LITURGICA
162
J
14.
BIB.NAZ.NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMAN.
162
I
14
NAPOLI

Digitized by Google

RITUEL
DU DIOCESE
DE SOISSONS,
IMPRIMÉ PAR L'AUTORITÉ
DE MONSEIGNEUR
FRANÇOIS,
DUC DE FITZ-JAMES,
PAIR DE FRANCE,
ÉVÊQUE DE SOISSONS.
TOME TROISIEME.
Instructions pour les Dimanches & Fêtes.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE D'ANTOINE BOUDET,
IMPRIMEUR DU ROI.

MDCCLV.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

FORMULE

DU PRONE.

TOus les Dimanches & Fêtes, le Curé, immédiatement après l'Evangile, ayant quitté, s'il célébre pour lors, la chaſuble & le manipule, & revêtu de l'aube & de l'étole; (ou s'il ne célébre pas, revêtu d'un ſurplis & d'une étole convenable à l'Office;) le bonnet à la main, montera en chaire, & s'y tenant debout, il lira l'Epître & l'Evangile du jour en François; pendant la lecture de l'Evangile, on ſe tiendra debout. L'Evangile fini, il fera ſur ſoi le ſigne de la Croix; puis s'étant couvert, il fera une Inſtruction ſur l'Evangile, ou ſur quelqu'une des vérités de la Religion. Si le Curé ſe trouve hors d'état de ſatisfaire à cette obligation, il y ſuppléera en liſant poſément & d'une voix diſtincte & intelligible l'Inſtruction qui ſe trouve marquée ci-après pour chaque Dimanche & Fête de l'année.

L'Inſtruction finie, les Dimanches ſeulement, il lira debout & découvert ce qui ſuit :

NOUS ſommes ici aſſemblés, mes Freres, en ce ſaint jour de Dimanche pour le ſanctifier par des œuvres de piété & de religion, & principale-

ment par le ſacrifice non ſanglant du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt.

Nous l'offrirons pour rendre à la divine Majeſté nos vœux & nos hommages comme à notre ſouverain Seigneur, pour le remercier de tous les biens que nous recevons de ſa bonté infinie, pour lui demander la rémiſſion de nos péchés, & généralement tous les ſecours qui nous ſont néceſſaires pour le ſalut de l'ame & pour la vie du corps.

Pénétrés de reſpect, approchons-nous du grand Pontife Jeſus Fils de Dieu qui eſt monté au plus haut des cieux; allons nous préſenter avec confiance devant le trône de ſa grace, afin d'y recevoir miſéricorde, & d'y trouver grace pour être ſecourus dans nos beſoins. Uniſſons-nous par un eſprit d'amour avec toute l'Egliſe qui eſt occupée dans tout le monde Chrétien & preſque dans ce moment même à rendre à Dieu ſes devoirs.

Venez, mes Freres, préſenter par nos mains cette divine hoſtie; venez vous offrir vous-mêmes avec elle: uniſſez-vous non-ſeulement à tous les Fidéles qui combattent encore ſur la terre, mais auſſi à tous les Saints qui régnent déja dans le ciel: car c'eſt ici le Chriſt entier, c'eſt-à-dire, le chef & les membres, qui offre comme Prêtre & qui eſt offert comme Victime.

Nous offrirons ce ſacrifice à Dieu pour la ſainte Egliſe Catholique notre Mere, afin qu'il lui plaiſe de la conſerver, de lui donner la paix, de la maintenir dans l'union, & de la gouverner par toute la terre.

Nous prierons pour notre ſaint Pere le Pape, pour réverendiſſime Pere en Dieu Monſeigneur notre Evêque, & pour tous les Paſteurs de l'Egliſe : pour la paix & la tranquillité de ce Royaume, pour la ſacrée perſonne du Roi, pour la Reine, pour Monſeigneur le Dauphin, pour Madame la Dauphine, & pour toute la Famille Royale. Nous prierons pour les perſonnes nobles, & ſpécialement pour.... Seigneur (*ou* Dame) de ce lieu ; pour les Magiſtrats, Marchands, Artiſans, Laboureurs, & pour tous les états & conditions, afin que chacun puiſſe remplir ſes devoirs & parvenir au ſalut.

Seigneur, affermiſſez les Fidéles dans la foi ; faites perſévérer les Juſtes ; convertiſſez les pécheurs ; conſolez les affligés ; ſoulagez les malades ; protégez les veuves & les orphelins ; accordez une heureuſe délivrance aux femmes enceintes ; ſecourez les pauvres ; conduiſez les voyageurs ; donnez-nous, Seigneur, un tems favorable pour les fruits de la terre, & répandez ſur eux vos bénédictions ; comblez de vos graces les bienfaiteurs de cette Egliſe, & recevez agréablement l'offrande que vous fait aujourd'hui au nom de cette Paroiſſe celui qui préſente le pain beni.

Pour toutes ces demandes que l'Egliſe forme, nous allons, mes Freres, adreſſer à Dieu la priere que notre Seigneur J. C. nous a preſcrite ; & nous y joindrons celle que l'Egliſe adreſſe à la ſainte Vierge mere de notre Sauveur.

Le Prêtre ſe tournant vers l'Autel, dit l'Oraiſon Dominicale.

NOTRE Pere qui êtes dans les cieux ; que votre nom ſoit ſanctifié ; que votre regne arrive ; que votre volonté ſoit faite ſur la terre comme dans le ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ; pardonnez-nous nos offenſes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés ; & ne nous abandonnez point à la tentation ; mais délivrez-nous du mal. ℟. Ainſi ſoit-il.

Enſuite il dira la Salutation Angelique :

JE vous ſalue, Marie, pleine de grace ; le Seigneur eſt avec vous : vous êtes bénie entre toutes les femmes ; & Jeſus le fruit de vos entrailles eſt béni. Sainte Marie, mere de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant & à l'heure de notre mort. ℟. Ainſi ſoit-il.

Et tourné vers le peuple, il dit :

Vous vous ſouviendrez encore de prier pour les morts, ſuivant la tradition des Apôtres & le perpétuel uſage de l'Egliſe univerſelle, en demandant à Dieu qu'il lui plaiſe de donner un lieu de rafraîchiſſement, de lumiere & de paix à tous ceux qui nous ont précédés avec le ſigne de la foi, & particuliérement à ceux qui ont fondé cette Egliſe & à ceux qui lui ont donné de leurs biens, à nos peres, à nos meres, à tous nos parens, (à .... *s'il y a quelques défunts à nommer, le Prêtre les nommera ici ;*) & à tous ceux dont les corps repoſent dans l'Egliſe ou dans le cimetiere de cette Paroiſſe.

Ici le Prêtre tourné vers l'Autel, récite alternativement avec les Aſſiſtans le Pſeaume ſuivant.

DE profundis clamávi ad te, Dómine; * Dómine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes * in vocem deprecatiónis meæ.

Si iniquitátes obſerváveris, Dómine; * Dómine, quis ſuſtinébit?

Quia apud te propitiátio eſt; * & propter legem tuam ſuſtínui te, Dómine.

Suſtínuit ánima mea in verbo ejus; * ſperávit ánima mea in Dómino.

A cuſtódia matutína uſque ad noctem * ſperet Iſraël in Dómino.

Quia apud Dóminum miſericórdia, * & copióſa apud eum redémptio.

Et ipſe rédimet Iſraël * ex ómnibus iniquitátibus ejus.

℣. Réquiem æternam dona eis, Dómine, ℟. Et lux perpétua lúceat eis.

Orémus.

DEus, véniæ largítor & humánæ ſalútis amátor; quæſumus cleméntiam tuam, ut noſtræ congregatiónis fratres, propinquos & benefactóres, qui ex hoc ſéculo tranſiérunt, beátâ Maríâ ſemper Vírgine intercedente cum ómnibus Sanctis tuis, ad perpétuæ beatitúdinis conſórtium pervenire concédas; Per Chriſtum Dóminum noſtrum. ℟. Amen.

(*Le Pſeaume & l'Oraiſon qui précédent, ne ſe diront*

jamais qu'une fois dans chaque Prône : ſi les Fidéles veulent qu'on les récite particuliérement pour quelques Défunts, les Curés pourront le faire après la Meſſe, & jamais pendant le Prône.)

Le Prêtre tourné vers le peuple, continue :

Nous dénonçons pour excommuniés tous hérétiques, ſimoniaques, confidentiaires, ſorciers, devins & autres qui ſe ſervent de malefices ; tous ceux qui retiennent injuſtement les biens de l'Egliſe, ou qui font quelque violence à ſes Miniſtres ſacrés. Tout Paroiſſien qui manquera d'aſſiſter trois Dimanches conſécutifs à la Meſſe de Paroiſſe, eſt menacé d'excommunication.

Ici le Prêtre fera l'annonce des Fêtes de précepte, des jeûnes & des abſtinences : il publiera enſuite nos Mandemens ou nos Ordonnances, s'il en a reçu avec ordre d'en faire la publication au Prône ; les Bans des Ordinands, ceux des Mariages, & les Monitoires, ſelon les Formules qui ſe trouvent ci-après.

Dans les Campagnes, ſi c'eſt l'uſage du lieu, on pourra ajouter ce qui ſuit :

L'Egliſe ne veut pas ſeulement en ce jour que vous adoriez & remerciïez Dieu de ſes bienfaits, que vous déteſtiez vos péchés, & que vous lui demandiez les graces néceſſaires pour bien vivre ; elle veut encore vous apprendre en peu de mots, ce que vous pouvez demander & ce que vous êtes obligés de croire & de faire.

Tout cela eſt renfermé dans l'Oraiſon Dominicale, dans le Symbole des Apôtres, & dans les Commandemens

mandemens de Dieu & de l'Egliſe, qu'on va vous réciter.

Ici un Enfant dira tout haut & diſtinctement.

Notre Pere, &c.

Je crois en Dieu, &c.

Un ſeul Dieu tu adoreras, &c.

Les Fêtes tu ſanctifieras, &c.

Formule de la publication des Bans de Mariage.

IL y a promeſſe de Mariage entre N. N. *il faut marquer ici le nom, le ſurnom, la qualité ou vacation & la Paroiſſe du domicile de fait du promis*, fils de N. N. & de N. N. *on exprime ici leurs noms, ſurnoms & qualités*, de cette Paroiſſe (*ou* de la Paroiſſe de N.) d'une part; & N. N. *on exprime ici les nom, ſurnom & domicile de fait de la promiſe*, fille de N. N. & de N. N. *déclarant leurs noms, ſurnoms & qualités*, de cette Paroiſſe (*ou* de la Paroiſſe de N.) d'autre part; c'eſt pour la premiere, (*ou* la ſeconde, *ou* la troiſieme) publication. *Si le promis eſt veuf, on l'exprimera en diſant à la ſuite de ſes nom, ſurnom, qualité & domicile*, veuf de défunte N. N. *ſans faire mention de ſes pere & mere.*

Si la promiſe eſt veuve, on l'exprimera pareillement en diſant, veuve de défunt N. N. *exprimant les nom, ſurnom & qualité du défunt : on fera néanmoins mention de ſes pere & mere, ſi elle eſt mineure de vingt-cinq ans.*

Si l'un des promis ou les deux enſemble étant en puiſſance d'autrui à l'effet du Mariage, ont leurs pere, mere, tuteur ou curateur, dans une autre Paroiſſe, on dira, Il y a promeſſe de Mariage entre N. N. *exprimant ſes nom, ſurnom & qualité*, fils de N. N. & de N. N. *exprimant auſſi leurs noms, ſurnoms & qualités*, de fait de cette Paroiſſe (*ou* de la Paroiſſe de N.) & de droit de celle de N. *On diſtinguera pareillement, s'il eſt néceſſaire, les deux domiciles de la promiſe.*

Formule de la publication des Bans pour le Soudiaconat.

Vous êtes avertis que Maître N. N. fils de N. N. & de N. N. ſon épouſe, doit être préſenté à Monſeigneur l'Evêque de Soiſſons pour être ordonné Soudiacre : ſi l'on a connoiſſance qu'il ſoit obligé par promeſſe de Mariage, qu'il ſoit chargé de grandes dettes, qu'il ſoit engagé à rendre compte de grands maniemens, ou qu'il y ait quelque défaut conſidérable dans ſa vie & dans ſes mœurs qui ne convienne pas à la ſainteté de l'état Eccléſiaſtique, qu'on ait à nous le faire ſçavoir, & qu'on prenne garde de ne point agir en cela par prévention, par haine ou par quelque autre paſſion, mais par le ſeul amour de Dieu & pour l'honneur de l'Egliſe : c'eſt le premier, (*ou* ſecond *ou* troiſieme) Ban.

Si celui qui ſe préſente étoit bâtard, on omet ces mots, ſon épouſe, *& on ne publiera ſes Bans qu'après qu'il aura obtenu la diſpenſe néceſſaire.*

S'il doit être ordonné ſous titre de patrimoine qu'on doive publier à la porte de l'Egliſe, on ajoutera ce qui ſuit :

On doit préſenter pour ſon titre une donation à lui faite, (*ou* un Acte de partage de ſes biens patrimoniaux, *ou* un Contrat de conſtitution de rente, *ou* une acquiſition,) & ledit Acte ſera ſelon la coutume clamé & publié à la porte de l'Egliſe à l'iſſue de la grand'Meſſe.

Je vous avertis que s'il y a quelqu'un qui ait connoiſſance que les donations (*ou* rente, *ou* héritage, *ou* acquiſition) ne ſoient point à lui ou à ceux qui lui en ont fait la donation, ou que ces donations, (acquiſition, héritage *ou* rente,) ſoient hypothequées ou autrement engagées enſorte que ce titre ne puiſſe valoir franc & quitte cent livres de rente, il ait à nous en donner avis.

Formule de la publication des Monitoires.

Lorſqu'un Curé recevra un Monitoire, que Nous ou notre Official, ou le Vicegerent de l'Officialité, lui aurons adreſſé, pour être publié dans ſa Paroiſſe, il le lira au Prône pendant trois Dimanches conſécutifs, après avoir averti le peuple, qu'il y a quelque Fête dans la Semaine, ou qu'il n'y en a point; & il dira le premier jour:

Nous avons reçû de Monſeigneur l'Evêque de Soiſſons, (*ou* de Monſieur l'Official de Soiſſons, *ou* de Monſieur le Vicegerent de l'Officialité de Soiſſons) un Monitoire dont voici la teneur:

Il lira le Monitoire en entier, & il ajoûtera:

C'eſt pourquoi j'avertis ceux contre leſquels a été obtenu ce Monitoire, tant les coupables (*ou* le cou-

pable,) & les complices, s'il y en a, que ceux qui ont par conſeil ou autrement connivé à ce dont il eſt complainte, qu'ils ayent à venir à ſatisfaction ; & ceux ou celles qui des faits ci-deſſus énoncés, ou partie d'iceux, circonſtances & dépendances, ont connoiſſance certaine & véritable en quelque façon que ce ſoit, qu'ils ayent à le dire & reveler dans le tems porté audit Monitoire ; autrement, & à faute de ce faire, ils encourront la peine d'Excommunication :

Enſuite il achevera ſon Prône.

Le Dimanche ſuivant au même endroit du Prône, il dira :

Je vais aujourd'hui vous lire pour la ſeconde fois un Monitoire à nous adreſſé par Monſeigneur l'Evêque de Soiſſons, (*ou* par Monſieur l'Official de Soiſſons, *ou* par Monſieur le Vicegerent de l'Officialité)

Il lira le Monitoire, & en finira la lecture par l'avertiſſement qui eſt ci-deſſus pour la premiere publication.

Le troiſieme Dimanche il dira :

C'eſt pour la troiſieme & derniere fois, que je vais vous lire le Monitoire qui nous a été adreſſé par Monſeigneur l'Evêque de Soiſſons, (*ou* par Monſieur l'Official de Soiſſons, *ou* par Monſieur le Vicegerent de l'Officialité.)

Il lira le Monitoire de même que les deux premieres fois, & il dira enſuite :

J'avertis pour la derniere fois ceux contre leſquels a été obtenu ce Monitoire, tant les coupables, (*ou* le

coupable,) & les complices, s'il y en a, que ceux qui ont par conſeil ou autrement connivé à ce dont il eſt complainte, qu'ils ayent à venir à ſatisfaction entre ci & huit jours pour tout delai ; & ceux ou celles qui des faits ci-deſſus énoncés, ou partie d'iceux, circonſtances & dépendances, ont connoiſſance certaine & véritable, en quelque façon que ce ſoit, qu'ils ayent à le dire & réveler entre ci & les mêmes huit jours pour tout délai ; & leur déclarons, qu'à faute de ce faire, Monſeigneur l'Evêque (*ou* Monſieur l'Official, *ou* Monſieur le Vicegerent de l'Officialité,) après avoir fait faire par notre miniſtère les Monitions Canoniques ainſi qu'elles ont été faites, procédera contr'eux par cenſures Eccléſiaſtiques, & ſe ſervira ſelon la forme du droit de la peine de l'Excommunication.

C'eſt la plus grande des peines que l'Egliſe puiſſe porter contre ſes enfans, puiſque celui qui eſt excommunié eſt retranché de la ſociété des Fidéles, & eſt regardé comme un membre gangrené & pourri, qui n'appartient plus au corps Myſtique de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, à l'Egliſe Chrétienne : cette ſéparation n'eſt pas ſeulement extérieure lorſque la ſentence d'Excommunication eſt portée contre un homme véritablement coupable ou rébelle à l'Egliſe ; ce que les Miniſtres de Jeſus-Chriſt lient ici-bas juſtement, eſt en même tems lié au Ciel, ainſi que ce Dieu Sauveur nous en aſſure dans l'Evangile, & un Excommunié n'eſt pas moins exclus de la gloire céleſte, & condamné à l'enfer, tant qu'il ne revient pas à réſi-

piſcence, que privé des biens ſpirituels communs à tous les enfans de l'Egliſe. C'eſt ce qui doit faire craindre à tous vrais Fidéles les cenſures Eccléſiaſtiques, & les engager, quand on en publie quelqu'une, à rentrer en eux-mêmes, pour examiner s'ils ſont le moins du monde coupables du crime que l'Egliſe veut punir, ou s'ils ne manquent point pour elle d'obéiſſance en celant injuſtement ce qu'ils ſçavent des faits dont elle a droit d'exiger la révélation.

ERRATA.

Pour le Tome III.

Page, ligne.

5	5	qui, *liſez*, qu'il.
19	19	verroit, *liſez*, verront.
31	33	fait, *liſez*, faite.
78	10	les, *liſez*, *les.*
103	16	prêts, *liſez*, près.
122	18	&, *liſez*, c'eſt.
167	6	*effacez*, auſſi.
181	31	ordonner, *liſez*, ou donner.
182	9	malheur, *liſez*, bonheur.
194	26	dire : quand, *liſez*, dire. Quand.
201	1	l'une, *liſez*, l'un.
203	antep.	pecheurs, *liſez*, péchés.
241	8	Il, *liſez*, J. C.
265	23	forte, *liſez*, fort.
336	12	ne, *liſez*, qui ne.
358	1	*nous rend*, liſez, *nous en rend.*
366	13	l'Egliſe, *changez la virgule en point.*
391	31	perſéverante, *changez cette virgule en ;*
428	7	fait, *changez cette virgule en ;*
431	11	*êtes*, liſez, *étiez.*
434	15	près, *liſez*, plus.
451	11	d'où eſt venue, *liſez*, d'où vous eſt venue.
492	18	pourſuit, *liſez*, pourſuivit.
529	5	à qui, *liſez*, qui.
540	antep.	Béni, *liſez*, Bénie.

Digitized by Google

Pour le Tome IV.

6	15	reſte : c'eſt, *liſez*, reſte. C'eſt.
—	16	Trinité. Mais, *liſez*, Trinité : mais.
—	19	d'amour ; *mettez une ſimple virgule.*
8	28	*Dieu*, changez cette virgule en :
10	17	*l'eſprit*, liſez, *l'Eſprit.*
36	19	ſix, *liſez*, dix.
52	antep.	*veuilliez*, liſez, *vouliez.*
71	24	le, *portez-le du commencemene de la ligne à la fin.*
83	31	*effacez*, de.
84	3	avons ; *mettez une ſimple virgule.*
94	9	les, *liſez*, le.
96	25	ſincére, *ajoutez* :
109	antep.	vérité, *ôtez la virgule.*
111	penult.	livant, *liſez*, livrant.
112	28	voit, *liſez*, voyoit.
138	antep.	ſurtout, *ôtez la virgule.*
150	17	confiance : ce, *liſez*, confiance. Ce;
168	1	dées, *ôtez la virgule.*
191	dern.	d'agir, *ajoutez :*
192	1	choſes ; *mettez une ſimple virgule.*
217	23	extérieurs, *liſez*, extérieures.
230	25	homme, *ajoutez une virgule.*
237	34	ſujet, *ôtez la virgule.*
238	12	qui fit, *liſez*, qui lui fit.
255	penult.	châtiment ; *mettez une ſimple virgule.*
266	6	du, *liſez*, de.
275	19	un, *liſez*, le.
290	8	ennemi, *liſez*, ennemie.
—	9	aſſujetti, *liſez*, aſſujettie.
305	1	paroles, *changez cette virgule en ;*
—	—	d'enſeigner ; *mettez une ſimple virgule.*
312	10	Sen yrie, *liſez*, en Syrie.
332	25	mérité, *liſez*, méritée.
353	23	impures, *liſez*, impurs.
354	15	grace, *changez cette virgule en ;*

Dans les Rubriques du Miſſel, page 29. col. 1. ligne 37. effacez; de Clero.

INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS
POUR
LES DIMANCHES ET FÊTES
DE L'ANNÉE.

LE I. DIMANCHE DE L'AVENT.

Epître de Saint Paul aux Romains, Ch. 13. v. 11-14.

MES Freres : L'heure eſt venue de nous réveiller de notre aſſoupiſſement, puiſque nous ſommes plus proches de notre ſalut, que lorſque nous avons commencé à croire. La nuit eſt fort avancée, & le jour s'approche. Quittons donc les œuvres de ténébres, & revêtons-nous des armes de lumiere. Marchons avec bienſéance & avec honnêteté, comme *on marche* durant le jour. Ne vous laiſſez point aller aux débauches, ni aux yvrogneries ; aux impudicités, ni aux diſſolutions ; aux querelles, ni aux envies : mais revêtez-vous de *notre* Seigneur Jeſus-Chriſt ;

& ne cherchez pas à contenter votre ſenſualité, en ſatisfaiſant à ſes déſirs.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 21. v. 25-36.

JESUS dit à ſes Diſciples: Il y aura des ſignes dans le ſoleil, dans la lune & dans les étoiles: & ſur la terre les nations ſeront dans l'abattement & dans la conſternation, la mer faiſant un bruit effroyable par l'agitation de ſes flots: & les hommes ſécheront de frayeur dans l'attente des maux dont tout le monde ſera menacé: car les vertus des cieux ſeront ébranlées; & alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra ſur une nuée avec une grande puiſſance & une grande majeſté. Pour vous, lorſque toutes ces choſes commenceront d'arriver, regardez en haut & levez la tête, parce que votre rédemption eſt proche. Il leur propoſa enſuite cette comparaiſon: Conſidérez, dit-il, le figuier & les autres arbres; lorſque vous voyez qu'ils commencent à pouſſer, vous reconnoiſſez que l'été eſt proche. Ainſi lorſque vous verrez arriver ces choſes, ſçachez que le Royaume de Dieu eſt proche. Je vous dis en vérité, que cette génération *d'hommes* ne finira point que tout cela ne ſoit accompli. Le ciel & la terre paſſeront: mais mes paroles ne paſſeront point. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appéſantiſſent par l'excès des viandes & du vin, & par les inquiétudes de cette vie; & que ce jour ne vienne tout d'un coup vous ſurprendre: car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent ſur la face de la terre. Veillez donc en priant toûjours,,

afin que vous ſoyez rendus dignes d'éviter tous ces maux qui arriveront, & de comparoître avec confiance devant le Fils de l'homme.

INSTRUCTION.

L'EGLISE conduite par le Saint-Eſprit, Mes chers Freres, voulant diſpoſer ſes enfans à célébrer le Miſtère de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, avec le reſpect & la piété qui lui eſt dûe, leur propoſe à l'entrée du ſaint tems de l'Avent, les ſignes effrayans qui doivent accompagner l'avénement de ce divin Sauveur, lorſqu'il viendra juger les hommes dans l'éclat de ſa majeſté & de ſa gloire. Inſenſiblement entraînés aux choſes ſenſibles, & peu touchés des choſes ſpirituelles & inviſibles, nous avons beſoin d'être réveillés de notre aſſoupiſſement par le ſpectacle de ce jour terrible, à l'approche duquel le Fils de Dieu nous aſſure que les hommes ſécheront de frayeur, en conſidérant les marques de la colere de Dieu, qui éclatera viſiblement par des prodiges épouvantables dans le ciel, ſur la mer & ſur la terre. Puis donc que la naiſſance du Sauveur, que l'Egliſe va bien-tôt honorer, nous doit être plus ou moins utile, à proportion que nous apporterons plus ou moins de diſpoſition intérieure pour le recevoir, l'Egliſe veut frapper d'abord nos ſens & nos eſprits par la frayeur du Jugement; afin que par de ſérieuſes réflexions ſur nous-mêmes, & par de dignes fruits de pénitence, nous lui préparions la voie dans nos cœurs, & que le bon uſage que nous ferons de la bonté & de la douceur qu'il nous témoigne dans ſon premier avénement, nous ſauve de cette ſévérité ſi redoutable, qu'il doit faire paroître dans le ſecond. Car nous devons bien nous ſouvenir, que celui dont nous nous diſpoſons à célébrer la naiſſance temporelle, eſt notre maître néceſſaire & naturel : & que s'il ne regne pas ici bas dans nos cœurs par ſon amour, il regnera éternellement ſur nous par la rigueur d'une juſtice inexorable.

Pour éviter un ſi grand malheur, mettons-nous en état de profiter de ſon premier avénement, en nous laiſſant pé-

nétrer de la crainte ſalutaire des jugemens de Dieu, afin de ſortir de cet aſſoupiſſement dont nous parle l'Apôtre dans l'Epître de ce jour ; quittons les œuvres de ténébres, & revêtons-nous des armes de lumiere ; purifions nous par la pénitence. C'eſt l'eſprit de l'Egliſe durant ce ſaint tems, où elle nous exhorte à préparer les voies au Meſſie par les ſentimens d'une ſainte componction, d'une humilité profonde, & d'une ferme confiance, par une vigilance plus exacte ſur nous-mêmes, & par une application ſérieuſe à réformer dans notre conduite tout ce qui peut mettre obſtacle à ſa naiſſance dans nos cœurs. Hâtons-la par des déſirs enflammés ; & intimement pénétrés du beſoin infini que nous avons de ce divin Libérateur, à l'imitation des Patriarches & des Prophétes, ſoupirons ſans ceſſe après lui ; répétons ſouvent avec l'Egliſe ces paroles ſi touchantes d'Iſaïe : *Rorate, cœli, deſuper*, &c. *Cieux, envoyez d'en haut votre roſée, & que les nuées faſſent deſcendre le Juſte comme une pluie ; que la terre s'ouvre, & qu'elle germe le Sauveur ; & que la juſtice naiſſe en même tems.* Enfin étudions avec une religieuſe attention le miſtère de l'Homme-Dieu : rien ne peut être durant ces ſaints jours ni plus ſalutaire, ni plus conſolant. Mais pour bien connoître Jeſus-Chriſt, le Fils de Dieu fait Homme, le Verbe incarné, il faut conſidérer ce qui a précédé l'Incarnation, ce qui l'a accompagnée, ce qui l'a ſuivie : car l'Incarnation étant le grand miſtère de la conduite de Dieu ſur le genre humain, & le reméde ſouverain & général des maux & des miſeres de l'homme pécheur, Dieu a voulu que tous les événemens du monde qui l'ont précédée, ou qui l'ont ſuivie, y euſſent quelques rapports, les uns plus proches, les autres plus éloignés.

Iſai. 4 5. 8.

En ce tems deſtiné à honorer la venue de Jeſus-Chriſt, rien n'eſt donc plus important que de nous rappeller l'hiſtoire du monde depuis Adam juſqu'à Jeſus Chriſt. Tout ce qui eſt arrivé dans le monde pendant ce tems, qui eſt de quatre mille ans, nous fera voir dans quel excès d'aveuglement & de corruption l'homme étoit tombé, la grandeur de la maladie que le Fils de Dieu devoit guérir, & la néceſſité du

reméde ſouverain que Dieu y a préparé par l'Incarnation.

Au commencement, avant tous les ſiécles & de toute éternité, rien n'étoit que Dieu ſeul. Dieu étant infiniment heureux, n'a beſoin que de lui-même; mais parce qu'il eſt tout-puiſſant, il peut de rien faire tout ce qui lui plaît. Dieu créa donc, quand il lui plut, le ciel & la terre, les choſes viſibles & les inviſibles, les êtres ſpirituels & corporels, l'Ange auſſi bien que l'homme. Dieu commande, & à ſa parole tout ſort du néant. Il veut, & auſſi-tôt tout eſt créé, & chaque choſe rangée à ſa place, la lumiere, le firmament, le ſoleil, la lune, les aſtres, la terre & la mer; les plantes, les animaux, enfin l'homme.

Il lui plut de faire le monde en ſix jours, pour faire voir qu'il agiſſoit librement, & qu'il étoit maître de ſa matiere. A la fin du ſixieme jour, il fit l'homme à ſon image & à ſa reſſemblance. D'abord il forma ſon corps avec de la terre; puis il lui inſpira un ſouffle de vie, c'eſt-à-dire, qu'il créa une ame ſpirituelle & immortelle pour l'unir à ce corps, & l'animer: c'eſt ainſi qu'il crée l'ame de chacun de nous pour animer notre corps. Nous ſommes donc un compoſé d'un corps & d'une ame; d'un corps qui périt, & d'une ame qui eſt une ſubſtance ſpirituelle & immortelle. Que l'homme eſt inſenſé de ne penſer qu'à ce corps miſérable qui ſera bien-tôt réduit en pourriture, & d'être ſi peu occupé du ſalut de l'ame qui ne périra jamais! C'eſt cette ame raiſonnable qui a été faite à l'image de Dieu, premiérement, parce qu'elle a été créée dans l'innocence & la ſainteté; ſecondement, parce qu'elle eſt un eſprit capable comme Dieu de connoître & d'aimer, & capable de connoître Dieu même & de l'aimer. Et comme Dieu eſt ſouverainement heureux en ſe connoiſſant comme vérité éternelle, & en s'aimant comme bien infini; ainſi l'ame qui eſt faite à l'image de Dieu, & qui doit retourner vers lui, ne trouvera jamais de vrai & ſolide bonheur qu'en le connoiſſant & en l'aimant.

L'homme ſorti innocent des mains de Dieu devoit être éternellement heureux, s'il lui fût demeuré fidéle. Après avoir paſſé un certain tems ſur la terre, il eût été enlevé ſans mou-

rir, dans le ciel, pour y joüir éternellement de la préſence de ſon Créateur. Il étoit au pouvoir de l'homme de perſévérer ou de ne pas perſévérer dans l'état de juſtice où Dieu l'avoit créé : mais ſa perſévérance lui aſſuroit auſſi bien qu'à toute ſa poſtérité une félicité éternelle.

Dieu ayant fait l'homme, fit auſſi la femme pour lui ſervir de compagne, & il la forma d'une des côtes de l'homme, afin que l'un & l'autre s'aimaſſent tendrement, & qu'ils fuſſent unis comme s'ils n'étoient qu'un ſeul corps. Ce fut alors que Dieu inſtitua le mariage : car il bénit l'homme & la femme, & leur dit de croître, de ſe multiplier & de peupler la terre. Le premier homme fut nommé Adam, & ſa femme Eve. Et Dieu voulut que tout le genre humain naquît de ce premier mariage. Cette union d'Adam avec Eve, tirée de ſon côté durant un ſommeil miſtérieux, eſt une figure bien ſenſible de l'union du nouvel Adam avec l'Egliſe, formée par la vertu du ſang & de l'eau qui ſortirent du côté de Jeſus-Chriſt, mort ſur la croix.

Dieu mit nos premiers parens dans le Paradis terreſtre. C'étoit un jardin délicieux. Et pour montrer qu'il étoit leur Souverain, & éprouver leur fidélité, il leur fit un commandement très-aiſé à obſerver. Ce fut de ne point manger du fruit d'un certain arbre, avec permiſſion de manger de tous les autres. Dieu appella cet arbre l'arbre de la Science du bien & du mal, parce que l'homme demeurant ſoumis à Dieu, devoit éternellement gouter le bien ; & au contraire en déſobéiſſant à ſon commandement, il devoit connoître le mal par expérience.

L'homme avoit été créé bon & ſaint. Son eſprit étoit éclairé des lumieres les plus vives de la vérité, ſon cœur embraſé du feu de la charité qui lui faiſoit tout rapporter à Dieu comme à ſa fin derniere. Adam innocent joüiſſoit d'une paix parfaite. Il n'y avoit nul déréglement dans ſon imagination, nulle révolte dans ſes ſens ; la chair étant ſoumiſe à la raiſon, parce que la raiſon étoit ſoumiſe à Dieu. Il joüiſſoit auſſi d'une liberté entiere pour faire le bien, ſans reſſentir aucun attrait prévenant pour le mal. Et parce qu'il étoit par-

faitement ſoumis à Dieu, toutes les créatures lui étoient aſſujetties, ſans qu'il en reçût aucun dommage. Son travail étoit aſſidu, mais doux, aiſé & tranquille. Malgré tous ces précieux avantages, Adam n'étoit point impeccable, parce qu'étant créé & tiré du néant, il n'étoit pas abſolument parfait. Le Démon le tenta; il déſobéit à Dieu, & mangea du fruit défendu. Auſſi-tôt Dieu prononça contre lui un arrêt de mort; & par un jugement auſſi incompréhenſible que juſte, ſon péché devint le péché de tous ſes enfans, c'eſt-à-dire, de tous les hommes. Dieu le chaſſa de ſon Paradis, & il fut ſoumis à la puiſſance du démon par qui il s'étoit laiſſé vaincre. Alors tout fut changé pour l'homme. Outre la perte de la juſtice dont il fut dépouillé, il fut condamné à un travail pénible, aſſujetti dans ſon corps à toutes ſortes de maux, dont l'ame eſt avertie par des ſentimens douloureux & affligeans, & enfin condamné à mourir. Voilà les peines du corps.

Mais ces maux, quoique grands en eux-mêmes, & par comparaiſon à la félicité du premier état, ne ſont rien au prix de ceux de l'ame, qui ſont l'ignorance, la concupiſcence, l'état d'eſclavage où elle eſt réduite, l'affoibliſſement du libre arbitre, la damnation éternelle.

1. *L'ignorance.* L'homme étoit éclairé de la lumiere de Dieu: mais parce qu'il a été ſage à ſes propres yeux, & qu'il n'a pas fait hommage à Dieu des lumieres qu'il avoit reçues de lui, elles lui ont été preſque entiérement ôtées. Ainſi l'ignorance où nous naiſſons à l'égard de Dieu & de nos devoirs, & dont nous ne ſortons que par un long & pénible travail, eſt la juſte punition du péché de nos parens. *L'erreur & les ténébres*, nous dit le Sage, *ſont créées avec les pécheurs.* " Les ténébres de „ l'eſprit humain, dit S. Auguſtin, ſont ſi dignes de compaſſion, „ que l'homme qui ſçait dompter les lions, ne ſçait pas l'art „ de bien vivre: il ne peut pas même s'en inſtruire, ni par „ les efforts de ſon libre arbitre, ni par le ſecours de la Loi „ naturelle. „ Cette loi eſt préſente aux hommes; mais ils ont les yeux malades. Ils y liſent quelque choſe, mais ſans liaiſon & ſans ſuite. Les ſens, les préjugés, & pluſieurs au-

Eccli. 11. 16.

Lib. de nat. & grat. n. 47. c. 49.

tres cauſes produiſent de fauſſes lueurs qui leur font voir ſouvent ce qui n'y eſt pas. Leurs paſſions forment un nuage épais qui leur dérobe la vûe des préceptes les plus importans de cette loi, ou qui leur laiſſant voir les principes généraux, les aveugle ſur l'application qu'ils en doivent faire dans les actions particulieres. Il eſt vrai que la raiſon reſte toujours dans l'homme : mais cette raiſon ſeule n'eſt pas un guide sûr ni ſuffiſant. Nous en avons une preuve bien ſenſible dans ces excès d'erreur, d'illuſion, & d'idolâtrie où ſont tombés les hommes qui n'avoient pas d'autre lumiere que la raiſon. Delà, la néceſſité d'une révélation qui nous inſtruiſe clairement ſur la Divinité, & ſur les rapports & les devoirs eſſentiels qui attachent l'homme à ſon Créateur. Delà auſſi l'obligation où nous ſommes d'étudier la Loi de Dieu, de la mediter ſouvent, & de nous inſtruire ſolidement des vérités de la foi.

2. *La concupiſcence*, c'eſt-à-dire, un penchant violent qui nous entraîne ſans ceſſe vers le mal. L'homme s'eſt aimé lui-même dans les dons reçus de Dieu, ſans s'aimer pour Dieu. En punition de ce vol criminel, fait à ſon Créateur, il a été livré à l'amour déſordonné de ſoi-même qui fait qu'il ſe met à la place de Dieu, & qu'il rapporte tout à ſoi. Il cherche en ſoi-même le bonheur pour lequel il ſent qu'il a été créé. Mais comment trouver ce bonheur dans un abyſme de miſéres ? Il s'aime ſouverainement ; & cependant il évite de ſe voir, tant il ſe trouve miſérable. L'homme donc qui d'un côté ſent une impreſſion invincible vers le bonheur, & qui de l'autre n'a plus d'idée claire & diſtincte du ſouverain bien qui ſeul peut le rendre heureux, cherche ce bonheur dans les créatures qui l'environnent : il les aime, & s'y attache pour y trouver ſa grandeur, ſes richeſſes & ſon plaiſir. Delà cette triple maladie que nous apportons tous en venant au monde, l'orgueil, l'avarice & la ſenſualité, qui ſont comme les trois branches de la concupiſcence, d'où naiſſent tous les péchés, & comme autant de traits profondément enfoncés dans le cœur de tous les hommes.

3. *L'état d'eſclavage* où l'homme eſt réduit. Il a voulu par orgueil

orgueil ſe ſouſtraire à l'empire juſte & infiniment doux de ſon Créateur ; & il a été aſſujetti à la tyrannie des ſens & de l'imagination qui le diſſipent, à l'emportement des paſſions qui le troublent, & aux mouvemens déréglés de la chair, dont il ne peut s'empêcher de rougir, lors même qu'il en ſuit volontairement l'attrait. Mais l'eſclavage le plus triſte & le plus funeſte pour l'homme, eſt celui où il eſt réduit ſous la domination du démon ſon ennemi, qui le tient comme enchaîné, le pouſſe au mal, & met devant lui à chaque pas des pierres d'achoppement, contre leſquelles il le fait heurter & ſe briſer ; afin de le rendre le compagnon de ſon ſupplice dans l'enfer, après l'avoir rendu pendant la vie préſente l'imitateur de ſa révolte.

4. *L'affoibliſſement du libre arbitre.* Dans le premier état l'homme étoit libre : il l'eſt encore dans le ſecond ; le libre arbitre n'a point été détruit par le péché ; mais il a été incliné & affoibli. La volonté étoit droite & ſaine : elle eſt courbée & malade, ayant toujours le pouvoir de ſe porter au bien, mais étant trop foible pour réſiſter aux attraits de la concupiſcence & aux attaques du démon. Delà vient que l'homme laiſſé à lui-même, péche contre ſes propres lumieres ; il fait le mal que ſa conſcience condamne, & il ne fait pas le bien qu'il connoît & qu'il approuve. De cette foibleſſe de la volonté attaquée par le démon & par la concupiſcence, il arrive que tout devient pour l'homme une occaſion de chute. Les créatures qui devoient lui ſervir comme de degrés pour s'élever vers Dieu, l'adorer, le remercier, le louer, ne lui ſervent qu'à l'offenſer par l'amour d'attache, de repos & de joüiſſance dont il les aime. Par-tout & dans l'uſage même des choſes les plus néceſſaires, des piéges lui ſont dreſſés, & il y eſt pris à tout moment, ſans qu'il penſe ſeulement à les éviter, parce qu'il ne s'en apperçoit pas, & qu'il les aime.

5. *La damnation éternelle.* La mort du corps que nous avons marquée parmi les ſuites du péché, n'eſt qu'une foible & imparfaite image de la mort éternelle de l'ame. Dieu eſt la vie de l'ame, & le péché cauſe ſa mort, parce qu'il la ſépare

de Dieu: & ſéparée de Dieu, elle tombe dans le plus grand des malheurs, qui eſt d'être éternellement bannie de la préſence de ſon Dieu, & d'être condamnée à bruler éternellement avec les démons ſes ennemis, dans un feu qui ne s'éteindra jamais, livrée aux plus cruels remords & à un irrémédiable déſeſpoir.

Telles ſont les ſuites funeſtes du péché du premier homme. Elles ont paſſé à toute ſa poſtérité, parce que ſon péché même a paſſé dans tous les hommes. Si Adam eût perſévéré dans la juſtice, il auroit communiqué à ſes deſcendans le même bonheur. Tous auroient été comme lui confirmés dans la charité, & aſſurés d'une félicité éternelle. En déſobéiſſant à Dieu, il s'eſt perdu lui-même, & avec lui tout le genre humain dont il eſt le pere. *Le péché*, dit l'Apôtre, *eſt entré dans le monde par un ſeul homme, & la mort par le péché; & ainſi tous les hommes ont été aſſujettis à la mort, parce que tous ont péché dans un ſeul.* Nous ſommes tous, avant que de naître, les objets de la colere & de la vengeance de Dieu, parce que le péché d'Adam ſe communique tellement à tous ſes enfans par l'origine qu'ils tirent de lui, qu'ils naiſſent tous *impurs* & *injuſtes* aux yeux de Dieu, & coupables d'un péché, *qui eſt la mort de leur ame.* Vérité étonnante, inexplicable, incompréhenſible, mais certaine par les Ecritures & par la Tradition de tous les ſiécles. Vérité capitale dans la Religion Chrétienne, & abſolument néceſſaire à l'homme pour ſe connoître lui-même. Rien ne révolte davantage notre raiſon, que la doctrine de la tranſmiſſion du péché originel: & cependant ſans ce myſtère le plus incompréhenſible de tous, nous ſommes incompréhenſibles à nous-mêmes: de ſorte que l'homme eſt plus inconcevable ſans ce miſtère, que ce miſtère n'eſt inconcevable à l'homme.

Rom. 5. 12.

Conc. Trid. S. V. 5.

Si la Religion Chrétienne ne découvroit à l'homme que ſes miſéres, ſans lui en montrer le reméde, elle le jetteroit dans le déſeſpoir: car en vain les connoîtroit il; jamais il ne trouvera en lui-même, ni dans quelque créature que ce ſoit, aucune reſſource pour ſa délivrance. Mais la Religion

lui apprend que quelque grands que ſoient ſes maux, ils ne ſont pas incurables à un Médecin tout-puiſſant. Elle lui apprend que le même Dieu qui exerce ſur lui une juſtice ſi rigoureuſe & ſi inconcevable, l'a prévenu par une miſéricorde dont les effets ne ſont pas moins incompréhenſibles. La promeſſe conſolante d'un Sauveur & d'un Libérateur, a ſuivi de fort près le péché qui nous a perdus & précipités dans l'eſclavage, & Dieu, avant même que de prononcer à Adam & à ſa femme leur arrêt de condamnation, leur promit que de leur race il naîtroit un Sauveur par qui l'empire du démon ſeroit détruit, & l'homme délivré du péché & de la mort : c'eſt le Chriſt ou le Meſſie dont nous nous préparons à célébrer la naiſſance.

PRIERE.

QUELLE différence, ô mon Dieu, entre l'état de l'homme innocent & celui de l'homme tombé ! Pouvons-nous y faire une ſérieuſe attention, ſans regretter les avantages du premier, & ſans nous affliger ſenſiblement des maux que le ſecond nous a attirés ? Que le péché eſt quelque choſe d'horrible ! Qu'il renferme de malice, d'injuſtice & d'ingratitude envers vous ! Nous en pouvons juger par les ſuites funeſtes du péché de notre premier pere, ſuites qui ont paſſé à toute ſa poſtérité. Dans le corps, aſſujettiſſement à toutes ſortes de maux, & à la mort même ; dans l'eſprit, ténébres épaiſſes ; dans le cœur, penchant violent vers le mal ; dans l'ame, ſervitude des paſſions, & eſclavage du démon ; dans le libre arbitre, affoibliſſement ſenſible ; enfin ce qui met le comble à tous les maux, la damnation éternelle : tels ſont les ravages effroyables que le péché a cauſés dans l'homme. Daignez, Seigneur, nous inſpirer une ſainte haine pour le péché ; faites que nous ne craignions rien tant que le péché, & que nous ſoyons dans la diſpoſition de mourir plutôt que de le commettre.

Mais, ô Dieu de miſéricorde, pouvons-nous jamais aſſez reconnoître, louer & adorer cette bonté infinie, par laquelle vous avez préparé à l'homme tombé un reméde ſouverain

pour tous ſes maux, en lui donnant pour Sauveur votre propre Fils? Graces immortelles vous ſoient rendues à jamais pour un bienfait ſi ineſpéré, ſi ineffable, & ſi incompréhenſible!

O Fils unique de Dieu, de cet abyſme profond de miſéres, de ténébres & de corruption où le péché de nos premiers parens nous a précipités, c'eſt vers vous que nous crions; hâtez-vous: ſans vous notre perte eſt aſſurée; venez, & daignez vous abaiſſer juſqu'à nous, pour nous relever de notre chute effroyable, en réparant l'outrage fait à Dieu par le péché, en ſatisfaiſant pour nous à ſa juſtice, en nous délivrant de la ſervitude du démon pour nous faire joüir de la liberté des enfans de Dieu, enfin en nous dépouillant du vieil homme, pour nous revêtir de vous-même; afin qu'après avoir participé aux fruits ineſtimables de votre premier avénement, nous puiſſions paroître pleins de joie & de confiance, lorſque dans l'éclat de votre majeſté ſouveraine, vous viendrez rendre à chacun ſelon ſes œuvres. Amen.

LE II. DIMANCHE DE L'AVENT.

Epître de Saint Paul aux Romains, Ch. 15. v. 4-13.

MES Freres: Tout ce qui eſt écrit, a été écrit pour notre inſtruction, afin que nous concevions une eſpérance *ferme* par la patience & par la conſolation que les écritures nous donnent. Que le Dieu de patience & de conſolation vous faſſe la grace d'être toûjours unis de ſentiment & d'affection les uns avec les autres ſelon *l'eſprit de* Jeſus-Chriſt; afin que d'un même cœur & d'une même bouche vous glorifiiez Dieu, le Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. C'eſt pourquoi uniſſez-vous les uns avec les autres, pour vous ſoutenir mutuellement,

comme Jeſus-Chriſt vous a unis avec lui, *tant Juifs que Gentils*, pour la gloire de Dieu. Car je vous déclare que Jeſus-Chriſt a été le diſpenſateur & le miniſtre de l'Evangile à l'égard des Juifs circoncis, afin que Dieu fût reconnu pour véritable dans l'accompliſſement des promeſſes qu'il a faites à leurs peres, mais pour les Gentils *qui n'ont reçu aucune promeſſe*, ils n'ont qu'à glorifier Dieu de la miſéricorde qu'il leur a faite, ſelon qu'il eſt écrit: C'eſt pour cette raiſon, Seigneur, que je publierai vos loüanges parmi les nations, & que je chanterai *des Cantiques* à la gloire de votre nom. Il eſt encore écrit: Réjoüiſſez-vous, nations, avec ſon peuple. Et ailleurs: Nations, loüez toutes le Seigneur: peuples, glorifiez-le tous. Iſaïe dit auſſi: Il ſortira de la tige de Jeſſé un rejetton, qui s'élevera pour commander aux nations, & les nations eſpéreront en lui. Que le Dieu d'eſpérance vous comble de paix & de joie dans votre foi, afin que votre eſpérance croiſſe toûjours de plus en plus par la vertu & la puiſſance du Saint Eſprit.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 11. v. 2-10.

JEAN ayant appris dans la priſon les œuvres *merveilleuſes* de Jeſus-Chriſt, il lui fit dire par deux de ſes diſciples qu'il lui envoya: Etes-vous celui qui doit venir, ou ſi nous devons en attendre un autre? Jeſus leur répondit; Allez dire à Jean ce que vous avez entendu, & ce que vous avez vû. Les aveugles voyent, les boiteux

marchent, les lépreux ſont guéris, les ſourds entendent, les morts reſſuſcitent; l'Evangile eſt annoncé aux pauvres: & heureux celui qui ne prendra point de moi un ſujet de ſcandale & de chûte. Lorſqu'ils s'en furent allés, Jeſus s'adreſſant aux peuples, leur parla de Jean en cette ſorte: Qu'êtes-vous allé voir dans le déſert? Un roſeau agité du vent? Qu'êtes-vous, *dis-je*, allé voir? Un homme vêtu avec luxe & avec molleſſe? Vous ſçavez que ceux qui s'habillent de cette ſorte ſont dans les maiſons des Rois. Qu'êtes-vous donc allé voir? Un Prophéte? Oui certes, je vous le dis, & plus que Prophéte; car c'eſt de lui qu'il a été écrit: J'envoie devant vous mon Ange qui vous préparera la voie.

INSTRUCTION.

ON ne pouvoit faire à Jeſus-Chriſt de queſtion plus importante que celle que les Diſciples de S. Jean lui font au nom de leur maître. *Etes-vous celui qui doit venir, ou ſi nous devons en attendre un autre?* Nous ſommes perdus; il nous faut un Sauveur. Dieu le promit dès le commencement du monde: la Loi l'annonçoit & le figuroit: le peuple Juif faiſoit profeſſion de l'attendre. Toute la piété conſiſtoit à l'attendre avec un eſprit de foi, de gémiſſemens, de confiance & d'amour. Depuis qu'il eſt venu, il faut le connoître plus diſtinctement encore. Malheur aux Juifs qui s'imaginent qu'il n'eſt pas venu! Malheur aux Chrétiens mêmes, s'ils attendent leur ſalut de quelqu'autre que de Jeſus-Chriſt, ou s'ils n'ont pas le courage de l'attendre de ſa miſéricorde! Il a tout ce qu'il nous faut, puiſſance, bonté, ſageſſe infinie. Il a guéri les malades, & reſſuſcité les morts; &, ce qui eſt bien plus précieux, il a converti les pécheurs, & donné aux pauvres la connoiſſance & l'amour de l'Evangile. C'eſt donc lui qui devoit venir dans le monde. C'eſt lui que nous devons

conjurer de venir dans nos cœurs pour les guérir, les ranimer, les fortifier, les réformer, & y opérer toutes les merveilles qu'il a opérées ſur les corps.

Jugeons du beſoin que nous avons de lui & de ſa grace par l'extrême miſére où le péché nous avoit réduits. Nous avons vu que tous les hommes ont péché dans le premier homme. Les hommes étant ainſi corrompus dès leur origine, devenoient plus méchans, à meſure qu'ils ſe multiplioient. Caïn, l'un des fils d'Adam, tua ſon frere Abel dont il étoit jaloux. Que l'envie eſt à craindre! Et de quoi n'eſt pas capable celui qui en eſt poſſédé? Abel a été la figure de J. C. & Caïn la figure des Juifs. L'occupation de Caïn, qui étoit laboureur, étoit une image de l'attachement que les Juifs avoient aux biens de la terre. L'occupation d'Abel, qui étoit Paſteur, le rendoit une vive image de Jeſus-Chriſt, qui eſt appellé le Paſteur & l'Evêque de nos ames, le bon Paſteur, le Prince des Paſteurs. Caïn honoroit Dieu du bout des lévres & à l'extérieur, & ſon cœur étoit corrompu: Abel au contraire étoit juſte, & ſon offrande extérieure n'étoit que l'expreſſion de l'offrande intérieure qu'il faiſoit à Dieu de lui-même, comme S. Paul dit que Jeſus-Chriſt *s'offrit à Dieu par le Saint Eſprit.* C'eſt l'eſprit de piété, ce ſont les diſpoſitions intérieures, qui ſont le mérite de nos ſacrifices & de toutes nos bonnes œuvres. Tout peut paroître ſemblable à l'extérieur, comme dans les ſacrifices de Caïn & d'Abel. Mais Dieu qui connoît le cœur, & qui juge de nous par le cœur, n'agrée que ce qui eſt fait par ſon Eſprit, & rejette tout ce qui vient d'un autre principe. L'Ecriture Sainte dit que Dieu rejetta Caïn & ſon ſacrifice, & qu'Abel & ſon ſacrifice furent agréables à Dieu. Dieu a de même rejetté la perſonne & le ſacrifice des Juifs: au lieu que Jeſus-Chriſt & ſon ſacrifice ſont l'objet de ſa complaiſance. C'eſt par envie & par jalouſie, que Caïn fit mourir ſon frere: c'eſt par envie & par jalouſie, que les Juifs ont fait mourir Jeſus-Chriſt leur frere, de la race de David. Le ſang d'Abel crie vengeance contre Caïn: le ſang de Jeſus-Chriſt, qui d'ailleurs parle plus avantageuſement que celui d'Abel, attire cependant la vengeance divine ſur les Juifs, & ſur les au-

Hebr. 9. 14.

tres pécheurs, qui le rendent inutile par leur endurciſſement. Caïn, en punition de ſon crime, méne une vie errante & vagabonde; & Dieu lui donne un ſigne, afin que perſonne ne le tue. Les Juifs en punition de leur crime ſont chaſſés de leur pays & diſperſés par toute la terre; ils ont le ſigne de la circonciſion qui les diſtingue des autres peuples.

La poſtérité de Caïn imita ſes crimes. Dieu donna Seth à Adam au lieu d'Abel. La connoiſſance & le culte de Dieu ſe conſerva dans la famille de Seth, juſqu'à ce que cette famille bénie s'étant mêlée avec celle de Caïn méchant, & maudit, tout le genre humain fut corrompu. Qu'il eſt difficile de s'allier avec les méchans ſans participer à leur corruption! Alors Dieu réſolut de noyer tous les hommes par un déluge univerſel, en réſervant ſeulement Noé avec ſa famille pour repeupler de nouveau la terre. Avant que d'envoyer le déluge, Dieu ordonna à Noé de faire de bois en forme de coffre un grand bâtiment qu'on appelle l'Arche, & il y renferma les hommes & les animaux de toutes les eſpéces, qu'il voulut ſauver. Les eaux s'élevoient par toute la terre, juſqu'à couvrir les plus hautes montagnes. L'Arche protégée de Dieu voguoit deſſus. Noé en ſortit, quand la terre fut deſſéchée, & un an après qu'il y étoit entré. La premiere choſe qu'il fit, fut d'élever un Autel, & d'offrir à Dieu un ſacrifice d'action de graces. Beau modéle de la reconnoiſſance que nous devons témoigner à Dieu après en avoir reçu quelque bienfait, ou après avoir été délivrés de quelques dangers. L'ingratitude tarit la ſource des graces de Dieu, & la reconnoiſſance en attire de nouvelles.

L'Arche de Noé étoit la figure de l'Egliſe. 1°. L'Egliſe comme l'Arche n'eſt conduite dans ſon cours, ſoutenue au milieu des dangers, & ſauvée des eaux des tribulations, que par la protection de Dieu. 2°. Aucun genre d'animaux ne fut exclus de l'Arche; de même l'Egliſe renferme dans ſon ſein toutes ſortes de peuples, Juifs & Gentils, Grecs & Barbares: nul n'en eſt exclus par ſa naiſſance. 3°. Hors de l'Arche tout périt: hors de l'Egliſe point de ſalut. 4°. Plus les eaux du déluge augmentent, plus l'Arche eſt en ſureté, & s'é-

leve

leve vers le ciel : plus l'Egliſe a été agitée & perſécutée, plus les perſécutions ont ſervi à l'élever au-deſſus de la terre, & à l'unir plus étroitement à Dieu.

La terre, après le déluge, ſe repeupla d'hommes & d'animaux ; & des trois enfans de Noé, Sem, Cham & Japhet, ſortirent toutes les nations. Les hommes ne furent pas plus religieux qu'avant le déluge. Ils ne profiterent point d'un châtiment ſi rigoureux ; peu après ils voulurent rendre leur nom célébre, en bâtiſſant la Tour de Babel. Dieu confondit leur langage ; ils furent obligés de quitter leur entrepriſe inſenſée ; & delà ils ſe répandirent par toute la terre, & ajouterent à l'impiété l'idolâtrie. En s'éloignant des premiers principes de la Religion, les hommes oublierent Dieu qui avoit fait le ciel & la terre, & qui les avoit faits eux-mêmes. On adora les créatures, où l'on vit quelque choſe d'excellent, comme les aſtres, le ciel, les hommes extraordinaires : & l'idolâtrie commença à ſe répandre par tout l'Univers. La véritable Religion ne laiſſoit pas de ſe conſerver avec la mémoire de la création du monde ; les hommes ſe la laiſſoient les uns aux autres par tradition, & comme de main en main : mais pour empêcher que le progrès de la corruption ne vînt juſqu'à la faire périr tout-à-fait, Dieu, en laiſſant les Nations marcher dans leurs voies en punition de leurs crimes, ſe forma un peuple ſéparé des autres, qui devoit conſerver la vraie Religion. Il choiſit Abraham deſcendu de Sem, pour être le chef de ce peuple. Il fit alliance avec ce Patriarche, en lui promettant d'être ſon Dieu & le Dieu de ſa poſtérité, & l'obligeant, lui & ſes deſcendans, à le ſervir. La Circonciſion fut établie comme le ſceau de cette alliance. Abraham fut conduit dans la terre de Chanaan, que Dieu lui promit de donner à ſa poſtérité ; c'eſt celle que nous appellons la Paleſtine, la Terre Sainte.

Conſidérons avec une ſérieuſe attention les promeſſes ſur leſquelles étoit fondée l'alliance que Dieu fit avec Abraham. Dieu lui promit 1°. de faire naître de lui un fils, malgré ſon âge avancé & la ſtérilité de Sara ſa femme ; 2°. de lui donner une poſtérité nombreuſe, comme les étoiles & comme le ſa-

ble qui eſt ſur le bord de la mer ; 3°. d'accorder une protection particuliere à lui & à ſes deſcendans ; 4°. de les mettre en poſſeſſion de la terre de Chanaan. Ces promeſſes abſolues, toutes gratuites, & même confirmées par le ſerment, ont eu un double accompliſſement, l'un ſelon le ſens littéral, & l'autre ſelon le ſens ſpirituel. Dans le ſens littéral, Iſaac naquit à Abraham par miracle, & contre l'ordre naturel : les Iſraëlites deſcendus d'Abraham, ſe ſont multipliés à l'infini : Dieu a fait paroître une protection particuliere ſur ce peuple contre ſes ennemis : enfin ils ſont entrés dans la terre de Chanaan. Mais que ces promeſſes ont un accompliſſement bien plus ſublime & plus exact dans le ſens ſpirituel, par la naiſſance du Sauveur, qui eſt deſcendu d'Abraham ſelon la chair, & en qui toutes les nations doivent être bénies ; par la formation de cette multitude innombrable de fidéles, qui ſont appellés les enfans d'Abraham, parce qu'ils doivent être les imitateurs de ſa foi & les héritiers de ſa juſtice ; par la protection particuliere de Dieu ſur les vrais enfans d'Abraham contre le démon, le monde & le péché ; enfin par leur entrée dans le ciel figuré par la terre promiſe ! Prions Dieu de nous faire cette grace, d'être du nombre chéri des enfans de la promeſſe.

Dieu confirma ſon alliance & les promeſſes du Chriſt qui devoit venir, à Iſaac fils d'Abraham, & à Jacob ſon petit-fils. Il donna à Jacob le nom d'Iſraël. Abraham, Iſaac & Jacob vêcurent dans la Paleſtine, ſans y avoir de demeure fixe. Leur vie étoit ſimple & laborieuſe ; ils nourriſſoient de grands troupeaux ; ils ſervoient Dieu, & Dieu béniſſoit leur travail ; ils étoient reſpectés des Princes & des habitans du pays. Jacob eut douze enfans qu'on appelle les douze Patriarches, c'eſt-à dire, les premiers Peres des Iſraëlites ou Hébreux, & la tige de leur douze Tribus. Une famine univerſelle obligea Jacob à quitter la terre de Chanaan pour ſe retirer avec ſes enfans dans l'Egypte qui n'en étoit pas éloignée. Tout abondoit en Egypte par la prévoyance de Joſeph un des fils de Jacob, & celui qu'il aimoit le plus : mais il croyoit l'avoir perdu, & l'avoit pleuré comme mort il y

avoit long-tems. Cependant Dieu l'avoit conſervé miraculeuſement ; & Pharaon Roi d'Egypte lui avoit donné tout pouvoir dans ſon royaume.

Joſeph tient un rang trop diſtingué parmi les Patriarches, & ſa vie eſt une image trop ſenſible de tout ce qui eſt arrivé à Jeſus-Chriſt, pour paſſer ſous ſilence les différens traits de conformité qui ſe trouvent entre la figure & la réalité. Rien n'eſt plus utile ni plus conſolant que de chercher & de découvrir Jeſus-Chriſt dans l'Ancien Teſtament. Il y eſt repréſenté par-tout : mais il n'y a point d'hiſtoire qui nous le montre plus clairement que celle de ce Patriarche. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques circonſtances.

1. Joſeph eſt haï de ſes freres, parce qu'il les accuſe d'un grand crime, parce qu'il eſt tendrement aimé de ſon pere, & parce qu'il leur prédit ſa gloire future.

Jeſus-Chriſt eſt haï des Juifs, parce qu'il leur reproche leurs crimes, parce qu'il déclare qu'il eſt le Fils de Dieu, & que Dieu lui-même l'appelle ſon Fils, parce qu'il leur prédit qu'ils le verroit aſſis à la droite de Dieu.

2. Joſeph va par ordre de ſon pere chercher ſes freres qui étoient éloignés ; ſes freres conſpirent contre ſa vie ; il eſt vendu vingt piéces d'argent ; il eſt livré à des étrangers par ſes freres ; ſa robe eſt teinte de ſang.

Jeſus Chriſt eſt envoyé de Dieu ſon Pere vers les brebis perdues de la maiſon d'Iſraël ; les Juifs forment le deſſein de le mettre à mort ; il eſt vendu trente piéces d'argent ; il eſt livré aux Romains par les Juifs ; l'humanité dont il eſt revêtu, ſouffre une mort ſanglante.

3. Joſeph arrivé en Egypte, eſt fait eſclave de Putiphar ; & fauſſement accuſé par la femme de ce Seigneur, il eſt condamné par Putiphar, ſans que perſonne parle pour lui ; il ſouffre en ſilence ; placé entre deux criminels, il prédit à l'un ſon élévation, & à l'autre ſa mort prochaine ; il eſt trois ans en priſon, il arrive à la gloire par les ſouffrances & par les humiliations.

Jeſus-Chriſt fauſſement accuſé par la Synagogue, eſt condamné ſans que perſonne prenne ſa défenſe ; il ſouffre toutes

ſortes d'injures & de ſupplices, ſans ſe plaindre; placé entre deux voleurs, il prédit à l'un qu'il ira en Paradis, & laiſſe mourir l'autre dans ſon impénitence; il eſt trois jours dans le tombeau; il falloit que le Chriſt ſouffrît, & qu'il entrât ainſi dans ſa gloire.

4. Enfin l'état de ſouffrance & d'humiliation où Joſeph fut réduit, fait place à une gloire & à un bonheur qui durera autant que ſa vie. Il eſt établi ſur la maiſon de Pharaon & ſur toute l'Egypte; Pharaon ſeul eſt au-deſſus de lui; il eſt appellé Sauveur du monde; tous fléchiſſent le genou devant lui. La famine eſt par-tout; il n'y a du pain qu'en Egypte, où Joſeph gouverne; tous ſont renvoyés à Joſeph par Pharaon; toutes les Provinces viennent en Egypte pour y chercher du bled; les freres de Joſeph viennent à lui, le reconnoiſſent, l'adorent, s'établiſſent en Egypte.

Qui ne reconnoît à ces différens traits la puiſſance ſuprême dans l'exercice de laquelle Jeſus-Chriſt eſt entré par ſa réſurrection? Il eſt établi chef de toute l'Egliſe, & toute créature lui eſt ſoumiſe; il eſt au-deſſus de toute créature, mais ſoumis à Dieu comme homme; ſon nom de Jeſus ſignifie Sauveur, & il eſt en effet le ſeul par qui nous puiſſions être ſauvés; toute créature doit fléchir le genou au nom de Jeſus-Chriſt. Il n'y a par-tout que pauvreté & qu'égarement; la vérité & la grace ne ſe trouvent que dans l'Egliſe où regne Jeſus Chriſt: point de ſalut, point de grace, que par Jeſus-Chriſt; toutes les Nations entrent dans l'Egliſe pour y trouver le ſalut; les Juifs reviendront un jour à Jeſus-Chriſt, le reconnoîtront, l'adoreront, & entreront dans l'Egliſe.

Revenons à la ſuite de l'hiſtoire. Jacob reçu en Egypte par le crédit de Joſeph, s'y établit avec ſa famille: & là près de mourir, il bénit ſes enfans chacun en particulier, en leur annonçant ce qui devoit arriver dans la ſuite à leur poſtérité. Quand il fut venu à Juda, il dit ces paroles remarquables:

Geneſ. 49. 10. *Le Sceptre ne ſortira point de Juda, & l'autorité du Gouvernement ne ſera point ôtée à ſes deſcendans, juſqu'à ce que CELUI QUI DOIT ESTRE ENVOYE', ſoit venu: c'eſt lui qui ſera l'attente des Nations.* Cette Prophétie de Jacob renferme

trois points eſſentiels : 1°. Que tant que la Tribu de Juda ſubſiſtera, elle aura la prééminence & l'autorité ſur les autres Tribus. 2°. Que par un privilége que n'auront point les autres Tribus, elle formera un corps de République, gouverné par ſes loix, & conduit par ſes Magiſtrats, juſqu'à ce que le Meſſie vienne, ou ſoit venu. 3°. Qu'au tems du Meſſie, cette Tribu perdra toute ſon autorité, & qu'alors il ſe formera un nouveau royaume non pas d'un ſeul peuple, mais de toutes les nations dont le Meſſie doit être le chef & l'eſpérance. Chacun de ces points a été accompli.

1. La Tribu de Juda dès le commencement a eu le premier rang parmi les autres. Elle eſt toujours nommée la premiere, quand il s'agit de quelque honneur ou de quelque préférence. Enfin l'autorité royale fut accordée à cette Tribu dans la perſonne de David & de ſes deſcendans.

2. Après la ſéparation des dix Tribus, la Tribu de Juda demeura attachée à la famille de David, & forma un royaume appellé le royaume de Juda. Elle ſe maintint même durant la captivité de Babylone, puiſqu'elle conſervoit ſur les ſiens le pouvoir de vie & de mort. Lorſque Cyrus eut rendu la liberté aux captifs de Babylone, elle revint en corps ſous la conduite de Zorobabel, Prince de la maiſon de David. Alors la Tribu de Juda fut plus dominante & plus célébre que jamais. Elle avoit ſes Magiſtrats & ſes chefs, & vivoit ſelon ſes loix. Les reſtes des autres Tribus ſe rangerent ſous ſes étendards, & ne firent plus avec elle qu'un corps d'Etat, qu'un peuple qui prit de la Tribu de Juda le nom commun de Judéens, que nous exprimons en François par le mot de Juifs.

3. Les Romains ayant aſſujetti ce peuple, lui ôterent le droit d'élire ſes Chefs, & lui donnerent pour Roi Hérode, étranger & Iduméen : ce fut ſous ſon regne que Jeſus-Chriſt vint au monde. Au tems de la mort de ce divin Sauveur, ils étoient gouvernés par un Magiſtrat Romain, & privés du droit de vie & de mort. Enfin leurs fréquentes révoltes & leurs diviſions inteſtines, attirerent ſur eux les armes Romaines: Jéruſalem fut priſe & ſaccagée, le Temple brûlé, & tout le pays

déſolé par Tite, fils de l'Empereur Veſpaſien. Sous l'Empereur Adrien, ils furent bannis de la Judée ſous les peines les plus rigoureuſes: la Tribu de Juda fut diſperſée & démembrée, comme les autres, n'ayant plus ni autorité ni Juriſdiction. Cependant l'Evangile de Jeſus-Chriſt faiſoit des progrès étonnans de tous côtés. Les peuples touchés des miracles de ſes Diſciples, renonçoient à leurs ſuperſtitions, embraſſoient la foi & la pratique de ſa Doctrine, & accouroient en foule vers lui comme vers leur unique eſpérance; & de cette multitude innombrable de fidéles ſe formoit le royaume ſpirituel du Meſſie, à qui l'éternité eſt promiſe. Quel autre qu'un Juif aveuglé & endurci, ne voit pas ici l'accompliſſement entier & parfait de la Prophétie de Jacob?

PRIERE.

O Divin JESUS, le Déſiré des Nations, c'eſt vous que nous attendons. Venez; hâtez-vous: votre grace ſeule peut remédier aux maux infinis que le péché a produits dans le monde. Ah! que la corruption du cœur humain eſt extrême! & dans quel excès d'impiété & de folie l'homme abandonné à ſes propres lumieres n'eſt-il pas capable de tomber? Que ſa raiſon eſt inſuffiſante pour lui apprendre ſes devoirs! Depuis la chute de nos premiers parens, ſa malice a toujours été en augmentant. Les châtimens, bien loin de le faire rentrer en lui-même, n'ont ſervi qu'à le rendre plus coupable. Les hommes, après le déluge, ſont devenus & plus méchans & plus impies, puiſqu'à tous les autres crimes, ils ont ajouté celui de l'idolâtrie, qui eſt le plus grand de tous. Enfin les nations ont été abandonnées & livrées à leur propre corruption. Dieu, pour conſerver ſon culte ſur la terre, ſe forme un peuple privilégié, & le rend dépoſitaire de ſes oracles & de la véritable Religion. C'eſt le fidéle Abraham qui en eſt la tige: c'eſt à lui que les promeſſes ſont confiées.

Faites, Seigneur, que nous ſoyons les imitateurs de ſa foi. Qu'elle eſt néceſſaire, cette foi, pour diſſiper les ténébres de l'homme, puiſque ceux qui en ont été privés ſont tombés dans de ſi grands excès! Qu'elle eſt gratuite, puiſque tant

de millions d'hommes en ont été privés! Graces immortelles vous ſoient rendues, ô divin Sauveur, pour le don ineffable que vous nous en avez fait par préférence à tant d'autres. Ranimez en nous cette précieuſe vertu : rendez-la & plus efficace & plus vive, afin que toute notre vie y réponde. C'eſt par cette foi, que nous pouvons obtenir de votre bonté toute-puiſſante que vous renouvelliez ſur nos ames, les mêmes merveilles que vous avez opérées autrefois ſur les corps. Nous ſommes aveugles : éclairez les ténébres de notre cœur en y répandant la lumiere de votre grace. Nous ſommes lépreux : purifiez-nous des ſouillures du péché par la vertu de votre ſang & par les larmes de la pénitence. Nous ſommes morts : rendez-nous la vie par une effuſion abondante de votre eſprit. Nous ſommes boiteux : faites-nous marcher d'un pas ferme & égal dans la voie de vos commandemens; Nous ſommes ſourds : faites entendre au fond de notre cœur cette voix forte & puiſſante qui rend docile à vos divines inſtructions. Faites enfin que nous recevions votre Evangile avec les diſpoſitions d'un cœur humble & anéanti, afin qu'après vous avoir écouté ici bas avec une entiere & parfaite ſoumiſſion, nous puiſſions joüir de vous dans le ſéjour de la gloire. Amen.

LE III. DIMANCHE DE L'AVENT.

Epître de Saint Paul aux Philippiens, Ch. 4. v. 4-7.

MES Freres, réjoüiſſez-vous ſans ceſſe en notre Seigneur : je le dis encore une fois, réjoüiſſez-vous. Que votre modeſtie ſoit connue de tous les hommes. Le Seigneur eſt proche. Ne vous inquiétez de rien. Mais en quelque état que vous ſoyez, préſentez à Dieu vos demandes par des ſupplications & des prieres accompagnées d'actions de graces; &

Digitized by Google

que la paix de Dieu, qui ſurpaſſe toute penſée, garde vos cœurs & vos eſprits en Jeſus-Chriſt.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 1. v. 19-28.

VOICI le témoignage que Jean rendit, lorſque les Juifs envoyerent de Jéruſalem vers lui des Prêtres & des Levites, pour lui demander: Qui êtes-vous? Car il confeſſa, & il ne le nia pas; il confeſſa, *dis-je*, qu'il n'étoit point le Chriſt. Ils lui demanderent: Quoi donc? êtes-vous Elie? & il leur dit: Je ne le ſuis point. Etes-vous Prophéte? & il leur répondit: Non. Ils lui dirent: Qui êtes-vous donc, afin que nous puiſſions rendre réponſe à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? Je ſuis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le déſert: Rendez droites & unies les voies du Seigneur, comme a dit le Prophéte Iſaïe. Or ceux qu'on lui avoit envoyés étoient des Phariſiens, & ils lui firent *encore* cette demande: Pourquoi donc baptiſez-vous, ſi vous n'êtes ni le Chriſt, ni Elie, ni Prophéte? Jean leur répondit: Pour ce qui eſt de moi, je baptiſe dans l'eau; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connoiſſez pas. C'eſt lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, & je ne ſuis pas digne de dénouer les cordons de ſes ſouliers. Ceci ſe paſſa en Béthanie le long du Jourdain, où Jean baptiſoit.

INSTRUCTION.

LA principale diſpoſition, Mes Freres, pour nous bien préparer à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & pour mériter de le recevoir dans nos cœurs; c'eſt une profonde humilité.

té. Comment en effet une ame corrompue par l'orgueil, & toute remplie de l'amour d'elle-même, pourroit-elle recevoir un Dieu anéanti & humilié; un Dieu qui dès le ſein de ſa mere, nous dit : *Apprenez de moi que je ſuis doux & humble de cœur* ? C'eſt, dit S. Auguſtin, avec les ſentimens de l'humilité la plus profonde, que nous devons nous approcher d'un Dieu qui s'eſt humilié pour nous : *Humiliter ad humilem venite.* Auſſi l'Egliſe, pour nous préparer à recevoir Jeſus-Chriſt avec les ſentimens d'une humilité ſincére, nous propoſe-t-elle dans l'Evangile de ce jour l'humilité de S. Jean. Qu'elle eſt merveilleuſe & incompréhenſible, l'humilité de ce ſaint Précurſeur de Jeſus-Chriſt ! Il eſt ſi éloigné de s'enfler des dons de Dieu, de s'en donner la gloire, de s'en attribuer qu'il n'eût pas reçus, que ſon humilité ſemble l'aveugler pour lui cacher ceux mêmes que Dieu avoit mis en lui. *Matth. 11. 29.*

Jeſus-Chriſt aſſure qu'il eſt Prophéte, & plus que Prophéte; & S. Jean proteſte qu'il ne l'eſt pas. Jeſus-Chriſt dit qu'il eſt le plus grand d'entre les enfans des hommes, que c'eſt un Ange envoyé pour lui préparer la voie; & tout ce que S. Jean veut que nous croyions de lui, c'eſt qu'il n'eſt pas digne de dénoüer les cordons des ſouliers de Jeſus-Chriſt, qu'il n'eſt qu'une voix, qu'il n'eſt rien. Que ſon exemple confond notre vanité, notre préſomption & notre ambition !

Apprenons donc à l'imitation du fidéle diſciple de J. C. à nous dépouiller de tout amour & de toute eſtime de nous-mêmes, & à nous abbaiſſer profondément devant celui que nous attendons, par un vif ſentiment de notre indignité & de notre miſére. Jeſus-Chriſt vient pour appeller les pécheurs & non les juſtes; c'eſt pour les malades qu'il eſt envoyé, & non pour ceux qui ſe portent bien; il comblera de biens ceux qui ſentent leurs beſoins & leur indigence, & il rejettera ceux qui ſont riches à leurs propres yeux : ce qui nous apprend que pour profiter de la venue de ce divin Sauveur, il faut commencer par reconnoître que depuis la chute de notre premier pere, nous n'avons de nous-mêmes que le péché & le menſonge; que nous ſommes couverts de plaies profondes, & réduits à une indigence affreuſe des biens ſpirituels;

que nous n'avons droit à rien que par Jeſus-Chriſt; que toute notre ſûreté, & notre unique reſſource, conſiſtent à recourir à lui, & à nous fier pleinement à ſa bonté toute-puiſſante. C'eſt pour vous faire ſentir de plus en plus le beſoin infini que vous avez de ce divin Libérateur, que nous allons continuer d'étudier les tems qui ont précédé ſa venue dans le monde.

Nous avons vû comment le Patriarche Jacob avoit prédit clairement que le Meſſie ſortiroit de ſa race. Sa famille ſe multiplia ſi fort, qu'elle devint un grand peuple; elle demeura dans la foi des Patriarches, & ſervit le Dieu véritable que l'Egypte plongée dans l'idolâtrie ne connoiſſoit pas: cependant un autre Roi monta ſur le trône, & ne ſe ſouvint plus des ſervices de Joſeph. Rien n'eſt plus commun que de voir le mérite méconnu, & les ſervices anciens oubliés. La jalouſie de ce Prince & de ſes ſujets, lui fit prendre la cruelle réſolution d'exterminer les Hébreux: il les accabla de travaux; il voulut même faire périr tous leurs enfans mâles: mais plus Pharaon s'appliquoit à détruire les Iſraëlites, plus leur nombre ſe multiplioit. C'eſt ainſi que l'on a vû dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, les fidéles ſe multiplier au milieu des perſécutions les plus cruelles, & leur ſang devenir une ſemence de Chrétiens. En cette miſére extrême, les Iſraëlites eurent recours à Dieu qui écouta leurs cris, & réſolut de les ſecourir. Dans nos beſoins les plus preſſans, ne nous laſſons point d'implorer le ſecours du Seigneur, & tôt ou tard il viendra à notre aide: ſes momens ne ſont pas toujours les nôtres; mais une priere humble & perſévérante eſt toujours exaucée.

Dieu, pour délivrer ſon peuple, ſe ſervit de Moyſe: il étoit de la Tribu de Levi; une providence particuliere l'ayant ſauvé des eaux où ſes parens l'avoient expoſé, il fut nourri en Egypte par les ſoins de la fille du Roi, & inſtruit dans toutes ſortes de ſciences; mais *préférant les opprobres de Jeſus-Chriſt* aux délices & aux honneurs que lui aſſuroit la maiſon de Pharaon, *parce qu'il enviſageoit la récompenſe* éternelle, il quitta la cour, & ſe retira dans l'Arabie déſerte. Là Dieu lui apparut ſur le

Hebr. 11. 26.

mont Horeb dans un buiſſon qui brûloit ſans ſe conſumer, & dont il lui fut défendu d'approcher : image ſymbolique de la divinité & des autres miſtères de notre ſainte Religion, qu'il faut ſe contenter d'adorer avec reſpect ſans vouloir les approfondir, & à l'égard deſques la raiſon doit ſe taire pour n'écouter que la foi. Dieu donna à Moyſe l'importante commiſſion de délivrer ſon peuple, & le renvoya en Egypte avec le pouvoir de faire des miracles. Cet humble ſerviteur réſiſta d'abord, en alléguant ſon impuiſſance & ſon indignité ; il eut même beſoin que Dieu fît des miracles pour le contraindre : & par-là il donna un grand exemple aux Miniſtres de l'Egliſe, qui, quoique remplis des vertus & des talens néceſſaires pour les fonctions du ſaint miniſtère, n'y doivent entrer qu'en tremblant & y étant forcés : *Virtutibus pollens, coactus ad regimen veniat.* *Greg. Paſt.*

Moyſe accompagné de ſon frere Aaron vint trouver Pharaon, (c'étoit le nom des Rois d'Egypte,) & il lui commanda de la part de Dieu de laiſſer aller les Iſraëlites. Pharaon le refuſa avec mépris ; mais Moyſe fit pluſieurs miracles terribles pour l'y contraindre. Il frappa d'abord de ſa verge l'eau du fleuve, & elle fut changée en ſang : il fit venir une multitude innombrable de grenouilles par tout le pays, & juſques dans le palais du Roi, qui promit alors de laiſſer aller les enfans d'Iſraël : mais dès que Moyſe eut fait diſparoître les grenouilles, il ſe dédit. Les Magiciens de Pharaon purent bien imiter ces deux prodiges ; mais ils ne purent ni en faire davantage, ni réparer le mal qu'ils avoient fait. C'étoit une lumiere pour Pharaon : mais bien loin de l'éclairer, elle ne ſervit qu'à l'aveugler de plus en plus : un cœur endurci comme celui de ce Prince abuſe de tout. Moyſe fit donc venir à diverſes fois des mouches, des moucherons, des ſauterelles, & d'autres inſectes qui incommoderent terriblement les Egyptiens : & à chaque plaie Pharaon promettoit d'obéir pour être délivré ; mais il n'exécutoit rien. Moyſe fit encore venir une peſte ſur les animaux, des ulcéres ſur les hommes, & une grêle épouvantable ; enfin des ténébres très-épaiſſes qui couvrirent l'Egypte durant trois jours, mais inutilement : Pharaon demeura

toujours endurci, Dieu le permettant ainſi pour faire paroître ſa puiſſance avec plus d'éclat. Qui n'eſt ici effrayé à la vûe de l'obſtination aveugle de ce Prince ! les miracles redoublés ne ſervent qu'à l'endurcir de plus en plus. Qu'un cœur dur & impénitent eſt à craindre ! la ſeule grace de Dieu peut l'amollir & le changer. Pharaon preſſé par le mal promit pluſieurs fois d'obéir à Dieu, mais toujours ſans effet. N'eſt-ce pas ainſi que ſouvent le pécheur ſaiſi de frayeur, & accablé de maux, ſemble revenir au Seigneur, mais preſque toujours ſans fruit, parce que ſon repentir n'eſt que ſur les lévres, & que ſes promeſſes & ſes réſolutions ſont l'effet d'une crainte qui n'a pour objet, comme celle de Pharaon, que les maux temporels.

Dieu enfin voulant délivrer ſon peuple, leur commanda de prendre un agneau dans chaque famille à un certain jour, de le ſacrifier vers le ſoir, de le faire rôtir & de le manger la nuit, après avoir marqué de ſon ſang la porte de chaque maiſon : il voulut que ce ſouper & ce ſacrifice fût nommé la Pâque, c'eſt-à-dire, le paſſage ; & que les Iſraëlites le renouvellaſſent tous les ans en mémoire de leur délivrance. La même nuit qu'ils firent la Pâque, Dieu envoya un Ange qui fit mourir tous les premiers-nés des Egyptiens depuis le fils de Pharaon juſqu'au fils de la plus miſérable eſclave : mais l'Ange ne toucha point aux maiſons marquées du ſang de l'agneau. L'agneau ſignifioit le Sauveur qui devoit être un jour immolé pour le ſalut des hommes, dont le ſang devoit délivrer ceux à qui il ſeroit appliqué, & dont la chair devoit être la nourriture des fidéles. Dieu preſcrivit certaines préparations pour manger l'agneau Paſcal : il falloit être Juif de naiſſance ou de religion, en habit de voyageur, avoir un bâton à la main : il falloit manger cet agneau à la hâte, avec des pains ſans levain & des laitues ameres. Il eſt aiſé de reconnoître ici les diſpoſitions néceſſaires pour ſe nourrir de l'Agneau ſans tache par la communion : il faut être dans le ſein de l'Egliſe Catholique : tout étranger, tout prophane, tout homme qui n'eſt pas purifié du vieux levain de la malice & de la corruption, eſt exclus de ce feſtin ſacré : on doit, pour

y être admis, ſe préſenter avec les laitues ameres de la pénitence & de la mortification, avec un cœur plein de ferveur, & brulant du deſir de s'unir à Jeſus-Chriſt: enfin il faut avoir les ſentimens d'un voyageur, ne tenir plus au ſiecle, & ſoupirer après les biens éternels.

Cette derniere plaie de la mort des premiers-nés, épouvanta tellement les Egyptiens, qu'à l'heure même, & ſans attendre qu'il fît jour, ils preſſerent les Iſraëlites de ſortir, & les mirent hors de l'Egypte chargés de biens: mais Pharaon s'opiniâtra juſqu'à la fin à réſiſter à Dieu. A peine eut il congédié les Iſraëlites, qu'il s'en repentit, & les pourſuivit avec une armée; il les atteignit ſur le bord de la mer Rouge. Les Iſraëlites ſe croyant perdus ſans reſſource, ſe livrerent au murmure; mais Moyſe plein de foi frappa les eaux de ſa verge par ordre de Dieu: la mer s'ouvrit, en ſorte que l'eau ſe retira des deux côtés, s'arrêta comme un mur à droite & à gauche, & laiſſa un grand eſpace au milieu où les Hébreux paſſerent à pied ſec. Les Egyptiens voulurent les ſuivre; mais Dieu rendant aux eaux leur cours naturel, la mer les engloutit & les noya tous avec Pharaon. Ce Prince fut un exemple éclatant du châtiment terrible, réſervé à ceux qui, malgré leurs promeſſes & leurs réſolutions, perſévérent opiniâtrément dans leur crime. Ainſi Dieu tira ſon peuple de l'Egypte avec une puiſſance ſouveraine, montrant par-là qu'il eſt le maître de toute la nature, & que tout céde à ſon bras tout-puiſſant.

Les Iſraëlites, après le paſſage de la mer Rouge, errerent pendant quarante ans dans le déſert; mais Dieu les y protégea d'une maniere particuliere. La manne tomba du ciel pour les nourrir: un rocher frappé par la verge de Moyſe leur fournit des eaux en abondance: une colomne de nuée les éclairoit durant la nuit, les mettoit à couvert de la chaleur durant le jour, & régloit leur marche: cinquante jours après leur ſortie de l'Egypte, Dieu leur apparut ſur la montagne de Sinaï; cette montagne parut toute en feu; ils entendirent des trompettes terribles; Dieu leur parla au milieu des tonnerres & des éclairs, & leur donna les dix com-

mandemens que nous appellons le Décalogue.

Qu'il eſt beau & conſolant de conſidérer la conduite pleine de majeſté & de puiſſance que Dieu fait paroître en délivrant ſon peuple de l'Egypte, & en le conſervant dans le déſert pour le faire arriver à la terre promiſe: le paſſage de l'Ange exterminateur qui l'épargne, pendant qu'il fait périr tous les premiers-nés de l'Egypte; la mer ouverte pour le ſouſtraire à la fureur de Pharaon, lui donner une entrée dans le déſert; Pharaon & ſon armée ſubmergés dans les eaux; la manne qui tombe du ciel réguliérement pour le nourrir; les eaux amères changées en eaux douces; l'eau ſortie du rocher pour le déſaltérer; ſes ennemis vaincus par Moyſe, qui prie les mains étendues en forme de croix; une loi donnée au milieu des éclairs & des tonnerres & dans l'appareil le plus effrayant; une alliance contractée avec Dieu même, & ſcellée par le ſang des victimes; une nuée miſtérieuſe qui l'éclaire pendant la nuit, & qui le met à couvert pendant le jour contre l'ardeur du ſoleil, & régle la marche du camp; la guériſon des morſures des ſerpens par l'aſpect du ſerpent d'airain! Que ce ſpectacle eſt grand! qu'il releve la puiſſance de Dieu, ſa bonté & ſa providence! Mais que les merveilles qu'il fait en faveur de ſes élus pour les ſanctifier ſur la terre, & les faire entrer dans le ſéjour de la gloire, ſurpaſſent celles qu'il a opérées en faveur des Iſraëlites!

Les élus ſont délivrés de la ſervitude du démon dans le Baptême, où tous leurs péchés ſont noyés: Dieu fait avec eux une ſainte alliance, alliance bien différente de la premiere; il grave ſa loi dans leur cœur, & il l'imprime dans leurs entrailles: il les nourrit & les engraiſſe du pain euchariſtique; il les déſaltére par les eaux ſalutaires de ſa grace, qui eſt le fruit de la mort de Jeſus-Chriſt, frappé à cauſe de nos péchés; il guérit les plaies de leurs ames en leur inſpirant une foi pleine de confiance en Jeſus-Chriſt attaché à la croix: c'eſt cette même foi en la croix de Jeſus-Chriſt, qui adoucit à leur égard les amertumes & les afflictions de cette vie, & qui leur fait remporter la victoire ſur le monde, ſur le péché & ſur l'enfer: enfin Dieu par la préſence continuelle de l'Eſprit ſaint,

qui vit au milieu d'eux, les met à couvert de l'ardeur de la concupiſcence, les éclaire au milieu des ténébres de ce monde aveugle, & dirige tous leurs pas & leurs entrepriſes, juſqu'à ce qu'ils entrent en poſſeſſion du bonheur éternel. O mon Dieu, que vous nous avez aimés! faites que nous comprenions l'excellence de nos prérogatives, & que nous vivions d'une maniere qui y réponde.

A peine la loi fut-elle donnée, qu'elle fut tranſgreſſée dans le point le plus capital par l'idolâtrie la plus honteuſe où les Iſraëlites tomberent. Pour bien comprendre la conduite de Dieu ſur ce peuple, en lui donnant ſa loi, & en faiſant alliance avec lui, il eſt à propos de ſe rappeller l'œconomie du plan de Dieu pour la délivrance des hommes. Dieu, dit S. Auguſtin, a fait paſſer le genre humain par différens états, que ce Saint Docteur appelle *avant la loi*, *ſous la loi*, *& ſous la grace.*

Le péché de nos premiers parens avoit cauſé dans l'homme deux plaies profondes, l'ignorance dans l'eſprit, la foibleſſe & la corruption dans le cœur : non-ſeulement l'homme étoit aveugle & corrompu ; mais il étoit encore aſſez préſomptueux pour ſe croire éclairé & fort pour le bien. Dieu, pour le guérir de la préſomption qu'il avoit de ſa ſcience, le laiſſa à ſes propres lumieres durant deux mille cinq cens ans, *ante legem* : & les excès de crimes & d'abominations où le genre humain ſe plongea durant ce tems, le convainquit du beſoin qu'il avoit d'être éclairé. Dieu lui donna donc ſa loi, *ſub lege* : mais cette loi, quoique juſte & ſainte, eſt devenue la force du péché ; parce qu'en aigriſſant la concupiſcence par ſes défenſes, elle a donné lieu à une plus grande abondance d'iniquité ; & les prévarications horribles & preſque continuelles où les Iſraëlites tomberent, firent bien-tôt comprendre que l'homme étoit encore plus malade dans le cœur que dans l'eſprit. Ainſi l'expérience qu'il a fait de ſa foibleſſe durant quinze cens ans, l'a humilié & porté à crier, du moins par ſon état, vers un Médecin tout-puiſſant, qui non-ſeulement l'inſtruiſît de ſes devoirs, mais qui lui donnât auſſi les forces néceſſaires pour les accomplir, *ſub gratiâ*. Ces réflexions ſont de S. Au-

Aug. lib. 2. de act. cum Fel. Manich. c. 21.

Thom. in Epiſt. ad Gal. c. 3. lect. 7.

guſtin & de S. Thomas ; & pour en comprendre la ſolidité, il ſuffit de faire une attention ſérieuſe à la conduite des hommes avant Jeſus-Chriſt.

Il eſt vrai que Dieu a toujours eu de fidéles ſerviteurs qui l'ont adoré en eſprit & en vérité ; mais il eſt certain auſſi que la vraie juſtice a été rare durant tout ce tems-là. Car quelle a été la conduite des hommes depuis Adam juſqu'à Moyſe ? Avant le déluge toute chair, dit l'Ecriture, avoit corrompu ſa voie, & l'eſprit de Dieu paroiſſoit s'être retiré de l'homme ; Dieu envoya même le déluge pour purifier la terre inondée de crimes. Depuis ce tems-là l'impiété alla toujours en croiſſant : que de crimes & d'abominations ne vit-on pas régner ? on adora juſqu'aux bêtes & aux reptiles : tout étoit Dieu, excepté le ſeul Dieu véritable.

Parmi ce peuple même que Dieu avoit ſéparé des autres nations pour le conſacrer à ſon ſervice, la vraie juſtice y étoit-elle bien commune ? ſon hiſtoire n'eſt qu'un enchaînement & une viciſſitude preſque continuelle de prévarications & de fauſſes pénitences : les écrits des Prophétes ſont remplis du détail des crimes de toute eſpéce que Dieu reproche à ce peuple.

Cependant Dieu irrité par la prévarication horrible où tomberent les Iſraëlites, en adorant le veau d'or, étoit prêt à les exterminer ; mais fléchi par les prieres de ſon ſerviteur Moyſe, il leur ſauva la vie, & les traita à peu près comme feroit un Prince qui condamneroit ſeulement aux galères, des criminels qui auroient mérité la mort : il les aſſujettit donc à cette multitude de cérémonies légales, obſervances qui paroiſſent tout-à-fait étrangères à la Religion, gênantes, accablantes par leur nombre & par les rigoureuſes peines dont ſont menacés tous ceux qui y manquent. Combien de différentes ſortes de ſacrifices & de cérémonies ! combien d'impuretés & de purifications légales ! combien de diſtinctions de viandes & de breuvages, d'animaux purs & impurs ! en un mot c'étoit un joug ſi accablant, que les Juifs, ſelon l'expreſſion de S. Pierre, n'ont pû le porter.

Act. 15. 10.

A la vérité les Juifs ont eu un Sacerdoce & un ſacrifice ; mais

mais ni l'un ni l'autre n'a pu conduire à la juſtice, comme S. Paul nous en aſſure. L'objet principal de la promeſſe faite à Abraham, étoit le Meſſie, & la juſtice qu'il devoit apporter; mais ni la loi morale, ni la loi cérémoniale, n'ont pu procurer un don ſi précieux : celle-ci n'a pû le faire, parce que la juſtice eſt l'affaire du cœur, & que ſes cérémonies ne vont pas juſques-là : la loi morale n'a pu non plus juſtifier, parce qu'elle ſe contente de preſcrire le devoir, ſans en donner l'amour ni l'accompliſſement. Ainſi en attendant l'exécution des promeſſes faites à Abraham, Dieu par un conſeil profond de ſa ſageſſe, a placé au milieu des peuples la poſtérité charnelle d'Abraham, pour expoſer à leurs yeux un tableau énigmatique de l'œuvre qu'il devoit opérer dans un autre peuple deſtiné à être l'héritier des promeſſes faites à ce Patriarche. En effet le peuple Juif, ſelon la doctrine de S. Paul, étoit tout figuratif du peuple Chrétien, dans ſon culte, ſon ſacerdoce, ſon temple, ſes victimes, ſes cérémonies, ſon gouvernement, ſes loix; dans ſon établiſſement, ſon accroiſſement; dans ſes combats, ſes victoires, ſes héros, & juſques dans ſes prévarications : car c'eſt des infidélités de ce peuple, & des châtimens dont elles étoient punies, ainſi que des bienfaits & de la protection de Dieu ſur lui, que l'Apôtre dit : *Toutes ces choſes leur arrivoient pour être autant de figures, & elles ſont écrites pour notre inſtruction.*

Hebr. 7. 18. 19. & 9. 9. & 10. 1.

1. Cor. 10. 6. 11.

PRIERE.

HELAS, Seigneur! le même reproche que le S. Précurſeur faiſoit autrefois aux Juifs, en leur diſant qu'il y en avoit un parmi eux qu'ils ne connoiſſoient pas, ne pourroit-on point nous le faire avec plus de raiſon? Oui, adorable Jeſus, vous êtes parmi nous; & cependant combien peu de Chrétiens vous connoiſſent, & vous rendent le culte qui vous eſt dû! Vous êtes parmi nous par votre préſence réelle ſur nos autels; qui s'empreſſe de vous y adorer & de vous y recevoir avec les ſentimens d'une foi vive, d'une humilité profonde, d'une charité ardente, & d'une pureté inviolable d'eſprit & de cœur? Vous êtes parmi nous par votre eſprit; qui

eſt fidéle à le reconnoître, à le reſpecter, & à l'invoquer comme il le doit? Vous êtes parmi nous dans votre Evangile; quel uſage en faiſons-nous? qui de nous le lit ou l'entend avec l'humilité, la ſimplicité & la fidélité qui lui ſont dûes? Vous êtes parmi nous dans la perſonne de vos Miniſtres; qui eſt attentif à vous y découvrir & à vous y honorer? Enfin vous êtes parmi nous dans la perſonne des pauvres; qui vous y reconnoît & vous y aſſiſte autant qu'il le doit? Donnez-nous, ô divin Sauveur, les yeux éclairés du cœur, afin que nous vous connoiſſions dans tout ce que vous nous êtes. Faites que nous comprenions de plus en plus le beſoin infini que nous avons de votre médiation auprès de Dieu; qu'il n'y a de ſalut que par vous, & qu'il n'y a point d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puiſſions être ſauvés; comment toute notre ſureté & notre unique reſſource, conſiſte à nous attacher à vous par une foi vive & une ferme confiance. Rien de plus propre que cette connoiſſance pour nous porter à ſoupirer après vous, & à hâter votre naiſſance dans nos cœurs par des deſirs enflammés; mais cette connoiſſance eſt le fruit & la recompenſe de l'humilité: c'eſt aux humbles & à ceux qui ſont petits à leurs propres yeux que vous vous manifeſtez, & que vous revelez vos miſtères, pendant que vous les cachez aux orgueilleux, & à ceux qui ſont pleins d'eux-mêmes. Imprimez, s'il vous plaît, dans nos cœurs les ſentimens d'une profonde humilité; afin qu'après vous avoir connu ici bas par les lumieres d'une foi vive, nous puiſſions vous voir à découvert dans le ſéjour de la gloire. Ainſi ſoit-il.

LE IV. DIMANCHE DE L'AVENT.

I. Epître aux Theſſaloniciens, Ch. 5. v. 14-23.

JE vous prie, mes Freres, reprenez ceux qui ſont déréglés; conſolez ceux qui ont l'eſprit abbatu; ſupportez les foibles; ſoyez patiens envers tous.

Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal ; mais ſoyez toujours prêts à faire du bien & à vos freres & à tout le monde. Soyez toujours dans la joie. Priez ſans ceſſe. Rendez graces à Dieu en toutes choſes ; car c'eſt là ce que Dieu veut que vous faſſiez tous en Jeſus-Chriſt. N'éteignez pas l'Eſprit. Ne mépriſez pas les prophéties. Éprouvez tout, & approuvez ce qui eſt bon. Abſtenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal. Que le Dieu de paix vous ſanctifie lui-même, & vous rende parfaits en tout, afin que tout ce qui eſt en vous, l'eſprit, l'ame & le corps ſe conſervent ſans tache pour l'avenement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 3. v. 1-6.

L'AN quinziéme de l'Empire de Tibere Céſar, Ponce Pilate étant Gouverneur de la Judée, Hérode Tetrarque de la Galilée, Philippe ſon frére de l'Iturée, & de la Province de Trachonite, & Liſanias d'Abilene, Anne & Caïphe étant Grands Prêtres; Dieu fit entendre ſa parole à Jean fils de Zacharie dans le déſert : & il vint dans tout le pays qui eſt aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémiſſion des péchés, ainſi qu'il eſt écrit au livre des paroles du Prophéte Iſaïe: *On entendra* dans le déſert la voix de celui qui crie: Préparez la voie du Seigneur, rendez droits & unis ſes ſentiers. Toute vallée ſera remplie ; toute montagne, & toute colline ſera abbaiſſée ; les chemins tortus deviendront droits, & les raboteux unis : & tout homme verra le Sauveur *envoyé* de Dieu.

INSTRUCTION.

LES *O* que l'Egliſe chante durant ces ſaints jours, nous font aſſez comprendre les deſirs enflammés avec leſquels nous devons ſoupirer après Jeſus-Chriſt. Ces Antiennes ainſi nommées, parce qu'elles commencent par *O*, ſont compoſées des endroits les plus touchans des divines Ecritures où il eſt parlé du Meſſie; & en nous révélant ſa grandeur ſuprême, & le beſoin infini que nous en avons, elles nous inſpirent une humble confiance en ce divin Sauveur, & un vif empreſſement de le recevoir dans nos cœurs: c'eſt une pieuſe pratique d'aſſiſter à ces prieres.

Le S. Précurſeur nous apprend dans l'Evangile de ce jour ce que nous devons faire pour préparer les voies à Jeſus-Chriſt: profitons de ſes ſalutaires avis. *Abaiſſons les hauteurs* de notre orgueil par les ſentimens d'une profonde humilité. Jeſus-Chriſt ne ſauve que ceux qui s'humilient devant lui par un vif ſentiment de leur miſére & de leur indignité. *Comblons les vallées*, en rempliſſant les vuides de notre cœur par une ferme confiance en la miſéricorde divine, par une charité ſi abondante, que nos œuvres ſoient trouvées pleines, & qu'il n'y ait aucun vuide dans notre vie. *Redreſſons les voies tortues*, en corrigeant dans notre conduite ce qu'il y a de contraire à la loi de Dieu, en rectifiant nos intentions, & en réformant dans notre propre cœur ce qui peut y déplaire aux yeux de la ſouveraine vérité. *Applaniſſons les chemins raboteux*, en ſupprimant les humeurs, les caprices, les aigreurs, les vivacités, les inégalités, les airs de vanité & de faſte. C'eſt par ces différentes préparations, que nous méritérons que J. C. prenne naiſſance dans nos ames au jour de la grande ſolemnité à laquelle nous touchons. Renouvellons-nous donc dans des ſentimens d'humilité, de foi, de confiance & d'amour envers Jeſus-Chriſt; attirons-le en nous par des prieres humbles & ferventes; occupons-nous ſouvent du beſoin que nous en avons. C'eſt pour vous inſtruire de plus en plus de ce beſoin, que nous acheverons aujourd'hui de vous expliquer l'état affreux du genre humain avant la venue de ce divin Sauveur.

Digitized by Google

Les Iſraëlites, après avoir paſſé quarante ans dans le déſert, furent enfin introduits dans la terre promiſe. Moyſe leur Légiſlateur les conduiſit juſqu'à l'entrée : ce fut Joſué qui les en mit en poſſeſſion. Moyſe avec la loi & ſes cérémonies ne pouvoit introduire les hommes dans le ciel figuré par la terre promiſe ; ce privilége étoit réſervé au véritable Joſué, qui par la vertu de ſon ſang nous en ouvre l'entrée. La terre ſainte fut partagée entre les douze Tribus, ſous la conduite de Joſué : à celui-ci ſuccéderent les Juges qui conduiſirent le peuple de Dieu. Ce peuple ingrat, bien-tôt après ſon entrée dans la terre promiſe, oublia Dieu ; & s'alliant contre ſon ordre avec les nations infidéles, il ne tarda guères à imiter leurs crimes & leur idolâtrie. Pour le punir, Dieu le livra entre les mains de ſes ennemis : & quand ils rentrerent en eux-mêmes, & qu'ils crierent vers le Seigneur, il leur ſuſcita des Libérateurs, qui furent pour la plûpart ceux qui les gouvernerent ſous le nom de Juges. Mais ce peuple dur & rébelle continua toujours d'offenſer Dieu : malgré les différens fleaux que Dieu employa pour les rappeller à lui, on ne voit nulle part un retour ſincére, ni une vraie converſion : toutes ſes réſolutions & ſes promeſſes s'évanouiſſoient en peu de tems, & il revenoit à ſes premiers déſordres. Hélas ! n'eſt-ce pas une peinture trop reſſemblante d'une multitude de Chrétiens dont toute la vie ſe paſſe dans une viciſſitude continuelle de crimes & de retours ſimulés, de fauſſes pénitences & de rechutes, parce que leur cœur n'eſt jamais ſincérement converti ; & qu'avec les dehors du Chriſtianiſme, ils portent toujours au dedans d'eux-mêmes un cœur juif, un cœur impénitent ?

Après que les Iſraëlites eurent été long-tems ſous les Juges, ils voulurent avoir des Rois. Le premier fut Saül ; mais il fut bien-tôt reprouvé pour ſes crimes. David lui ſuccéda ; c'étoit un Prince ſelon le cœur de Dieu : la Royauté fut établie dans ſa famille ; Dieu lui promit que le Meſſie ſortiroit de lui ; auſſi David étoit-il de la Tribu de Juda, dont le Meſſie devoit naître ſelon l'oracle de Jacob. David chante dans preſque tous ſes Pſeaumes les merveilles du Sauveur qui devoit venir ; & dans pluſieurs il ſemble que ce ſoit plutôt le

récit de ce qui s'eſt paſſé, qu'une prédiction de ce qui devoit arriver : rien n'eſt plus touchant ni plus inſtructif que ces divins cantiques qui ſeront à jamais les délices des ames fidéles. Ce ſaint Prophéte a été une figure très-expreſſe du Meſſie dans ſes humiliations & dans ſes ſouffrances, dans ſon élevation & dans ſa gloire, dans ſes combats & dans ſes victoires.

Salomon ſon fils & ſon ſucceſſeur, attira l'admiration de tous les peuples par l'éclat de ſes richeſſes, de ſa magnificence & de ſa haute ſageſſe, par le bonheur & la paix qui ſe firent remarquer ſous ſon regne ; c'étoit l'image de la gloire du ciel. Dans les combats de David, on voit les travaux par leſquels il faut la mériter ; & dans le regne de Salomon, on voit combien la joüiſſance en eſt paiſible. Le fameux Temple qu'il fit bâtir à Jeruſalem, fut auſſi la figure de l'édifice ſpirituel que Jeſus-Chriſt eſt venu conſtruire pour l'éternité. J. C. en eſt l'Architecte & la pierre angulaire ; les Apôtres en ſont les fondemens, & les fidéles les pierres ſpirituelles : elles ſont ici bas taillées & polies ſous les coups de l'affliction & de la tribulation, pour entrer un jour dans la conſtruction de ce ſaint Temple, dont la dédicace ſe célébrera pendant toute l'éternité. Mais que Salomon par ſa déplorable chute eſt un exemple terrible du danger des richeſſes, des grandeurs, & même des grandes connoiſſances, quand celles-ci ne ſont point accompagnées d'une profonde humilité !

Salomon ayant attiré ſur lui & ſur ſon peuple la vengeance divine, ſon Royaume fut diviſé ſous Roboam ſon fils & ſon ſucceſſeur. De douze Tribus, dix ſe ſéparerent du Temple, & de la famille de David, à qui Dieu avoit donné la Royauté ; Jéroboam fut le chef des rébelles : image ſenſible des Schiſmatiques & de leurs chefs qui ſe ſéparent de l'Egliſe. Que le ſchiſme eſt à craindre ! jugeons-en par les maux qui arriverent au Royaume d'Iſraël. Ceux qui demeurerent fidéles, s'attacherent à la Tribu de Juda : ainſi il ſe forma parmi les Iſraëlites deux Royaumes, celui de Juda & celui d'Iſraël ou d'Ephraïm ; ils eurent chacun leurs Rois. Les Rois d'Iſraël, au nombre de dix-neuf, imiterent les impiétés de Jéroboam ; & en punition de leurs crimes & de ceux du peuple, & ſur-

tout à cauſe de l'abus qu'ils avoient fait des remontrances des Prophétes que Dieu leur ſuſcita, les dix Tribus furent emmenées en captivité chez les Aſſyriens deux cens cinquante ans après le ſchiſme. Le Royaume de Juda ſubſiſta environ cent trente ans, depuis la deſtruction de celui d'Iſraël : les Rois de Juda, à l'exception de Joſaphat, d'Ezechias, de Joſias, & de quelques autres, ſe livrant à toutes ſortes de crimes & d'idolâtrie, allumérent la colere de Dieu ſur eux-mêmes & ſur le peuple, qui fut emmené captif à Babylone par Nabuchodonoſor ; Jeruſalem fut priſe, & le Temple brûlé.

Mais Dieu ſe ſouvenant de ſes anciennes miſéricordes, après ſoixante & dix ans de captivité, ſelon la prophétie de Jeremie, ramena ſon peuple captif dans la terre de ſes peres. Jeruſalem fut réparée, & le Temple rebâti ſur ſes ruines. Cyrus Roi des Perſes fut l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour rendre la liberté à ſon peuple, comme Iſaïe l'avoit prédit environ deux cens ans auparavant. Que l'évenement de cette captivité & de cette délivrance eſt digne d'attention, puiſque preſque tous les Prophétes en ont fait mention ! On y voit aiſément une vive image de cette dure captivité du démon, ſous laquelle le genre humain gémiſſoit depuis le péché, & dont Jeſus-Chriſt, figuré par Cyrus, eſt venu le délivrer, en rompant les liens de ſes paſſions, pour le faire joüir de la liberté des enfans de Dieu.

Les Juifs eurent de terribles oppoſitions à eſſuyer pour rebâtir le Temple & relever les murailles de Jeruſalem. On ne manbue pas d'oppoſitions ni d'obſtacles quand il s'agit d'élever le Temple de Dieu au dedans de ſoi-même, ou de renouveller le culte de Dieu & la piété ſolide parmi les fidéles. Les travaux des Juifs ayant été interrompus, le Temple ne fut achevé que ſous le regne de Darius fils d'Hiſtaſpe : & ce ne fut que ſous Artaxerxes à la longue main, qu'ils reprirent & acheverent le rétabliſſement des murailles de la ville ; Eſdras & Néhémie y eurent beaucoup de part. Les Juifs depuis leur retour de Babylone n'eurent plus que de l'horreur pour les idoles ; mais ils ne furent pas moins livrés à toutes leurs paſſions, comme il paroît par les

reproches des Prophétes Aggée & Malachie. Bien-tôt ils s'allierent avec les nations étrangeres contre la défenſe de Dieu ſi ſouvent réitérée ; l'obſervation du ſabbat étoit négligée ; l'uſure, ſi expreſſément défendue par la loi, devint un vice commun : on vit encore parmi eux des vices plus crians, l'avarice ſcandaleuſe des Prêtres, l'oppreſſion de la veuve, de l'orphelin & des étrangers ; les parjures, les adultères, les empoiſonnemens. Quelle dureté de cœur, que celle que ni les promeſſes, ni les menaces, ni les châtimens, ni les faveurs, ne peuvent amollir !

Après que la Judée eut joüi durant trois cens ans d'une paix profonde, Dieu pour punir les péchés des Juifs, ſuſcita contre eux les Rois de Syrie. Le plus cruel fut Antiochus Epiphanes qui entreprit d'abolir la vraie Religion. Pluſieurs Juifs, entre autres les ſept freres Maccabées, avec leur mere, ſouffrirent les plus horribles tourmens & la mort, plutôt que de tranſgreſſer la Loi de Dieu dans les moindres choſes. Leur exemple, auſſi bien que celui des Prophétes & d'autres ſerviteurs de Dieu, nous apprend que Dieu réſerve à la vertu d'autres récompenſes que celles que la lettre de la loi promettoit. Mais en même tems comme les Juifs devoient être parmi toutes les nations une preuve ſenſible de la providence de Dieu, de ſa juſtice, de ſa bonté & de ſa puiſſance ; les bienfaits ſuccéderent aux châtimens. Il récompenſa leur attachement à ſon culte par pluſieurs victoires miraculeuſes ſous la conduite de Juda Maccabée & de ſes freres. Antiochus leur ennemi fut frappé d'une maniere funeſte, & périt dans l'impénitence malgré ſes promeſſes & ſes belles réſolutions. Tôt ou tard la punition tombe ſur ceux qui déclarent la guerre à Dieu. Les Juifs, après avoir été gouvernés pluſieurs années par des Princes de leur nation, devinrent tributaires des Romains, & furent aſſujettis à la domination d'Hérode étranger.

Ce fut particuliérement depuis le ſchiſme des dix Tribus, que Dieu envoya plus de Prophétes pour conſoler ſes ſerviteurs, & pour ramener les rebelles & les pécheurs, ſur-tout dans le Royaume d'Iſraël, où leur miniſtère étoit plus néceſſaire & le beſoin plus grand. On appelle Prophétes ceux

que

que Dieu inſpiroit en les rempliſſant de ſon eſprit pour découvrir les choſes cachées & à venir, & déclarer ſa volonté par leur bouche : tels avoient été Moyſe, Samuel, David, Salomon. Mais on nomma auſſi Prophétes ceux qui ſe ſéparoient des autres par leur vie retirée, & qui étoient remarquables par leur pénitence, leurs jeûnes fréquens, leurs habits de ſacs & de peaux, leur application à la priere, la méditation de la loi de Dieu & l'inſtruction du peuple. Dieu ſe communiquoit à eux d'une façon particuliere ; & le zéle qu'il leur inſpiroit n'éclatoit jamais avec tant de force que dans les tems de déſordre, où il ſembloit que l'idolâtrie alloit abolir le culte de Dieu. Dans ces tems malheureux les Prophétes faiſoient retentir de vive voix & par écrit, les menaces de Dieu, & le témoignage qu'ils rendoient à la vérité : ceux du peuple qui demeuroient fidéles à Dieu, s'uniſſoient à eux ; c'étoient les Prophétes qui encourageoient les gens de bien à demeurer fermes dans l'alliance. Ils parloient de la part de Dieu aux Grands & aux Princes de la terre avec liberté & avec un courage intrépide, s'expoſant à toutes ſortes de mauvais traitemens pour remplir leur miniſtère. Ces ſaints hommes ne prédiſoient pas ſeulement Jeſus-Chriſt ; mais ils le figuroient, & repréſentoient ſes miſtères, & ſur-tout celui de la croix : preſque tous ont été perſécutés pour la juſtice, & ont figuré dans leurs ſouffrances l'innocence & la vérité perſécutées en Jeſus-Chriſt. Le ſujet ordinaire de leurs prophéties étoit ce qui concernoit l'état du peuple Juif & celui des peuples voiſins : mais leur grand objet, c'eſt le Meſſie & tout ce qui y a rapport ; tous l'ont eu en vûe ; tous l'ont montré diſtinctement, ou ſous le voile de certains événemens figuratifs. Ils ont prédit toutes les particularités remarquables de ſa naiſſance, de ſa vie, de ſes humiliations, de ſes ſouffrances, de ſa mort, de ſa réſurrection, de ſon aſcenſion dans le ciel, de ſa puiſſance & de ſon regne éternel : ils ont dit que ce Meſſie fils de David ſeroit l'eſpérance des Gentils, qui ſe convertiroient, & qui prendroient la place des Juifs rébelles & endurcis. L'accompliſſement de toutes ces Prophéties eſt un puiſſant motif de conſolation pour nous, & en même tems une preuve déciſive

de la vérité & de la ſainteté de la Religion Chrétienne. Que l'on produiſe hors du Chriſtianiſme quelque homme de ceux qui ſe ſont dits envoyés de Dieu, qui juſtifie ſa miſſion par une ſeule prophétie, qui faſſe voir que ſon œuvre eſt liée avec les œuvres que Dieu a faites dans les ſiécles précédens. Jeſus-Chriſt a prouvé ſa miſſion non-ſeulement par les miracles, ce que perſonne de ceux qui ſont venus après lui n'a pû faire: il l'a prouvée encore par l'accompliſſement des oracles divins qui ont annoncé ſes miſtères, & juſqu'au tems où il devoit paroître. La Religion qu'il a établie remonte juſqu'à la naiſſance du monde; elle a une liaiſon intime avec la loi & les prophéties, dont elle eſt la fin & l'accompliſſement: elle remplit tous les ſiécles précédens par une ſuite qui ne peut lui être conteſtée. Les Patriarches, Moyſe, les Prophétes aboutiſſent à Jeſus-Chriſt, qui eſt la fin de tout.

Cependant il s'éleva parmi les Juifs deux ſectes qui anéantiſſoient la Religion. Celle des Sadducéens, qui ne croyoient ni les Anges ni les démons, qui nioient l'immortalité de l'ame & la réſurrection des corps, & qui faiſoient Dieu même corporel. Plût à Dieu que nous n'euſſions pas la douleur de voir parmi nous de pareils hommes! L'autre ſecte eſt celle des Phariſiens; ceux-ci croyoient toutes ces vérités, & faiſoient profeſſion d'être exacts obſervateurs de la Loi de Dieu & des traditions; mais c'étoient de vrais hipocrites qui réduiſoient toute la piété à des pratiques extérieures, & corrompoient la Loi de Dieu par de fauſſes interprétations. Prions Dieu de ne pas permettre que nous tombions jamais entre les mains de guides ſi dangereux. Les Juifs n'adoroient plus alors les idoles; mais ils étoient pleins d'orgueil, d'avarice, d'envie, d'amour d'eux-mêmes & de leur nation: ils n'avoient que du mépris pour tous les autres peuples: ils mettoient leur confiance dans la qualité d'enfans d'Abraham & dans les exercices extérieurs de la Religion. Ils attendoient un Meſſie; mais ils n'attendoient de lui que des biens terreſtres, comptant qu'il les rendroit le peuple le plus puiſſant du monde. Ils ne s'appuyoient que ſur eux-mêmes & ſur leurs propres forces pour la pratique de la vertu & des bonnes œuvres com-

mandées par la loi. En un mot ils étoient ou prévaricateurs déclarés de la Loi de Dieu, ou obſervateurs hipocrites ; les uns la tranſgreſſoient ouvertement, & les autres l'obſervoient par d'autres motifs que par celui de l'amour de Dieu.

Tels étoient les Juifs à la venue du Meſſie, à l'exception d'un petit nombre, comme la Ste Vierge, Zacharie, Elizabeth, S. Joſeph, le vieillard Simeon, Anne la Prophéteſſe & quelques autres, qui animés de l'eſprit des ſaints Patriarches & des Prophétes ſoupiroïent après un Meſſie vraîment proportionné à nos beſoins, & terminoient cette chaîne de Juſtes qui dura depuis Adam juſqu'à Jeſus-Chriſt. Tous ces Juſtes, quoique nés avant Jeſus-Chriſt, étoient membres de l'Égliſe Chrétienne, qui étant un corps animé du S. Eſprit, & dont Jeſus-Chriſt eſt le chef, renferme dans ſon ſein tous ceux qui avant l'Incarnation ont été animés de l'eſprit de charité, comme tous les Saints qui n'ont paru que depuis l'accompliſſement des miſtères de Jeſus-Chriſt ſur la terre.

Si nous enviſageons les autres peuples du monde, nous n'y voyons qu'égaremens, que déſordres, qu'abominations qui montent par dégrés juſqu'à leur comble : toutes les nations dans l'idolâtrie & dans des ſuperſtitions également extravagantes & criminelles. Non-ſeulement les crimes n'étoient pas bannis de leurs fauſſes religions ; mais ils en faiſoient partie, & étoient autoriſés par les plus grands eſprits. Il eſt vrai qu'il y eut, ſur-tout dans la Grece, des Philoſophes qui ſe mêloient de donner des leçons de vertu, & qui avoient des idées plus claires de la Divinité ; mais c'étoient de vrais charlatans, qui promettoient des remédes ſpécifiques, pendant qu'ils étoient eux-mêmes plus malades que les autres : ils n'avoient eux-mêmes, & ne donnoient aux autres qu'un maſque de vertu. Ce fut en punition de leur orgueil, & de l'abus qu'ils faiſoient de la connoiſſance qu'ils avoient de la Divinité par le ſpectacle de la nature, qu'ils tomberent dans des crimes & des déſordres qui font horreur à la nature. Ainſi *les Juifs & les Gentils*, dit S. Paul, *ſont convaincus d'être tous dans le péché, ſelon qu'il eſt écrit : Il n'y a pas de juſte, il n'y en a pas un ſeul.* Rom. 3. 7.

PRIERE.

O DIVIN Sauveur, ni la lumiere naturelle, ni la Loi écrite, ni Moyſe, ni les Prophétes, ni les menaces, ni les promeſſes, ni les bienfaits, ni les châtimens, n'ont pû procurer aux hommes le don précieux de la juſtice ; c'eſt de vous ſeul qu'ils l'attendent : hâtez-vous donc de venir. L'iniquité eſt montée à ſon comble : que votre préſence eſt néceſſaire pour remédier aux maux dont le genre humain eſt inondé ! Qu'eſt-il à vos yeux, ſinon un grand malade ? Depuis la plante des pieds juſqu'au haut de la tête, il n'y a pas en lui une partie ſaine ; ce n'eſt que contuſion, que plaie enflammée qui n'a point été bandée, à laquelle on n'a point appliqué de véritable reméde, & qu'on n'a point adoucie avec de l'huile. Toute la terre eſt une priſon affreuſe, où les hommes gémiſſent accablés des chaînes de leurs paſſions, & enſevelis dans de profondes ténébres. C'eſt un champ tout couvert d'os ſecs & arides : il eſt réſervé à vous ſeul de leur donner la vie par votre eſprit vivifiant. Mais ce que le genre humain étoit avant votre arrivée au monde, les pécheurs le ſont à vos yeux lorſqu'ils ſont privés de votre grace. Il ne s'agit plus préſentement de vous recevoir d'une maniere viſible, mais de vous préparer une demeure dans nos cœurs ; c'eſt à quoi votre divin Précurſeur nous exhorte. Daignez, Seigneur, unir votre voix à la ſienne, & faites-nous embraſſer la pénitence qu'il nous recommande. Vous voulez venir en nous ; vous nous ordonnez de vous préparer la voie ; mais comment la préparerons-nous, Seigneur, ſans le ſecours de votre grace ? Donnez-nous donc l'humilité, qui doit abaiſſer les montagnes de nôtre orgueil. Donnez-nous la confiance & la charité, qui doivent remplir le vuide de nos cœurs, & les élever juſqu'à vous. Faites-nous ſuivre la régle ſainte de votre Evangile, en redreſſant ſur elle notre conduite. Détruiſez en nous toute humeur, toute inégalité, toute inconſtance. C'eſt-à-dire, Seigneur, afin que nous puiſſions vous recevoir, venez vous-même vous préparer une demeure en nous. Que votre grace nous prévienne pour purifier notre ame de tout ce qui vous

Iſa. 1. 6.

déplaît & qu'elle nous ſuive, pour conſerver la pureté qu'elle nous aura rendue ; afin qu'après vous avoir ſervi ici bas dans une juſtice véritable, nous puiſſions vous poſſéder dans l'éternité bienheureuſe. Ainſi ſoit-il.

LE DIMANCHE DANS L'OCT. DE NOEL.

Epître de Saint Paul aux Gal. Ch. 4. v. 1-7.

TANT que le *fils* héritier *du pere* eſt encore enfant, il n'eſt point différent du ſerviteur, quoiqu'il ſoit le maître de tout; mais il eſt ſous la puiſſance des tuteurs & des curateurs juſqu'au tems marqué par ſon pere. Ainſi lorſque nous étions encore enfans, nous étions aſſujettis *aux cérémonies de la loi, comme* aux premieres & plus groſſieres inſtructions que Dieu a données au monde. Mais lorſque les tems ont été accomplis, Dieu a envoyé ſon Fils formé d'une femme, & aſſujetti à la loi, pour racheter ceux qui étoient ſous la loi, & pour nous rendre enfans adoptifs. Et parce que vous êtes enfans, Dieu a répandu dans vos cœurs l'eſprit de ſon Fils, qui crie: Mon Pere, mon Pere. *Aucun de vous* n'eſt donc plus ſerviteur, mais enfant. Et s'il eſt enfant, il eſt auſſi héritier de Dieu par Jeſus-Chriſt.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 2. v. 33-40.

LE pere & la mere de Jeſus étoient dans l'admiration des choſes que l'on diſoit de lui. Et Simon les bénit, & dit à Marie ſa mere : Cet enfant que vous voyez, eſt pour la ruine & pour la.

réſurrection de pluſieurs dans Iſraël, & pour être en butte à la contradiction des hommes; *juſques-là que* votre ame même ſera percée *comme* par une épée, afin que les penſées de pluſieurs *qui étoient cachées* dans le fond de leur cœur, ſoient découvertes. Il y avoit auſſi une Prophéteſſe nommée Anne, fille de Phanuel de la tribu d'Aſer, qui étoit déja fort avancée en âge, n'ayant vêcu que ſept ans avec ſon mari depuis qu'elle l'avoit épouſé étant vierge. Elle étoit alors veuve âgée de quatre-vingt-quatre ans, & elle demeuroit ſans ceſſe dans le temple, ſervant Dieu jour & nuit dans les jeûnes & dans les prieres. Etant donc ſurvenue en ce même inſtant, elle ſe mit auſſi à loüer le Seigneur, & à parler de lui à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Iſraël.

INSTRUCTION.

PUISQUE Jeſus-Chriſt doit être ou notre *réſurrection*, ſi nous nous attachons à lui par une foi vive & une ferme confiance, ou notre *ruine*, ſi nous ne profitons pas des graces qu'il nous a méritées par ſa mort; rien n'eſt plus important, mes chers Freres, que de le bien connoître & d'approfondir le grand & incompréhenſible miſtère d'un Dieu fait homme, & les richeſſes immenſes de lumieres & de graces qui y ſont renfermées. Mais c'eſt par le cœur que l'on eſt conduit à cette connoiſſance; l'eſprit n'y comprendra preſque rien, ſi le cœur ne l'y applique & ne l'y attache. Jeſus-Chriſt eſt la fin & la ſource de toutes les vérités; & ſelon S. Auguſtin, on n'entre dans la vérité que par la charité. Or de toutes les connoiſſances auxquelles l'homme peut s'appliquer, celle de Jeſus-Chriſt eſt 1°. la plus ſublime, 2°. la plus néceſſaire, 3°. la plus ſalutaire, 4°. la plus conſolante, 5°. la plus à la portée de tout le monde.

Elle eſt 1°. *la plus ſublime* & la plus noble, puiſqu'elle a pour objet un Dieu Sauveur & réparateur ; c'eſt la ſcience des ſciences, la ſcience par excellence. S. Paul regarde toutes les autres ſciences & les autres avantages comme de la boue & comme du fumier, au prix de la ſublime connoiſſance de Jeſus-Chriſt ; il fait même profeſſion de ne ſçavoir autre choſe que Jeſus-Chriſt crucifié. *Phil.* 3. 8. 1. *Cor.* 2. 2.

Elle eſt 2°. *la plus néceſſaire*, puiſque la vie éternelle conſiſte à connoître Dieu, & Jeſus-Chriſt qu'il a envoyé. S. Pierre nous apprend qu'il n'y a de ſalut qu'en Jeſus-Chriſt, & qu'il n'y a point d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous puiſſions être ſauvés. Jeſus-Chriſt eſt *la voie*, ſans laquelle nous ne ſommes qu'égarement ; *la vérité*, ſans laquelle nous ne ſommes que ténébres ; *la vie*, ſans laquelle nous ne ſommes que corruption & que mort. Nul bien ſolide que par ſa grace, & nulle grace que par ſes mérites : tout eſt de lui, en lui & par lui. Avant ſa venue, Jeſus-Chriſt étoit l'objet unique des deſirs & de l'eſpérance des Juſtes ; dans l'éternité il ſera l'objet de l'admiration & des délices des Saints ; il doit être maintenant l'objet de l'occupation & de l'étude de ſes ſerviteurs. *Joan.* 17. 3. *Act.* 4. 12. *Joan.* 14. 6.

3°. La connoiſſance de Jeſus-Chriſt eſt *la plus ſalutaire*, parce qu'elle remédie à tous nos maux, & devient pour nous une ſource intariſſable de graces & de bénédictions. La connoiſſance de Dieu ſans celle de nos miſeres produit l'orgueil ; la connoiſſance de Dieu & de nos miſeres conduit au déſeſpoir ; mais la connoiſſance de Jeſus-Chriſt nous délivre & de l'orgueil & du déſeſpoir, & opére notre ſalut, parce que nous y trouvons Dieu, notre miſere, & la voie unique pour ſortir de notre miſere & nous rapprocher de Dieu. Cette connoiſſance nous apprend combien l'homme étoit corrompu, puiſque, pour ſa guériſon, il n'a fallu rien moins que l'anéantiſſement d'un Dieu : ainſi elle abaiſſe & humilie l'homme, mais ſans le décourager, parce qu'outre qu'elle lui fait ſentir combien il eſt grand aux yeux de Dieu, puiſque Dieu ſacrifie ſon propre fils pour le réparer ; elle lui montre un médiateur tout-puiſſant, par lequel il peut s'approcher de Dieu, &

qui en ſatisfaiſant à la juſtice divine pour ſes péchés, lui a mérité toutes les graces dont il a beſoin.

4°. Cette connoiſſance eſt *la plus conſolante*, parce qu'en relevant nos eſpérances par la vue des avantages qu'elle nous procure, elle porte la paix & la conſolation dans le fond du cœur. Auſſi le livre qui contient la vie de Jeſus-Chriſt, & qui nous apprend particuliérement à le connoître, eſt appellé *Evangile*, c'eſt-à-dire, bonne nouvelle, parce que ce livre annonce aux hommes leur réconciliation avec Dieu. C'eſt cette connoiſſance qui a ravi de joie Abraham. Jeſus-Chriſt parlant à ſes Apôtres, leur diſoit : *Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ; car je vous déclare que beaucoup de Prophétes & de Rois ont ſouhaité de voir ce que vous voyez, & ne l'ont point vû ; & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont pas entendu.* Quel ſujet de joie & de conſolation pour de malheureux criminels, jettés dans un noir cachot, & chargés de chaînes ; d'apprendre qu'il leur eſt donné un Libérateur tout-puiſſant pour les mettre en liberté ; pour des malades accablés de maux & d'infirmités, qu'ils ont un medecin à qui nulle maladie n'eſt incurable ; pour de pauvres miſérables, plongés dans l'amertume & dans une indigence extrême, qu'ils ont un Prince puiſſamment riche, prêt à les combler de biens! Mais que toutes ces comparaiſons ſont foibles & imparfaites !

Joan. 8. 56. *Luc.* 10. 23. 24.

5°. Enfin la connoiſſance de J. C. eſt de toutes les ſciences celle qui eſt le plus *à la portée de tout le monde* : tous ne ſont pas capables de ſciences relevées ; mais il n'y a perſonne qui ne puiſſe avoir la connoiſſance de Jeſus-Chriſt, parce que cette connoiſſance conſiſte principalement dans une humble ſoumiſſion d'eſprit & de cœur aux miſtères & à la doctrine de Jeſus-Chriſt. Les miſtères que l'Egliſe nous propoſe à croire, ſont en petit nombre ; & il n'y a perſonne qui ne puiſſe & ne doive ſçavoir les principales actions de la vie de J. C. ſes ſouffrances, ſes diſpoſitions. Les maximes de l'Evangile ſont à la portée de tout le monde : c'eſt aux pauvres, & aux ſimples que Jeſus-Chriſt les a enſeignées. D'ailleurs c'eſt particulierement par l'amour que l'on entre dans la connoiſſance de

de Jeſus-Chriſt, comme nous venons de le dire : or il n'y a perſonne qui ne ſoit capable d'amour. Mais ce qui doit ſe trouver dans tous les Chrétiens, ſavans ou ignorans, c'eſt un deſir ſincére de croître de plus en plus dans la grace & la connoiſſance de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſelon le précepte de S. Pierre, par une attention religieuſe à profiter de tous les ſecours que la Religion nous fournit, pour faire chaque jour dans cette connoiſſance de nouveaux progrès. Ces ſecours ſont les inſtructions qui ſe font dans l'Egliſe, la lecture des Livres ſaints & ſur-tout du Nouveau Teſtament, & des autres livres de piété les plus remplis de l'eſprit de Jeſus-Chriſt : enfin la célébration des miſtères que l'Egliſe nous remet devant les yeux, & qui demandent de nous une ſérieuſe application. Nul Chrétien ne peut donc être excuſable, s'il ignore Jeſus-Chriſt. Cependant combien n'eſt-il pas déplorable de voir qu'une ſcience ſi eſſentielle & ſi ſalutaire, ſoit ſi rare ! Combien de Chrétiens à qui Jeſus-Chriſt pourroit dire comme autrefois à la Samaritaine : *Ah, ſi vous connoiſſiez le don de Dieu !*

2. *Petr.* 3. 13.

Joan. 4. 10.

Qu'eſt-ce donc que Jeſus-Chriſt ? c'eſt le Fils de Dieu fait homme pour nous ; c'eſt la ſeconde perſonne de la ſainte Trinité, le Verbe de Dieu, qui s'eſt uni à notre nature dans le ſein de Marie, & qui par cette union qu'on appelle hipoſtatique ou perſonnelle, eſt devenu vrai homme ſans ceſſer d'être vrai Dieu. Ce Dieu fait homme s'appelle *Jeſus*, c'eſt-à-dire, Sauveur, parce qu'il eſt venu ſauver les hommes ; *Chriſt*, c'eſt-à-dire, oint ou ſacré, parce que l'onction divine l'a rendu le ſouverain Roi & le ſouverain Prêtre. Il y a en Jeſus-Chriſt deux natures, la nature divine & la nature humaine, qui ſont unies ſans être confondues ; mais il n'y a qu'une perſonne, qui eſt la perſonne du Fils de Dieu : ce qui peut être expliqué par la comparaiſon de l'ame & du corps, qui ſont joints enſemble, en ſorte que leur union ne fait qu'un ſeul homme ; d'où il ſuit qu'on peut attribuer à Dieu en Jeſus-Chriſt ce qui convient à l'homme, & à l'homme ce qui convient à Dieu, parce que la même perſonne eſt Dieu & homme.

Jeſus-Chriſt eſt donc conſubſtantiel à Dieu ſon Pere, Dieu

de Dieu, lumiere de lumiere, la ſplendeur de ſa gloire, & le
Hebr. 1. 3. caractère de ſa ſubſtance: il eſt l'*Alpha* & l'*Omega*, le principe
Apoc. 1. 8. & la fin de toutes choſes. En J. C. eſt tout notre bonheur, notre vertu, notre lumiere, notre vie & notre eſpérance; & hors de lui il n'y a que vices, miſeres, ténébres & déſeſpoir. Jeſus-Chriſt eſt le grand objet de la Religion; c'eſt le centre où tout aboutit: c'eſt Jeſus-Chriſt qui eſt le vrai Dieu des hommes, c'eſt-à-dire, des miſérables & des pécheurs: lui ſeul ſuffit à tout, & rend raiſon de tout. Il eſt tout dans la nature, dans la loi, dans la grace & dans la gloire: tout dans la nature, qui tient de lui ſon être & ſa maniere d'être, parce qu'il en eſt le principe & le modéle: tout dans la loi, qui le promet, le montre & le figure dans tout ſon culte: tout dans la grace, dont il eſt l'auteur, le canal, & le diſtributeur, & qui ne s'obtient que par ſes mérites: tout dans la gloire, dont il eſt la lumiere, la félicité & le principal ornement comme chef des élus, comme le premier-né d'entre les morts. Ainſi qui ne connoît pas Jeſus-Chriſt, ne connoît rien ou preſque rien dans l'ordre du monde, dans la Religion, dans ſoi-même, dans le paſſé & dans l'avenir. Notre unique bonheur conſiſte à lui être attachés par le cœur; notre ſageſſe à le connoître, notre grandeur à le ſervir, notre ſureté à dépendre entiérement de lui, notre unique reſſource à recourir vers lui. Ah! que Jeſus-Chriſt eſt grand, & digne de tous nos reſpects & de tous nos hommages! Qui n'ambitionnera le bonheur de le connoître? Pour vous faire entrer de plus en plus dans cette ſalutaire & ſublime connoiſſance, il eſt à propos de vous expliquer quelques-unes des qualités que ce Dieu fait homme a bien voulu prendre à notre égard, & les devoirs que ces différentes qualités exigent de nous. Conſidérons-le aujourd'hui comme Victime, comme Prêtre, & comme Sauveur.

1°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Victime*. On appelle victime un être vivant & animé, qu'on offre en ſacrifice à Dieu, & qu'on détruit pour rendre hommage à ſa ſouveraine majeſté.

Le péché nous avoit rendus les victimes de la juſtice de Dieu: car le pécheur n'a aucun droit à la vie, & il mérite que

Dieu l'immole ſur le champ à ſa colere, en le frappant de mort, & en le condamnant aux flammes éternelles. Mais un tel ſacrifice, qui n'eſt du côté du pécheur qu'un ſupplice forcé, ne peut reſtituer à Dieu l'honneur que le péché lui a ravi, ni réconcilier l'homme avec lui. Il n'y a que l'immolation & l'oblation volontaire d'une victime pure & ſans tache, qui puiſſe honorer Dieu, & ſatisfaire à ſa juſtice.

Le Verbe fait chair eſt cette victime, ſeule digne de Dieu; c'eſt pourquoi S. Jean Baptiſte l'appelle *l'Agneau de Dieu*. Il a été immolé ſur la croix, *s'offrant* à Dieu *comme une oblation & une victime d'agréable odeur*, pour nous laver par ſon ſang des ſouillures de nos péchés; afin qu'étant purifiés & intimement unis à lui par la participation de ſon eſprit, nous devinſſions avec lui une même victime, agréable à Dieu, & digne de lui être offerte; & il continue d'être immolé d'une maniere ineffable ſur l'autel, pour nous appliquer juſqu'à la fin des ſiécles le fruit de ſon immolation ſanglante ſur la croix. *Eph.* 5. 2.

Notre devoir eſt de préſenter continuellement à Dieu, & ſur-tout dans le ſacrifice de la Meſſe, Jeſus-Chriſt comme notre victime, & la ſeule victime que nous ayons à lui offrir: car nous n'avons en effet que lui à offrir à Dieu: toute autre offrande, (ſoit prieres, ſoit œuvres, fût-ce le martyre même,) ſéparée de lui, eſt ſouillée & indigne de Dieu.

Mais Jeſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement notre victime: nous ſommes encore une même victime avec lui; & par conſéquent nous devons entrer dans les ſentimens & les diſpoſitions avec leſquelles il s'eſt offert à Dieu. *Je viens, mon Dieu*, dit-il, *pour faire votre volonté*. Telle a été la diſpoſition de Jeſus-Chriſt pendant toute ſa vie, & juſqu'à ſa mort, qui a été la conſommation de ſon ſacrifice; & telle doit être celle de tout Chrétien: autrement il ſe ſépare d'avec Jeſus-Chriſt, & renonce à l'honneur qu'il a d'être avec lui une ſeule & unique victime. Or entrer dans la diſpoſition où a été Jeſus-Chriſt, conſidéré comme victime, c'eſt être prêt à faire en toute choſe la volonté de Dieu; n'être que ce qu'il veut que nous ſoyons; ſacrifier à ſa ſainte volonté nos intérêts, nos penchans, notre goût; accepter avec une parfaite ſoumiſſion les afflic- *Pſ.* 39. 8. 9.

tions, les pertes, les diſgraces, les maladies, qui ſont autant de coups dont il frappe la victime, juſqu'à ce qu'il lui donne le coup de la mort, qu'elle doit recevoir, comme tous les autres, dans un eſprit de ſacrifice, & d'union avec la mort de Jeſus-Chriſt.

2°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Prêtre* & notre Pontife. S. Paul nous donne l'idée d'un Pontife, lorſque, dans l'Epître aux Hébreux, il dit : *Tout Pontife pris d'entre les hommes, eſt établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin d'offrir des dons & des ſacrifices pour les péchés.*

Hebr. 5. 1.

J. C. *le Pontife des biens futurs, Pontife ſaint, innocent, ſans tache, ſéparé des pécheurs, & élevé au-deſſus des cieux, a purifié par ſon ſang notre conſcience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un culte ſaint au Dieu vivant. Il a, par une ſeule oblation, rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a ſanctifiés.*

Hebr. 7. 26. *Ibid.* 9. 11. 14. *Ibid.* 10. 14

Jeſus Chriſt a exercé la fonction de Prêtre & de Pontife ſur la croix, *offrant avec un grand cri & avec larmes, ſes prieres & ſes ſupplications à celui qui pouvoit le ſauver de la mort* en le reſſuſcitant, & lui donner cette preuve qu'il acceptoit ſon ſacrifice, & qu'il étoit appaiſé par ſa mort, & nous réconciliés ; & *il a été exaucé à cauſe de ſon humble reſpect*, & de la parfaite obéiſſance qu'il rendoit à ſon Pere, en mourant pour accomplir ſa volonté.

Hebr. 5. 7.

Il continue d'exercer cette fonction de Prêtre en ſe ſacrifiant encore tous les jours ſur nos autels par les mains de ſes Miniſtres. Il l'exerce même dans le ciel, où étant aſſis pour toujours à la droite du trône de la divine majeſté, il ſe préſente pour nous devant Dieu : & comme *il poſſede un ſacerdoce éternel, il peut toujours ſauver ceux qui s'approchent de Dieu par ſon entremiſe, étant toujours vivant pour intercéder pour nous.*

Hebr. 7. 25.

Nous ne devons donc nous approcher de Dieu que par Jeſus-Chriſt, & ne le prier qu'en ſon nom, parce que Dieu ne reçoit favorablement que ce qui lui eſt offert par ce Pontife immortel ; & qu'il n'accorde rien qu'à ſa puiſſante interceſſion. *Si vous demandez quelque choſe à mon Pere en mon nom*, dit Jeſus-Chriſt, *il vous l'accordera.*

Jean. 16. 23.

Ayant pour grand Pontife, dit S. Paul, *Jeſus fils de Dieu, qui eſt monté au plus haut des cieux, ... allons nous préſenter avec confiance devant le trône de la grace, afin d'y recevoir miſéricorde, & d'y trouver le ſecours de ſa grace dans nos beſoins: car le Pontife que nous avons n'eſt pas tel, qu'il ne puiſſe compatir à nos foibleſſes, puiſqu'il a été éprouvé comme nous par toutes ſortes de maux, quoiqu'il fût ſans péché.* Hebr. 4. 14. v. 16. v. 15.

3°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Sauveur*. Pour mieux comprendre combien cette qualité de Sauveur en Jeſus-Chriſt eſt conſolante, & les ſentimens de reconnoiſſance qu'elle exige de nous, concevons la miſére extrême & irrémédiable où nous aurions été réduits, ſi Dieu ne nous eût pas donné ſon Fils unique pour nous en délivrer. Concevons qu'étant coupables d'avoir outragé la majeſté divine par nos crimes, nous ſommes ſans libérateur & ſans eſpérance; qu'après une vie pleine d'iniquités, fort courte & fort malheureuſe, nous paſſons d'une premiere mort à une ſeconde, qui nous ſépare éternellement de Dieu. Concevons que Dieu n'eſt plus pour nous qu'un Dieu irrité & inflexible, & que notre volonté créée pour lui, ſera pour toujours privée du ſouverain bien, vers lequel elle ſera malgré elle dans un mouvement qu'il ne ſera pas en ſon pouvoir d'arrêter; que nous ſommes livrés à des pleurs éternels, qui ne ſeront pas ſuſpendues un ſeul moment, & qui ne ſeront adoucies par aucune conſolation; à ces grincemens de dents qui marquent une fureur impuiſſante, & une douleur infinie; à ces ténébres affreuſes où l'eſprit & le cœur ſont plongés; à ces flammes vengereſſes qui ne s'éteindront jamais, parce que c'eſt une colere éternelle qui les allume.

Qui peut ſoutenir la vûe de maux ſi horribles ſans être embraſé d'amour pour Jeſus-Chriſt qui nous en a délivrés? Qui n'aimeroit pas une perſonne qui ſe ſeroit jettée à travers d'un incendie pour l'en ſauver, ou au milieu des eaux pour le tirer du naufrage? Ayons donc ſoin de rendre à ce divin Sauveur amour pour amour: conſacrons-nous à lui ſans réſerve & ſans partage: n'ayons point d'autre deſir que de lui plaire: que toutes nos actions ſoient faites en ſon nom & pour ſa gloire:

Gal. 2. 20. diſons ſouvent avec S. Paul : *Jeſus-Chriſt m'a aimé, & il s'eſt livré* à la mort *pour moi*. Soyons pénétrés de la plus vive reconnoiſſance envers Dieu qui nous l'a donné dans l'excès de ſa miſéricorde : & diſons avec le Prophéte Zacharie pere de S. Jean Baptiſte : *Béni ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël... de ce qu'il nous a ſuſcité un puiſſant Sauveur..... ſelon la promeſſe qu'il avoit faite .... de nous ſauver des mains de nos ennemis, & ... de nous faire cette grace, qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le ſervirions ſans crainte, marchant en ſa préſence dans la ſainteté & dans la juſtice tous les jours de notre vie.*

Luc. 1. v. 68.-71. v. 74. 75.

PRIERE.

RIEN de plus important pour un Chrétien, ô divin Sauveur, que de vous connoître & de croître de jour en jour dans cette ſublime ſcience : mais vous ſeul pouvez nous y introduire, en nous faiſant comprendre les tréſors ineffables de lumiere & de grace qui ſont renfermés dans le miſtère d'un Dieu fait homme ; & puiſque c'eſt la charité qui en eſt la clef, embraſez nos cœurs de ce feu ſacré. Faites-nous trouver notre conſolation & notre bonheur à approfondir vos miſtères, pour en recueillir le fruit ; à étudier vos ſentimens & vos diſpoſitions, pour y conformer les nôtres ; à méditer les maximes ſaintes de votre Evangile, pour en faire la regle de notre conduite ; à pénétrer de plus en plus dans la connoiſſance des qualités auguſtes que vous prenez à notre égard, pour nous en nourrir par la foi.

Une des premieres & des plus eſſentielles eſt la qualité de Victime. Vous êtes l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. L'homme, pour reconnoître le ſouverain domaine de Dieu ſur lui, eſt obligé de s'offrir à lui en ſacrifice : mais ſouillé par le péché, il étoit indigne de ſe préſenter devant la majeſté ſuprême. Quel ſujet de reconnoiſſance pour nous, ô divin Sauveur, de ce que vous avez bien voulu devenir vous-même victime pour nous ! Vous avez été immolé ſur la croix, où vous vous êtes offert à Dieu comme une oblation d'agréable odeur ; afin que purifiés par la vertu de votre ſang adorable, & intimement unis à vous par l'eſprit de grace que

Digitized by Google

vous nous avez mérité, nous puiſſions devenir une même victime avec vous, & être reçus favorablement de Dieu.

C'eſt parce que vous êtes notre Victime, que vous êtes auſſi notre Pontife : car quelle autre offrande le Fils de Dieu avoit-il à préſenter à ſon Pere ? Vous avez commencé à vous offrir à Dieu, en entrant dans le monde : mais c'eſt ſur-tout en vous immolant ſur la croix, que vous avez exercé la fonction de Prêtre. Vous la continuez ſur nos autels, où votre mort eſt tous les jours repréſentée & offerte à Dieu ; & dans le ciel, où vous vous préſentez ſans ceſſe à lui pour nous. Faites, Seigneur, qu'aſſociés à votre Sacerdoce, nous offrions continuellement à Dieu ſur l'autel de notre cœur des hoſties ſpirituelles, d'amour, de reconnoiſſance & d'action de graces : faites que nous n'approchions de Dieu que par vous, & que nous ne le priïons qu'en votre nom.

C'eſt par la vertu efficace de votre ſacrifice, que vous nous avez délivrés de la colere de Dieu, & d'une malédiction éternelle. Vous êtes donc notre Sauveur, puiſqu'en nous délivrant des plus grands maux, vous nous procurez des biens ineffables. Soyez béni à jamais de l'amour infini que vous nous portez : exercez ſur nous cette qualité toute-puiſſante de Sauveur, & le pouvoir ſouverain qui y répond. Opérez-y en Sauveur par la vertu de votre grace médicinale & libératrice ; afin que délivrés de la ſervitude du démon, de la malignité de nos paſſions, & de la ſéduction du monde, nous puiſſions regner éternellement avec vous dans le ſéjour de la paix & de la gloire. Amen.

LE DIM. ENTRE LA CIRC. ET L'EPIPH.

I. Epître de Saint Jean, Ch. 4. v. 9 - 15.

C'EST en cela que Dieu a fait paroître ſon amour envers nous, en ce qu'il a envoyé ſon Fils unique dans le monde, afin que nous vivions

par lui. C'eſt en cela que conſiſte cet amour, que ce n'eſt pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'eſt lui qui nous a aimés le premier, & qui a envoyé ſon Fils pour être la *victime de* propitiation pour nos péchés. Mes bien-aimés, ſi Dieu nous a aimés de cette ſorte, nous devons auſſi nous aimer les uns les autres. Nul homme n'a jamais vû Dieu. Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & ſon amour eſt parfait en nous. Ce qui nous fait connoître que nous demeurons en lui & lui en nous, eſt qu'il nous a rendus participans de ſon Eſprit. Nous avons vû, & nous rendons témoignage, que le Pere a envoyé le Fils pour être le Sauveur du monde. Quiconque donc aura confeſſé que Jeſus eſt le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & lui en Dieu.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 2. v. 13-15.

APRE'S que les Mages ſe furent retirés, un Ange du Seigneur apparut à Joſeph pendant qu'il dormoit, & lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant & ſa mere, fuyez en Egypte, & n'en partez point juſqu'à ce que je vous le diſe ; car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir. Joſeph s'étant levé, prit l'enfant & ſa mere pendant la nuit, & ſe retira en Egypte, où il demeura juſqu'à la mort d'Hérode, afin que cette parole que le Seigneur avoit dite par le Prophéte fût accomplie : J'ai rappellé mon fils de l'Egypte.

INSTRUCTION.

INSTRUCTION.

JESUS-CHRIST, la lumiere du monde, eſt porté en Egypte par S. Joſeph, & l'Egypte n'en demeure pas moins dans les ténébres de l'idolâtrie, de l'erreur & du péché. Mais ce qui eſt plus étonnant encore, mes Freres, c'eſt que ce divin Sauveur ſoit inconnu au milieu du Chriſtianiſme même, par un grand nombre de ceux qui font profeſſion de l'adorer. Combien de Chrétiens en effet, qui contens de ſçavoir qu'il eſt l'Homme-Dieu, Fils de Dieu & fils de Marie, ne le connoiſſent point ſous les aimables & conſolantes qualités de Sauveur tout-puiſſant, de Victime de propitiation, de Pontife des biens futurs, de Médiateur entre Dieu & les hommes, de Rédempteur du monde, de Médecin des ames, de bon Paſteur, de Roi, de Chef, de Maître, de Modéle? En ſorte qu'il pourroit dire à ces Chrétiens ce qu'il diſoit autrefois à ſes Apôtres: *Il y a ſi long-tems que je ſuis avec vous, & vous ne me connoiſſez pas?* Craignons un reproche ſi humiliant: travaillons à connoître de plus en plus Jeſus-Chriſt: étudions les différentes qualités qu'il a bien voulu prendre à notre égard; qualités ſi capables de nous inſpirer envers lui les ſentimens d'adoration, de reſpect, d'amour, de ſoumiſſion, d'humilité & de confiance. En le connoiſſant, on connoît tout; en le poſſédant, on poſſéde tout; en priant en ſon nom, on obtient tout. Nous avons tâché de vous faire connoître Jeſus-Chriſt comme Victime, comme Prêtre, & comme Sauveur; nous vous le montrerons aujourd'hui comme Médiateur, comme Rédempteur, comme Médecin, comme Paſteur; & nous vous marquerons les devoirs qui répondent à ces différentes qualités. Joan. 14. 9.

4°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Médiateur* & notre réconciliateur. Il eſt le médiateur entre Dieu & nous pour l'établiſſement d'une nouvelle alliance. Le péché avoit mis la diviſion entre Dieu & l'homme; l'homme devenu ainſi l'ennemi de Dieu, ne pouvoit plus avoir de commerce avec lui, ni attendre de lui aucune grace.

Moyſe avoit été médiateur d'une premiere alliance entre

Dieu & le peuple Juif, mais alliance défectueuſe & inſuffiſante, qui ne pouvoit réconcilier l'homme avec Dieu, parce qu'elle ne pouvoit le rendre meilleur : ainſi cette pre-
Hebr. 7. 18. miere alliance a été rejettée, pour faire place à une autre plus digne de Dieu, & plus utile à l'homme.

Jeſus-Chriſt eſt médiateur de cette alliance, & médiateur parfait ; qui tient à Dieu par ſa Divinité, & à nous par ſon humanité ; qui peut ſouffrir comme nous, parce qu'il a une nature ſemblable à la nôtre ; & nous réconcilier à Dieu par ſes ſouffrances, parce qu'il lui eſt égal : médiateur, qui par ſon innocence & ſa parfaite ſainteté, eſt infiniment agréable à celui auprès de qui il s'eſt entremis pour la réconciliation des pécheurs.

Rom. 5. 6. Il a exercé ſon office de médiateur, en nous réconciliant à Dieu par l'effuſion de ſon ſang. La juſtice divine irritée par nos péchés, a été appaiſée par ce ſang ; & l'arrêt de notre con-
Col. 2. 14. damnation attaché à ſa croix, a été effacé & anéanti. En faiſant notre paix avec Dieu par le mérite de ſa mort, il nous a obtenu le don d'un nouvel eſprit, qui nous change, & qui de criminels que nous étions, nous rend ſaints & irréprehenſibles aux yeux de Dieu. Le don de ce nouvel eſprit, fait le propre caractère de l'alliance dont Jeſus-Chriſt eſt médiateur. L'ancienne & la nouvelle alliance ont pour condi-
Ezech. 20. 11. tion eſſentielle, l'obſervation de la loi divine, compriſe dans le Décalogue : l'une & l'autre promettent la vie à ceux qui y
Gal. 3. 12. ſeront fidelles. Mais là, l'homme attend de lui-même l'accompliſſement des devoirs, & de Dieu la récompenſe ; & il demeure dans le péché, n'ayant pas de lui-même la force de rejetter le mal, & de s'attacher au bien : ici il attend & reçoit tout de Dieu, la bonne volonté & les œuvres, auſſi bien que la récompenſe.

Jeſus-Chriſt exerce encore maintenant dans le ciel l'office
Hebr. 7. 25. de médiateur, *étant toujours vivant pour intercéder pour nous*, & préſentant à Dieu ſon Pere les cicatrices des plaies qu'il a reçues dans ſa Paſſion, & qu'il garde encore dans le ciel, pour implorer ſa miſéricorde en faveur des hommes pour qui il a ſouffert.

Digitized by Google

Tel a été l'amour incompréhenſible de Dieu & de Jeſus-Chriſt envers nous. Il nous a aimés en Dieu, c'eſt-à-dire, d'un amour purement gratuit, qui n'a trouvé en nous rien d'aimable, mais qui a créé en nous ce qui pouvoit nous rendre dignes d'être aimés. *A peine*, dit S. Paul, *quelqu'un voudroit-il mourir pour un juſte. Peut-être néanmoins ſe trouveroit-il quelqu'un qui voulût bien donner ſa vie pour un homme vertueux : mais c'eſt en cela que Dieu fait éclater ſon amour envers nous, de ce que lors même que nous étions encore pécheurs, Jeſus-Chriſt eſt mort pour nous.* Rom. 5. 7.

Notre premier devoir envers Jeſus-Chriſt médiateur, eſt donc l'amour & la reconnoiſſance. *Aimons-le, puiſqu'il nous a aimés le premier.* 1. Joan. 4. 19.

Notre ſecond devoir eſt la confiance en lui, comme en notre *avocat* & défenſeur. *S'il arrive que quelqu'un péche*, dit S. Jean, *nous avons pour avocat auprès du Pere, Jeſus-Chriſt, qui eſt juſte.* Nos péchés nous accuſent devant Dieu : mais Jeſus-Chriſt nous défend ; & la voix de ſon ſang eſt plus puiſſante pour nous obtenir miſéricorde, que celle de nos crimes pour attirer ſur nous les châtimens de la juſtice divine. Il eſt vrai que nous ſommes indignes de toute grace, parce que nous ſommes pécheurs : mais Jeſus-Chriſt *juſte* demande grace pour nous, après avoir payé à ſon Pere tout ce que nous devions ; & il ne manque jamais d'être exaucé, ſelon ce qu'il dit lui-même à ſon Pere : *Je ſçais que vous m'exaucez toujours.* 1. Joan. 2. 1. Joan. 11. 42.

Les graces reçues nous donnent encore une grande confiance pour celles que nous attendons. *Car ſi, lorſque nous étions ennemis de Dieu*, dit S. Paul, *nous avons été réconciliés avec lui par la mort de ſon Fils ; à plus forte raiſon étant maintenant réconciliés, nous ſerons ſauvés par la vie de ce même Fils.* Rom. 5. 9.

Notre troiſieme devoir eſt de craindre comme le plus grand de tous les malheurs, de profaner par le péché, le ſang de ce divin médiateur, ce ſang précieux dont nous avons reçu l'aſperſion. *Celui qui a violé la loi de Moyſe*, dit encore S. Paul, *eſt condamné à mort ſans miſéricorde. Combien croyez-vous que* Hebr. 10. 28.

mérite un plus grand ſupplice, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, & qui aura traité comme une choſe vile & profane, le ſang de l'alliance, par lequel il avoit été ſanctifié, & qui aura fait outrage à l'eſprit de la grace?

Rom. 7. 14. 5°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Rédempteur.* L'homme étoit
Joan. 8. 34. *vendu pour être aſſujetti au péché.* Car *celui qui commet le péché*, dit Jeſus-Chriſt, *eſt eſclave du péché.* Tel eſt l'état de l'homme pécheur, conſidéré ſéparément de Jeſus-Chriſt: il eſt
Eph. 2. 3. *l'objet de la colere de Dieu*: il eſt eſclave du démon ſon ennemi,
2. Tim. 2 26. qui le pouſſe au mal, & *qui en fait tout ce qu'il veut.* Il eſt eſclave du péché, c'eſt-à-dire, de la concupiſcence, & de ſes paſſions, dont il ſuit l'attrait volontairement & même
Eph. 2. 3. très-librement; mais cet eſclavage, pour être volontaire,
Rom. 6. 21. n'en eſt que plus réel, & plus déplorable. *Il n'a pour fin que la mort*, & la mort éternelle, laquelle conſiſte en ce que le pécheur ſéparé éternellement de Dieu, demeurera ſous la tyrannie du démon, qui, après l'avoir pouſſé au mal durant cette vie, le tourmentera ſans fin dans l'éternité.

L'homme laiſſé à lui-même ne peut ſortir de cet état. 1. Il ne connoît pas ſon malheur: il eſt eſclave & miſérable ſans le ſçavoir; & c'eſt ſa grande miſére, d'ignorer qu'il eſt miſérable. 2. Il aime ſon eſclavage & ſa miſére: ainſi il ne peut ni déſirer d'en ſortir, ni faire pour cela aucun effort: mais quand il le pourroit, 3. Il ne peut réparer l'outrage que le péché a fait à Dieu; & c'eſt néanmoins ce qu'il faudroit faire avant toute choſe, pour ſortir d'eſclavage.

Le Fils unique de Dieu eſt venu pour faire cette répara-
Phil. 2. 7. tion, & racheter l'homme. 1°. *Il a pris la nature même de l'eſclave.* 2°. Il s'eſt abaiſſé juſqu'à ſe ſoumettre volontairement au pouvoir du démon, qui l'a tenté, outragé & fait mourir par les mains des Juifs. 3°. Il a répandu & offert ſon ſang pour prix de notre rachat. *Ce n'a point été*, dit S. Pierre; *par des choſes corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés, . . . mais par le précieux ſang de Jeſus-Chriſt.* 4°: Il n'a pas offert ſa vie & répandu ſon ſang pour le rachat d'un certain peuple, ou pour quelques états ou profeſſions, à l'exi. Tim. 2. 6. cluſion des autres, mais *pour tous*, dit S. Paul. Il eſt vrai que

tous ne reçoivent pas, comme dit le Concile de Trente, *le bienfait de ſa mort, mais ceux-là ſeulement à qui le mérite de ſa Paſſion eſt communiqué* par la grace qui les fait renaître juſtes en Jeſus-Chriſt, de pécheurs qu'ils étoient nés en Adam. Mais c'eſt une vérité de foi, atteſtée par le même Concile, & enſeignée par S. Paul, *que Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous.* Tous ont donc droit d'implorer la miſéricorde de Dieu en vertu du ſang de ſon Fils; & il n'y a pas un ſeul homme qui ne l'obtienne, s'il la demande comme il faut: comme il n'y en a pas un ſeul de tous ceux qui ont reçu par la juſtification les prémices de l'Eſprit, qui ne puiſſe dire avec S. Paul: *Il m'a aimé, & il s'eſt livré lui-même pour moi*; & qui ne doive eſpérer avec une ferme confiance, que Dieu achevera en lui par la grace de la perſévérance, le ſaint ouvrage de ſon ſalut.

Trid. Seſſ. 6. ch. 3. — *2. Cor. 5. 15.* — *Gal. 2. 20.*

Le fruit de la rédemption de Jeſus-Chriſt, conſiſte en ce qu'il nous a arrachés de la puiſſance des ténébres, en expiant nos péchés, qui nous aſſerviſſoient au démon; qu'il nous a mérité la force de réſiſter aux ſuggeſtions de cet eſprit de malice, & aux attraits de la concupiſcence; & qu'enfin en nous délivrant des ſupplices éternels dûs à nos péchés, il nous a acquis un droit à la récompenſe éternelle. *Il s'eſt livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, de nous purifier, & de faire de nous un peuple particuliérement conſacré à ſon ſervice, & fervent dans les bonnes œuvres.* Ce ſont les paroles de S. Paul, qui dit encore: *Maintenant que vous êtes affranchis du péché, & devenus eſclaves de Dieu, le fruit que vous en tirez, eſt votre ſanctification, & la fin ſera la vie éternelle.*

2. Tim. 2. 14. — *Rom. 6. 22.*

Mais nous ne ſommes ſortis d'un eſclavage, que pour rentrer dans un autre. *Ayant été affranchis du péché*, nous ſommes *devenus les eſclaves de la juſtice ... Comme* donc, lorſque vous étiez ſous la tyrannie du péché, *vous avez fait ſervir*, dit S. Paul, *les membres de votre corps à l'impureté & à l'injuſtice, pour commettre l'iniquité*; *de même* à préſent que vous êtes rentrés ſous l'obéiſſance de Dieu votre légitime Seigneur, *faites-les ſervir à la juſtice pour devenir ſaints.*

Rom. 6. 18. — *v. 19.*

6.°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Médecin.* Le genre humain, depuis

le péché d'Adam, eſt un grand malade tout couvert d'ulcéres.
Iſa. 1. 6. *Depuis la plante des pieds juſqu'au haut de la tête, il n'y a pas en lui une partie ſaine: ce n'eſt que bleſſure, que contuſion, qu'une plaie ſaignante, qu'on n'a ni nettoyée, ni bandée, ni adoucie avec de l'huile.* La chair eſt infectée & corrompue par le déréglement du péché: l'eſprit eſt obſcurci par l'ignorance, & ſujet à l'erreur; la volonté eſt dominée par la triple concupiſcence, d'où naiſſent toutes les paſſions, qui, comme autant de fiévres violentes, l'agitent, le troublent, & le tranſportent. Car
Ambr. in Luc. lib. 4. *notre fiévre*, dit S. Ambroiſe, *eſt l'avarice: notre fiévre eſt la convoitiſe: notre fiévre eſt l'impureté: notre fiévre eſt l'ambition: notre fiévre eſt la colére.*

Pour guérir ce malade, ſur lequel, depuis le commencement du monde, on avoit eſſayé en vain tous les remédes imaginables, un médecin tout-puiſſant eſt deſcendu du ciel:
Aug. ſerm. 87. il eſt venu dans ce monde, comme dans un grand hôpital: les premiers malades à qui il s'eſt adreſſé, étoient les Juifs:
Il. ſerm. 175. mais eux, ſemblables à des phrénétiques, ſe ſont jettés ſur ce charitable médecin, & ont été juſqu'à cet excès de fureur, que de répandre ſon ſang, & de l'attacher à une croix: & Jeſus-Chriſt a fait de ſon ſang même un reméde & un baume pour la guériſon du malade. Aucune maladie, aucun ulcére, n'eſt à l'épreuve de ce divin reméde, & de la grace medicinale de notre Sauveur: il nous en a convaincus par les cures merveilleuſes qu'il a faites depuis la naiſſance de l'Egliſe, & qu'il continue d'opérer juſqu'à notre tems. Qui
1. Tim. 1. 15. étoit, par exemple, plus malade que S. Paul, qui dit lui-même qu'il eſt *le premier des pécheurs*? Cependant Jeſus-Chriſt l'a guéri d'une ſeule parole. Que ne doivent point eſpérer après cela les plus grands pécheurs?

Aug. in Pſ. 102. C'eſt par la converſion du cœur, & par le don de la juſtice, que le ſouverain médecin nous ſauve de la mort. Mais quoique guéris du péché, nous n'arrivons pas tout d'un coup à une ſanté parfaite, parce que, durant cette vie, nous ne ſommes pas totalement délivrés de la concupiſcence, principe funeſte de toutes les maladies. La chair eſt foible: il nous reſte des déſirs charnels, qui nous ſollicitent au mal: notre

ame eſt agitée par de violentes ſecouſſes : les tentations la mettent en danger : les penſées qui ſe préſentent à elle, ſont ſuivies d'un certain plaiſir ; elle y conſent quelquefois, & s'y laiſſe prendre. C'eſt une langueur, dit S. Auguſtin : mais allez à Jeſus-Chriſt le ſouverain médecin, & toutes vos langueurs ſeront guéries, allez-y ſans crainte. Mais, direz-vous, mes infirmités ſont grandes. Il eſt vrai ; mais la vertu du médecin eſt encore plus grande. Il n'y a point de maladie incurable à un médecin tout-puiſſant : laiſſez-vous ſeulement traiter, & ne repouſſez point ſa main qui veut vous guérir : les remédes qu'il emploie ſont ſi efficaces, que quiconque ſe fie pleinement à leur vertu, eſt victorieux de toutes ſes paſſions.

Il eſt vrai qu'il nous préſente quelquefois un breuvage bien amer : mais il ſçait mieux que nous ce qui nous eſt bon. Et que ne ſouffre-t-on pas pour guérir d'une maladie corporelle ? Un homme ſe réſout à des inciſions très-douloureuſes : il conſent même à l'amputation d'un de ſes membres, parce que le médecin lui déclare qu'il ne peut conſerver ſa vie autrement. Comment donc refuſerions-nous de nous confier en Jeſus-Chriſt pour la guériſon de notre ame, & de lui laiſſer le ſoin de nous traiter comme il lui plaira, pour notre plus grand bien ? Diſons lui donc avec S. Auguſtin : Appliquez, Seigneur, le fer & le feu ſur mes ulcéres : ne m'épargnez pas dans cette vie, pourvû que vous m'épargniez dans l'éternité. *Hic ure, hic ſeca, modò parcas, & in æternum parcas.* *Aug. in Pſ. 102.*

7°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Paſteur*. Un Paſteur eſt celui qui eſt chargé de conduire un troupeau ; de le faire paître ; de veiller jour & nuit pour écarter les voleurs & les loups ; de chercher les brebis égarées ; de panſer leurs plaies, guérir leurs maladies, relever celles qui ſont tombées, fortifier les foibles.

Le troupeau de Dieu, c'eſt le peuple qu'il a choiſi pour être à lui. Ce peuple, dans l'ancien Teſtament, étoit la Nation Juive : dans le nouveau, ce ſont les Chrétiens qui vivent dans le ſein de l'Egliſe Catholique, & particulierement les Elus : & le Paſteur unique de ce troupeau eſt Jeſus-Chriſt, que Dieu promet par le Prophéte Ezéchiel. *Je ſuſciterai ſur mes brebis*, *Ezech. 34. 23.*

dit le Seigneur, *le Paſteur unique pour les paître, David mon ſerviteur : lui-même prendra ſoin de les paître, & il ſera leur Paſteur.*

Voyons maintenant comment Jeſus Chriſt a exercé la fonction de Paſteur. Je remarque qu'il donne en toute occaſion des preuves d'une grande tendreſſe pour ſes brebis. Il
Luc. 19. 10. déclare qu'il eſt venu chercher & ſauver celles qui étoient perdues : il les invite avec une bonté admirable à venir à lui.
Matth. 11. 28. *Venez tous à moi, vous qui êtes dans la peine, & qui êtes chargés ; & je vous ſoulagerai.* Avec quelle bonté prévient-il la Samaritaine & Zachée ! Quelle douceur ne témoigne-t-il pas à la femme adultére ? Il n'eſt occupé que du ſalut de ſes brebis : il eſſuie la fatigue & le chaud pour les chercher, les amener à Dieu, & leur donner la vie : car c'eſt pour cela qu'il
Joan. 10. 10. eſt venu. *Je ſuis venu*, dit-il, *afin que les brebis ayent la vie, & qu'elles l'ayent abondamment.* Il eſt attendri, voyant la multitude du peuple languiſſante & couchée ça & là, comme un troupeau de brebis ſans Paſteur : il ſe laiſſe approcher par tout le monde, ſans rebuter perſonne.

Joan. 10. 11. Il a aimé ſes brebis, juſqu'à donner ſa vie pour elles : *je ſuis*, dit-il, *le bon Paſteur ; le bon Paſteur donne ſa vie pour ſes brebis.* En mourant pour elles, il les a délivrées de la gueule des loups, & de l'épée des voleurs ; & il a fait de ſon ſang un reméde ſouverain, qui a guéri leurs plaies & leurs maladies, & leur a donné la vie, la ſanté & la force.

Il s'applique avec une charité infinie à nourrir & à conduire ſon troupeau. Il nourrit ſes brebis de ſa parole, de ſa propre chair & de ſon ſang : elles vivent de lui, & il vit en elles, afin qu'elles ne vivent que pour lui, comme il vit pour ſon Pere. Il les conduit, les gouverne, & les guérit par ſa grace ; il les défend contre les loups & les voleurs par ſon puiſſant ſecours ; il les corrige par d'utiles châtimens, comme par des coups de houlette, quand elles s'égarent : il les cherche, & les ramene dans la voie ; il les releve & les conſole dans leurs foibleſſes & dans leur abattement, par la vûe des foibleſſes mêmes qu'il a éprouvées dans ſa Paſſion, & par l'onction intérieure qu'il répand en elles, & qui les remplit de force.

Les

Les devoirs des brebis envers un ſi bon Paſteur ſont l'amour, la confiance, la fidélité à l'écouter & à le ſuivre. Méditons ces admirables paroles où il nous fait entendre quel bonheur il y a d'être du nombre des véritables brebis que ſon Pere lui a données, c'eſt-à-dire, de ſes élus. *Mes brebis*, dit-il, *entendent ma voix : je les connois, & elles me ſuivent ; je leur donne la vie éternelle, & elles ne périront jamais ; & nul ne me les arrachera d'entre les mains : mon Pere qui me les a données, eſt plus grand que toutes choſes ; & perſonne ne peut les arracher de la main de mon Pere.* Joan. 10. 27.

PRIERE.

ADORABLE Jeſus, le péché ayant mis un mur de ſéparation entre Dieu & l'homme, en détruiſant l'union admirable qui y étoit auparavant ; nous avions beſoin d'un Médiateur qui pût faire notre paix avec Dieu en devenant d'un côté la voie par laquelle l'homme pût s'approcher de la majeſté divine, & d'un autre côté, le canal par lequel les graces découlaſſent ſur les hommes. C'eſt ce que vous avez fait, ô divin Jeſus, en vous faiſant homme pour nous. Figuré par cette échelle miſtérieuſe qui uniſſoit le ciel & la terre, vous avez été le lien de réconciliation entre Dieu & les hommes. Vous avez réparé l'outrage fait à Dieu par le péché, en ſouffrant comme homme, & en donnant comme Dieu un prix infini à vos ſouffrances. Daignez, s'il vous plaît, nous appliquer le fruit de votre médiation par le don d'un nouvel eſprit, qui en changeant notre cœur nous rende purs & irrépréhenſibles aux yeux de Dieu.

Vous êtes notre Rédempteur, puiſque par l'infuſion de ce nouvel eſprit vous nous avez délivrés de la colere de Dieu, de la tyrannie de la concupiſcence, & de la puiſſance des démons. Qui peut penſer à un bienfait ſi ineffable, ô divin Rédempteur, ſans en être pénétré de la plus vive reconnoiſſance ? Faites donc que rachetés au prix ineſtimable de votre ſang, nous ne nous déshonorions jamais par le péché ; mais que nous glorifiions Dieu, & que nous le portions dans l'eſprit & dans le cœur.

Vous êtes un Médecin tout-puiſſant à qui nulle maladie n'eſt incurable. Les paſſions ſont les maladies de notre ame : mais hélas, que notre aveuglement eſt étrange ! Nous ſentons les maladies de notre corps ; nous déſirons d'en être délivrés ; il n'y a rien que nous ne faſſions pour en être guéris : & à peine connoiſſons-nous celles de notre ame ; nous les aimons ; elles nous plaiſent. Divin Jeſus, guériſſez une diſpoſition ſi dangereuſe ; faites que pénétrés d'un vif ſentiment de nos maux ſpirituels, nous recourions à vous avec une confiance ſi pleine & ſi parfaite, que nous obtenions notre guériſon.

Enfin vous êtes notre Paſteur : vous nous conduiſez par votre eſprit : vous nous nourriſſez de votre grace, de votre parole, &, ce qui eſt incompréhenſible, de votre propre chair. Vous nous protegez contre des lions furieux qui nous attaquent de toutes parts ; faites, s'il vous plaît, que comme les brebis du bon Paſteur, nous ſoyons ſimples, innocens, dociles, féconds en bonnes œuvres : faites-nous marcher ſous votre conduite, écouter votre voix, & ſuivre vos traces ; afin que ſéparés un jour des boucs, nous puiſſions être placés à votre droite, & entrer en poſſeſſion du royaume que votre Pere nous a préparé. Ainſi ſoit-il.

LE DIM. DANS L'OCT. DE L'EPIPHANIE.

Epître de Saint Paul aux Romains, Ch. 12. v. 1-5.

MES Freres, je vous conjure par la miſéricorde de Dieu, de lui offrir vos corps *comme* une hoſtie vivante, ſainte, & agréable à ſes yeux, *pour lui rendre* un culte raiſonnable *&* ſpirituel. Ne vous conformez point au ſiecle préſent : mais qu'il ſe faſſe en vous une transformation par le renouvellement de votre eſprit, afin que vous reconnoiſſiez

quelle eſt la volonté de Dieu, ce qui eſt bon, ce qui eſt agréable à ſes yeux, & ce qui eſt parfait. Je vous exhorte donc tous, ſelon le pouvoir que Dieu m'a fait la grace de me donner, de ne vous point élever au-delà de ce que vous devez, dans les ſentimens que vous avez de vous-mêmes; mais de vous tenir dans les bornes de la modération, ſelon la meſure *du don* de la foi que Dieu a départie à chacun de vous. Car comme dans un ſeul corps nous avons pluſieurs membres, & que tous ces membres n'ont pas la même fonction; ainſi quoique nous ſoyons pluſieurs, nous ne ſommes tous néanmoins qu'un ſeul corps en Jeſus-Chriſt, & nous ſommes tous réciproquement les membres les uns des autres.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 2. v. 39-52.

APRE'S que le pere & la mere de JESUS eurent accompli tout ce qui étoit ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournerent en Galilée à Nazareth qui étoit la ville où ils demeuroient. Cependant l'enfant croiſſoit & ſe fortifioit, étant rempli de ſageſſe, & la grace de Dieu étoit en lui. Son pere & ſa mere alloient tous les ans à Jeruſalem à la fête de Pâque. Et lorſqu'il fut âgé de douze ans, ils y allerent ſelon qu'ils avoient accoûtumé au temps de la fête. Après que les jours *que duroit la fête* furent paſſés, lorſqu'ils s'en retournerent, l'enfant JESUS demeura dans Jeruſalem, ſans que ſon pere & ſa mere s'en apperçuſſent; & penſant qu'il pourroit être avec quelqu'un de ceux de leur compagnie, ils marcherent durant un jour, & ils le cherchoient parmi leurs

parens & ceux de leur connoiſſance ; mais ne l'ayant point trouvé, ils retournerent à Jeruſalem pour l'y chercher. Trois jours après, ils le trouverent dans le temple aſſis au milieu des Docteurs, les écoutant & les interrogeant : & tous ceux qui l'écoutoient étoient ravis en admiration de ſa ſageſſe & de ſes réponſes. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement, & ſa mere lui dit : Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainſi avec nous? Voilà votre pere & moi qui vous cherchions étant tout affligés. Il leur répondit : Pourquoi eſt-ce que vous me cherchiez ? Ne ſaviez vous pas qu'il faut que je ſois *occupé* à ce qui regarde le ſervice de mon Pere ? Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur diſoit. Il s'en alla enſuite avec eux, & il vint à Nazareth, & il leur étoit ſoumis. Or ſa mere conſervoit dans ſon cœur toutes ces choſes. Et JESUS croiſſoit en ſageſſe, en âge & en grace, devant Dieu & devant les hommes.

INSTRUCTION.

IL eſt bien ſurprenant, mes Freres, de voir aujourd'hui que celui qui eſt rempli de tous les tréſors de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu, écoute & interroge les Docteurs de la loi. Ce divin Sauveur a voulu par-là donner à tous les Chrétiens, & ſur-tout aux enfans, une importante leçon du ſoin, du reſpect, de l'attention avec leſquels ils doivent s'inſtruire de la loi de Dieu, & de l'empreſſement qu'ils doivent faire paroître pour croître de plus en plus dans la connoiſſance de cette divine loi. La conduite de ce Dieu enfant eſt en même tems la condamnation d'une infinité de Chrétiens qui vivent dans l'ignorance des points de la loi les plus eſſentiels, qui rougiſſent de s'inſtruire de ce qu'il y a de plus important dans notre ſainte Religion, & qui par une fauſſe honte ai-

ment mieux vivre & mourir dans l'ignorance de ces vérités, que de s'adreſſer à des perſonnes éclairées pour s'en inſtruire. Profitons de l'exemple de l'Enfant Jeſus ; n'ayons rien tant à cœur que notre inſtruction : l'ignorance eſt la ſource d'une infinité de maux ; une multitude de Chrétiens périſſent éternellement faute d'être ſuffiſamment inſtruits de la loi de Dieu, des devoirs de leur état, & des vérites capitales de la Religion. Rien ſur-tout n'eſt plus important que de bien connoître Jeſus-Chriſt : c'eſt pour vous faire entrer de plus en plus dans cette connoiſſance que nous nous ſommes propoſés de vous expliquer ſes auguſtes qualités à notre égard. Nous finirons aujourd'hui cette importante matiere, en vous montrant Jeſus-Chriſt comme notre Roi, comme le Maître que nous devons écouter, comme le Modéle que nous devons imiter, enfin comme notre Chef & le principe de notre vie.

8°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Roi* & notre Seigneur. *Je vous donnerai*, dit Dieu à ſon Fils, *les nations pour votre héritage, & toute l'étendue de la terre pour la poſſéder.* Cette gloire & cette puiſſance, à laquelle ſon humanité a été élévée, eſt la recompenſe de ſes profondes humiliations. *Il s'eſt rabaiſſé lui-même*, dit S. Paul, *ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort, & juſqu'à la mort de la croix : c'eſt pourquoi Dieu l'a élevé à une ſuprême grandeur ; il lui a mis toutes choſes ſous les pieds, & lui a donné un nom qui eſt au-deſſus de tout nom ; afin qu'au nom de Jeſus tout genou fléchiſſe dans le ciel, ſur la terre & dans les enfers.* *Pſ.* 2. 8. *Phil.* 2. 8. *Epheſ.* 1. 20. *Phil.* 2. 9.

Nous ſommes donc à Jeſus-Chriſt, comme ſon héritage, ſes vaſſaux, ſa conquête, ſes eſclaves, qu'il a achetés & acquis au prix de ſon ſang : nous ſommes ſerviteurs & eſclaves de Jeſus-Chriſt ; titre d'honneur que prend S. Paul à la tête de ſes Lettres. Un eſclave acheté eſt à celui qui l'achete : *Ainſi nous ne ſommes plus à nous ; car nous avons été achetés d'un grand prix. Jeſus-Chriſt eſt mort & reſſuſcité, afin d'acquérir*, dit S. Paul, *un empire ſouverain ſur les morts & ſur les vivans* : d'où cet Apôtre conclut, que *perſonne de nous ne vit pour ſoi-même*, & que *perſonne ne meurt pour ſoi-même* ; & que, *ſoit que nous vivions, c'eſt pour le Seigneur que nous vivons ; ſoit que* 1. *Petr.* 2. 9. 1. *Cor.* 6. 20. *Rom.* 14. 9. *v.* 7.

nous mourions, c'eſt pour le Seigneur que nous mourons: ſoit donc que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes toujours au Seigneur.

Il ſuit delà que rien n'eſt à nous, & qu'il ne nous eſt permis de diſpoſer de rien que dépendamment de la volonté de Jeſus-Chriſt, & conformément aux régles qu'il a établies: penſées, deſirs, biens, tems, talens, vie, mort, tout lui appartient de droit; & nous ſommes comptables à Jeſus-Chriſt de toutes choſes: il doit être conſulté ſur tout, ſur le choix d'un état, ſur les deſſeins que nous formons, ſur tout ce qu'on nous propoſe, ſur toutes nos entrepriſes. En quelque ſituation que nous ſoyons, ſoit de liberté, ſoit de dépendance à l'égard des autres hommes, Jeſus-Chriſt eſt toujours notre ſouverain maître, à qui il faut obéir: car nous ne pouvons nous ſouſtraire à ſon autorité & à ſon empire. Il régnera éternellement ſur nous, ou par la ſoumiſſion libre de notre cœur à ſa ſainte volonté, ou par un aſſujettiſſement forcé à ſa puiſſance invincible. Soumis ou rebelles, nous ſerons toujours ſes ſujets. Si nous ſommes des ſujets fidéles & obéiſſans, il régnera éternellement en nous, & nous régnerons avec lui.

Apoc. 7. 17. *L'Agneau qui eſt au milieu du trône ſera* notre *paſteur*, & il nous *menera à des ſources d'eaux vives.* Mais ſi nous ſommes indociles & rebelles, il régnera ſur nous par la rigueur de ſa

Pſ. 2. 9. juſtice, qui nous écraſera. *Vous les gouvernerez avec un ſceptre de fer, & vous les briſerez comme un vaſe d'argile*: c'eſt la promeſſe que Dieu ſon Pere lui a faite.

9°. Jeſus-Chriſt eſt le *Maitre* que nous devons écouter: Jeſus-Chriſt eſt notre maître, comme Dieu & comme homme. Comme Dieu, & le Verbe de Dieu, il eſt la lumiere de

Joan. 1. 9. tous les eſprits, *la vraie lumiere qui éclaire tout homme qui vient en ce monde.* Il a dit de lui-même, *Je ſuis la vérité*: & par

Joan. 14. 6. ce ſeul mot il nous a appris qu'il eſt le principe néceſſaire du vrai; que c'eſt en lui que ſe trouvent toutes les idées primitives, qu'aucune créature ne pourroit ſe donner, ſi elle ne les trouvoit dans le ſein de la vérité; que c'eſt lui qui découvre aux natures intelligentes les premiers principes du raiſonnement, dont perſonne ne peut obſcurcir la lumiere, & qui

ſubſiſtent au milieu des plus profondes ténébres ; que c'eſt à cette lumiere que les êtres intelligens jugent de ce qu'ils liſent, ou de ce qu'ils entendent, en le comparant avec la réponſe ſecréte que la vérité leur fait dans le cœur.

Comme homme, Jeſus-Chriſt eſt le maître & le Docteur que Dieu nous a donné pour nous inſtruire. Les hommes plongés dans les ſens, & comme abrutis, n'écoutoient point ce maître intérieur ſur les vérités eſſentielles, & ſur leurs devoirs indiſpenſables. La lumiere luiſoit dans leur cœur, & ils ne la voyoient pas : elle s'eſt placée devant leurs yeux, en ſe revêtant de notre chair comme d'un nuage qui en tempéroit l'éclat ; elle a attiré leur attention par ſes miracles ; elle a parlé à leurs oreilles ; elle a, pour ainſi dire, donné du corps à des vérités toutes ſpirituelles par le moyen de la parole & de l'écriture.

Jeſus-Chriſt eſt notre *ſeul & unique maître.* Ni Pierre ni Paul ne ſont mes maîtres ; & ſi je ſuis obligé de les écouter, ce n'eſt que parce que je ſuis certain par la foi qu'ils me parlent de ſa part & par ſon eſprit, & qu'ils m'enſeignent ce qu'ils ont appris de lui. *Matth.* 23. 10.

Jeſus-Chriſt nous enſeigne 1°. par ſa parole : 2°. par l'onction intérieure de ſa grace. Sa parole ou prêchée, ou lue, nous inſtruit de ce que nous devons croire, eſpérer, aimer & faire ; & ſa grace nous fait croire, eſpérer, aimer & agir ſelon ce que ſa parole nous enſeigne. Comme homme, il parle aux yeux & aux oreilles : comme Dieu, il parle au cœur, & il y écrit ſa Loi ; & *ſon onction nous inſtruit de toutes choſes.* 1. *Joan.* 2. 27.

Notre devoir eſt d'écouter ſa parole avec une ſoumiſſion & une docilité parfaite. Il eſt ce Prophéte que Moyſe a annoncé à Iſraël en ces termes : *Le Seigneur vous ſuſcitera du milieu de votre peuple & d'entre vos freres, un Prophéte ſemblable à moi : c'eſt lui que vous écouterez.* Dieu lui-même parlant à Moyſe de ce grand Prophéte qu'il promet d'envoyer, dit : *Je lui mettrai mes paroles dans la bouche, & il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Si quelqu'un refuſe d'écouter ce que ce Prophéte dira de ma part, j'en tirerai vengeance.* Et dans le miſtère de la Transfiguration, le Pere faiſant entendre ſa voix du milieu de *Deut.* 18. 15.

Matth. 17.5. la nuée, dit : *C'eſt ici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection : écoutez-le.*

Or écouter Jeſus-Chriſt, c'eſt 1°. lire avec un humble reſpect, & avec deſſein d'en profiter, ſon Evangile, & les Livres ſaints où ſon eſprit nous parle & nous inſtruit.

2°. Lire & goûter les autres livres, à proportion qu'ils ſont plus remplis de l'eſprit de l'Evangile : car c'eſt là la ſeule régle qu'on doit ſuivre dans le choix des livres qui ne ſont point partie des ſaintes Ecritures ; régle sûre, & qui ne peut jamais nous tromper. N'écoutons ni nos préjugés, ni notre inclination : comptons pour rien le nom, la réputation, l'éloquence des Auteurs. Le meilleur livre de piété, de quelque part qu'il vienne, & quel qu'en ſoit le ſtile, eſt celui qui nous porte à étudier Jeſus-Chriſt ; qui nous fait entrer dans l'eſprit de ſon Evangile ; qui nous rappelle à tout moment aux grands principes de ſa morale ; qui nous inſpire l'humilité, le mépris de nous-mêmes, le renoncement à nous-mêmes ; qui nous fait ſentir notre foibleſſe, notre miſére, notre néant, & le beſoin continuel que nous avons du ſecours de ſa grace. Après les ſaintes Ecritures, il n'y a pas de meilleur livre en ce genre que celui de l'Imitation de Jeſus-Chriſt : il plaît à proportion qu'on avance dans la piété. Pour ces livres, qui nous entretiennent de viſions & de révélations, de pratiques & de méthodes de dévotion nouvelles & arbitraires, ſans aller à la réformation du cœur ; ils ſont plus dangereux qu'utiles : avec de tels livres, on peut être toute ſa vie devot, ſans être Chrétien.

3°. Ecouter avec docilité ceux qui nous parlent de la part de Jeſus-Chriſt, comme nos Paſteurs, & comme établis par lui pour nous enſeigner, & pour nous conduire dans la voie du ſalut. Les écouter, c'eſt l'écouter lui-même, ſelon ce qu'il dit à ſes diſciples en les envoyant annoncer le royaume de Dieu : *Qui vous écoute, m'écoute : & qui vous mépriſe, me mépriſe.*

Luc. 10. 16.

4°. Faire uſage des lumieres, des bons mouvemens, des ſaints déſirs qu'il nous inſpire : car il nous parle par ces lumieres, il nous inſtruit par ces ſaintes inſpirations. Quel malheur

heur que notre mauvaiſe volonté rende inutiles des paroles de grace, qui ſeroient pour nous des paroles de vie & de ſalut, ſi nous étions dociles ! Prions-le qu'il nous donne lui-même cette docilité, & qu'en diſant à notre ame qu'il eſt ſon ſalut, il le diſe de telle ſorte que nous l'entendions. *Sic dic ut audiam.* *S. Auguſt.*

10°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Modéle.* C'eſt ſur Jeſus-Chriſt que nous devons nous former, ou pour mieux dire, nous réformer.

L'homme a été créé à l'image & à la reſſemblance de Dieu : ſon ame ſpirituelle & immortelle de ſa nature, étoit deſtinée à repréſenter les divines perfections de l'Etre ſouverain. *Soyez parfaits comme votre Pere céleſte eſt parfait.* *Matth. 5. 48.*

Le péché a défiguré cette image : preſque tous les traits en ont été ou effacés, ou altérés. Notre ame eſt devenue terreſtre & charnelle ; & l'on n'apperçoit preſque plus en elle que des penſées, des ſentimens, des inclinations, indignes de ſa céleſte origine : au lieu de la reſſemblance de Dieu, à laquelle elle a été créée, elle porte maintenant la reſſemblance d'Adam pécheur : elle en a les idées, les inclinations, les paſſions ; & elles lui ſont devenues comme naturelles. Qui eſt-ce de nous, qui n'en fait pas tous les jours la triſte expérience ?

Le Fils de Dieu s'eſt fait homme pour retracer dans notre ame l'image de Dieu ; & pour cela il nous l'a montrée en lui-même ſans altération. Son ame qui n'a point été ſouillée par le péché, a conſervé tous les traits de reſſemblance avec Dieu, qui ont été effacés ou altérés dans la nôtre : c'eſt cette ame ſainte de l'Homme-Dieu, qui eſt l'original que chacun de nous eſt obligé de copier fidellement. *Soyez*, dit S. Paul, *dans la même diſpoſition & dans les mêmes ſentimens où a été Jeſus-Chriſt.* Nous devons juger de tout, penſer, parler, agir, ſouffrir comme Jeſus-Chriſt. Porter la reſſemblance de Jeſus-Chriſt, c'eſt, ſelon S. Paul, le caractère des Elus. *Ceux*, dit ce ſaint Apôtre, *que Dieu a connus dans ſa préſcience, il les a auſſi prédeſtinés pour être conformes à l'image de ſon Fils.* *Phil. 2. 5.* *Rom. 8. 29.*

Ainſi Adam & Jeſus-Chriſt, ſont deux hommes qui devien-

nent le principe de notre perte, ou de notre ſalut éternel, par la reſſemblance que nous avons avec l'un ou l'autre. Nous naiſſons ſemblables à Adam : tant que nous portons cette reſſemblance, nous ſommes exclus de la vie éternelle ; celui-là ſeul y eſt admis, qui porte la reſſemblance de Jeſus-Chriſt. L'héritage de Dieu n'eſt que pour ſes enfans : or Dieu ne reconnoît pour ſes enfans que ceux en qui il voit les traits

Rom. 8. 29. & la reſſemblance de ſon Fils, qui eſt *le premier-né entre pluſieurs freres.*

1. Cor. 15. 49. *Eph.* 4. 22. &c. *Col.* 3. 9. 10. Il ſuit delà, que ſi nous voulons être ſauvés, il faut que *nous portions l'image de l'homme céleſte, comme nous avons porté l'image de l'homme terreſtre* ; que *nous dépouillions le vieil homme, ſelon lequel nous avons vécu autrefois, & qui ſe corrompt en ſuivant l'illuſion de ſes paſſions* ; *& que nous renouvellant dans l'intérieur de notre ame, nous nous revêtions de l'homme nouveau, qui eſt créé à la reſſemblance de Dieu dans une juſtice & une ſainteté véritable.*

Qu'eſt-ce donc qu'un Chrétien, ſuivant ces principes ? C'eſt un homme occupé toute ſa vie à étudier & à copier Jeſus-Chriſt. Toute étude ou connoiſſance qui ne ſe termine pas à Jeſus-Chriſt, eſt vaine & mépriſable aux yeux de Dieu, & nous doit paroître telle. *Phil.* 3. 8. *Tout me ſemble une perte*, dit S. Paul, *au prix de cette connoiſſance de Jeſus-Chriſt mon Seigneur.*

La fin de cette étude eſt de le copier, & de lui devenir ſemblable ; & le Chrétien eſt plus ou moins parfait, ſelon les différens dégrés de conformité qu'il a avec J. C. il ne doit jamais le perdre de vûe, mais travailler chaque jour à exprimer quelques traits de ce divin Original ; ſemblable à un Peintre qui copie un tableau, & qui à tout moment & à chaque coup de pinceau, jette les yeux deſſus, afin qu'il n'y ait pas un ſeul trait qui ne ſoit reſſemblant.

Il eſt vrai qu'aucun des imitateurs de Jeſus-Chriſt, ne pourra jamais atteindre juſqu'à la perfection de l'Original ; l'un le copie par un endroit, l'autre tâche de l'exprimer par un autre, chacun ſelon la meſure de la grace qu'il a reçue : mais il eſt expoſé aux yeux de tous ; & il n'y a perſonne, en quelque état qu'il ſoit, qui ne doive s'appliquer à l'imiter.

1 1°. Jeſus-Chriſt eſt notre *Chef*, & le principe de notre vie. *Dieu l'a établi*, dit S. Paul, *Chef ſur toute l'Egliſe, qui eſt ſon corps, & l'entier accompliſſement de celui qui accomplit tout en tous.* Eph. 1. 22.

Jeſus-Chriſt eſt à ſon Egliſe ce que la tête eſt au corps : la tête communique au reſte du corps la vie, & les eſprits qui lui donnent le mouvement & l'action : de même Jeſus-Chriſt donne la vie & le mouvement au corps de ſon Egliſe, & à ſes membres qu'il anime de ſon Eſprit. Toute grace, toute bonne œuvre, toute bonne penſée, tout ſaint déſir, toute vertu, découle de cette plénitude qui eſt en Jeſus-Chriſt notre chef: *nous avons tous reçu de ſa plénitude*, nous dit le ſaint Evangile. Eph. 4. 16. Joan. 1. 16.

Si nous demeurons unis à lui par la foi, l'eſpérance & la charité, nous vivons par lui ; & nous ne pouvons avoir la vie que par cette union. *Je ſuis*, dit-il, *le ſep de la vigne, & vous en êtes les branches : comme la branche de la vigne ne peut d'elle-même porter de fruit, mais qu'il faut qu'elle demeure unie au ſep ; ainſi vous n'en pouvez porter, ſi vous ne demeurez en moi. Celui qui demeure en moi, & en qui je demeure, porte beaucoup de fruit : car ſans moi vous ne pouvez rien faire.* Joan. 15. 5. v. 4. v. 6.

Ainſi le chef & les membres, Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe, ne ſont qu'un, & comme un ſeul corps, un ſeul homme, une ſeule vigne. „ Jeſus-Chriſt, dit le Concile de Trente, répand „ continuellement ſa vertu dans les juſtes, comme le chef „ dans ſes membres, comme la vigne dans ſes branches ; ver- „ tu qui précéde, accompagne, & ſuit toujours leurs bonnes „ œuvres, & ſans laquelle elles ne peuvent en aucune maniere „ être agréables à Dieu, ni méritoires. „ Conc. Trid. Seſſ. 6. c. 16.

Telle eſt la grandeur & la dignité du Chrétien : il eſt membre d'un corps, dont Jeſus-Chriſt même eſt la tête, & que l'Eſprit de Dieu anime ; & il devient ainſi *participant de la nature divine.* 2. Petr. 1. 4.

Or de cette union que nous avons avec J. C. comme notre chef, il réſulte que nous le ſuivrons un jour où il eſt monté le premier : J. C. eſt reſſuſcité, eſt monté au ciel, & a pris place à la droite de Dieu en notre nom, comme notre Chef, com- Leo. Serm. 1. de Aſcenſ.

Eph. 2. 6. me nous repréſentant. *Dieu*, dit S. Paul, *nous a reſſuſcités avec Jeſus-Chriſt, & nous a fait aſſeoir avec lui dans le ciel en ſa perſonne.* Ainſi, en devenant ſes membres, & étant incorporés en lui par le baptême, non-ſeulement nous ſommes attachés avec lui à la croix, nous mourons, & nous ſommes enſevelis avec lui, comme l'Apôtre l'enſeigne dans l'Epître aux Romains; mais nous reſſuſcitons, nous montons au ciel, & nous y prenons place avec lui, en lui, & par lui. Sa félicité & ſa gloire n'eſt point ſéparée de la nôtre: il le déclare dans la *Joan.* 17. 22. priere qu'il fait pour nous avant ſa Paſſion: *Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée*: & un peu après: *Mon Pere,* v. 24. *je déſire que où je ſerai, ceux que vous m'avez donnés y ſoient auſſi avec moi.*

Serm. 1. *de Nativ.* „ Reconnoiſſez donc, Chrétien, dit S. Léon, la dignité „ où vous êtes élevé: & après avoir été fait participant „ de la nature divine, ne retournez point à votre premiere „ baſſeſſe par des mœurs indignes de votre élévation: ſou„ venez-vous de quel chef & de quel corps vous êtes mem„ bre. „

PRIERE.

TOUTE puiſſance vous a été donnée dans le ciel & ſur la terre, ô divin Jeſus: vous êtes notre Roi & notre Seigneur. Faites que nous ſoyons du nombre de ces heureux ſujets qui aiment à dépendre de vous, vous conſacrent toute leur vie, & vous obéiſſent en tout. Regnez, s'il vous plaît, ſur nous par votre amour, pour n'y pas régner un jour par votre ſévérité: ſoit que nous vivions, ſoit que nous mourions, faites que nous ſoyons toujours à vous.

Vous êtes notre ſeul & unique Maître; c'eſt vous que le Pere éternel nous a ordonné d'écouter: rendez-nous des diſciples fidéles, humbles, attentifs & dociles à vos inſtructions. Vous nous parlez dans vos divines Ecritures, & dans les livres de piété qui ſont remplis de votre eſprit: faites que nous vous y écoutions en les liſant avec humilité, ſimplicité & fidélité. Vous nous parlez par la bouche de nos Paſteurs: faites que nous les écoutions avec docilité, avec ardeur, avec

aſſiduité. Enfin vous nous parlez en nous inſpirant de ſaints deſirs, de bons mouvemens : rendez-nous-y fidéles & attentifs : faites ſur-tout entendre au fond de notre cœur cette voix forte & puiſſante qui fait aimer & pratiquer tout ce que vous nous ordonnez.

Vous êtes notre divin Modéle : c'eſt ſur votre vie que la nôtre doit être réformée : votre ame ſainte eſt l'Original parfait que chacun de nous doit copier fidellement. Faites, s'il vous plaît, que nous ſoyons occupés toute notre vie à vous étudier & à vous copier ; que nous ne vous perdions jamais de vûe, & que nous travaillions chaque jour à acquérir quelque nouveau trait de reſſemblance avec vous dans nos penſées, nos paroles, nos actions & nos diſpoſitions.

Enfin, adorable Jeſus, vous êtes notre divin Chef : ce que la tête eſt au corps, vous l'êtes à votre Egliſe : & comme la tête communique au corps la vie & les eſprits qui lui donnent le mouvement & l'action ; ainſi vous donnez la vie & le mouvement au corps de l'Egliſe en l'animant de votre Eſprit : c'eſt de votre plénitude que nous recevons tous. Faites, s'il vous plaît, que nous vous demeurions unis par une foi vive, par une ferme confiance, & par une charité ardente, pour recevoir l'influence continuelle de votre grace. Faites-nous eſtimer la qualité de membres de votre corps miſtique ; & préſervez-nous de ce qui peut la deshonorer. Enfin, puiſque nous ſommes aſſociés à tous vos miſtères, faites qu'après avoir participé ici bas à vos humiliations & à vos ſouffrances, nous ayons un jour part à votre gloire dans le ciel. Amen.

LE II. DIMANCHE APRE'S L'EPIPHANIE.

Epître de Saint Paul aux Romains, Ch. 12. v. 4-16.

COMME dans un ſeul corps nous avons pluſieurs membres, & que tous ces membres n'ont pas la même fonction ; ainſi quoique nous ſoyons

pluſieurs, nous ne ſommes tous néanmoins qu'un ſeul corps en J. C. & nous ſommes tous réciproquement les membres les uns des autres. C'eſt pourquoi comme nous avons tous des dons différens, ſelon la grace qui nous a été donnée; que celui qui a reçu le don de Prophétie, *en uſe* ſelon l'analogie *& la regle* de la foi; que celui qui eſt appellé au miniſtère de l'Egliſe, s'attache à ſon miniſtère; que celui qui a reçu le don d'enſeigner, s'applique à enſeigner; & que celui qui a reçu le don d'exhorter, exhorte les *autres;* que celui qui fait l'aumône, la faſſe avec ſimplicité; que celui qui a la conduite *de ſes freres, s'en acquitte* avec vigilance; & que celui qui exerce les œuvres de miſéricorde, *le faſſe* avec joie; que votre charité ſoit ſincére *&* ſans déguiſement. Ayez le mal en horreur, & attachez-vous fortement au bien. Que chacun ait pour ſon prochain une affection *&* une tendreſſe vraiment fraternelle. Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur *&* de déférence: ne ſoyez point lâches dans votre devoir: conſervez-vous dans la ferveur de l'eſprit: ſouvenez-vous que c'eſt le Seigneur que vous ſervez; réjoüiſſez-vous dans votre eſpérance, ſoyez patiens dans les maux, perſévérans dans la priere, charitables pour ſoulager les néceſſités des ſaints, prompts à exercer l'hoſpitalité. Béniſſez ceux qui vous perſécutent; béniſſez-les, & ne faites point d'imprécations *contr'eux.* Soyez dans la joie avec ceux qui ſont dans la joie, & pleurez avec ceux qui pleurent; tenez-vous toujours unis dans les mêmes ſentimens *&* les mêmes

affections; n'aſpirez point à ce qui eſt élevé ; mais accommodez-vous à ce qui eſt de plus bas & de plus humble.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 2. v. 1-12.

IL ſe fit des nôces à Cana en Galilée, & la mere de Jeſus y étoit. Jeſus fut auſſi convié aux nôces avec ſes Diſciples ; & le vin venant à manquer, la mere de Jeſus lui dit : Ils n'ont point de vin. Jeſus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre vous & moi ? mon heure n'eſt pas encore venue. Sa mere dit à ceux qui ſervoient : Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avoit là ſix grandes urnes de pierre pour ſervir aux purifications qui étoient en uſage parmi les Juifs, dont chacune tenoit deux ou trois meſures. Jeſus leur dit : Empliſſez les urnes d'eau ; & ils les emplirent juſqu'au haut. Alors il leur dit : Puiſez maintenant, & portez-en au maître d'hôtel ; & ils lui en porterent. Le maître d'hôtel ayant goûté de cette eau qui avoit été changée en vin, & ne ſaçhant d'où venoit ce vin, quoique les ſerviteurs qui avoient puiſé l'eau le ſçuſſent bien, il appella l'époux, & lui dit : Tout homme ſert d'abord le bon vin ; & après qu'on a beaucoup bû, il en ſert alors de moindre : mais pour vous, vous avez réſervé juſqu'à cette heure le bon vin. Ce fut là le premier des miracles de Jeſus, qui fut fait à Cana en Galilée ; *par là* il fit connoître ſa gloire, & ſes Diſciples crurent en lui. Après cela il alla à Capharnaüm avec ſa mere, ſes freres & ſes Diſciples ; mais ils y demeurerent peu de jours.

INSTRUCTION.

JESUS-CHRIST unique ſanctificateur de tous les états a voulu honorer des nôces de ſa préſence, pour faire voir que non-ſeulement il ne rejette pas le Mariage, mais que c'eſt même un état ſaint, dont il tire une infinité d'élus; & il a bien voulu inſtituer un ſacrement pour bénir le Mariage des Chrétiens.

L'Egliſe défend les nôces durant l'Avent & le Carême, qui ſont des tems de pénitence & de priere, pendant leſquels elle recommande aux perſonnes mêmes qui ſont mariées de garder la continence, ſuivant ces paroles de l'Apôtre qui ont été exactement obſervées par les Chrétiens des premiers ſiécles : *Ne vous refuſez pas le devoir l'un à l'autre, ſi ce n'eſt d'un commun conſentement pour un tems, afin de vacquer à la priere.* Ce que l'Egliſe avoit défendu pendant l'Avent, étant permis dans ce tems, elle prend ce jour comme un des premiers de l'année où l'on peut ſe marier, pour inſtruire ſes enfans de la maniere dont ils doivent entrer dans cet état en leur repréſentant les nôces de Cana auxquelles Jeſus-Chriſt a bien voulu aſſiſter.

1. Cor. 7. 5.

Ce divin Sauveur a voulu par là donner une bénédiction & une dignité nouvelle à cette union que Dieu lui-même avoit inſtituée dès le commencement du monde. Les perſonnes qui entrent dans l'état du Mariage doivent auſſi apprendre de cette conduite de Jeſus-Chriſt, à l'appeller à leurs nôces, afin qu'il y répande ſa bénédiction : or on appelle Jeſus-Chriſt à ſes nôces lorſqu'on ſe marie ſelon les régles de l'Egliſe, & les fins pour leſquelles le Mariage a été inſtitué; lorſqu'on conſulte la volonté de Dieu ſur le choix de la perſonne que l'on doit épouſer; enfin lorſqu'il ne ſe paſſe rien de déréglé à ſes nôces, & qu'à l'imitation des ſaints de l'ancien Teſtament, on célébre le feſtin nuptial avec la crainte du Seigneur. Nous ne ſçaurions donc mieux entrer dans l'eſprit de l'Egliſe, mes Freres, que de vous parler aujourd'hui du Sacrement de Mariage, en vous expoſant 1°. ce que c'eſt que le Mariage, & l'idée qu'on doit avoir de cet état. 2°. Dans quelles vûes

il faut y entrer, & comment on doit s'y préparer. 3°. Ce qui doit le précéder ; l'adminiſtration même du Sacrement, & ce qui la ſuit. [* 4°. Quels ſont les devoirs de ceux qui y ſont engagés ; nous réſerverons ce quatrieme article pour Dimanche prochain.]

* *Si le Dimanche ſuivant eſt la Septuagéſime, on omettra ce qui eſt ici entre deux crochets.*

1°. Pour prendre une juſte idée du Mariage, remontons, à l'exemple de Jeſus Chriſt, juſqu'à ſon inſtitution primitive, & apprenons delà ce que c'eſt que le Mariage dans l'intention du Créateur. *Le Seigneur Dieu dit : Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul : faiſons-lui un aide ſemblable à lui..... Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond ſommeil ; & lorſqu'il étoit endormi, il tira une de ſes côtes, & mit de la chair à la place ; & le Seigneur Dieu forma la femme de la côte qu'il avoit tirée d'Adam, & l'amena à Adam. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair..... C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme ; & ils ne ſeront tous deux qu'une ſeule chair.* Ces paroles du premier homme, *proférées*, dit le Concile de Trente, *par le mouvement & l'inſpiration du Saint Eſprit*, à la ſuite de ce que l'Ecriture rapporte de la maniere dont Dieu a formé la femme, nous apprennent que le Mariage eſt ſelon ſon inſtitution, l'union de l'homme & de la femme ; union que Dieu lui-même a formée, comme le dit Jeſus-Chriſt, & dont la fin eſt de s'entr'aider mutuellement durant la vie préſente ; union plus intime & plus étroite que celle même que la nature met entre l'homme & ceux qui lui ont donné la vie, puiſqu'il les quitte pour s'attacher à ſa femme ; union indiſſoluble, puiſque Dieu lui-même en eſt l'auteur & le lien, & qu'il ne peut être permis, comme le dit Jeſus-Chriſt, de ſéparer ceux que Dieu a unis : voilà le fond & la ſubſtance du Mariage.

Matth. 19.
Gen. 2. 18. & ſeq.
Seſſ. 24.
Matth. 19. 6.

Mais Jeſus-Chriſt en inſtituant le Sacrement de Mariage a ſanctifié un engagement qui n'étoit dans ſon origine qu'une union naturelle & un contrat civil. *Il nous a mérité par ſa Paſſion*, dit le ſaint Concile, *la grace néceſſaire pour perfectionner cet amour naturel, pour affermir cette union indiſſoluble, & pour ſanctifier les perſonnes mariées* : de ſorte que le Mariage, en continuant d'être ce qu'il étoit ſelon l'ordre primitif, eſt

Trid. Seſſ. 24.

devenu encore par l'inſtitution de notre Seigneur Jeſus-Chriſt un Sacrement qui eſt le ſigne & l'image d'un grand miſtère, & tout enſemble une ſource de graces & de bénédictions ſpirituelles pour ceux qui le reçoivent avec un cœur pur, & dégagé des paſſions charnelles: expliquons ces deux choſes.

Le Mariage eſt la figure d'un des plus grands miſtères de notre Religion; & ce miſtère eſt l'union intime, indiſſoluble & éternelle, que Jeſus-Chriſt a contractée avec ſon Egliſe, c'eſt-à-dire, avec la ſociété des enfans de Dieu: c'eſt S. Paul qui nous apprend cette vérité: écoutons-le traiter ce grand ſujet dans l'Epître aux Ephéſiens. » Que les femmes ſoient » ſoumiſes à leurs maris, comme au Seigneur; parce que le » mari eſt le chef de la femme, comme Jeſus-Chriſt eſt le » chef de l'Egliſe, qui eſt ſon corps, & dont il eſt auſſi le Sau- » veur. Comme donc l'Egliſe eſt ſoumiſe à Jeſus-Chriſt, les » femmes doivent auſſi être ſoumiſes en tout à leurs maris. Et » vous, maris, aimez vos femmes, comme Jeſus-Chriſt a ai- » mé l'Egliſe, juſqu'à ſe livrer pour elle, afin de la ſanctifier, » en la purifiant dans le Baptême de l'eau par la parole de » vie, pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant » ni tache, ni ride, ni rien de ſemblable; mais étant ſainte » & ſans aucun défaut. C'eſt ainſi que les maris doivent aimer » leurs femmes comme leurs propres corps; celui qui aime » ſa femme, s'aime ſoi-même: car jamais perſonne n'a haï ſa » propre chair; au contraire il la nourrit & en a ſoin, com- » me Jeſus-Chriſt fait à l'égard de l'Egliſe; parce que nous » ſommes les membres de ſon corps, formés de ſa chair & » de ſes os: c'eſt pourquoi (dit l'Ecriture) l'homme quittera » ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme; & de deux » qu'ils étoient, ils deviendront une ſeule chair. Ce Sacre- » ment eſt grand, je dis en Jeſus-Chriſt & en l'Egliſe. Que cha- » cun de vous aime donc ſa femme comme ſoi-même, & que » la femme révére ſon mari.

Chap. 5. 22. & ſuiv.

Le Mariage eſt encore un Sacrement dans le ſens propre, en ce qu'il eſt le canal des graces que Dieu répand ſur ceux qui le reçoivent avec des diſpoſitions chrétiennes: c'eſt ce

que le Concile de Trente a décidé, ſuivant l'autorité de la parole de Dieu: car après avoir rapporté ce que dit S. Paul, que *ce Sacrement eſt grand en Jeſus-Chriſt & en l'Egliſe*, il conclut ainſi. » Le Mariage dans la Loi Evangélique, étant plus » excellent que les mariages anciens, à cauſe de la grace qu'il » confére par Jeſus-Chriſt; c'eſt avec raiſon que nos Saints » Peres, les Conciles, & la Tradition univerſelle de l'Egliſe, » ont de tout tems enſeigné qu'il doit être mis au nombre des » Sacremens de la Loi nouvelle. » *Seſſ. 24.*

Ce Sacrement produit, dans ceux qui ſont bien diſpoſés, la grace néceſſaire pour vivre enſemble dans une parfaite union, pour ſe garder l'un à l'autre, en ce qui regarde la chaſteté conjugale, une fidélité inviolable, pour ſe ſecourir dans les néceſſités & les afflictions de cette vie, pour ſe conſoler & ſe ſoutenir réciproquement dans les dangers innombrables de cet engagement; enfin pour élever leurs enfans dans la crainte & dans l'amour de Dieu. Ainſi un homme & une femme qui ne ſe marient qu'après avoir conſulté Dieu, avec des vûes chrétiennes, le cœur dégagé de toute cupidité, la conſcience pure de tout péché, avec une ferme réſolution de vivre dans cet état d'une maniere digne de Dieu, & oppoſée aux maximes du monde, reçoivent par la vertu du Sacrement de Mariage l'abondance des graces du Saint-Eſprit pour ſe ſanctifier en accompliſſant fidélement les devoirs de leur état, & en ſupportant, avec une entiere ſoumiſſion à la volonté de Dieu, les peines qui en ſont inſéparables. Que Dieu eſt bon envers les hommes, de leur fournir des moyens de ſalut ſi efficaces! Mais que l'homme eſt ingrat & inſenſé de s'y rendre ſi peu attentif, & de ſçavoir ſi peu en profiter! C'eſt avec une extrême douleur qu'on le dit: combien peu y a-t-il de mariages chrétiens: combien peu de perſonnes reçoivent dignement ce Sacrement! Quel motif plus puiſſant pour porter les jeunes perſonnes à vivre dans l'innocence, la pureté, l'éloignement du mal, l'accompliſſement fidéle de tous leurs devoirs; afin de ſe préparer par là à recevoir ſaintement la grace du Mariage!

2°. Il eſt viſible par ce qui vient d'être dit, que cette grace

ſi abondante, & en même tems ſi néceſſaire, que Dieu donne dans le Sacrement de Mariage, dépend ſur-tout des vûes avec leſquelles on le reçoit. *Nous ſommes enfans des Saints*, diſoit le jeune Tobie à Sara ſon épouſe; *& nous ne devons pas nous marier comme les Payens qui ne connoiſſent point Dieu.* Un mariage n'eſt donc pas un mariage chrétien, tant qu'on n'y trouve rien de plus que dans les mariages des *Payens qui ne connoiſſent point Dieu*: c'eſt ſur cette régle qu'il faut en juger.

Tob. 8. 5.

Or que voyons nous dans les mariages des Payens? L'un épouſe une femme pour en avoir des enfans en qui il ſe voie revivre, & à qui il puiſſe laiſſer ſes biens: l'autre, parce qu'il a beſoin d'une compagne fidéle, qui l'aide à faire ſon commerce; celui-ci eſt pris par la beauté; celui-là, par l'eſprit & l'enjouement; un autre par les grands biens, ou par la naiſſance, ou quelque raiſon d'intérêt; quelques-uns, mais peu, par la vertu, telle qu'elle peut être dans ceux qui ne connoiſſent pas Dieu, c'eſt à-dire, une conduite ſage & réglée, ou des ſentimens nobles & généreux. Voilà à peu près les différentes vûes qu'on démêle dans les Payens. Après cela on prend ſes ſuretés de part & d'autre; on fait ſes conventions; on paſſe le contrat; on célébre le mariage, qui eſt accompagné de cérémonies de Religion, & ſuivi d'un feſtin, & de toutes les marques de joie.

Voilà les mariages des Infidéles. Si ceux des Chrétiens n'ont rien de plus, Dieu, loin de les bénir, les regarde avec horreur, parce qu'ils ne différent de ceux des Infidéles que par quelques actes extérieurs de la vraie Religion, très-ſaints à la vérité par eux-mêmes, néceſſaires par l'uſage de l'Egliſe, & par l'inſtitution de Jeſus-Chriſt; mais inutiles à ceux qui les pratiquent, s'ils ne ſont animés par la religion du cœur.

C'eſt proprement cet eſprit de religion, qui fait le mariage chrétien: ainſi un mariage chrétien eſt celui que l'on contracte au nom & par l'eſprit de Jeſus-Chriſt, dans la vûe de ſuivre la volonté de Dieu qui y appelle, & en ſe propoſant pour derniere fin la gloire de Dieu & le ſalut éternel. Ce n'eſt ni pour contenter ſa paſſion, ni par des vûes d'ambition ou d'in-

térêt, qu'un vrai Chrétien prend une femme; mais pour avoir une compagne avec qui il puiſſe, au milieu des ſoins & des occupations de ſon état, vacquer à la priere & au ſervice de Dieu; qui partage avec lui dans une parfaite union d'eſprit & de cœur, les douceurs & les amertumes de la vie; & qui concoure avec lui à l'éducation chrétienne des enfans qu'il plaira à Dieu de leur donner.

Il n'eſt pas défendu au Chrétien d'avoir quelque égard à la naiſſance & à certains avantages qui peuvent rendre une perſonne aimable. Il lui eſt même très-permis de conſidérer le bien qu'elle peut avoir; & cela par rapport aux deſſeins qu'il a, à ſa profeſſion, à l'état de ſes affaires: mais rien de tout cela n'eſt déciſif pour lui. Ce n'eſt ni le plus ni le moins d'avantages temporels, qui doit le faire pencher plutôt d'un côté que de l'autre; mais le bon eſprit, & la vertu; je dis vertu chrétienne, droiture de cœur, eſprit de religion, oppoſition au monde; enſorte qu'il compte pour rien la beauté & les richeſſes, ſi la vertu n'y eſt pas, & s'il n'a pas tout lieu d'eſpérer de vivre chrétiennement & paiſiblement avec celle qui lui préſente pour le temporel les avantages les plus flatteurs.

3°. Ces principes établis, il ne reſte preſque rien à dire ſur la préparation. Ceux qui ſe conduiſent par les vûes que la religion inſpire, n'ont pas beſoin là deſſus d'un grand détail: ils comprennent la ſainteté de cet état; ils en voient les difficultés & les dangers; ils enviſagent l'étendue des obligations qui y ſont attachées.

Ainſi avant que de s'y engager, avant même que d'en prendre la réſolution, ils conſultent la volonté de Dieu, & ſur l'engagement en lui-même, & ſur le choix de la perſonne avec laquelle ils doivent s'engager: car il s'agit d'une démarche qui eſt la plus importante de toute la vie, par les bonnes ou mauvaiſes ſuites qu'elle peut avoir.

Après s'être aſſurés, autant qu'on peut l'être dans les ténébres & les incertitudes de la vie préſente, que Dieu les appelle à cet état, & avoir ſuivi dans le choix d'une perſonne, les régles qu'on vient de marquer; ils s'appliquent à ſe purifier par la pénitence, & à attirer par la priere & les bonnes

œuvres, le ſecours de l'Eſprit Saint, bien convaincus, que ſans ce ſecours, ils ne peuvent, ni entrer ſaintement dans le Mariage, ni en ſurmonter les difficultés, ni en éviter les dangers, ni en remplir les obligations.

Qu'il eſt rare qu'on obſerve ces régles dans les Mariages! mais qu'il eſt rare auſſi que les Mariages ſoient bénis de Dieu! Comme il n'y eſt point appellé, il ne s'y trouve pas: & quel peut être le ſuccès d'un engagement qu'il n'a point béni? Quelles ſuites doit avoir pour l'éternité une union qu'il regarde avec horreur, pour laquelle on n'a conſulté que la cupidité, & qui très-ſouvent eſt précédée d'une communion ſacrilége?

Il eſt important que les parties qui contractent, examinent & s'informent exactement de leurs Paſteurs, s'ils ne ſont point dans le cas de quelque empêchement qui rende le Mariage nul ou illicite. L'Egliſe ordonne qu'avant que l'on contracte le Mariage, le propre Curé des parties contractantes annonce trois fois publiquement leur nom pendant la Meſſe ſolemnelle par trois jours de Dimanche ou de fête conſécutifs. C'eſt ce qu'on appelle les Bans de Mariage, dont la publication a pour but de rendre les Mariages publics, afin de porter les fidéles à prier Dieu pour les futurs époux, & de découvrir les empêchemens qui pourroient rendre leur Mariage nul ou illicite. L'Egliſe eſt toujours infiniment ſage dans ſes moindres uſages; & il eſt du devoir des fidéles de s'y rendre attentifs.

La cérémonie des fiançailles n'eſt pas abſolument néceſſaire, & ne s'obſerve pas par-tout; mais elle eſt ordonnée dans cette Province, & en particulier dans ce Diocèſe. On appelle fiançailles une promeſſe que deux perſonnes ſe font l'une à l'autre de s'épouſer. Cette promeſſe eſt un acte de religion qui ſe fait dans l'Egliſe en préſence du Curé & devant des témoins, avec quelques prieres: ainſi tout doit s'y paſſer avec la gravité, la modeſtie & le recueillement convenable à la ſainteté du lieu où l'on eſt, & aux prieres que l'on récite Les perſonnes fiancées ſont obligées en conſcience de tenir leur promeſſe, à moins qu'elles n'en ſoient empêchées par des raiſons

juſtes, néceſſaires & autoriſées par l'Egliſe. Juſqu'au jour du mariage, elles doivent, 1°. ne point demeurer dans la même maiſon; 2°. ne point ſe voir trop familiérement ni ſans témoins; 3°. redoubler alors leurs bonnes œuvres & leurs prieres.

On doit enſuite procéder à la célébration du Mariage en face de l'Egliſe. Là le propre Curé des parties contractantes, en préſence de quatre témoins, après avoir interrogé l'époux & l'épouſe, & s'être aſſuré de leur conſentement réciproque, prononce ces paroles, ou d'autres équivalentes: *Je vous joins enſemble du lien du Mariage au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit.*

La bénédiction nuptiale doit donc être reçue dans l'Egliſe, & donnée par le propre Curé: & tout autre que le Curé, ou l'Evêque Diocéſain, ne peut accorder à un autre Prêtre la permiſſion de la donner. Quant à ceux qui entreprendroient de contracter mariage autrement qu'en préſence du Curé, (ou de quelque autre Prêtre qui ait permiſſion du Curé, ou de l'Evêque,) & devant quatre témoins, leurs Mariages ſeroient nuls & invalides: c'eſt ce qu'on appelle Mariages clandeſtins.

Le jour du Mariage eſt un jour ſaint, conſacré par un Sacrement de la nouvelle alliance, & par l'entrée dans un état d'où dépend le bonheur de la vie préſente, & ſouvent celui de l'éternité. Ainſi ce jour doit être paſſé ſaintement: l'Egliſe défend de le prophaner par des diſſolutions & par des divertiſſemens contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme. Un feſtin de nôces où l'on invite les parens & les amis, n'eſt pas contre l'ordre: Jeſus-Chriſt lui-même l'a autoriſé en ſe trouvant au feſtin des nôces de Cana. On peut donc ſe réjoüir, pourvû que ce ſoit d'une maniere chrétienne, & qu'on n'oublie pas que l'intempérance, les actions & les paroles licentieuſes, les danſes & les chanſons profanes, que l'Egliſe condamne en tout autre tems, ne peuvent devenir permiſes & légitimes le jour des nôces. Pour éviter ces abus, ne ſeroit-il pas de la prudence chrétienne de n'inviter à ſes nôces que ſes plus proches parens, comme pere, mere, freres, ſœurs, oncles, tantes,

& quelques amis graves & prudens, en donnant l'excluſion à la jeuneſſe, qui pour l'ordinaire donne lieu aux divertiſſemens profanes, & qui toujours eſt expoſée à de grands dangers dans ces aſſemblées de noces? Les nouveaux mariés doivent ſçavoir que les péchés qui s'y commettent, ſont ſur leur compte, quand ils n'ont pas pris les précautions que la piété & la prudence inſpirent.

PRIERE.

L'UNION conjugale, ô mon Dieu, eſt ſainte dans ſon origine, puiſque vous en êtes l'auteur: mais quelle nouvelle bénédiction ne reçoit elle pas de la grace que vous avez bien voulu y attacher, en inſtituant un Sacrement pour bénir le Mariage des Chrétiens! Qu'il eſt donc important que les perſonnes qui ſont appellées au Mariage, ſe rendent dignes de la grace attachée à ce Sacrement! Car plus il eſt difficile de bien remplir les devoirs d'un état ſi périlleux, plus elles ont beſoin d'une nouvelle abondance de votre Eſprit pour s'en acquitter ſaintement. Faites donc, Seigneur, qu'elles s'y préparent de bonne heure par une vie ſainte & remplie de bonnes œuvres: qu'elles s'adreſſent à vous par des prieres humbles & ferventes pour le choix de la perſonne que vous leur avez deſtinée: qu'elles ne ſe propoſent que des vûes légitimes & chrétiennes, en prenant un engagement ſi ſérieux: qu'elles n'y entrent que par votre Eſprit, & ſelon les régles de l'Egliſe: qu'elles ſanctifient le jour de leurs nôces par une conduite pleine de piété, de modeſtie & de gravité.

Rien n'eſt plus doux, ni plus conſolant, que l'union conjugale; mais c'eſt quand votre amour, ô mon Dieu, en eſt le principe, votre gloire la fin, & le ſalut mutuel de l'époux & de l'épouſe, le motif & le fruit. Faites donc, Seigneur, qu'ils s'aiment en vous & pour vous; qu'ils ne ſoient qu'un cœur & qu'une ame, comme ils ne ſont qu'une même chair; que leur union repréſente celle de Jeſus-Chriſt avec l'Egliſe. Ne permettez pas qu'ils terniſſent l'éclat de la chaſteté conjugale, ni qu'ils déshonorent jamais le Mariage, par des choſes qui non-ſeulement ſont oppoſées à ſa ſainteté, mais même qui lui font

font injure. Faites que l'union conjugale ſoit ferme & conſtante, & que rien ne ſoit capable de l'altérer ; ni les incommodités, que l'on doit ſupporter avec patience ; ni les défauts, que l'on doit tâcher de corriger ſans ceſſer d'aimer. Enfin, Seigneur, faites que les perſonnes mariées ſe diſputent mutuellement la gloire de céder l'une à l'autre pour éteindre juſqu'à la moindre étincelle de diviſion ; qu'elles s'intéreſſent réciproquement aux biens & aux maux l'une de l'autre ; qu'elles ſe ſoulagent en partageant enſemble les croix & les afflictions, les peines & les travaux ; & que comme il y a entre elles unité d'eſprit & de cœur, il y ait auſſi égalité de ſoins, de vigilance, & d'attention pour le bien commun.

Tels ſont les vœux que nous vous adreſſons, ô mon Dieu, pour toutes les perſonnes mariées. Daignez, s'il vous plaît, exaucer nos prieres par notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

LE III. DIMANCHE APRE'S L'EPIPHANIE.

Epître de Saint Paul aux Romains, Ch. 12. v. 16-21.

MES Freres, ne ſoyez point ſages à vos propres yeux. Ne rendez à perſonne le mal pour le mal. Ayez ſoin de faire le bien non-ſeulement devant Dieu, mais auſſi devant les hommes. Vivez en paix, ſi cela ſe peut, & autant qu'il eſt en vous, avec toute ſorte de perſonnes. Ne vous vengez point vous-mêmes, mes chers Freres, mais donnez lieu à la colere ; car il eſt écrit : C'eſt à moi que la vengeance eſt réſervée ; & c'eſt moi qui la ferai, dit le Seigneur. Si donc votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a ſoif, donnez-lui à boire : car agiſſant de la ſorte, vous amaſſerez des charbons de feu ſur

ſa tête. Ne vous laiſſez point vaincre par le mal ; mais travaillez à vaincre le mal par le bien.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 8. v. 1-13.

JESUS étant deſcendu de la montagne, une grande foule de peuple le ſuivit ; & un lépreux venant à lui, l'adoroit, en lui diſant : Seigneur, ſi vous voulez, vous pouvez me guérir. Jeſus étendant la main, le toucha, & lui dit : Je le veux, ſoyez guéri ; & ſa lépre fut guérie au même inſtant. *Alors* Jeſus lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à perſonne : mais allez vous montrer au Prêtre, & offrez le don preſcrit par Moyſe, afin que cela leur ſerve de témoignage. Jeſus étant entré dans Capharnaüm, un Centenier vint le trouver, & lui fit cette priere : Seigneur, mon ſerviteur eſt malade de paralyſie dans ma maiſon, & il ſouffre extrêmement. Jeſus lui dit : J'irai, & je le guérirai. Mais le Centenier lui répondit : Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon ; mais dites ſeulement une parole, & mon ſerviteur ſera guéri. Car quoique je ne ſois qu'un homme ſoumis à d'autres, ayant néanmoins des ſoldats ſous moi : je dis à l'un : Allez *là*, & il y va ; & à l'autre : Venez *ici*, & il y vient ; à mon ſerviteur : Faites cela, & il le fait. Jeſus entendant ces paroles, fut dans l'admiration, & dit à ceux qui le ſuivoient : Je vous dis en vérité, que je n'ai point trouvé une ſi grande foi dans Iſraël. Auſſi je vous déclare que pluſieurs viendront d'Orient & d'Occident, & auront place dans le Royaume du ciel avec

Abraham, Iſaac & Jacob ; mais que les enfans du Royaume ſeront jettés dans les ténébres extérieures. C'eſt là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents. Alors Jeſus dit au Centenier : Allez ; & qu'il vous ſoit fait ſelon que vous avez cru. Et ſon ſerviteur fut guéri à la même heure.

INSTRUCTION.

LES différentes maladies que Jeſus-Chriſt guérit dans l'Evangile, mes Freres, ſont l'image de celles de nos ames ; & la foi pleine d'humilité & de confiance avec laquelle ces malades s'adreſſent à ce divin Sauveur pour obtenir la guériſon de leurs corps, nous apprend les qualités que doit avoir la nôtre pour obtenir la guériſon de nos ames.

Nous voyons donc dans la perſonne de ces deux malades de notre Evangile, d'un côté le ravage effroyable que le péché cauſe dans l'ame, & l'impuiſſance où eſt le pécheur de ſortir d'un état ſi funeſte ſans le ſecours de la grace de Dieu ; nous remarquons de l'autre les ſentimens pleins de foi & de confiance avec leſquels le pécheur doit s'adreſſer à Jeſus-Chriſt, pour obtenir la grace de ſa guériſon.

La lépre eſt une maladie qui corrompt la maſſe du ſang, qui rend le corps hideux, & capable d'infecter ceux qui s'en approchent : de même, le péché corrompt le cœur du pécheur en lui faiſant préférer les créatures à Dieu ; il le rend horrible devant Dieu & aux yeux de la foi, & dangereux même pour les autres. La paralyſie prive le corps de mouvement, & met l'homme hors d'état d'agir : ainſi une ame eſclave de ſes paſſions eſt ſans mouvement pour Dieu, & réduite à une impuiſſance volontaire de ſortir d'un ſi funeſte eſclavage, ſi la grace du Tout-puiſſant ne l'en délivre.

Si donc notre conſcience nous reproche d'être infectés de la lépre du péché ; à l'exemple de ce lépreux, ayons recours à Jeſus-Chriſt ; & pénétrés d'un vif ſentiment de l'état déplorable où le péché nous a réduits, diſons-lui avec une foi pleine d'humilité & de confiance : *Seigneur, ſi vous voulez, vous*

pouvez me guérir ; & que notre priere perſévére juſqu'à notre entiere guériſon. Mais pour ſortir de cette déplorable létargie qui eſt la ſuite du péché, & de cette impuiſſance où nous ſommes, ſans la grace, de parvenir à une véritable converſion, rendons hommage à la puiſſance ſouveraine de Jeſus-Chriſt ſur nos cœurs ; & la même priere que lui fit le Centenier pour la guériſon de ſon ſerviteur, faiſons-la à ce divin Sauveur pour la guériſon de nos ames, en lui diſant avec une humble & ferme confiance : *Seigneur, dites ſeulement une parole, & mon ame ſera guérie.*

Nous n'inſiſterons pas davantage ſur ce point : nous devons achever aujourd'hui * ce que nous nous étions propoſé de vous dire ſur le Sacrement de Mariage ; il nous reſte à vous expoſer les devoirs des perſonnes mariées. Ces devoirs ſont de deux ſortes : il y en a de réciproques entre le mari & la femme, & d'autres auxquels ils ſont tous deux obligés envers leurs enfans.

* *Si l'Office de ce jour eſt tranſféré au* XXVII. *Dim. après la Pentecôte, on dira :* ce que nous nous étions propoſé de vous dire au commencement de cette année ſur, &c.

1°. A l'égard des devoirs réciproques, les Apôtres S. Pierre & S. Paul veulent que les maris aiment leurs femmes, comme Jeſus-Chriſt a aimé ſon Egliſe ; & qu'ils les traitent avec honneur & avec diſcrétion : que les femmes ſoient ſoumiſes à leurs maris comme au Seigneur ; & qu'elles ſe conſervent dans une telle pureté de mœurs, que les maris infidéles ou déréglés ſoient gagnés à Dieu par leur bonne vie. Saint Auguſtin nous montre un beau modéle pour les femmes Chrétiennes dans la conduite de Sainte Monique ſa mere à l'égard de ſon mari Patrice. » Elle lui obéiſſoit, dit ce S. Docteur, comme à ſon » maître, & elle travailloit de tout ſon pouvoir pour l'acqué» rir à Dieu par les bons exemples qu'elle lui donnoit ; ſa » vertu lui attira de la part de ſon époux une affection mêlée » de reſpect, & une eſtime pleine d'admiration. Enfin la ſage » conduite dont elle uſa envers lui, fut ſi puiſſante, qu'elle le » gagna à Dieu ſur la fin de ſa vie. Il devint chaſte en devenant » Chrétien ; & depuis qu'il eut embraſſé la foi, il ne lui donna » aucun ſujet de pleurer en lui les mêmes déſordres qu'elle » avoit ſoufferts de lui avec tant de patience, lorſqu'il étoit en» core infidéle. «

Eph. 5. 25. 1. *Petr.* 3. 7. *Eph.* 5. 22. 1. *Petr.* 3. 1. *Confeſſ. l.* 9 *c.* 9.

Les Saints Apôtres recommandent encore aux femmes la modeſtie & la ſimplicité dans les habits & dans la coëffure. *Que les femmes*, diſent-ils, *ſe parent ſelon les régles de la modeſtie & de la chaſteté, & non avec des cheveux friſés, ni des ornemens d'or, ni des perles, ni des habits ſomptueux, comme des femmes qui montrent par leurs bonnes œuvres la piété dont elles font profeſſion.* De la doctrine de ces deux Apôtres, il ſuit qu'une femme croit fauſſement avoir de la piété, ſi elle ſe pare d'une maniere mondaine, & qui puiſſe porter les autres au péché, & ſi elle n'eſt plus ſoigneuſe d'orner l'homme intérieur que l'extérieur. 1. Tim. 2. 9. 1. Pet. 3. 3.

Que le mari, dit S. Paul, *rende à ſa femme ce qu'il lui doit, & la femme ce qu'elle doit à ſon mari. Le corps de la femme n'eſt point à elle, mais à ſon mari : de même le corps du mari n'eſt point à lui, mais à ſa femme. Ne vous refuſez point l'un à l'autre le devoir, ſi ce n'eſt du conſentement de l'un & de l'autre pour un tems, afin de vaquer à la priere.* 1. Cor. 7. 3.

L'Ange Raphaël inſtruit Tobie de la maniere dont il eſt permis de rendre le devoir conjugal. *Ceux*, dit-il, *qui s'engageant dans le Mariage, banniſſent Dieu de leur cœur & de leur eſprit, & ne penſent qu'à ſatisfaire leur brutalité, comme les chevaux & les mulets qui ſont ſans raiſon, c'eſt ſur ceux-là que le démon a pouvoir.* Et après lui avoir dit que la conſommation du mariage doit être précédée de la priere & de la continence, il ajoute : *Vous prendrez cette fille dans la crainte du Seigneur, & dans le déſir d'avoir des enfans, plutôt que par un mouvement de paſſion, afin que vous ayez part à la bénédiction de Dieu.* Tob. 6. 17. & ſuiv.

Voilà la régle. Non-ſeulement tout n'eſt pas permis dans l'uſage du Mariage : mais toute action contraire à la fin du Mariage, qui eſt la génération des enfans, eſt criminelle ; tout ce qui de ſoi-même ne tend point à cette fin, eſt déréglé ; & lors même que de ce côté-là tout eſt dans l'ordre, on n'eſt point exempt de péché, ſi c'eſt la volupté qu'on cherche, plutôt que la fin du Mariage.

2°. Devoirs des peres & des meres envers leurs enfans. La premiere choſe que les peres & meres doivent conſidérer, & qui eſt le fondement de tous leurs devoirs, c'eſt que leurs

enfans ne ſont point à eux, mais à Dieu leur Créateur & leur Pere, & à Jeſus-Chriſt leur Sauveur, qui les a rachetés par ſon ſang & les a acquis pour Dieu : ils les ont ſeulement en dépot ; & celui qui leur en a confié le ſoin, leur en fera rendre compte. Ils ſont donc obligés de les élever, de les inſtruire, de les former, de les établir, non ſelon leur volonté, leurs interêts, leurs vûes particulieres, ni ſelon les maximes & les uſages du monde ; mais ſelon les vûes, les deſſeins, & l'ordre de Dieu. Leur devoir eſt de travailler ſur-tout à les conduire à la fin pour laquelle il les a créés, je veux dire, au ſalut éternel.

Il y a des devoirs qui ſe rapportent au corps & à la vie temporelle des enfans ; & d'autres qui ont pour objet le bien de leur ame.

Les peres & les meres ſont chargés par l'ordre de la Providence, de nourrir & d'élever leurs enfans : c'eſt pour cela que le Créateur inſpire aux peres & aux meres cette tendre affection pour les enfans à qui ils ont donné la vie : c'eſt pour cela qu'auſſi-tôt qu'un enfant eſt né, les mammelles de ſa mere ſe rempliſſent du même lait dont il a été nourri dans ſon ſein. Dieu s'explique par là ; & non-ſeulement les peuples Barbares, & les Sauvages, mais les animaux même les plus féroces, entendent parfaitement ce langage : il n'y a point de mere parmi eux, qui ne nourriſſe elle-même ſes petits avec une aſſiduité & une tendreſſe admirable : & des meres Chrétiennes, (qui le croiroit !) par une fauſſe délicateſſe, & pour ne vouloir pas ſe gêner, pervertiſſent l'ordre du Créateur, en refuſant aux enfans qu'elles ont mis au monde, le lait qu'il leur donne pour les nourrir : elles oſent, au riſque de leur ſanté & de leur vie, en détourner le cours par artifice, & confier leurs enfans à des nourrices étrangeres ; ſans craindre, ce qui n'arrive que trop ſouvent, que ce changement de nourriture ne faſſe ſur des corps ſi délicats une impreſſion funeſte, ou que les enfans ne ſucent avec le lait les vices & les mauvaiſes inclinations de leurs nourrices.

Les meres doivent bien ſe donner de garde, en jouant avec leurs enfans, de favoriſer leurs petites paſſions, &

de fortifier leurs mauvais penchans. Un enfant à la mammelle eſt capable d'obſtination, de colere, d'impatience, de haine, d'envie, de déſir de vengeance: cet enfant ne ſçait pas encore bégayer; mais il s'explique par des mouvemens de tête & de mains, & ſur-tout par ſes larmes & ſes cris. Si la mere, au lieu de réprimer ſes mouvemens par des careſſes & des témoignages d'amitié, qui ſont les ſeuls moyens proportionnés à la foibleſſe de cet âge, témoigne au contraire qu'elle entre dans la paſſion de ſon enfant, qu'elle l'approuve, & qu'elle déſire de la ſatisfaire; elle augmente le mal, loin de le guérir: je m'explique par un exemple. Une perſonne jouant avec l'enfant, fait quelque choſe qui le fâche; il ſe met à pleurer, & à jetter des cris: la mere, pour l'appaiſer, fait ſemblant d'être fort en colére contre la perſonne; elle la querelle, la menace, & va juſqu'à la frapper; elle prend même quelquefois la main de l'enfant, & en frappe celui qui l'a fâché: auſſi-tôt cet enfant ceſſe de pleurer; il eſt content, parce qu'il eſt vengé: tout cela eſt un jeu pour la mere, & pour l'autre perſonne; mais non pas pour l'enfant, qui prend la choſe fort ſérieuſement, & qui ne profitera que trop un jour des leçons de reſſentiment & de vengeance qu'on lui donne. *Aug. Confeſſ. lib. 1. c. 7.*

On doit travailler à réprimer les paſſions des enfans, à meſure qu'elles ſe laiſſent voir: c'eſt leur faire un tort infini, que de leur ſouffrir tout, ſous prétexte qu'ils ſont encore trop jeunes pour ſe conduire par raiſon. Il faut les redreſſer ſur tout ce qu'ils diſent ou qu'ils font mal-à-propos. Leur ame eſt une terre, d'où il faut continuellement, & avec une patience infatigable, arracher les mauvaiſes herbes; & qu'on doit préparer de bonne heure à recevoir les ſemences des vérités & des vertus chrétiennes.

On ne ſçauroit trop les aimer, pourvû qu'on les aime pour Dieu, & pour leur ſalut. L'amour & la tendreſſe naturelle ne ſont pas contre l'ordre, puiſque Dieu même en eſt l'Auteur: mais ils doivent être réglés par la charité chrétienne, qui rapporte tout à Dieu, & au vrai bien de ceux qu'on aime. Les peres & les meres doivent ſur-tout prendre bien garde

de ne pas trop laiſſer voir à leurs enfans la tendreſſe qu'ils ont pour eux : c'eſt une foibleſſe, dont les enfans ne manquent pas de ſe prévaloir, & qui cauſe dans la ſuite bien des chagrins aux peres & aux meres : ils ſentent la faute qu'ils ont faite, & veulent reprendre leur autorité ; mais il n'eſt plus tems, & l'autorité eſt mépriſée. Il eſt néceſſaire qu'un enfant ſoit perſuadé qu'on l'aime ; ſans cela il n'aimeroit point, & n'auroit qu'un cœur d'eſclave : mais il faut qu'en même tems, il ſente que cet amour eſt ferme ; afin que ce ſentiment le tienne toujours dans le reſpect & dans l'obéiſſance. *Un cheval indompté*, dit l'Ecriture, *devient intraitable ; & l'enfant abandonné à ſa volonté devient inſolent. Si vous flattez votre fils, il vous cauſera de grandes frayeurs : ſi vous jouez avec lui, il vous attriſtera : ne vous amuſez point à rire avec lui, de peur que vous n'en ayez de la douleur.*

Eccli. 30. 8. 9. 10.

Il eſt d'une extrême conſéquence qu'un pere & une mere s'obſervent, pour ne rien dire ni rien faire de répréhenſible en préſence de leurs enfans, même des plus petits. Et comme, lorſqu'on eſt ſous les yeux d'une perſonne à qui on doit le reſpect, on ne laiſſe rien échapper de contraire aux régles de la bienſéance, de la ſageſſe & de la modeſtie ; on doit de même, par une ſorte de reſpect pour les enfans, s'abſtenir de tout ce qui a l'apparence du mal : car ils voient & écoutent tout, & n'oublient rien : ils répétent ce qu'ils entendent, & imitent ce qu'ils voient faire. En vain leur repréſentera-t-on qu'ils font mal, ils n'en croiront rien, tant qu'ils pourront s'autoriſer de l'exemple des perſonnes qu'ils aiment & qu'ils reſpectent le plus.

L'attention qu'on a pour la ſanté des enfans, doit être raiſonnable ; & elle ne l'eſt point, ſi, ſous prétexte de conſerver leur ſanté, on les éleve dans la molleſſe : c'eſt les perdre, que de les rendre délicats, ſoit pour la nourriture, ſoit pour tout le reſte. Il leur importe infiniment, quelque genre de vie qu'ils embraſſent, d'avoir le corps robuſte, & en état de ſupporter le froid & le chaud, la faim & la ſoif, le travail & la fatigue : c'eſt à quoi on doit les former dès l'enfance, par une nourriture ſimple & frugale, & par des exercices modérés.

Le

Le plus grand bien qu'on puiſſe procurer à un enfant, eſt la conſervation de ſon innocence, & de la grace qu'il a reçue dans le baptême : c'eſt là le principal objet de l'attention & des ſoins d'un pere & d'une mere. Ils doivent pour cela ſe propoſer l'excellent modéle que l'Ecriture leur montre dans Tobie, dont elle dit qu'*il eut un fils, à qui il apprit dès ſon enfance à craindre Dieu, & à s'abſtenir de tout péché.* Voici quelques avis entre pluſieurs autres qu'on peut donner là deſſus. *Tob.* 1. 10.

1. Accoutumer un enfant, le plutôt qu'il eſt poſſible, à prononcer le ſaint Nom de Dieu, & à reſpecter ſa préſence : lui montrer le ciel où il habite, & d'où il voit & entend tout : lui rappeller ſouvent la penſée de Dieu : lui faire entendre, en la maniere qu'on le peut à cet âge, que c'eſt Dieu qui a créé toutes choſes, & qui lui donne la nourriture : lui apprendre à en rendre graces : lui inculquer ſur-tout cette importante vérité, que Dieu le voit & l'entend ; & s'en ſervir dans l'occaſion pour réprimer ſa colére & ſes autres paſſions, & pour le détourner de faire tout ce qui n'eſt pas bien : en un mot, lui inſpirer en toute rencontre la crainte de Dieu, & l'horreur de tout ce qui l'offenſe.

2. L'inſtruire & le former de bonne heure à prier ; lui faire concevoir autant qu'on peut un grand reſpect pour ce ſaint exercice, & pour toutes les actions de religion.

3. Faire uſage de tout pour élever les enfans à Dieu, & pour exciter en eux des ſentimens d'adoration, d'amour & de reconnoiſſance.

4. Ne parler jamais devant eux des choſes de Dieu & de la Religion, qu'avec des marques d'un profond reſpect.

5. Les prevenir de bonne heure contre le menſonge & la duplicité ; leur inſpirer au contraire l'amour de la ſincérité & de la candeur : ſe montrer ſévére & inexorable, quand on les ſurprend en menſonge ; & uſer volontiers de clémence, lorſqu'ils avouent leurs fautes de bonne foi.

6. A meſure qu'ils deviennent capables de réflexion, profiter de toutes les occaſions qui ſe préſentent, pour leur former peu à peu le jugement & le goût ſur ce qui regarde les mœurs. Il ne s'agit pas de leur faire des ſermons qui les en-

nuyeroient, & les rebuteroient pour toujours ; mais de parler de tout avec ſageſſe & modération, ſelon la vérité, & conformément aux maximes de l'Evangile ; de marquer de l'eſtime pour toutes les actions de vertu, par exemple, de droiture, de juſtice, de déſintéreſſement, d'amour du bien public, de charité envers les pauvres, de piété, de douceur, & de patience ; & de témoigner au contraire de l'averſion & du mépris pour tout ce qui eſt injuſte, vicieux, & déréglé : par là on les accoutume à juger des choſes ſelon la régle de la vérité, & non pas ſuivant les opinions, les préjugés, & les diſcours des hommes : on les déſabuſe du faux éclat des grandeurs, des richeſſes, & de tout ce que le monde eſtime & recherche : on les prévient contre l'enchantement des plaiſirs, & on leur fait comprendre que rien n'eſt eſtimable que la vertu.

7. Leur rappeller ſouvent les vœux de leur baptême, & leur faire remarquer combien tout ce qu'ils voïent dans le monde y eſt contraire & condamné par les maximes de l'Evangile : en faire uſage ſur-tout à l'égard des filles, pour les détourner de ſuivre le penchant qu'elles ont pour la parure & les vains ornemens.

8. Ecarter loin d'eux, autant qu'on le peut, tout ce qui eſt capable de leur corrompre le cœur : c'eſt là le point le plus important de l'éducation, & peut-être le plus difficile pour la plûpart des peres & des meres. Ils ne peuvent pas toujours avoir leurs enfans ſous leurs yeux, ſur tout lorſqu'ils ont atteint l'âge d'être envoyés aux écoles publiques, où ils font ſouvent des liaiſons funeſtes à leur innocence : il eſt cependant néceſſaire qu'ils y aillent, parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen de s'inſtruire. Ce qu'on peut faire, c'eſt lorſqu'on a à choiſir, de les confier aux meilleurs maîtres ; & les meilleurs ſont ceux qui ont, avec les autres talens, une piété plus éclairée, & qui ſçavent mieux faire goûter la vertu, & porter les enfans à Dieu : ce qu'on peut faire, c'eſt de veiller ſur les liaiſons des enfans, leur en procurer de bonnes, s'il eſt poſſible ; & les avoir toujours ſous ſes yeux, hors les heures où ils ſont aux écoles, ſans ſouffrir qu'ils aillent courir avec les autres, mais

en les occupant dans la maiſon à quelque choſe d'utile. Il importe infiniment de les accoutumer au joug, & de les former à une vie d'occupation & de travail. *Avez-vous des fils,* dit l'Ecriture ? *travaillez à les bien élever, & accoutumez-les au joug dès leur enfance.* Avoir grand ſoin qu'ils aſſiſtent les Fêtes & les Dimanches au ſervice divin, & aux inſtructions de la Paroiſſe; les y mener, & y avoir l'œil ſur eux. Eccli. 7. 25

9. Il faut les adreſſer à un Confeſſeur éclairé & exact, qui leur donne de ſages avis; qui leur faſſe concevoir une grande horreur du péché; qui les conduiſe avec fermeté & douceur; & qui leur preſcrive des exercices & des pratiques de Religion, propres à les faire arriver à une ſolide piété, & à les y entretenir.

10. Leur mettre entre les mains le nouveau Teſtament, & leur faire lire les plus beaux endroits de l'ancien: leur inſpirer un profond reſpect pour la ſainte parole de Dieu; non pas ce reſpect mal entendu, qui leur feroit craindre de la lire; mais un reſpect de Religion, d'adoration, & de docilité aux oracles de la Vérité éternelle qui daigne les inſtruire: leur faire bien entendre que c'eſt ſur ces régles divines qu'ils doivent former leurs penſées, leurs ſentimens & leurs mœurs, & que c'eſt ſur ces divins oracles qu'ils ſeront jugés un jour par le juſte Juge.

11. Ne ſe pas repoſer entiérement ſur eux de la lecture des bons livres; mais leur en demander compte de tems en tems; &, s'ils ont de la mémoire, leur en faire apprendre tous les jours quelque choſe, qu'ils réciteront le Dimanche. C'eſt encore une pratique très-utile & très-chrétienne, de faire en famille quelque lecture de l'hiſtoire de l'Ecriture, ou de la vie des Saints, les Dimanches & Fêtes, & même tous les jours, s'il eſt poſſible; & de s'en entretenir pendant un peu de tems, ou avec les enfans, ou en leur préſence: ce ſont de bonnes ſemences qu'on jette dans ces jeunes cœurs, & qui fructifieront dans leur tems, ſi le pere & la mere invoquent avec foi celui qui ſeul peut donner l'accroiſſement à ce qu'ils plantent & qu'ils arroſent.

12. Ne point ſouffrir que les enfans apprennent aucune chanſon profane; mais, s'ils aiment à chanter, leur faire ap-

prendre des Cantiques ſpirituels, & de petites Fables morales qu'on a miſes ſur de fort beaux airs. Dérober, s'il eſt poſſible, à leur connoiſſance tous les livres d'Hiſtoriettes, Romans, Comédies, & autres livres pernicieux; & ne les appliquer qu'à des lectures qui puiſſent leur être utiles.

Finiſſons cette matiere en diſant un mot des devoirs des peres & meres par rapport à la vocation & à l'établiſſement de leurs enfans. Les peres & meres doivent ſe ſouvenir que leurs enfans n'étant pas à eux, mais à Dieu, il ne leur eſt pas permis de leur faire prendre aucun engagement ſans avoir conſulté ſa ſainte volonté, qu'ils doivent ſuivre avec une grande pureté de vûes. C'eſt donc dans les peres & meres une uſurpation criminelle des droits de Dieu, de prétendre diſpoſer de leurs enfans ſelon leur caprice & leurs intérêts. C'eſt un crime qui eſt ſouvent puni dans cette vie par les chagrins que leurs enfans leur cauſent; mais qui le ſera bien ſûrement dans l'éternité, ſi les peres & les meres ne réparent pas une telle faute par une ſérieuſe pénitence. Lors donc qu'il eſt queſtion de l'établiſſement des enfans, les peres & meres doivent étudier leurs inclinations & leur capacité; s'adreſſer à Dieu par des prieres humbles, & pleines de confiance; prendre conſeil de perſonnes ſages & expérimentées, pour connoître par leur moyen à quoi Dieu deſtine leurs enfans, en rejettant ſévérement toutes les vûes & tous les motifs que la cupidité ſuggere, & n'écoutant que ceux qu'inſpire la foi, l'amour de Dieu, & le ſalut de leurs enfans: & quand Dieu leur a fait connoître à quoi il les deſtine, ils doivent ſuivre fidellement ſa volonté, en les faiſant entrer dans la voie qu'il leur a montrée, en leur procurant avec ſoin les ſecours extérieurs qui peuvent les rendre habiles dans la profeſſion où il les engage, & en attirant ſur eux ſa bénédiction par les prieres & les aumônes, afin qu'ils s'y ſanctifient.

PRIERE.

PERE éternel, principe de toute paternité au ciel & ſur la terre, vous dont les peres & meres ſont les images ſenſibles; daignez, s'il vous plaît, jetter ſur eux un regard de

miſéricorde, & les remplir d'une effuſion abondante de votre Eſprit. Car hélas ! qu'il eſt difficile de réuſſir dans l'éducation des enfans ! qu'il faut avoir de grace, de talent & de prudence pour s'acquitter d'un devoir ſi important ! Cependant le ſalut des parens eſt pour l'ordinaire attaché à celui des enfans : comme ils ſe ſauvent en leur donnant une bonne éducation, ils expoſent viſiblement leur ſalut en la négligeant.

Faites donc, Seigneur, que Miniſtres naturels de votre Providence, & revêtus de votre autorité à l'égard de ces dépôts ſacrés que vous leur avez confiés, ils n'épargnent rien de tout ce qui peut contribuer à leur éducation & à leur ſubſiſtance : daignez leur faire comprendre que leurs enfans, après vous avoir été conſacrés, ne leur ont été remis entre les mains, que pour conſerver en eux cette nouvelle vie qu'ils ont reçue par le Baptême ; que leur principal devoir, & la preuve la plus ſolide de leur amour ſincére envers leurs enfans, eſt de travailler à l'augmentation de cette grace, en veillant ſans relâche ſur leur conduite, en les reprenant & les corrigeant avec une douceur mêlée de fermeté, en repandant dans ces nouvelles terres des ſemences de vertu qui puiſſent porter du fruit dans leur tems, en cultivant avec ſoin les premiers germes que produiront ces ſemences, & écartant tout ce qui ſeroit capable de les empêcher de profiter.

Faites que les peres & meres ſoient les anges viſibles de leurs enfans, en les portant à la vertu par leurs exemples édifians, leurs ſalutaires inſtructions & leurs prieres ferventes : qu'ils ſoient ſur-tout attentifs à étudier votre volonté ſur eux pour les faire entrer dans l'état auquel vous les deſtinez ; afin que les enfans ayant fait ici bas le ſujet de la joie & de la ſatisfaction de leurs parens, & que vous ayant adoré les uns & les autres en eſprit & en vérité dans le ſiécle préſent, ils aient le bonheur de vous poſſéder éternellement dans la gloire du ciel. Amen.

LE IV. DIMANCHE APRE'S L'EPIPHANIE.

Epître de Saint Paul aux Romains, Ch. 13. v. 8 - 10.

ACQUITTEZ-vous envers tous de tout ce que vous leur devez, ne demeurant redevables que de l'amour qu'on ſe doit toujours les uns aux autres. Car celui qui aime le prochain, accomplit la loi; parce que ces commandemens de Dieu: Vous ne commettrez point d'adultére: Vous ne tuerez point: Vous ne déroberez point: Vous ne porterez point de faux témoignage: Vous ne déſirerez point *le bien de votre prochain*; & s'il y en a quelqu'autre ſemblable, tous ces commandemens ſont compris en abregé dans cette parole: Vous aimerez le prochain comme vous-même. L'amour qu'on a pour le prochain, ne ſouffre point qu'on lui faſſe aucun mal. Et ainſi l'amour eſt l'accompliſſement de la Loi.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 8. v. 23 - 27.

JESUS entra dans une barque, étant accompagné de ſes diſciples. Et auſſi tôt il s'éleva une ſi grande tempête, que la barque étoit couverte de flots: & lui *cependant* dormoit. Alors ſes Diſciples s'approcherent de lui, & l'éveillerent, en lui diſant: Seigneur, ſauvez-nous; nous périſſons. Jeſus leur répondit: Pourquoi êtes-vous *ainſi* timides, hommes de peu de foi? Et ſe levant en même tems, il commanda aux vents & à la mer *de s'appaiſer*, & il ſe

fit un grand calme. Alors ceux qui étoient préſens, furent ſaiſis d'étonnement, & ils diſoient: Quel eſt celui-ci à qui les vents & la mer obéiſſent?

INSTRUCTION.

CETTE tempête où les Apôtres ſont expoſés dans le tems même qu'ils ſont avec J. C. & dans ſon ordre, eſt une image des différentes tribulations & afflictions qui arrivent aux plus juſtes mêmes, lorſqu'ils ſont appliqués à ce que Dieu demande d'eux, & qu'ils accompliſſent plus fidellement tous leurs devoirs.

La vie du Chrétien eſt remplie de traverſes & de ſouffrances; le monde, le démon & la chair lui en ſuſcitent de tous côtés: c'eſt à quoi il eſt appellé ſur la terre; ce n'eſt que par beaucoup de tribulations, qu'il entre dans le ciel: mais que doit-il faire au milieu des différentes tempêtes dont il eſt agité? A l'imitation des Apôtres, qui ſe voyant prêts d'être ſubmergés par les flots de la mer, eurent recours à Jeſus-Chriſt, en lui diſant: *Maître, ſauvez-nous; nous périſſons*; un Chrétien doit s'adreſſer à ce divin Sauveur avec une foi vive & une ferme confiance, en l'invoquant du fond de ſon cœur, pour obtenir de ſa bonté toute-puiſſante la délivrance des afflictions auxquelles il eſt expoſé, ou la grace d'en faire un ſaint uſage. Car J. C. nous exauce en deux manieres au milieu des épreuves qui nous arrivent: ou il les fait ceſſer, comme l'Evangile de ce jour nous montre qu'il fit à l'égard des Apôtres; ou il nous accorde la grace de les ſupporter avec patience & avec perſévérance, comme il eſt arrivé aux Martyrs & à tous les Saints qui ont été éprouvés juſqu'à la mort. Helas! que nous nous épargnerions de fautes dans les différentes tribulations par leſquelles Dieu éprouve notre foi, ſi au lieu de nous laiſſer aller au trouble, à la défiance, aux plaintes, aux impatiences, aux murmures, nous étions fidéles à recourir tout d'un coup à Jeſus-Chriſt, en jettant nos inquiétudes dans ſon ſein paternel, en nous fiant pleinement à ſon infinie bonté, & en attendant avec une humble patience le moment de notre

délivrance ! C'eſt le vrai moyen de nous ſanctifier au milieu des afflictions & des tribulations dont la vie préſente eſt continuellement agitée. Une des plus conſidérables auxquelles nous puiſſions être expoſés, c'eſt la maladie ; & il eſt d'autant plus important d'être inſtruits de ce qu'il faut faire durant cette épreuve, que ſi rien n'eſt plus commun que la maladie, rien auſſi n'eſt plus rare que d'en faire un bon uſage. Nous allons donc, mes Freres, vous inſtruire aujourd'hui des devoirs des Chrétiens dans leurs maladies ; & nous vous expliquerons en même tems ce qui regarde le Sacrement de l'Extrême Onction qui a été inſtitué pour le ſoulagement corporel & ſpirituel des malades, & pour leur mériter la grace d'une bonne mort.

1°. Comment le Chrétien doit-il regarder les maladies ? La Religion apprend au Chrétien que les maladies ſont de juſtes peines de ſes péchés, & ſouvent auſſi un effet de la miſéricorde de Dieu.

Les maladies, auſſi bien que la mort, ſont des peines du péché. L'homme eſt un criminel, que la juſtice divine applique, durant le cours de la vie préſente, à différentes eſpéces de tortures, juſqu'à ce que le moment ſoit venu, où l'arrêt de mort prononcé contre lui, doit être exécuté : premiere vérité, qui humilie l'homme ſous la main de Dieu qui le frappe.

Mais il y a une ſeconde vérité que la Religion lui préſente, & qui eſt tout-à-fait conſolante ; c'eſt que les maladies, qui ſont des fleaux de la juſtice de Dieu, ſont auſſi des effets de ſa miſéricorde. Ce ſont les châtimens, non d'un juge ine-
Prov. 3. 12. xorable, mais d'un pere plein de tendreſſe, qui ne frappe que parce qu'il aime, & qui ne punit ſes enfans, que pour les rendre heureux, en les rendant meilleurs.

Nos maladies ſont des occaſions que Dieu dans ſa miſéricorde nous offre pour expier beaucoup de fautes que nous commettons tous les jours, & auxquelles nous ne penſons pas. Quel uſage faiſons-nous le plus ſouvent de la ſanté ? Je parle de ceux mêmes d'entre les Chrétiens qui ménent une vie réglée. La ſanté eſt un bien que Dieu ne nous doit pas : qui eſt-ce qui penſe à l'en remercier ? Elle ne nous eſt donnée

que

que pour ſervir Dieu, & travailler à l'œuvre de notre ſalut: combien de momens mal employés ! quelle négligence dans l'accompliſſement de nos devoirs ! quelle tiédeur, quelle diſſipation dans la priere, & dans tous les exercices de piété ! quel oubli de Dieu dans le tems où nous avons toute la liberté de l'eſprit pour y penſer, & pour nous entretenir de lui & avec lui ! Combien d'actions dont il n'eſt ni le principe ni la fin ! combien d'autres qui ayant été entrepriſes pour lui, ſont ſouillées par des vûes humaines d'intérêt, de vanité ! Combien de fois les membres de notre corps, au lieu de *Rom. 6. 19.* ſervir à la juſtice pour notre ſanctification, ont-ils ſervi à offenſer Dieu !

Voilà une partie des fautes que nous commettons tous les jours: quelle pénitence en faiſons-nous ? & qui peut dire qu'il travaille de tout ſon pouvoir à les expier ? Dieu donc, qui ne veut point notre perte, mais notre ſalut, vient au ſecours de notre foibleſſe, ou plutôt de notre lâcheté, & nous donne le moyen de racheter la perte de tant de tems: il nous prive, par miſéricorde, d'une ſanté dont nous avons abuſé: il nous réduit en un état de foibleſſe, de langueur & d'impuiſſance, pour nous faire ſouvenir combien nous ſommes coupables de n'avoir pas fait ſervir à ſa gloire la force de notre corps, & l'agilité de nos membres.

Les maladies ſont des moyens de nous préſerver d'une infinité de fautes que nous commettrions, ſi elles n'en retranchoient la matiere & les occaſions. On ne peut nier que la ſanté ne ſoit pour la plupart des hommes pleine de dangers: elle les expoſe à ſe livrer aux charmes & à l'enchantement des créatures, en les mettant à portée d'en joüir, & en leur inſpirant un goût très-vif pour les plaiſirs. La plus parfaite ſanté eſt pour pluſieurs une fiévre ardente, & une eſpéce de phrénéſie; tant les paſſions ſont alors violentes & indomptables: la maladie au contraire les calme & les amortit; on eſt alors inſenſible à l'égard même des objets dont on étoit le plus vivement touché dans la ſanté; on n'a plus de goût pour les plaiſirs; on a occaſion de rappeller la penſée de la mort, & de ſe détacher de la vie, & de tout ce qui la rend aimable;

& par conſéquent la maladie met l'homme en état de s'unir à Dieu par un amour plus pur & plus parfait.

Comme la ſouveraine & même la ſeule régle du Chrétien eſt la volonté de Dieu ; rien n'eſt plus conſolant pour lui, que de ſçavoir, à n'en pouvoir douter, qu'il eſt où Dieu le veut : or nous ne ſommes jamais plus aſſurés d'être dans l'état & la ſituation où Dieu nous veut, que dans la maladie. Souvent nous ne pouvons pas nous rendre témoignage dans la ſanté, que notre volonté, notre intérêt, notre propre ſatisfaction, ne ſont entrés pour rien dans les différentes démarches que nous avons faites, & que la ſeule volonté de Dieu a réglé nos mouvemens : mais nulle incertitude là deſſus quand on eſt malade ; le lit où l'infirmité nous attache, eſt sûrement le poſte où la volonté de Dieu nous a mis ; s'y tenir dans cette vûe, eſt une excellente diſpoſition, & bien agréable à Dieu.

La maladie nous fait porter d'une maniere toute particuliere la reſſemblance de Jeſus-Chriſt ſouffrant & crucifié : & ce qu'il y a de plus conſolant, c'eſt qu'en devenant ſemblable à Jeſus-Chriſt ſouffrant, le malade lui eſt intimement uni dans la participation de ſes ſouffrances. Il eſt attaché en croix, non-ſeulement comme Jeſus-Chriſt, mais encore avec Jeſus-Chriſt ; Jeſus-Chriſt même ſouffre en lui ; & il eſt vrai de dire qu'en cet état le Chrétien accomplit dans ſa chair, en un ſens très-véritable, ce qui manque aux ſouffrances de J. C. *Col. 1. 24.*

2°. Quels ſont les devoirs du Chrétien dans la maladie ? Le Chrétien doit recevoir la maladie & ſes ſuites avec une ſoumiſſion parfaite à l'ordre de Dieu, & avec une ſincére reconnoiſſance, en les regardant comme une viſite que Dieu lui rend dans ſa miſéricorde.

Jetter les yeux ſur Jeſus-Chriſt ſouffrant & crucifié ; & le prier qu'ayant le bonheur d'être aſſocié aux douleurs de ſa Paſſion, il le ſoit auſſi à l'eſprit de ſoumiſſion, de pénitence, de patience, de douceur & de paix, avec lequel il a ſouffert : car ce n'eſt qu'en ſouffrant dans le même eſprit que Jeſus-Chriſt, qu'on entre dans la ſociété des mérites de ſa Paſſion.

Eviter d'être trop occupé de ſon mal ; & s'occuper de Dieu, autant que la violence du mal peut le permettre : élever du

moins ſon cœur à Dieu de tems en tems par des prieres courtes & ferventes, que l'Ecriture fournit en grand nombre, & dont on ne peut être diſpenſé que dans un grand accablement. Il eſt très-bon d'avoir auprès de ſoi quelqu'un qui nous rappelle de tems en tems à Dieu, & qui nous préſente les vérités les plus capables de nous ſoutenir, & de nous élever à lui. C'eſt dans ces occaſions ſur-tout, où l'on ſent l'utilité d'être inſtruit, & ſuſceptible des ſentimens de piété: car un malade ne peut ſoutenir de longs diſcours; & ce n'eſt pas là le tems de l'inſtruire: on ne peut lui dire que quelques mots de tems en tems. Or quand il eſt éclairé, & qu'il a goûté la piété, une parole de l'Ecriture, une vérité qu'on lui rappelle en deux mots, l'éclairent & le pénétrent. Qui n'eſt pas inſtruit, n'entend & ne ſent rien.

Penſer à la mort, qui ſuivra peut-être cette maladie: ſi l'Ecriture nous recommande d'y penſer dans toutes nos actions; combien plus dans la maladie qui nous en approche? Ce conſeil n'eſt peut-être pas pour certaines imaginations vives, & diſpoſées à ſe troubler par la vûe des jugemens de Dieu; on ne doit préſenter à l'eſprit de ces perſonnes, que ce qui peut les calmer, & exciter leur confiance en Dieu: mais ce qui ne conviendroit pas à ces perſonnes, eſt aſſurément très-utile pour le commun des Chrétiens, auxquels on ne peut trop rappeller la penſée de la mort, & chez qui elle eſt trop peu d'uſage. Quoi qu'en puiſſent dire les gens du monde, la penſée de la mort ne fait point mourir les hommes; mais elle les fait mieux vivre.

Il eſt permis de déſirer & de demander à Dieu la ſanté, mais ſans inquiétude & ſans empreſſement. Le premier devoir dont on doit être occupé, eſt le bon uſage de la maladie que Dieu nous envoie; & l'on ne peut demander la ſanté que dans le même eſprit que l'Egliſe la demande pour nous, & comme Jeſus-Chriſt a demandé que le calice de ſa Paſſion s'éloignât de lui, en diſant à ſon Pere: *Que votre volonté ſe faſſe, & non pas la mienne.* Luc. 22. 42.

Ajoutons un mot de la convaleſcence: cet état qui tient le milieu entre la maladie & la ſanté, & qui eſt le paſſage de

l'un à l'autre, eſt un écueil pour pluſieurs : ſous prétexte qu'il y a bien des adouciſſemens qu'on eſt alors obligé de s'accorder, on ſe croit permis tout ce qu'on déſire ; & parce qu'on ne peut encore remplir tous ſes devoirs, on ſe croit diſpenſé de tous : mais nous devons nous ſouvenir que nous ſommes toujours Chrétiens, & pécheurs pénitens ; & que par conſéquent, 1°. rien de ce que la Loi de Dieu & l'Evangile condamnent, ne peut nous être permis dans la convaleſcence, non plus que dans tout autre état, lectures, jeux, plaiſirs, ſpectacles, compagnies. 2°. Nous ne ſommes diſpenſés dans la convaleſcence, d'aucun des devoirs compatibles avec cet état. Or rien ne nous empêche de prier ſouvent ; de faire de courtes lectures de piété ; de rendre graces ; de nous unir aux prieres & au ſacrifice de l'Egliſe, lors même que nous ne pouvons encore ſortir de la chambre ; de penſer à nos devoirs pour l'état de la ſanté ; de craindre le mauvais uſage de ce bien que Dieu a la bonté de nous rendre ; & de détourner ce danger par une humble priere, en nous occupant ſouvent de cette parole de Jeſus-Chriſt au Paralytique guéri :

Joan. 5. 14. *Vous voilà guéri ; ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque choſe de pis.*

3°. Dieu a préparé un puiſſant ſecours aux malades dans le Sacrement de l'Extrême-Onction : tout ce que l'on peut dire de ce Sacrement, eſt renfermé en ſubſtance dans ce paſſage

Ch. 5. v. 14. de l'Epître de S. Jacques : *Quelqu'un eſt-il malade parmi vous ? qu'il faſſe venir les Prêtres de l'Egliſe ; & qu'ils prient ſur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur : la priere de la foi ſauvera le malade, & le Seigneur le ſoulagera ; & s'il eſt en péché, ſes péchés lui ſeront remis.*

Selon ces paroles de l'Apôtre, l'Extrême-Onction eſt une onction accompagnée de prieres, que les Prêtres font ſur les fidéles, lorſqu'ils ſont malades. Deux choſes marquées par S. Jacques, ſont eſſentielles à ce Sacrement. 1°. *L'onction avec de l'huile* d'olive, bénie par l'Evêque, dans l'Egliſe Latine ; ou par les Prêtres, dans l'Egliſe Grecque. 2°. *La priere* qui accompagne l'onction, & qui exprime l'effet du Sacrement. *Que le Seigneur, par cette onction de l'huile ſacrée, & par ſa*

très-grande miſéricorde, vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vûe, par l'ouïe, & par les autres ſens.

Il y a quatre effets de ce Sacrement marqués par ces paroles du Concile de Trente : » L'effet réel de ce Sacrement eſt la » grace du S. Eſprit, dont l'onction nettoie les reſtes du péché, » & les péchés mêmes, s'il y en a encore quelques-uns à expier ; » & en même tems ſoulage & affermit l'ame du malade, excitant » en lui une grande confiance en la miſéricorde de Dieu, en » ſorte que ſoutenu par cette confiance, il ſupporte plus fa- » cilement les incommodités & les travaux de la maladie, & » réſiſte plus aiſément aux tentations du démon, qui lui dreſſe » des embuches en cette extrémité ; enfin par cette onction » il obtient quelquefois la ſanté du corps, lorſque cela eſt ex- » pédient au ſalut de l'ame. » *Sſſ. 14. Extr. Uncl. c. 4.*

Le premier effet de l'Extrême-Onction, eſt donc de *nettoyer les reſtes du péché*, c'eſt-à-dire, une certaine foibleſſe, une eſpéce d'engourdiſſement pour le bien, qui reſte dans l'ame, après même que le péché eſt effacé ; ſemblable à la foibleſſe qui reſte dans le corps, après qu'il eſt guéri de la fiévre.

Le ſecond effet eſt la rémiſſion *des péchés mêmes*. Il n'y a aucun doute ſur les péchés véniels : mais pluſieurs grands Théologiens y comprennent auſſi les péchés mortels, fondés 1°. ſur les paroles de S. Jacques, *S'il eſt en péché, ſes péchés lui ſeront remis* : car être en péché, ou en état de péché, ne s'entend que du péché mortel. 2°. Sur celles du Concile, qui dit que ce Sacrement efface les péchés mêmes, *s'il y en a quelques-uns à expier*. 3°. Enfin la priere même qui accompagne l'onction : *Que le Seigneur vous pardonne tous les péchés que vous avez commis* : ces péchés ſont principalement ceux que le pénitent ne connoît pas, ou dont il a oublié de ſe confeſſer.

Le troiſieme effet eſt de donner au malade la force de ſupporter ſes maux avec une patience perſévérante, & de ſurmonter les tentations du démon, & les horreurs de la mort, par la confiance en la miſéricorde de Dieu ; & de lui inſpirer un grand déſir de le poſſéder.

Le quatrieme eſt de rendre la ſanté au malade, ſi elle eſt

utile pour ſon ſalut. Il eſt vrai que les paroles de S. Jacques ſont abſolues & ſans reſtriction : *La priere qui vient de la foi, ſauvera le malade* : mais elles ne peuvent s'entendre autrement qu'en ſuppléant la reſtriction, parce que les Sacremens n'étant inſtitués que pour le bien & le ſalut de l'ame, ils n'opérent par eux-mêmes que par rapport à cette fin. Ainſi lorſque par l'Extrême-Onction, Dieu rend au malade la ſanté du corps, ce ne peut être que dans la vûe du ſalut de ſon ame.

Ce Sacrement n'eſt pas d'une néceſſité abſolue ; mais ce qu'on vient de dire de ſes effets, ſuffit pour montrer qu'il n'eſt pas permis de le négliger : il eſt fort à craindre que ceux qui ſe privent de ce ſecours, ne ſuccombent aux dernieres tentations, dont on eſt quelquefois attaqué à l'heure de la mort, ſoit par la violence de la douleur, ſoit par le ſouvenir des péchés, ſoit par le trouble & le déſordre que le démon produit dans l'imagination.

Rien n'eſt plus néceſſaire que de bien mourir, puiſque l'éternité dépend de ce moment. Le moyen ordinaire pour obtenir la grace d'une bonne mort, eſt le Sacrement de l'Extrême-Onction: combien donc ſeroit-on coupable, ou de refuſer de le recevoir, ou de ne pas le demander quand on eſt en danger de mort !

Pour le recevoir avec fruit, il faut, s'il eſt poſſible, s'y préparer par le Sacrement de Pénitence : & puiſqu'il eſt la conſommation de la pénitence, on doit le recevoir dans le même eſprit que la pénitence même, s'unir aux prieres de l'Egliſe, & s'exciter à un redoublement de foi & de confiance en Dieu.

L'Extrême-Onction doit être donnée aux malades : S. Jacques le dit clairement. Selon l'uſage de l'Egliſe Latine, & la déciſion du Concile de Trente, cette onction doit être faite principalement aux malades qui ſont attaqués ſi dangereuſement, qu'ils paroiſſent être frappés à mort : uſage & déciſion fondée ſur la raiſon de l'inſtitution, qui eſt de fortifier le malade contre les tentations du démon, & les horreurs de la mort.

Extr. Uncl. c. 3.

Cat. Trid. de Extr. Un. Cl. n. 18.

Mais il s'en faut bien qu'on doive attendre que le malade

ſoit à l'extrémité : & c'eſt ſelon le Catéchiſme du Concile de Trente, un péché très-conſidérable, d'attendre à donner l'Extrême-Onction, que le malade ſoit entiérement déſeſpéré, & qu'il ait perdu toute connoiſſance.

Deux raiſons prouvent que c'eſt un péché très-conſidérable. La premiere eſt qu'on prive par là le malade d'une grande partie du fruit qu'il pourroit tirer du Sacrement, s'il le recevoit avec une parfaite connoiſſance, en s'excitant à la contrition de ſes péchés, s'humiliant profondément devant Dieu, & s'uniſſant aux prieres de l'Egliſe. *Ibid.*

La ſeconde eſt qu'il ſemble par là qu'on veuille que Dieu faſſe un miracle, puiſqu'on attend que tout ſoit déſeſpéré pour donner au malade un Sacrement qui ne peut alors lui rendre la ſanté & la vie que par un miracle évident : or c'eſt en quelque façon tenter Dieu, que d'en agir ainſi. Dieu procure ſouvent la ſanté aux malades par l'Extrême-Onction ; mais c'eſt d'une maniere qui ne paroît pas miraculeuſe, quoiqu'elle le puiſſe être en effet.

J'ajoûte qu'il y a beaucoup d'apparence que cette coutume aujourd'hui ſi répandue, doit en partie ſon origine au mot d'*Extrême-Onction* mal entendu. On n'a pas compris que cette onction n'eſt appellée *Extrême*, que parce qu'elle eſt la derniere des onctions que l'Egliſe donne : on s'eſt perſuadé que l'Extrême-Onction étoit un Sacrement qui devoit être donné aux malades, lorſqu'ils ſont à l'extrémité ; & l'éloignement peu chrétien qu'on a de tout ce qui rappelle ſenſiblement la penſée de la mort, a ſaiſi ce prétexte, pour autoriſer un délai & une négligence contraire à l'eſprit de Jeſus-Chriſt, à l'intention de l'Egliſe, & au véritable bien des malades.

PRIERE.

OUE vous êtes plein de bonté & de miſéricorde envers nous, ô mon Dieu ! Vous ne vous êtes pas contenté d'établir dans votre Egliſe des ſources de grace & de bénédiction pour le tems où nous ſommes en ſanté ; vous daignez encore nous fournir des moyens efficaces de ſalut pour le tems de la maladie, & pour les approches de la mort. Soyez

à jamais béni d'un bienfait ſi ſignalé. La maladie, ſur-tout quand elle eſt dangereuſe, eſt l'épreuve la plus ſenſible: ceux qui y ſont expoſés, ont beſoin d'une force d'autant plus grande, que le démon redouble alors toute ſa fureur & toute ſa malice pour les perdre: c'eſt cette force que leur communique le Sacrement de l'Extrême-Onction: que ceux-là donc ſe privent d'une grande grace, qui différent à la derniere extrémité de le recevoir, puiſqu'ils s'expoſent à le faire ſans attention & preſque ſans fruit!

Quel motif de conſolation pour un Chrétien, de ſçavoir que ce Sacrement acheve d'expier toutes les différentes fautes qu'il a commiſes par ſes ſens; & qu'en même tems qu'il reçoit ſur ſon corps les onctions, ſon ame eſt toute imbibée & pénétrée de la grace du Saint Eſprit, ſignifiée par l'huile! Ah, Seigneur! ne permettez pas que nous ſoyons privés d'un ſecours ſi conſolant aux approches de notre mort, & ſi efficace pour notre entiere purification. Faites que notre vie mérite que nous recevions ce Sacrement avec les ſentimens d'une componction ſalutaire, d'une foi vive, d'une humble confiance & d'une charité ardente.

Et pour nous y diſpoſer, accordez-nous la grace de recevoir les maladies *en eſprit d'adoration*; en rendant hommage à votre ſouverain domaine; en reconnoiſſant qu'elles viennent de vous; en nous humiliant ſous votre main puiſſante qui frappe notre corps pour guérir nos ames: *en eſprit de ſoumiſſion* à votre divine volonté, ſans murmurer, ſans nous plaindre: notre bonheur conſiſte à l'accomplir cette volonté ſainte; mais jamais elle ne nous eſt plus clairement manifeſtée que dans la maladie: *en eſprit de pénitence*, dans la vûe de ſatisfaire à votre juſtice, en faiſant ſervir à l'expiation du péché, ce qui en eſt la punition; les maladies étant autant de pieces de monnoie que vous nous mettez entre les mains pour nous acquitter envers vous: *en eſprit d'union avec Jeſus-Chriſt ſouffrant*; puiſque vous n'agréez que ce qui vous eſt offert en lui & par lui, & que c'eſt de la vertu de ſon ſang, que toutes nos ſouffrances tirent leur prix & leur mérite: enfin *avec joie & reconnoiſſance*, par la vûe des grands avantages

avantages que nous procure l'état de maladie, & ſur-tout par la conſidération des traits de reſſemblance qu'elle met entre nous & Jeſus-Chriſt ſouffrant. Daignez, ô mon Dieu, nous faire entrer dans ces ſaintes diſpoſitions au tems de la maladie; afin qu'après avoir participé ici bas aux ſouffrances & aux humiliations de notre divin Sauveur, nous puiſſions avoir part à ſon bonheur & à ſa gloire dans l'éternité. Amen.

LE V. DIMANCHE APRE'S L'EPIPHANIE.

Epître de Saint Paul, aux Coloſſiens, Ch. 3. v. 12-17.

REVETEZ-vous comme élus de Dieu, ſaints & bien-aimés, de tendreſſe & d'entrailles de miſericorde, de bonté, d'humilité, de modeſtie, de patience; vous ſupportant les uns les autres, chacun remettant à ſon frere tous les ſujets de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, & vous entre-pardonnant comme le Seigneur vous a pardonné; mais ſur-tout revêtez-vous de la charité, qui eſt le lien de la perfection. Faites regner dans vos cœurs la paix de Jeſus-Chriſt, à laquelle vous avez été appellés, pour *ne former tous qu'*un corps, & ſoyez reconnoiſſans *de ſes graces*. Que la parole de Jeſus-Chriſt habite en vous avec plénitude, & vous comble de ſageſſe. Inſtruiſez-vous, & exhortez-vous les uns les autres par des pſeaumes, des hymnes & des cantiques ſpirituels, chantant de cœur avec édification les louanges du Seigneur. Quoi que vous faſſiez, ou en parlant ou en agiſſant, faites tout au nom du Seigneur Jeſus-Chriſt, rendant graces par lui à Dieu le Pere.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 13. v. 24-30.

JESUS propoſa au peuple cette parabole : Le Royaume du ciel eſt ſemblable à un homme qui avoit ſemé de bon grain dans ſon champ. Mais pendant que les hommes dormoient, ſon ennemi vint, ſema de l'ivraie parmi le bled, & s'en alla. L'herbe donc ayant pouſſé, & étant montée en épi, l'ivraie commença auſſi à paroître. Alors les ſerviteurs du pere de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'avez-vous pas ſemé de bon grain dans votre champ ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit : C'eſt mon ennemi qui l'y a ſemée. Ses ſerviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher ? Non, leur répondit-il, de peur que cueillant l'ivraie, vous ne déraciniez en même tems le bon grain. Laiſſez croître l'un & l'autre juſqu'à la moiſſon ; & au tems de la moiſſon je dirai aux moiſſonneurs : Cueillez premierement l'ivraie, & liez-la en bottes pour la brûler ; mais amaſſez le bled dans mon grenier.

INSTRUCTION.

Matth. 13. 36-43.

Tit. 2. 14.

NOTRE divin Sauveur nous explique lui-même le ſens de la parabole contenue dans l'Evangile de ce jour. Celui qui ſeme le bon grain, c'eſt le Fils de l'Homme, c'eſt-à-dire, J. C. c'eſt ſa grace qui forme les juſtes. *Il s'eſt livré lui-même pour nous*, dit S. Paul, *afin de nous racheter de toute iniquité, de nous purifier, & de faire de nous un peuple particulierement conſacré à ſon ſervice, & fervent dans les bonnes œuvres.* Le champ où le bon grain eſt jetté, c'eſt le monde : c'eſt particulierement dans la formation de l'Egliſe par la deſcente du Saint Eſprit, que cette divine ſemence a été répandue ſur la terre, & a produit des fruits ſi merveilleux.

Ainſi le bon grain ce ſont les enfans du Royaume, c'eſt-à-dire, les juſtes deſtinés à jouir du Royaume de Dieu : cette idée que Jeſus-Chriſt nous donne des ames juſtes, eſt très-conſolante, & bien propre à nous enflammer d'ardeur pour la juſtice. L'ivraie, ce ſont les enfans du malin eſprit : quel portrait que celui que Jeſus-Chriſt nous fait des méchans ! ce ſont les vils eſclaves du démon ; ce ſont ſes enfans, parce qu'ils imitent ſa malice. L'ennemi qui ſeme l'ivraie, c'eſt le démon : cet eſprit artificieux, piqué de jalouſie contre les hommes, ne cherche qu'à les rendre les compagnons de ſon malheur éternel ; delà cette fureur étrange avec laquelle il ne ceſſe de les entraîner au mal & de les pervertir. C'eſt pendant le ſommeil de la nuit, que l'homme ennemi répand l'ivraie ; c'eſt auſſi à la faveur de la négligence des Paſteurs, & de l'ignorance des fidéles, que le démon répand par-tout les erreurs & les paſſions, & que les impies ſe multiplient.

Voulez-vous, diſent les ſerviteurs au pere de famille, *que nous allions arracher l'ivraie ? Non*, répond le pere de famille, *de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même tems le bon grain.* Souvent un zéle amer & mal reglé eſt nuiſible à l'Egliſe : il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y eût pas de méchans dans ſon ſein ; mais cet avantage n'eſt que pour le ciel. Dieu permet & tolére ce mélange des bons & des méchans, 1°. pour donner à ceux-ci le tems de ſe convertir & de devenir bon grain ; 2°. pour inſtruire les juſtes ; car quelles lumieres ne peuvent-ils pas tirer des paſſions & des crimes des méchans, de l'inutilité de leurs ſoins pour ſe rendre heureux, & des châtimens que ſouvent Dieu exerce ſur eux ? 3°. Dieu laiſſe les méchans dans l'Egliſe pour éprouver la vertu des bons ; parce que les perſécutions que les méchans leur ſuſcitent, & la mauvaiſe volonté qu'ils leur témoignent, donnent lieu aux juſtes d'exercer & de pratiquer toutes les vertus chrétiennes, l'humilité, la douceur, le ſupport, la charité, la patience, la vigilance.

Enfin le tems de la moiſſon, c'eſt la fin du monde ; ce ſera alors que ſe fera la ſéparation éternelle des bons d'avec les méchans. Les premiers en récompenſe de leurs bonnes œu-

vres, ſeront placés comme un grain précieux dans le grenier du Pere céleſte, & brilleront comme le ſoleil dans ſon royaume; les méchans au contraire, en punition de l'abus qu'ils auront fait des graces de Dieu, ſeront jettés comme des bottes d'ivraie dans le feu, pour y bruler à jamais.

On ne peut faire une ſérieuſe attention à ce ſort ſi déplorable des méchans, ſans être ſaiſi de frayeur: ſi donc ces vérités ſont ſur nous ſi peu d'impreſſion, mes chers Freres, c'eſt que nous n'avons pas reçu ces oreilles du cœur dont parle notre divin Sauveur; c'eſt que notre foi eſt foible & languiſſante: car quand la foi eſt plus vive & plus animée, elle éclaire l'eſprit, pénétre le cœur, nous rend ſenſible & comme préſent ce qui eſt ſpirituel & éloigné. En général c'eſt la foibleſſe de notre foi, qui fait que les vérités que nous entendons, portent ſi peu de fruit: & c'eſt pour exciter & ranimer en vous cette précieuſe vertu, que nous vous parlerons aujourd'hui de la foi.

Le culte que nous devons à l'Etre ſuprême, & ſans lequel il eſt impoſſible de lui plaire, eſt renfermé, ſelon S. Auguſtin, dans la foi, l'eſpérance & la charité; ainſi la foi eſt la premiere partie de ce culte, & elle conſiſte à croire ſans héſiter tout ce que Dieu dit, & tout ce que ſon Egliſe nous enſeigne de ſa part.

Enchirid. c. 1. & 2.

Nous avons ſur ce point cinq choſes à vous expliquer; les caractères, le principe, les avantages, l'uſage de la foi, & les péchés contre la foi.

Premier caractère. La foi eſt un hommage volontaire, & comme parle S. Paul, *un ſacrifice* que nous offrons à Dieu comme à la ſouveraine vérité; ſoumettant notre eſprit à ſa parole infaillible, & faiſant taire nos préjugés, nos raiſonnemens, nos difficultés, nos repugnances, pour croire avec une certitude entiere & abſolue ce que nos ſens n'apperçoivent pas, & ce que notre eſprit ne peut comprendre; & pour le croire avec un reſpect ſincére & une humble ſoumiſſion envers celui qui eſt la vérité éternelle.

Phil. 2. 17.

Second caractère. Aimer les vérités que Dieu nous a revelées, nous eſtimer heureux de les connoître, les méditer, en parler & en entendre parler avec plaiſir.

Ces deux caractères font la différence de la foi chrétienne, 1°. d'avec celle des démons, *qui croient & qui tremblent*, c'eſt-à-dire, qui croient les vérités par une conviction forcée, & non par une adhéſion & un acquieſcement libre ; bien loin d'aimer ces vérités, ils voudroient qu'elles ne fuſſent pas. 2°. D'avec une foi que l'on ne ſçait comment appeller, mais qui eſt celle de pluſieurs Chrétiens : foi ſans action, ſans vie, ſans ſentiment, enfin un ſquelette de foi. On eſt Chrétien, parce qu'on eſt né dans un pays Chrétien & de parens Chrétiens ; on profeſſe extérieurement la Religion véritable, & l'on a en réſerve dans ſa mémoire pluſieurs vérités qu'elle enſeigne : mais on n'a aucun goût pour ces ſaintes vérités ; on n'en connoît pas le prix ; on ne ſent point le bonheur qu'il y a d'en être éclairé ; on évite même d'y penſer : c'eſt là encore une fois la foi de pluſieurs Chrétiens ; mais ce n'eſt rien moins que la foi chrétienne. *Jac. 2. 19.*

Troiſieme caractère. La foi dont nous faiſons profeſſion dans le ſymbole conſiſte à croire en Dieu : or croire en Dieu, ce n'eſt pas ſeulement croire que Dieu eſt, ni même ajouter foi à ſa parole ; c'eſt encore mettre en lui toute notre confiance, & nous attacher à lui comme à notre ſouverain bien, & à notre derniere fin ; c'eſt ce que l'Ecriture appelle *croire de tout le cœur* ; c'eſt de cette foi accompagnée de l'eſpérance, animée & opérante par la charité, que Jeſus-Chriſt a dit : *Celui qui croit en moi, a la vie éternelle.* *Act. 8. 34.* *Joan. 6. 47.*

Il eſt vrai, (& c'eſt ce qu'il eſt néceſſaire d'obſerver,) que la foi n'arrive pas tout d'un coup à ce degré de perfection, requis pour la juſtification & le ſalut ; elle a ſes commencemens & ſes progrès : mais dans ſa naiſſance même, elle a ce caractère eſſentiel, qui eſt un amour de Dieu véritable, quoiqu'encore foible & imparfait. Car ſelon le Concile de Trente, la foi naiſſante eſt *un mouvement libre* de la volonté *vers Dieu* ; elle eſt *le commencement du ſalut de l'homme, le fondement & la racine de toute juſtification* ; elle eſt, ſelon les Peres de l'Egliſe & les Théologiens, *une pieuſe affection qui nous porte à croire* ce que Dieu a revelé & ce qu'il a promis. Or qui peut concevoir un mouvement libre & une ſainte affection vers Dieu ſans amour *Trid. Seſſ. 6. c. 6. 8.*

de Dieu ? qui peut concevoir que ce qui eſt le commencement du ſalut, & la racine de toute juſtice, n'ait rien du caractère de la vraie juſtice qui conduit au ſalut ?

Telle eſt donc la foi chrétienne dans ſa naiſſance : elle n'éclaire pas ſeulement l'eſprit de l'homme par la connoiſſance de la vérité ; elle éleve encore ſon cœur à la ſource de toute lumiere & de toute vérité. L'eſpérance qui vient enſuite, eſt elle-même une vive affection du cœur, qui déſire & attend ce ſouverain bien que la foi lui montre. Enfin l'une & l'autre ſont ſuivies de la charité, ou chaſte dilection, qui ſoumet pleinement la volonté de l'homme à Dieu, & qui par la grace de la juſtification acheve de former entre Dieu & l'homme cette ſainte union que la foi a commencée, & qu'à cauſe de
Rom. 4. 14. cela S. Paul appelle *la juſtice de la foi.*

La foi étant ainſi caractériſée, il eſt aiſé de comprendre quel en eſt le *principe* & l'auteur : c'eſt Dieu même. La foi chrétienne ſoit parfaite, ſoit imparfaite, eſt un don de la miſéricorde de Dieu, & un don ſans lequel perſonne ne peut
Joan. 6. 44. croire chrétiennement à ſa parole. *Perſonne*, dit Jeſus-Chriſt, *ne peut venir à moi, ſi mon Pere qui m'a envoyé ne l'attire.* C'eſt par la foi, que l'on vient à Jeſus-Chriſt ; & l'on ne peut venir à lui, ſi l'on n'eſt attiré par le Pere : & afin qu'on ne ſe trompe pas ſur le ſens du mot *attirer*, J. C. s'explique bien-tôt après plus clairement, en diſant : *Il y en a quelques-*
v. 65. 66. *uns d'entre vous, qui ne croient pas.... C'eſt pour cela que je vous ai dit que perſonne ne peut venir à moi, s'il ne lui eſt donné par mon Pere.* Ceux donc que le Pere attire, ſont ceux à qui il eſt donné de venir : ainſi ce n'eſt pas ſeulement de pouvoir croire, mais c'eſt de croire en effet, qui eſt un don de Dieu, don qu'il accorde à qui il lui plaît, parce qu'il ne doit rien à perſonne.

Quelles actions de graces ne devons-nous donc point à Dieu qui par une miſéricorde qu'il n'a pas faite à tant d'autres, a
Rom. 5. 2. daigné nous éclairer des lumieres de la foi, & *nous donner entrée par elle à cette grace dans laquelle nous demeurons fermes, & nous nous glorifions dans l'eſpérance de la gloire promiſe aux enfans de Dieu ?*

La foi chrétienne a différens *avantages*, dont voici le premier. La foi éclaire l'eſprit de l'homme d'une maniere proportionnée à ſa foibleſſe & à ſes beſoins.

1°. Elle éclaire l'eſprit de l'homme : car la raiſon de l'homme, naturellement bornée, & d'ailleurs obſcurcie par le péché, ne lui découvre qu'un très-petit nombre de vérités naturelles, dont la plupart n'ont d'uſage que pour la vie préſente ; & elle le laiſſe dans une parfaite ignorance à l'égard de celles qui peuvent le conduire au bonheur éternel. Mais tout ce qui lui manque du côté de la nature, lui eſt rendu par la foi : rien n'eſt impénétrable aux rayons de cette divine lumiere ; elle éleve l'eſprit de l'homme à ce qu'il y a de plus haut dans les miſtères de la Divinité : il ne peut rien comprendre ; mais il peut tout croire ; & par là ſa foi a quelque proportion avec l'infinité de Dieu, parce qu'elle a la même étendue que ſon être & ſes perfections, & que comme il eſt ſans bornes, elle n'en met aucune à ſa docilité.

2°. Elle éclaire l'eſprit de l'homme d'une maniere proportionnée à ſa foibleſſe & à ſes beſoins. L'homme eſt idolâtre de ſa propre raiſon ; il prétend y ſoumettre tout, & juger de tout par cette lumiere, & c'eſt ce qui le perd ; elle l'égare dans de vains raiſonnemens, & le précipite dans des erreurs groſſieres. Quoique rempli d'épaiſſes ténébres, il ſe flatte d'être fort éclairé ; réellement inſenſé, & ſage à ſes propres yeux ; toujours miſérable, & toujours orgueilleux. Dieu pour l'humilier, l'éclaire en l'aveuglant ; il l'oblige de renoncer à ſa propre raiſon, & d'impoſer ſilence à ſes ſens, pour n'écouter que la parole divine, & ſe ſoumettre à cette autorité infaillible ; & il exige de lui qu'il croie ſans héſiter ce qu'il ne voit pas, & qu'il adore ce qui paroît une folie aux ſages du ſiécle. C'eſt Saint Paul même qui nous révéle ce conſeil ſecret de Dieu. *Dieu voyant*, dit-il, *que le monde avec la ſageſſe humaine, ne l'avoit pas connu dans les ouvrages de ſa ſageſſe divine ; il lui a plû de ſauver par la folie de la prédication ceux qui croient en lui.* 1. Cor. 1. 21.

Le ſecond avantage de la foi, c'eſt que nous trouvons en elle, pour connoître la vérité, un moyen dont tout eſprit eſt

capable ; & pour arriver au bonheur, une voie de laquelle perſonne n'eſt exclus. Les Philoſophes ſe flattoient de pouvoir rendre les hommes heureux en les conduiſant à la connoiſſance de la vérité ; mais il falloit pour profiter de leurs leçons, avoir du loiſir & de l'ouverture d'eſprit, entendre les langues, étudier les ſciences. Ainſi la béatitude philoſophique n'étoit preſque pour perſonne ; & c'eſt ce qui en prouve la fauſſeté : car nul ne doit être exclus de la véritable félicité, ni par ſon état, ni par aucune des choſes qui ne dépendent pas de la volonté. Il faut que chacun ſoit capable de l'acquerir dès qu'il en a un déſir ſincére ; & c'eſt ce qui ſe trouve parfaitement dans la Religion Chrétienne : elle conduit au bonheur, non par de profondes études, ou par l'exercice des diſputes, ou par la ſublimité des raiſonnemens, mais par la ſimplicité de la foi. Pour être Chrétien, il ne faut qu'avoir un cœur, & de la docilité : or tout le monde eſt capable de l'un & de l'autre. Mais il ne ſuffit pas pour le ſalut, d'avoir reçu le don de la foi ; il faut encore en faire uſage.

Cet *uſage* conſiſte à vivre de la foi. La vie de l'ame, c'eſt penſer & vouloir ; ainſi vivre de la foi, c'eſt régler par la foi nos penſées & nos volontés. Le tems de la vie préſente eſt une nuit obſcure, pendant laquelle nous ſommes obligés de marcher ; la foi eſt le flambeau qui nous eſt donné, pour diſcerner les objets dans l'obſcurité, & pour nous conduire dans un chemin rempli de piéges & de précipices. Vivre de la foi, c'eſt donc :

1°. Voir tout & juger de tout par la lumiere de la foi, qui luit dans la parole de Dieu, & ſur-tout dans la doctrine, les actions & les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, & dans les maximes & les exemples des ſaints, qui ont été remplis de ſon Eſprit.

2°. Regler nos volontés, nos déſirs, nos actions, & nos paroles, ſur ce que la foi nous enſeigne. Qui vit de la foi, ne ſe régle ni ſur ſes idées & ſes fantaiſies, ni ſur les inclinations de la nature, ni ſur les opinions des hommes, ni ſur les maximes & les exemples du monde, mais ſur les principes lumineux & invariables de la foi. Il fait uſage de ce flambeau à chaque

chaque pas ; jamais il ne perd Dieu de vûe ; il ne voit rien de grand que lui ; rien d'eſtimable que la piété ; rien de déſirable que les biens éternels. L'homme charnel vit de la vie des ſens ; l'honnête homme vit de ſa raiſon ; mais le Chrétien vit de la foi, & le ſalut n'eſt promis qu'à ce dernier. Car le ſalut n'eſt que pour les juſtes, & il n'y a que le juſte qui vit de la foi.

Voyons préſentement quels ſont les *péchés* contre la foi. Voici les principaux : 1°. Ne point croire les vérités de la foi, ſoit en rejettant le corps de ces vérités comme les infidéles & les libertins ; ſoit en refuſant de croire certains articles, tandis que l'on admet tous les autres, comme les hérétiques ; ſoit en ajuſtant ſa foi à ſes idées, à ſes intérêts, à ſes penchans, comme pluſieurs Catholiques mal inſtruits qui prennent des travers étonnans ſur la bonté de Dieu, ſur la rédemption de Jeſus-Chriſt, ſur les devoirs de l'homme & ſur pluſieurs regles de morale.

Un écueil très dangereux pour les perſonnes qui vivent au milieu du monde, c'eſt le libertinage d'eſprit, ou l'irréligion, vice très-répandu, & qui malheureuſement, mais le plus injuſtement du monde, a été érigé dans ces derniers ſiécles en titre d'eſprit. Qu'on examine bien l'origine du libertinage, & le caractère des libertins ; & l'on demeurera convaincu que ce n'eſt ni la ſolidité de l'eſprit, ni l'étude profonde des dogmes & des principes de la Religion, ni l'amour de la vertu, mais l'ignorance ou une connoiſſance très-ſuperficielle des vérités de la foi, une confiance très-préſomptueuſe en ſes propres lumieres, l'envie de paſſer pour un eſprit fort, & ſur-tout la corruption du cœur, & le déſir d'étouffer les cris importuns de la conſcience, qui a donné cours au libertinage. En faut-il davantage pour être en garde contre les excès effroyables des libertins, & pour fermer les oreilles aux diſcours empoiſonnés de ces petits génies & de ces demi-ſçavans, qui mépriſent ce qu'ils ne connoiſſent point & ne veulent pas connoître, & qui ne craignent pas de riſquer leur ſort éternel ſur des raiſons frivoles dont ils ne ſeroient pas touchés, s'il s'agiſſoit d'un médiocre intérêt pour la vie préſente ?

2°. Renoncer la foi extérieurement, quand même on conſerveroit les mêmes ſentimens dans le cœur: ne point confeſſer la foi, quand on eſt interrogé; uſer de détours, & ne point donner de réponſe préciſe; manquer de rendre témoignage dans les occaſions aux vérités de la foi, quand on peut le faire utilement, au moins pour quelques-uns de ceux qui ſont préſens.

3°. Douter volontairement, c'eſt-à-dire, adherer de propos délibéré à des doutes qui ſe préſentent à l'eſprit ſur quelque vérité de la Religion. Je dis, adherer de propos délibéré: car de ſimples penſées contre la foi que l'on repouſſe ſur le champ par un acte de foi, ne ſont pas péché; mais il y a péché, quand on s'y arrête, & plus encore lorſque le doute eſt formé & conſenti.

4°. S'engager volontairement dans des lectures, des entretiens, des examens qui mettent la foi en danger. C'eſt une témérité qui eſt ſouvent punie par un grand obſcurciſſement, & une occaſion de perdre la foi: *Car celui qui aime le péril, y périra.* *Eccli 3. 27.*

5°. Négliger de s'inſtruire des vérités de la foi: ce péché eſt grand, & plus commun qu'on ne penſe. On ne doute point que ceux qui ignorent les principaux miſtères de la Religion, ne ſoient très-coupables, & hors de la voie du ſalut, ſur-tout s'ils négligent de s'en inſtruire; mais pluſieurs ne penſent pas qu'on eſt coupable, lors même qu'étant paſſablement inſtruit, on ſe met peu en peine de perfectionner & d'étendre par de bonnes lectures, & par l'aſſiduité aux inſtructions publiques, la connoiſſance des vérités de la Religion. L'étude de la Religion eſt l'étude de toute la vie; nous ſommes Chrétiens de profeſſion, & nous ſommes obligés de travailler toute la vie à nous rendre habiles dans notre profeſſion. La foi eſt une lumiere qui s'éteint peu à peu, ſi elle n'a de l'aliment; or l'aliment de la foi, c'eſt l'étude & la méditation des vérités que nous croyons.

Finiſſons cette matiere en diſant un mot en faveur des perſonnes qui ſont éprouvées par des *doutes* ſur la foi.

Ou ces doutes ne ſont appuyés ſur aucune raiſon, ou il y a

quelque raiſon qui les fait naître, qui frappe l'eſprit & l'ébranle. S'il n'y a aucune raiſon, il faut diſſiper le doute par un retour vers Dieu, & par un acte de foi ſur la vérité de ſa parole, & porter enſuite l'attention de l'eſprit ailleurs.

Si l'eſprit eſt frappé de quelque raiſon, on doit bien ſe donner de garde d'examiner le point de doctrine ſur lequel tombe le doute; on ne le peut faire ſans danger; mais le parti ſage, & le ſeul qui puiſſe réuſſir, c'eſt d'écarter la tentation par les moyens ſuivans.

1°. Prier Dieu, & s'humilier devant lui; implorer ſa lumiere, & adreſſer à J. C. du fond du cœur cette priere des Apôtres : *Seigneur, augmentez-nous la foi.* Luc. 17. 5.

2°. S'affermir en général dans la ſoumiſſion à l'autorité de la parole de Dieu, & à celle de l'Egliſe, qui l'annonce & l'interprete : comprendre que pleins de ténébres, comme nous ſommes, & guidés par une raiſon foible & chancelante, c'eſt pour nous un bonheur d'être éclairés & fixés par une autorité viſible & irréfragable.

3°. S'ouvrir à quelque perſonne pieuſe & éclairée, qui diſſipera tous les doutes, toujours frivoles en eux-mêmes, quelque impreſſion qu'ils faſſent ſur notre eſprit; car on ne propoſera jamais rien de ſolide contre la Religion.

4°. Travailler ſur toute choſe à dompter ſes paſſions, qui ſont la cauſe la plus ordinaire des nuages qui s'élevent dans l'eſprit.

5°. Enfin s'appliquer à purifier ſon cœur par la charité, & à croître dans l'humilité; car on n'eſt éclairé ſur les choſes de Dieu qu'à proportion qu'on l'aime & qu'on eſt humble.

PRIERE.

GRACES immortelles vous ſoient rendues, ô mon Dieu, pour le don de la foi, qui ne peut venir que de vous, & que vous nous avez communiqué par une miſéricorde toute gratuite. Helas! ſans cette divine lumiere, que ſerions-nous à vos yeux? environnés d'épaiſſes ténébres, & livrés à la corruption de notre propre cœur, nous nous précipiterions d'abîme en abîme juſqu'au terme fatal d'un malheur éter-

nel. La foi eſt le commencement du ſalut ; c'eſt la racine & le fondement de notre juſtification : c'eſt par la foi que de ténébres que nous étions, nous ſommes devenus lumiere en Jeſus-Chriſt. Que notre cœur ſe répande continuellement en actions de graces envers votre bonté infinie pour un bienfait ſi ſignalé.

Devenus Chrétiens preſque auſſi-tôt que nous ſommes venus au monde, nous ne connoiſſons point aſſez le prix d'une ſi grande grace ; nous ſommes même portés à croire que la foi nous eſt dûe ; cependant rien n'eſt plus gratuit que le don de la foi, don qui n'eſt pas communiqué à tout le monde. Combien de peuples en ſont privés ! combien de nations à qui cette divine lumiere a été enlevée, en punition de l'abus qu'elles en ont fait ! Ah ! Seigneur, n'avons-nous pas lieu de craindre le même châtiment, puiſque parmi ceux qui portent le nom de Chrétiens, rien n'eſt ſi commun qu'une foi ſans action, ſans ſentiment, ſans vie ; puiſque l'on trouve ſi peu de Chrétiens dont la foi opére par la charité, & dont la vie réponde à la ſainteté de leur vocation ? Combien ne devons-nous pas être effrayés de ces paroles de votre Apôtre : *C'eſt par la foi que vous tenez à l'arbre : n'ayez point de préſomption ; mais craignez ; car ſi Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il pourra bien auſſi ne pas vous épargner.*

Rom. 11. 20 21.

Préſervez-nous, Seigneur, d'un ſi grand malheur ; ranimez en nous l'eſprit de foi : que notre foi porte les caractères d'une foi Chrétienne qu'elle ſoit un hommage volontaire ; & un ſacrifice entier des lumieres de notre eſprit à votre parole infaillible ; qu'elle nous faſſe connoître & aimer les vérités que vous nous propoſez ; qu'elle ſoit ſoutenue d'une ferme confiance en votre bonté toute-puiſſante, & qu'elle nous attache à vous comme à notre ſouverain bien, & à notre fin derniere ; que nous vivions de la foi, en jugeant de tout ſelon ſes lumieres, & en réglant nos volontés, nos actions, nos déſirs & nos paroles ſur ce qu'elle nous enſeigne ; que l'autorité infaillible de votre Egliſe ſoit notre guide & notre ſureté dans les doutes contre la foi. Faites-nous éviter avec ſoin les lectures, les entretiens, les examens qui la mettent en danger ; & puiſque

la connoiſſance des vérités du ſalut eſt l'aliment de la foi, que nous trouvions notre conſolation à les écouter, à les lire & à les méditer ; enfin que notre foi croiſſe de jour en jour en étendue, en devenant plus developpée à l'égard d'un plus grand nombre de vérités ; en clarté, en devenant plus vive & plus préſente à notre eſprit ; en fermeté, en devenant plus immobile, & moins capable d'être ébranlée ; afin qu'après avoir marché ici bas à la faveur de la lumiere de la foi dans la voie étroite du ſalut, nous puiſſions parvenir à la joüiſſance des biens éternels qu'elle nous promet pour l'autre vie. Amen.

LE VI. DIMANCHE APRE'S L'EPIPHANIE.

Epître de Saint Paul, 1. *Theſſ.* 1. v. 2 - 10.

NOUS rendons ſans ceſſe graces à Dieu pour vous tous, nous ſouvenant continuellement de vous dans nos prieres, & nous repréſentant dans l'eſprit devant Dieu qui eſt notre Pere, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, & la fermeté de l'eſpérance que vous avez en notre Seigneur Jeſus-Chriſt : car nous ſçavons, mes Freres cheris de Dieu, quelle a été votre élection ; la prédication que nous vous avons faite de l'Evangile n'ayant pas été ſeulement en paroles, mais ayant été accompagnée de miracles, *de la vertu* du Saint-Eſprit, & d'une pleine & entiere perſuaſion. Et vous ſçavez auſſi de quelle maniere j'ai agi parmi vous pour votre ſalut. Ainſi vous êtes devenus nos imitateurs, & *les imitateurs* du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Eſprit ; de ſorte que vous avez ſervi de modéle à tous ceux qui ont

embraſſé la foi dans la Macédoine & dans l'Achaïe; car non-ſeulement vous êtes cauſe que la parole du Seigneur s'eſt répandue avec éclat dans la Macédoine & dans l'Achaïe, mais même la foi que vous avez en Dieu, eſt devenue ſi célébre par-tout, qu'il n'eſt point néceſſaire que nous en parlions, puiſqu'eux-mêmes racontent en parlant de nous, quel a été le ſuccès de notre arrivée parmi vous, & comme ayant quitté les Idoles, vous vous êtes convertis à Dieu pour ſervir le Dieu vivant & véritable, & pour attendre du ciel ſon Fils Jeſus, qu'il a reſſuſcité d'entre les morts, & qui nous a délivrés de la colere à venir.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 13. v. 31-35.

JESUS propoſa au peuple cette parabole : Le Royaume du ciel eſt ſemblable à un grain de ſenevé, qu'un homme prend & ſeme dans ſon champ. Ce grain eſt la plus petite de toutes les ſemences : mais lorſqu'il eſt crû, il eſt plus grand que tous les *autres* légumes, & il devient un arbre, de ſorte que les oiſeaux du ciel viennent ſe repoſer ſur ſes branches. Il leur dit encore une autre parabole : Le Royaume du ciel eſt ſemblable au levain, qu'une femme prend, & qu'elle mêle dans trois meſures de farine juſqu'à ce que la pâte ſoit toute levée. Jeſus dit toutes ces choſes au peuple en paraboles, & il ne leur parloit point ſans paraboles, afin que cette parole du Prophéte fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche *pour parler* en paraboles ; je publierai des choſes qui ont été cachées depuis la création du monde.

INSTRUCTION.

CE petit grain qui a cru & eſt devenu un grand arbre, c'eſt l'Egliſe, qui petite aux yeux des hommes dans ſes commencemens, a rempli par ſes progrès toute la terre.

L'Evangile a d'abord été prêché aux Juifs, puis aux Gentils: car le mur de ſéparation a été rompu; & il n'y a plus de diſtinction entre le Juif & le Gentil; mais tous ſont un en J. C. C'eſt pourquoi les Apôtres, peu de tems après avoir reçu le Saint-Eſprit, ſe ſéparerent pour aller annoncer l'Evangile par toute la terre.

La plupart des Apôtres prêcherent dans des pays fort éloignés de nous, à l'Orient & au Midi. S. Jacques, fils d'Alphée, demeura à Jeruſalem, dont il fut l'Evêque & le Paſteur particulier. S. Jean prêcha dans l'Aſie mineure, principalement à Epheſe, où il demeura & vêcut juſqu'à une extrême vieilleſſe. S. Paul prêcha en Syrie, en Aſie, en Macédoine & en Gréce: S. Luc qui l'accompagnoit, a décrit ſes voyages dans le livre des Actes, juſqu'à ſon arrivée à Rome. Mais ce fut S. Pierre qui fonda les principales Egliſes: il demeura d'abord à Jeruſalem, où l'Egliſe ſe formoit ſur le fondement de la Synagogue des Iſraélites; puis il établit ſon ſiége à Antioche, qui étoit la capitale de la Syrie, & de tout l'Orient: & ce fut en cette ville, que l'on commença à nommer Chrétiens les premiers diſciples de Jeſus-Chriſt. S. Pierre alla enſuite à Rome, & y fixa ſon ſiége: il envoya ſon diſciple S. Marc fonder l'Egliſe d'Alexandrie, qui étoit la capitale de l'Egypte & des pays voiſins, & la ſeconde ville du monde. Ainſi S. Pierre fonda les Egliſes des trois premieres villes de l'Empire Romain: Rome, Alexandrie, Antioche. De Rome il envoya enſuite de ſes diſciples, fonder des Egliſes dans toute l'Italie & la Sicile; & les Papes ſes ſucceſſeurs continuerent d'y envoyer des hommes Apoſtoliques: ils en envoyerent auſſi en Afrique, en Eſpagne, & en Gaule, qui eſt la France, juſqu'à ce que l'Evangile fût prêché par-tout. Les Apôtres en fondant les Egliſes, établirent dans les villes, des Evêques, des Prêtres, & des Diacres. On

a nommé Evêque, c'eſt-à-dire, inſpecteur ou intendant, celui qui eſt établi ſuivant l'inſtitution de Jeſus-Chriſt pour être le chef d'une Egliſe particuliere, & y avoir toute la puiſſance ſpirituelle. On a nommé ſimplement Prêtres, c'eſt-à-dire, anciens, ceux qui par la même inſtitution, ſont établis pour ſoulager les Evêques dans leurs fonctions les plus ſaintes; ils ſont les ſucceſſeurs des ſoixante-douze diſciples de Jeſus-Chriſt, comme les Evêques ſont les ſucceſſeurs des Apôtres: les Prêtres compoſent avec l'Evêque le Senat de l'Egliſe. On a nommé Diacres, c'eſt-à-dire, Miniſtres, ceux qui doivent ſervir aux œuvres extérieures. On a donné généralement le nom de Clercs à tous les Miniſtres de l'Egliſe, pour marquer qu'ils étoient la portion choiſie de Dieu, & que Dieu étoit leur part & leur héritage, comme il étoit dit des Lévites dans l'ancienne Loi. Tous les Laïques, c'eſt-à-dire, le peuple fidéle, obéiſſoient aux Prêtres & aux Diacres: les Prêtres & les Diacres obéiſſoient à leur Evêque, & les Evêques obéiſſoient aux Apôtres. Et comme S. Pierre étoit le Chef de tous les Apôtres, établi par Jeſus-Chriſt même, ſon ſucceſſeur l'Evêque de Rome, que nous appellons aujourd'hui le Pape, a toujours été regardé comme le premier de tous les Evêques, ayant de droit divin ſur les autres une primauté d'honneur & de juriſdiction, & étant le Chef viſible de l'Egliſe, & le premier Vicaire de Jeſus-Chriſt, qui en eſt le Chef principal, mais inviſible.

Les Apôtres n'enſeignerent la plupart que de vive voix, à l'imitation de leur divin Maître; car Jeſus-Chriſt n'avoit rien écrit: mais ils avoient grand ſoin de former des diſciples, qui puſſent perpétuer la doctrine. *Ce que vous avez appris de*
2. *Tim.* 2. 2. *moi*, dit S. Paul à Timothée, *confiez-le à des hommes fidéles qui ſoient capables d'en inſtruire d'autres.* Et c'eſt cet enſeignement que l'on appelle Tradition: ce ſacré dépôt de doctrine qui a paſſé de Jeſus-Chriſt aux Apôtres, des Apôtres aux premiers Evêques, de ceux-ci à leurs ſucceſſeurs, & ainſi de ſiécle en ſiécle, juſqu'à ceux qui enſeignent aujourd'hui.

Le premier qui écrivit fut l'Apôtre S. Matthieu, qui compoſa ſon Evangile pour les Juifs convertis. S. Marc, diſciple de S. Pierre, en fit peu de tems après comme l'abregé. S. Luc,

Luc, diſciple de S. Paul, écrivit enſuite, pour oppoſer la vérité aux fables que débitoient pluſieurs faux Apôtres. Enfin S. Jean écrivit ſon Evangile, plus de ſoixante ans après la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, pour confondre des hérétiques qui nioient ſa Divinité. Il avoit écrit l'Apocalypſe auparavant : & pour les Epîtres de S. Paul & des autres Apôtres, ce ſont des Lettres qu'ils ont écrites à diverſes Egliſes, ou à quelques particuliers en différentes occaſions. Il n'y a que ſix Apôtres dont nous ayons des écrits, S. Pierre, S. Paul, S. Jean, S. Jacques, S. Matthieu, S. Jude : nous n'avons rien des ſept autres. Tous ces écrits des Apôtres & des Evangéliſtes ne ſont pas leurs penſées propres ; ils leur ont été dictés par le Saint Eſprit, comme ceux de Moyſe & des Prophétes : c'eſt pourquoi la foi nous oblige à croire fermement tout ce qu'ils contiennent. Mais comme les Apôtres n'ont point écrit tout ce qu'ils ont enſeigné, leur doctrine s'eſt conſervée par la Tradition ; & les Chrétiens ont toujours regardé comme traditions apoſtoliques, les points de doctrine & de diſcipline qu'ils ont trouvés univerſellement reçus dans toutes les Egliſes, ſans que l'on en connût le commencement.

Lorſque les Gentils commencerent à ſe convertir en grand nombre, il y eut des Juifs fidéles qui voulurent les obliger à ſe faire circoncire & à obſerver tout le reſte des cérémonies de la loi de Moyſe. Les Apôtres s'aſſemblerent à Jeruſalem avec les Prêtres pour décider cette queſtion : S. Pierre y parla le premier : S. Paul & S. Barnabé furent écoutés ; & S. Jacques rapporta les paſſages de l'Ecriture qui prouvent que toutes les nations doivent un jour chercher le Seigneur. Enfin ils formerent leur déciſion, & la conçurent en ces termes : *Il a ſemblé bon au Saint Eſprit & à nous, de ne vous impoſer aucune autre charge que ces points néceſſaires : que vous vous abſteniez des viandes immolées aux idoles, du ſang des animaux ſuffoqués, & de la fornication.* Act. 15. 28. 29.

A l'exemple de cette aſſemblée des Apôtres, on en a tenu de tems en tems dans l'Egliſe, pour terminer les queſtions de doctrine ou de diſcipline, qui ſe ſont préſentées ; & on

les a appellés Conciles ou Synodes. Les Evêques y ont toujours été les juges, & le Saint Eſprit y a préſidé toutes les fois qu'ils ont été légitimement aſſemblés. Leurs déciſions ont été reçues par tous les fidéles avec reſpect ; & ceux qui ne s'y ſont pas ſoumis, ont été retranchés de l'Egliſe, comme hérétiques, c'eſt-à-dire, attachés opiniâtrément à des erreurs.

Le nom d'Egliſe ſignifie aſſemblée, & par ce nom nous entendons toute la multitude des fidéles qui font profeſſion de ſervir Dieu ſuivant la vraie Religion, que lui-même a enſeignée, & qu'ils ont appriſe de leurs peres, & conſervée fidélement ſans y rien changer. On la diviſe en deux : l'Egliſe triomphante, c'eſt-à-dire, les Saints qui jouiſſent déja de la vie éternelle ; & l'Egliſe militante, qui combat ici bas ſur la terre, affligée de diverſes tentations, & mêlée d'un grand nombre de méchans, d'hypocrites & de foibles, qui ne pratiquent pas ce qu'ils font profeſſion de croire. Ils ne laiſſent pas de demeurer dans l'Egliſe, tant qu'ils confeſſent extérieurement ſa foi, & ſe tiennent dans ſa communion ; & ce ne ſera qu'au jugement dernier que s'en fera le diſcernement. On peut ajouter l'Egliſe ſouffrante, c'eſt-à-dire, les ames qui achevent d'expier les reſtes de leurs péchés dans le Purgatoire.

Les marques de la vraie Egliſe, pour la diſtinguer de toutes les autres ſociétés qui en uſurpent le nom, ſe réduiſent à quatre : elle eſt une, ſainte, Catholique, & Apoſtolique. Elle eſt une par le tems ; car c'eſt la même Egliſe qui a duré ſous la Loi de nature, depuis Adam & Abel le juſte juſqu'à Noé, depuis Noé juſqu'à Abraham, & depuis Abraham juſqu'à Moyſe ; depuis Moyſe, ſous la Loi écrite, juſqu'à J. C. & depuis Jeſus-Chriſt, ſous la Loi de grace, juſqu'à nous. L'Egliſe eſt une par les lieux ; car c'eſt la même qui s'étend à l'Orient & à l'Occident, au Nord & au Midi, dans les pays les plus reculés, au ciel & en la terre : par toute la terre elle profeſſe la même foi, uſe des mêmes Sacremens, & reconnoît un même Chef, Jeſus-Chriſt dans le ciel, & ſur la terre le Pape, qui eſt ſon Vicaire. L'Egliſe eſt ſainte, par ſa doctrine qui eſt pure ; par ſes Sacremens, qui donnent la grace ; par

ſon Chef, qui eſt Jeſus-Chriſt ; & par pluſieurs de ſes membres, qui ſont juſtifiés par l'effuſion du ſaint amour. Elle eſt Catholique, c'eſt-à-dire, univerſelle, parce qu'elle s'étend à tous les tems & à tous les lieux, à toutes les nations, à toutes les conditions, & à tous les âges. Elle eſt Apoſtolique, parce qu'elle conſerve la doctrine des Apôtres, par une ſuite de Paſteurs, qui remonte juſqu'à eux. On ajoute Romaine, pour montrer que la marque de la vraie Egliſe eſt encore la Communion avec le Saint Siége de Rome.

Telle eſt l'Egliſe Catholique, qui, ayant eu de ſi petits commencemens, s'eſt étendue dans tout le monde, & qui malgré tous ſes ennemis, a acquis aux yeux de tout homme ſenſé un degré d'autorité qui la met au-deſſus de toutes les ſociétés qui ſe flattent de poſſéder la vraie Religion. Si nous conſidérons 1°. la maniere dont Dieu a fondé ſon Egliſe, 2°. les moyens qu'il a employés pour l'établir, 3°. la protection particuliere avec laquelle il l'a conſervée, rien ne ſera plus capable, non-ſeulement de nous cauſer de l'étonnement, mais auſſi d'exciter en nous des ſentimens d'adoration, d'amour & de reconnoiſſance envers celui qui a opéré de ſi grandes merveilles, & dont la miſéricorde infinie nous a fait entrer dans le ſein de cette Egliſe.

1°. En effet pour amener toutes les nations à la foi & en former l'Egliſe Chrétienne, il falloit délivrer les hommes de leurs erreurs & de leurs folles opinions ; les élever non-ſeulement au-deſſus des impreſſions & des préjugés de l'enfance & de l'éducation, mais encore au-deſſus des inclinations de leur nature corrompue, & leur faire embraſſer une morale & des principes de conduite qui y ſont entierement oppoſés. Il falloit porter les Philoſophes & les Sçavans, ces hommes ſi infatués de leur prétendue ſageſſe & de leurs grandes connoiſſances, à recevoir, avec une humble ſoumiſſion d'eſprit & de cœur, des miſtères incompréhenſibles à leur raiſon, & des maximes de morale contraires à leurs penchans. Il falloit découvrir & faire ſentir le néant & le vuide des richeſſes & des grandeurs du monde, à des hommes enflés de leur nobleſſe, de leurs dignités & de leur crédit, & leur

apprendre non-ſeulement à ne pas mettre leur confiance ni leur bonheur dans ces objets frivoles, mais encore à en avoir de l'éloignement & du mépris. Il falloit perſuader à des hommes voluptueux, qui ne connoiſſoient d'autre félicité que celle des bêtes, non-ſeulement de renoncer à tous les plaiſirs criminels, & de vivre dans une ſévére chaſteté & une exacte tempérance, mais auſſi d'entrer dans les voies de la pénitence, & de crucifier leur chair avec ſes paſſions & ſes convoitiſes par toutes ſortes de mortifications. Il falloit enfin détruire le regne du démon & du péché, & renverſer l'idolâtrie, c'eſt-à-dire, abolir une Religion ſoutenue par toutes les puiſſances de la terre, établie depuis plus de deux mille ans dans preſque toutes les nations, appuiée de toute la ſageſſe & de toute la force des hommes, favorable aux inclinations vicieuſes de la nature corrompue, pour lui ſubſtituer une Religion qui préſente à l'homme un Dieu qui eſt eſprit, & que les yeux du corps ne peuvent appercevoir; un Dieu qui veut être adoré par un culte intérieur & ſpirituel, & qui exige de l'homme un ſacrifice entier de tout lui-même, & une entiere ſoumiſſion à toutes ſes volontés. Quel autre que le ſouverain maître de toutes choſes eût pû concevoir & exécuter un deſſein ſi vaſte, ſi difficile, ou, pour mieux dire, ſi évidemment impoſſible à tout autre qu'au Tout-puiſſant? Mais ſi nous conſidérons combien les moyens qu'il a choiſis paroiſſoient diſproportionnés à un tel ſuccès; combien les inſtrumens qu'il a employés étoient foibles, & incapables de produire des effets ſi merveilleux; qui ſeroit aſſez aveugle pour ne pas reconnoître en ceci le mélange admirable de la puiſſance & de la ſageſſe divine, qui en exécutant ſes plus grands deſſeins par des moyens ſi peu proportionnés, veut nous apprendre à n'en attribuer le ſuccès qu'à la force de ſon bras invincible?

2°. Douze hommes pauvres, groſſiers, timides & ignorans: voilà ceux que Dieu choiſit, & que Jeſus-Chriſt envoie pour ſoumettre à l'Evangile les Juifs & les Gentils, pour convaincre les Orateurs & les Philoſophes, pour perſuader aux Rois & aux Princes, aux Sçavans & aux ignorans, aux grands

& aux petits, aux riches & aux pauvres, de renoncer à tout ce qui juſques-là leur avoit paru digne de tout leur amour & de toute leur eſtime ; pour leur perſuader non-ſeulement de quitter le culte des divinités du Paganiſme, mais encore de s'arracher aux objets de leurs paſſions dont ils s'étoient fait autant d'idoles auxquelles ils rendoient tous les hommages de leur eſprit & de leur cœur ; & pour les engager à honorer un Dieu anéanti & crucifié, par une fidéle application à marcher ſur ſes traces. Mais quels motifs avoient-ils à préſenter aux hommes pour les attirer à la foi en Jeſus-Chriſt, & leur faire embraſſer la pauvreté, l'humiliation, les ſouffrances dont la nature a tant d'horreur ? quelle recompenſe pouvoient-ils leur promettre pour les encourager, & pour les dédommager de tous les avantages, & des plaiſirs auxquels il falloit renoncer ? Rien autre choſe que des biens qu'on ne peut appercevoir par les ſens ; des biens réſervés pour une autre vie, & dont on ne pourra joüir qu'après la mort ; en un mot des biens ſpirituels que l'œil n'a point vûs, que l'oreille n'a point entendus, & que le cœur de l'homme n'a jamais compris. Voilà toute la recompenſe que les diſciples de Jeſus-Chriſt pouvoient propoſer : un bonheur que l'homme ne peut ni expliquer ni comprendre, que les ſens & l'imagination ne peuvent ſaiſir ; un bonheur qui paroît une chimere à l'homme charnel ; pour des afflictions, des ſouffrances, des privations qui paroiſſent très-grandes & très-réelles, & qui ſont en effet très-ſenſibles. Quelle apparence de réuſſir dans une entrepriſe qui paroît à la ſageſſe humaine, ſi peu meſurée & ſi mal concertée ? Quelle folie à des hommes qui n'ont ni richeſſes, ni éloquence, ni crédit, ni réputation, d'attaquer de front tout ce qu'il y a de grand dans le monde, & de prétendre triompher de l'obſtination des Philoſophes, du faſte & de l'orgueil des Princes & des Grands ! C'eſt ainſi que raiſonnoient les faux ſages & les grands politiques qui furent témoins de la naiſſance du Chriſtianiſme. Mais quand ils virent les progrès étonnans de l'Evangile, leur mépris ſe changea en rage & en fureur contre les Chrétiens, & les porta à leur ſuſciter d'horribles perſécutions. Cependant ce projet

qui paroiſſoit ſi inſenſé, mais qui en effet étoit l'ouvrage d'une ſageſſe infinie, s'exécuta avec une promptitude & une facilité prodigieuſe. Les Apôtres, ſans employer d'autres moyens que la prédication ſoutenue par une vie pure & irréprochable, par un parfait déſintéreſſement, par une patience ſupérieure aux outrages, aux douleurs, & à la mort même, & par une foule de miracles opérés au nom de Jeſus-Chriſt, perſuaderent aux hommes toutes les vérités de l'Evangile. J. C. élevé à la croix, qui avoit été d'abord un ſcandale pour les Juifs, & qui avoit paru une folie aux Gentils, attira toutes choſes à lui, comme il l'avoit prédit, & forma de toutes les nations un peuple conſacré à ſon ſervice, une ſociété ſainte, ſon Egliſe répandue dans tout le monde. C'eſt ainſi que le grain de ſénevé eſt devenu un grand arbre, ſans que la puiſſance formidable de l'Empire Rômain ait pû éteindre le nom Chrétien dans aucune partie du monde, ni arracher cet arbre planté de la main de Dieu. Au contraire plus on a taillé cet arbre, plus auſſi il a pouſſé avec vigueur, des branches & des rejettons qui ſe ſont étendus de tous côtés. Jeſus-Chriſt a ſçû vaincre & triompher par les ſouffrances & la mort de ſes ſerviteurs. Les hommes n'ont pû s'empêcher d'ajoûter foi à des témoins qui en ſe laiſſant égorger ſcelloient leur témoignage de leur propre ſang: & ce ſang des Martyrs eſt devenu une ſemence féconde de Chrétiens. Qui ſeroit aſſez aveugle & aſſez inſenſé pour ne pas appercevoir, dans un changement & un renverſement ſi prodigieux, la main de celui qui étant le ſouverain maître de l'univers, diſpoſe & fait toutes choſes ſelon le deſſein de ſa volonté?

3°. Enfin rien n'eſt plus digne d'attention que cette protection ſinguliere dont Dieu a toujours ſoutenu l'Egliſe au milieu des dangers ſans nombre auxquels elle a été expoſée. Pendant trois cens ans elle a eu des combats terribles à eſſuyer, d'abord de la part des Juifs, qui employerent toutes ſortes d'artifices pour s'oppoſer aux progrès de l'Evangile; mais ſur-tout de la part des Empereurs Romains, qui n'épargnerent ni le fer ni le feu, ni les cruautés les plus inhumaines pour exterminer les Chrétiens. Au commencement du

quatrieme ſiécle ſous Dioclétien, les ennemis de l'Egliſe crurent être venus à bout de leur deſſein : ils érigerent même à ce cruel Empereur des trophées comme à l'exterminateur de la race impie ; (c'eſt ainſi qu'ils traitoient les Chrétiens :) mais c'eſt ſouvent lorſque tout paroît déſeſpéré de la part des hommes, que Dieu fait éclater la force de ſon bras tout-puiſſant pour venir au ſecours de ſes ſerviteurs : l'Egliſe eſt prête de triompher lorſque ſes ennemis la croient vaincue & renverſée. Après la mort de Dioclétien, l'Empereur Conſtantin embraſſe la Religion Chrétienne, & rend la paix à l'Egliſe.

Mais à peine fut-elle délivrée de la perſécution des Païens, qu'elle eut à en ſoutenir une d'autant plus dangereuſe qu'elle ſe forma dans ſon ſein même. Les Ariens ennemis déclarés de la Divinité de Jeſus-Chriſt, s'éleverent dès le commencement du quatrieme ſiécle, & firent dans l'Egliſe un ravage effroyable. Aux Ariens ſuccedérent dans les ſiécles ſuivans les Pélagiens, les Neſtoriens, les Eutychiens, les Monothélites, les Iconoclaſtes. Ces différentes héréſies donnerent lieu à de grandes perſécutions, & firent perdre la foi à des pays très-étendus. Il n'y a preſque point eu de ſiécle qui n'ait produit des ennemis très-dangereux à l'Egliſe, & où elle n'ait eu de terribles combats à ſoutenir.

Dieu, pour venger le ſang des Martyrs, ſuſcita les Barbares, qui inonderent l'Occident au cinquieme ſiécle, prirent & brulerent Rome, démembrerent ſes provinces, & y érigerent de nouvelles Monarchies : les Lombards en Italie, les Gots en Eſpagne, les Francs dans les Gaules, les Saxons en Angleterre. Ces peuples & leurs Rois étoient ou Infidéles ou Ariens : ils combattirent contre l'Agneau, en perſécutant ſon Egliſe ; mais l'Agneau les vainquit, en les ſoumettant à la foi & les faiſant entrer dans ſon Egliſe. Ce fut alors que Clovis, l'un de nos Rois, ſe fit baptiſer ; & qu'avec lui les Francs vainqueurs des Gaules, embraſſerent la foi qui étoit établie avant eux dans les Gaules.

Mais déja l'héréſie avoit fait de grands ravages dans l'Orient, lorſqu'au ſeptiéme ſiécle, Mahomet jetta les fondemens d'un

Empire Antichrétien, qui par la force des armes, & à la faveur de l'ignorance & des paſſions que ſes maximes favoriſent, a fait de rapides progrès, & eſt devenu l'inſtrument dont Dieu s'eſt ſervi pour châtier les péchés de ſon peuple. Les ſectateurs de cet impie ſe répandirent d'abord dans l'Aſie, ſubjuguérent l'Afrique, pénétrerent dans l'Europe, ſe jetterent ſur la France, s'avancerent juſqu'aux portes de Rome; mais Dieu les arrêta & les repouſſa. Au milieu de cette inondation des ennemis du nom Chrétien, le neuvieme ſiécle vit naître dans l'Orient un ſchiſme funeſte, qui a depuis enlevé à l'Egliſe une portion conſidérable de ſes enfans, & qui a attiré ſur les Grecs le joug des Mahométans, qui ont ſucceſſivement envahi leurs provinces, & ont achevé de ſubjuguer leur Empire au milieu du quinziéme ſiécle.

Bien-tôt après l'Egliſe a eu la douleur de voir dans l'Occident les Luthériens & les Calviniſtes tourner tous leurs efforts contre tout ce qui fait l'extérieur & le corps de la Religion: ils ont attaqué ſes Sacremens, ſa hiérarchie, ſon gouvernement, ſa diſcipline. Combien de provinces & de Royaumes ont été ſéduits autour de nous par ces Novateurs!

Cependant l'Egliſe, au milieu de ces différentes tempêtes dont elle a été agitée, eſt toujours demeurée ferme & immobile comme un rocher battu des flots: ſon divin Chef l'a fait triompher de tous ſes ennemis: les perſécutions n'ont ſervi qu'à la rendre plus brillante: les dogmes attaqués ont été expliqués avec plus de lumiere & de netteté.

Qui n'admirera donc cette protection ſinguliere dont Dieu a favoriſé ſon Egliſe? Les puiſſances de l'enfer pourront bien l'attaquer; mais elles ne prévaudront jamais contre elle: il y a des promeſſes faites en ſa faveur, & ces promeſſes ſont auſſi immuables que Dieu même. L'Egliſe eſt la colomne & le ferme appui de la vérité: elle eſt le corps de Jeſus-Chriſt ſon divin Chef, qui a promis d'être avec elle juſqu'à la conſommation des ſiécles. C'eſt ce qui doit faire notre conſolation au milieu des maux & des ſcandales dont elle eſt inondée.

Réjouiſſons-nous, répandons-nous en actions de graces envers

envers le Seigneur notre Dieu qui nous a introduits & conſervés dans ſon Egliſe, dans la maiſon de grace & de ſalut, dans cette arche hors de laquelle perſonne n'échappera au déluge de la colére de Dieu. Mais ne nous endormons pas dans une fauſſe ſécurité : tout ce qui ſera trouvé hors de l'arche, périra ſans reſſource ; mais tous ceux qui ſont dans ſon enceinte, ne ſeront pas pour cela ſauvés. De cette multitude innombrable de Chrétiens qui ont été appellés, il n'y en aura qu'un petit nombre de ſauvés. Faiſons donc tous nos efforts pour marcher par la voie étroite : aſſurons notre vocation & notre élection par la pratique des bonnes œuvres : veillons ſans ceſſe : prions ſans relâche. *Efforcez-vous de plus en plus*, dit S. Pierre, *d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres : car agiſſant de la ſorte, vous ne pécherez point ; & par ce moyen, Dieu vous donnera une entrée facile au Royaume éternel de Jeſus-Chriſt notre Seigneur & notre Sauveur.* 2. Petr. 1. 10. & 11.

PRIERE.

OUI, mon Dieu, l'Egliſe eſt votre ouvrage, & nul autre que vous n'a pû opérer une ſi grande merveille. Rien de ſi petit que l'Egliſe dans ſon origine : mais quelle force & quelle fécondité ce précieux grain de ſénevé ne renferme-t-il pas ? Il s'eſt dilaté, & a produit cet arbre magnifique, qui a fait l'étonnement & l'admiration de tout l'Univers. Qui n'admirera en effet cette Egliſe qui a pour inſtituteur & pour Chef l'Homme-Dieu qui l'a formée par la vertu de ſon ſang : cette Egliſe dont l'origine remonte juſqu'au commencement du monde, & qui a été promiſe à Abraham avec ſerment, figurée par tout l'appareil des cérémonies de l'ancienne Loi, prédite & annoncée par tant de Prophétes : cette Egliſe dont les miſtères ſont ſi ſublimes, la morale ſi pure, le culte, les uſages & les Sacremens ſi ſaints ; qui a été établie en ſi peu de tems par douze pêcheurs ignorans & groſſiers, malgré tous les efforts des démons & des puiſſances de la terre ; & qui par une ſuite non interrompue eſt parvenue juſqu'à nous au milieu des plus grandes contradictions, dont elle a toujours triomphé : cette Egliſe enfin teinte & empourprée du ſang de

tant de Martyrs, appuyée d'une multitude infinie de miracles les plus éclatans, & illuſtrée par la ſainteté de tant de Solitaires & de Cénobites, dont la bonne odeur s'eſt répandue par-tout ; par les lumieres brillantes de tant de grands perſonnages, dont les rares talens & la piété éminente ont fait l'ornement de leur ſiécle ; par la pureté inviolable d'une foule innombrable de Vierges, qui ont toujours été regardées comme la portion la plus précieuſe du troupeau de Jeſus-Chriſt ?

Qui ne reconnoîtra à ces traits votre ouvrage, ô mon Dieu ! & qui n'ambitionnera le bonheur d'être dans le ſein de l'Egliſe Catholique ? De toutes les ſociétés qui ſe glorifient d'avoir la véritable Religion, en eſt-il une qui ſoit revêtue de prérogatives ſi conſolantes & ſi auguſtes, & qui ſoit marquée au coin de la divinité, comme celle où nous vivons ?

Soyez donc béni à jamais, ô mon Dieu, de nous y avoir fait renaître. Protegez, ſoutenez, ſanctifiez de plus en plus votre Egliſe : faites que nous ſoyons animés de ſon eſprit, que nous reſpections ſon autorité, que nous écoutions ſa voix, que nous demeurions toujours attachés à ſa doctrine, & que nous ne ſoyons pas flottans comme des enfans, pour nous laiſſer emporter à tous les vents des opinions humaines par la malice des hommes, & par l'adreſſe qu'ils ont à engager artificieuſement dans l'erreur : mais que pratiquant la vérité par la charité, nous croiſſions de toutes manieres en Jeſus-Chriſt qui eſt notre Chef ; afin qu'après avoir marché ici bas ſur ſes traces, nous puiſſions un jour être aſſociés à ſa gloire. Amen.

LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGESIME.

Epître de S. Paul, 1. *Cor.* Ch. 9. v. 24-27. & Ch. 10. 1-5.

NE ſçavez-vous pas que quand on court dans la carriere, tous courent, mais un ſeul remporte le prix ? Courez donc de telle ſorte que vous

remportiez le prix. Or tous les athlétes gardent en toutes choſes une exacte tempérance, & *cependant* ce n'eſt que pour gagner une couronne corruptible; au lieu que nous *en attendons* une incorruptible. Pour moi je cours, & je ne cours pas au hazard; je combats, & je ne donne pas des coups en l'air, mais je traite rudement mon corps, & je le réduis en ſervitude, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne ſois réprouvé moi-même. Or vous ne devez pas ignorer, mes freres, que nos peres ont tous été ſous la nuée; qu'ils ont tous paſſé la mer *rouge*; qu'ils ont tous été baptiſés ſous la conduite de Moyſe dans la nuée & dans la mer; qu'ils ont tous mangé d'une même viande ſpirituelle, & tous bû d'un même breuvage ſpirituel. Car ils bûvoient de l'eau de la pierre ſpirituelle qui les ſuivoit, & Jeſus-Chriſt étoit cette pierre; mais il y en eut peu d'un ſi grand nombre qui fuſſent agréables à Dieu.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 20. v. 1-16.

JESUS dit cette parabole à ſes Diſciples: Le Royaume du ciel eſt ſemblable à un pere de famille, qui ſortit dès le grand matin, afin de loüer des ouvriers pour *travailler à* ſa vigne; & étant demeuré d'accord avec les ouvriers, qu'ils auroient un denier pour leur journée, il les envoya à ſa vigne. Il ſortit ſur la troiſieme heure *du jour*, & en ayant vû d'autres qui ſe tenoient dans la place ſans rien faire, il leur dit: Allez-vous-en auſſi vous autres à ma vigne, & je vous donnerai ce qui ſera raiſonnable; & ils s'y en

allerent. Il ſortit encore ſur la ſixiéme & ſur la neuviéme heure *du jour*, & fit la même choſe. Enfin étant ſorti ſur l'onziéme heure, il en trouva d'autres qui étoient là ſans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi demeurez-vous là tout le long du jour ſans travailler ? Parce, lui dirent-ils, que perſonne ne nous a loüés. Il leur dit : Allez-vous-en auſſi à ma vigne. Le ſoir étant venu, le maître de la vigne dit à celui qui avoit le ſoin de ſes affaires : Appellez les ouvriers, & payez-les, en commençant depuis les derniers juſqu'aux premiers. Ceux donc qui *n'avoient travaillé que* depuis l'onziéme heure s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avoient été loüés les premiers venant à leur tour, s'attendoient qu'on leur en donneroit davantage ; mais ils ne reçûrent néanmoins que chacun un denier, & en le recevant ils murmuroient contre le pere de famille, en diſant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, & vous les traitez comme nous qui avons porté le poids du jour & de la chaleur. Mais il répondit : Mon ami, je ne vous fais point de tort : n'êtes-vous pas convenu avec moi à un denier *pour votre journée* ? Prenez ce qui vous appartient, & vous en allez ; pour moi je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'eſt-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui eſt à moi ? & votre œil eſt-il mauvais parce que je ſuis bon ? Ainſi les derniers ſeront les premiers, & les premiers ſeront les derniers ; parce qu'il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.

INSTRUCTION.

IL y a peu d'élus. Que cette vérité eſt terrible, mes Freres! & qui en eſt pénétré comme il devroit? Qu'elle eſt capable d'exciter dans nos cœurs une crainte ſalutaire, qui nous porte à rentrer ſérieuſement en nous-mêmes dans ce ſaint tems, où l'Egliſe par la ſuppreſſion des chants d'allegreſſe, & par les ornemens lugubres dont elle pare ſes autels & ſes Miniſtres, nous invite à la pénitence! Combien de Chrétiens qui ſalutairement frappés de ces effrayantes paroles, ont renoncé aux vaines eſpérances du monde, pour embraſſer une vie pénitente! Si elles font ſur nos cœurs ſi peu d'impreſſion, n'eſt-ce pas l'effet de notre peu de foi?

Il y a peu d'élus. La preuve en eſt bien ſenſible: il n'y a que deux voies pour entrer dans le ciel, ou l'innocence du Baptême conſervée, ou cette innocence réparée par une ſincére pénitence. Or combien y a-t-il de Chrétiens qui aient eu le bonheur de conſerver pure & ſans tache la robe précieuſe de l'innocence baptiſmale? que le nombre en eſt petit! Il ne reſte donc plus pour la plûpart des Chrétiens que l'unique voie de la pénitence pour ſe ſauver: mais combien les véritables pénitens ſont-ils rares! S. Auguſtin s'en plaignoit déja de ſon tems. *Je cherche un pénitent*, diſoit-il, en parlant de ceux qui avoient confeſſé leurs péchés, *& je n'en trouve point. Quæro unum pœnitentem, & non invenio.* *Aug. ſerm. 232.*

Puiſque la pénitence eſt l'unique planche qui reſte après le naufrage pour le très-grand nombre des Chrétiens, il eſt donc pour eux de la derniere conſéquence de s'en inſtruire ſolidement: rien ne ſeroit plus dangereux, que de ſe tromper ſur cette importante matiere. C'eſt, mes Freres, pour vous faire éviter un ſi grand malheur, que nous allons vous parler du Sacrement de Pénitence.

Où en ſerions-nous, ſi Dieu s'étoit contenté de nous donner la vie par le Baptême, & ſi la perte de l'innocence baptiſmale ne nous laiſſoit plus de retour à la grace? car qui de nous peut dire qu'il ait conſervé cette premiere innocence? Mais Dieu étant riche en miſéricorde, & connoiſſant la

Sess. 14. ch. 1. » fragilité de notre nature, a bien voulu, dit le Concile de » Trente, établir un reméde pour rendre la vie à ceux qui » depuis le Baptême ſe ſeroient livrés à la ſervitude du péché » & à la puiſſance du démon; & ce reméde eſt le Sacrement » de Pénitence, par lequel le bienfait de la mort de Jeſus-» Chriſt eſt appliqué à ceux qui ſont tombés après le Baptê-Sess. 6. ch. 14. » me, & qu'à cauſe de cela les Saints Peres ont appellé une » ſeconde planche après le naufrage; c'eſt-à dire, la ſeule » reſſource qui reſte à un Chrétien pour ſe ſauver de la mort » éternelle, après qu'il a eu le malheur de perdre la grace. »

La *Pénitence*, ſelon la force du mot latin, eſt proprement une douleur & une déteſtation du péché que l'on a commis, avec la réſolution ſincére de ne le plus commettre, & la volonté de réparer, en la maniere qu'on le peut, l'injure faite à Dieu par le péché. Ainſi *faire pénitence*, c'eſt déteſter le péché, y renoncer de tout ſon cœur par un changement ſincére & véritable, & le punir en ſoi-même: & ce que l'on appelle l'*eſprit de pénitence*, c'eſt la diſpoſition d'un homme qui pénétré de douleur d'avoir offenſé Dieu, & reconnoiſſant ce qu'il doit à ſa juſtice, prend contre ſoi-même, ſans ſe flatter, les intérêts de cette juſtice, & s'efforce par tous les moyens poſſibles d'y ſatisfaire, afin d'en obtenir miſéricorde: cela s'appelle auſſi *la vertu de pénitence*. Que cette diſpoſition eſt rare dans les pécheurs qui paroiſſent vouloir revenir à Dieu!

On donne encore le nom de *Pénitence* en particulier aux œuvres extérieures par leſquelles le pécheur travaille à expier ſes crimes, & à ſatisfaire à la juſtice divine. C'eſt en ce ſens qu'on dit: *Impoſer une pénitence*, *accomplir ſa pénitence*, *faire pénitence publique*.

Enfin on appelle *Pénitence*, le Sacrement même inſtitué par Jeſus-Chriſt pour la réconciliation des pécheurs. La contrition, la confeſſion & la ſatisfaction, ou la réſolution de ſatisfaire, ſont les diſpoſitions néceſſaires de la part du pénitent pour recevoir la grace de ce Sacrement. Ses effets ſont la rémiſſion des péchés, la réconciliation avec Dieu, l'abolition des peines éternelles, & l'infuſion des dons du Saint Eſprit.

Il y a cette différence entre la *vertu de pénitence* & le *Sacrement de Pénitence*, que le Sacrement n'eſt néceſſaire que depuis l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, & qu'il n'a lieu qu'à l'égard des péchés commis depuis le Baptême ; au lieu que » la vertu de » pénitence a été, dit le Concile de Trente, néceſſaire en *Sef. 14. c. 1.* » tout tems pour obtenir la grace & la juſtice à tous ceux qui » s'étoient ſouillés par quelque péché mortel, & même à » ceux qui demandoient d'être lavés par le Sacrement de » Baptême. Il a toujours été néceſſaire que le pécheur renonçât » à ſa malice, & qu'il s'en corrigeât, en déteſtant avec une ſain- » te haine & une ſincére douleur de cœur l'offenſe qu'il avoit » commiſe contre Dieu. »

Cette néceſſité de la *vertu de pénitence*, eſt principalement fondée ſur cette loi indiſpenſable que Dieu a établie, ſçavoir, que Dieu, qui eſt l'ordre eſſentiel & immuable, ne ſe reconcilie avec le pécheur, que lorſque le pécheur rentre dans l'ordre de ſes devoirs. L'oppoſition de ſa volonté à celle de Dieu, en quoi conſiſte le péché, eſt un déſordre & une révolte contre Dieu. Il faut qu'il haïſſe & qu'il déteſte cette oppoſition ; qu'il y renonce, & que ſa volonté ſe ſoumette à Dieu : ce n'eſt qu'à cette condition que Dieu promet de faire miſéricorde. *Converſis donat*, dit S. Auguſtin ; *non converſis non donat.* » Dieu remet les péchés à ceux qui ſont convertis ; » mais il ne les remet pas à ceux qui ne ſont pas convertis. » Auſſi le Prophéte Joel ne donne-t-il point aux pécheurs d'autres moyens que la converſion du cœur, pour éviter la colére de Dieu, & pour ſe garantir de la rigueur de ſon redoutable jugement. *Maintenant donc*, dit le Seigneur, *convertiſſez-vous à moi de tout votre cœur dans les jeûnes, dans les larmes & dans les gémiſſemens : déchirez vos cœurs, & non vos vêtemens : convertiſſez-vous au Seigneur votre Dieu ; parce qu'il eſt bon & compatiſſant, qu'il eſt patient & riche en miſéricorde.* Les Prophétes Iſaïe & Ezéchiel diſent la même choſe. S. Pierre ne promet aux Juifs la rémiſſion de leurs péchés, qu'à condition qu'ils ſe convertiront : *Faites pénitence, & convertiſſez-vous*, leur dit-il, *afin que vos péchés ſoient effacés.* *Joel. 2. 12.* *Iſa. 55. 7.* *Ezech. 18. 30.* *Act. 3. 19.*

La converſion du cœur a donc toujours été néceſſaire pour

obtenir le pardon de ſes péchés. Le péché conſiſte en ce que le cœur ſe détourne de Dieu, pour s'attacher aux choſes créées: auſſi la converſion conſiſte en ce que le cœur renonce à l'amour des choſes créées pour s'attacher à Dieu.

Quant au *Sacrement*, le Concile de Trente remarque pluſieurs différences entre le Baptême & la Pénitence.

1°. Le Miniſtre du Baptême n'agit point comme juge, par-
Seſſ. 14. 2. ce que l'Egliſe n'exerce aucune juriſdiction ſur ceux qui ne ſont pas encore entrés dans ſon ſein, où ils n'entrent que par le Baptême: ainſi dans le Baptême le Prêtre eſt ſimplement Miniſtre de la miſéricorde de Dieu. *Mais à l'égard des fidéles*
Ibid. *qui ſe ſont ſouillés par quelque crime, Dieu a voulu, non pas qu'ils fuſſent de nouveau lavés par le Baptême, mais qu'ils comparuſſent comme des coupables devant le tribunal de la Pénitence.* Ainſi dans la pénitence le Prêtre eſt un juge devant qui le criminel s'humilie & s'accuſe lui-même, à qui il expoſe à nud tout ce qu'il a de plus caché dans ſon cœur, & de la bouche duquel, comme de celle de Jeſus-Chriſt même, il attend le jugement qui doit le condamner ou l'abſoudre.

2°. Le Baptême ne peut ſe réitérer: il n'en eſt pas ainſi de
Ibid. la Pénitence. *On peut y être abſous*, dit le ſaint Concile, *non pas une ſeule fois, mais toutes les fois qu'on y a recours avec un repentir ſincére de ſes péchés.* Paroles conſolantes pour les pécheurs; mais dont une infinité de gens abuſent pour leur perte, en leur donnant un ſens qu'elles n'ont pas, & qu'elles ne peuvent avoir.

Le Baptême ne peut être reçu qu'une ſeule fois: mais Dieu n'a pas établi la même régle pour le Sacrement de Pénitence; le pardon qu'il accorde aux pécheurs n'eſt pas borné à une ſeule fois: pourvû que leur retour ſoit ſincére & du fond du cœur, il n'arrivera jamais que Dieu les rejette, & la ſentence de l'abſolution prononcée ſur eux par les Miniſtres, ſera infailliblement ratifiée dans le ciel: voilà ce que dit le Concile; c'eſt la foi de l'Egliſe, & c'eſt à quoi il faut s'en tenir. Mais on va plus loin; & ſous prétexte que le reméde ſalutaire du Sacrement de Pénitence eſt propoſé en tout tems, & à tous les pécheurs, ils ſe perſuadent qu'ils auront toujours ce reméde

en

en leur diſpoſition, & comme à la main; & ils ſe flattent qu'en retombant ſans ceſſe dans le péché mortel, ils y trouveront la guériſon toutes les fois qu'ils s'y préſenteront, à chaque année, à chaque fête, à chaque mois. Illuſion groſſiere, & entiérement contraire à l'idée que l'Ecriture ſainte & la Tradition nous donnent de la juſtice chrétienne. » Ne *De Bapt. c. 7.* » permettez pas, Seigneur Jeſus, pouvons-nous dire avec » Tertullien, que vos ſerviteurs parlent ou entendent parler » de la pénitence, ſi ce n'eſt pour concevoir plus d'horreur » pour le péché: car autrement il vaudroit mieux pour eux » qu'ils ne la connuſſent pas. Et ce n'eſt pas, je l'avoue, ſans » quelque eſpéce de regret que je montre cette ſeconde » reſſource de la pénitence, dans la crainte que j'ai qu'ils » ne croient que par là je leur ouvre une porte à la licen- » ce de pécher de nouveau, comme ſi la ſurabondante mi- » ſéricorde de Dieu envers les hommes, devoit rendre les » hommes plus hardis à l'offenſer. »

Ce que Tertullien craignoit pour les Chrétiens de ſon tems n'arrive que trop ſouvent à ceux du nôtre, parce qu'ils ſépa-rent des vérités qui doivent être unies. C'eſt une vérité, que les pécheurs ſont réconciliés avec Dieu dans ce Sacrement toutes les fois qu'ils y ont recours avec le repentir ſincére de leurs péchés: mais c'eſt une vérité que ce repentir eſt rare, ſur-tout dans ceux qui par la rechute ont mépriſé les richeſſes de la bonté & de la patience de Dieu, qui ont foulé aux pieds ſon Fils unique, qui ont traité comme une choſe vile & profane, le ſang de l'alliance par lequel ils ont été ſanctifiés, & qui ont fait outrage à l'eſprit de grace. Or la plupart ſaiſiſſent avidement la premiere de ces vérités, qui eſt en effet très-propre à conſoler un pécheur pénitent, & à ſoutenir ſa confiance: mais ils ſe diſſimulent à eux-mêmes la ſeconde, qui pourroit, en leur inſpirant une crainte ſalutaire, les réveiller de leur funeſte aſſoupiſſement; d'où il arrive que pleins d'une confiance préſomptueuſe en l'efficace du Sacrement de Pénitence, toute leur vie n'eſt qu'un cercle de péchés & d'abſolutions. Souvent auſſi l'on ſe trompe ſur la nature de ce *repentir ſincére*, que le Concile exige, en prenant un repentir

paſſager, ſuperficiel, qui ne change point le cœur, & qui n'a ſouvent pour motif que des conſidérations humaines, pour un repentir qui ait ſon principe dans l'amour de Dieu comme ſource de toute juſtice, & qui ſoit accompagné d'une haine ſouveraine pour le péché. Heureux ceux qui trouvent des Miniſtres éclairés qui puiſſent juger ſainement de la nature de ce repentir !

Enfin la troiſieme différence entre le Baptême & la Pénitence, c'eſt » qu'autre eſt le fruit du Baptême, dit le Concile, » autre celui de la Pénitence. Par le Baptême nous nous » revêtons de Jeſus-Chriſt, & nous devenons en lui une créa- » ture toute nouvelle, obtenant une pleine & entiere ré- » miſſion de tous nos péchés : mais par le Sacrement de » Pénitence, nous ne pouvons parvenir à ce renouvellement » & à cette intégrité qu'avec de grands gémiſſemens & de » grands travaux que la juſtice divine exige de nous ; de ſorte » que c'eſt avec grande raiſon, que la pénitence a été appel- » lée par les Saints Peres une ſorte de Baptême pénible & » laborieux. »

Seſſ. 14. c. 2.

Voilà donc deux Baptêmes pour la rémiſſion des péchés ; mais où cette grace eſt accordée d'une maniere & à des conditions bien différentes. Tous deux demandent également l'*eſprit de pénitence* pour les péchés commis, comme nous l'avons fait voir : mais au lieu que dans le premier, Dieu voulant ſignaler ſur le pécheur ſa pure miſéricorde, ſe contente de la bonne volonté qu'il a de ſatisfaire à ſa juſtice, en prenant en eſprit de pénitence les afflictions de la vie préſente, & le tient ainſi quitte de tout, ſans ſe rien réſerver ; dans le ſecond, par une conduite mêlée de juſtice & de miſéricorde, il ne ſe réconcilie avec lui qu'en lui impoſant des peines qui le châtient & l'humilient. Il veut non-ſeulement qu'il haïſſe & déteſte ſon crime, mais qu'il eſſuie la confuſion de s'en accuſer en détail aux pieds d'un homme ſemblable à lui, & peut-être auſſi grand pécheur que lui ; qu'il le puniſſe en lui-même ſans ſe flatter, & que ces peines volontaires ayent quelque ſorte de proportion avec la grandeur du mal qu'il a fait, & la rigueur des peines qu'il mérite.

Telle eſt la diverſité de conduite que Dieu garde dans le Baptême & dans la Pénitence. Le ſaint Concile en apporte deux raiſons : l'une eſt priſe de la juſtice de Dieu, qui demande (*divinâ id exigente juſtitiâ*) que les péchés étant ſans comparaiſon plus grands après le Baptême qu'auparavant, il en coûte beaucoup plus alors au pécheur, pour en obtenir le pardon, afin qu'il comprenne *quel malheur c'eſt pour lui, & combien il doit lui être amer, d'avoir abandonné ſon Dieu* : l'autre ſe tire de la bonté de Dieu, qui fait des ſaintes rigueurs de la pénitence, non-ſeulement un reméde ſalutaire pour l'expiation des péchés paſſés, mais encore une eſpéce de frein qui en arrête le cours, qui réprime les paſſions de l'homme, & qui l'oblige d'être à l'avenir plus vigilant, & plus ſur ſes gardes contre les attraits ſéduiſans de la chair & du monde. *Sſſ. 14. c. 8.* *Jerem. 2. 2°.*

Depuis Jeſus-Chriſt, les péchés mortels commis après le Baptême, ne peuvent être remis qu'en vertu du Sacrement de Pénitence. Ce Sacrement peut être ſuppléé comme celui du Baptême, dans le cas de néceſſité, par le déſir de le recevoir, accompagné d'une vraie converſion : alors le vœu ou la réſolution de recevoir ce Sacrement fait qu'il opére dans ceux mêmes qui ne peuvent pas le recevoir ; ainſi c'eſt toujours par la vertu de ce Sacrement, que les péchés ſont remis.

La premiere choſe que doit faire un pécheur à qui ſa conſcience reproche d'être en état de péché mortel, c'eſt de rentrer ſérieuſement en ſoi-même, & de travailler ſans délai à ſe rendre digne de ſa réconciliation avec Dieu par une converſion ſincére & véritable. Car qui peut concevoir l'aveuglement ſtupide & la folie extrême d'un pécheur qui demeure tranquille dans une diſpoſition ſi funeſte aux yeux de la foi ? Comment peut-il ſans être ſalutairement effrayé, s'enviſager comme ſuſpendu par un fil ſur l'abîme de l'enfer ? Quoi de plus fragile que la machine de notre corps dont la conſervation dépend d'une infinité de fibres ? quoi de plus incertain que la vie de l'homme ?

Envain le pécheur voudroit-il ſe raſſurer par l'eſpérance d'une pénitence faite au lit de la mort : outre que les morts

ſubites ſont fréquentes, le tems d'une maladie dangereuſe & mortelle, eſt-il un tems bien propre pour une affaire qui demande toute l'attention de l'homme, comme celle de la converſion ? Le malade preſſé de douleur, & ſouvent accablé d'affaires domeſtiques & temporelles, eſt-il bien en état de faire ſur lui-même de ſérieuſes réflexions ? D'ailleurs la converſion du cœur néceſſaire pour obtenir miſéricorde, ſe fait-elle, pour l'ordinaire, tout d'un coup & en ſi peu de tems ? Cette converſion eſt l'effet d'une grande miſéricorde de Dieu: mais y a-t-il bien lieu d'eſpérer que cette grace particuliere ſera accordée à un pécheur qui peut-être durant toute ſa vie aura abuſé de tant d'autres que Dieu lui a faites ?

Les Saints Peres nous apprennent que l'on doit peu compter ſur ces ſortes de pénitences. Nous avons, diſent-ils, un exemple d'un vrai pénitent à l'heure de la mort dans le bon Larron ; ainſi jamais un moribond ne doit perdre la confiance : mais cet exemple eſt unique ; ainſi la confiance ne doit pas être préſomptueuſe. *Unus eſt, ne diffidas ; ſolus eſt, ne confidas.*

Un état encore bien dangereux, & très-commun parmi les fidéles, c'eſt l'état de ceux qui vivent dans le ſein du Chriſtianiſme comme au haſard, ſans ſçavoir où ils en ſont, ſans ſe mettre en régle pour l'affaire importante de leur ſalut, & ſans avoir une juſte confiance qu'ils ſont établis dans la juſtice chrétienne. On ne voit point chez eux de fondement ſolide ſur lequel ils ayent bâti l'édifice de leur piété. Après un certain nombre d'abſolutions reçues & de communions faites, ils ne voient rien dans leur vie qui puiſſe leur donner une confiance bien fondée qu'ils ſoient vraîment réconciliés avec Dieu. Ils remarquent dans leur conduite une ſuſpenſion de crimes ; mais ils n'y en voient pas la ceſſation ; ou s'ils n'y trouvent plus de crimes groſſiers, ils ne peuvent ſe rendre cet heureux témoignage qu'ils ont réparé ſolidement le paſſé : il n'y a chez eux aucune époque claire de laquelle ils puiſſent dater leur juſtice ; auſſi la piété leur eſt-elle à charge ; ils n'en goûtent ni la conſolation, ni les avantages. Qu'il eſt important pour ces perſonnes, de rentrer ſérieuſement en elles-mêmes, & de recourir ſans délai au bain ſalutaire de la

pénitence par une converſion véritable, par une converſion qui les rétabliſſe dans une juſtice ſtable, & qui les mette en état de paroître avec confiance au tribunal de Jeſus-Chriſt!

En un mot ſi nous avons perdu notre innocence baptiſmale, (& qui n'a pas ſujet de craindre ce malheur?) ou nous l'avons réparée par une véritable pénitence, qui nous donne la confiance que nous ſommes ſincérement à Dieu; ou nous vivons encore dans le crime; ou au moins nous avons un trop juſte ſujet de craindre de n'avoir jamais bien réparé notre innocence.

Dans le premier cas, il ne nous reſte plus qu'à recueillir les précieux avantages d'une piété ſolide, en travaillant chaque jour à y faire de nouveaux progrès. Mais ſi nous ne pouvons pas nous rendre ce témoignage conſolant, il eſt de la derniere conſéquence pour nous d'embraſſer inceſſamment la pénitence: autrement nous nous expoſons au plus grand de tous les malheurs, qui eſt de mourir dans l'impénitence finale. C'eſt folie de compter ſur la durée de la vie: rien n'eſt plus fragile ni plus incertain; & par de dangereux délais, nous riſquons viſiblement notre éternité. Jettons-nous donc entre les bras d'un Dieu qui eſt plein de miſéricorde envers le pécheur qui retourne à lui ſincérement: c'eſt ſuivre l'intention de l'Egliſe qui commence à nous préparer à la pénitence du Carême.

Helas! que ſon eſprit eſt différent de celui du monde! Pendant que cette ſainte mere, toujours conduite par l'Eſprit de Dieu, nous invite à la pénitence; le monde toujours aveugle, ne cherche qu'à ſe livrer au plaiſir, à la joie, aux débauches & aux déſordres: il ſemble qu'il veuille ſe dédommager & comme ſe venger de l'abſtinence & du jeûne que l'Egliſe va bien-tôt impoſer à ſes enfans. C'eſt dans ces occaſions, que ſe fait le diſcernement des vrais enfans de l'Egliſe, d'avec ceux qui ſont moins ſes enfans que ſes ennemis. Pendant que ceux-ci ſe livrent aux plaiſirs & aux excès du Carnaval, ceux-là en ſuivant l'eſprit de leur mere, paſſent ce tems ſi funeſte pour tant de perſonnes, dans le recueillement, la tempérance,

l'application ſérieuſe à tous leurs devoirs, ſans prendre aucune part aux folies & aux excès des gens du monde.

PRIERE.

IL eſt donc vrai, ô mon Dieu, que vous ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il ſe convertiſſe & qu'il vive: vous nous en avez donné une preuve bien éclatante dans l'inſtitution du Sacrement de Pénitence. Helas! après avoir perdu la robe précieuſe de notre innocence baptiſmale, que deviendrions-nous, s'il ne nous reſtoit cette planche après le naufrage? faites, Seigneur, que nous la ſaiſiſſions ſans délai & avec ardeur; puiſque ſans elle nous périſſons ſans reſſource. Mais ce Sacrement ne ſera vivifiant pour nous, qu'autant que nous nous en approcherons avec la vertu de pénitence, avec les diſpoſitions d'un cœur contrit & renouvellé par votre amour. Convertiſſez-nous donc, ô Dieu de miſéricorde; convertiſſez-nous, & nous ſerons convertis: car notre pénitence ne ſera ſalutaire, qu'après que vous nous aurez convertis. Mais qu'elle eſt rare cette converſion du cœur! qu'il y en a peu qui ſe relevent après leur chûte, & qui reſſuſcitent après s'être donné la mort, puiſqu'il y en a ſi peu qui ayent le courage de ſe livrer à ces larmes abondantes, & de s'aſſujettir à ces travaux que votre juſtice exige de nous pour recouvrer notre premiere innocence! Donnez-nous donc, ô mon Dieu, le don précieux des larmes: répandez ſur nous l'eſprit de grace & de prieres; afin que jettant les yeux ſur Jeſus-Chriſt attaché en croix pour nos iniquités, nous entrions dans les ſentimens d'une componction ſalutaire; que guéris des bleſſures mortelles que le péché a cauſées dans nos ames, nous recouvrions la vie; & qu'après vous avoir ſervi ici bas dans la ſainteté & la juſtice tout le reſte de nos jours, nous puiſſions vous poſſéder dans le ſéjour de la gloire. Amen.

LE DIMANCHE DE LA SEXAGESIME.

Epître de S. Paul, 2. aux Cor. 11.19.-33. *&* Ch. 12.v.1-10.

ETANT ſages comme vous êtes, vous ſouffrez ſans peine les imprudens : vous ſouffrez même qu'on vous aſſerviſſe, qu'on vous mange, qu'on prenne votre bien, qu'on s'éleve ſur vous, qu'on vous frappe au viſage. C'eſt à ma confuſion que je le dis, puiſque nous paſſons pour avoir été trop foibles en ce point. Mais puiſqu'il y en a qui ſont ſi hardis *à parler d'eux-mêmes*, je veux bien faire une imprudence en me rendant auſſi hardi *qu'eux*. Sont-ils Hébreux ? je le ſuis auſſi. Sont-ils Iſraélites ? je le ſuis auſſi. Sont-ils de la race d'Abraham ? j'en ſuis auſſi. Sont-ils Miniſtres de Jeſus-Chriſt ? quand je devrois paſſer pour un imprudent, j'oſe dire que je le ſuis encore plus qu'eux. J'ai plus ſouffert de travaux, plus reçu de coups, plus enduré de priſon ; je me ſuis ſouvent vû tout près de la mort. J'ai reçu des Juifs cinq différentes fois trente-neuf coups de foüet : j'ai été battu de verges trois fois : j'ai été lapidé une fois : j'ai fait naufrage trois fois : j'ai paſſé un jour & une nuit au fond de la mer : j'ai été ſouvent dans les voyages, dans les périls ſur les fleuves, dans les périls des voleurs, dans les périls de la part de ceux de ma nation, dans les périls de la part des Païens, dans les périls au milieu des villes, dans les périls au milieu des déſerts, dans les périls ſur la mer, dans

les périls entre les faux freres ; j'ai ſouffert toute ſorte de travaux & de fatigues ; les veilles fréquentes, la faim, la ſoif, les jeûnes réitérés, le froid & la nudité. Outre ces maux extérieurs, le ſoin que j'ai de toutes les Egliſes attire ſur moi une foule d'affaires *qui m'aſſiégent* tous les jours. Qui eſt foible ſans que je m'affoibliſſe *avec lui* ? qui eſt ſcandaliſé ſans que je brûle ? S'il faut ſe glorifier de quelque choſe, je me glorifierai de mes peines & de mes ſouffrances. Dieu qui eſt le Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & qui eſt béni dans tous les ſiécles, ſçait que je ne mens point. Etant à Damas, celui qui étoit Gouverneur de la Province pour le Roi Aretas, faiſoit faire garde dans la ville pour m'arrêter priſonnier ; mais on me deſcendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, & je me ſauvai de ſes mains. S'il faut ſe glorifier, quoiqu'il ne ſoit pas avantageux de le faire, je viendrai maintenant juſqu'aux viſions & aux révélations du Seigneur. Je connois un homme en Jeſus-Chriſt, qui fut ravi il y a quatorze ans ; (ſi ce fut avec ſon corps ou ſans ſon corps, je ne ſçais, Dieu le ſçait ;) *qui fut ravi, dis-je,* au troiſieme ciel, & je ſçais que cet homme, (ſi ce fut avec ſon corps, ou ſans ſon corps, je n'en ſçais rien, Dieu le ſçait ;) *que cet homme dis-je,* fut ravi dans le Paradis, & qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'eſt pas permis à un homme de rapporter. Je pourrois me glorifier *en parlant* d'un tel homme ; mais pour moi je ne veux me glorifier que dans mes foibleſſes & dans mes afflictions. Si je voulois me

glorifier

glorifier, je pourrois le faire ſans être imprudent; car je dirois la vérité : mais je me retiens, de peur que quelqu'un ne m'eſtime au-deſſus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi. Auſſi afin que la grandeur de mes révélations ne me cauſât point d'élevement, Dieu a permis que je reſſentiſſe dans ma chair un aiguillon, qui eſt l'ange & le miniſtre de ſatan, pour me donner des ſoufflets. C'eſt pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que *cet ange de ſatan* ſe retirât de moi, & il m'a répondu : Ma grace vous ſuffit; car ma puiſſance ſe fait plus paroître dans la foibleſſe. Je prendrai donc plaiſir à me glorifier dans mes foibleſſes, afin que la puiſſance de Jeſus-Chriſt habite en moi.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 8. v. 4-15.

LE peuple s'aſſemblant en foule, & ſe preſſant de ſortir des villes pour venir vers Jeſus, il leur dit en parabole : Celui qui ſeme eſt allé ſemer ſon grain, & une partie de la ſemence qu'il ſemoit eſt tombée le long du chemin, où elle a été foulée aux pieds, & les oiſeaux du ciel l'ont mangée : une autre partie eſt tombée ſur des pierres; & ayant levé elle s'eſt ſéchée, parce qu'elle n'avoit point d'humidité : une autre eſt tombée au milieu des épines, & les épines croiſſant avec la ſemence l'ont étouffée : une autre partie eſt tombée dans de bonne terre, & ayant levé elle a porté du fruit, & a rendu cent pour un. En diſant ceci il crioit : Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses Diſciples lui

demanderent ce que vouloit dire cette parabole, & il leur dit : Pour vous il vous a été donné de connoître le miſtère du Royaume de Dieu ; mais pour les autres, *il ne leur eſt propoſé qu'*en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, & qu'en écoutant ils ne comprennent point. Voici donc ce que veut dire cette parabole : La ſemence, c'eſt la parole de Dieu. Ceux qui *ſont marqués par celle qui tombe* le long du chemin, ſont ceux qui écoutent la parole : mais le diable vient enſuite qui enleve cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient & ne ſoient ſauvés. Ceux qui *ſont marqués par celle qui tombe* ſur des pierres, ſont ceux qui écoutant la parole la reçoivent avec joie, mais ils n'ont point de racine ; ils croient pour un tems, & au tems de la tentation ils ſe retirent. Celle qui tombe dans les épines, marque ceux qui écoutent la parole, mais en qui elle eſt enſuite étouffée par les inquiétudes, par les richeſſes & par les plaiſirs de la vie, de ſorte qu'ils ne portent point de fruits. Enfin celle qui tombe dans la bonne terre, marque ceux qui ayant écouté la parole avec un cœur bon & ſincére, la retiennent & la conſervent, & portent du fruit par la patience.

INSTRUCTION.

EN vous parlant, Dimanche dernier, du Sacrement de Pénitence, nous remarquâmes, mes Freres, que la converſion du cœur eſt abſolument néceſſaire pour participer à la grace de ce Sacrement. L'effet propre de la parole de Dieu eſt de convertir les ames : mais cette divine ſemence ne produit en nous ce merveilleux effet que lorſqu'elle pénétre notre cœur, & qu'elle en change les affections & les inclinations,

pour nous faire porter le fruit des bonnes œuvres. On n'eſt donc pas converti, ni en état d'être reconcilié, lorſque la ſemence de la parole de Dieu ne germe pas dans le cœur, & qu'elle y eſt tout d'un coup enlevée par les oiſeaux du ciel, je veux dire, par les démons ; lorſqu'elle eſt reçue dans la ſuperficie de l'ame ſans prendre racine dans le cœur, parce qu'il eſt encore rempli de paſſions ; enfin lorſque cette divine ſemence commençant à produire quelques effets ſalutaires dans un cœur, elle y eſt étouffée par les inquiétudes, par les richeſſes & par les plaiſirs de cette vie.

C'eſt ce que nous vous ferons voir encore plus clairement, en vous expliquant les diſpoſitions qui ſont néceſſaires de la part du pénitent pour recevoir le Sacrement de Pénitence : il y en a trois. Car il faut 1°. que le pécheur haïſſe & déteſte ſincérement ſes péchés par *la Contrition* ; 2°. Qu'il en faſſe une humble déclaration au Prêtre par *la Confeſſion* ; 3°. Qu'il répare, autant qu'il eſt en lui, par les œuvres de *la Satisfaction*, l'injure qu'il a faite à Dieu & au prochain. Nous vous inſtruirons aujourd'hui de la Contrition.

Ce mot *Contrition* vient d'un verbe latin, qui ſignifie *broyer, réduire en poudre.* L'Ecriture l'emploie ſouvent pour ſignifier une grande affliction, & une profonde douleur qui pénétre le cœur, le briſe & le déchire. Le langage de l'Egliſe l'a conſacré pour exprimer la douleur qu'on doit avoir de ſes péchés, pour en obtenir le pardon, ſoit dans le Baptême, ſoit dans la Pénitence.

La Contrition eſt donc, ſelon le Concile de Trente, *une douleur de l'ame & une déteſtation du péché commis, avec la réſolution de n'y plus retomber.* Cette diſpoſition eſt la premiere & la plus néceſſaire des trois qui préparent le pécheur à la réconciliation : il peut bien dans certains cas recevoir le pardon de ſes péchés ſans s'être confeſſé, & ſans avoir fait aucune œuvre de ſatisfaction ; mais il ne le peut ſans la contrition : c'eſt ce défaut de contrition qui rend plus communément les confeſſions nulles & ſacriléges ; & ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que l'on ne s'en apperçoit pas, & qu'ainſi on vit & on meurt dans le ſacrilége. Appliquons-nous donc à *Seſſ. 14. c. 4.*

bien connoître l'eſſence de cette contrition.

C'eſt une douleur de l'ame. C'eſt une loi immuable de la juſtice divine, que le péché ſoit puni. Combien donc le pécheur doit-il être reconnoiſſant envers la bonté divine de ce qu'au lieu de ces remords les plus cuiſans, de ces regrets les plus vifs, & de cette douleur éternelle, qu'il mérite de ſouffrir dans l'autre vie, Dieu exige ſeulement que dans celle-ci ſon cœur ſoit touché d'une véritable douleur de l'avoir offenſé ; douleur ſalutaire, & en cela bien différente de celle des démons qui eſt infructueuſe ; douleur qui dès cette vie eſt accompagnée de conſolations ineffables, & qui ſera ſuivie d'une joie éternelle.

Cette douleur doit avoir quatre caractères : ſi un ſeul manquoit, elle ne ſeroit pas cette douleur néceſſaire pour la réconciliation. Elle doit être :

1°. *Intérieure.* La douleur que Dieu veut que nous ayons de nos péchés, eſt une douleur du cœur, *animi dolor*, un repentir qui l'afflige, le briſe & le déchire. *Briſez vos cœurs*, dit Joël. *Vous trouverez*, dit Moyſe, *le Seigneur votre Dieu, pourvû que vous le cherchiez de tout votre cœur, & dans toute l'amertume & l'affliction de votre eſprit.* C'eſt le cœur qui eſt le principe du péché : car *c'eſt du cœur*, dit Jeſus-Chriſt, *que partent les mauvaiſes penſées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les médiſances.* C'eſt dans le cœur, c'eſt-à-dire, dans la volonté, que doit être la douleur & la déteſtation du péché ; ſans cela toutes les marques extérieures de la plus vive douleur ne ſont rien devant Dieu : il connoît le fond de nos cœurs, & nous ne ſçaurions le tromper par nos paroles, ni par nos cris, ni par nos larmes.

Joel. 2. 13. *Deut.* 4. 29. *Matth.* 15. 19.

2°. *Surnaturelle* dans ſon principe & dans ſes motifs. Cette douleur doit être excitée par un mouvement de l'Eſprit de Dieu, & conçue par des motifs ſurnaturels ; & c'eſt par ces motifs mêmes, que l'on peut connoître ſi l'Eſprit de Dieu eſt le principe de la douleur que l'on a d'avoir péché : car l'Eſprit de Dieu n'inſpire à l'homme que des vûes ſurnaturelles & des motifs tout divins. Tout ce qui s'appelle vûes humaines, eſt

ſuggéré ou par la nature ou par la cupidité ; ainſi la douleur qui naît d'un motif purement humain, ne peut venir de l'Eſprit Saint. Telle ſeroit la douleur qu'auroit un fils, d'avoir fait une mauvaiſe action, uniquement parce qu'elle cauſeroit du chagrin à un pere qu'il aime : tel ſeroit le regret qu'auroit un homme d'avoir vêcu dans le déſordre, parce qu'il ſeroit ruiné ou déshonoré : telle étoit la douleur de Saül & d'Antiochus. Mais lorſque la douleur eſt excitée par la vûe d'un Dieu infiniment bon, que le péché offenſe, à qui il déplaît ſouverainement, dont il bannit l'Eſprit de notre cœur, & envers qui il nous rend coupables de la plus horrible ingratitude ; ces motifs étant ſurnaturels, la douleur l'eſt auſſi, & c'eſt l'Eſprit de Dieu qui en eſt l'auteur.

3°. *Souveraine*, c'eſt-à-dire, la plus grande de toutes les douleurs ; plus grande que celle de la perte de ce que nous avons de plus cher au monde. 1°. Parce qu'elle doit être proportionnée au bien que le péché nous fait perdre, & au malheur où il nous précipite. Le péché eſt le plus grand de tous les maux, & pour parler plus exactement, il eſt le ſeul mal, parce qu'il nous fait perdre le ſouverain bien unique qui eſt Dieu. Quelle douleur, quelque vive qu'elle puiſſe être, peut égaler celle que doit avoir une ame qui a perdu par le péché Dieu & ſa grace, & s'eſt attiré un châtiment éternel ? 2°. Parce que le pécheur, pour ſe réconcilier avec Dieu, doit réformer ſes ſentimens ſur ceux de Dieu. Or Dieu hait & déteſte le péché ſouverainement ; il le déteſte infiniment : le pécheur n'a donc point de miſéricorde à attendre de lui, s'il ne hait ſon péché comme Dieu lui-même le hait & le déteſte, c'eſt-à-dire, ſouverainement & ſans mettre de bornes à ſa haine. *Il n'y a*, dit un Prophéte, *qu'une ame pénétrée de douleur & de triſteſſe à cauſe de la grandeur du mal qu'elle a fait, qui marche toute courbée & toute abbattue, dont les yeux ſont dans la langueur & la défaillance, il n'y a qu'elle qui rende gloire à la juſtice de Dieu.* Baruc. 2. 18.

Il ne s'enſuit pas delà que la douleur du pénitent doive toujours être la plus ſenſible. La douleur que Dieu demande de lui, conſiſte eſſentiellement dans un changement de volonté,

& dans un ſincére repentir qui fait que l'on hait ce que l'on aimoit auparavant ; que l'on déteſte comme le plus grand de tous les maux le plaiſir criminel que l'on a goûté dans le péché ; qu'on n'y penſe qu'avec douleur, & qu'il n'y a rien qu'on ne ſoit diſpoſé à faire & à ſouffrir pour expier l'ingratitude dont on s'eſt rendu coupable. Or une telle douleur peut être très-réelle ſans aller juſqu'à remuer les ſens : elle peut, comme elle le doit, ſubſiſter juſqu'à la mort, en demeurant renfermée dans le fond du cœur, ſans ſe laiſſer appercevoir autrement que par les œuvres qui en ſont l'effet & la preuve. Voilà ce qui eſt vrai en général.

Cependant afin qu'on n'abuſe pas de cette vérité, j'en ajoute une autre, qui eſt que c'eſt ordinairement un grand défaut en nous de ce que la douleur de nos péchés ſoit ſi peu ſenſible : car pour l'ordinaire cela vient de la foibleſſe & de l'imperfection de notre foi. Nous ne concevons que foiblement l'énormité du péché, & nous avons peu d'idée de la ſainteté de Dieu & de l'ingratitude de l'homme. Si nous voyions ces objets tels que la foi nous les préſente, nous paroîtrions tout autrement affligés de nos péchés, parce que nous le ſerions en effet. Ainſi quoique l'on n'ait pas droit de juger mal de la douleur d'un pénitent par cette ſeule raiſon qu'elle n'eſt pas ſenſible ; il eſt vrai néanmoins que c'eſt pour nous un grand ſujet de confuſion, de gémiſſement, d'humiliation & de crainte, de ce que les moindres maux de la vie nous touchent plus ſenſiblement que le plus grand de tous qui eſt le péché.

4°. *Univerſelle*, c'eſt-à dire, que cette douleur doit s'étendre ſur tous les péchés : aucun n'en doit être excepté ni réſervé. Comme il n'y a aucun péché qui ne ſoit une injure faite à Dieu, aucun qui n'ait donné la mort à Jeſus-Chriſt, il n'y en a aucun que nous ne devions pleurer, haïr & déteſter, ſi nous voulons rentrer en grace avec Dieu, & recevoir l'aſperſion du ſang de Jeſus-Chriſt : & cette haine ne peut être ſincére, s'il y a un ſeul péché mortel auquel le cœur demeure attaché. Il n'y a point de converſion ſans amour de la juſtice : mais la juſtice divine condamne tous les péchés ; ainſi le pécheur doit les déteſter tous.

Quant à cette *déteſtation du péché*, & cette *réſolution de n'y plus retomber*, qui ſont renfermées dans l'idée que le Concile donne de la Contrition, c'eſt ce que nous allons vous expliquer, en vous faiſant voir par quels degrés l'Eſprit-Saint conduit ordinairement le pécheur à la juſtice. Il faut pour le Sacrement de Pénitence au moins la même préparation que pour le Baptême ; & la contrition néceſſaire pour être réconcilié avec Dieu par la Pénitence, eſt de même nature que celle qui prépare au Baptême ; puiſque, ſelon le Concile de Trente, cette contrition a été néceſſaire dans tous les tems.

Or qu'eſt-ce que le Concile nous apprend de la préparation par laquelle les adultes ſont conduits à la juſtification ? » Les adultes, dit ce ſaint Concile, ſe diſpoſent à la juſtice, » lorſqu'excités & aidés par la grace de Dieu, ils conçoivent » *la foi* par l'ouie, (c'eſt-à-dire, commencent à croire à l'occa- » ſion de la parole de Dieu qui leur eſt annoncée,) & ſe tour- » nent vers Dieu par le libre conſentement de leur volonté, » croyant & tenant pour véritables les choſes que Dieu a » révélées & promiſes, & celle-ci ſur-tout, que c'eſt Dieu » qui juſtifie le pécheur par ſa grace en vertu de la Rédem- » ption de Jeſus-Chriſt. Enſuite connoiſſant qu'ils ſont pé- » cheurs, & étant utilement ébranlés par *la crainte* de la » juſtice divine, ils paſſent de cette crainte à la conſidération » de la miſéricorde de Dieu, & s'élévent à *l'eſpérance*, ſe » confiant que Dieu les traitera avec miſéricorde pour l'amour » de Jeſus-Chriſt : ils commencent à *l'aimer* comme ſource de » toute juſtice ; & par une ſuite de cet amour, *ils haïſſent* & » déteſtent leurs péchés : enfin ils prennent la *réſolution* de » recevoir le Baptême, de commencer à mener une vie nou- » velle, & d'obſerver les Commandemens de Dieu. » *Seſſ. 6. c. 6.*

La premiere démarche du pécheur excité & aidé par la grace, c'eſt, ſelon le Concile, *la foi*, par laquelle il croit ſans héſiter tout ce que Dieu a révélé & promis, & ce point ſur toute choſe, que c'eſt Dieu qui juſtifie le pécheur par ſa grace en vertu des mérites & de la Rédemption de Jeſus-Chriſt. Ainſi la principale choſe que la foi lui apprend, c'eſt que de lui-même, il n'a, ſelon l'expreſſion du Concile d'Orange,

que le péché & le menſonge ; qu'il ne peut paſſer des ténébres à la lumiere, ni du péché à la juſtice, que par la grace de Dieu ; qu'il n'a aucun droit à cette grace, & que ceux à qui Dieu la donne, ne l'ont qu'en vertu des mérites de la Paſſion & de la mort de Jeſus-Chriſt.

Le pécheur que la foi éclaire, portant la vûe d'un côté ſur les ſupplices éternels que la juſtice divine réſerve aux pécheurs, & de l'autre ſur les crimes de ſa vie paſſée qui ont mérité ces ſupplices, eſt ſaiſi d'une grande *crainte* ; & cette crainte lui eſt utile en ce qu'elle lui inſpire de l'horreur de ſon état, & qu'elle le porte à renoncer à l'œuvre extérieure du péché, en attendant qu'il puiſſe bannir de ſon cœur l'affection au péché.

Cependant comme elle pourroit dégénérer en déſeſpoir ſi elle demeuroit ſeule ; l'Eſprit-Saint appliquant ce pécheur à la conſidération de la miſéricorde de Dieu, le reléve, le raſſure & le ſoutient contre l'excès de crainte par une ferme *eſpérance*. Non-ſeulement il croit qu'il peut devenir juſte par la grace de Dieu & par la vertu des mérites de Jeſus-Chriſt ; mais il a même confiance qu'il recevra en effet cette grace, & que ſes péchés ſeront lavés dans le ſang de ce divin Rédempteur.

Cette eſpérance n'eſt pas une certitude entiere & abſolue ; ce n'eſt pas non plus une attente incertaine, foible & chancelante : c'eſt une ferme confiance en la bonté de Dieu & en l'interceſſion toute-puiſſante des mérites de Jeſus-Chriſt. Cet homme n'eſt pas ſans crainte, parce qu'il a offenſé un Dieu ſaint & juſte ; mais il eſpére beaucoup plus qu'il ne craint, parce que le Dieu qu'il a offenſé, déclare qu'il ne veut pas la mort du pécheur, mais ſa converſion & ſa vie : & cette ferme confiance jointe au ſentiment de ſa miſere, & au déſir d'en être délivré, donne au pécheur la hardieſſe de s'adreſſer à Dieu par la priere, d'implorer le ſecours de ſa grace, dont il ſent le beſoin, & dont il ſe reconnoît indigne, & de ſolliciter ſa miſéricorde au nom de ſon Fils unique qui l'a aimé juſqu'à ſe livrer à la mort pour lui.

Ezech. 33. 11.

L'Eſprit-Saint continuant de préparer le pécheur à recevoir le

le don précieux de la juſtification, lui inſpire *l'amour de Dieu comme ſource de toute juſtice.* Ce n'eſt pas ſimplement l'amour de la vertu, comme de quelque choſe de beau & d'excellent, qu'on ne peut s'empêcher d'eſtimer & d'aimer, quand on écoute la raiſon; c'eſt l'amour de la juſtice, de la ſainteté, de la bonté, & de la beauté éternelle, eſſentielle & ſouveraine, laquelle eſt le modéle, la ſource & le principe de toute juſtice & de toute ſainteté créée, à laquelle tout ce qui eſt oppoſé eſt injuſte & mauvais, & qui hait & déteſte néceſſairement toute injuſtice; & cette juſtice ſouveraine eſt Dieu même: le pécheur commence à l'aimer, à le goûter, à s'attacher à lui, à le préférer à tout.

La *haine* & la déteſtation *du péché*, eſt une ſuite néceſſaire de l'amour de Dieu comme ſource de toute juſtice: c'eſt pourquoi le Concile ajoute: *Et par une ſuite de cet amour, ils haiſſent & déteſtent leurs péchés.* Il ne parle de la haine du péché, qu'après avoir parlé de l'amour de Dieu; & il marque expreſſément qu'elle en eſt l'effet & la ſuite: *Propterea.* Ces paroles renferment deux vérités: la premiere qu'on ne peut aimer Dieu comme ſource de toute juſtice, ſans haïr le péché qui l'offenſe, qu'il hait & qu'il déteſte: la ſeconde qu'on ne peut haïr le péché comme offenſe de Dieu, qu'à proportion qu'on aime Dieu.

Mais ni l'amour de la juſtice, ni la haine du péché, n'arrivent pas tout d'un coup à ce degré de force néceſſaire pour la juſtification du pécheur: l'un & l'autre demeurent aſſez ſouvent long-tems dans un état de foibleſſe qui ne va point juſqu'à nous faire renoncer entiérement au péché. On aime alors la ſouveraine & éternelle beauté de la juſtice; on ſoupire vers elle; on déſire de lui être uni: mais la volonté retombe par ſon poids vers les créatures, qu'on aime encore plus que Dieu. On gémit ſur ſon état: on ſe reproche à ſoi-même ſa lâcheté & ſa foibleſſe; on ſecoue ſes chaînes, & l'on fait effort pour les rompre & ſe mettre en liberté: mais on demeure eſclave du péché & de ſes habitudes criminelles, tant que le ſaint amour ne domine pas dans le cœur. Juſques-là il produit de bons déſirs, mais non pas des réſolutions efficaces

de converſion. Le pécheur éprouve alors au dedans de ſoi-même un combat, entre les inclinations du vieil homme qui vit encore en lui, & celles de l'homme nouveau, qui commence à ſe former. Enfin l'amour de Dieu devenant le plus fort, l'homme renonce au péché : il le déteſte de tout ſon cœur, & prend une réſolution efficace de vivre chrétiennement.

Cette *réſolution* eſt le dernier acte, par lequel le pécheur prévenu & aidé de la grace de Jeſus-Chriſt, ſe diſpoſe à la juſtification. *Il prend*, dit le Concile, *la réſolution de recevoir le Baptême, de commencer à mener une vie nouvelle, & d'obſerver les Commandemens de Dieu.* Ce n'eſt pas un projet ſtérile, tel que ceux que les hommes forment ſouvent, ſans les conduire juſqu'à l'exécution. La réſolution de mener une vie nouvelle & d'accomplir la loi de Dieu, eſt auſſi réelle que celle de recevoir le Baptême : car le Concile n'emploie qu'un ſeul & même mot pour ces trois choſes ; *Proponunt* ; Ils ſe propoſent : or le deſſein de recevoir le Baptême eſt une réſolution ſérieuſe & efficace, qui fait qu'on le demande, qu'on s'y prépare, & qu'on le reçoit auſſi-tôt qu'on peut : quiconque néglige de s'y préparer & de le recevoir, n'en a pas formé la réſolution. Il eſt vrai que parmi ceux qui déſirent ſincérement le Baptême, & qui s'y préparent, il peut y en avoir qui ne le reçoivent pas, parce que la réception actuelle des Sacremens dépend de cauſes extérieures dont ils ne ſont pas maîtres. Mais aimer Dieu, le préférer à tout, renoncer au péché, entrer dans les ſentimens & dans les diſpoſitions où a été Jeſus-Chriſt ; toutes ces choſes qui ſont le caractère de la vie nouvelle, dépendent de la volonté, & non d'aucune cauſe étrangere. Qui eſt réſolu d'aimer Dieu, l'aime : qui eſt réſolu de renoncer au péché, y renonce. La réſolution dont parle le Concile, & qu'on appelle communément *le bon propos*, ou *le ferme propos*, eſt donc ſuivie de l'effet ; & ſi elle ne l'eſt pas, ce n'eſt pas une réſolution, ou une pleine & entiere volonté, mais un déſir inſuffiſant, & une demi-volonté. *Ce n'eſt point*, dit S. Auguſtin, *une volonté pleine qui commande : c'eſt pourquoi ce qu'elle commande n'eſt point exécuté.* C'eſt pour cela que les Catéchiſ-

Confeſſ. l. 8. c. 9.

mes mettent pour premiere marque d'un *ferme propos*, le changement de vie ; d'où il ſuit que, où il n'y a point de changement, il n'y a point encore de ferme propos.

On ne ſçauroit trop exhorter les pénitens qui travaillent à rentrer en grace avec Dieu par une converſion véritable, à ſe rendre attentifs à ces diſpoſitions que le Concile exige des adultes pour recevoir le Baptême ; & il eſt bien important que les Miniſtres du Seigneur examinent ſi les pénitens les ont éprouvées avant de leur donner l'abſolution : car il ſeroit bien étrange que l'on exigeât moins pour le Sacrement de Pénitence, que pour le Sacrement de Baptême, où Dieu exerce particulierement ſa miſéricorde.

De tous ces principes il ſuit que la converſion du cœur eſt néceſſaire pour recevoir dignement l'abſolution : que cette converſion conſiſte eſſentiellement dans le changement d'amour dominant : que ce changement ne ſe fait pas pour l'ordinaire tout d'un coup, mais peu à peu, par degrés, & par une certaine ſuite de moyens, qui demandent un tems raiſonnable, ſur-tout quand les habitudes ſont invétérées : qu'enfin rien n'eſt plus important pour le pécheur qui veut revenir à Dieu, que de s'adreſſer à de fidéles diſpenſateurs de nos Miſtères, qui inſtruits des régles ſaintes de la pénitence, & remplis de zéle pour le ſalut des ames, puiſſent le conduire à un renouvellement qui répare tout le paſſé, qui le réconcilie véritablement avec Dieu, & le mette en état de paroître avec confiance au tribunal de Jeſus-Chriſt.

PRIERE.

O DIEU de miſéricorde, dans ce malheureux tems où l'impénitence eſt preſque montée à ſon comble, & où les converſions ſi néceſſaires ſont néanmoins ſi rares ; daignez, s'il vous plaît, jetter un regard de compaſſion ſur votre Egliſe : ſuſcitez au milieu d'elle des Miniſtres qui, inſtruits des régles de la Pénitence, s'appliquent à maintenir la vigueur des ſaints Canons. La diſcipline extérieure de l'Egliſe peut changer : mais ſon eſprit ſera toujours le même. Il ſera tou-

jours vrai que les péchés commis depuis le Baptême ſont de toute autre conſéquence que ceux que l'on commet auparavant ; que les péchés ne peuvent être remis dans le Sacrement de Pénitence ſans la converſion du cœur ; que pour l'ordinaire cette converſion ne s'opére pas en ſi peu de tems qu'on ſe l'imagine ; qu'elle coûte des larmes, des pleurs & des combats ; que la vie d'un pénitent doit être différente de celle d'un innocent ; que la ſatisfaction doit être proportionnée aux crimes : voilà ce que votre Egliſe a toujours cru & croira toujours.

Mais ſur-tout, ô mon Dieu, donnez aux fidéles la docilité pour ſe laiſſer conduire dans les voies ſalutaires de la pénitence : ſi elles leur paroiſſent d'abord rudes & difficiles, la paix qu'ils y goûteront, & les précieux avantages qu'ils en tireront, les porteront bien-tôt à vous bénir de toute la plénitude de leur cœur, de leur avoir donné de dignes Miniſtres pour les y faire entrer.

Enfin répandez ſur votre Egliſe avec abondance l'eſprit de grace & de pénitence : en eut-elle jamais plus beſoin, puiſque l'innocence baptiſmale eſt ſi rare ? Mais vous ne rejettez jamais un cœur contrit & humilié : & comment le rejetteriez-vous, ô mon Dieu ? c'eſt le chef-d'œuvre de votre grace, & le don le plus précieux que vous puiſſiez accorder à un pécheur. Daignez, s'il vous plaît, nous l'accorder ; afin que nous puiſſions faire de dignes fruits de pénitence ; & qu'après que notre converſion aura fait la joie des Anges, nous leur ſoyons aſſociés à jamais dans le ſéjour de la gloire. Amen.

LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME.

Epître de Saint Paul, 1. Corinthiens, Ch. 13. v. 1-13.

QUAND je parlerois le langage de tous les hommes & des Anges mêmes, ſi je n'avois point la charité, je ne ſerois que comme un airain

ſonnant, & une cymbale tetentiſſante. Quand j'aurois le don de ptophétie, que je pénétrerois tous les miſtères, & que j'aurois une parfaite ſcience de toutes choſes : quand j'aurois toute la foi *poſſible*, & capable de ttanſpotter les montagnes, ſi je n'avois point la charité, je ne ſerois rien. Et quand j'aurois diſtribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, & que j'aurois livré mon corps pour être brûlé, ſi je n'avois point la charité, tout cela ne me ſerviroit de rien. La charité eſt patiente ; elle eſt douce & bien-faiſante ; la charité n'eſt point envieuſe ; elle n'eſt point téméraire & précipitée ; elle ne s'enfle point *d'orgueil* ; elle n'eſt point ambitieuſe ; elle ne chetche point ſes proptes intétêts ; elle ne ſe picque & ne s'aigrit point ; elle n'a point de mauvais ſoupçons ; elle ne ſe réjoüit point de l'injuſtice, mais elle ſe réjoüit de la vérité ; elle tolére tout ; elle croit tout ; elle eſpére tout ; elle ſouffre tout : la charité ne finira jamais. Les ptophéties s'anéantiront, les langues ceſſeront, & la ſcience ſera abolie : car ce que nous avons maintenant de ſcience & de prophétie eſt ttès-imparfait ; mais lotſque nous ſerons dans l'état patfait, tout ce qui eſt imparfait ſeta aboli. Quand j'étois enfant, je jugeois en enfant, je parlois en enfant, je raiſonnois en enfant : mais lorſque je ſuis devenu homme, je me ſuis défait de tout ce qui tenoit de l'enfant. Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir & en des énigmes ; mais alors nous vetrons *Dieu* face à face. Je ne connois maintenant *Dieu* qu'imparfaitement ; mais alors je *le*

connoîtrai comme je ſuis moi-même connu *de lui*. Or ces trois *vertus*, la foi, l'eſpérance & la charité demeurent : mais la charité eſt la plus excellente des trois.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 18. v. 31-43.

JESUS ayant pris à part les douze *Apôtres*, leur dit : Enfin nous allons à Jeruſalem ; & tout ce qui a été écrit par les Prophétes touchant le Fils de l'homme, y ſera accompli : car il ſera livré aux Gentils, il ſera mocqué, il ſera outragé, on lui crachera au viſage ; & après qu'ils l'auront foüetté, ils le feront mourir, & il reſſuſcitera le troiſiéme jour. Mais ils ne comprirent rien en tout ceci : ce diſcours leur étoit caché ; & ils n'entendoient point ce qu'il leur diſoit. Lorſqu'il étoit près de Jéricho, un aveugle ſe trouva aſſis le long du chemin, qui demandoit l'aumône ; & entendant le bruit du peuple qui paſſoit en foule, il s'enquit de ce que c'étoit : on lui répondit que c'étoit Jeſus de Nazareth qui paſſoit par là. En même tems il ſe mit à crier : Jeſus, fils de David, ayez pitié de moi. Et ceux qui alloient devant le reprenoient, & lui diſoient qu'il ſe tût : mais il crioit encore beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jeſus s'arrêta, & commanda qu'on le lui amenât. Et lorſqu'il ſe fut approché, il lui demanda : Que voulez-vous que je vous faſſe ? L'aveugle répondit : Seigneur, faites que je voie. Jeſus lui dit : Voyez, votre foi vous a ſauvé. Il vit au même inſtant, & il le ſuivoit rendant gloire à Dieu. Ce que tout le peuple ayant vu, il en loüa Dieu.

INSTRUCTION.

CET aveugle eſt une image bien ſenſible du pécheur livré à ſes paſſions : Dieu eſt la véritable lumiere de nos ames ; & le péché, en nous ſéparant de Dieu, nous jette dans des ténébres effroyables. Ce que fait cet aveugle en criant vers Jeſus-Chriſt pour recouvrer la vûe, apprend auſſi aux pécheurs ce qu'ils doivent faire pour la guériſon de leur ame. Jeſus-Chriſt ſeul peut l'opérer : c'eſt donc à lui qu'ils doivent s'adreſſer par des prieres humbles, ferventes & perſévérantes, ſans jamais ſe laſſer de crier vers ce divin Sauveur. Mais cette guériſon ne ſe fait pas ſans dépendance du miniſtère que Dieu a établi dans ſon Egliſe : ainſi une des premieres choſes que doit faire le pécheur pour retourner à Dieu, c'eſt de s'adreſſer à un Miniſtre du Seigneur pour lui expoſer l'état de ſon ame en lui confeſſant ſes péchés, & pour recevoir de lui les avis convenables & les pénitences proportionnées à ſes fautes.

Ainſi après avoir parlé Dimanche dernier de la contrition, il eſt juſte, mes Freres, de vous entretenir aujourd'hui de la *Confeſſion*, qui eſt la ſeconde condition néceſſaire pour être réconcilié dans le Sacrement de Pénitence.

La Confeſſion eſt l'accuſation que l'on fait de tous ſes péchés aux Prêtres pour en recevoir l'abſolution. Elle eſt néceſſaire pour tous ceux qui ont commis quelque péché mortel : & cette néceſſité eſt fondée ſur l'inſtitution de Jeſus-Chriſt. Les Evêques & les Prêtres ſont établis juges à l'égard des pécheurs : s'ils ſont juges, ils doivent néceſſairement connoître de ce qu'ils ont à juger, & ils ne le peuvent que par l'aveu ſincére des pécheurs mêmes.

La Confeſſion a deux grandes utilités. 1°. Elle humilie le pécheur en lui faiſant porter la confuſion de ſes péchés par l'aveu ſincére & détaillé que Dieu l'oblige d'en faire à un homme. Tout péché eſt digne d'une confuſion éternelle ; & les pécheurs impénitens porteront cette confuſion au jugement de Dieu, à la face du ciel & de la terre. Dieu pouvoit même, ſans qu'ils euſſent droit de ſe plaindre, les punir dès

cette vie d'une maniere éclatante, de leurs péchés les plus ſecrets : mais il veut bien par miſéricorde leur épargner cette confuſion éternelle que leurs péchés méritent, & celle qu'il avoit droit de leur faire eſſuyer dans cette vie, pourvû qu'ils s'humilient devant ſes Miniſtres, & qu'ils leur déclarent en ſecret toutes leurs offenſes, comme s'ils les confeſſoient à lui-même.

Le ſecond avantage qu'on reçoit de la confeſſion de ſes péchés, ce ſont les ſecours que l'on retire de la part du Miniſtre du Seigneur, pour ſortir de ce malheureux état, & arriver à une vraie & ſolide converſion. Un Miniſtre fidéle à qui nous ouvrons notre cœur, profite de cette ouverture pour nous connoître mieux que nous ne nous connoiſſons nous-mêmes : il va à la racine du mal : il nous montre le danger de notre état, & les remédes les plus propres à avancer notre guériſon & à l'affermir.

Cela ſuppoſé, voyons 1°. comment on doit ſe préparer à la confeſſion ; 2°. à qui on doit la faire ; 3°. comment il faut la faire.

La préparation conſiſte dans l'examen de la conſcience, & dans la maniere dont il faut faire cet examen. *Examiner ſa conſcience*, c'eſt rechercher avec toute l'attention poſſible tous les péchés que l'on a commis. Il faut ſe montrer dans la Confeſſion tel que l'on eſt : or pour ſe montrer ainſi, il faut ſe voir & ſe citer ſoi-même au tribunal de ſa conſcience, avant que de ſe préſenter à celui de l'Egliſe. Cette diſcuſſion doit ſe faire avec toute l'attention poſſible, comme on feroit pour une affaire de la derniere conſéquence ; comme feroit un créancier intéreſſé, pour la réviſion des comptes de ſes débiteurs, à qui il ne veut rien remettre. Au reſte toutes ces recherches doivent ſe faire ſans trouble & ſans inquiétude : & quand on y a apporté toute l'attention que l'on donneroit à une affaire de grande conſéquence, on doit être en repos.

Voici comment doit ſe faire cet examen. Après avoir invoqué le Saint-Eſprit, afin qu'il nous éclaire de ſes lumieres, & qu'il nous faſſe découvrir à travers les nuages que forme notre

notre amour-propre, tout ce qui lui déplaît en nous ; on s'examine, c'eſt-à-dire, on ſe repréſente les régles qui nous preſcrivent nos devoirs, & on ſe compare avec ces régles. Or ces régles ſont, ou générales, qui regardent les devoirs communs à tous les hommes ; & elles ſont compriſes dans les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, dans les maximes & dans les exemples de Jeſus-Chriſt : ou particulieres, qui regardent les devoirs propres à chaque état : ou perſonnelles, qui preſcrivent à chaque perſonne ce qui lui convient par rapport à ſa ſituation, à ſes diſpoſitions, & à ſes beſoins : d'où il ſuit que l'on ne peut bien s'examiner, ſi l'on n'eſt bien inſtruit de toutes ces régles, & ſur-tout des régles générales qui renferment les particulieres. Une infinité de perſonnes ne s'examinent jamais bien, faute d'être inſtruites comme il faut de la loi de Dieu & des principes de l'Evangile ; & peu connoiſſent aſſez toute l'étendue de leurs devoirs d'état.

On doit encore s'examiner ſur le motif de ſes actions, & ſur l'eſprit qui fait agir. Combien de Chrétiens, dans la vie deſquels on ne voit rien que de réglé, &, ſi l'on veut, de raiſonnable, & qui ſont pourtant dans un état criminel, par ce ſeul endroit, que Dieu n'eſt ni le principe ni la fin derniere de leur vie. On doit comparer ſa vie avec tous ſes devoirs, & voir en quoi on s'en eſt écarté par penſées, déſirs, paroles, actions, omiſſions & diſpoſitions.

Cette recherche ne ſuffit pas encore pour ſe bien connoître & ſe bien confeſſer : on doit ſur chaque péché que l'on découvre, examiner combien de fois on y eſt tombé ; obſerver les circonſtances qui en déterminent l'eſpéce, & qui en augmentent ou diminuent la griéveté ; remarquer ce qui y a donné occaſion, & quelles en ont été les ſuites. Ce n'eſt pas aſſez, par exemple, de ſçavoir qu'on a mal parlé de ſon prochain, il faut encore rechercher combien de fois cela eſt arrivé ; ſi le mal qu'on a dit eſt une ſimple médiſance, ou une calomnie ; quelle eſt la qualité de la perſonne dont on a médit ; ſi c'eſt un ſupérieur, un Paſteur, ou quelqu'autre dont on ne puiſſe bleſſer la réputation ſans préjudice à ſon miniſtère ; ſi le mal a été dit en préſence de pluſieurs perſonnes :

ſouvent il eſt néceſſaire d'obſerver le tems & le lieu où le péché a été commis ; car il y a certains péchés qui deviennent plus grands par ces deux circonſtances : il faut rechercher quel eſt le motif qui nous a portés à la médiſance ; ſi c'eſt légéreté, ou malignité, ou reſſentiment & déſir de vengeance ; ſi la médiſance a été applaudie par ceux qui nous écoutoient, & ſi notre exemple n'en a pas porté d'autres à nous imiter ; ſi ce péché nous eſt paſſé en habitude, pour nous être livrés ſans ſcrupule à la mauvaiſe inclination qui nous y portoit. Enfin, il faut examiner ſi on a été fidéle à éviter les occaſions prochaines ; ſi on ne les a pas recherchées ; ſi on a travaillé à s'avancer dans la vertu, ou ſi l'on eſt tombé dans le relâchement ; & ſi l'on y eſt tombé, en rechercher la cauſe.

Mais à qui doit-on ſe confeſſer ? C'eſt la ſeconde choſe que nous nous ſommes propoſé de vous montrer.

Le pécheur après s'être bien examiné, doit s'adreſſer à un Confeſſeur qui ait la ſcience, la prudence, la charité & la fermeté néceſſaires, pour s'acquitter comme il faut d'un miniſtère ſi difficile : la ſcience, pour connoître les régles ; la prudence, pour les appliquer ; la charité & la douceur, pour les faire aimer & goûter par les pécheurs ; & la fermeté, pour ne s'en écarter jamais, ſoit par la vûe de la difficulté qu'il y a de les faire obſerver, ſoit par la crainte même de paroître ſingulier en les gardant.

Or il eſt rare de trouver ces qualités réunies dans une ſeule perſonne : il faut faire ſouvent de grandes recherches pour trouver un homme capable de jetter les ames dans la piſcine de la pénitence. Avila, ſaint Prêtre Eſpagnol, veut qu'on le cherche entre mille : Saint François de Sales, entre dix mille.

Cependant ſi le Confeſſeur n'eſt pas tel qu'il doit être, il donnera l'abſolution à ſon pénitent ſans l'avoir ſuffiſamment éprouvé : celui-ci ſe flattera d'être vivant, lorſqu'il ſera encore dans la mort du péché : il mourra enfin, ſans avoir jamais connu la pénitence. Rien n'eſt donc plus important pour toute la ſuite de la vie & même pour l'éternité, que le choix d'un guide sûr & fidéle : il faut le demander à Dieu autant qu'une ſi grande choſe doit être demandée.

Si Dieu met dans une ſituation où l'on ne puiſſe pas avoir un Confeſſeur qui ait les qualités néceſſaires, il faut ſe confeſſer à celui que la Providence nous a adreſſés, & tâcher de ſuppléer à ce qui manque de ce côté-là par de bonnes lectures qui nous inſtruiſent ſolidement de nos devoirs, qui nous apprennent à nous bien connoître nous-mêmes, & qui nous enſeignent les véritables régles de la pénitence: mais il eſt ſur-tout bien important de s'attacher à Dieu & à Jeſus-Chriſt plus étroitement, & de ſe tenir dans une défiance continuelle de ſes propres lumieres, & dans une dépendance entiere de l'Eſprit-Saint, qui nous porte à conſulter, écouter & ſuivre Jeſus-Chriſt le vrai Directeur de nos ames, en liſant ſon Evangile avec un cœur ſimple & docile.

La troiſieme choſe que nous nous ſommes propoſé d'expliquer, c'eſt la maniere dont on doit ſe confeſſer.

Le tribunal de la Pénitence eſt le tribunal de Jeſus-Chriſt même: le Prêtre qui y eſt aſſis, eſt ſon Miniſtre; & c'eſt en ſon nom qu'il écoute, qu'il interroge & qu'il prononce: le pénitent doit y paroître avec un extérieur humble & modeſte, qui ſoit l'effet des ſentimens d'humilité & de componction dont il doit être pénétré.

La déclaration du pénitent doit être entiére, humble, ſimple & prudente.

1. *Entiere.* Le pénitent doit déclarer en détail tous les péchés mortels dont il ſe ſent coupable, & même ceux dont il doute s'ils ſont mortels, parce que la prudence veut que l'on prenne le parti le plus sûr, & qu'il eſt ſouvent difficile de s'aſſurer ſi un tel péché n'eſt que véniel. Pour les péchés véniels où l'on tombe plus fréquemment, ils ne ſont pas compris néceſſairement dans le précepte de la Confeſſion, parce qu'ils peuvent être remis par d'autres remédes: cependant *il eſt utile de s'en confeſſer*, comme dit le Concile de Trente; *Seſſ. 14. ch. 5.* ſur-tout en conſidérant la confeſſion comme un moyen pour s'humilier, pour ſe faire connoître au Confeſſeur, & pour recevoir de lui les avis néceſſaires.

Mais quelque utile que ſoit la confeſſion des péchés véniels, lorſqu'elle eſt animée d'une vraie contrition, elle peut avoir

de fâcheuſes ſuites, quand elle ſe fait par habitude, ſans aucun ſentiment de douleur, ſur-tout quand elle eſt ſuivie de l'abſolution : outre que l'on ſe familiariſe de plus en plus avec ces péchés, qui étant d'abord des péchés de foibleſſe, deviennent des péchés d'attache ; c'eſt que l'on s'expoſe à paſſer du peu de reſpect pour le Sacrement, à la profanation même du Sacrement : on ne ſçauroit être trop en garde contre ce danger ; & les Confeſſeurs doivent en avertir les pénitens. Il eſt rapporté de quelques Saints qu'ils ſe confeſſoient ſouvent ; mais il eſt dit en même tems qu'ils le faiſoient toujours avec un renouvellement de reſpect, d'humilité & de componction.

Quand il eſt dit qu'il faut confeſſer tous les péchés mortels, on y comprend l'eſpéce de chacun, le nombre, les circonſtances aggravantes, les cauſes, les ſuites, les habitudes
Ibid. contractées : *Car autrement*, comme dit le Concile de Trente, *le Prêtre ne peut ſuffiſamment connoître les péchés pour faire une juſte eſtimation de leur griéveté, & pour en impoſer aux pénitens une pénitence convenable.*

S'il arrive que le pénitent manque de confeſſer un péché mortel ; ou cette omiſſion eſt criminelle, ou elle eſt excuſable : ſi elle eſt criminelle, la confeſſion eſt ſacrilége & doit être réitérée : ſi elle eſt excuſable, elle ne rend point la confeſſion ſacrilége ; il ſuffit de déclarer le péché oublié dans la prochaine confeſſion. Cette omiſſion eſt excuſable, quand elle vient d'un oubli involontaire, c'eſt-à-dire, lorſque le péché ne ſe préſente pas à l'eſprit après un ſérieux examen ; ou d'une ignorance invincible, c'eſt-à-dire, d'une ignorance qu'on ne peut ſurmonter, quelque bonne volonté que l'on ait : mais cette omiſſion eſt criminelle quand elle eſt volontaire ; & elle eſt volontaire, 1°. lorſqu'on a négligé de s'examiner avec l'attention que l'on pouvoit & que l'on devoit y apporter ; 2°. lorſqu'elle a pour principe une ignorance inexcuſable. Cette ignorance eſt inexcuſable en deux cas : le premier eſt lorſqu'on ignore les devoirs preſcrits par la loi naturelle qu'on eſt tenu de ſçavoir : le ſecond, lorſque l'on ignore les vérités de l'Evangile, le précepte de recevoir les Sacremens, & toutes

les loix, ſoit divines, ſoit humaines, dont l'homme ne peut avoir connoiſſance que par la voie de l'inſtruction extérieure. Quiconque n'a pu abſolument recevoir cette inſtruction, n'eſt pas coupable d'ignorer les vérités ou les devoirs dont il s'agit : mais celui qui a eu des moyens de s'inſtruire, & qui a négligé d'en faire uſage, eſt inexcuſable de n'être pas inſtruit. Que l'ignorance rend de confeſſions ſacriléges ! Enfin l'omiſſion eſt encore volontaire, quand elle vient d'une mauvaiſe honte : c'eſt le défaut le plus ordinaire des jeunes gens. Quel étrange artifice du démon, de dérober à la vûe de l'homme ce que le péché a de honteux & d'horrible, avant qu'il le commette, & de lui en montrer toute la laideur, lorſqu'il s'agit de s'en confeſſer ! Rien n'eſt plus mal fondé que cette mauvaiſe honte. 1°. Le Confeſſeur eſt obligé à un ſecret inviolable. 2°. C'eſt un homme ſemblable à nous, environné comme nous de foibleſſes, & par conſéquent porté à avoir pitié des nôtres. 3°. Que gagne-t-on en dérobant au Confeſſeur la connoiſſance de quelque péché ? En voulant éviter une honte d'un moment, on ſe prépare une confuſion éternelle : car Dieu à ſon jugement dévoilera tous les miſtères d'iniquité, & *manifeſtera les plus ſecrettes penſées des cœurs.* 1. Cor. 4. 5.

2°. La Confeſſion doit être faite avec *humilité*, c'eſt-à-dire, avec les ſentimens d'un criminel, qui s'accuſe lui-même, pénétré de douleur. Raconter ſes péchés comme une hiſtoire, rejetter ſes fautes ſur d'autres, eſt une marque que l'on n'en ſent point l'énormité, & que par conſéquent on n'eſt ni humble, ni pénitent. Le fruit de cette humilité eſt une grande docilité aux remontrances & aux avis du Confeſſeur : ſi en ſe conformant aux ſaintes régles de la pénitence, il juge à propos de différer l'abſolution, il faut reconnoître qu'il a raiſon, & que l'on n'eſt pas digne de la recevoir.

3°. La confeſſion doit être *ſimple*. Le pénitent doit ſe montrer tel qu'il eſt, ſans rien exagérer ni diminuer : car l'un eſt auſſi contraire à la ſincérité que l'autre. Le Confeſſeur, pour nous juger, doit nous connoître ; & il ne peut nous connoître que par la déclaration ſincére que nous lui faiſons. Il ne ſuffit donc pas de ne point choquer directement la vérité par des.

menſonges & des déguiſemens, ce qui ſeroit horrible : on doit encore éviter certains détours, certaines façons de parler vagues, dans leſquelles on s'enveloppe, ſans que le Confeſſeur puiſſe appercevoir rien de précis qu'à force de queſtions.

4°. Enfin la confeſſion doit être faite avec *prudence* & diſcrétion, en ne découvrant rien des péchés d'autrui ſans une véritable néceſſité.

Il eſt quelquefois néceſſaire de réitérer les confeſſions que l'on a faites. 1°. Lorſque l'on a omis un péché mortel par une omiſſion qui vient ou du défaut d'examen, ou de honte, ou d'ignorance inexcuſable. 2°. Lorſque de propos délibéré on n'a point déclaré le nombre de ſes péchés, ou que l'on a caché quelque circonſtance qui change l'eſpéce du péché, ou qui l'aggrave. 3°. Quand la confeſſion a été faite ſans une véritable douleur. 4°. Quand on a reçu l'abſolution d'un Prêtre qui n'avoit pas de juriſdiction ſur le pénitent, ou qui n'avoit pas le pouvoir de l'abſoudre de certains cas réſervés dans leſquels il ſe trouvoit engagé, ou de cenſures dont il étoit lié.

Le meilleur moyen de réparer les défauts des confeſſions précédentes ; eſt la confeſſion générale, c'eſt-à-dire, la déclaration de tous les péchés qu'on a commis pendant la vie : elle eſt néceſſaire à ceux qui n'ont pas été bien inſtruits, ni bien conduits : elle peut être utile à ceux qui ſe diſpoſent à mener une vie plus ſainte, principalement lorſqu'ils changent d'état ; comme quand ils entrent dans le miniſtère Eccléſiaſtique, dans la Religion, dans le Mariage, ou dans quelque emploi important.

Il faut alors, après avoir invoqué le Saint Eſprit, s'examiner à loiſir ſur les régles des devoirs généraux & particuliers ; parcourir les différens âges de ſa vie ; penſer aux emplois qu'on a exercés, aux lieux & aux compagnies où l'on s'eſt trouvé. Mais l'examen de conſcience, quelque exact & détaillé qu'il ſoit, n'eſt pas tout ce qui eſt néceſſaire pour faire avec fruit une confeſſion générale : c'eſt particulierement une converſion générale, que Dieu demande.

Le principal ſoin de celui qui veut faire une confeſſion générale, doit donc être d'obtenir de la miſéricorde de Dieu l'eſprit de pénitence, & le changement de ſon cœur, & de ſe tenir en garde contre ce que l'on peut appeller l'erreur de ces derniers tems, où l'on ne connoît preſque de la pénitence que l'examen de conſcience & la confeſſion. Quiconque a l'eſprit de pénitence, ne peut s'examiner, ni ſe confeſſer mal: qui ne l'a pas, ne ſe confeſſera jamais avec fruit, quelque exact que puiſſe être le détail de ſes péchés, parce que ſa confeſſion ne le mettra jamais en état d'être réconcilié par l'abſolution.

PRIERE.

DIVIN JESUS, Vérité ſouveraine, ſource inépuiſable de toute lumiere & de toute grace: couverts comme nous ſommes d'épaiſſes ténébres où le péché nous a plongés, nous crions vers vous en vous diſant avec l'aveugle de l'Evangile: *Seigneur, faites que nous voyions.* Faites que nous voyions le néant & la vanité des choſes préſentes; la rapidité avec laquelle tout paſſe; le bonheur infini des perſonnes qui s'attachent à vous ſans partage; l'aveuglement ſtupide de ceux qui aimant quelque choſe plus que vous, courent un bandeau ſur les yeux vers une éternité de ſupplices: que nous voyions qu'il n'y a rien de grand, rien d'aimable, rien de conſolant que vous ſeul; rien de néceſſaire que le ſalut; rien à craindre que le péché & l'enfer; rien à déſirer que les biens éternels & la juſtice qui y conduit: que nous voyions la majeſté auguſte & les avantages infinis de notre ſainte Religion; la ſublimité de ſes miſtéres ſi conſolans; les graces ineffables que vous nous préparez dans vos Sacremens; les richeſſes immenſes qui ſont renfermées dans vos divines Ecritures: que nous voyions & que nous comprenions toute la profondeur de la corruption de notre propre cœur; notre miſére extrême; notre indignité univerſelle depuis le péché; notre impuiſſance pour le bien ſans votre grace, & le beſoin que nous avons de celle-ci pour commencer, continuer & achever notre converſion. Enfin, divin Sauveur, faites que nous

voyions l'outrage infini que nous avons fait à la majeſté divine en l'offenſant ; le triſte état où le péché a réduit notre ame ; combien elle eſt dégradée, gâtée & défigurée : que nous en découvrions toute la malignité, tous les replis, toutes les diſpoſitions les plus ſecrettes : que nous appercevions toutes nos fautes, leur nombre, leur eſpéce, leurs circonſtances ; afin qu'après en avoir fait un aveu humble & ſincére à vos Miniſtres, nous en recevions d'eux une pénitence proportionnée ; & que réconciliés avec vous par une converſion véritable, & par le bienfait d'une abſolution dignement reçue, nous paſſions le reſte de notre vie dans la pratique fidéle de votre ſainte Loi, pour mériter de vous poſſéder dans l'éternité bienheureuſe. Ainſi ſoit-il.

LE MERCREDI DES CENDRES.

Lecture du Prophéte Joël, Ch. 2. v. 12-20.

VOICI ce que dit le Seigneur : Convertiſſez-vous à moi de tout votre cœur dans les jeûnes, dans les larmes & dans les gémiſſemens. Déchirez vos cœurs, & non vos vêtemens ; & convertiſſez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il eſt bon & compâtiſſant, qu'il eſt patient & riche en miſéricorde, & que ſa bonté ſurpaſſe notre malice. Qui ſçait s'il ne ſe retournera point vers nous, s'il ne nous pardonnera point, & s'il ne laiſſera point après lui la bénédiction, pour préſenter au Seigneur votre Dieu des ſacrifices & des offrandes ? Faites retentir la trompette en Sion, ſanctifiez le jeûne, publiez une aſſemblée ſolemnelle, faites venir tout le peuple, ſanctifiez l'Egliſe, aſſemblez les vieillards, amenez même

même les petits enfans, & ceux qui ſont à la mammelle; que l'époux ſorte de ſa couche, & l'épouſe de ſon lit nuptial. Les Prêtres & les Miniſtres du Seigneur pleureront entre le veſtibule & l'autel, & ils diront: Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple; & ne laiſſez point tomber votre héritage dans l'opprobre, en ſouffrant qu'il ſoit dominé par les nations. Pourquoi dit-on parmi les peuples: Où eſt leur Dieu? Le Seigneur a été touché de zéle pour ſa terre; il a pardonné à ſon peuple. Le Seigneur a parlé à ſon peuple, & il lui a dit: Je vais vous envoyer le bled, le vin & l'huile, & vous en ſerez raſſaſiés: je ne vous abandonnerai plus pour être en opprobre parmi les nations.

Evangile ſelon S. Matthieu, Ch. 6. v. 16-23.

JESUS dit à ſes Diſciples: Lorſque vous jeûnez, ne ſoyez point triſtes comme les hypocrites, qui affectent d'avoir un viſage pâle & défiguré, afin que les hommes connoiſſent qu'ils jeûnent: je vous dis en vérité, qu'ils ont déja reçu leur récompenſe. Mais vous, lorſque vous jeûnez, parfumez votre tête, & lavez votre viſage, afin de ne pas faire paroître aux hommes que vous jeûnez, mais ſeulement à votre Pere qui eſt préſent à tout ce qu'il y a de plus ſecret; & votre Pere qui voit *ce qui ſe paſſe* dans le ſecret, vous en rendra la récompenſe. Ne vous faites point de tréſors ſur la terre, où les vers & la rouille les mangent, & où les voleurs les déterrent & les dérobent: mais faites-vous des tréſors dans le ciel, où les vers

& la rouille ne les mangent point, & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent & qui les dérobent ; car où eſt votre tréſor, là eſt auſſi votre cœur.

INSTRUCTION.

CE premier jour de la ſainte Quarantaine s'appelle *le Mercredi des Cendres*, à cauſe de la cérémonie qu'on y obſerve, de mettre de la cendre ſur la tête des fidéles après la récitation des ſept Pſeaumes de la Pénitence, ce qui eſt un reſte de l'ancienne diſcipline de l'Egliſe dans l'impoſition de la pénitence publique : c'eſt ce qu'il eſt bon d'expliquer ; nous y apprendrons dans quel eſprit nous devons prendre part à la cérémonie des cendres.

Ceux qui avoient commis quelque péché public & ſcandaleux, n'étoient point reçus à la Communion, juſqu'à ce qu'ils euſſent fait une pénitence publique & proportionnée à l'énormité de leur crime : ils demeuroient même exclus des aſſemblées de l'Egliſe, tant qu'ils ne demandoient point la pénitence : s'ils la demandoient, on les recevoit avec une grande charité, mais accompagnée de diſcrétion ; & on éprouvoit auparavant par quelque délai, ſi leur retour étoit ſincére & ſolide. La durée des pénitences étoit réglée ſuivant la qualité des péchés : chaque Egliſe avoit ſes Loix, ou ſes Canons pénitentiaux, que les Miniſtres étoient obligés de ſuivre dans la pratique. Ces Canons marquoient, ſur chaque eſpéce de péché, le tems & la qualité de la pénitence qui en devoit être l'expiation : & quoiqu'il y eût ſur cela diverſité d'uſages entre les différentes Egliſes, néanmoins elles s'accordoient toutes à mettre quelque proportion entre la qualité des péchés & des pénitences.

Ceux à qui il étoit preſcrit de faire pénitence publique, venoient le premier jour du Carême ſe préſenter à la porte de l'Egliſe en habits pauvres, ſales & déchirés : car tels étoient chez les anciens les habits de deuil. Etant entrés dans l'Egliſe, ils recevoient de la main de l'Evêque, des cendres ſur la tête, & des cilices pour s'en couvrir : puis ils demeuroient

proſternés, tandis que le Prélat, le Clergé & le peuple, faiſoient pour eux des priéres à genoux. Le Prélat les avertiſſoit qu'il alloit les chaſſer de l'Egliſe pour un tems, comme Dieu chaſſa Adam du Paradis après ſon péché, les exhortant au reſte & les animant à travailler dans l'eſpérance de la miſéricorde de Dieu : enſuite il les mettoit en effet hors de l'Egliſe, dont les portes étoient auſſi-tôt fermées ſur eux.

Les pénitens vivoient ordinairement dans la retraite, occupés à des exercices laborieux: on les faiſoit jeûner très-ſouvent au pain & à l'eau, ſelon leur péché, & ſelon leurs forces & leur ferveur: ils prioient long-tems à genoux & proſternés, veilloient, couchoient ſur la dure, diſtribuoient des aumônes ſelon leur pouvoir, s'abſtenoient non-ſeulement des divertiſſemens les plus permis, mais encore des affaires & de tout commerce, même avec les fidéles, excepté dans le cas de néceſſité.

On les faiſoit paſſer ſucceſſivement par les quatre degrés de pénitence ; ſçavoir, des *Pleurans*, des *Ecoutans*, des *Proſternés*, & des *Conſiſtans*. Les *Pleurans* ſe trouvoient les Dimanches & les autres jours d'aſſemblée, à la porte de l'Egliſe, au tems de la priére, couverts de cilices, & la cendre ſur la tête ; & ſe tenant dehors, non pas ſous le veſtibule, mais dans le parvis, expoſés aux injures de l'air, ils ſe proſternoient aux pieds des fidéles qui entroient dans l'Egliſe, & les conjuroient avec larmes d'avoir pitié d'eux, & de prier pour eux. Enſuite on les mettoit au rang des *Ecoutans*: ils entroient dans l'Egliſe, ou plutôt dans le veſtibule ou porche intérieur de l'Egliſe, avec les Catéchuménes, pour entendre les lectures & les inſtructions : mais on les obligeoit de ſortir avant que les priéres du Sacrifice commençaſſent. Delà ils paſſoient au troiſieme degré, qui étoit celui des *Proſternés* : on les appelloit ainſi, parce qu'à la fin des inſtructions ils ſe proſternoient ſur le pavé de l'Egliſe, devant l'Evêque & les Prêtres, qui leur impoſoient les mains, & faiſoient ſur eux pluſieurs priéres pour leur obtenir miſéricorde : mais ils n'étoient pas encore reçus à aſſiſter au ſaint Sacrifice ; & dès qu'il alloit commencer, on les mettoit dehors. Enfin il leur étoit permis d'aſſiſter

au ſaint Sacrifice ; mais il ne leur étoit pas encore permis de faire leur oblation, ni de communier : c'étoit le dernier degré appellé des *Conſiſtans*.

Pendant tout le tems de la pénitence, l'Evêque, ou quelque Prêtre par ſon ordre, viſitoit ſouvent les pénitens, pour les examiner, & les traiter diverſement ſuivant leurs diſpoſitions, qu'il obſervoit avec grand ſoin : car les Prélats regardoient la diſpenſation de la pénitence comme une médecine ſpirituelle : ils étoient perſuadés que la guériſon des ames demande pour le moins autant de ſcience, de conduite, de patience & d'application, que la guériſon des corps ; & que l'on ne peut détruire les habitudes vicieuſes, qu'avec le tems, & par un régime très-exact. Ils prenoient garde de ne pas déſeſpérer les pécheurs par une dureté exceſſive ; mais ils réprimoient leur impatience, ſçachant combien eſt nuiſible une abſolution prématurée : ils n'accordoient la réconciliation qu'aux larmes & au changement des mœurs ; jamais à l'importunité, & beaucoup moins aux menaces : leur maxime fondamentale étoit de travailler de tout leur pouvoir au ſalut des autres, mais de ne ſe pas perdre avec les incorrigibles.

Nous avons dit que le tems de la pénitence étoit réglé par les Canons : ce tems étoit de pluſieurs années pour les grands péchés. On étoit ordinairement en pénitence deux ans pour le larcin, ſept pour la fornication, onze pour le parjure ; quinze pour l'adultère, vingt pour l'homicide, toute la vie pour l'apoſtaſie. On peut juger de la pénitence des autres crimes à proportion.

Au reſte, le tems ſeul ne décidoit pas de la pénitence : c'étoit principalement la ferveur & le zéle des pénitens. Les Paſteurs avoient le pouvoir d'en abréger la durée en faveur de ceux en qui on remarquoit une ferveur extraordinaire : mais on ne les en diſpenſoit pas entiérement ; & quelque parfaites que paruſſent leurs diſpoſitions, il falloit qu'ils fiſſent toujours une grande partie de la pénitence preſcrite par les Canons. Si l'on voyoit que le pénitent ne profitât point, & qu'il ne changeât point de vie, on le laiſſoit au même état ſans l'admettre à la participation des Sacremens. Ceux qu'on

jugeoit en état de recevoir la grace de la réconciliation, étoient abſous à la fin du Carême : c'eſt de quoi nous parlerons le Jeudi-Saint.

Telle étoit autrefois la conduite de l'Egliſe envers les pécheurs qu'elle ſoumettoit à la pénitence publique ; & ce qui ſe pratique le Mercredi des Cendres, eſt un reſte de cette ancienne diſcipline. L'Egliſe fait en ce jour à tous ſes enfans ce qu'elle ne faiſoit autrefois qu'aux pénitens ; & c'eſt pour leur apprendre que la ſainte Quarantaine qu'ils commencent, eſt un tems de pénitence ; & que s'ils déſirent d'obtenir de la miſéricorde de Dieu une pleine & entiere rémiſſion de leurs péchés, il faut qu'à l'exemple des anciens pénitens ils prennent contre eux-mêmes les intérêts de ſa juſtice pour punir leurs péchés. C'eſt pour leur inſpirer plus efficacement cette volonté, qu'en leur mettant la cendre ſur la tête, elle adreſſe à chacun d'eux ces paroles : *Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que pouſſiére, & que tu retourneras en pouſſiére.* Elle leur remet devant les yeux la néceſſité inévitable de mourir, afin que cette penſée détachant de leur cœur l'amour de tout ce qu'il faudra quitter par la mort, les diſpoſe à un retour ſincére vers Dieu.

Que ceux donc qui ont eu le malheur de perdre la grace de leur Baptême par des péchés dont ils n'ont point encore fait pénitence, prennent aujourd'hui la réſolution de les expier par les larmes, les jeûnes, les prieres & toutes les bonnes œuvres dont ils ſeront capables : qu'ils comprennent par ce que nous avons dit des ſentimens & de la diſcipline de l'antiquité, que la pénitence n'eſt pas un jeu, ni une ſimple formalité ; & qu'après avoir commis des péchés qui méritent la damnation éternelle, on n'en eſt pas quitte pour les confeſſer, réciter quelques priéres, ordonner quelque légere aumône : qu'ils ſoient bien perſuadés que ce qui étoit autrefois néceſſaire pour rentrer en grace avec Dieu ; ſçavoir, la converſion du cœur, le changement de vie, des œuvres de pénitence proportionnées au nombre & à la qualité des crimes, ne l'eſt pas moins aujourd'hui ; & que l'Egliſe qui a changé de diſcipline dans la pratique des cérémonies extérieures.

de la pénitence, n'a pas changé d'eſprit ; puiſque le Concile de Trente qui eſt la régle de ces derniers tems, prononce comme les anciens Conciles & les Peres de l'Egliſe, que ceux qui ſont déchus par le péché mortel de la ſainteté de leur Baptême, *ne peuvent être renouvellés dans le Sacrement de Pénitence que par une abondance de larmes & par de grands travaux, que la juſtice de Dieu exige d'eux.*

Que ceux qui ayant offenſé Dieu mortellement ont eu le malheur de retourner à lui, & d'être réconciliés par l'abſolution, ſe renouvellent tous les ans à l'entrée du Carême dans l'amour de la pénitence : qu'ils s'humilient par la comparaiſon de celle qu'ils ont faite, avec celle qu'on auroit exigée d'eux, s'ils euſſent vêcu dans les tems dont nous avons parlé ; & que cette conſidération les anime à ſe joindre à la pénitence générale de l'Egliſe, pour ſuppléer ainſi ce qui pourroit manquer à leur pénitence particuliere.

Enfin que tous les fidéles, juſtes & pécheurs, proſternés devant la majeſté de Dieu, récitent les Pſeaumes de la Pénitence & les prieres qui les accompagnent, avec humilité, avec douleur & componction de cœur : que chacun d'eux en ſe préſentant pour recevoir les cendres, le faſſe avec la contenance & les ſentimens d'un pécheur qui demande la grace d'être admis à la pénitence : car nous ſommes tous pécheurs de notoriété publique ; & cette action eſt un aveu ſolemnel que nous en faiſons à la face de l'Egliſe, auſſi bien qu'un engagement à accomplir la pénitence qu'elle nous impoſe à tous en cette qualité. Aſſiſtant à la Meſſe dans le même eſprit, méditons bien ſur-tout ces paroles de l'Epître, qui réuniſſent en peu de mots tous les caractères de la véritable pénitence ; & prenons-les pour la régle de nos ſentimens & de notre conduite pendant le Carême. *Maintenant*, dit le Seigneur, *convertiſſez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes & dans les gémiſſemens : déchirez vos cœurs, & non vos vêtemens ; & convertiſſez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il eſt bon & compâtiſſant, qu'il eſt patient & riche en miſéricorde, & qu'il peut changer l'arrêt qu'il a prononcé contre vous.*

Joel. 2. 12.

Un Chrétien qui eſt animé de cet eſprit de pénitence, n'a pas beſoin qu'on l'avertiſſe de faire, s'il peut, la confeſſion de ſes péchés quelques jours avant le Carême, ou tout au moins dès les premiers jours de ce ſaint tems. C'eſt une pratique dont on apperçoit aiſément l'utilité pour tout le monde, & ſur-tout pour ceux qui ne s'étant point confeſſés depuis long-tems, ou qui étant tombés dans des péchés conſidérables, ont beſoin qu'un médecin éclairé & charitable examine à loiſir l'état de leur ame, qu'il ſonde leurs plaies, & qu'il y applique avec une ſage diſcrétion les remédes convenables. » Il faut, dit Théodulphe Evêque d'Orléans, ſe con-» feſſer aux Prêtres une ſemaine avant le commencement du » Carême, & recevoir d'eux l'ordre de la pénitence; afin que » les fidéles entrant ainſi dans la ſainte Quarantaine, faſſent » la Pâque dans une grande pureté de cœur & d'eſprit, après » s'être renouvellés par la pénitence, qui eſt un ſecond Baptê-» me. » Cependant il n'arrive que trop ſouvent, par un effet de l'indifférence qu'on a pour ſon ſalut, que ceux qui ont le plus de beſoin d'être éprouvés avant que d'être admis à la réconciliation, attendent juſqu'à la quinzaine de Pâques, ou même juſqu'aux derniers jours de cette quinzaine pour ſe préſenter au tribunal de la pénitence. C'eſt pour remédier à cet abus, que de ſaints Evêques des derniers tems ont défendu aux Curés & aux autres Confeſſeurs d'entendre les confeſſions durant la ſemaine ſainte, ſi ce n'eſt de ceux qui ſe ſeroient confeſſés quelque tems auparavant, ou pour le moins depuis la Quinquagéſime: & en cas qu'il y eût des raiſons particulieres de diſpenſer quelques perſonnes de ce réglement, ils ont ordonné aux Confeſſeurs de leur impoſer des pénitences plus rudes, à cauſe de la négligence & du retardement de la confeſſion.

Inſtruction de S. Charles.

PRIERE.

GRAND Dieu, quand nous conſidérons d'un côté le nombre & l'énormité de nos péchés, & que de l'autre nous comparons la pénitence que nous en avons faite avec celle qu'on auroit exigée de nous dans les premiers ſiécles de

votre Egliſe, nous comprenons combien il nous reſte encore à payer à votre juſtice, & quel intérêt nous avons à nous joindre à la pénitence générale de votre Egliſe pendant cette ſainte Quarantaine, pour ſuppléer ainſi à ce qui manque à notre pénitence particuliere. La pénitence qui peut ſeule aſſurer notre ſalut, eſt ce que nous aimons le moins, & à quoi nous avons plus d'oppoſition: mais tout ſon poids nous deviendra léger, ſi nous la comparons avec les péchés que nous avons commis, avec les conſolations qui l'accompagnent, & avec la récompenſe qui doit la ſuivre.

Votre Prophéte, Seigneur, gémiſſoit ſous la peſanteur de ſes péchés; il les ſentoit comme un poids accablant; il les avoit continuellement devant les yeux; il en connoiſſoit la laideur; & rien ne lui paroiſſoit trop pénible pour les expier. Faites-nous la grace, ô mon Dieu, de ſentir le mal qui nous accable, d'en gémir, de le haïr, & de faire une pénitence proportionnée au nombre, à la griéveté & à la durée de nos péchés. La naiſſance de l'homme nouveau en nous, notre réconciliation avec vous, la joie que nous reſſentirons d'être heureuſement rétablis dans tous les droits de vos enfans, en ſeront les merveilleux effets: faites donc, Seigneur, que nous ne la regardions plus comme un poids qui accable ceux qui le portent; mais comme un joug aimable, comme un fardeau léger, qui ſoulage, qui conſole, qui réjouit ceux qui l'aiment.

Appuyés ſur l'eſpérance de votre grace, ô mon Sauveur, nous acceptons de tout notre cœur toutes les pénitences que votre juſtice nous impoſe par le miniſtère de votre Egliſe durant ce Carême; & nous nous donnons à vous pour accomplir avec exactitude & avec amour tout ce qu'elle demande de nous de retraite & de ſéparation du monde, de jeûnes, de prieres, d'aumônes, de privation de divertiſſemens, & d'aſſiduité à nous nourrir de votre parole. Daignez bénir le jeûne que nous commençons, afin qu'il ſerve à réprimer la violence de nos paſſions, à purifier notre cœur, notre eſprit & notre corps: ne permettez pas que nous laiſſions écouler ce tems favorable, & ces jours de ſalut, ſans en faire l'uſage pour lequel ils nous ſont accordés: faites-nous entrer dans l'eſprit & dans

les

les intentions de votre Egliſe. Que la cendre qu'elle nous met ſur la tête, & les paroles qu'elle adreſſe à chacun de nous pour le faire ſouvenir que bien-tôt il ſera réduit en pouſſiére, nous faſſent comprendre que notre vie n'eſt qu'un ſouffle, que la mort peut nous ſurprendre d'un moment à l'autre, & que ſi nous ne faiſons promptement une ſincére pénitence nous courons riſque de nous perdre à jamais. Donnez-nous la grace de travailler ſérieuſement durant ce Carême à nous dépouiller du vieil homme, à mourir à nous-mêmes, pour mériter de reſſuſciter avec vous, & d'être ſur la terre participans de votre vie nouvelle, par une vie vraîment Chrétienne, en attendant la réſurrection parfaite & la vie bienheureuſe de l'éternité. Ainſi ſoit-il.

LE I. DIMANCHE DE CARESME.

Epître de Saint Paul, 2. aux Corinth. Ch. 6. v. 1-10.

NOUS vous exhortons de vous conduire de telle ſorte, que vous n'ayez pas reçu en vain la grace de Dieu. Car il eſt dit *dans l'Ecriture* : Je vous ai exaucé au tems favorable, & je vous ai aidé au jour du ſalut : voici maintenant le tems favorable ; voici maintenant le jour du ſalut. Et nous prenons garde auſſi nous-mêmes de ne donner en quoi que ce ſoit aucun ſujet de ſcandale, afin que notre Miniſtère ne ſoit point deshonoré : mais agiſſant comme de *fidéles* Miniſtres de Dieu, nous nous rendons recommandables en toutes choſes par une grande patience dans les maux, dans les néceſſités *preſſantes*, dans les extrêmes afflictions, dans les plaies, dans les priſons, dans les ſéditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes : par la pureté, par la ſcience,

par une douceur perſévérante, par la bonté ; par *les fruits du* Saint Eſprit, par une charité ſincére, par la parole de vérité, par la force de Dieu, par les armes de la juſtice pour combattre à droit & à gauche ; parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaiſe & la bonne réputation ; comme des ſéducteurs, quoique ſincéres & véritables : comme inconnus, quoique très-connus ; comme *toujours* mourans, & vivans néanmoins ; comme châtiés, mais non juſqu'à être tués ; comme triſtes, & toujours dans la joie ; comme pauvres, & enrichiſſant pluſieurs ; comme n'ayant rien, & poſſédant tout.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 4. v. 1-11.

JESUS fut conduit par l'Eſprit dans le déſert, pour y être tenté par le Diable : & ayant jeûné quarante jours & quarante nuits, il eut faim enſuite ; & le tentateur s'approchant de lui, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres deviennent des pains. Mais Jeſus lui répondit : Il eſt écrit : L'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu. Le diable alors le tranſporta dans la ville ſainte, & le mettant ſur le haut du Temple, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jettez-vous en bas ; car il eſt écrit : Il ordonnera à ſes Anges *d'avoir ſoin* de vous, & ils vous ſoutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre. Jeſus lui répondit : Il eſt écrit auſſi : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable le

tranſporta encore ſur une montagne fort haute; & lui montrant tous les royaumes du monde, & *toute* la pompe & la gloire qui les accompagne, il lui dit: Je vous donnerai toutes ces choſes, ſi en vous proſternant *devant moi* vous m'adorez. Mais Jeſus lui répondit: Retire-toi, Satan; car il eſt écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, & vous ne ſervirez que lui-ſeul. Alors le diable le laiſſa; & auſſi-tôt les Anges s'approcherent, & ils le ſervoient.

INSTRUCTION.

LE ſaint tems du Carême, mes chers Freres, eſt un tems favorable; ce ſont des jours de ſalut, parce que Dieu y répand ſes graces ſur les fidéles avec plus d'abondance. Les abſtinences, les jeûnes, les prieres & les autres bonnes œuvres qui ſe pratiquent dans l'Egliſe durant ce ſaint tems, montent juſqu'au trône de Dieu, fléchiſſent ſa miſéricorde, & font deſcendre du ciel ſur la terre la roſée de ſa grace avec plus de profuſion. Ceux donc qui entrant dans l'eſprit de l'Egliſe, font durant ces jours de ſalut plus de bonnes œuvres, peuvent auſſi eſpérer légitimement une plus grande abondance de graces: le ſaint tems du Carême eſt comme une moiſſon ſpirituelle pour les ames bien préparées. Ceux au contraire qui par leur négligence laiſſeroient échapper ce tems de graces, eſpéreroient inutilement de les recevoir en d'autres tems; c'eſt pour cela que l'Egliſe applique l'exhortation de S. Paul, *de ne point recevoir la grace de Dieu en vain*, au ſaint tems du Carême. Il n'y a donc perſonne qui dans ces jours de ſalut, & à l'approche des grands miſtères de la mort & de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, à la célébration deſquels le Carême ſert de préparation; il n'y a, dis-je, perſonne qui ne doive entrer dans les ſentimens d'une ſalutaire componction, ſe renouveller dans la pratique des bonnes œuvres, ſe purifier par la pénitence, & travailler ſérieuſement avec la grace de Dieu à corriger dans ſon propre cœur, & à réformer dans ſa con-

duite tout ce qu'il y a de contraire à la loi de Dieu, que l'on doit méditer plus aſſidûment dans le Carême que dans tout autre tems.

C'eſt ſur-tout durant ces ſaints jours, que les pécheurs doivent rentrer en eux-mêmes, & travailler ſans délai à ſe réconcilier avec Dieu par une ſincére converſion : c'eſt à quoi l'Egliſe les invite ; & rien n'y peut contribuer davantage que les exercices de pénitence & les bonnes œuvres preſcrites pour le Carême. Les juſtes foibles y trouveront auſſi un moyen de ſortir de leur aſſoupiſſement & de ſe ranimer dans l'eſprit de ferveur. Enfin les juſtes plus avancés faiſant leur joie & leur conſolation de ces ſaints exercices de pénitence, en recevront une nouvelle abondance de graces, pour avancer de plus en plus dans la perfection chrétienne.

Nous interromprons aujourd'hui la matiere de la pénitence que nous avons commencé de vous expliquer, pour vous entretenir du jeûne du Carême.

Le mot de *Carême* ou de *Quadragéſime*, eſt le nom qu'on donne aux quarante jours de jeûne que l'Egliſe nous preſcrit avant la Fête de Pâques. L'uſage de ſe préparer à cette grande Fête par le jeûne & la pénitence, eſt ſi ancien, qu'on le trouve établi par-tout dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, ſans qu'on en découvre l'origine nulle part : ce qui montre que l'inſtitution en vient des Apôtres.

Le jeûne du Carême a toujours été d'une obſervance plus rigoureuſe que tous les autres jeûnes de l'année : car aux Quatre-Tems & dans l'Avent, on prenoit ſa réfection après l'heure de Nones, c'eſt-à-dire, à trois ou quatre heures du ſoir ; c'étoit ce qu'on appelloit le petit jeûne : mais en Carême, qui étoit le tems du grand jeûne, on demeuroit ſans manger juſqu'après l'heure de Vêpres, c'eſt-à-dire, au coucher du ſoleil, environ ſix heures du ſoir.

L'abſtinence accompagnoit toujours le jeûne ; & dans cet unique repas, qu'on prenoit ſur le ſoir, on ſe privoit non-ſeulement de toutes les nourritures trop ſucculentes, mais encore de tout ce qui flatte le goût, & qui peut révolter la chair contre l'eſprit, comme la multitude & la diverſité des

mets, les aſſaiſonnemens exquis, le vin & toutes les autres liqueurs, ſoit naturelles, ſoit artificielles, qui peuvent en tenir lieu. L'abſtinence de viande & de vin étoit d'une obligation univerſelle : mais pluſieurs Egliſes, ſur-tout en Orient, y joignoient celle du poiſſon, des œufs & des laitages, & ſe réduiſoient aux légumes, aux herbes & aux fruits : encore ſe refuſoit-on ces douceurs pendant toute la ſemaine Sainte, pour ne vivre que de pain & d'eau. Quelques particuliers même, qui avoient plus de force & de ferveur que les autres, étendoient ce régime ſi auſtère à tout le Carême, & quelques-uns pouſſoient la rigueur du jeûne juſqu'à paſſer pluſieurs jours ſans manger.

Le jeûne & l'abſtinence ordonnés par l'Egliſe ne ſe bornoient point à la privation des alimens ; ils s'étendoient à toutes les autres choſes où la nature trouve quelque ſoulagement, au ſommeil, aux récréations, aux promenades, aux viſites, aux converſations, en un mot à toutes les douceurs & à toutes les commodités de la vie. Les fidéles perſuadés que, dans un tems conſacré à la pénitence, la mortification doit être univerſelle, ne prenoient de tous ces ſoulagemens que ce qu'ils ne pouvoient ſe refuſer ſans altérer leur ſanté, ou mettre leur vie en danger. Par le même eſprit de mortification on ſe privoit du bain : ce qui étoit une grande auſtérité dans ce tems-là, où l'on n'avoit pas l'uſage du linge. L'exercice de la chaſſe, quoiqu'innocent par lui-même, étoit interdit, comme trop diſſipant, & incompatible avec le jeûne. La continence entre les perſonnes mariées étoit expreſſément recommandée par les Peres & les Conciles, comme une des choſes qui devoient accompagner la pénitence du Carême, & les autres jeûnes publics : & c'eſt delà qu'eſt venue la défenſe qui ſubſiſte encore, de célébrer les mariages en Carême. En un mot, les Chrétiens vivoient en ce tems à peu près comme les pénitens publics durant le cours de leur pénitence, dans la retraite & le ſilence, dans les larmes & les auſtérités, interrompant le ſommeil de la nuit par de longues veilles, pour gémir devant Dieu & pleurer leurs péchés ; s'occupant une bonne partie du jour à la lecture & à la priere, & répandant

dans le ſein des pauvres par des aumônes abondantes tout ce qu'ils ſe refuſoient par mortification. Pluſieurs aſſiſtoient aux offices de la nuit & du matin ; & tous s'aſſembloient à l'heure de Nones dans les Egliſes, pour entendre la lecture & l'explication de la parole de Dieu, & pour aſſiſter à la Meſſe. Il eſt vrai que dans l'Egliſe Grecque, on n'offroit point le ſacrifice les jours de jeûne, & qu'on ſe contentoit de célébrer la Meſſe appellée *des Préſanctifiés*, c'eſt à-dire, de communier au milieu des prieres de l'Office divin avec une hoſtie conſacrée le Dimanche précédent, à peu près comme nous le voyons pratiquer maintenant parmi nous le jour du Vendredi Saint. Mais l'Egliſe Latine célébroit le ſacrifice de la Meſſe tous les jours de jeûne, à l'exception du Vendredi & du Samedi-Saint. L'Office de Vêpres ſuivoit immédiatement la communion du peuple ; & le Diacre ne congédioit l'aſſemblée en diſant, *Ite*, *Miſſa eſt*, qu'après que cet Office étoit fini : alors chacun s'en retournoit chez ſoi pour prendre ſa réfection. Ceux qui par quelque inévitable néceſſité ne pouvoient ſe trouver aux Offices de l'Egliſe, étoient obligés de faire leurs prieres en particulier ; & il leur étoit défendu de manger avant le ſoir.

La rigueur du jeûne & de l'abſtinence n'a point été dans l'Egliſe l'effet d'une ferveur de peu de durée : elle s'y eſt ſoutenue pendant pluſieurs ſiécles, ſans que perſonne s'en crût diſpenſé, ou par ſa condition, ou par ſon âge, ou par ſa profeſſion : la loi du jeûne & de l'abſtinence étoit pour tous ſans diſtinction ; & la diſpenſe ne regardoit que les particuliers, à qui la maladie ou l'infirmité du corps en rendoit l'obſervation impoſſible.

Ce jeûne dont l'Egliſe faiſoit une obligation pour tout le monde, conſiſtoit encore au neuvieme ſiécle, à ne prendre qu'un ſeul repas au ſoir après l'Office de Vêpres. Au dixieme ſiécle, la coûtume s'introduiſit en Italie de manger à l'heure de Nones : mais la France & l'Angleterre ſe défendirent encore long-tems contre cette nouveauté ; & S. Bernard qui mourut au milieu du douzieme ſiécle, donne clairement à entendre dans ſon troiſieme ſermon du Carême, que de ſon tems

l'ancienne diſcipline du jeûne n'avoit reçu en France aucune atteinte. » Juſqu'à préſent, dit il à ſes Religieux, nous avons » jeûné ſeuls, & nous n'avons jeûné que juſqu'à l'heure de » Nones : mais maintenant nous allons jeûner juſqu'au ſoir, » & tous les fidéles jeûneront avec nous ; les Rois, les Princes, » le Clergé, le Peuple, les Nobles, les Roturiers, les riches » & les pauvres, tous ſe joindront à nous pour jeûner juſqu'au » ſoir. » Enfin l'uſage de manger dès l'heure de Nones s'établit par-tout ; & cent ans après la mort de S. Bernard on n'apperçoit plus la moindre trace de l'ancienne diſcipline. Mais on n'en demeura pas là ; & depuis qu'on eut franchi cette premiere barriere, rien n'arrêta plus le progrès du relâchement. Le repas s'avança inſenſiblement juſqu'à midi, qui eſt l'heure ordinaire du dîner. Cependant, comme on ſçavoit que la loi du jeûne du Carême étoit qu'on ne prît ſa réfection qu'après Vêpres ; on crût ſatisfaire au précepte, en avançant la Meſſe & Vêpres, à meſure qu'on avançoit le repas. Plus ce changement eſt frappant, plus il nous donne lieu de nous ſouvenir de la ferveur de nos Peres, & d'avoir honte de notre lâcheté.

Au reſte, depuis même que l'uſage ſe fut introduit de rompre le jeûne à l'heure de Nones, on demeuroit toujours perſuadé que le repas devoit être unique, & qu'un ſecond auroit abſolument anéanti le jeûne : mais un déſordre en attire ſouvent un autre. Toute l'antiquité avoit tenu pour maxime certaine, que le jeûne conſiſtoit à ſouffrir la ſoif comme la faim, & qu'il étoit auſſi peu permis de boire que de manger hors du repas. On commença alors à croire qu'on pouvoit prendre ſur le ſoir un verre d'eau ou de vin mêlé d'eau, pour appaiſer la ſoif cauſée par les nourritures du Carême : delà par des progrès inſenſibles, s'eſt formé un ſecond repas, qui eſt pour pluſieurs un véritable ſoupé, quoiqu'il retienne toujours le nom modeſte de *Collation*.

Enfin après tous les adouciſſemens que la lâcheté des derniers ſiécles a apportés à la loi de l'abſtinence & du jeûne, & que l'Egliſe s'eſt vûe forcée de tolérer, pour ſauver du moins par cette ſage condeſcendance les débris de ſon ancienne diſcipline ; on voit néanmoins avec autant de ſurpriſe que de

douleur, qu'un grand nombre de Chrétiens, ſur des prétextes frivoles, ne gardent point l'abſtinence ; & qu'un plus grand nombre encore ſe croient abſolument diſpenſés du jeûne, les uns par leur âge, les autres par la profeſſion même qu'ils exercent : ainſi le nombre de ceux qui jeûnent, ſe trouve preſque réduit à rien, depuis que par l'indulgence de l'Egliſe le jeûne eſt devenu d'une pratique facile pour tout le monde, tant l'eſprit de pénitence eſt rare, tant les loix de l'Egliſe ſont peu reſpectées dans ces derniers tems.

Quoique la loi de l'Egliſe touchant le jeûne & l'abſtinence du Carême ſoit aujourd'hui très mal obſervée ; il eſt néanmoins certain que cette loi ſubſiſte, & que la multitude des prévaricateurs ne peut ni l'anéantir ni l'affoiblir. Tâchons donc de démêler parmi tant de relâchemens qui ſe ſont introduits, & qui s'introduiſent tous les jours, à quoi un Chrétien doit s'en tenir ſur cette matiere. Je n'inſiſte point ici ſur ce qui eſt, à proprement parler, l'ame de l'abſtinence & du jeûne ; je veux dire, le retour du cœur à Dieu, la haine du péché, une attention nouvelle à en éviter les occaſions, à ſe corriger de ſes défauts, à combattre ſes paſſions, à s'avancer dans la vertu : cette ſorte de jeûne, que l'Egliſe, après les Saints Peres, appelle *le jeûne des péchés*, n'entre pas dans le deſſein de cette inſtruction, où il ne s'agit que des pratiques extérieures de la pénitence du Carême. Je ſuppoſe donc la néceſſité des diſpoſitions intérieures, & je me contente de dire qu'elles ſont tellement eſſentielles, que ſans elles les plus grandes auſtérités du corps ne peuvent être ni agréables à Dieu, ni utiles à l'homme pour l'expiation de ſes péchés.

En nous renfermant dans le ſujet propoſé, établiſſons pour premier principe, qu'ayant tous des péchés à expier, & des maladies ſpirituelles à guérir, dont une des principales eſt un penchant violent à aimer les créatures pour elles-mêmes ; l'Egliſe nous preſcrit l'abſtinence & le jeûne, & comme une œuvre de pénitence propre à expier les péchés commis, & comme un reméde préſervatif contre ceux que nous pouvons commettre : d'où il ſuit qu'il n'y a pas un ſeul Chrétien, qui, dès-là qu'il eſt en âge d'offenſer Dieu, ne doive maintenant, auſſi

auſſi bien qu'autrefois, prendre part à l'abſtinence & au jeûne ordonné par l'Egliſe. On peut même ajoûter comme une choſe certaine, que depuis que l'Egliſe s'eſt rendue plus indulgente à l'égard du jeûne des alimens, nous ſommes plus obligés que jamais d'obſerver exactement les autres eſpéces de jeûne; afin de regagner par-là ce que nous perdons du côté de ce jeûne particulier, dont nous n'avons plus que l'ombre.

Car enfin, (& c'eſt le ſecond principe que j'avance, auſſi inconteſtable que le premier,) le pardon des péchés & la réconciliation avec Dieu, ne ſont pas devenus plus aiſés à obtenir de notre tems, que dans les premiers ſiécles de l'Egliſe. Quoique la diſcipline ſoit changée, on ne preſcrit point contre les droits de la juſtice de Dieu: il a toujours été, & il ſera toujours néceſſaire, pour rentrer en grace avec lui, de ſatisfaire à ſa juſtice par toutes les bonnes œuvres dont nous ſommes capables. Si donc l'Egliſe n'exige plus aujourd'hui des Chrétiens pour l'expiation de leurs péchés, une abſtinence & un jeûne auſſi rigoureux qu'autrefois, en ce qui regarde les alimens, ils n'en ſont que plus indiſpenſablement obligés, par une eſpéce de compenſation, de s'impoſer toutes les autres privations, qui ſont partie du jeûne univerſel dont nous parlons.

Un troiſieme principe, c'eſt que, ſi d'un côté l'eſprit de prudence & de diſcrétion doit régler les auſtérités du Chrétien, de peur qu'elles n'aillent juſqu'à ruiner ſa ſanté, & le mettre dans l'impuiſſance de remplir les devoirs de ſon état; de l'autre l'eſprit de pénitence doit le tenir en garde contre la ſéduction d'une chair ennemie de la mortification, qui ne cherche que ce qui la flatte; & qui, pour peu qu'on veuille l'écouter, eſt infiniment ingénieuſe à ſuggérer mille raiſons pour nous diſpenſer de tout ce qui paroît pénible. Lors donc qu'une perſonne connoît, ſoit par ſa propre expérience, ſoit par le jugement d'un Médecin habile & homme de bien, qu'elle ne peut garder le jeûne ou l'abſtinence, ſans faire un notable préjudice à ſa ſanté; il eſt ſans difficulté qu'elle peut légitimement en demander diſpenſe à l'Egliſe: mais gardons-nous de nous flatter; & ne nous imaginons pas qu'une légere in-

commodité, quelque diminution de forces, un mal d'eſtomach, ou une difficulté de dormir, qu'on ſentira les premiers jours du Carême, ſoient des raiſons de ne point jeûner. Le Carême n'a pas été établi pour notre commodité, ni pour notre plaiſir; mais pour l'affliction & l'humiliation de la chair. C'eſt donc envain que dans de pareils cas on demande & on obtient des diſpenſes: il n'y a qu'une vraie néceſſité qui puiſſe fonder une diſpenſe légitime: on peut bien ſurprendre & tromper les Paſteurs; mais on ne ſe mocque point de Dieu.

Ces principes ſuffiſent pour réſoudre tous les doutes qu'on peut propoſer: 1°. ſur l'obligation de jeûner le Carême; 2°. ſur la maniere dont on doit obſerver ce jeûne; 3°. ſur les œuvres qui doivent l'accompagner.

1°. Une infinité de gens ſe croient aujourd'hui diſpenſés, ſoit de l'abſtinence, ſoit du jeûne, les uns par l'infirmité ou la délicateſſe de leur tempérament, les autres par leur âge, pluſieurs par leur profeſſion. Je demande ſur cela ſi ces perſonnes d'un tempérament foible & délicat; ſi les jeunes gens qui n'ont pas encore atteint l'âge de vingt & un ans; ſi les vieillards qui ont plus de ſoixante ans; ſi tant d'ouvriers & de gens de travail de toute eſpéce qui rempliſſent les villes & la campagne; je demande, dis-je, ſi tous ces gens-là n'ont point de péchés à expier; & ſi par conſéquent ils ne ſont pas obligés de prendre part en tout ce qu'ils peuvent, à la pénitence générale de l'Egliſe; perſonne n'oſeroit le dire: quand donc il ſeroit vrai qu'après avoir eſſayé leurs forces ſans ſe flatter, ils ne pourroient faire toute la pénitence impoſée par l'Egliſe, je leur demande s'ils ne peuvent pas en faire du moins une partie. Tel qui ne peut ſoutenir un jeûne de pluſieurs jours de ſuite, ne pourroit-il pas, ſans s'incommoder, jeûner deux ou trois jours dans la ſemaine? Ceux même à qui la foibleſſe de l'âge, ou les infirmités, ou un métier pénible & fatiguant, interdiſent abſolument le jeûne, ne peuvent-ils pas faire leurs repas moins forts; en ſupprimer quelqu'un, au moins de tems en tems; mortifier leur goût, en ſe réduiſant aux alimens les plus communs, & les plus ſimplement appré-

tés ; s'impoſer pour loi de ne jamais manger ni boire hors des repas ; ſe refuſer par eſprit de pénitence tous les ſoulagemens & les douceurs dont la privation peut les mortifier ſans intéreſſer leur ſanté ? Pluſieurs enfin de ceux qui pour de bonnes raiſons ont permiſſion de manger de la viande, ne peuvent-ils pas jeûner, en faiſant un repas en gras à midi, & ſe contentant d'une légere collation le ſoir ? Or s'ils le peuvent, certainement ils le doivent ſelon les principes que nous avons établis ; & la liberté que pluſieurs, ſous prétexte qu'ils croient n'être pas obligés au jeûne ou à l'abſtinence, ſe donnent de vivre ſans régle, & ſans ſe priver de rien, eſt une oppoſition formelle à l'eſprit de la loi, & à l'intention de l'Egliſe, dont la diſpenſe en nous déchargeant de ce que nous ne pouvons pas faire, nous laiſſe toujours chargés de ce que nous pouvons.

2°. Il nous eſt libre de manger à midi, puiſque l'Egliſe le permet ; mais ce repas doit être frugal, tant pour la quantité que pour la qualité des mets. On doit donc ſe contenter de nourritures très-communes priſes avec beaucoup de modération : car ſe nourrir de mets délicats, ou ſe remplir de telle maniere qu'on ne ſeroit plus en état de faire un ſecond repas, quand même il ſeroit permis ; ce n'eſt pas jeûner : le vrai jeûne, ſelon la doctrine des Peres de l'Egliſe, conſiſte à ſouffrir la faim & la ſoif, & à mortifier la ſenſualité.

La collation du ſoir, quoique d'un uſage preſque univerſel, n'eſt point permiſe expreſſément par l'Egliſe : elle n'eſt que tolérée. On enſeigne encore à préſent dans l'Egliſe, comme on a toujours fait, que l'unité de repas eſt de l'eſſence du jeûne : d'où il ſuit que la collation doit être ſi modérée, qu'elle n'empêche point l'unité du repas. S. Charles ne permettoit à ſes domeſtiques pour la collation, qu'une once & demie de pain & un verre de vin. On ne prétend pas faire de ce réglement une loi générale ; mais montrer par l'exemple & l'autorité de ce grand Saint, que la collation, pour ne pas détruire le jeûne, doit être fort peu de choſe ; & que chacun, loin de penſer à y rien ajoûter, ne doit être occupé qu'à en retrancher tout ce qu'il peut.

3°. La vie d'un Chrétien durant le Carême, doit être une vie de retraite & de ſilence, autant que peuvent le permettre les devoirs de ſon état; une vie de mortification pour tous les ſens; une vie où tous les momens qu'il peut dérober au ſommeil, à la converſation, aux viſites, à des occupations ou à des plaiſirs innocens, mais non néceſſaires, ſoient remplis par la priére, & par la méditation de la parole de Dieu. Il ne doit point paſſer de jour, s'il eſt poſſible, ſans aſſiſter au ſermon & à la Meſſe, à l'exemple des anciens Chrétiens, qui s'aſſembloient tous les jours pour l'inſtruction, la priére & le ſacrifice. Enfin, il doit ſe ſouvenir que la pratique de l'aumône & des autres œuvres de miſéricorde, eſt pour lui un devoir des plus indiſpenſables en Carême, & que l'aumône doit même y être beaucoup plus abondante qu'en tout autre tems, parce que, ſelon les Peres de l'Egliſe, l'abſtinence & le jeûne ſont un nouveau fonds, d'où nous pouvons tirer de quoi ſecourir les pauvres plus libéralement, en leur donnant tout ce que nous nous refuſons à nous-mêmes. En effet l'aumône eſt, au jugement de ces Saints, ſi néceſſairement liée avec le jeûne, qu'ils prononcent ſans héſiter que le jeûne ſans l'aumône ne ſert de rien, à moins que celui qui jeûne ne ſoit ſi pauvre qu'il n'ait rien du tout à donner.

S Auguſtin, & S. Céſaire d'Arles.

Mais ſi l'aumône eſt un devoir ſi néceſſaire pour ceux qui jeûnent, elle l'eſt encore plus pour ceux que leurs infirmités mettent dans l'impuiſſance de jeûner. » Celui, dit S. Auguſtin, » qui, à cauſe du beſoin où le réduiſent des infirmités cor- » porelles, ne peut garder le jeûne, ni par conſéquent don- » ner aux pauvres ce qu'il ſe refuſeroit s'il jeûnoit, doit faire » de plus grandes aumônes par cette raiſon préciſément qu'il » ne peut rien ſe refuſer; afin que ne pouvant pas aider & » ſoutenir ſes prieres par la mortification de ſon corps, les » aumônes plus abondantes qu'il renfermera dans le ſein du » pauvre, prient pour lui.

Aug. ſerm. 209. n. 2.

PRIERE.

DIVIN Sauveur, le jeûne que nous pratiquons ne nous paroîtra preſque rien, ſi nous conſidérons ce que vous faites vous-mêmes, & ce que nous devrions faire pour effacer nos péchés, nous réconcilier avec Dieu, déraciner nos mauvaiſes habitudes, racheter les ſupplices de l'enfer, & nous procurer un bonheur éternel : mais daignez unir nos ſatisfactions & nos pénitences aux vôtres, afin qu'elles en tirent leur force & leur vertu. Nous ſommes couverts de honte & de confuſion, quand nous comparons notre jeûne avec celui de la ſainte antiquité : tems heureux où l'on regardoit comme un grand bonheur la conſolation de s'unir à toute l'Egliſe dans la pratique du jeûne !

Non, Seigneur, nos jeûnes n'ont point de proportion avec les anciens : ce ſont plutôt des régimes de ſanté & des réglemens de tempérance, que de vrais jeûnes qui humilient & affligent la chair en faiſant ſouffrir la faim & la ſoif : cependant plein de condeſcendance pour notre foibleſſe, vous voulez bien les accepter, ſi nous vous les offrons avec les ſentimens d'un cœur contrit & humilié. Daignez nous accorder cet eſprit de pénitence, afin qu'il donne le prix aux priéres, aux mortifications & aux bonnes œuvres que nous ferons dans cette ſainte Quarantaine : & pour ſupplément à ce qui manque à notre jeûne, faites que nous veillions avec plus de fidélité ſur nous-mêmes & ſur l'uſage de nos ſens ; que nos priéres ſoient plus aſſidues, plus humbles & plus ferventes ; que nous n'accordions aux beſoins du corps que ce qui eſt abſolument néceſſaire ; que nous ſoyons plus exacts à l'emploi de notre tems, pour en conſacrer tout ce que nous pourrons aux exercices de la piété, aux bonnes lectures, aux inſtructions, à l'aſſiſtance à la ſainte Meſſe. Faites enfin que nous rentrions ſouvent en nous-mêmes, pour réformer dans notre cœur, & pour corriger dans notre conduite tout ce qui peut vous y déplaire ; afin que purifiés par cette ſainte Quarantaine, nous ſoyons jugés dignes de participer à la Communion paſchale, pour y trouver un gage du bonheur éternel. Amen.

LE II. DIMANCHE DE CARESME.

Epître de S. Paul, 1. aux Theſſaloniciens, Ch. 4. v. 1-7.

NOUS vous ſupplions & nous vous conjurons par le Seigneur Jeſus, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez auſſi d'une telle ſorte, que vous vous y avanciez de plus en plus. Vous ſçavez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jeſus : car la volonté de Dieu eſt que vous ſoyez purs & ſaints ; que vous vous abſteniez de la fornication, & que chacun de vous ſçache poſſéder le vaſe de ſon corps ſaintement & honnêtement, & non point en ſuivant les mouvemens de la concupiſcence, comme les païens qui ne connoiſſent point Dieu. Que perſonne n'opprime ſon frere, ni ne lui faſſe tort dans aucune affaire : parce que le Seigneur eſt le vengeur de tous ces péchés, comme nous vous l'avons déja déclaré & aſſuré de ſa part ; car Dieu ne nous a pas appellés pour être impurs, mais pour être ſaints.

Evangile ſelon S. Luc. Ch. 9. v. 27-45.

JESUS dit : Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui ſont ici préſens, qui ne mourront point qu'ils n'ayent vû le royaume de Dieu. Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques & Jean, & monta

ſur une montagne pour prier. Et pendant qu'il faiſoit ſa priere, ſon viſage parut tout autre, ſes habits devinrent blancs & éclatans, & l'on vit tout d'un coup deux hommes qui s'entretenoient avec lui, ſçavoir Moyſe & Elie. Ils étoient pleins de majeſté & de gloire; & ils lui parloient de ſa ſortie du monde qui devoit arriver dans Jeruſalem. Cependant Pierre & ceux qui étoient avec lui étoient accablés de ſommeil : & ſe réveillant ils le virent dans ſa gloire, & les deux hommes qui étoient avec lui. Et comme ils ſe ſéparoient de Jeſus, Pierre lui dit : Maître, nous ſommes bien ici : faiſons-y trois tentes ; une pour vous, une pour Moyſe & une pour Elie ; car il ne ſçavoit ce qu'il diſoit. Il parloit encore lorſqu'il parut une nuée qui les couvrit ; & ils furent ſaiſis de frayeur en les voyant entrer dans cette nuée. Et il en ſortit une voix qui fit entendre ces mots : C'eſt mon Fils bien-aimé ; écoutez-le. Pendant qu'on entendoit cette voix, Jeſus ſe trouva tout ſeul : & les diſciples tinrent ceci ſecret, & ne dirent pour lors à perſonne rien de ce qu'ils avoient vu. Le lendemain lorſqu'ils deſcendoient de la montagne, une grande troupe de peuple vint au-devant de Jeſus. Et un homme s'écria parmi la foule : Maître, regardez mon fils en pitié, je vous ſupplie ; car je n'ai que ce ſeul enfant. L'eſprit *malin* ſe ſaiſit de lui, & lui fait tout d'un coup jetter de grands cris ; il le renverſe par terre ; il l'agite par de violentes convulſions, qui le font écumer ; & à peine le quitte-t-il après l'avoir tout briſé. J'avois prié vos diſciples de le chaſſer ;

mais ils n'ont pu. Alors Jeſus dit : O race incrédule & dépravée, juſqu'à quand ſerai-je avec vous & vous ſouffrirai-je ? Amenez ici votre fils. Et comme l'enfant s'approchoit, le démon le jetta contre terre, & l'agita par de grandes convulſions. Mais Jeſus, ayant parlé avec menace à l'eſprit impur, guérit l'enfant, & le rendit à ſon pere. Tous furent étonnés de la grande puiſſance de Dieu. Et lorſqu'ils étoient dans l'admiration de tout ce que faiſoit Jeſus, il dit à ſes diſciples : Mettez bien dans votre cœur ce que je vais vous dire : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. Mais ils n'entendoient point ce langage ; il leur étoit tellement caché qu'ils n'y comprenoient rien ; & ils appréhendoient même de l'interroger ſur ce ſujet.

INSTRUCTION.

L'ESPRIT de l'Egliſe, en propoſant aujourd'hui à la piété des fidéles la Transfiguration de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, eſt de les animer à ſoutenir les exercices de la pénitence par l'eſpérance de cette gloire infinie dont ce divin Sauveur nous montre ici un léger échantillon : mais ſouvenons-nous, mes chers Freres, que rien d'impur ne peut entrer dans le ſéjour de la gloire ; que pour être participant d'un ſi grand bonheur, il ne ſuffit pas que nous ayons renoncé à l'affection du péché, & qu'il nous ait été remis par l'abſolution ; mais qu'il faut encore avoir pleinement ſatisfait à la juſtice divine pour les peines temporelles dûes à nos péchés : c'eſt ce que nous nous propoſons de vous montrer, en expliquant ce qui regarde la *Satisfaction*, qui eſt la derniere condition néceſſaire pour le Sacrement de Pénitence.

La ſatisfaction eſt la réparation de l'injure qu'on a faite à quelqu'un. Tout péché eſt une injure faite à Dieu : mais il y a des péchés qui offenſent en même tems Dieu & le prochain,

chain, & pour leſquels on doit une réparation à l'une & à l'autre.

Dieu veut que tout péché ſoit puni: tout péché eſt une injure faite à ſa ſainteté, & à ſa majeſté infinie, dont ſa juſtice demande la réparation. *Je ſuis*, dit-il lui-même, *le Dieu puiſſant & jaloux, qui venge l'iniquité des peres ſur les enfans juſqu'à la troiſieme & quatrieme génération, dans tous ceux qui me haïſſent.* Exod. 20. 5. *Le Seigneur*, dit Joſué, *eſt un Dieu ſaint, un Dieu puiſſant & jaloux, & il ne vous pardonnera point vos crimes & vos péchés. Si vous abandonnez le Seigneur, il ſe tournera contre vous; il vous affligera & vous ruinera, après tous les biens qu'il vous a faits.* Joſ. 24. 19.

Mais quelque peine que ſouffre une créature qui a offenſé Dieu, elle ne pourra jamais réparer l'injure qu'elle lui a faite: car il faut que la ſatisfaction ſoit proportionnée à l'injure. L'injure eſt infinie, puiſqu'elle eſt faite à un Etre infini: mais la réparation faite par une créature, & même par toutes les créatures enſemble, ne peut jamais être d'un prix & d'un mérite infini: la raiſon en eſt que la grandeur de l'injure s'eſtime par la dignité de celui qui eſt offenſé, au lieu que le mérite de la réparation vient de la part de celui qui la fait. Ainſi l'homme coupable d'avoir offenſé Dieu, demeure redevable envers lui d'une ſatisfaction dont il ne peut s'acquitter: c'eſt le ſerviteur inſolvable dont parle Jeſus-Chriſt dans l'Evangile. Matth. 18. 25.

La juſtice divine exigeant donc une réparation égale à l'injure, il falloit de néceſſité que le réparateur fût Dieu: il falloit auſſi qu'il fût homme; car la nature humaine ayant péché, c'étoit à elle à faire la réparation: d'ailleurs cette réparation ne ſe pouvoit faire que par le profond abaiſſement du réparateur; & la nature divine ne peut par elle-même s'abaiſſer. Ainſi il étoit néceſſaire que Dieu & l'homme fuſſent unis dans une même perſonne; afin que par cette union les humiliations & les ſouffrances de l'homme, devenues les humiliations & les ſouffrances d'un Dieu, fuſſent élevées à un mérite & à une dignité infinie: c'eſt ce que Dieu a accompli par l'incarnation de ſon Fils unique.

La mort eſt la peine, &, comme parle S. Paul, *la ſolde du* Rom. 6. 23.

péché. Il falloit donc que le Fils de Dieu qui s'étoit chargé de nos péchés, les expiât en ſouffrant la mort, & une mort qui réunît les deux ſortes de ſupplices que les pécheurs méritoient, la douleur & l'ignominie: Jeſus-Chriſt l'a fait. La volonté de Dieu ſon Pere exigeoit de lui l'un & l'autre: il s'y eſt ſoumis: *Il s'eſt abaiſſé lui-même, ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort, & juſqu'à la mort de la croix.* Son obéiſſance a expié notre révolte; ſes abaiſſemens ont guéri notre orgueil; & ſa mort honteuſe & cruelle, en reſtituant à la majeſté divine l'honneur que le péché lui avoit ravi, nous a délivrés de l'opprobre & du ſupplice éternel.

Phil. 2. 7.

Nous recueillons le fruit de la mort de Jeſus-Chriſt par l'application qui nous en eſt faite, ſur-tout dans les Sacremens où nous recevons avec le pardon de nos péchés, le don de la juſtice. Cette grace nous eſt donnée premierement dans le Baptême: & ſi nous avons le malheur de la perdre, elle nous eſt rendue dans la Pénitence, avec cette différence que Dieu qui pardonne le péché dans le Baptême ſans aucune réſerve, n'en accorde la rémiſſion dans la Pénitence, qu'à condition d'une ſatisfaction pénible & humiliante de la part du pénitent. Car quoique Jeſus-Chriſt ait offert à ſon Pere un prix plus que ſuffiſant pour notre rédemption, l'application que Dieu nous fait de ce prix, eſt de ſa part une pure grace à laquelle nous n'avons aucun droit; & il demeure toujours maître des conditions. Il a donc pû, ſans déroger à la plénitude de la ſatisfaction offerte par ſon Fils en faveur des coupables, accorder la grace aux coupables comme il l'a jugé à propos, & avec plus ou moins de réſerve, ſelon les régles de ſa ſouveraine ſageſſe.

C'eſt de Jeſus-Chriſt que nos ſatisfactions tirent toute leur efficace: c'eſt par lui que des œuvres de pénitence, qui d'elles-mêmes ne ſont rien devant Dieu, faites par des hommes foibles, imparfaits, incapables de produire d'eux-mêmes aucun bon fruit, deviennent méritoires devant Dieu. C'eſt par l'union qu'elles ont avec ſes ſouffrances, & par la vertu que cette union leur communique, qu'elles deviennent capables d'appaiſer la colère de Dieu, & de réparer l'outrage qui lui

a été fait par le péché. Et cette union eſt ſi intime, que, comme c'eſt lui qui prie en nous, c'eſt auſſi lui qui ſatisfait en nous; & que comme nous prions en lui, nous ſatisfaiſons auſſi en lui. *Seſſ. 14. c. 8.*

» Cette ſatisfaction, dit excellemment le Concile de Trente, » par laquelle nous payons pour nos péchés, n'eſt pas tellement » nôtre, qu'elle ne ſe faſſe & accompliſſe par Jeſus-Chriſt: » car nous qui ne pouvons rien de nous-mêmes comme de » nous-mêmes, nous pouvons tout avec le ſecours de celui qui » nous fortifie. Ainſi l'homme n'a pas de quoi ſe glorifier; » mais tout le ſujet de notre gloire eſt en Jeſus-Chriſt en qui » nous vivons, en qui nous méritons, en qui nous ſatisfai- » ſons, faiſant de dignes fruits de pénitence, qui tirent de » lui toute leur force & leur mérite, qui ſont offerts par lui » au Pere, & par ſon entremiſe ſont reçus & agréés du Pere.

» Il eſt entierement faux, dit le Concile de Trente, & » contraire à la parole de Dieu, de dire que le Seigneur ne » pardonne jamais la faute, qu'en même tems il ne remette » toute la peine: car outre l'autorité de la Tradition divine, » il ſe trouve dans les ſaintes Lettres pluſieurs exemples illu- » ſtres & convaincans, qui détruiſent manifeſtement cette » erreur. » Nous nous contenterons d'en rapporter deux.

Moyſe, après avoir ſans doute reçu le pardon de la déſobéiſſance dans laquelle il étoit tombé en frappant deux fois le rocher, en fut néanmoins puni, lorſque la conſolation d'entrer dans la terre promiſe, lui fut refuſée. *Num. 20.*

Nathan aſſura David de la part de Dieu que ſon péché étoit pardonné: cependant tous les maux que ce Prophète lui avoit prédits, & qui devoient en être la punition, lui arriverent. La pénitence de David qui pleura ſon péché toute ſa vie, prouve que non-ſeulement Dieu, en nous pardonnant nos péchés, les punit par des maux temporels qu'il nous envoie; mais qu'il veut que nous les puniſſions nous-mêmes par des œuvres de pénitence. *2. Reg. 12.*

Les œuvres de la ſatisfaction doivent être proportionnées au nombre & à la qualité des pécheurs; c'eſt-à-dire, que plus le pécheur eſt criminel, plus ſa pénitence doit être longue & rigoureuſe. C'eſt une illuſion très-dangereuſe de penſer

qu'on répare le mal qu'on a fait, en ceſſant de le commettre, en le déclarant par la confeſſion, & en accompliſſant une légére pénitence, telle qu'on en impoſe communément dans le tribunal. Jamais la ſatisfaction ne deviendra une ſimple formalité : jamais le Sacrement de Pénitence ne peut changer de nature, ni ſe confondre avec le Baptême : il ſera toujours, juſqu'à la fin du monde, un Baptême laborieux : il ſera toujours vrai que la vie, l'eſprit & le cœur d'un pénitent qui revient à Dieu après de grands crimes, doivent être différens de la diſpoſition des innocens, qui ont conſervé la ſainteté de leur Baptême. Tous les hommes, juſtes & pécheurs, doivent vivre dans la pénitence : mais autre eſt la pénitence des pécheurs, & autre celle des juſtes ; & la différence de l'une & de l'autre doit être marquée par la différence des œuvres. Or dans la pratique, il n'eſt que trop commun que toutes ces différences diſparoiſſent, & que toutes ces diſtinctions ſe confondent : il faut donc de néceſſité, pour rétablir l'ordre, ramener les choſes, autant qu'il eſt poſſible, à la proportion dont nous parlons.

1. Cette régle eſt invariable & impreſcriptible. Auſſi l'Egliſe, parmi les divers changemens arrivés à la diſcipline de la pénitence, ne l'a jamais perdue de vûe. Les Canons pénitentiaux ont été pendant pluſieurs ſiécles en uſage, & il n'étoit pas permis aux Evêques & aux Prêtres de ſuivre d'autres régles dans l'impoſition des pénitences. Or quoique ces Canons ne fuſſent pas toujours les mêmes dans toutes les Egliſes ; on voit cependant par-tout un même eſprit, qui eſt de proportionner la pénitence aux crimes. Dans les ſiécles d'ignorance, le relâchement a pris le deſſus, & l'impoſition des peines ſatisfactoires eſt devenue arbitraire. Les pélerinages, les croiſades, les diſciplines, les contributions pour le bâtiment des Egliſes, & pour d'autres ouvrages publics, prirent la place des pénitences canoniques ; mais jamais l'Egliſe ne les a abolies par aucune loi : au contraire, les Prélats zélés & éclairés ſe ſont toujours efforcés d'en rétablir au moins l'eſprit, en preſcrivant en général aux Confeſſeurs d'impoſer des pénitences plus ou moins ſévéres, ſelon la qualité & le nombre des péchés.

2. Le Concile de Trente ne s'eſt pas contenté d'établir les principes de la différence du Baptême & de la Pénitence : il en a fait lui-même l'application. » Les Prêtres du Seigneur » doivent, dit il, ſuivant ce que le Saint Eſprit & la prudence » leur ſuggérera, enjoindre des ſatisfactions ſalutaires & con- » venables, ſelon la qualité des crimes, & l'état [ou le pou- » voir] des pénitens ; de peur que les traitant avec trop d'in- » dulgence, & les flattant dans leurs péchés, par des ſatis- » factions très-légéres pour des crimes conſidérables, ils ne » ſe rendent eux-mêmes complices des péchés d'autrui : & » ils doivent avoir en vûe que la ſatisfaction qu'ils impoſent, » non-ſeulement puiſſe ſervir de remède à l'infirmité des pé- » nitens, & de préſervatif pour conſerver leur nouvelle vie ; » mais qu'elle ſoit auſſi la punition & le châtiment des péchés » paſſés : car les anciens Peres que nous ſuivons, croient & » enſeignent que les clefs ont été données aux Prêtres non- » ſeulement pour délier, mais auſſi pour lier. » Sſ. 14. c. 8.

Le même Concile ordonne encore que, lorſqu'un homme aura commis quelque crime public & ſcandaleux, » on lui en- » joigne publiquement une pénitence proportionnée à ſa fau- » te, afin que ceux qui ont été excités au déſordre par ſon » exemple, ſoient rappellés à une vie réglée par le témoi- » gnage de ſon amendement. »

3. S. Charles Borromée ſuſcité de Dieu pour faire revivre l'ancien eſprit de l'Egliſe dans ſes Miniſtres, adreſſa aux Confeſſeurs de ſon Diocèſe des inſtructions pour l'adminiſtration du Sacrement de Pénitence, où il inſiſte ſur la néceſſité d'impoſer les pénitences ſuivant le nombre & la qualité des péchés. Il y ajoûta un » Recueil des Canons pénitentiaux dreſ- » ſés par les Saints Peres dans les Conciles, & pratiqués du- » rant près de mille ans ; afin, dit le Clergé de France, qu'ils » ſerviſſent comme de régles en l'impoſition des ſatisfactions » dûes par les pécheurs..... Son deſſein étoit de faire con- » noître aux Confeſſeurs l'horreur des péchés qui ſont au- » jourd'hui ſi communs parmi les Chrétiens, par la rigueur » des peines avec leſquelles l'ancienne Egliſe vouloit qu'ils » fuſſent expiés, afin qu'ils puſſent l'imprimer plus fortement Let. circ. de l'aſſemblée du Clergé de 1655.

» dans l'ame des pécheurs, & les porter plus aiſément à ſatis-
» faire à la juſtice divine avec quelque proportion à la gran-
» deur de leurs fautes. »

4. Enfin l'Aſſemblée du Clergé de 1655. touchée des excès ſcandaleux des nouveaux Caſuiſtes, & excitée par les plaintes des Curés de Paris & de pluſieurs autres villes, mais n'ayant pas aſſez de loiſir pour examiner à fonds les propoſitions dénoncées, jugea qu'elle *ne pouvoit pour le préſent apporter un meilleur remède à un déſordre ſi déplorable, qui alloit à la deſtruction de la morale chrétienne*, que de faire imprimer & diſtribuer dans tous les Diocèſes de France, les Inſtructions de S. Charles, *ſi ſaintes*, diſent les Prélats, *& ſi néceſſaires en notre tems, que l'on peut bien nommer la lie & la fin des ſiécles.*

On a dû remarquer dans les paroles que nous venons de rapporter du Concile de Trente, que les œuvres de pénitence s'impoſent pour deux fins; pour punir les péchés paſſés, & pour préſerver le pécheur des rechûtes, & aſſurer ſa guériſon: d'où il ſuit que toute pénitence qui ne tend point par elle-même à ces deux fins, n'eſt pas ſelon l'ordre de Dieu, ni ſelon l'eſprit de l'Egliſe. Si donc un pénitent voit que ſon Confeſſeur, trop peu attentif ſur ſes beſoins, & trop indulgent, ne lui impoſe pas une *pénitence ſalutaire & convenable*, comme l'ordonne le Concile, & qui aille à le punir & à le guérir; il doit y ſuppléer, & ſe traiter lui-même ſuivant la nature & l'état de ſa maladie. Car il y a des œuvres de pénitence, qu'on peut appeller des remédes généraux propres à expier toutes ſortes de péchés; & il y en a qui ſont propres à certains péchés: ou, pour mieux dire, toute bonne œuvre faite dans l'eſprit de pénitence, eſt agréable à Dieu, & il la reçoit en ſatisfaction pour nos péchés; mais il y a certaines œuvres qui ont plus de proportion avec une certaine eſpéce de péché qu'avec une autre. La priére & l'aumône ſont très-bonnes, par exemple, pour expier le péché de gourmandiſe: mais le jeûne eſt la pénitence la plus propre pour ce péché; ce qui humilie l'homme, pour l'orgueil; ce qui afflige la chair, pour l'impureté; & ainſi des autres.

Les œuvres de pénitence que le Confeſſeur doit impoſer, & que le pénitent doit pratiquer, peuvent ſe réduire à trois, qui renferment toutes les autres; ſçavoir la priére, le jeûne & l'aumône: je dis que ces trois renferment toutes les autres: car ſous le nom de *priére*, on entend toutes les actions de religion; ſous celui de *jeûne*, toutes les privations & les mortifications corporelles & ſpirituelles; & ſous celui d'*aumône*, toutes les œuvres de miſéricorde, de quelque nature qu'elles ſoient, qu'on exerce envers le prochain. *Conc. Trid. Seſſ. 6. c. 14.*

Le Concile de Trente déclare que la bonté » & la libéra- *Seſſ. 14. c. 9.*
» lité de Dieu eſt ſi grande, que nous pouvons par Jeſus-
» Chriſt ſatisfaire à Dieu le Pere, non-ſeulement par les
» peines que nous embraſſons de nous-mêmes pour punir en
» nous le péché, ou qui nous ſont impoſées par le jugement
» du Prêtre ſelon la meſure de nos fautes; mais encore,
» ce qui eſt la plus grande marque de ſon amour, par les af-
» flictions temporelles qu'il nous envoie, & que nous ſouffrons
» avec patience. »

Mais tout dépend de la diſpoſition de cœur où eſt le pénitent; & cette diſpoſition eſt ce qu'on appelle l'eſprit de pénitence: ſans cela les œuvres de pénitence les plus pénibles, & la patience la plus héroïque dans les maux dont on eſt affligé, ne ſont d'aucun prix devant Dieu. Car rien de ce que nous lui offrons, ne peut lui être agréable, (on ne ſçauroit trop le répéter,) s'il n'eſt uni aux œuvres & aux ſouffrances de Jeſus-Chriſt: & nos œuvres ne peuvent avoir d'union avec celles de J. C. qu'autant qu'elles ſont faites dans l'eſprit de Jeſus-Chriſt. Or l'eſprit de Jeſus-Chriſt, dans tout ce qu'il a fait & ſouffert pour l'expiation du péché, a été l'eſprit de pénitence, c'eſt-à-dire, une haine du péché proportionnée à l'amour infini qu'il portoit à Dieu ſon Pere, & au zéle ardent qu'il avoit pour ſa gloire; & un déſir immenſe de réparer par ſa mort l'outrage que le péché lui avoit fait. Avec cet eſprit de pénitence, il n'y a rien qui ne puiſſe entrer en payement pour nous acquitter envers Dieu: la moindre privation, acceptée ou choiſie dans cet eſprit, la plus légére humiliation, la plus petite aumône, le moindre acte de patience,

de douceur, de mortification, offert à Dieu dans l'eſprit de Jeſus-Chriſt pénitent, & uni à ſes mérires, eſt d'un grand prix; Dieu le reçoit, & nous en tient compte. Mais ſi nous n'avons au moins quelques prémices de cet eſprit; ſi nous ne ſommes touchés d'un déſir ſincére de retourner à Dieu; & ſi ce déſir, quoiqu'imparfait encore, n'eſt l'ame des œuvres de pénitence que nous pratiquons; ſoyons perſuadés que ces œuvres ſont mortes; & craignons que Dieu ne nous puniſſe d'ajoûter l'hypocriſie à l'impénitence.

Ce n'eſt pas ſeulement à Dieu que l'on doit ſatisfaire, on doit auſſi la ſatisfaction au prochain, ſuivant le tort qu'on lui a fait. Or on peut lui faire tort, ou dans ſa perſonne, par des inſultes & des mauvais traitemens; ou dans ſon honneur, par des médiſances & des calomnies; ou dans ſes biens, en les uſurpant injuſtement. On ne peut donc obtenir de Dieu le pardon, qu'en ſe mettant en devoir de faire au prochain une réparation proportionnée, en le prévenant pour ſe réconcilier avec lui, & en lui reſtituant ſon bien & ſon honneur.

Il y a encore un autre tort qu'on fait au prochain, & qui demande du pécheur pénitent une ſérieuſe attention; c'eſt le ſcandale qu'il a pu donner à différentes perſonnes par ſa vie déréglée, par une conduite mondaine & ſéculiére. Le vrai moyen de réparer ce dommage ſouvent ſi nuiſible à tant d'ames, eſt une conduite très exemplaire, une conduite qui porte par-tout une odeur de vie, comme l'ancienne conduite a répandu une odeur de mort: une ame ſincérement touchée de ſentimens de pénitence ſentira cette obligation, & ſera fidéle à s'en acquitter.

PRIERE.

O DIEU infiniment juſte, nous ſommes ſaiſis d'effroi quand nous penſons à la haine que vous avez pour le péché, & à ſon oppoſition avec votre ſuprême ſainteté; quand nous conſidérons comment vous l'avez puni dans les Anges rébelles, dans Adam prévaricateur, dans votre Fils bien-aimé, qui s'étoit chargé de nos iniquités; comment vous le puniſſez dans les vaſes de colère, & même dans ces ames juſtes qui

qui ſortent de cette vie ſans être entierement purifiées. Enfin ces travaux longs & pénibles que l'Egliſe impoſoit aux pénitens des premiers ſiécles nous humilient & nous pénétrent de confuſion, lorſque nous voyons que nos péchés ayant tant de conformité avec ceux qu'ils avoient commis, la pénitence que l'on nous a impoſée, en a ſi peu avec celle qu'ils pratiquoient. Il eſt donc juſte, ô mon Dieu, que nous nous armions d'une ſainte colère contre nous-mêmes pour déſarmer votre juſtice. Toute iniquité doit être punie; c'eſt un arrêt que vous avez prononcé; nous nous y ſoumettons : mais c'eſt de votre bonté infinie, que nous attendons le courage de nous acquitter envers votre juſtice.

Faites, s'il vous plaît, Seigneur, que nous ſaiſiſſions avec ardeur toutes les occaſions d'y ſatisfaire; que nous ne mettions point de bornes à nos gémiſſemens & à nos larmes; que nous nous livrions avec zéle aux œuvres de charité, aux jeûnes & à la mortification, autant que nos forces nous le permettront; que nous comprenions & que nous ſentions combien il eſt dur & amer d'avoir offenſé un Dieu ſi bon & ſi aimable; & ſi notre lâcheté & notre foibleſſe nous empêchent d'entreprendre quelque choſe de proportionné au nombre & à l'énormité de nos péchés, daignez, s'il vous plaît, y ſuppléer en nous affligeant vous-même : brûlez, coupez ici bas, pourvû que vous nous faſſiez miſéricorde dans l'éternité. Faites ſur-tout, ô mon Dieu, que notre pénitence ſoit accompagnée d'une profonde humilité, d'un amour tendre pour vous, d'une ferme confiance dans les mérites de votre Fils, d'une patience ſans bornes au milieu des épreuves de la vie préſente, d'un eſprit de componction qui nous rappelle ſouvent le ſouvenir de nos péchés pour nous en humilier de plus en plus, & qui nous faſſe mettre tout à profit, priéres, aumônes, jeûnes, humiliations, adverſités, contradictions, pour nous acquitter envers votre juſtice; afin qu'après avoir participé ſur la terre à l'eſprit & aux diſpoſitions de Jeſus-Chriſt ſouffrant & expiant nos péchés, nous méritions la récompenſe que vous préparez dans le ciel aux vrais pénitens. Amen.

LE III. DIMANCHE DE CARESME.

Epître de Saint Paul aux Ephéſiens, Ch. 5. v. 1-9.

MES Freres, ſoyez les imitateurs de Dieu, comme étant ſes enfans bien-aimés, & marchez dans l'amour & la charité, comme *Jeſus*-Chriſt nous a aimés, & s'eſt livré lui-même pour nous, *en s'offrant* à Dieu comme une oblation & une victime d'agréable odeur. Qu'on n'entende pas ſeulement parler parmi vous, de fornication, ni de quelque impureté que ce ſoit, ni d'avarice, comme on n'en doit point entendre parler parmi des Saints. Qu'on n'y entende point de paroles deshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, ce qui ne convient pas à votre vocation : mais plutôt des *paroles d'*actions de graces. Car ſçachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui eſt une idolâtrie, ne ſera héritier du royaume de *Jeſus*-Chriſt & de Dieu. Que perſonne ne vous ſéduiſe par de vains diſcours: car c'eſt pour ces choſes que la colère de Dieu tombe ſur les hommes rébelles à la vérité. N'ayez donc rien de commun avec eux ; car vous étiez autrefois ténébres, mais maintenant vous êtes lumiere en *notre* Seigneur. Marchez comme des enfans de lumiere : or le fruit de la lumiere conſiſte en toute ſorte de bonté, de juſtice & de vérité.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 11. v. 14-28.

JESUS chaſſa un démon qui étoit muet; & le démon étant ſorti, le muet parla, & tout le peuple fut ravi en admiration. Mais quelques-uns d'entr'eux dirent : Il *ne* chaſſe les démons *que* par Béelzébub prince des démons. Et d'autres voulant le tenter, lui demandoient *qu'il leur fît voir* un prodige dans l'air. Mais Jeſus connoiſſant leurs penſées, leur dit : Tout royaume diviſé contre lui-même ſera détruit, & toute maiſon diviſée contre elle-même, tombera en ruine : ſi donc Satan eſt diviſé contre lui-même, comment ſon regne ſubſiſtera-t-il ? cependant vous dites que *c'eſt* par Béelzébub *que* je chaſſe les démons. Si je chaſſe les démons par Béelzébub, par qui vos enfans les chaſſent-ils ? c'eſt pourquoi ils ſeront eux-mêmes vos Juges. Mais ſi *c'eſt* par le doigt de Dieu *que* je chaſſe les démons, vous devez croire que le Royaume de Dieu eſt venu juſqu'à vous. Lorſque le fort armé garde ſa maiſon, tout ce qu'il poſſéde eſt en paix : mais s'il en ſurvient un autre plus fort que lui qui le ſurmonte, il emporte toutes ſes armes dans leſquelles il mettoit ſa confiance, & diſtribue ſes dépouilles. Celui qui n'eſt point avec moi, eſt contre moi; & celui qui n'amaſſe point avec moi, diſſipe *au lieu d'amaſſer*. Lorſque l'eſprit impur eſt ſorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides cherchant du repos; & comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai en ma maiſon d'où je ſuis ſorti; & y venant, il la trouve nettoyée & parée. Alors il s'en

va prendre avec lui ſept autres eſprits plus méchans que lui, & entrant dans cette maiſon ils en font leur demeure : & le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Lorſqu'il diſoit ces choſes, une femme élevant ſa voix du milieu du peuple, lui dit : Heureuſes les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nourri. Jeſus lui dit : Mais plutôt heureux ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent.

INSTRUCTION.

LA fureur du démon contre ceux qui ſont revenus à Dieu, eſt plus grande qu'on ne peut ſe l'imaginer : & rien n'eſt plus à craindre pour le pécheur pénitent, que de s'expoſer à retomber ſous l'empire de cet eſprit de ténébres par la rechute dans le péché. C'eſt pour prévenir ce malheur, que l'Egliſe impoſe aux pénitens des peines qui ſont en même tems ſatisfactoires & médicinales. Négliger ces peines, & ſecouer le joug de la pénitence, c'eſt s'expoſer au danger de la rechute. C'eſt pourquoi après vous avoir inſtruits de ce qui concerne la ſatisfaction, il eſt important, mes Freres, de vous parler aujourd'hui des *Indulgences* que l'Egliſe accorde aux pécheurs pénitens, non pour les diſpenſer de toute œuvre ſatisfactoire, mais en leur remettant ſeulement une partie des peines qu'ils ont méritées par leurs péchés.

Il y a deux excès également dangereux à l'égard des Indulgences : le mépris, & la confiance aveugle. Les hérétiques & les libertins n'ont que du mépris pour les Indulgences : & pluſieurs Catholiques, faute d'être ſolidement inſtruits de la doctrine & de l'eſprit de l'Egliſe ſur ce point, regardent les Indulgences comme un moyen court & facile d'aſſurer leur ſalut, ſans faire pénitence, ſans ſe convertir, & ſans obſerver la loi de Jeſus-Chriſt.

Pour éviter de donner dans ces deux écueils, il faut rappeller cette matiere à ſes vrais principes, & ſéparer ce qui eſt

de la doctrine de l'Egliſe, & fondé ſur l'Ecriture & la Tradition, d'avec les fauſſes idées dont l'ignorance & le relâchement ont prévenu l'eſprit des peuples dans ces derniers ſiécles.

L'indulgence, ſelon la définition la plus exacte qu'on puiſſe en donner, eſt *une grace que l'Egliſe par ſes premiers Paſteurs accorde aux pécheurs pénitens, en leur remettant, ſelon le pouvoir qu'elle a reçu de Jeſus-Chriſt, une partie des peines temporelles, qui leur ont été, ou qui auroient dû leur être impoſées pour l'expiation de leurs péchés.* „ Jeſus-Chriſt, dit le Con- „ cile de Trente, ayant conféré à ſon Egliſe le pouvoir d'ac- „ corder des Indulgences; & l'Egliſe ayant dès les premiers „ tems fait uſage de ce pouvoir qu'elle a reçu d'en-haut; le „ ſaint Concile enſeigne & ordonne que l'on conſerve dans „ l'Egliſe cette pratique très-ſalutaire au peuple Chrétien, „ & confirmée par l'autorité des Conciles; & il frappe d'ana- „ thême ceux qui aſſurent que les Indulgences ſont inuti- „ les, ou qui nient que l'Egliſe ait le pouvoir d'en accorder: „ il déſire néanmoins qu'on uſe de ce pouvoir avec modéra- „ tion & réſerve, ſuivant la coutume obſervée anciennement, „ & approuvée dans l'Egliſe, de peur que la diſcipline Ec- „ cléſiaſtique ne ſoit énervée par une exceſſive facilité. „

Conc. Trid. Decret. de indulg.

Voici donc le précis de la doctrine de l'Egliſe ſur les Indulgences. 1°. L'Indulgence eſt la rélaxation d'une partie des peines temporelles, par leſquelles le pécheur auroit dû, ſelon les régles, ſatisfaire à la juſtice divine pour ſes péchés.

2°. L'Egliſe a reçu de Jeſus-Chriſt même le pouvoir d'accorder l'Indulgence: elle exerce ce pouvoir depuis les premiers tems par ſes premiers Paſteurs, qui ſont les Evêques; & l'uſage en eſt très-ſalutaire au peuple Chrétien, pourvû qu'il ſoit renfermé dans de juſtes bornes: autrement il tend au renverſement de la diſcipline de la pénitence.

Examinons chacun de ces points en particulier. En parlant de la ſatisfaction nous avons fait voir que l'ordre de Dieu, les loix & l'eſprit de l'Egliſe exigent qu'il y ait une certaine proportion entre les œuvres de la ſatisfaction & le péché;

& que c'eſt dans cet eſprit que l'Egliſe a dreſſé autrefois des Canons pénitentiaux, dont elle déſire encore aujourd'hui que les Confeſſeurs & les pénitens ſoient inſtruits, afin qu'ils en approchent le plus qu'il ſera poſſible ; les uns dans l'impoſition, & les autres dans l'accompliſſement des œuvres pénibles & laborieuſes de la pénitence.

Lorſque l'Egliſe, ou pour récompenſer la ferveur des pénitens, ou pour quelque autre raiſon digne de ſa charité & de ſa ſageſſe, relâche en leur faveur quelque choſe de la ſévérité de ſa diſcipline, & les diſpenſe d'une partie des œuvres, ou qui leur avoient été impoſées ou qui auroient dû leur être impoſées ſelon les régles anciennement établies ; cela s'appelle *Indulgence*. Je dis, qui auroient dû leur être impoſées ſelon les régles anciennement établies : car quoique les anciens Canons de la pénitence ne ſoient pas maintenant obſervés à la lettre ; on ne peut pas dire néanmoins qu'ils aient été abolis par aucune loi : l'Egliſe au contraire déſireroit qu'ils fuſſent obſervés : elle ne les perd point de vûe ; & les Indulgences qu'elle accorde, ſuppoſent évidemment que ces ſaintes régles ſont encore en vigueur. L'Indulgence de quarante jours, d'un an, de cinq ans, abrége d'autant de jours, ou d'années, la pénitence que les Canons preſcrivent : & l'Indulgence pléniére remet ſans reſtriction & ſans limitation, au pécheur pénitent, tout ce qui lui reſtoit à faire pour accomplir la pénitence canonique. Ainſi un pécheur, par exemple, doit ſelon les régles faire pénitence durant un an : l'Indulgence lui remet quarante jours. La pénitence d'un autre doit durer trois ans : l'Indulgence l'abrége d'un an. Il y a deux ans qu'un pécheur eſt en pénitence, & il lui reſte encore trois années : l'Indulgence pléniére les lui remet ; & les exercices de piété, ou les autres bonnes œuvres qui ſont preſcrites par la Bulle d'Indulgence, tiennent lieu de ce qu'il auroit dû faire pendant trois ans, ou un an, ou quarante jours. Voilà au fonds ce que c'eſt que l'Indulgence : la rélaxation d'une partie des peines canoniques, ou au moins des peines par leſquelles le pécheur doit ſe punir lui-même ſelon cette proportion dont on a parlé.

Ainſi l'Indulgence, par la vertu qui lui eſt propre, ne remet ni le péché, ni la peine éternelle dûe au péché, ni même toute la peine temporelle, que le pécheur, ſelon l'ordre immuable de Dieu, doit ſubir pour ſe racheter du ſupplice éternel: & elle ne touche en aucune ſorte aux diſpoſitions néceſſaires pour recevoir le Sacrement de Pénitence, qui ſont la converſion du cœur, l'humble accuſation des péchés commis, la volonté ſincére de les punir en ſoi-même: elle laiſſe ces trois choſes en leur entier, & les ſuppoſe; & ſa vertu ſe borne à décharger le pécheur qui eſt dans ces diſpoſitions, d'une partie des œuvres extérieures de pénitence, qu'il auroit dû accomplir ſelon les régles de l'Egliſe: c'eſt ce qu'on ne ſçauroit trop inculquer aux fidéles.

Que l'Egliſe ait le pouvoir d'accorder des Indulgences, on le prouve 1°. par ces paroles de l'Evangile, adreſſées d'abord à S. Pierre, & enſuite à tous les Apôtres: *Tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera lié dans le ciel; & tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera délié dans le ciel.* Ces paroles renferment un double pouvoir donné à l'Egliſe. Par l'un elle retient les péchés, & par l'autre elle les remet. Par l'un elle impoſe aux pécheurs des œuvres de pénitence propres à leur attirer la grace d'une ſincére & véritable converſion, en ſatisfaiſant à la juſtice divine que leurs péchés ont offenſée; & par l'autre elle leur remet une partie de ces œuvres pénibles, lorſque la vûe de la gloire de Dieu & de leur bien ſpirituel, l'engage à uſer d'indulgence à leur égard. *Matth. 16. 19.* *Matth. 18. 18.*

La preuve que nous tirons des paroles de Jeſus-Chriſt, eſt confirmée par la pratique même de l'Egliſe; pratique ancienne, conſtante, & univerſelle. Car l'Egliſe toujours animée & conduite par le Saint Eſprit, n'a pû s'attribuer dès les premiers tems, & dans tous les ſiécles qui ont ſuivi, auſſi bien que dans tous les lieux où elle eſt établie, un pouvoir qu'elle n'auroit pas reçu de Jeſus-Chriſt: & les Saints Peres nous apprennent que Dieu veut bien ratifier dans le ciel par ſa miſéricorde, ce que l'Egliſe lui demande par ſes priéres, & ce que ſes Miniſtres accordent, en faiſant un uſage légitime de leur autorité.

La pratique de l'Egliſe par rapport aux Indulgences, ſe trouve dans les monumens les plus anciens & les plus authentiques de ſon hiſtoire, & même dans les livres ſaints.

2. Cor. 2. 7. 1°. S. Paul accorda l'Indulgence à l'inceſtueux de Corinthe, environ un an après l'avoir ſéparé de la Communion des fidéles. Son crime méritoit de plus longues ſatisfactions: mais l'Apôtre fut touché premierement des priéres & de l'interceſſion de l'Egliſe de Corinthe; & en ſecond lieu de la triſteſſe du pénitent, triſteſſe ſi profonde, qu'elle donna lieu de craindre qu'il n'en mourût, ou qu'il ne tombât dans le déſeſpoir. Sur ces motifs, S. Paul n'héſita point de réconcilier l'inceſtueux; & ſon exemple a appris aux Paſteurs de l'Egliſe qu'il y a des occaſions, où la charité les oblige de tempérer avec une ſage diſcrétion la rigueur de la diſcipline de la Pénitence.

2°. Dans le tems des perſécutions l'Egliſe a eu de grands égards à la recommandation que les Martyrs accordoient aux Chrétiens, qui après être tombés, venoient implorer le ſecours de ces généreux témoins de Jeſus-Chriſt, & portoient enſuite aux Evêques les billets qu'ils en avoient obtenus. Sur quoi il faut remarquer trois choſes importantes.

La premiere, que les Martyrs ne devoient donner des billets à ceux qui les en ſollicitoient, qu'après s'être fait inſtruire de la nature & de la griéveté de leurs fautes, & avoir ſoigneuſement examiné le déſir qu'ils faiſoient paroître d'obtenir la réconciliation; le péché que chacun d'eux avoit com-
Cypr. Ep. 10. mis; les œuvres de pénitence qu'il avoit faites, & tout ce qui pouvoit faire connoître qu'il n'étoit pas indigne de la grace qu'il demandoit.

La ſeconde, que les égards que l'on avoit pour l'interceſſion des Martyrs, étoient d'autant plus juſtes, qu'ils ne ſe contentoient pas de prier l'Egliſe: ils étoient eux-mêmes pénétrés d'une très-grande douleur, & d'une triſteſſe très-amére, ſur la chûte de ceux pour leſquels ils intercédoient. L'Egliſe ſe laiſſoit donc fléchir par ces larmes & par ces priéres des Martyrs, qui avoient déja ſouffert, & qui étoient tous les jours prêts à donner leur vie pour Jeſus-Chriſt. Elle traitoit

toit avec plus d'indulgence les pénitens pour qui ils s'intéreſſoient : elle abrégeoit la durée de leur humiliation & de leurs travaux ; & elle ne doutoit pas que Dieu n'approuvât ſa conduite, & qu'il ne confirmât cette grace en faveur des Pénitens, qui offroient avec l'interceſſion des Martyrs leurs propres efforts, leurs travaux, leurs gémiſſemens, & une douleur vive & ſincére de leurs péchés.

La troiſieme, que c'étoient les Evêques qui étoient les diſpenſateurs de cette grace, & qui décidoient ſi elle devoit être accordée ou refuſée aux pécheurs. Ils examinoient leurs diſpoſitions, la nature & les circonſtances de leur chûte, les œuvres de pénitence qu'ils avoient pratiquées, & régloient là deſſus leur jugement. *S. Cypr. paſſim.*

Ce n'étoit pas ſeulement lorſqu'il s'agiſſoit de l'interceſſion des Martyrs, que les Evêques exerçoient ainſi la diſpenſation des Indulgences : dans tous les tems il a été au pouvoir des Evêques d'abréger la pénitence, ou de la prolonger : c'eſt ce qui eſt réglé par pluſieurs anciens Conciles. Celui d'Ancyre, par exemple, aſſemblé en 314. après avoir marqué le tems que devoit durer la pénitence de ceux qui avoient ſuccombé dans la perſécution, ajoûte que *les Evêques auront le pouvoir d'abréger ou de prolonger ce tems, & d'uſer d'indulgence ſelon la maniere dont les pénitens ſe conduiront.* *Can. 5.*

Quoique l'Egliſe n'accordât point ordinairement l'Indulgence générale à tous les pénitens ; nous en voyons néanmoins un exemple dès le troiſieme ſiécle. Il y avoit en Afrique pluſieurs Chrétiens, qui étant tombés dans la perſécution de Dece, avoient auſſi-tôt embraſſé la pénitence. S. Cyprien voyant, quelques années après, l'Egliſe menacée d'une nouvelle perſécution ſous les Empereurs Gallus & Voluſien, aſſembla un Concile de pluſieurs Evêques à Carthage, où, après une mûre délibération, il fut réſolu d'un commun avis, que les Evêques ſe relâcheroient de la longueur de la pénitence qu'ils avoient eux-mêmes ordonnée, & qu'ils réconcilieroient les pénitens, afin de les animer par cette indulgence même à combattre plus généreuſement pour la foi. Le Concile rendit compte de ce réglement au Pape S. Corneille: *Cypr. Ep. 54.*

& le principal motif qu'il lui allégua de cet adouciſſement, fut que les Evêques ne vouloient pas *laiſſer nuds & ſans armes ceux qu'ils exhortoient au combat, mais leur fournir les ſecours & la protection qu'ils pouvoient trouver dans la participation au corps & au ſang de Jeſus-Chriſt.* Et afin qu'on n'abuſe point de cet exemple pour introduire le relâchement, ils ont ſoin d'avertir *qu'ils n'accordent point la paix à ceux qui ſont endormis dans leurs déſordres, & qui vivent dans les délices, mais à ceux qui veillent, & qui ont les armes à la main contre eux-mêmes; & qu'ils la leur donnent, non pas afin qu'ils ſe tiennent en repos, mais afin qu'ils aillent au combat.*

Ces exemples nous découvrent parfaitement le véritable eſprit de l'Egliſe dans la conceſſion des Indulgences; eſprit de charité, de douceur, de condeſcendance; mais condeſcendance toujours ſage, circonſpecte, ferme, également attentive à conſoler & encourager les pénitens, & à maintenir la vigueur des régles de la pénitence; autant en garde contre une ſévérité capable de jetter les pécheurs dans l'abattement & le déſeſpoir, que contre une facilité qui ne ſeroit propre qu'à les aveugler, & à les faire retomber plus librement dans leurs crimes. C'eſt avec une telle *diſcrétion* & une telle *réſerve*, que le Concile de Trente déſire qu'on accorde les Indulgences; afin qu'elles ſoient vraîment *ſalutaires au peuple Chrétien*, & que *la diſcipline Eccléſiaſtique ne ſoit point énervée par une trop grande facilité.* Toute conduite qui s'éloigneroit de ces principes, que l'antiquité a ſuivis, & que le dernier Concile général a rappellés, ſeroit un abus; & ces abus ne doivent pas être imputés à l'Egliſe, mais à ceux de ſes Miniſtres qui négligent d'entrer dans ſon eſprit, & d'obſerver ſes loix.

Voyons préſentement qui ſont ceux qui peuvent profiter des Indulgences, & en quoi conſiſte leur utilité.

C'eſt ſe tromper très-dangereuſement pour ſon ſalut, que de croire qu'on puiſſe gagner les Indulgences ſans être vraîment converti, & qu'il ſuffiſe pour cela de ſe confeſſer, & de faire les œuvres preſcrites par les Bulles d'Indulgences. Les Papes eux-mêmes déclarent dans ces Bulles, qu'ils les

accordent à ceux qui ſont *vraiment contrits & pénitens* : VERE *contritis & pœnitentibus.* Elles ne ſont donc que pour ceux qui ont l'eſprit de pénitence : & cela dit tout, comme nous l'avons montré dans les inſtructions précédentes. Quiconque n'a point cet eſprit, ne peut jouir du bienfait de l'Egliſe : elle l'offre à tous ; mais l'eſprit de pénitence eſt une condition ſans laquelle perſonne ne peut le recevoir.

L'Indulgence eſt donc utile, 1°. à ceux qui étant touchés d'un véritable repentir de leurs péchés, ont une volonté ſincére de ſatisfaire à Dieu par une pénitence proportionnée aux crimes dont ils ſe ſentent coupables ; qui travaillent ſérieuſement, & ſans ſe flatter, à les expier, & à y remédier par les pratiques qui y tendent le plus directement ; mais qui n'ont pas aſſez de tems ou de forces corporelles, pour accomplir leur pénitence dans toute ſon étendue.

2°. Elle rend la paix & le calme de la conſcience à celui qui ayant fait, autant qu'il lui a été poſſible, des œuvres de pénitence proportionnées à ſes péchés, craint néanmoins encore que ce qu'il a fait ne ſoit trop au-deſſous de ce qu'il doit à la juſtice de Dieu.

3°. Elle ſupplée aux imperfections & aux défauts qui ſe rencontrent ſouvent dans l'exercice de la pénitence, lorſque ces imperfections viennent non de la lâcheté, ou de l'impénitence, mais de l'infirmité humaine : car quand on compare ce que font aujourd'hui pluſieurs d'entre les pénitens qui paſſent pour les plus fervens, avec ce que l'Egliſe exigeoit autrefois des pécheurs qui ſe ſoumettoient à la pénitence ; on eſt étonné combien notre ſiécle eſt au-deſſous de ces tems anciens : & comme on ne peut pas accuſer l'Egliſe d'une ſévérité exceſſive & cruelle dans les pénitences qu'elle impoſoit, on eſt forcé d'avouer que celles qu'on fait aujourd'hui ſont fort au-deſſous de ce que les péchés méritent, & qu'il reſte encore beaucoup à payer aux pénitens, après qu'ils ont accompli ce que les Confeſſeurs leur ont ordonné, & qu'ils y ont même ajouté de leur chef des mortifications & des pénitences volontaires : par là nous comprenons de quelle utilité ſont les Indulgences pour aider la foibleſſe des péni-

tens, ſuppléer à l'imperfection de leur pénitence, & les ſoulager dans les efforts qu'ils font pour ſatisfaire à la juſtice divine.

4°. L'Indulgence eſt même très utile aux juſtes, pour expier leurs fautes journalieres, & réparer les défauts de leur pénitence. La publication d'un Jubilé les réveille, leur inſpire un redoublement de charité & de ferveur; & s'uniſſant en eſprit à toute l'Egliſe pour s'humilier, prier, jeûner, pratiquer les œuvres de miſéricorde, ils ſe renouvellent dans l'amour de la pénitence, dans la vigilance, & dans la priére, & puiſent dans la ſource infinie des miſéricordes de Dieu, & des mérites de notre Sauveur, une abondance de graces, qui les unit plus intimement à Dieu.

Mais l'Indulgence n'eſt pas pour les pécheurs qui n'ont pas le courage de ſe ſoumettre aux travaux de la pénitence, & qui ont recours à l'Indulgence, non pas afin qu'elle ſupplée à ce que leur foibleſſe ne peut accomplir; mais afin qu'elle les décharge de ce que leur lâcheté & leur molleſſe ne veut pas entreprendre. En un mot, l'Egliſe en accordant les Indulgences, a deſſein d'aider & d'encourager les pécheurs à faire pénitence, & non pas de les en diſpenſer: en voici quelques preuves particulieres, outre celles que nous avons déja rapportées.

La pénitence priſe pour les œuvres de la ſatisfaction, eſt indiſpenſablement néceſſaire, au moins quant à la préparation du cœur: & elle doit avoir quelque proportion avec les péchés commis. Le pécheur ne peut donc recevoir le pardon, s'il n'a une volonté ſincére de ſatisfaire à Dieu de cette maniere; & il n'a point cette volonté, s'il ne ſatisfait actuellement par tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir, ſans ſe flatter. Mais ſi par les Indulgences on eſt diſpenſé de cette ſorte de pénitence; & ſi l'on en eſt quitte pour faire les œuvres expreſſément ordonnées par les Bulles, quelques priéres, viſites d'Egliſes, aſſiſtance à un office, jamais perſonne ne ſera obligé de faire pénitence d'une maniere proportionnée, tant les Indulgences ſont multipliées. Où ſera donc ce Baptême laborieux, où tout pécheur, ſelon les Peres de l'Egliſe, doit ſe plonger pour être purifié? Où ſeront ces pleurs

amers & ces travaux pénibles, que la juſtice divine, ſelon le Concile de Trente, exige du pecheur pour le rétablir dans l'innocence? Où ſeront ces œuvres, qui, ſelon le même Concile, doivent tout enſemble expier le péché, & préſerver le pécheur des rechutes? Quand donc l'Indulgence déchargeroit les pécheurs de ces œuvres conſidérées comme peines des péchés commis, elle ne peut certainement exempter les pénitens de les pratiquer comme remédes préſervatifs de la rechûte, capables de les retenir comme par un frein ſalutaire, & de les obliger d'être à l'avenir plus vigilans, & plus ſur leurs gardes: ce ſont les termes du Concile. Si l'on ſe donne la liberté d'étendre le privilége de l'Indulgence aux œuvres médicinales, comme on l'étend aux œuvres expiatoires; la Pénitence, fondement de toute la diſcipline Chrétienne, & tant recommandée dans l'Ecriture, eſt anéantie; & le retour du pécheur à Dieu n'eſt plus qu'un jeu. Sess. 14. c. 8.

Il n'y a perſonne dans toute l'antiquité, qui puiſſe nous apprendre mieux que S. Cyprien, quels ſont les vrais principes ſur cette matiere. Rien n'eſt ſi plein de lumiere & de force que ce que ce grand Evêque dit là-deſſus dans ſon Traité *de Lapſis*, c'eſt-à-dire, au ſujet de ceux qui étoient tombés durant la perſécution.

Il établit en général la néceſſité de faire une pénitence proportionnée à l'énormité des crimes. » Que l'abondance de » nos larmes ſoit proportionnée à la grandeur de nos fau- » tes. Une plaie profonde ne peut ſe guérir qu'avec beau- » coup de ſoin & de tems; & la pénitence ne doit pas être » moindre que le crime. Penſez-vous, continue-t-il, qu'il » ſoit ſi aiſé de fléchir le Seigneur, ... après avoir violé » ſon temple? » Il vient enſuite au détail des œuvres de pénitence. » Il faut prier ſans relâche, paſſer les jours dans » le deuil, & les nuits dans les veilles & les pleurs; cou- » cher ſur la terre dans le ſac & la cendre, ſe couvrir d'un » cilice, jeûner, s'occuper aux bonnes œuvres pour laver ſes » péchés, faire beaucoup d'aumônes pour délivrer ſon ame » de la mort. » C'eſt à ces conditions qu'il fait eſpérer aux pénitens que Dieu ratifiera l'Indulgence que les Martyrs ſolli-

citent pour eux, & que les Evêques leur accordent.

Mais il s'éleve avec un zéle digne d'un Evêque, & d'un Martyr de Jeſus-Chriſt, contre ces Indulgences par leſquelles on prétendoit diſpenſer les pécheurs de faire pénitence. „ Un nouveau malheur s'eſt élevé parmi nous, mes très-chers „ Freres, dit ce ſaint Evêque, ... une peſte mortelle, mais „ agréable & trompeuſe, s'eſt gliſſée dans l'Egliſe ſous le nom „ ſpécieux de compaſſion & de miſéricorde. Contre la vigueur „ de l'Evangile, contre la Loi de Dieu & de Jeſus-Chriſt, „ il ſe trouve des gens aſſez téméraires pour accorder la paix „ (l'abſolution) & la communion à des pécheurs qui ne pen- „ ſent point à faire pénitence de leurs crimes. Vaine & fauſſe „ paix, fatale à ceux qui la donnent, & inutile à ceux qui la „ reçoivent : ils ne donnent pas aux malades le tems de gué- „ rir par le reméde ſalutaire de la ſatisfaction. La pénitence „ eſt bannie du cœur des Chrétiens, & les crimes les plus énor- „ mes ſont mis en oubli : on ſe contente de couvrir les plaies „ des mourans ; & l'on referme une bleſſure, en laiſſant au „ fond des entrailles le fer mortel qui les a percées.... Avant „ que d'avoir expié leurs péchés.... avant que d'avoir ap- „ paiſé un Dieu irrité qui les menace, ils croient avoir la paix, „ parce que certaines gens qui les trompent, ſe vantent de „ la leur donner..... Cette facilité ne donne point la paix, „ mais la ravit: elle ne remet pas dans la communion de „ l'Egliſe, mais ferme la porte du ſalut. C'eſt une nouvelle „ perſécution, c'eſt une nouvelle tentation, que l'ennemi „ artificieux emploie pour achever de perdre ceux qui ſont „ tombés, pour faire ceſſer leurs regrets, charmer leur dou- „ leur, leur faire perdre le ſouvenir de leur crime, arrêter „ leurs ſoupirs, ſécher leurs larmes, & empêcher qu'après „ avoir outragé Dieu, ils ne le fléchiſſent par une longue & „ entiere ſatisfaction. »

Le Clergé de Rome à qui S. Cyprien avoit écrit de cette grande affaire pendant la vacance du Siége, lui répondit qu'il étoit dans les mêmes ſentimens, & condamna hautement toutes ces nouvelles entrepriſes, qui tendoient à la ruine de la pénitence. „ Car à Dieu ne plaiſe, diſent-ils, que l'Egliſe

Ep. 31. apud Cypr.

» Romaine abandonne ſa vigueur par une facilité ſi profane, » & qu'elle renverſe la majeſté de la Foi, en détruiſant ainſi » les nerfs de la diſcipline !... A Dieu ne plaiſe qu'elle ſe preſſe » de donner le reméde de la communion à des pécheurs qui » n'en tireroient aucun profit, & qu'elle ajoute par une fauſſe » miſéricorde, de nouvelles plaies aux anciennes ; en ſorte » que la Pénitence même ſi ſalutaire aux pécheurs qui ont » eu le malheur d'offenſer Dieu, leur ſoit ravie, & que leur » chûte par-là devienne plus dangereuſe & plus funeſte !... Ce » n'eſt point là certainement les guérir : mais ſi nous voulons » dire la vérité, c'eſt leur donner la mort. »

Quoique depuis ce tems-là il ſe ſoit gliſſé divers abus dans la conceſſion des Indulgences ; il eſt certain néanmoins que l'Egliſe Romaine n'a point changé de doctrine ſur le fond : car les Bulles du Jubilé portent que les Confeſſeurs *impoſeront* aux pécheurs *une pénitence ſalutaire* ; c'eſt-à-dire, des œuvres de ſatisfaction, qui ſoient ſalutaires à ceux à qui elles ſeront impoſées. Ces œuvres, ſelon le Concile de Trente, doivent être tout enſemble une punition & un reméde : or une punition ſalutaire eſt celle qui eſt proportionnée à la nature & à la griéveté de la faute, la plus propre à la faire ſentir au coupable, la plus efficace pour le détourner d'y retomber : un reméde ſalutaire eſt celui qui guérit le mal ; ainſi la potion la plus amere, une large & profonde inciſion, l'amputation d'un membre, ſont des remédes ſalutaires, quand ils rendent la ſanté aux malades. Les Confeſſeurs ſont donc obligés par les Bulles mêmes d'Indulgence, de ſe conduire de telle ſorte envers les pécheurs, que les pénitences qu'ils leur impoſent, tendent directement & par elles-mêmes à ces deux fins, de les punir & de les guérir : par où l'on voit que la doctrine de l'Egliſe Romaine, bien entendue, eſt la même qu'autrefois ; & qu'il n'en réſulte pas que les Indulgences accordées par les Papes puiſſent diſpenſer de la pénitence que la juſtice divine exige de tous les pécheurs.

Injunctâ ſalutari pœnitentiâ.

On doit raiſonner de l'effet des Indulgences par rapport à la ſatisfaction dûe à Dieu, comme par rapport à la réparation dûe au prochain. Or toutes les Indulgences du monde

Digitized by Google

ne déchargeront jamais un pécheur de la reſtitution du bien ou de l'honneur qu'il a ôté à ſon frere : elles ne peuvent donc pas non plus le décharger de reſtituer à Dieu par les humiliations de la Pénitence, la gloire qu'il s'eſt efforcé de lui ravir par le péché. Et comme, lorſqu'il s'agit de réparer le tort fait au prochain, la commutation n'a lieu qu'à l'égard des reſtitutions que le pénitent, agiſſant de bonne foi, & plein de bonne volonté, eſt dans l'impuiſſance de faire : de même les œuvres preſcrites par une Bulle de Jubilé, qui ſont réellement une commutation de peines, ne peuvent tenir lieu au pécheur, que de celles qu'il ne peut accomplir ; & elles laiſſent ſubſiſter l'obligation à l'égard de toutes les autres qui peuvent lui être ſalutaires, & qui ſont proportionnées à ſes beſoins.

PRIERE.

DIEU juſte & miſéricordieux, après avoir eu le malheur de vous offenſer ſi griévement, nous ne devons point eſpérer de rentrer en grace avec vous ſans pratiquer les œuvres de pénitence. Votre Égliſe nous apprend que les péchés étant ſans comparaiſon plus grands depuis le Baptême qu'auparavant, nous ne pouvons recouvrer cette premiere innocence & cette intégrité de notre Baptême, ſans qu'il nous en coûte beaucoup de larmes & de travaux : faites que nous nous y ſoumettions de tout notre cœur & ſans réſerve.

Votre divine juſtice les exige de nous en réparation de l'injure que nous avons faite à votre ſainteté infinie : c'eſt même l'effet de votre divine miſéricorde, que vous vouliez que l'on ſoit ſi rigoureux à notre égard ; puiſque ces pénitences ſalutaires ne ſervent pas ſeulement à expier le péché, mais que de plus elles contribuent à nous en retirer : elles ſont un préſervatif pour l'avenir, & elles remédient aux reſtes du péché.

Mais toutes nos ſatisfactions n'ont de valeur que celle que leur donne le prix de la mort de Jeſus-Chriſt : recevez donc de ce Fils adorable qui vous eſt égal, la juſte ſatisfaction qui vous eſt dûe ; & recevez des vils eſclaves le peu qu'ils ſont, qu'ils ne ſont que par votre grace, & qui ne peut vous être agréable

ble qu'autant qu'il eſt uni à la ſatisfaction de notre divin Médiateur.

Hélas, mon Dieu! vos Miniſtres nous trouvent ſi foibles, qu'ils craignent de nous accabler par la pénitence: car quelle proportion celle que l'on nous a impoſée a-t-elle avec celle que nous méritons! Faites donc, Seigneur, que nous trouvions un ſupplément à notre impuiſſance dans les tréſors de votre grace que l'Egliſe nous ouvre par la diſpenſation de ſes Indulgences: faites que lorſque nous avons recours à cette condeſcendance dont notre miſére a un ſi grand beſoin, nous y recourions comme à un moyen efficace d'augmenter en nous votre ſaint amour, & par votre amour la douleur de nos péchés.

Qui doute que le prix des priéres, des mortifications & des bonnes œuvres, uni à la puiſſante interceſſion de tous les Saints qui eſt d'autant plus efficace, qu'ils ſont plus ardemment invoqués dans les jours de grace & d'Indulgence, ne contribue puiſſamment à fléchir votre juſtice, & à attirer ſur ceux qui pratiquent avec fidélité les œuvres qui ſont alors preſcrites, une nouvelle effuſion de grace; & que votre Egliſe toujours prête à compatir à notre foibleſſe, & à uſer d'indulgence envers ceux de ſes enfans qui entrent dans ſon eſprit, & qui obſervent avec piété ce qu'elle preſcrit, ne remette en vertu du pouvoir des clefs une partie de la pénitence qui eſt dûe à nos péchés, à proportion de la ferveur qui nous anime & de l'ardeur avec laquelle nous avons déja commencé?

Faites, ô mon Dieu, que la diſpenſation des Indulgences ſoit pour nous un moyen ſalutaire de nous renouveller de plus en plus dans l'eſprit d'amour & de ferveur, dans les ſentimens d'un cœur contrit & humilié, & dans une religieuſe attention à réformer dans notre cœur, & à corriger dans notre conduite tout ce qui peut vous y déplaire; afin qu'après avoir reçu une purification entiere, nous puiſſions vous ſervir ici bas le reſte de nos jours dans un renouvellement de piété & de perfection, & vous poſſéder ſans délai après cette vie dans le ſéjour de la gloire. Amen.

LE IV. DIMANCHE DE CARESME.

Epître de S. Paul aux Galates. Ch. 4. v. 22.-33.

IL eſt écrit qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la ſervante, & l'autre de la *femme* libre. Mais celui qui naquit de la ſervante, naquit ſelon la chair; & celui qui naquit de la *femme* libre, naquit par *la vertu de* la promeſſe *de Dieu.* Tout ceci eſt une allégorie; car ces deux femmes ſont les deux alliances, dont la premiere qui a été établie ſur le mont de Sina, & qui *n'*engendre *que* des eſclaves, eſt figurée par Agar: car Sina eſt une montagne d'Arabie, & elle repréſente la Jéruſalem d'ici-bas, qui eſt eſclave avec ſes enfans; au lieu que la Jéruſalem d'en haut eſt *vraîment* libre, & c'eſt elle qui eſt notre mere. Car il eſt écrit: Réjouiſſez-vous, ſtérile, qui n'enfantiez point; pouſſez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mere; parce que celle qui étoit délaiſſée a plus d'enfans que celle qui a un mari. Nous ſommes donc, mes Freres, les enfans de la promeſſe, ainſi qu'Iſaac; & comme alors celui *qui étoit né* ſelon la chair perſécutoit celui *qui étoit né* ſelon l'eſprit, il en arrive de même encore aujourd'hui. Mais que dit l'Ecriture *ſur ce ſujet?* Chaſſez la ſervante & ſon fils; car le fils de la ſervante ne ſera point héritier avec le fils de la *femme* libre. Or, mes Freres, nous ne ſommes point les enfans de la ſervante, mais de la *femme* libre; & c'eſt *Jeſus*-Chriſt qui nous a acquis cette liberté.

Evangile ſelon S. Jean. Ch. 6. v. 1 - 15.

JESUS s'en alla au-delà de la mer de Galilée, qui eſt *le lac* de Tibériade; & comme une grande foule de peuple le ſuivoit, parce qu'ils voyoient les miracles qu'il faiſoit ſur les malades, il monta ſur une montagne où il s'aſſit avec ſes Diſciples. Or le jour de Pâque, qui eſt la *grande* fête des Juifs, étoit proche. Jeſus levant donc les yeux, & voyant qu'une grande foule de peuple venoit à lui, dit à Philippe: D'où pourrons-nous acheter aſſez de pain pour donner à manger à tout ce monde? Mais il diſoit ceci pour le tenter; car il ſçavoit bien ce qu'il devoit faire. Philippe lui répondit: Quand on auroit pour deux cens deniers de pain, cela ne ſuffiroit pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un de ſes Diſciples qui étoit André, frere de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge & deux poiſſons; mais qu'eſt-ce que cela pour tant de gens? Jeſus leur dit: Faites-les aſſeoir. Il y avoit beaucoup d'herbe dans ce lieu-là, & environ cinq mille hommes s'y aſſirent. Puis Jeſus prit les pains; & ayant rendu graces, il les diſtribua à ceux qui étoient aſſis: & on leur donna de même des *deux* poiſſons autant qu'ils en voulurent. Après qu'ils furent raſſaſiés, il dit à ſes Diſciples: Amaſſez les morceaux qui ſont reſtés, afin que rien ne ſe perde. Et les ayant ramaſſés, ils emplirent douze paniers des morceaux des cinq pains d'orge, qui étoient reſtés après que tous en eurent mangé. Ces perſonnes ayant donc vû

le miracle qu'avoit fait Jeſus, diſoient: C'eſt là vraîment le Prophéte qui doit venir dans le monde. Mais Jeſus ſçachant qu'ils devoient venir le prendre & l'enlever pour le faire Roi, s'enfuit, & ſe retira encore ſeul ſur la montagne.

INSTRUCTION.

IL ſemble que l'intention de l'Egliſe, en propoſant aujourd'hui à la piété des Fidéles le miracle de la multiplication des pains, ſoit de les diſpoſer à la Communion Paſchale à laquelle le ſaint tems du Carême doit ſervir de préparation particuliere Cette multiplication des pains eſt une image de la ſainte Euchariſtie: Jeſus-Chriſt ſe multiplie tous les jours dans ce Sacrement pour être la nourriture de chacun de nous. Mais ce divin Sauveur ne nourrit le peuple qui l'avoit ſuivi dans le déſert qu'après l'avoir nourri de la parole de Dieu, & avoir guéri ceux qui étoient malades: & il nous apprend par là que pour être en état de communier, il faut auparavant s'être nourri de la parole de Dieu, avoir ſuivi Jeſus-Chriſt durant un certain tems, & être délivré des paſſions & du péché. Tout pécheur eſt exclu de ce banquet ſacré: il ne peut y être admis que par une converſion ſincére, qui ſoit ſuivie de l'*Abſolution* du Prêtre: & c'eſt ici, mes Freres, la derniere partie de la Pénitence, qu'il nous reſte à vous expliquer.

Suivant l'uſage conſtamment obſervé durant plus d'onze ſiécles, & qui n'a été abrogé par aucune loi de l'Egliſe, la ſatisfaction devoit, en tout ou en partie, précéder l'abſolution, hors les cas de néceſſité, tels que celui d'une maladie dangereuſe. C'eſt l'ordre le plus naturel en lui-même, le plus sûr pour conduire le Confeſſeur à la connoiſſance des diſpoſitions intérieures du pénitent, & généralement le plus ſalutaire au pénitent même, à qui il fait porter avec humilité, & ſentir le poids de ſes iniquités, & qu'il rend plus vigilant & plus attentif à éviter les rechûtes. Cependant cet ordre n'eſt point abſolument néceſſaire: la grande régle d'un Confeſſeur, lorſqu'il n'y a point de loi expreſſe de l'Egliſe qui lui

marque ce qu'il doit faire, c'eſt la vûe du plus grand bien & de la plus ſolide utilité du pénitent.

Les paroles de l'abſolution *dans leſquelles*, ſelon le Concile de Trente, *conſiſte principalement la vertu du Sacrement de Pénitence*, étoient autrefois une priére, comme l'abſoute du Jeudi-Saint. Maintenant dans l'Egliſe Latine le Prêtre ajoute à la priére, des paroles qui marquent qu'il abſout le pécheur par l'autorité de Jeſus-Chriſt, au nom de la ſainte Trinité. Mais en quelque forme qu'elle ſoit conçue, il eſt certain que l'abſolution eſt une ſentence, par laquelle le Prêtre agiſſant au nom & par l'autorité de Jeſus-Chriſt le ſouverain Pontife, remet les péchés au pénitent qui eſt dans les diſpoſitions que Jeſus-Chriſt & l'Egliſe demandent.

Delà il ſuit 1°. que l'abſolution n'eſt pas une ſimple déclaration que le péché eſt remis, comme lorſque Nathan dit à David : *Le Seigneur a transféré votre péché.* C'eſt un acte judiciaire, par lequel les péchés ſont véritablement pardonnés : car Jeſus-Chriſt n'a pas dit, Ceux à qui vous déclarerez les péchés remis ; mais, *Ceux à qui vous remettrez les péchés* : & il ajoute, *ils leur ſeront remis* ; parce que Jeſus-Chriſt ratifie dans le ciel la ſentence prononcée par ſes Miniſtres ſur la terre. *2. Reg. 12. 13.* *Joan. 20. 23.*

Il eſt vrai que Dieu ſeul peut remettre de droit & par lui-même les péchés : mais il a pû communiquer, & il a en effet communiqué ce pouvoir aux Prêtres, pour l'exercer en ſon nom. Ainſi l'homme remet les péchés par l'autorité divine qui lui a été confiée ; & Dieu les remet par ſa propre & ſouveraine autorité : le Prêtre les remet comme Miniſtre, & Jeſus-Chriſt comme ſouverain juge.

2°. Il s'enſuit encore que le pouvoir des Prêtres dans le Sacrement de Pénitence, n'eſt point arbitraire ; mais qu'il doit être exercé ſelon les loix de Dieu & de l'Egliſe. Comme ils agiſſent au nom & par l'autorité de Jeſus-Chriſt, ils ne doivent uſer de leur pouvoir que ſelon qu'en uſeroit Jeſus-Chriſt, s'il l'exerçoit viſiblement ſur la terre : donc ils ne doivent refuſer d'abſoudre que ceux qu'il lieroit lui-même par le refus de l'abſolution, ni accorder cette grace qu'à ceux

à qui il l'accorderoit: autrement leur ſentence eſt nulle, parce qu'elle n'eſt pas conforme à la loi; & ils ſont coupables d'un horrible abus de l'autorité dont ils ſont dépoſitaires.

Or ſi Jeſus-Chriſt exerçoit viſiblement ſur la terre le pouvoir de lier & de délier, il retiendroit les péchés aux impénitens, & les remettroit à ceux qui auroient l'eſprit de pénitence: il ne ratifie donc ni l'abſolution accordée par ſes Miniſtres à ceux qui ne ſont pas convertis de tout leur cœur, ni l'abſolution refuſée à d'autres qui ſeroient, ou juſtes, ou ſincérement pénitens, & qui donneroient des preuves effectives de converſion. Il condamne au contraire ceux que ſes Miniſtres abſolvent contre les régles; & il abſout ceux qu'ils condamnent. Ainſi tout pécheur non converti, & abſous par un Confeſſeur, demeure lié réellement aux yeux de Dieu; & l'abſolution reçue ne ſert qu'à l'entretenir dans une fauſſe ſécurité. *La paix* qu'il a reçue, dit S. Cyprien, *eſt une paix vaine & fauſſe, dangereuſe à ceux qui la donnent, & inutile à ceux qui la reçoivent.* Il a reçu quittance de l'œconôme; mais la quittance n'eſt point acceptée par le Pere de famille: c'eſt la penſée de S. Auguſtin, qui raiſonne ſuivant les mêmes principes que nous venons d'indiquer. » Le Seigneur, dit-il, mena-
Serm. 40. n. 7. » ce de mort les pécheurs qui ne changent pas de vie: il les » menace de la mort éternelle. Pourquoi veulent-ils que je leur » promette ce que Dieu ne leur promet point? Un œconôme » vous donne une quittance: mais de quoi vous ſervira-t-elle, » ſi le Pere de famille ne veut point vous la paſſer? Je ne » ſuis qu'un œconôme; je ne ſuis qu'un ſerviteur. Voulez- » vous que je vous diſe, Vivez comme vous voudrez; le Sei- » gneur ne vous damnera pas? C'eſt là une quittance de » l'œconôme: elle eſt de nulle valeur..... La quittance du » ſouverain Maître vous décharge, quand je ne le voudrois » pas: mais la mienne ne peut rien valoir, s'il ne le veut.

3°. Enfin il s'enſuit que le Prêtre ne peut abſoudre que celui qu'il connoît (autant que le peut la foibleſſe humaine dans les ténébres de la vie préſente) être véritablement converti à Dieu. Il doit refuſer l'abſolution, lorſqu'il a des marques certaines que le pécheur n'eſt pas changé: & il doit la lui

différer, s'il n'a pas lieu de croire qu'il ſoit en état de la recevoir.

Le Prêtre ne peut abſoudre celui qu'il voit dans de mauvaiſes diſpoſitions ; par exemple, 1°. celui qui ignore les principales vérités du Chriſtianiſme, ſur-tout lorſqu'il ne fait aucun effort pour ſortir de ſon ignorance ; 2°. celui qui ayant fait tort au prochain, ne veut point le réparer ; 3°. celui qui refuſe de ſe réconcilier avec ſon ennemi ; 4°. celui qui refuſe de s'éloigner des occaſions prochaines ; 5°. celui qui eſt dans des habitudes vicieuſes, qu'il ne veut point travailler à corriger. 6°. Le Prêtre doit différer l'abſolution au pécheur, lorſqu'il y a eu précédemment des abſolutions données mal à propos par d'autres Confeſſeurs, des Sacremens profanés, ou des péchés commis dont on n'a point fait une pénitence ſuffiſante. 7°. Enfin on doit différer l'abſolution aux pécheurs pénitens, tant que l'on n'eſt pas moralement aſſuré qu'ils aiment Dieu par-deſſus toutes choſes. Cette diſpoſition de l'amour de Dieu dominant dans le cœur eſt preſcrite par la loi même éternelle ; & nul pénitent n'en peut être diſpenſé, parce que ſans cette diſpoſition il n'y a point de vraie converſion. Or aimer Dieu par-deſſus toutes choſes, ce n'eſt pas l'aimer ſeulement de parole & de la langue, mais par œuvre & en vérité. Ainſi pour s'aſſurer ſi un pénitent aime Dieu par préférence à tout, ſi cet amour tient la premiere place dans ſon cœur, on doit remarquer en lui des vûes & des penſées toutes nouvelles, des inclinations contraires aux anciennes qui étoient mauvaiſes, & une conduite toute différente de la premiere. Les proteſtations, les promeſſes, les larmes mêmes ſont des ſignes très-équivoques : tant qu'elles ſont ſeules, elles ne ſont pas un garand sûr d'un changement réel & effectif : ce ſont des feuilles, diſent les Saints Peres ; mais Dieu demande des fruits, & de bons fruits. *Tout arbre qui ne porte point de bon fruit, ſera coupé & jetté au feu.* On ne doit donc pas s'en rapporter au ſimple témoignage que le pénitent rend de ſa converſion : il eſt aiſé de dire que l'on eſt converti, que l'on aime Dieu de tout ſon cœur ; mais quel fond peut-on faire ſur des paroles qui ne coutent rien ? Une ſi grande aſſurance eſt même ſouvent une *Matth. 7. 19.*

marque que le cœur des pénitens n'eſt pas converti: les vrais pénitens ne prononcent pas ſi hardiment ſur le changement de leur cœur ; ils en laiſſent plus volontiers le diſcernement au Confeſſeur.

L'expérience apprend que pour l'ordinaire les pénitens ne ſe connoiſſent pas eux-mêmes: on prend ſouvent les penſées de l'eſprit, & les imaginations dont on eſt frappé, pour les véritables diſpoſitions du cœur. On croit que le cœur eſt changé, parce qu'on eſt convaincu qu'il doit l'être, parce qu'on lit dans un livre quelques actes d'amour de Dieu qui ſont touchans, & même parce qu'on éprouve quelque légére impreſſion de ce divin amour. Mais on a lieu de juger qu'un pénitent eſt vraîment converti, ſi ſa principale douleur eſt d'avoir offenſé Dieu, s'il met toute ſa joie à paſſer le reſte de ſa vie au ſervice du Seigneur, s'il ne craint rien tant que le péhé & ce qui y conduit, ſi ce qu'il déſire davantage eſt de croître dans l'amour de Dieu, & de le poſſéder éternellement.

D'ailleurs quand l'amour de Dieu régne dans un cœur, il n'y eſt pas oiſif. Il faut juger de cet amour comme de celui d'un enfant bien né à l'égard de ſon pere qu'il aime tendrement. Or l'amour de cet enfant conſiſte-t-il ſeulement dans des complimens, dans quelques démonſtrations extérieures d'amitié & de reſpect ? on voit tous les jours des enfans en qui ces choſes ſe trouvent, ſans qu'ils aient un amour ſincére pour leur pere. Le véritable amour filial conſiſte dans une diſpoſition du cœur qui fait qu'un enfant ne craint rien tant que d'affliger ſon pere ; qu'il va au-devant de tout ce qui peut lui faire plaiſir ; qu'il reſpecte ſes ordres ; qu'il aime à l'entretenir & à ſe trouver avec lui ; qu'il eſt ſenſible à tout ce qui lui arrive ; qu'il s'afflige de ſes maux ; qu'il ſe réjouit de ſes avantages ; qu'il ſouffre de ſon abſence, & qu'il reçoit avec docilité ſes avertiſſemens & ſes corrections. C'eſt ainſi qu'un véritable pénitent qui aime Dieu par-deſſus toutes choſes, éprouve au fond de ſon cœur un heureux penchant qui le fait agir pour Dieu, du moins dans le gros de ſes actions : il a en horreur le péché ; il ne craint rien tant que de déplaire à Dieu ; il recherche avec ardeur tout ce qui peut lui être agréable ;

agréable ; il eſt fidéle à ſes commandemens : il aime à parler à Dieu dans la priére, & à l'écouter dans ſa parole, ſoit qu'il l'entende, ſoit qu'il la liſe : il s'afflige ſincérement quand Dieu eſt offenſé, & il eſt conſolé quand il eſt honoré & ſervi par lui-même & par les autres : quand il plaît à Dieu de l'affliger, il bénit la main qui le frappe, en recevant avec une humble ſoumiſſion les croix qu'il lui envoie : c'eſt à ces traits que l'on peut connoître ſi un pénitent aime véritablement Dieu, & par conſéquent s'il eſt en état d'être réconcilié.

Comme rien n'eſt plus à craindre que de prendre le change ſur les diſpoſitions néceſſaires pour recevoir dignement le bienfait de l'abſolution, puiſqu'une abſolution mal reçue ne ſert qu'à rendre le pécheur plus criminel, & le conduit ſouvent à l'aveuglement & à l'endurciſſement : il eſt à propos de rapporter ici quelques marques particulieres & non équivoques par leſquelles on puiſſe s'aſſurer ſi le pénitent eſt ſuffiſamment diſpoſé pour recevoir la grace de la réconciliation.

1°. C'eſt un bon ſigne quand on voit dans un pénitent un grand déſir de ſatisfaire à la juſtice divine, & de mettre tout à profit pour l'expiation de ſes péchés. L'amour pénitent eſt un amour de la juſtice éternelle : or cette juſtice condamne le pécheur à la peine de ſon péché. *Convertiſſez-vous à moi*, dit Dieu par le Prophéte Joel, *de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes & dans les gémiſſemens.* *Joel. 2. 12.*

2°. C'eſt encore une bonne marque lorſqu'on remarque dans un pénitent un certain goût, un empreſſement vif pour les choſes de Dieu, & ſur-tout pour la priére & pour la divine parole. Il eſt naturel à un criminel d'implorer la miſéricorde de ſes juges, à un malade de gémir, à un pauvre de demander. Un pécheur eſt tout cela aux yeux de Dieu : s'il eſt donc vraîment pénitent, il doit aimer la priére. Il doit avoir auſſi du goût pour la parole de Dieu : *Celui qui eſt de Dieu, écoute les paroles de Dieu.* Ainſi un vrai pénitent écoute avec attention cette ſainte parole ; il la médite ; il s'en fait l'application ; il la prend pour la régle de ſa conduite ; il remplit ſon eſprit des vérités du ſalut : il aime les inſtructions publiques ; il goûte *Joan. 8. 44.*

les bonnes lectures, & ſur-tout celle du Nouveau Teſtament: il y donne tout le tems qu'il peut, comme à des exercices conſolans.

3°. On doit auſſi juger favorablement d'un pénitent, quand de tout le gros de ſa conduite il réſulte une impreſſion de piété & d'édification, qui fait juger qu'il n'eſt plus le même: de ſorte que l'on puiſſe dire de lui, ce qui eſt dit de l'aveuglé-
Joan. 9. 9. né de l'Evangile: *Ce n'eſt plus lui, mais c'en eſt un qui lui reſſemble.* C'eſt toujours la même perſonne; mais les vûes, les inclinations & la conduite ſont bien différentes.

4°. Une véritable converſion porte à employer & à conſacrer pour le ſervice de Dieu tout ce dont on s'eſt ſervi comme d'armes & d'inſtrumens pour l'offenſer: c'eſt la régle de
Rom. 6. 19. S. Paul. *Je vous parle humainement*, dit ce S. Apôtre, *à cauſe de la foibleſſe de votre chair. Comme vous avez fait ſervir les membres de votre corps à l'impureté & à l'injuſtice pour commettre l'iniquité; de même faites-les ſervir maintenant à la juſtice pour devenir ſaints.* C'eſt ainſi que la péchereſſe de l'Evangile emploie ſes yeux dont elle avoit fait un abus criminel, à pleurer ſes péchés; & ſes cheveux qui avoient ſervi d'inſtrument à ſa vanité, à eſſuyer les pieds du Fils de Dieu.

5°. Enfin c'eſt un préjugé bien favorable pour un pénitent, quand on trouve en lui une grande docilité pour ſuivre les avis ſalutaires de ſon Confeſſeur, & pour ſe laiſſer conduire ſans réſiſtance. Comme le pénitent s'eſt perdu par le mauvais uſage qu'il a fait de ſa lumiere & de ſa liberté, il doit ſoumettre ſon eſprit & ſa volonté à la conduite d'un Confeſſeur. Rien n'eſt donc plus déraiſonnable que la conduite de ces prétendus pénitens qui preſcrivent des régles à leurs Confeſſeurs, & qui diſputent avec eux pour leur arracher une abſolution dont ils ſont indignes.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il point de la dureté à différer l'abſolution, & n'eſt-ce pas expoſer le ſalut des pénitens? Je réponds que le délai de l'abſolution ayant pour but d'éprouver le pénitent, eſt l'effet d'une prudence chrétienne, qui craint d'expoſer à la profanation le prix du ſang de Jeſus-Chriſt, & de rendre le pécheur plus coupable par une abſo-

lution précipitée : on ne riſque rien à différer, & on riſque tout à abſoudre un pénitent, dont le changement eſt incertain. S'il eſt vraîment touché, le délai de quelque tems ne peut lui nuire : au contraire, ſa converſion s'affermira par l'état d'humiliation où il eſt, & par les exercices de la pénitence qu'on lui a preſcrits. S'il ne l'eſt pas, l'abſolution lui eſt inutile, & même préjudiciable : en la recevant, il profane un Sacrement : ſon dernier état devient pire que le premier ; & l'endurciſſement eſt à craindre, comme nous l'avons déja remarqué.

D'ailleurs cette conduite qui paroît dure aujourd'hui à tant de gens, eſt celle de l'antiquité. Eſt-ce donc que les Saints Peres, dont les ſentimens & la conduite ſont parfaitement uniformes en ce point, manquoient de charité pour les pécheurs & de zéle pour leur ſalut ? Non ſans doute : mais leur charité étoit ferme, & leur zéle éclairé : ils ne vouloient point flatter les pécheurs, mais les guérir ; & ils prenoient avec une ſage diſcrétion les moyens qui y tendoient le plus directement. Au reſte il faut juger de la ſageſſe d'une conduite par ſes effets : quelle différence entre les pénitens des premiers ſiécles & ceux de nos jours ! qu'on y faſſe une ſérieuſe attention.

On craint que le délai de l'abſolution n'expoſe le ſalut des pénitens, parce qu'il peut arriver à quelques-uns d'être ſurpris par la mort, avant que d'avoir été abſous. Etrange renverſement de l'eſprit de l'homme ! On craint de mourir préſentement qu'il s'agit de faire pénitence ; & on ne le craignoit point quand il s'agiſſoit de pécher. Au reſte celui qui meurt, étant converti à Dieu de tout ſon cœur, & ayant embraſſé avec ardeur les œuvres de la pénitence, eſt certainement ſauvé, quoiqu'il n'ait pû être abſous avant que de mourir. Il a déſiré de recevoir le Sacrement de la réconciliation : c'eſt pour s'y préparer, & s'en rendre digne, qu'il eſt entré dans la voie de la pénitence, & qu'il s'eſt ſoumis à la conduite du Miniſtre du Seigneur. Or il eſt indubitable, ſelon les principes & la doctrine de l'Egliſe, que le déſir du Sacrement tient lieu du Sacrement même, à celui qui eſt dans les diſpoſitions

néceſſaires pour le recevoir, & qui ne le peut. Dieu ſupplée par ſa grace au défaut du miniſtère extérieur: ſans recevoir le ſigne de la réconciliation, ce pénitent reçoit la grace même de la réconciliation.

Il n'y a donc rien à craindre pour celui qui étant converti, meurt ſans avoir pû recevoir l'abſolution: mais que n'ont pas à craindre tant de pécheurs, qui ont été abſous ſans être convertis, & qui meurent en cet état? Ils ont reçu l'abſolution du Prêtre ſur la terre: mais Dieu la ratifiera-t-il dans le ciel, lui qui connoît le fond des cœurs; & qui ſelon la loi immuable qu'il a établie, n'accorde le pardon qu'à celui qui renonce au péché de tout ſon cœur?

PRIERE.

O MON Dieu, que vos miſéricordes ſont ineffables envers ceux qui ſe convertiſſent à vous de tout leur cœur! Vous nous l'avez promis par vos Prophétes, de nous pardonner nos péchés, de ne plus vous en ſouvenir, de répandre ſur nous une eau pure, & de nous purifier de toutes nos ſouillures; quand nous reviendrions à vous ſincérement: & c'eſt l'accompliſſement de ces riches promeſſes que l'on reçoit par le bienfait de l'abſolution. Ah! quand viendra l'heureux moment où renouvellés par votre amour, & guéris de nos mauvaiſes habitudes, nous mériterons de participer à une ſi grande grace! Nous admirons avec étonnement les merveilles éclatantes que vous fites autrefois en faveur des Iſraélites en les tirant de la ſervitude de l'Egypte, en les ſauvant de la main de l'Ange exterminateur, en leur faiſant paſſer la mer Rouge où tous leurs ennemis furent noyés, & en les nourriſſant de la manne dans le déſert. Mais que ſont toutes ces merveilles au prix de celles que vous opérez en faveur d'un pénitent qui eſt réconcilié avec vous par le bienfait de l'abſolution? Il eſt délivré du poids de votre colère, affranchi de la ſervitude du démon, arraché aux flammes éternelles; tous ſes péchés ſont noyés dans le ſang de l'Agneau; & en ſigne de réconciliation, il eſt admis au feſtin ſacré de l'adorable Euchariſtie.

O heureux moment, où vous ratifiez dans le ciel ce que votre Miniſtre fait ſur la terre, où le vrai pénitent entend au fond de ſon cœur ces paroles ſi conſolantes : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous ſont remis* ! Ces péchés qui avoient attiré votre colère ſur lui, qui lui avoient fermé l'entrée du ciel, & fait mériter un malheur éternel ; ces péchés qui lui avoient cauſé tant de craintes & d'allarmes, & pour leſquels il avoit verſé tant de larmes, & pouſſé tant de gémiſſemens ; ces péchés, dis-je, ſont entierement effacés ; ils ſont comme s'ils n'avoient jamais été commis : & ce qui met le comble à vos miſéricordes, ô mon Dieu, c'eſt que par le bienfait de l'abſolution le ciel lui eſt ouvert, le S. Eſprit deſcend ſur lui pour y habiter, il devient votre Fils bien-aimé par ſon union intime avec Jeſus-Chriſt notre divin chef, dont il eſt fait membre vivant.

Faites, Seigneur, que l'eſpérance de ſi grands biens nous conſole & nous encourage dans la carriere pénible de la pénitence ; qu'elle nous faſſe ſupporter volontiers les délais ſalutaires dont vos Miniſtres uſent à notre égard ; que rien ne nous paroiſſe difficile pour parvenir à ce nouveau Baptême. Excitez de plus en plus dans nos cœurs les ſentimens d'un vif repentir, d'une componction ſalutaire & d'une charité ardente ; afin que nous puiſſions nous approcher avec confiance de ce trône de grace, pour y obtenir miſéricorde, & y trouver les ſecours néceſſaires pour ne plus retomber dans le péché ; & qu'enſuite toute notre vie annonce les merveilles de votre bonté toute-puiſſance qui nous aura rappellés de la mort à la vie, & des ténébres du péché à la lumiere admirable de votre grace : c'eſt ce que nous vous demandons par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ainſi ſoit-il.

LE DIMANCHE DE LA PASSION.

Epître de Saint Paul aux Hebreux, Ch. 9. v. 11-15.

JESUS-CHRIST le Pontife des biens futurs étant venu *dans le monde*, eſt entré une fois dans le ſanctuaire par un tabernacle plus grand & plus excellent, qui n'a point été fait par la main des hommes, c'eſt-à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune & ordinaire; & il y eſt entré non avec le ſang des boucs & des veaux, mais avec ſon propre ſang, *nous* ayant acquis une rédemption éternelle. Car ſi le ſang des boucs & des taureaux, & l'aſperſion de *l'eau mêlée avec* la cendre d'une geniſſe, ſanctifie ceux qui ont été ſouillés, en leur donnant une pureté extérieure & charnelle; combien plus le ſang de *Jeſus*-Chriſt, qui par l'Eſprit éternel, s'eſt offert lui-même à Dieu comme une victime ſans tache, purifiera-t-il notre conſcience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant? C'eſt pourquoi il eſt médiateur du Teſtament nouveau, afin que par la mort qu'il a ſoufferte pour expier les iniquités qui ſe commettoient ſous le premier Teſtament, ceux qui ſont appellés de Dieu reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 8. v. 46-59.

JESUS diſoit aux Juifs: Qui de vous peut me convaincre d'aucun péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui eſt de

Dieu, entend les paroles de Dieu : c'eſt pour cela que vous ne les entendez point, parce que vous n'êtes point de Dieu. Les Juifs lui répondirent : N'avons-nous pas raiſon de dire que vous êtes un Samaritain, & que vous êtes poſſédé du démon ? Jeſus leur répartit : Je ne ſuis point poſſédé du démon ; mais j'honore mon Pere, & vous me deshonorez. Pour moi je ne recherche point ma propre gloire ; un autre la recherchera, & *me* fera juſtice. En vérité, en vérité je vous le dis : ſi quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent : Nous connoiſſons bien maintenant que vous êtes poſſédé du démon : Abraham eſt mort, & les Prophétes auſſi, & vous oſez dire : Celui qui garde ma parole ne mourra jamais ; êtes-vous plus grand que notre pere Abraham qui eſt mort, & *que* les Prophétes, *qui* ſont morts ? qui prétendez-vous être ? Jeſus leur répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'eſt rien : c'eſt mon Pere qui me glorifie. Vous dites qu'il eſt votre Dieu, & cependant vous ne le connoiſſez pas : mais pour moi je le connois ; & ſi je diſois que je ne le connois pas, je ſerois un menteur comme vous : mais je le connois, & je garde ſa parole. Abraham votre pere a deſiré avec ardeur de voir mon jour : il l'a vû, & il en a été comblé de joye. Les Juifs lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans, & vous avez vû Abraham ? Jeſus leur répondit : En vérité, en vérité je vous le dis : je ſuis avant qu'Abraham fût au monde. Là deſſus ils prirent des pierres pour les lui jetter : mais Jeſus ſe cacha, & ſortit du Temple.

INSTRUCTION.

L'EGLISE commence aujourd'hui, mes Freres, à honorer d'une maniere particuliere les miſtères de la Paſſion & de la mort de Jeſus-Chriſt ſon époux : ſon intention eſt que ſes enfans s'en occupent ſérieuſement durant ce ſaint tems. En effet qu'y a-t-il de plus conſolant & de plus ſalutaire pour un Chrétien, que de refléchir attentivement ſur tout ce que ce divin Sauveur a bien voulu endurer pour notre ſalut ? C'eſt à nos yeux qu'il eſt expoſé dans ces ſaints jours attaché en croix, pour nous appliquer le fruit de ſa mort. Conſidérons donc avec une religieuſe attention comment cette innocente victime après avoir été raſſaſiée d'opprobres, après avoir ſouffert les douleurs les plus cruelles, a enfin conſommé ſon ſacrifice ſur l'arbre de la croix : mais que la vûe d'un ſpectacle ſi digne de notre religion ne ſe borne pas à quelques pratiques extérieures, à quelques réflexions paſſageres, à quelques ſentimens de piété ſuperficiels.

Le ſouvenir d'un Dieu ſouffrant & mourant pour nous ſur la croix exige de nous 1°. une haine ſouveraine pour le péché. Il faut que le péché ſoit quelque choſe de bien horrible aux yeux de Dieu, puiſque pour l'expier il n'a fallu rien moins que la mort de ſon Fils fait homme pour nous. Cet adorable Sauveur, par un excès incompréhenſible d'amour envers nous, s'eſt rendu notre caution auprès de Dieu ſon Pere en prenant ſur ſoi la peine dûe à nos péchés. Comme le bouc émiſſaire, il a été chargé de toutes les iniquités du peuple. *Il a été couvert de plaies à cauſe de nos péchés ; il a été briſé pour nos crimes.* Quelle horreur ne devons-nous donc pas avoir pour le péché, en conſidérant l'état où il a réduit le Fils unique de Dieu ! Nous ſommes quelquefois frappés d'indignation contre les Juifs & contre les ſoldats qui ont fait mourir Jeſus Chriſt ; & nous ne penſons pas que nous ſommes nous-mêmes la cauſe de ſa mort, & que les Juifs ont été les inſtrumens dont Dieu s'eſt ſervi pour nous ſauver par la mort de ſon Fils. C'eſt donc contre nous-mêmes & contre nos péchés que nous devons tourner toute notre indignation.

Iſ. 53. 5.

2°.

2°. Un ſecond ſentiment que doit produire en nous la vûe des ſouffrances & de la mort de Jeſus-Chriſt, c'eſt une ferme confiance dans la vertu & l'efficace de ſon ſang adorable. Quand nos péchés ſeroient rouges comme le vermillon & l'écarlate, purifiés par le ſang de Jeſus-Chriſt, nous deviendrons blancs comme la neige & comme la laine la plus blanche. Il n'y a point de péché qu'il ne puiſſe expier; puiſqu'il a effacé le crime de ceux mêmes qui l'ont répandu. Il ne ceſſe d'intercéder pour nous en préſentant à Dieu ſon Pere ſes plaies adorables pour notre réconciliation. Son ſang crie encore, non comme celui d'Abel, pour demander vengeance, mais pour obtenir miſéricorde. *Si*, dit Saint Paul, *le ſang des boucs & des taureaux, & l'aſperſion de l'eau mêlée avec la cendre de la géniſſe, étoit capable de purifier les* Juifs de leurs *impuretés* légales, *combien plus le ſang de Jeſus-Chriſt qui par le Saint Eſprit s'eſt offert lui-même à Dieu* ſon Pere, *comme une victime ſans tache, purifiera-t-il notre conſcience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un culte véritable au Dieu vivant?* Puiſque nous avons auprès de Dieu un Pontife tout-puiſſant pour remédier à tous nos maux, & infiniment miſéricordieux pour le vouloir; *approchons-nous donc avec confiance du trône de ſa grace, afin d'y recevoir miſéricorde, & d'y trouver grace pour être ſecourus dans nos beſoins.* Fions-nous pleinement & ſans réſerve à la vertu efficace du ſang de Jeſus-Chriſt & à ſa médiation toute-puiſſante; & nous en reſſentirons infailliblement les merveilleux effets. Les Juifs qui avoient été mordus par des ſerpens dans le déſert, furent guéris en regardant le ſerpent d'airain. Ainſi un regard plein de confiance que nous jetterons ſur Jeſus-Chriſt attaché à la croix ſera pour nous une ſource abondante de guériſon & de vie. Car *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné ſon Fils unique, afin que quiconque met ſa confiance en lui, ne périſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Iſ. 1. 18.

Hebr. 12. 24.

Hebr. 9. 13.

Hebr. 4. 16.

Joan. 3. 16.

3°. Il n'eſt pas poſſible de faire une attention ſérieuſe aux ſouffrances & à la mort de Jeſus-Chriſt ſans reſſentir au fond de ſon cœur un renouvellement d'amour le plus tendre & le plus vif pour ce divin Sauveur. Qui n'aimeroit pas une per-

ſonne qui ſe ſeroit expoſée à mille dangers & à la mort même pour lui ſauver la vie? Nous étions tous condamnés à périr éternellement : & il n'y a point de douleur ni d'humiliations que Jeſus-Chriſt n'ait endurées pour nous ſouſtraire à un malheur ſi terrible, & pour nous procurer des biens ineffables & éternels. Comment pourrions-nous donc lui refuſer notre cœur? ne ſeroit-ce pas l'injuſtice la plus grande que de mettre des bornes à notre amour? Nous lui avons couté la vie; c'eſt au prix de ſon ſang qu'il nous a rachetés : glorifions-le donc d'eſprit & de cœur, & qu'il n'y ait aucune partie de notre vie qui ne ſoit remplie de ſon amour. *Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous*, dit S. Paul, *afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui eſt mort & reſſuſcité pour eux.*

2. Cor. 5. 15.

De ſanct. virgin.

« Conſidérez, dit S. Auguſtin, combien ce que les ſuperbes » trouvent le plus digne de mépris en Jeſus-Chriſt, eſt ma» jeſtueux & reſpectable. Conſidérez des yeux du cœur les » plaies d'un Dieu crucifié, les cicatrices d'un Dieu reſſuſcité, » le ſang d'un Dieu mourant : ſçachez en eſtimer le prix; » peſez-le dans la balance de l'amour; & attachez-vous de » tout votre cœur à celui qui a été attaché à la croix pour » vous :... car il ne vous eſt pas permis d'aimer peu celui qui » vous a tant aimés. »

4°. La quatrieme diſpoſition que doit opérer en nous le ſouvenir de la Paſſion & de la mort de Jeſus-Chriſt, c'eſt une humilité profonde. Quel reméde ſera capable de guerir notre orgueil, s'il n'eſt pas guéri par l'humilité du Fils de Dieu? S. Paul voulant nous inſpirer les ſentimens d'un profond abaiſſement d'eſprit & de cœur, ne croit pas pouvoir employer de motif plus preſſant que la vûe de l'anéantiſſement de Jeſus-Chriſt & des humiliations de ſa croix. *Soyez*, dit ce grand Apôtre, *dans les mêmes diſpoſitions & les mêmes ſentimens où a été Jeſus-Chriſt, lui qui ayant la nature de Dieu pouvoit bien ſans uſurpation s'égaler à lui : cependant il s'eſt anéanti lui-même en prenant la nature d'eſclave; & il s'eſt abaiſſé lui-même, ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort, & à la mort de la croix.* L'orgueil eſt la plus grande plaie du cœur de l'homme : auſſi n'y a-t-il point d'humiliation, de confuſion & d'abaiſſement

S. Auguſt. de Agon. Chriſti. c. 11. n. 12.

Phil. 2. 5.

que J. C. n'ait voulu endurer durant ſa Paſſion & à ſa mort pour guérir cette plaie. Apprenons donc à ſon exemple à nous humilier en tout : conſentons volontiers d'être dans l'obſcurité & l'humiliation ; ne perdons jamais courage au milieu des contradictions, des opprobres & des perſécutions : déteſtons ſincérement, & combattons fidellement ce penchant malheureux, qui nous porte ſans ceſſe à nous élever & à déſirer de vivre dans l'eſprit des autres par l'eſtime & les applaudiſſemens.

5°. Enfin la vûe des ſouffrances de Jeſus-Chriſt doit nous inſpirer une patience à l'épreuve de tout au milieu des afflictions de la vie préſente. La croix eſt la voie que Jeſus-Chriſt nous a tracée pour arriver au ciel ; & nous ne devons eſpérer participer un jour à ſa gloire, qu'autant que nous aurons été fidéles à prendre part ici bas à ſes ſouffrances : bien loin qu'elles nous diſpenſent de cette obligation, elles nous rendent au contraire inexcuſables, ſi nous refuſons de ſouffrir. Si le Médecin a pris lui-même le reméde dont il n'avoit pas beſoin, pourquoi le malade à qui il eſt abſolument néceſſaire, refuſeroit-il de le prendre ? La ſouffrance eſt donc notre vocation : la vie préſente eſt un tiſſu de croix ; il y en a dans tous les états. Or qu'y a-t-il de plus capable d'en adoucir l'amertume, que la vûe des diſpoſitions de patience, de douceur, de ſoumiſſion, de ſilence, que Jeſus-Chriſt a fait paroître au milieu des humiliations les plus profondes & des douleurs les plus cruelles, dont ſa mort a été précédée & accompagnée ? C'eſt cette vûe pleine de foi qui doit non-ſeulement nous faire ſupprimer les vivacités, les plaintes, les murmures au milieu des douleurs, des maladies, de la pauvreté & des miſéres de la vie préſente ; mais encore nous faire eſtimer heureux, d'avoir quelques traits de reſſemblance avec Jeſus-Chriſt ſouffrant.

Après ces réflexions ſur le ſaint tems où nous entrons, nous vous expliquerons aujourd'hui ce que c'eſt que le ſacrifice en général, & en quoi conſiſte le ſacrifice de la croix en particulier.

Toute Religion doit avoir un ſacrifice, c'eſt-à-dire, une

offrande que l'homme préſente à Dieu pour faire hommage à ſa ſouveraine majeſté : on en diſtingue de deux ſortes ; le ſacrifice intérieur & le ſacrifice extérieur : l'un & l'autre eſt néceſſaire à la Religion.

Dieu étant eſprit, & ceux qui l'adorent devant l'adorer en eſprit & en vérité, on conçoit aiſément que le ſacrifice intérieur & inviſible, qui n'eſt autre que l'adoration même en eſprit & en vérité, eſt eſſentiellement & indiſpenſablement néceſſaire en tout tems, en tout lieu, & à l'égard de toute créature intelligente. C'eſt le ſacrifice que les Eſprits bienheureux offrent à Dieu : c'eſt celui que tous les hommes doivent lui offrir, parce que tous ſont obligés de s'unir à lui par un ſaint amour.

Mais les hommes, eu égard à leur nature, à leur deſtination, & à l'état où le péché les a réduits, ont auſſi beſoin d'un ſacrifice extérieur & viſible. Ils ſont par leur nature eſprit & corps : ainſi ils doivent à Dieu leur Créateur & leur Seigneur, l'hommage de l'un & de l'autre. Ils ſont deſtinés à vivre en ſociété & en unité de Religion : ils doivent donc avoir des ſignes extérieurs, par leſquels ils puiſſent manifeſter à leurs ſemblables l'union de ſentimens qu'ils ont avec eux, & les édifier par l'exemple de leur piété. Enfin comme depuis le péché leur eſprit eſt dans une très-grande dépendance à l'égard du corps ; ils ont beſoin d'être avertis par certaines actions du corps, & par des choſes qui frappent les ſens, d'entrer dans les ſentimens d'adoration & d'anéantiſſement où doit être une créature en la préſence de ſon Dieu.

S. Aug. de civit. Dei, l. 10. c. 5.

Le ſacrifice intérieur, pour être agréable à Dieu, n'a pas toujours beſoin d'être accompagné du ſacrifice extérieur & viſible : il n'en eſt pas de même du ſacrifice extérieur ; comme il n'eſt que le ſigne du ſacrifice intérieur, il ne doit jamais en être ſéparé. L'homme ſacrifiant à Dieu, ne l'honore qu'autant qu'il entre dans les ſentimens marqués par l'action extérieure du ſacrifice ; qu'il reconnoît la grandeur de Dieu & ſon propre néant ; qu'il s'abaiſſe profondément ſous cette redoutable majeſté ; qu'il eſt préparé à exécuter en tout ſa volonté ;

& qu'il ſe ſoumet avec amour à la conduite de ſa providence dans tous les évenemens de la vie. Dieu lui-même a déclaré qu'en vain on lui bâtiſſoit des Temples, qu'en vain on lui offroit des victimes & de l'encens, que tout le culte extérieur lui étoit en abomination ſans un eſprit humble & touché; & qu'on l'irritoit par la pompe des ſolemnités, au lieu de lui plaire, ſi cette diſpoſition intérieure n'en étoit l'ame & l'eſprit; parce que nul n'attire ſes regards que le pauvre, qui a le cœur briſé & humilié, & qui écoute ſes paroles avec une religieuſe frayeur. *Iſ.* 66. 1. *v.* 3. *Iſ.* 1. 14. 62. 2.

Le péché étant entré dans le monde, Adam ni ſes deſcendans ne pouvoient plus d'eux-mêmes rien offrir à Dieu, qui fût digne de lui: car rien n'eſt digne de Dieu que ce qui eſt pur; & tout étoit ſouillé dans l'homme pécheur: il étoit d'ailleurs incapable de s'offrir lui-même à ſon Créateur comme dans l'état d'innocence; parce que ſon ame malade & appeſantie par l'amour déſordonné de ſoi-même & des créatures, n'avoit plus de force pour s'élever par ſes deſirs vers celui qui devoit en être la fin.

C'eſt pourquoi Dieu réſolut de lui donner une victime toute ſainte, qu'il pût lui offrir en ſa place, & avec laquelle, purifié de ſes ſouillures, il pût s'offrir lui-même par l'union qu'il auroit avec elle: & cette victime eſt ſon propre Fils. *Dieu*, dit S. Paul, *n'a pas épargné ſon propre Fils; mais il l'a livré pour nous tous. Il a rendu pour l'amour de nous victime pour le péché, celui qui ne connoiſſoit point le péché; afin qu'en lui nous devinſſions juſtes de la juſtice de Dieu:* *Rom.* 8. 32. 2. *Cor.* 5. 21.

En différant l'exécution de ce deſſein de miſéricorde, Dieu voulut, pour faire ſouvenir l'homme de ce qu'il devoit à ſa ſouveraine majeſté, & de ce qu'il méritoit par ſon péché, que dès le commencement du monde on lui offrît des ſacrifices; & ſubſtituant la vie des animaux à celle de l'homme qu'il avoit droit d'exiger, il voulut bien que le ſang de ces créatures innocentes tînt la place de celui du criminel; & que l'offrande & la deſtruction des choſes, ſoit animées, ſoit inanimées, que l'homme faiſoit en ſon honneur, fuſſent des témoignages de ſa dépendance & de ſa ſervitude. Il y a donc eu des ſacri-

fices ſous la Loi de nature, comme ceux d'Abel & de Caïn, de Noé, d'Abraham & de Melchiſédech: il y en a eu ſous la Loi écrite, qui étoient, les uns pour adorer la majeſté de Dieu, d'autres pour lui rendre graces de ſes bienfaits, ou pour lui en demander de nouveaux; les autres pour obtenir le pardon des péchés dont on ſe ſentoit coupable.

Mais tous les ſacrifices offerts à Dieu depuis le commencement du monde, ne lui ont été agréables que comme figures du ſacrifice de ſon Fils; & ceux qui les lui offroient, ne pouvoient lui plaire, ni obtenir aucune grace dans l'ordre du ſalut, s'ils ne s'uniſſoient par la foi à ce grand ſacrifice, & s'ils ne fondoient toute leur confiance ſur le mérite infini de la victime qui devoit être immolée pour le ſalut des hommes.

De ce qui vient d'être dit, il ſuit 1°. que le ſacrifice du Fils de Dieu étoit d'une telle néceſſité, qu'aucune autre victime ne pouvoit être agréable à Dieu, ni nous le rendre favorable; 2°. qu'il eſt d'une vertu ſi efficace, que l'effet en remonte juſqu'au commencement du monde; & que tous ceux qui ont été juſtifiés avant la venue du Meſſie, l'ont été par le mérite de ſon oblation future.

Le tems donc étant venu, où Dieu devoit accomplir ſon œuvre; le Verbe éternel s'eſt fait homme, pour être ſelon ſon humanité notre victime, & une victime digne de Dieu; & toute ſa vie depuis le moment de ſon Incarnation, a été un continuel ſacrifice. *Entrant dans le monde, il dit:.. Vous n'avez point voulu, & vous n'avez point agréé les victimes, les oblations, les holocauſtes, & les ſacrifices pour le péché.... Me voici donc; je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté.* Toute ſa vie en effet n'a été qu'une ſuite d'actes de la plus parfaite ſoumiſſion à la volonté de ſon Pere, non-ſeulement pour les choſes mêmes qui lui étoient commandées, mais encore pour la maniere & le tems de les faire; portant l'exactitude de l'obéiſſance juſqu'à ne vouloir ni prévenir ni retarder d'un ſeul moment, l'heure que le Pere céleſte lui avoit marquée pour chaque action; parce qu'*il étoit deſcendu du ciel non pour faire ſa propre volonté, mais pour faire la volonté de celui qui l'avoit envoyé.*

Hebr. 10. 5. & 8. *&c.*

Jean. 6. 38.

Mais ſon grand ſacrifice, ce ſacrifice qui a été la preuve la

plus admirable de ſon obéiſſance envers ſon Pere, & de ſa charité envers les hommes; ce ſacrifice qu'il avoit eu toute ſa vie devant les yeux, & pour lequel il avoit témoigné un ſi grand déſir & une ſi grande ardeur, a été conſommé ſur le Calvaire, lorſque Prêtre & Victime tout enſemble, il a offert ſa vie à Dieu ſon Pere ſur l'autel de la croix. *Luc.* 12. 50.

Par ce ſacrifice, tous ceux de l'ancienne Loi ont été abolis comme inſuffiſans & inutiles: la majeſté divine outragée par le péché, a reçu un honneur digne d'elle, & une ſatisfaction pleine, entiere & ſurabondante: le péché a été expié; & l'homme purifié par l'aſperſion du ſang de la victime, eſt devenu lui même une hoſtie digne d'être offerte à Dieu: car Jeſus-Chriſt par l'oblation qu'il a faite une fois de ſa vie ſur la croix, a préparé à l'homme une ſource de graces, qui le ſanctifie, & qui par le don de la perſévérance & de la gloire, le conſacre & l'unit à Dieu pour toute l'éternité. *Hebr.* 10. 14.

PRIERE.

ENFIN le tems eſt venu, ô Sauveur du monde, & ce ſacrifice que la nature attendoit depuis quatre mille ans comme l'unique reméde à ſes maux; ce ſacrifice que toute la Loi a figuré par ſes cérémonies, que les Prophétes ont annoncé; ce ſacrifice que vous avez déſiré vous-même avec tant d'empreſſement, va s'accomplir ſur la croix. Vous y mourez, ô Jeſus: & en mourant vous réparez le déſordre que le péché avoit fait dans le monde; vous rendez à Dieu votre Pere l'honneur qui lui avoit été ravi; vous lui payez par votre ſang la rançon des pécheurs; vous nous arrachez à la puiſſance des ténébres; en un mot vous faites mourir le péché, & au prix de cette vie ſi digne, ſi ſainte, ſi divine, que vous ſacrifiez à la colère de Dieu votre Pere, vous nous achetez ſon amour & le droit à la vie éternelle.

Attirez-nous puiſſamment dans ces ſaints jours au pied de votre croix pour y être arroſés de votre ſang, pour y étudier nos devoirs, pour y recueillir les graces qui découlent de vos plaies ſacrées, & pour vous y rendre tous les devoirs d'adora-

tion, de confiance, d'amour, & de reconnoiſſance dont notre cœur eſt capable. Faites que toute notre vie porte l'impreſſion de votre divine mort, en nous accordant la grace de mourir entierement à nous-mêmes, au monde & au péché. Les péchés que nous avons commis ſont ſans nombre: faites que les humiliations de votre paſſion & de votre croix expient notre orgueil, guériſſent en nous cette plaie ſi profonde, & nous méritent une ſincére humilité: que les douleurs ſi cruelles que vous avez endurées dans votre corps adorable, expient en nous l'amour des plaiſirs ſenſibles, & nous méritent l'eſprit de mortification & de pénitence: que cet état de privation & de dépouillement où vous avez été réduit à votre mort, expie notre attachement criminel aux biens de ce monde, & imprime dans nos cœurs l'eſprit de pauvreté & d'un détachement univerſel.

Ah, divin Sauveur! qu'il eſt conſolant pour nous de penſer que vous nous portiez gravés dans votre cœur durant votre Paſſion & au moment de votre mort; que vous étiez occupé de nos péchés; que vous traitiez de notre réconciliation avec Dieu votre Pere, & que vous nous méritiez toutes les graces néceſſaires pour notre ſalut éternel! Qui ſera vivement pénétré de ces vûes ſi conſolantes, ſans entrer dans les diſpoſitions d'une haine ſouveraine pour le péché, d'une ferme confiance dans la vertu de votre ſang adorable, d'une charité ardente envers vous, d'un abaiſſement d'eſprit & de cœur le plus profond, d'une patience à l'épreuve de tout au milieu des maux de la vie préſente? Vous ſeul pouvez imprimer dans nos cœurs ces ſaintes diſpoſitions: daignez, s'il vous plaît, nous les accorder comme le fruit de vos miſtères humilians; afin qu'après avoir participé aux mérites de votre bienheureuſe mort, nous ayons un jour part à votre réſurrection glorieuſe. Amen.

LE

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Epître de Saint Paul aux Philippiens, Ch. 2. v. 5-11.

MES Freres : Soyez dans la même diſpoſition & dans le même ſentiment où a été Jeſus-Chriſt, qui ayant la forme & la nature de Dieu n'a point cru que ce fût pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu ; mais il s'eſt anéanti lui-même en prenant la forme & la nature de ſerviteur, en ſe rendant ſemblable aux hommes, & étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors. Il s'eſt rabaiſſé lui-même, ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort, & juſqu'à la mort de la croix. C'eſt pourquoi Dieu l'a élevé *à une ſouveraine grandeur*, & lui a donné un nom qui eſt au-deſſus de tous les noms ; afin qu'au nom de JESUS tout genou fléchiſſe dans le ciel, ſur la terre & dans les enfers, & que toute langue confeſſe que le Seigneur Jeſus-Chriſt eſt dans la gloire de Dieu *ſon* Pere.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 21. v. 1-9.

JESUS & ſes diſciples étant près de Jéruſalem, & étant déja arrivés à Bethphagé, près de la montagne des oliviers, il envoya deux d'entr'eux, & leur dit : Allez à ce village qui eſt devant vous, & vous y trouverez en arrivant une âneſſe liée, & ſon ânon auprès d'elle ; déliez-la, & me l'amenez. Si quelqu'un vous dit quelque choſe, dites-lui que le Sei-

gneur en a beſoin ; & auſſi-tôt il les laiſſera emmener. Or tout ceci s'eſt fait, afin que cette parole du Prophéte fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté ſur une ânesſe, & ſur l'ânon de celle qui eſt ſous le joug. Les Diſciples s'en allerent donc, & firent ce que Jeſus leur avoit commandé. Et ayant amené l'ânesſe & l'ânon, ils les couvrirent de leurs vêtemens, & le firent monter deſſus. Une grande multitude de peuple étendit auſſi ſes vêtemens le long du chemin, & les autres coupoient des branches d'arbres, & les jettoient par où il paſſoit. Et tous enſemble, tant ceux qui alloient devant lui, que ceux qui le ſuivoient, crioient : Hoſanna *ſalut & gloire* au Fils de David : Béni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur : Hoſanna au plus haut des cieux.

INSTRUCTION.

Matth. 26. 18. LE *Maître vous envoie dire : Mon tems eſt proche ; c'eſt chez vous que je ferai la Pâque.* Telle eſt, mes chers Freres, l'heureuſe nouvelle qui nous eſt annoncée dans ce ſaint tems par les Miniſtres de Jeſus-Chriſt ; telle eſt l'invitation pleine de tendreſſe qu'il nous fait par la voix de ſon Egliſe. Ce n'eſt pas un grand du ſiécle, un homme riche & puiſſant ; ce n'eſt pas un Prince ni un Roi de la terre, qui veut venir dans notre maiſon, & qui nous invite à nous aſſeoir à ſa table : c'eſt le Roi des Rois, c'eſt le Fils unique du Tout-puiſſant, qui après s'être anéanti lui-même, en ſe dépouillant de la gloire qui lui étoit dûe ; & en prenant la nature des eſclaves, & la reſſemblance du péché, veut encore par un excès d'amour venir en nous, afin de contracter avec nous l'union la plus intime ; daigne nous admettre à ſa table, nous convier à ſon feſtin,

pour y être nourris des mets les plus délicieux, & abreuvés du vin le plus excellent, c'eſt-à-dire, pour y recevoir ſous les apparences du pain & du vin ſon propre corps & ſon propre ſang. Quelle bonté d'un Dieu envers de viles créatures, envers des hommes pécheurs! Mais ſi la vûe d'une miſéricorde ſi incompréhenſible doit exciter en nous des ſentimens d'admiration, d'amour & de reconnoiſſance; d'un autre côté n'eſt-il pas juſte que nous ſoyons pénétrés de douleur & couverts de confuſion, en conſidérant nos infidélités & notre ingratitude, & que nous travaillions avec ardeur à purifier notre eſprit & notre cœur, qui ſont la maiſon intérieure où notre Dieu veut bien entrer? C'eſt par là que nous pourrons nous diſpoſer à célébrer dignement la Pâque, & à manger la chair du véritable Agneau immolé pour notre délivrance.

Dieu qui déteſte ſouverainement l'ingratitude, avoit ordonné aux Iſraélites de célébrer à perpétuité une Fête ſolemnelle en mémoire du grand événement de leur ſortie d'Egypte: il avoit donné à cette Fête le nom de *Pâque*, ou *paſſage*, pour leur faire conſerver à jamais le ſouvenir du paſſage de l'Ange exterminateur, qui avoit épargné leurs maiſons, & de tant d'autres merveilles par leſquelles il les avoit fait paſſer d'une dure & honteuſe ſervitude à une heureuſe liberté; & il leur avoit preſcrit pour la célébration de cette Fête pluſieurs cérémonies, qui dans les deſſeins de la ſageſſe divine étoient deſtinées à nous marquer les diſpoſitions avec leſquelles les véritables Iſraélites, c'eſt-à-dire, les Chrétiens doivent célébrer la Pâque. Ils devoient bannir de leurs maiſons juſqu'aux moindres parcelles de levain, & manger enſuite l'Agneau paſchal, 1°. avec des pains ſans levain, 2°. avec des laitues amères, 3°. en équipage de voyageurs. De même auſſi un Chrétien qui veut célébrer dignement la Pâque, doit 1°. ſe purifier du péché, 2°. pratiquer les exercices pénibles de la pénitence, 3°. vivre ſur la terre comme un voyageur. Entrons dans quelque détail ſur chacun de ces points.

1. Un Chrétien qui veut célébrer dignement la Pâque doit en premier lieu ſelon le précepte du grand Apôtre ſe purifier

du vieux levain, & devenir une pâte toute pure & toute nou-
1.Cor.5.7.8. velle. *Purifiez-vous du vieux levain*, dit-il à tous les fidéles en la perſonne des Corinthiens, *afin que vous ſoyez une pâte toute nouvelle, comme vous êtes* vraîment *les pains purs : car Jeſus-Chriſt qui eſt notre Pâque, a été immolé pour nous : c'eſt pourquoi célébrons cette Fête, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice & de la corruption de l'eſprit ; mais avec les pains purs de la ſincérité & de la vérité.* Ce *vieux levain* n'eſt autre
1.Tim.6.10. choſe que *la concupiſcence*, ou *la cupidité*, que S. Paul appelle
1.Joan.2.16. *la racine de tous les maux*, & dont S. Jean nous aſſure qu'*elle ne vient pas de Dieu, mais du monde.* Ce *levain* n'eſt autre choſe que ce penchant violent qui nous entraîne vers le mal, qui nous porte à chercher notre joie & notre repos dans les créatures ; cet amour de nous-mêmes, qui nous fait rechercher notre bonheur dans les choſes de la terre. Cette funeſte diſpoſition s'appelle orgueil, vanité, préſomption, lorſqu'elle nous inſpire une opinion avantageuſe de nous-mêmes, l'amour de l'indépendance, le déſir de plaire aux hommes, le goût du faſte & du luxe dans les meubles & les habillemens ; lorſqu'elle nous porte à compter ſur nos propres efforts dans l'affaire de notre ſalut, & à négliger les moyens que Dieu nous a preſcrits, à ſortir de l'obſcurité & à nous élever au-deſſus des autres ; enfin lorſqu'elle nous rend extrêmement ſenſibles au mépris & aux humiliations. Cette concupiſcence qui eſt dans tous les enfans d'Adam les porte encore à chercher avec ardeur les plaiſirs des ſens, à mettre leur félicité dans le boire & dans le manger, à ſe dégrader même au-deſſous des plus vils animaux en s'abandonnant à la diſſolution & aux voluptés les plus brutales : elle leur fait rechercher les moyens de mener la vie la plus douce & la plus agréable qu'il leur eſt poſſible, dans la molleſſe & l'oiſiveté, dans les jeux & les divertiſſemens : elle leur fait rejetter avec horreur les remédes ſalutaires que Dieu a préparés pour les maladies de nos ames, la triſteſſe & les larmes de la pénitence, les croix & les mortifications, les afflictions & les ſouffrances. Enfin la concupiſcence produit dans le cœur des hommes l'amour & l'eſtime des biens de la terre, une paſſion & une avidité inſa-

tiable d'amaſſer des richeſſes par toutes ſortes de voies : elle les porte à y attacher leur cœur, à y mettre leur confiance, & à en faire une eſpéce d'idole à laquelle ils ſacrifient en mille manieres, en lui conſacrant leurs ſoins, leurs veilles & leurs travaux. *Tout ce qui eſt dans le monde*, nous dit le Diſciple bien-aimé, *eſt concupiſcence de la chair, ou concupiſcence des yeux, ou orgueil de la vie.* 1. Joan. 2. 16.

Voilà les principaux rejettons de cette racine amére, je veux dire, de la concupiſcence qui eſt eſſentiellement injuſte & déréglée, qui tourne le cœur de l'homme vers les créatures, en le détournant de Dieu qui eſt ſon principe & ſa fin derniere; qui trouble & renverſe l'ordre que Dieu avoit établi; qui aſſujettit l'homme à des objets qui ſont indignes de lui; qui le dégrade & l'avilit, qui enfin le ſouille & le rend impur aux yeux de Dieu qui eſt la ſainteté même, & qui déteſte ſouverainement le péché. Voilà le *vieux levain*, voilà les ſouillures dont nous devons nous purifier pour être en état de manger la Pâque chrétienne : & comment pourrions-nous y réuſſir, ſinon *en rejettant loin de nous*, ſelon la parole d'un Prophéte, *toutes nos iniquités, & en nous faiſant un cœur nouveau & un eſprit nouveau?* Comment bannir de notre cœur des inclinations corrompues, des affections impures, comment en arracher la cupidité, ſinon en y introduiſant le ſaint amour, la divine charité, qui eſt le principe de tous les mouvemens par leſquels notre cœur ſe tourne vers Dieu? Ezech. 18. 31.

Cette pureté qu'on exige de nous pour manger l'Agneau ſans tache, ne peut donc conſiſter que dans un changement qui ait pour principe l'amour de Dieu; mais un amour qui regne dans notre cœur, qui y donne la loi, & qui nous faſſe préférer Dieu à toutes choſes. *Nul ne peut ſervir deux maitres* qui ont des volontés contraires : il faut abſolument choiſir & ſe fixer à l'un des deux. Nous ne pouvons pas ſervir Dieu & le monde : il n'eſt pas poſſible que notre cœur ſoit également partagé entre deux amours contraires : il faut néceſſairement que l'un des deux amours l'emporte ſur l'autre; & c'eſt cet amour qui caractériſe le cœur, qui le rend bon ou mauvais, pur ou impur, en un mot qui décide du jugement Matth. 6. 24.

que l'on en doit porter. *Si votre œil eſt ſimple*, dit Jeſus-Chriſt, *tout votre corps ſera éclairé*; c'eſt-à-dire, ſi votre intention eſt droite, ſi vous avez pour but de plaire à Dieu; alors vos actions ſeront des œuvres de lumieres; le gros de votre vie ſera conforme à la loi de Dieu. *Mais ſi votre œil eſt mauvais, tout votre corps ſera dans les ténébres*; c'eſt-à-dire, ſi votre intention eſt corrompue; ſi votre cœur eſt dominé par un amour qui l'attache à quelqu'autre choſe qu'à Dieu, alors le gros de votre vie ſera impur & ſouillé, vos actions ſeront des œuvres de ténébres qui ne ſeront point éclairées par la lumiere de la loi de Dieu, parce qu'elle les condamnera.

Matth. 6. 22. 23.

Ne croyons donc pas que pour être purs & en état de manger la Pâque, il ſuffiſe de reſſentir quelques mouvemens d'amour de Dieu. Examinons ſoigneuſement & voyons ſi ce n'eſt point un pur effet de l'imagination: conſidérons attentivement quelle eſt la fin, quel eſt le but que nous nous propoſons dans le gros de nos actions & de notre conduite: tâchons d'approfondir les motifs ſecrets qui nous font agir. Si à la faveur d'un ſérieux examen qu'un Directeur éclairé fera de notre cœur, & que nous en ferons nous-mêmes, nous nous appercevons que cet amour n'y domine point, gardons-nous bien de nous approcher en cet état de la Table Euchariſtique; nous nous rendrions coupables envers le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; nous nous incorporerions notre condamnation. *Quiconque*, dit S. Paul, *mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, ſera coupable envers le corps & le ſang du Seigneur.* C'eſt les recevoir indignement que de les recevoir avec un cœur où l'amour de Dieu ne domine pas, avec un cœur qui aime quelque choſe autant ou plus que Dieu. *Que l'homme donc*, ajoûte l'Apôtre, *s'éprouve ſoi-même, & qu'il mange ainſi de ce pain & boive de ce calice: car quiconque en mange & en boit indignement, mange & boit ſa condamnation, ne faiſant pas le diſcernement qu'il doit du corps du Seigneur.* Rien donc de plus important que cet examen. Et ſi cette diſpoſition d'un amour de Dieu dominant ne regne pas encore dans le cœur; ſi nous n'en avons encore reçu que les prémices, il faut travailler ſans relâche à nourrir ces précieuſes prémices

1. Cor. 11. 27-29.

& à les fortifier par tous les exercices de la piété chrétienne, & par les pratiques ſalutaires de la pénitence, quelque difficiles qu'elles paroiſſent à la nature corrompue: c'eſt la ſeconde diſpoſition pour manger dignement la Pâque.

2. Il étoit ordonné aux Juifs de manger des laitues améres, & c'étoit la ſeconde choſe que Dieu leur avoit preſcrite pour la célébration de la Pâque. L'Egliſe auſſi ordonne à ceux de ſes enfans qui ont eu le malheur de bleſſer mortellement leur ame par le péché, de travailler à la guérir par les remédes amers d'une ſalutaire pénitence, avant que de manger la Pâque avec leur divin Maître. Des bleſſures profondes, des plaies gangrenées demandent autre choſe que des cataplaſmes & autres remédes communs: il faut y employer le fer & le feu, couper & bruler les chairs & les parties mortes ou corrompues. On ne parvient pas à guérir de grandes maladies par le moyen de quelques ſirops ou quelques ptiſanes; mais on ſe ſert de remédes forts & violens, de potions améres & dégoutantes pour purger des humeurs qui ont fait de grands ravages. Les bleſſures de l'ame, ſes maladies & ſes langueurs, ce ſont ſes mauvais penchans, & ſes affections corrompues; c'eſt l'amour déréglé par lequel elle ſe repoſe dans les créatures. Une ame malade, bleſſée & morte par le péché, ne peut donc recouvrer la vie & la ſanté, c'eſt-à-dire, la vraie juſtice, ſans travail, ſans effort, en un mot ſans qu'il lui en coûte beaucoup.

En effet un pécheur qui veut revenir à Dieu, doit néceſſairement ſe ſevrer des douceurs criminelles du péché, ſe ſéparer de tous les objets qui ont ſéduit ſon cœur; renoncer aux aſſemblées profanes de jeux & de divertiſſemens, aux parties de plaiſir du monde; en un mot s'éloigner de tout ce qui peut entretenir ou augmenter ſa maladie, ou r'ouvrir ſes plaies: & comment faire cela ſans peine & ſans douleur? Ce n'eſt pas une choſe facile de ſe détacher des objets auxquels notre cœur s'eſt fortement attaché, auxquels il s'eſt collé par le malheureux plaiſir qu'il y a trouvé: on ne peut y réuſſir ſans de vives agitations, ſans ſe faire de grandes violences.

Mais ce n'eſt pas tout: un pécheur pénitent doit encore

ſe ſoumettre aux ordonnances de la médecine ſpirituelle. Il doit ſelon ſes forces & avec le conſeil d'un ſage Directeur, s'exercer aux travaux de la pénitence, s'appliquer aux jeûnes, aux veilles & à d'autres pratiques capables de dompter les révoltes de la chair & de la ſoumettre à l'eſprit : tout au moins il doit embraſſer une vie réglée, partager ſon tems entre les devoirs généraux du Chriſtianiſme, & les devoirs particuliers de ſa condition ; entre un travail & une occupation ſérieuſe, convenable à ſon état, & les différens exercices de piété proportionnés à ſes beſoins. Il doit avoir des tems réglés, s'il eſt poſſible, pour prier, pour lire ou ſe faire lire l'Ecriture ſainte & les livres de piété ; pour faire de ſérieuſes réflexions ſur ſa vie paſſée, & ſur la néceſſité de la réformer & de la réparer ; ſur ſes dangers préſens & à venir, & ſur les moyens de les éviter. Enfin il doit vivre non-ſeulement dans une exacte tempérance, mais auſſi dans une continuelle mortification ; toujours appliqué à combattre ſes inclinations corrompues, à veiller ſur les mouvemens de ſon cœur, & à ſe retrancher les plaiſirs & les divertiſſemens, même ceux qui paroiſſent innocens, lorſqu'ils ne ſont pas néceſſaires.

Tous ces ſaints exercices ſont à la vérité le pain & la nourriture de l'ame. Les gens de bien, les ſerviteurs de Dieu y trouvent leur joie & leur conſolation ; mais une ame malade, infectée de la corruption du vieux levain du péché, trouve dans les commencemens cette nourriture peu ſatisfaiſante, ou même bien amére. Ce n'eſt que par de longs & pénibles combats, que la charité croiſſant peu à peu dans un cœur, réformera ſon goût dépravé, & lui fera trouver ſon plaiſir dans la méditation & la pratique de la loi de Dieu. Ce n'eſt qu'avec de grands efforts que notre volonté en guerre avec elle-même, partagée & déchirée par des mouvemens & des penchans oppoſés, emportée vers les créatures par le poids de la cupidité, attirée vers le Créateur par le feu de l'amour divin, réuſſit enfin par le ſecours de la grace de J. C. à ſe fixer en Dieu qui eſt le bien ſouverain, & à réunir en lui ſes différentes affections qui étoient comme éparſes & répandues dans les créatures. Que reſte-t-il à faire après cela, ſinon de perſévérer dans

dans cet état, de ſe mettre en marche pour arriver au lieu de repos que Dieu nous promet, & d'entrer dans les ſentimens & les diſpoſitions d'un voyageur : c'eſt la troiſieme diſpoſition néceſſaire pour célébrer dignement la Pâque chrétienne, & le ſujet de la troiſieme réflexion.

3. Mais qu'eſt-ce que cette diſpoſition ſi importante & ſi eſſentielle à un Chrétien, & qui étoit la troiſieme choſe commandée de Dieu pour être en état de manger la Pâque ? C'eſt de ſe conduire en toutes choſes comme un voyageur, dont la fin & le but eſt d'arriver à ſa patrie. *Je vous exhorte, mes bien-aimés*, dit S. Pierre, *de vous abſtenir comme étrangers & voyageurs que vous êtes en ce monde, des paſſions charnelles qui combattent contre l'ame.* 1. Petr. 2. 11. *Le tems eſt court*, dit S. Paul : *il faut par conſéquent que ceux qui ont des femmes ſoient comme s'ils n'en avoient point ; que ceux qui ſont dans la joie, ſoient comme s'ils n'y étoient point ; & que ceux qui uſent des choſes de ce monde, ſoient comme s'ils n'en uſoient point : car la figure de ce monde paſſe* ; 1. Cor. 7. 29-31. ſes biens n'ont rien de ſolide ; ſes plaiſirs ne ſont qu'une fumée, & ſes honneurs qu'une foible vapeur qui ſe diſſipe en l'air. Le monde change ſi ſouvent de face, qu'il ne mérite pas qu'on s'y attache, ni qu'on y cherche aucun établiſſement. C'étoit auſſi la diſpoſition des premiers fidéles ; quoique ſur la terre, ils *vivoient déja dans le ciel comme en étant citoyens : ils ne conſidéroient point les choſes viſibles, mais les inviſibles ; parce que les choſes viſibles ſont temporelles, mais les inviſibles ſont éternelles : ils déſiroient la diſſolution de leur corps pour être avec Jeſus-Chriſt.* Phil. 3. 20. 2. Cor. 4. 18. Phil. 1. 23. Un Chrétien qui eſt entré dans cette diſpoſition, ne s'attache point aux choſes de la terre ; il n'y met point ſon cœur ; il n'y cherche point ſa joie ni ſon bonheur : il n'en uſe qu'avec modération & comme en paſſant ; il ſe renferme dans les bornes du beſoin & de la néceſſité : ſa conſolation, c'eſt de penſer à ſa bienheureuſe patrie, de s'en occuper ſouvent, de ſe tranſporter en eſprit dans la Jeruſalem céleſte, de conſidérer par les yeux de la foi *la magnificence & la ſainteté qui éclatent dans ce temple* éternel de la divinité. Pſ. 95. 6. Il ſe ſent preſſé du déſir de poſſéder cette *terre des vivans* qui lui eſt promiſe ; Pſ. 26. 13. & c'eſt ce deſir qui donne le mou-

vement à toutes ſes actions & à toute ſa conduite, & qui eſt l'ame de ſes deſſeins & de ſes entrepriſes.

Il eſt évident qu'une telle diſpoſition ne peut naître que d'un amour qui attache l'homme fortement à Dieu, qui lui faſſe trouver ſes chaſtes délices dans cette beauté infinie qu'il commence de poſſéder, & qui lui inſpire le dégoût & le mépris de toutes les choſes de la terre ; d'un amour qui lui faſſe préférer Dieu à toutes choſes, qui donne la loi dans ſon cœur, & qui ſoit le principe & le mobile de ſa vie & de ſa conduite. Un Juif, quoiqu'il eût banni le levain de ſa maiſon, & préparé des laituës amères, ne pouvoit manger la Pâque, s'il n'étoit en habit de voyageur. De même c'eſt en vain qu'un Chrétien aura retranché de ſa vie les crimes groſſiers, & aura pratiqué quelques œuvres de pénitence ; tant que le ſaint amour ne régne point dans ſon cœur, il demeure impur & ſouillé aux yeux de Dieu, & chargé de l'anathême & de la malédiction prononcée contre ceux qui n'aiment point le Seigneur Jeſus, & contre les violateurs du premier & du plus grand commandement ; il eſt indigne par conſéquent de manger la chair de l'Agneau ſans tache. *Les bons & les méchans le reçoivent*, il eſt vrai, *mais avec un ſort bien différent ; puiſqu'il eſt la vie pour les uns, & la mort pour les autres. Il eſt la vie des bons*, c'eſt-à-dire, de ceux qui aiment Dieu par-deſſus toutes choſes : *il eſt la mort des méchans*, c'eſt-à-dire, de ceux qui aiment quelque choſe autant ou plus que Dieu. *Quelle différence pour les effets dans une communion qui eſt la même à l'extérieur !* Travaillons donc de tout notre pouvoir à acquérir cette précieuſe diſpoſition de l'amour divin, diſpoſition ſi indiſpenſable, que rien ne peut y ſuppléer ; diſpoſition ſi efficace, qu'elle peut ſuppléer à tout : demandons-la avec inſtance à celui qui nous a aimés juſqu'à mourir pour nous, & qui n'eſt venu ſur la terre que pour rallumer dans les cœurs le feu de la charité que le péché d'Adam en avoit banni.

Sequentia in feſto SS. Euchariſtiæ.

Telles ſont, mes chers Freres, les diſpoſitions abſolument néceſſaires pour faire ſaintement la Pâque chrétienne. C'eſt à chacun de vous à rentrer dans le fond de ſon cœur, & à voir s'il peut avec vérité ſe rendre à lui-même cet heureux

témoignage, qu'il eſt purifié du vieux levain du péché, qu'il a fait de dignes fruits de pénitence, & qu'il aime Dieu d'un amour de préférence : ſans ces diſpoſitions il recevroit pour ſa condamnation ce qui a été inſtitué pour ſon ſalut.

Ce que nous diſons ici des diſpoſitions à la Pâque chrétienne regarde auſſi les Juſtes qui ont conſervé ou recouvré l'innocence de leur Baptême : ils doivent toutes les fois qu'ils ſe préparent à cette action importante, faire une exacte recherche des moindres reſtes du levain du péché, & en purifier la maiſon de leur ame par les pieux gémiſſemens de la priere, & par les exercices de la pénitence : ils doivent l'orner avec ſoin par la pratique des bonnes œuvres, par le détachement & le mépris de tout ce qui paſſe avec la vie, & par un ardent déſir des biens éternels ; afin qu'elle devienne une digne demeure de l'hôte infiniment ſaint qui veut bien y faire la Pâque avec eux, & leur donner dans leur exil un avant-goût des délices ineffables du ciel.

PRIERE.

VOus daignez, Seigneur, dans ces ſaints jours annoncer à chacun de nous par la bouche de vos Miniſtres, que c'eſt chez lui que vous venez faire la Pâque ; que vous voulez faire pour un ſeul ce que vous avez fait pour tous, le mettre en poſſeſſion de la victime qui nous a réconciliés avec votre Pere, & le rendre maître du prix que vous a coûté notre ſalut : vous voulez que nous puiſions dans la ſource même de la grace celles qui nous ſont néceſſaires pour nous ſoutenir dans la pratique fidelle de nos devoirs. Quelle invitation plus conſolante ! Rien ne nous eſt plus néceſſaire que la Communion ; puiſque ſi nous ne mangeons votre chair, & ſi nous ne buvons votre ſang, nous ne pouvons avoir la vie en nous : mais d'un autre côté rien n'eſt plus terrible que de manger le pain céleſte & de boire le calice du ſalut indignement ; puiſque ſelon votre Apôtre, par une mauvaiſe Communion on s'incorpore l'arrêt de ſa condamnation. Si nous nous éloignons de ce banquet ſacré par dégoût & par indifférence, c'eſt une déſobéiſſance criminelle, c'eſt une faute damnable ;

mais ſi nous nous en approchons ſans être purifiés du péché, c'eſt un crime horrible. Entre deux extrémités ſi dangereuſes quel parti prendre, ſinon de nous éprouver nous-mêmes pour nous mettre en état de participer à ce ſacré banquet avec les diſpoſitions ſaintes que demande de nous cette céleſte nourriture? Vous ſeul, ô divin Sauveur, pouvez mettre ces diſpoſitions dans notre cœur: faites donc que devenus une pâte toute nouvelle par le renouvellement de notre ame, nous célébrions la Pâque non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice & de l'iniquité, mais avec les azimes de la ſincérité & de la vérité. Il eſt juſte que nous expiïons le funeſte plaiſir que nous avons goûté dans le péché par l'amertume ſalutaire de la pénitence: donnez-nous un cœur contrit & humilié: faites-nous tout entreprendre & tout ſouffrir pour recouvrer la vie & la ſanté de notre ame; puiſque ſans une véritable converſion nous changerions en un poiſon mortel la plus excellente de toutes les nourritures. Le pain que vous nous préſentez, eſt le pain du ciel: ceux-là ſeuls y ont droit, dont les déſirs & les affections du cœur ſont dans le ciel, qui ſe regardent ici bas comme des étrangers, qui uſent du monde comme n'en uſant point: faites donc que dégagés de l'amour des choſes terreſtres, & renouvellés par le feu ſacré de votre amour, nous nous élevions ſans ceſſe vers vous; afin qu'après nous être nourris de vous ici bas ſous les ſymboles Euchariſtiques, nous ayons le bonheur de nous en nourrir à découvert & ſans voiles dans le ciel notre bienheureuſe patrie. Amen.

LE JEUDI SAINT.

Epître 1. *de S. Paul aux Corinthiens.* Ch. 11. v. 20 - 32.

MES Freres, lorſque vous vous aſſemblez comme vous faites, ce n'eſt plus manger la cêne du Seigneur; car chacun y mange ſon ſoupé particulier avant que les autres ſoient venus: & ainſi les

uns n'ont rien à manger, pendant que les autres font bonne chere. N'avez-vous pas vos maiſons pour y boire & pour y manger? ou mépriſez-vous l'Egliſe de Dieu? & voulez-vous faire honte à ceux qui ſont pauvres? Que vous dirai-je ſur cela? Vous en louerai-je? Non certes, je ne vous en loue point: car j'ai appris du Seigneur ce que je vous ai auſſi enſeigné, qui eſt que le Seigneur Jeſus la nuit même qu'il devoit être livré *à la mort*, prit du pain, & ayant rendu graces le rompit, & dit à ſes diſciples: Prenez & mangez: ceci eſt mon Corps, qui ſera livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi. *Il prit* de même le calice après avoir ſoupé, en diſant: Ce calice eſt la nouvelle alliance en mon ſang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez; car toutes les fois que vous mangerez ce pain, & que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur juſqu'à ce qu'il vienne. C'eſt pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, il ſera coupable envers le corps & le ſang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve ſoi-même, & qu'il mange ainſi de ce pain, & boive de ce calice; car quiconque en mange & en boit indignement, mange & boit ſa propre condamnation, ne faiſant pas le diſcernement *qu'il doit* du corps du Seigneur. C'eſt pour cette raiſon qu'il y en a pluſieurs parmi vous qui ſont malades & foibles, & que pluſieurs dorment *du ſommeil de la mort*. Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne ſerions pas jugés de Dieu. Mais lorſque nous ſommes jugés de

la ſorte, c'eſt le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne ſoyons pas condamnés avec le monde.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 13. v. 1-15.

AVANT la Fête de Pâque, Jeſus ſçachant que ſon heure étoit venue de paſſer de ce monde à ſon Pere, comme il avoit aimé les ſiens qui étoient dans le monde, il les aima juſqu'à la fin. Et après le ſoupé, le diable ayant déja mis dans le cœur de Juda Iſcariote, fils de Simon, *le deſſein* de le trahir, Jeſus qui ſçavoit que *ſon* Pere lui avoit mis toutes choſes entre les mains, qu'il étoit ſorti de Dieu, & qu'il s'en retournoit à Dieu, ſe leva de table, quitta ſes vêtemens; & ayant pris un linge, il le mit autour de lui; puis ayant verſé de l'eau dans un baſſin, il commença à laver les pieds de ſes diſciples, & à les eſſuyer avec le linge qu'il avoit autour de lui. Il vint donc à Simon Pierre, qui lui dit: Quoi, Seigneur, vous me laveriez les pieds! Jeſus lui répondit: Vous ne ſçavez pas maintenant ce que je fais; mais vous le ſçaurez bien-tôt. Pierre lui dit: Jamais vous ne me laverez les pieds. Jeſus lui répondit: Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi. Simon Pierre lui dit: Seigneur, non-ſeulement les pieds, mais auſſi les mains & la tête. Jeſus lui dit: Celui qui a été déja lavé, n'a plus beſoin que de ſe laver les pieds, & il eſt pur dans tout *le reſte*; & pour vous auſſi vous êtes purs, mais non pas tous; car il connoiſſoit bien celui qui devoit le trahir; & c'eſt pour cela qu'il dit: Vous n'êtes pas tous purs. Leur ayant donc lavé

les pieds, il reprit ſes vêtemens, & s'étant remis à table, il leur dit : Sçavez-vous ce que je viens de vous faire ? Vous m'appellez *votre* Maître & *votre* Seigneur ; & vous avez raiſon, car je le ſuis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui ſuis *votre* Seigneur & *votre* Maître, vous devez auſſi vous laver les pieds les uns aux autres ; car je vous ai donné l'exemple, afin que penſant à ce que je vous ai fait, vous faſſiez auſſi de même.

INSTRUCTION.

POUR entrer dans les vûes de l'Egliſe, diſtinguons, mes Freres, les différens bienfaits dont elle ſolemniſe aujourd'hui la mémoire, & dont chacun exige de nous une reconnoiſſance ſinguliere. Ce jour doit être regardé comme celui de l'établiſſement de notre ſainte Religion : Jeſus-Chriſt en conſacrant aujourd'hui le pain & le vin pour les changer en ſon corps & en ſon ſang, inſtitue le Sacerdoce, le Sacrifice, & le plus grand Sacrement de la loi nouvelle. Par l'inſtitution du Sacerdoce Chrétien, il donne à ſon Egliſe des époux & des peres, qui dans toute la ſuite des ſiécles lui engendreront des enfans par la parole de la foi, & par les Sacremens. Par l'inſtitution du Sacrement de l'Euchariſtie, il lui donne une nourriture divine pour les faire croître dans la vie de la grâce, & les faire vivre éternellement. Par l'inſtitution du Sacrifice nouveau, il lui met entre les mains la victime céleſte, par laquelle elle doit adorer & remercier ſon Dieu, appaiſer ſa juſtice, & attirer ſa miſéricorde. Mais il ne nous fait ces grandes graces, qu'après nous avoir donné l'exemple d'une humilité ſurprenante, en s'abaiſſant aux pieds de ſes Apôtres & de Judas même ; par où il nous montre quel eſt le véritable eſprit de la Religion qu'il établit, & quelle profonde humilité il veut qu'on apporte au Sacerdoce, à l'oblation du Sacrifice, & à la participation du Sacrement qu'il nous donne aujourd'hui comme le plus précieux gage de ſon amour.

Nous devons en ce ſaint jour nous renouveller dans les ſentimens de la plus vive reconnoiſſance pour ces trois grands bienfaits. En inſtituant aujourd'hui les Evêques, les Prêtres & tous les Paſteurs, Jeſus-Chriſt a renfermé en eux ſon autorité & ſa puiſſance pour annoncer & expliquer la foi, fonder les Egliſes, conférer les Sacremens, remettre les péchés, offrir le Sacrifice de la Meſſe, nourrir les ames des vérités chrétiennes. Il eſt bien juſte d'exercer notre foi ſur de ſi grands dons, que nous n'eſtimons point aſſez, parce que nous y penſons trop peu. Excitons donc notre reconnoiſſance envers celui qui nous les fait: étudions & adorons ſa conduite; renouvellons-nous dans le reſpect dû au Sacerdoce de Jeſus-Chriſt dans ceux mêmes qui en paroîtroient peu dignes.

C'eſt aujourd'hui que Jeſus-Chriſt a inſtitué le ſaint Sacrifice & le Sacrement adorable de nos autels: il faut donc aſſiſter aujourd'hui à la ſainte Meſſe avec une dévotion toute particuliere, comme au jour anniverſaire de ſon inſtitution: & ſi l'on n'a point encore commencé de penſer à la communion paſchale, ſonger ſérieuſement à ſe purifier pour y recevoir les effets de la mort & de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Mais ſouvenons-nous que pour recevoir ces effets en communiant, il faut être vraîment mort au péché, & vivant à Dieu, c'eſt-à-dire, qu'il faut que l'amour du péché ſoit mort dans notre cœur, & que l'amour de Dieu y vive, y régne & y domine plus que tout autre amour: car c'eſt en haïſſant le péché pour lequel Jeſus-Chriſt eſt mort, & en portant ſa mortification dans notre vie, que nous annoncerons ſa mort.

A la mémoire de ces trois bienfaits, l'Egliſe joint aujourd'hui la cérémonie de l'abſoute, la conſécration des huiles, le lavement des pieds & celui des autels: il eſt bon que les fidéles ſoient inſtruits ſur chacun de ces points.

1°. Le Jeudi Saint étoit autrefois deſtiné à la réconciliation publique des pénitens, comme l'impoſition de la pénitence publique étoit attachée au premier jour du Carême. Les pénitens couverts de cilices, & la cendre ſur la tête, ſe rendoient le Jeudi Saint à la porte de l'Egliſe: on les préſentoit à l'Evêque, qui faiſoit pour eux quelques priéres, pendant leſquelles ils

ils étoient proſternés : enſuite l'Archidiacre parlant pour les pénitens, qui demeuroient toujours proſternés, & qui ne s'expliquoient que par des ſoupirs, des gémiſſemens & des larmes, repréſentoit à l'Evêque que le tems de la miſéricorde étoit venu, & qu'il étoit juſte que l'Egliſe reçût les brebis égarées, en même tems qu'elle augmentoit ſon troupeau par le Baptême des Catéchuménes. L'Evêque leur faiſoit une courte exhortation ſur la miſéricorde de Dieu, & ſur le changement qui devoit paroître dans leur vie ; après avoir exigé d'eux une promeſſe ſolemnelle, il leur donnoit l'abſolution. La cérémonie achevée, ils quittoient toutes les marques de deuil ; & prenant place parmi les Fidéles, ils aſſiſtoient & participoient avec eux aux ſaints Miſtères. Dans la ſuite, comme l'uſage de la pénitence publique devenoit de plus en plus rare, les Fidéles prirent le Jeudi Saint la place des pécheurs pénitens, pour aller à l'abſolution, comme ils l'avoient priſe le Mercredi des Cendres, pour recevoir la pénitence générale.

Quoique la priére appellée vulgairement *Abſoute*, ſoit préciſément la forme de l'abſolution, par laquelle on réconcilioit anciennement les pécheurs ; néanmoins elle n'eſt plus aujourd'hui dans l'intention de l'Egliſe une abſolution ſacramentelle : mais elle peut être forte utile, ſoit aux juſtes pour la rémiſſion des fautes vénielles, ſoit aux pécheurs même qui gémiſſent ſous le poids de leurs pechés, pour obtenir par les priéres de l'Egliſe une prompte & ſincére converſion qui les diſpoſe à l'entiére rémiſſion de leurs péchés ; c'eſt pourquoi il ſeroit à ſouhaiter que tous les fidéles aſſiſtaſſent aux priéres qui la précédent, & la reçuſſent avec piété.

2°. La conſécration des huiles conſiſte en trois bénédictions ſolemnelles, dont la premiere eſt celle de l'*huile des malades* pour le Sacrement de l'Extrême-Onction ; la ſeconde eſt celle du *ſaint Chrême* pour le Baptême au ſommet de la tête, pour la Confirmation au front ; & pour la Conſécration des Evêques, des Egliſes, des autels, & autres bénédictions. La troiſieme eſt celle de *l'huile des Catéchuménes* pour le Baptême à la poitrine & entre les épaules, pour

l'Ordination des Prêtres, & pour le ſacre des Rois.

Les Fidéles aſſiſtent en grand nombre à la Meſſe Epiſcopale du Jeudi Saint, & à la conſécration des huiles ; mais il y en a bien peu qui prennent la part qu'ils doivent à cette auguſte cérémonie : on a même la douleur d'en voir qui ne penſant qu'à ſatisfaire leur curioſité, ſe repaiſſent de ce ſpectacle qui eſt unique dans toute l'année, & qui ſe laiſſent quelquefois aller à la diſſipation & à des ris indécens qui déshonorent une cérémonie ſi ſainte : au lieu que chacun devroit penſer ſérieuſement aux différens uſages auxquels ces huiles ſont deſtinées, & unir ſes priéres à celles de l'Egliſe, pour attirer ſur ces créatures la vertu de l'Eſprit Saint ; afin que ceux ſur qui elles ſeront appliquées, reçoivent par l'abondance de ſa grace l'onction intérieure, qui les conſacre à Dieu, les renouvelle, les éclaire, les fortifie, & les rende invincibles aux attaques des ennemis de leur ſalut.

3°. Ce que Jeſus-Chriſt dit à ſes Apôtres, qu'ils devoient ſuivre l'exemple qu'il venoit de leur donner, en ſe lavant les pieds les uns aux autres, étoit un commandement qu'il faiſoit en leur perſonne à tous ſes Diſciples, de pratiquer l'humilité envers le prochain, & de lui rendre dans les occaſions les ſervices mêmes les plus bas par le mouvement d'une ſincére charité. C'étoit dans cet eſprit que les premiers Chrétiens obſervoient entr'autres choſes de laver les pieds aux hôtes. Dans la ſuite des tems, pour ne point laiſſer abolir entiérement une coutume fondée ſur le commandement & l'exemple de Jeſus-Chriſt, on a crû devoir en faire une pratique réglée pour le Jeudi Saint, au moins dans les principales Egliſes & dans les Monaſtères, où les Supérieurs qui tiennent la place de Jeſus-Chriſt, lavent les pieds au Clergé, ou à la Communauté, ou enfin à des pauvres, à qui l'on fait une diſtribution d'aumônes. Cette cérémonie a paſſé dans les Cours mêmes des Princes & des Souverains.

Le lavement des pieds ne doit point être pour nous une pure cérémonie de coutume : l'eſprit d'humilité & de charité doit animer & ſanctifier cette action ; & chacun de nous doit tâcher d'y prendre part, en ſe renouvellant aujourd'hui dans

la réſolution d'aſſiſter le prochain de tout ſon pouvoir, & en faiſant quelque aumône extraordinaire dans la vûe d'obéir au commandement, & d'imiter l'exemple de celui qui nous a aimés juſqu'à donner ſa vie même pour nous.

4°. On découvre aujourd'hui les autels pour les laver, & ils demeurent découverts juſqu'au Samedi matin. C'eſt une pratique très-louable d'aller en ce jour baiſer les autels: mais il faut le faire avec foi & avec réflexion. L'autel eſt la ſource de toutes les bénédictions, puiſque c'eſt là que s'accomplit le plus auguſte de tous nos Miſtères, & que Jeſus-Chriſt s'offre pour nous en ſacrifice à ſon Pere par les mains du Prêtre. Approchons-nous donc de l'autel, & baiſons-le avec un ſaint reſpect, en eſprit d'adoration & de reconnoiſſance envers Jeſus-Chriſt: regardons cette action comme une amende honorable & une réparation que nous devons à Dieu & à Jeſus-Chriſt pour toutes les irrévérences que nous avons commiſes dans le cours de l'année à l'égard du ſaint Autel, du ſacrifice qui s'y célébre, du Sacrement adorable qu'on y reçoit, & pour toutes les autres fautes dont nous nous ſommes rendus coupables dans les actions de la religion.

Au lavement des autels, ſuccéde le commencement de l'Office du jour qui va ſuivre, dans lequel l'Egliſe ſera toute occupée de la mort que le Fils de Dieu a daigné ſouffrir pour les péchés des hommes. Pour entrer dans les ſentimens de piété qu'exige la mémoire de ce miſtère, il ſeroit utile que chaque fidéle allât ce ſoir, ou cette nuit, ou demain matin, ſe proſterner durant quelque tems devant le ſaint Sacrement; que là on répandît ſon cœur en la préſence de Jeſus-Chriſt, qu'on lui expoſât avec une entiere confiance, comme à un Médecin également puiſſant & charitable, ſes péchés, ſes foibleſſes, ſes miſeres; qu'on méditât les principales circonſtances de ſa Paſſion, ou qu'on en fît la lecture dans le ſaint Evangile, en élevant de tems en tems ſon cœur à Dieu, & lui demandant ſon Eſprit & ſa grace, afin d'entrer dans les mêmes ſentimens de patience & d'obéiſſance où a été Jeſus-Chriſt, & de former à la vûe de ce Sauveur ſouffrant & mourant pour nous une ferme réſolution de mourir pour toujours au péché,

& de ne plus vivre que pour Dieu en Jeſus-Chriſt & par Jeſus-Chriſt.

PRIERE.

IL eſt donc vrai, ô mon Sauveur & mon Dieu, ce qu'a dit votre Diſciple bien-aimé, qu'ayant commencé de nous aimer, vous nous avez aimés juſqu'à la fin, juſqu'à l'excès, pour ainſi dire, juſqu'à vous épuiſer vous-même, juſqu'à vous ſacrifier en toutes les manieres que votre ſageſſe & votre charité vous ont ſuggérées.

Plein de bonté & de miſéricorde, vous éterniſez aujourd'hui la mémoire de vos merveilles, en établiſſant un Sacrement qui renferme la nourriture céleſte que vous deſtinez à ceux qui vous honorent par la crainte filiale qu'inſpire votre amour. Vous laiſſez à votre Egliſe dans cet auguſte miſtère un Sacrifice d'un mérite & d'un prix infini pour être offert en tous lieux juſqu'à la conſommation des ſiécles. Vous inſtituez un Sacerdoce éternel & tout divin, & un ordre de Prêtres en qui vous mettez votre puiſſance, & que vous revêtez du droit que vous avez ſur votre corps & ſur votre ſang pour les rendre préſens ſur vos autels, les offrir à Dieu en votre nom & en votre perſonne, & en nourrir vos membres juſqu'à ce que vous veniez. Enfin vous ajoûtez à ces dons celui de l'exemple de votre humilité, en vous mettant aux pieds de vos Apôtres & de Judas même; & par cet abaiſſement ſi ſurprenant vous nous donnez la plus importante de toutes les leçons.

Comment, Seigneur, reconnoîtrons-nous de ſi grands dons, ſi vous ne nous donnez vous-même l'amour, la reconnoiſſance & l'humilité que vous nous demandez? Faites par votre grace, ô Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech, que nous ayons toujours tout le reſpect & toute la ſoumiſſion que nous devons à votre Sacerdoce, & dans votre perſonne divine, & dans tous ceux que vous y avez aſſociés: que nous ne déshonorions jamais le Sacrifice qui nous rappelle la mémoire de votre mort, ni le Sacrement de votre amour par aucune irrévérence, ni par aucune communion indigne: &

qu'une vraie humilité nous faſſe toujours trouver dans l'uſage de ces trois dons ſinguliers de votre bonté, les tréſors de graces & de miſéricorde que vous y avez renfermés pour notre ſalut.

Daignez, Seigneur, nous appliquer l'effet des priéres que votre Egliſe vous offre aujourd'hui pour la réconciliation des pécheurs. Répandez votre bénédiction ſur les huiles que votre Egliſe conſacre aujourd'hui pour les divers uſages auxquels elle les applique dans les cérémonies de ſon culte. Imprimez dans nos cœurs l'humilité & la charité dont votre Egliſe renouvelle aujourd'hui le ſigne extérieur par la cérémonie du lavement des pieds, dont vous nous avez laiſſé l'exemple. Recevez la réparation que nous vous faiſons, lorſqu'en baiſant aujourd'hui vos ſaints autels, nous vous conjurons de nous pardonner toutes les fautes que nous avons commiſes en leur préſence & dans les ſaints exercices de la religion. Enfin que les graces que vous nous accorderez, & qui ſeront pour nous le fruit des Miſtères de ce jour, nous diſpoſent à célébrer avec piété & avec fruit le ſouvenir des Miſtères qui vont y ſuccéder; en ſorte que participant ici bas à votre mort & à votre Réſurrection, nous puiſſions un jour participer à votre gloire. Amen.

LE VENDREDI SAINT.

INSTRUCTION.

LA Fête de la Paſſion & de la mort de Jeſus-Chriſt a toujours été dans l'Egliſe une Fête de deuil, de priéres, de mortifications. En effet nous ne pouvons, mes Freres, ni plus ſaintement, ni plus utilement honorer les ſouffrances de notre Sauveur, que par la triſteſſe & l'amertume ſalutaire que produit dans le cœur la haine du péché, qui l'a attaché à la croix. Auſſi l'Egliſe qui ne s'occupe aujourd'hui que de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, fait éclater ſon deuil & ſa triſteſſe dans tou-

tes les parties de l'Office de ce jour : elle n'y célébre pas même le ſaint ſacrifice de la Meſſe, parce qu'encore qu'il lui repréſente le ſacrifice de la croix, avec lequel il ne fait qu'un même ſacrifice, il y ajoute cependant une conſolation & une joie dont elle croit devoir aujourd'hui ſe priver pour s'abandonner entierement à la triſteſſe & à la douleur : au reſte ſa triſteſſe eſt celle que Jeſus-Chriſt demande ; une triſteſſe de pénitence par laquelle elle pleure ſur ſes péchés, & ſur ceux de ſes enfans.

L'Office qu'elle ſubſtitue à la place de la Meſſe, renferme des prophéties & des figures, qui repréſentent & annoncent les ſouffrances & la mort du Meſſie ; puis le récit de la Paſſion du Fils de Dieu. On fait enſuite des priéres pour toutes ſortes de perſonnes, même pour les Schiſmatiques, les Hérétiques, les Juifs, les Païens. Et après l'adoration de la croix, c'eſt-à-dire, de J. C. crucifié, l'Office s'acheve par la communion que le Prêtre fait ſeul, pendant que le Clergé & le peuple gardent un profond ſilence. Quelques Egliſes cependant, entr'autres celle de S. Jean-des-Vignes de Soiſſons, ont conſervé le pieux uſage de diſtribuer auſſi la communion aux aſſiſtans.

Ce que nous venons de dire des principales parties de l'Office & des pratiques de ce jour, ſuffit pour faire comprendre aux Fidéles avec quels ſentimens de piété, de componction, d'amour & de reconnoiſſance ils doivent honorer aujourd'hui la mémoire de ce grand Miſtère.

Il faut aller à l'adoration de la Croix avec une humiliation qui réponde à la grandeur de cet objet & à l'ingratitude de notre cœur : il ſeroit bon de s'y préparer auparavant par une réflexion ſérieuſe ſur ce Miſtère & ſur les péchés de notre vie par leſquels nous avons ſi ſouvent crucifié Jeſus-Chriſt. C'eſt une amende honorable que nous faiſons devant notre juge ; c'eſt un aveu de notre infidélité envers notre Dieu ; c'eſt un recours plein de confiance à notre Sauveur ; c'eſt un hommage envers notre Roi ; c'eſt enfin une action de piété qui doit réveiller en nous le ſouvenir de tout ce que nous devons à un Libérateur ſi plein de bonté, & à qui il a tant coûté pour nous tirer de la ſervitude & de la condamnation.

Une autre pratique très-ſolide, après avoir aſſiſté à l'Office du matin, ſeroit de nous mettre à genoux, ſi nous ſommes en liberté, devant l'image du crucifix, ſur les trois heures après midi, qui eſt l'heure à laquelle Jeſus-Chriſt expira, de lire avec réflexion & avec reſpect l'endroit de la Paſſion où ſont rapportées ſes dernieres paroles & ſon dernier ſoupir; & d'honorer le moment de la mort de notre Sauveur, en nous proſternant le viſage contre terre avec le ſentiment d'une profonde adoration & d'une vive reconnoiſſance; de chercher dans ſes plaies un aſyle contre les traits envenimés de nos ennemis, & dans le ſang qui en découle un reméde à nos bleſſures; & de nous jetter enfin avec confiance entre ſes bras, qui ſont étendus pour nous inviter à aller à lui; & dans ſes mains ſacrées qui ſont ouvertes pour nous recevoir & nous défendre.

Mais la diſpoſition la plus importante pour célébrer avec fruit le Miſtère de la Paſſion & de la mort de Jeſus-Chriſt, & ſans laquelle nous devons compter pour rien les ſentimens les plus tendres, c'eſt d'exprimer en nous ce Miſtère en mourant au péché, au monde & à nous-mêmes; c'eſt la grace propre de ce Myſtère: & Jeſus-Chriſt en l'opérant pour nous, nous a impoſé l'obligation de le retracer & de l'exprimer en nous d'une maniere ſpirituelle.

1. Il faut mourir au péché. *Notre vieil homme*, dit S. Paul, *a été crucifié avec Jeſus-Chriſt, afin que le corps du péché ſoit détruit.* Le vieil homme, c'eſt la concupiſcence, c'eſt notre inclination au mal. Le corps du péché, ce ſont toutes les paſſions, tous les vices que Jeſus-Chriſt a fait mourir, & que nous devons auſſi faire mourir ſans ceſſe en ne conſentant pas aux mouvemens déréglés de la concupiſcence, & en la faiſant mourir elle-même autant qu'il eſt en nous. *Nous tous qui avons été baptiſés en Jeſus Chriſt*, dit encore S. Paul, *nous avons été baptiſés en ſa mort*, c'eſt-à-dire, pour mourir avec lui. *Nous avons été enſevelis avec Jeſus-Chriſt par le Baptême pour mourir. Jeſus-Chriſt*, dit S. Pierre, *a porté nos péchés dans ſon corps ſur le bois, afin qu'étant morts aux péchés, nous vivions pour la juſtice.* Etre mort au péché, c'eſt ne point faire ſervir.

Rom. 6. 6.

Rom. 6. 3. v. 4.

1. Petr. 2. 24.

ſes ſens & ſes membres pour le commettre ; c'eſt ne point commettre de péchés mortels ; c'eſt n'en point commettre même de véniels de propos délibéré.

Gal. 6. 14. 2. Il faut en ſecond lieu mourir au monde. *A Dieu ne plaiſe*, dit l'Apôtre S. Paul, *que je me glorifie en autre choſe qu'en la croix de notre Seigneur Jeſus-Chriſt par qui le monde eſt* mort & *crucifié pour moi*, *comme je ſuis* mort & *crucifié pour le monde.* Non-ſeulement un Chrétien doit mourir aux honneurs, à l'eſtime, aux plaiſirs, aux joies, aux divertiſſemens & aux richeſſes du monde ; être à leur égard tel qu'un mort à l'égard des choſes de la terre : il doit même avoir du mépris & de l'horreur pour le monde, pour ſa vie, ſon eſprit, ſes maximes, ſes coutumes, & ce qu'il a de plus agréable ; en un mot le conſidérer comme un criminel attaché à un infâme gibet ; c'eſt le ſens de ces paroles : *Le monde eſt crucifié pour moi.* Mais ce n'eſt pas aſſez que le monde ſoit crucifié à notre égard, il faut encore *être crucifié pour le monde* : c'eſt-à-dire, qu'il faut conſentir à tomber dans ſon mépris, & à devenir à ſon égard un objet de haine & d'horreur, à en être rejetté avec indignation, & à en être regardé comme un ſcélérat digne du ſupplice le plus honteux, c'eſt ce que ſignifient ces paroles : *Je ſuis crucifié pour le monde.* Tout Chrétien doit avoir ces diſpoſitions dans le cœur juſqu'à un certain dégré : il doit au moins travailler à les acquérir ; fuir la corruption du monde, n'en point aimer ni rechercher les biens, les honneurs, les plaiſirs, mais les mépriſer ; & conſentir avec joie, ou pour le moins avec patience, que le monde le rejette avec indignation & avec horreur.

3. Enfin il faut que nous mourions à nous-mêmes, à notre propre eſprit, à notre propre volonté, à nos ſens, à notre humeur, à nos caprices, à nos déſirs déréglés ; que nous les attachions à la croix & que nous les réprimions avec une fidé-
Gal. 5. 24. lité perſévérante, ſelon cette parole de S. Paul : *Ceux qui ſont à Jeſus-Chriſt ont crucifié leur chair avec ſes paſſions & ſes déſirs déréglés.*

Voilà la triple mort à laquelle nous oblige la mort du Sauveur, & à laquelle nous nous ſommes engagés par le Baptême en

en renonçant au démon, à ſes pompes & à ſes œuvres. Plus on fait de progrès dans cette triple mort, plus on participe aux fruits de la mort de Jeſus-Chriſt : c'eſt la grace que nous devons principalement demander à Dieu aujourd'hui par le mérite infini des douleurs & de la mort de Jeſus-Chriſt notre Sauveur.

PRIERE.

QUE vous rendrons-nous, Seigneur, pour tous les maux dont vous nous avez délivrés, & pour tous les biens que vous nous avez acquis par vos ſouffrances & par votre mort ? comment répondrons-nous à un tel amour ? Béni ſoit à jamais cet amour ineffable qui vous a porté à tout ſouffrir pour notre ſalut : nous vous en rendons mille actions de graces avec toute la ſenſibilité dont notre cœur eſt capable. Que ſerions-nous devenus ſans votre exceſſive charité ? pouvons-nous y penſer ſans frémir ? Après avoir mené ſur la terre une vie criminelle, nous aurions été précipités dans les flammes dévorantes de l'enfer, pour y brûler éternellement comme victimes de la juſtice divine. Mais par votre mort adorable vous avez réparé l'injure faite à Dieu par le péché : vous nous avez réconciliés avec votre Pere, en effaçant de votre propre ſang la cédule de condamnation qui avoit été portée contre nous : vous avez déſarmé l'enfer : vous avez triomphé du démon : vous l'avez enchaîné, & précipité dans le puits de l'abyſme ; enfin vous avez ouvert le ciel, & vous nous avez donné le droit de le regarder comme notre héritage : rempliſſez-nous d'une continuelle & toujours nouvelle reconnoiſſance pour une charité ſi incompréhenſible.

Ne permettez pas, divin Sauveur, que nous ſoyons du nombre de ces Chrétiens qui ſe privent eux-mêmes par leurs mauvaiſes diſpoſitions, du fruit de vos ſouffrances & de vos humiliations ; qui ſemblent compatir aujourd'hui à vos douleurs & dont le cœur n'a que de l'horreur pour les ſouffrances ; qui pleurent votre mort, & dont le cœur eſt toujours diſpoſé à vous donner la mort en conſentant au péché ; qui s'empreſſent pour venir ſe proſterner devant votre croix, & qui ſont au

dedans les ennemis de la croix, comme votre Apôtre les appelle.

Nous vous demandons très-humblement pardon d'avoir été par nos péchés la cauſe de vos ignominies, de vos ſouffrances & de votre mort. Nous vous conjurons par le même amour qui vous les a fait endurer, de nous en appliquer le mérite dans ce ſaint jour, en nous faiſant mourir pour jamais au péché, au monde & à nous-mêmes; afin que nous vivions pour vous dans la ſainteté & dans la juſtice tous les jours de notre vie, & qu'ainſi nous méritions de vivre de la vie de la gloire dans l'éternité bienheureuſe. Amen.

LE SAMEDI SAINT.

Epître aux Coloſſiens. Ch. 3. v. 1-4.

MES Freres, ſi vous êtes reſſuſcités avec *Jeſus*-Chriſt, recherchez ce qui eſt dans le ciel où *Jeſus* Chriſt eſt aſſis à la droite de Dieu; *n'*ayez *d'*affection *que* pour les choſes du ciel, & non pour celles de la terre: car vous êtes morts, & votre vie eſt cachée en Dieu avec *Jeſus* - Chriſt. Lorſque *Jeſus*-Chriſt qui eſt votre vie viendra à paroître, vous paroîtrez auſſi avec lui dans la gloire.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 28. v. 1-7.

LA ſemaine étant paſſée, le premier jour de la ſuivante commençoit à peine à luire, que Marie Magdelaine, & l'autre Marie vinrent pour voir le ſépulcre. Et tout d'un coup il ſe fit un grand tremblement de terre; car un Ange du Seigneur deſcen-

dit du ciel, & vint renverſer la pierre *qui étoit devant l'entrée du ſépulcre*, & s'aſſit deſſus. Son viſage étoit *brillant* comme un éclair, & ſes vêtemens *blancs* comme la neige. Les gardes en furent tellement ſaiſis de frayeur, qu'ils en devinrent comme morts. Mais l'Ange s'adreſſant aux femmes, leur dit: Pour vous, ne craignez point; car je ſçais que vous cherchez Jeſus qui a été crucifié: il n'eſt point ici; il eſt reſſuſcité comme il avoit dit. Venez voir le lieu où le Seigneur avoit été mis, & hâtez-vous d'aller dire à ſes Diſciples qu'il eſt reſſuſcité *d'entre les morts*. Il ſera devant vous en Galilée. C'eſt là que vous le verrez; je vous en avertis auparavant.

Instruction.

LE corps de Jeſus-Chriſt ayant été mis dans le tombeau ſur le ſoir du Vendredi, y demeura le Samedi, & une partie du jour ſuivant; & ſon ame ſéparée de ſon corps deſcendit dans les lieux les plus bas de la terre, pour conſoler les ames des Juſtes qui attendoient ſa venue, & pour leur annoncer leur délivrance. C'eſt ce repos miſtérieux de Jeſus-Chriſt dans le tombeau, & ſa deſcente aux enfers, que l'Egliſe honore dans l'Office de la nuit du Vendredi au Samedi Saint, & dans les heures du jour juſqu'à Nones incluſivement.

Le Miſtère de la ſépulture de Jeſus-Chriſt eſt bien digne d'être honoré des Chrétiens, puiſque c'eſt un des Miſtères du Sauveur, & que c'eſt comme le ſein d'où ils tirent leur naiſſance dans l'ordre du ſalut: *Car nous tous qui avons été baptiſés en Jeſus-Chriſt*, dit S. Paul, *nous avons été enſevelis avec lui par le Baptême pour mourir* au péché. Nous devons auſſi nos adorations à l'ame de Jeſus-Chriſt, qui toujours unie à la divinité, deſcend dans les enfers pour conſoler & délivrer les Saints, & pour dépouiller les démons. Rom. 6. 4.

Après l'Office de Nones, l'Egliſe annonce & commence

la ſainte joie de Pâque, par ce qu'elle appelle *l'Eloge paſchal*. C'eſt une invitation dans laquelle le Diacre ayant publié l'ineſtimable bienfait de notre rédemption dans les Miſtères de la mort & de la Réſurrection du Fils de Dieu, exhorte les Fidéles à les bien célébrer; & prie Dieu de garder tout ſon peuple, & de lui accorder la grace de bien paſſer les ſaintes Fêtes de Pâque.

Après la lecture de quelques endroits de l'ancien Teſtament auxquels on inſére quelques cantiques & quelques oraiſons, on va avec ſolemnité aux Fonts Baptiſmaux, & on y bénit l'eau qui doit ſervir à adminiſtrer le Sacrement de Baptême: on fait enſuite l'aſperſion ſur le peuple avec l'eau qui a été bénie: on chante la Meſſe ſolemnelle & les Vêpres, & on les chante par rapport à la ſolemnité de Pâque, en ſe réjouiſſant déja de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt.

Faiſons maintenant pour notre inſtruction & notre édification, quelques réflexions ſur le fruit qu'on doit tirer de ces Offices de la veille de Pâque.

Depuis que l'Egliſe par une condeſcendance qui nous reproche notre molleſſe & notre tiédeur, a été forcée d'avancer à l'heure de Tierce l'Office du ſoir & de la nuit du Samedi au Dimanche, la plupart des Fidéles paſſent tout d'un coup du miſtère de la mort de Jeſus Chriſt à celui de ſa Réſurrection, ſans preſque penſer à ſa ſépulture & à ſon repos dans le tombeau, qui eſt proprement le miſtère de ce jour; cependant ces trois miſtères ne doivent point être ſéparés l'Egliſe dont la piété doit régler la nôtre, les réunit dans l'Office d'aujourd'hui, & elle nous en montre, après S. Paul, une vive & admirable peinture dans le Baptême qu'elle donnoit autrefois cette nuit.

Nous devrions tous y faire d'autant plus d'attention, que nous avons reçu ce Sacrement à un âge où nous n'étions pas capables de comprendre ni les effets qu'il produit, ni les miſtères qu'il repréſente, ni les devoirs qu'il nous impoſe. *Ne*

Rom. 6. 3. 4. *ſçavez-vous pas*, dit S. Paul, *que nous tous qui avons été baptiſés en Jeſus-Chriſt, nous avons été baptiſés en ſa mort? En effet nous avons été enſevelis avec lui par le Baptême, pour mourir* au

péché ; *afin que, comme Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité d'entre les morts par la puiſſance de ſon Pere, nous marchions auſſi nous-mêmes dans une nouvelle vie.* Ces paroles de l'Apôtre nous apprennent que le Baptême que nous avons reçu, eſt une repréſentation de la mort, de la ſépulture & de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. En mourant ſur la croix, il a quitté pour toujours la vie mortelle & corruptible qu'il tiroit d'Adam ; & après être entré mort dans le tombeau, il en eſt ſorti vivant d'une vie nouvelle, immortelle & incorruptible. Ainſi par le Baptême l'homme meurt à la vie du péché qui vient d'Adam. *Notre vieil homme*, dit encore S. Paul, *a été crucifié avec Jeſus-Chriſt, afin que le corps du péché ſoit détruit, & que déſormais nous ne ſoyons plus eſclaves du péché.* L'eau baptiſmale, dans laquelle, ſelon l'ancien uſage, on plongeoit entierement celui qu'on baptiſoit, eſt comme le tombeau où l'homme eſt enſeveli avec Jeſus-Chriſt pour mourir au péché, & d'où il ſort avec la vie nouvelle de la juſtice & de l'innocence, laquelle eſt une participation de la vie même de Jeſus-Chriſt reſſuſcité. *Si nous ſommes morts avec Jeſus-Chriſt*, (c'eſt toujours S. Paul qui parle,) *nous croyons que nous vivrons auſſi avec Jeſus-Chriſt ; car nous ſçavons que Jeſus-Chriſt étant reſſuſcité, ne meurt plus, & que la mort n'a plus de pouvoir ſur lui. Car quant à ce qu'il eſt mort, il eſt mort ſeulement une fois pour le péché ; mais vivant maintenant, il vit pour Dieu. Conſidérez-vous de même comme étant morts au péché, & comme ne vivant plus que pour Dieu en Jeſus-Chriſt.* Voilà ce que nous ſommes devenus par le Baptême. Nous y avons *dépouillé le vieil homme, qui ſe corrompt en ſuivant l'illuſion de ſes paſſions* ; & nous avons été *renouvellés intérieurement, & revêtus de l'homme nouveau, qui eſt créé à la reſſemblance de Dieu dans une juſtice & une ſainteté véritable* : & ce renouvellement intérieur nous eſt repréſenté par ce qui ſe paſſe au dehors dans le Baptême, où le Catéchuméne ſe dépouille de ſes habits, & après avoir été plongé dans les Fonts baptiſmaux, eſt revêtu d'une robe neuve d'une blancheur éclatante, pour montrer que dépouillé de ſes péchés, il eſt revêtu de la juſtice qui vient de Jeſus-Chriſt, ou plutôt il eſt revêtu de Jeſus-Chriſt même, de ſa vie, de ſes ſentimens,

Rom. 6. 6.

Rom. 6. 8-11.

Epheſ. 4. 23.

Gal. 3. 27. de ſes inclinations : *Car vous tous*, dit S. Paul, *qui avez été baptiſés en Jeſus-Chriſt, vous vous êtes revêtus de Jeſus-Chriſt.*

Mais rien n'eſt plus propre à nous faire ſentir le prodigieux changement qui ſe fait en nous par le Baptême, que les exorciſmes & les autres cérémonies qui le précédent. Ces exorciſmes ſe réitéroient dans les premiers ſiécles de l'Egliſe juſqu'à ſept fois, ſur ceux qui devoient être baptiſés : on ſe contente maintenant de les faire une fois; du reſte ce ſont les mêmes exorciſmes & les mêmes priéres : l'Egliſe les a faits ſur nous, lorſque nous avons été préſentés au Baptême ; & ils font voir d'une maniere ſenſible de quel abyſme de miſére ce Sacrement nous a tirés. Avant le Baptême notre ame étoit au pouvoir du démon : le péché l'en avoit mis en poſſeſſion ; il y habitoit comme dans une maiſon qui lui appartenoit, & dont il ne pouvoit être chaſſé que par une force toute-puiſſante ; il en a été chaſſé par la vertu de la mort & de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, lorſque l'application nous en a été faite par le Baptême : alors l'Eſprit Saint a pris ſa place, & nous ſommes devenus les temples de Dieu, ſes enfans bien-aimés, ſes héritiers, les cohéritiers & les membres de Jeſus-Chriſt. Tel eſt le bienfait ineſtimable que nous avons reçu de la miſéricorde de Dieu dans le Baptême, & qui doit être le principal ſujet de nos réflexions & de nos actions de graces à l'occaſion de l'Office de ce jour, qui nous en retrace le ſouvenir.

Sur-tout n'oublions pas les promeſſes que l'Egliſe a exigées de nous, avant que de nous donner ce Sacrement : il eſt utile d'y penſer ſouvent, & principalement dans ce ſaint tems où nous nous préparons à la ſainte communion. Souvenons-nous donc que nous avons alors renoncé à ſatan, à ſes pompes & à ſes œuvres, & que nous avons promis de nous attacher à Dieu & à Jeſus-Chriſt par une ferme foi & un amour perſévérant. Faiſons aujourd'hui pendant la bénédiction des Fonts, ou immédiatement après cette ſainte cérémonie, le renouvellement de ces vœux ſolemnels ; & demandons à Dieu par Jeſus-Chriſt qu'il grave profondément dans notre cœur cette doctrine de S. Paul : Que comme *Jeſus-Chriſt étant une fois reſſuſcité*,

ne meurt plus, mais qu'il vit pour Dieu; auſſi nous, après *être morts au péché*, & reſſuſcités *à une vie nouvelle* par le Baptême, *nous ne devons plus vivre que pour Dieu en Jeſus-Chriſt*: & ces admirables paroles du même Apôtre, dont le commencement fait le ſujet de l'Epître de la Meſſe: *Si vous êtes reſſuſcités avec Jeſus-Chriſt, recherchez ce qui eſt dans le ciel, où Jeſus-Chriſt eſt aſſis à la droite de Dieu; n'ayez d'affection que pour les choſes du ciel, & non pour celles de la terre: car vous êtes morts* à toutes les choſes du monde, *& votre vie eſt cachée en Dieu avec Jeſus-Chriſt. Lorſque Jeſus-Chriſt qui eſt votre vie, viendra à paroître, vous paroîtrez auſſi vous-mêmes avec lui dans la gloire. Faites donc mourir les membres de l'homme terreſtre qui eſt en vous, la fornication, l'impureté, les paſſions deshonnêtes, les mauvais déſirs, & l'avarice, qui eſt une idolâtrie.... Renoncez à la colère, à l'aigreur, à la malice, à la médiſance, aux paroles déshonnêtes. Ne mentez point les uns aux autres. Dépouillez-vous du vieil homme & de ſes œuvres, & revêtez-vous du nouveau, qui par ſon renouvellement parvient à être reconnu conforme à l'image de celui qui l'a créé.* Col. 3. 1-10.

PRIERE.

TRINITE' ſainte, nous nous préſentons aujourd'hui à vous pour vous adorer & vous remercier de la grace de notre Baptême: qu'étions-nous avant que de l'avoir reçue? Morts en Adam, conçus dans le péché, nous étions eſclaves du démon, vos ennemis, ô mon Dieu, dignes de votre colère, indignes de votre amour & de vos bienfaits. Exclus pour toujours du Royaume des cieux, l'enfer auroit été notre partage pour toute l'éternité. Mais, ô Dieu riche en miſéricorde, en nous accordant la grace du Baptême, d'enfans de ténébres & de colère que nous étions, vous nous avez faits des enfans de lumiere & de bénédictions: vous nous avez adoptés en Jeſus-Chriſt votre Fils, en nous appliquant les mérites de ſa mort & de ſa Réſurrection; & vous nous avez faits les temples de votre Eſprit ſaint qui a établi ſa demeure en nous. Quelle reconnoiſſance peut être proportionnée à une telle grace!

Hélas ! loin de vous marquer notre reconnoiſſance par une vie pure & ſans tache, comme nous le devions, nous avons ſouillé mille fois peut-être la robe blanche de notre Baptême par le péché : quel regret ne devons-nous point avoir d'une telle prévarication ? Faites, ô mon Dieu, que par un ſincére repentir nous réparions nos iniquités paſſées, & que par une vie toute nouvelle nous vous marquions enfin la reconnoiſſance que nous vous devons.

Nous adorons, ô Jeſus, votre ame ſainte, qui ſéparée de votre corps, mais toujours unie à la divinité, deſcend dans les enfers pour en briſer les portes, annoncer aux ames ſaintes qui y étoient retenues leur prochaine délivrance, faire ſentir aux démons votre puiſſance, & nous affranchir de leur ſervitude.

Nous adorons votre ſaint corps, qui ſéparé de votre ame, mais toujours uni à la divinité, repoſe dans le tombeau comme la chair ſainte de la victime immolée à Dieu, & comme l'inſtrument de notre ſalut. C'eſt là que vous formez l'image de l'état où vous voulez faire entrer vos membres, & que vous nous faites voir la grace du Sacrement d'adoption par lequel ils ſont entés en vous pour mourir avec vous, être enſevelis avec vous, & reſſuſciter avec vous à une nouvelle vie. Que ce Miſtère, Seigneur, opére donc en nous ce qu'il ſignifie ; & que cet état de mort où nous devons être à l'égard du péché par la vertu de votre mort adorable, ſe perfectionne en nous par la puiſſance de votre ſépulture : qu'elle nous apprenne à nous cacher au monde & aux cupidités qui y régnent & à faire tellement mourir en nous le vieil homme, qu'il ne paroiſſe plus à l'extérieur : qu'elle nous faſſe vivre dans le mépris & dans la ſéparation des biens viſibles par l'amour des biens inviſibles & par l'eſpérance du ſiécle à venir : qu'elle nous convainque de la néceſſité d'être humiliés, & de paſſer par les ſouffrances & par le mépris durant cette vie mortelle, pour mériter d'avoir part un jour à la gloire & au bonheur éternel du ciel. Amen.

LE

LE SAINT JOUR DE PASQUE.

Epître de Saint Paul, 1. *Corinthiens.* Ch. 5. v. 7. 8.

MES Freres, purifiez-vous du vieux levain, afin que vous ſoyez une pâte toute nouvelle, comme vous êtes *vraîment* les pains purs : car *Jeſus*-Chriſt a été immolé pour nous, lui qui eſt notre Pâque. C'eſt pourquoi célébrons la fête, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice & de la corruption d'eſprit, mais avec les pains purs de la ſincérité & de la vérité.

Evangile ſelon S. Marc. Ch. 16. v. 1-8.

MARIE Magdelaine, & Marie mere de Jacques, & Salomé, acheterent des parfums pour venir embaumer Jeſus. Et le premier jour de la ſemaine *étant parties* de grand matin, elles arriverent au ſépulcre au lever du ſoleil. Elles diſoient entr'elles : Qui nous ôtera la pierre *qui ferme* l'entrée du ſépulcre ? Mais en regardant elles virent que cette pierre, qui étoit fort grande, en avoit été ôtée. Etant entrées dans le ſépulcre, elles virent un jeune homme aſſis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées. Mais il leur dit : Ne craignez point ; vous cherchez Jeſus de Nazareth qui a été crucifié ; il eſt reſſuſcité, il n'eſt point ici ; voici le lieu où on l'avoit mis. Allez dire à ſes Diſ-

ciples & à Pierre, qu'il s'en va devant vous en Galilée; c'eſt là que vous le verrez, ſelon ce qu'il vous a dit.

INSTRUCTION.

RIEN de plus juſte pour nous, mes Freres, que d'entrer dans les ſentimens d'allégreſſe que l'Egliſe fait éclater aujourd'hui; rien de plus convenable aux Chrétiens que de chanter en ce ſaint jour l'*Alleluia* miſtérieux, qui ſignifie, *Louez Dieu*, & de le chanter avec des tranſports de joie; non d'une joie mondaine & diſſipante, mais d'une joie intérieure, ſpirituelle, ſanctifiante, qui ſe nourriſſe des louanges du Seigneur. Quoi de plus capable en effet de remplir nos cœurs d'amour & d'admiration, & de les porter à ſe répandre en actions de graces, que de voir l'œuvre de notre Rédemption conſommée par des moyens que nous n'euſſions jamais imaginés, par l'anéantiſſement du Verbe éternel, par les humiliations & les ſouffrances de l'Homme-Dieu, par la folie & l'ignominie de la croix? *Voici le jour que le Seigneur a fait*, le jour du Seigneur par excellence, le plus beau & le plus heureux des jours, la Fête des Fêtes, la ſolemnité des ſolemnités: *Réjouiſſons-nous & treſſaillons d'allégreſſe*; c'eſt à quoi l'Egliſe invite ſes enfans dans toutes les parties de ſes Offices, en leur mettant ſans ceſſe à la bouche le cantique *Alleluia*, & ce verſet: *Hæc dies quam fecit Dominus; exultemus & lætemur in eâ.* Heureux le peuple qui comprend le ſujet qu'il a de louer le Seigneur en ce ſaint jour, & dont le cœur ſe livre aujourd'hui aux tranſports d'une ſainte joie! Mais quel eſt cet heureux peuple? quels ſont ceux qui le compoſent? Mettrons-nous de ce nombre cette foule d'hommes charnels qui accourent à l'Egliſe dans cette ſolemnité; qui ſe revêtent pour quelques momens des dehors de la piété; qui font avec leurs paſſions criminelles une tréve de quelques jours, de quelques ſemaines, ou, tout au plus, de quelques mois? A Dieu ne plaiſe que nous tombions dans une illuſion ſi dangereuſe! On ne peut avoir une joie ſolide & véritable

de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, qu'à proportion qu'on participe à cette Réſurrection ; qu'on en a reçu la grace & le fruit ; & que la vertu de ce Miſtère a opéré en nous un renouvellement de notre eſprit & de notre cœur. Ainſi nous conſidérerons la Réſurrection glorieuſe de Jeſus-Chriſt, comme le principe & comme le modéle de notre réſurrection ſpirituelle : c'eſt ce qui fera tout le ſujet de cette Inſtruction.

1. Je dis en premier lieu que la Réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt le principe de notre réſurrection ſpirituelle : c'eſt S. Paul qui nous apprend cette vérité, quand il dit que *Jeſus-Chriſt eſt mort pour nos péchés*, & qu'*il eſt reſſuſcité pour notre juſtification*, c'eſt-à-dire, que ſa Réſurrection eſt la cauſe & la ſource de notre juſtice ; qu'il eſt reſſuſcité pour nous rendre juſtes & ſaints, pour nous communiquer ſa vie nouvelle, & nous rendre, comme dit S. Pierre, *participans de la nature divine*. Lorſque ce divin Sauveur, après avoir conſommé l'œuvre de notre ſalut, eut rendu le dernier ſoupir ſur la croix en diſant : *Tout eſt accompli* ; le Pere éternel en le tirant du tombeau, après un intervalle très-court, lui rendit la vie par une nouvelle naiſſance, en lui diſant : *Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui*. L'humanité de Jeſus-Chriſt fut alors en quelque ſorte diviniſée & comme abſorbée dans la Divinité par une participation ſurabondante de la gloire infinie & du pouvoir ſuprême qui lui furent communiqués ; il devint Dieu dans toute la plénitude de ſon Etre, diſent les ſaints Docteurs : *Totus Deus*. C'eſt alors que notre divin Médiateur fut établi pour être le pere d'une nombreuſe poſtérité, à laquelle il communique ſa vie nouvelle par une opération & une influence toute-puiſſante. Car de même que le corps humain dont les parties ſont étroitement unies & liées enſemble, reçoit l'accroiſſement qui eſt propre à chaque membre, ſelon la diverſe influence que la tête envoie par le moyen des vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, des nerfs, des veines, des artéres : auſſi l'Egliſe qui eſt, ſelon S Paul, *le Corps* miſtique *de Jeſus Chriſt*, *dont les parties ſont jointes & unies enſemble* par la foi & par la charité *avec une très-juſte proportion*, *reçoit*, dit ce S. Apôtre, *par tous les vaiſſeaux qui portent l'eſprit & la vie*, *l'accroiſſement que*

Rom. 4. 25.

2. *Petr.* 1. 4.

Pſ. 2. 7.

Coloſſ. 1. 24.

Eph. 4. 16.

1. Cor. 15. 45. Jeſus-Chriſt qui eſt ſon Chef, *lui communique par l'efficace de ſon influence.* Par la Réſurrection *le nouvel Adam a été rempli d'un Eſprit vivifiant* pour le communiquer à ſa poſtérité ſpirituelle dont il eſt le chef & le pere : c'eſt cet *Eſprit* qui étant Joan. 3. 34. Joel. 2. 28. *donné à Jeſus-Chriſt ſans meſure*, & *répandu* par lui *ſur les hommes*, Pſ. 50. 12. en a formé de nouvelles créatures : c'eſt lui qui *crée* en nous un *cœur nouveau & un eſprit nouveau*, c'eſt-à-dire, des vûes & des lumieres toutes nouvelles, de nouveaux penchans & de nouveaux déſirs, des affections & des inclinations tout oppoſées à celles que nous avons héritées d'Adam pécheur : 1. Cor. 5. 7. c'eſt ce même Eſprit qui après nous avoir *purifiés du vieux levain*, c'eſt-à-dire, de la corruption du vieil homme, en banniſſant de notre cœur l'amour dominant des créatures, nous rend *des pains purs & ſans levain*, en nous *renouvellant* Eph. 4. 23 *dans l'intérieur de notre ame*, où il répand & fait régner l'amour de Dieu & de ſa loi : c'eſt cet Eſprit enfin qui coulant comme une ſéve divine dans *les branches de la vigne* miſtérieuſe dont Jeſus-Chriſt eſt *le ſep*, leur donne la vie & la nourriture, les fait croître & leur fait porter une abondance de fruits excellens ; & qui après avoir commencé & avancé notre réſurrection ſpirituelle, en nous établiſſant dans une juſtice & une ſainteté véritable, la conſommera au dernier jour, en communiquant à nos corps une vie nouvelle, & les rendant ſemblables au corps glorieux de Jeſus-Chriſt reſſuſcité. *Si* Philip. 3. 21. *l'Eſprit de celui qui a reſſuſcité Jeſus d'entre les morts habite en vous*, dit le grand Apôtre, *celui qui a reſſuſcité Jeſus-Chriſt* Rom. 8. 11. *d'entre les morts, donnera auſſi la vie à vos corps mortels par ſon Eſprit, qui habite en vous.*

Joan. 15. 1. 4. 5.

Voulons-nous donc ſçavoir ſi nous avons part à la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, ſi nous ſommes ſortis du tombeau de nos iniquités pour entrer dans une vie nouvelle ; voyons ſi notre vie, ſi les vûes & les penchans qui dirigent le gros & le corps de nos actions & de notre conduite, ſont tels que nous puiſſions les regarder comme des fruits & des effets de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, & de la grace qui découle de ce Miſtère. Examinons ſi nous avons l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, ſi c'eſt cet Eſprit qui nous pouſſe, & qui nous fait agir : car

nous n'appartenons à Jeſus-Chriſt, & nous ne participons à ſes Miſtères, qu'autant que nous recevons ſon Eſprit. *Si quelqu'un*, dit S. Paul, *n'a point l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, il n'eſt point à lui* : mais ſi nous avons reçu l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, nous le ferons voir par notre conduite ; nous agirons par ſon impreſſion, nous ſuivrons ſes mouvemens, ſelon ces paroles du même Apôtre : *Si nous vivons par l'Eſprit, conduiſons-nous auſſi par l'Eſprit.... Or les fruits* que *ce* divin *Eſprit* produit dans les cœurs *ſont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la perſévérance, la douceur, la foi, la modeſtie, la continence & la chaſteté.* Si nous avons reçu l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, nous réſiſterons par la force toute-puiſſante qu'il nous communiquera à tous les ennemis de notre ſalut ; nous rendrons inutiles les efforts du démon & de tous ſes miniſtres ; nous ferons mourir & nous arracherons de notre cœur nos paſſions criminelles & nos inclinations corrompues ; nous crucifierons notre chair avec ſes déſirs déréglés ; nous prendrons le contrepied du monde corrompu ; nous nous éloignerons de ſes maximes & de ſes pratiques. *N'aimez point le monde*, nous dit le Diſciple bien-aimé, *ni ce qui eſt dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'eſt point en lui ; car tout ce qui eſt dans le monde eſt concupiſcence de la chair, ou concupiſcence des yeux, ou orgueil de la vie ; ce qui ne vient point du Pere, mais du monde.*

Rom. 8. 9.

Gal. 5. 25. 22. 23.

Ibid. 24.

1. *Joan.* 2. 15. 16.

Meſurons ſur ces vérités également certaines & importantes, & notre vie paſſée & notre conduite préſente. Voyons, ſans nous flatter, ſi la juſtice que nous nous imaginons peut-être avoir recouvrée dans ces ſaints jours eſt telle que nous puiſſions la regarder comme une participation & un écoulement de la vie glorieuſe du Fils de Dieu reſſuſcité ; ſi elle répond en quelque maniére à l'excellence de ſon origine ; en un mot, ſi elle en porte les caractères & la reſſemblance. Car la Réſurrection de Jeſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement la cauſe & le principe de notre retour à la juſtice & de notre réſurrection ſpirituelle, comme vous venez de le voir, elle en eſt encore le modéle : c'eſt la ſeconde vérité que nous avons à vous montrer.

2. Si nous ſommes reſſuſcités avec Jeſus-Chriſt, ſi nous avons paſſé de la mort du péché à la vie de la juſtice par la communication de la vie nouvelle & de l'Eſprit de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, ce changement merveilleux doit ſe faire ſentir dans notre conduite; notre vie doit être conforme à celle de Jeſus-Chriſt reſſuſcité. Or dans ce divin modéle nous pouvons remarquer trois principaux caractères. 1°. Jeſus-Chriſt étant reſſuſcité ne doit plus mourir: 2°. après ſa Réſurrection il a vêcu dans l'éloignement & la ſéparation du monde: & 3°. il ne s'eſt occupé que de l'exécution des volontés de ſon Pere & de l'établiſſement de ſon Royaume. De même auſſi un Chrétien qui a participé à la Réſurrection de Jeſus-Chriſt en recouvrant la véritable juſtice, 1°. ne doit plus retomber dans la mort du péché; 2°. doit avoir horreur des maximes & des convoitiſes du monde; 3°. doit s'occuper du Royaume de Dieu.

1°. Un Chrétien reſſuſcité à la grace par une converſion ſincére, ne doit plus retomber dans la mort du péché. *Jeſus-Chriſt reſſuſcité d'entre les morts ne mourra plus*, dit S. Paul; *la mort n'aura plus d'empire ſur lui: car quant à ce qu'il eſt mort, il eſt mort ſeulement une fois pour le péché; mais quant à la vie qu'il a maintenant, il vit pour Dieu.* Voila notre modéle. Auſſi le S. Apôtre ajoute: *Conſidérez-vous de même comme étant morts au péché, & comme ne vivant plus que pour Dieu en Jeſus-Chriſt notre Seigneur. Que le péché donc ne régne point dans votre corps mortel, enſorte que vous obéiſſiez à ſes déſirs déréglés.... Etant une fois morts au péché*, avoit-il dit un peu plus haut, *comment vivrons-nous encore dans le péché?* » Un Chrétien, dit S. Auguſtin, un Chrétien qui eſt animé d'une foi » & d'une eſpérance vraie & ſincére, ne commet point de ces » péchés qui tuent l'ame d'un ſeul coup. » Le premier & le » plus bas dégré de la piété chrétienne, dit encore ce Pere, » c'eſt de ne point commettre de crimes. » *Prima libertas eſt carere criminibus.* » Faire pénitence, diſent les ſaints Docteurs » de l'Egliſe, c'eſt pleurer ſes péchés, & n'en plus commettre qui méritent d'être pleurés. » Dès qu'un Chrétien eſt vraîment réconcilié avec Dieu, il eſt en état de grace: or

Rom. 6. 9. 12.

℣. 2.

Serm. 29. de verb. Apoſt.

Ambr. Aug. Greg. Magn.

qui dit un état, dit quelque choſe de ſtable & de durable; & quand il eſt queſtion de notre ame, cela ne peut marquer qu'une diſpoſition qui a de la fermeté & de la conſiſtence, & qui ne change pas aiſément. Mais ſi nous conſidérons que cette diſpoſition de l'ame n'eſt autre choſe qu'un amour qui l'attache à Dieu, qui fait qu'elle le préfére à toutes choſes, qu'elle y trouve ſa joie & ſon bonheur, & qu'elle ſe porte vers lui par goût & par inclination; comment pourroit-on ſe perſuader qu'une telle diſpoſition puiſſe aiſément être ôtée de notre ame, pour y faire place à une toute oppoſée? Ce n'eſt pas là l'idée que les divines Ecritures & les Saints Peres nous donnent de la juſtice chrétienne quand elle eſt établie dans un cœur: ils nous la repréſentent comme une diſpoſition qui a de la durée & de la ſtabilité. *L'homme ſaint*, nous dit le Sage, *demeure dans la ſageſſe comme le ſoleil dans ſa lumiere; mais l'inſenſé*, c'eſt-à-dire le pécheur, *eſt changeant comme la lune.* Le S. Prophéte Zacharie pere de S. Jean, dit dans ſon admirable cantique, que Dieu *avoit promis par la bouche de ſes ſaints Prophétes qu'il nous feroit cette grace; qu'étant délivrés de la puiſſance de nos ennemis*, le démon, le monde & nos paſſions déréglées, *nous le ſervirions dans la ſainteté & dans la juſtice, marchant en ſa préſence*, non quelques jours, ou quelque tems, mais *tous les jours de notre vie.* » Sous la » grace, dit S. Auguſtin, on ceſſe de pécher (mortellement), » parce qu'on eſt alors affermi dans l'amour de Dieu: on » combat & on remporte la victoire: *Sub gratiâ pugnamus & » vincimus.* »

Eccli. 27. 12.

Luc. 1. 70-75.

2°. Jeſus-Chriſt après ſa Réſurrection a vêcu dans la retraite & la ſéparation du monde: c'eſt le ſecond caractère qui doit paroître dans la vie d'un homme vraîment converti & reſſuſcité à la grace. Un homme vraîment converti eſt mort au péché; il a banni de ſon cœur le regne de la concupiſcence, en s'attachant à Dieu par un amour qui le lui fait préférer à tout autre objet: dès-lors il n'eſt plus du monde; il n'eſt plus membre de cette ſociété d'hommes, qui n'ont d'amour & de goût que pour les biens préſens; il eſt mort & crucifié pour le monde, comme le monde eſt mort & crucifié pour

lui; c'eſt-à-dire, qu'il a pour le monde, pour ſes maximes & ſes convoitiſes, la même horreur que l'on a pour un homme attaché à un gibet, & que le monde a pour lui une ſemblable horreur. Il n'eſt plus citoyen de Babylone; il eſt citoyen de Jeruſalem, de cette ville bienheureuſe qui a Dieu pour Roi, & pour loi la divine charité: comme ſon tréſor eſt dans le ciel, ſon cœur & ſes affections y ſont auſſi; il y habite déja par une foi vive & par l'ardeur de ſes déſirs. Un Chrétien qui eſt entré dans ces diſpoſitions ne voit rien à faire pour lui dans le monde, à moins que les devoirs de ſon état & la volonté de Dieu ne l'y engagent. Les faux biens que le monde lui préſente, ſont plus capables de l'effrayer que de l'attirer, parce qu'il en ſent le danger: il n'y découvre que périls, que piéges, que vanité, que douleur & affliction d'eſprit. Le ſouvenir des plaies & des bleſſures mortelles qu'il y a reçues, lui fait éviter la vûe même des objets capables de les renouveller: & le ſentiment de ſa foibleſſe préſente le porte à fuir un air qu'il ſçait être contagieux. Non-ſeulement il ſe retire des aſſemblées de jeux & de divertiſſemens; mais il évite même, autant qu'il lui eſt poſſible, d'avoir ni liaiſons, ni longs entretiens avec les perſonnes remplies de l'eſprit du monde. Il ſçait que *le monde eſt aſſujetti à l'empire du malin eſprit*, qui eſt appellé *le prince du monde*, & *le Dieu de ce ſiécle*; qu'il eſt ennemi de Dieu & de Jeſus-Chriſt, auxquels il fait une guerre irréconciliable juſqu'à la fin des ſiécles; qu'on ne peut être ami de ce monde ſans devenir l'ennemi de Dieu; qu'on ne peut prendre part à ſon eſprit & à ſes maximes ſans participer à la condamnation & aux anathêmes prononcés contre lui. Plein de ces penſées & de ces ſentimens un vrai pénitent tâche de ſe faire une retraite au milieu du monde où la Providence le retient. Sa maiſon, ſa chambre, ſon cœur ſont des lieux où il ſe retire, autant que l'ordre de ſes devoirs le lui permet, afin de s'y entretenir avec la Sageſſe éternelle qui veut bien y habiter: il s'y occupe du Royaume de Dieu, & de tout ce qui peut ſervir à étendre & affermir ce Royaume dans lui-même & dans ſes freres; c'eſt le troiſieme caractère de la vie reſſuſcitée du Sauveur, qu'un homme vraîment

1. *Joan.* 5. 19.
Joan. 12. 31.
2. *Cor.* 4. 4.

vraîment converti doit exprimer dans ſa conduite.

3°. Le Chrétien qui eſt véritablement mort au péché & reſſuſcité à la grace, vit dans la retraite & l'éloignement du monde: mais ſa retraite & ſon éloignement du monde ne doivent pas dégénérer dans une molle oiſiveté: il doit au contraire les ſanctifier par un travail ſérieux de corps ou d'eſprit, par des exercices de piété & par les bonnes œuvres proportionnées à ſes diſpoſitions, à ſes talens, & à la ſituation où Dieu l'a placé. Et de tous ſes devoirs le plus eſſentiel, auquel tous les autres doivent ſe rapporter, c'eſt l'établiſſement & l'avancement du Royaume de Dieu; c'eſt de travailler continuellement à faire croître en lui le ſaint amour, par lequel Dieu régne véritablement dans les cœurs. Son grand devoir c'eſt de repaſſer dans l'amertume de ſon ame les égaremens de ſa vie paſſée; d'en concevoir une haine & une horreur toujours nouvelle; de ſe convaincre par-là de ſon extrême foibleſſe & de ſa profonde corruption; & d'apprendre à ſe mépriſer ſincérement lui-même, & à s'abaiſſer ſous la puiſſante main de Dieu. Son devoir c'eſt de vivre dans une admiration continuelle de la grande miſéricorde que Dieu a exercée envers lui; d'exciter & de nourrir ſa reconnoiſſance par le ſouvenir des bienfaits & des graces ineſtimables dont il l'a comblé en Jeſus-Chriſt & par Jeſus-Chriſt; de gémir ſans ceſſe ſur les reſtes malheureux de langueur & de corruption, ſur cette révolte de la chair contre l'eſprit qu'il reſſent en lui-même; & de ſoupirer après le moment heureux qui conſommera ſon entiére délivrance par la deſtruction totale du péché, par l'aſſujettiſſement parfait de ſon eſprit & de ſon cœur au régne de l'amour divin, & par la poſſeſſion du ſouverain bien qu'il a commencé de goûter en cette vie. Son devoir enfin, c'eſt d'employer tous les moyens qu'il a en main ſelon les régles de la prudence chrétienne, pour établir le régne de la charité dans le cœur des autres hommes, & pour leur faire part du tréſor qu'il a le bonheur de poſſéder.

Telles ſont les marques d'une véritable réſurrection ſpirituelle: telles ſont les ſuites & les effets d'une converſion, d'un changement de cœur réel & effectif. Si parmi la multi-

tude des Chrétiens, il s'en trouve peu en qui on apperçoive ces heureux ſignes d'un ſolide changement, c'eſt qu'il y en a bien moins qu'on ne peut dire qui aient véritablement renoncé au péché, & participé à la grace de la Réſurrection.

Ouvrons les yeux ſur l'illuſion dans laquelle nous avons peut-être vêcu ; & ſi nous ne découvrons point en nous les preuves de cette vie divine dont Jeſus-Chriſt reſſuſcité eſt le principe & le modéle, concluons-en que nous ne nous ſommes jamais bien convertis ; que nous ſommes encore dans le tombeau de nos péchés ; que l'enfer eſt ouvert ſous nos pieds prêt à nous engloutir ; que l'unique reſſource qui nous reſte dans un état ſi funeſte, ſont les larmes & les travaux d'une ſincére pénitence, qui expient nos fauſſes pénitences paſſées, & qui nous rétabliſſant dans une juſtice véritable, ferme & conſtante, nous faſſent entrer en participation de la vie de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & nous donnent droit à la bienheureuſe éternité dont il nous ouvre aujourd'hui l'entrée.

PRIERE.

NOUS vous adorons, ô Jeſus Fils du Pere éternel, dans tout ce que vous êtes par votre Réſurrection glorieuſe & triomphante : nous vous rendons nos très-humbles actions de graces de ce qu'étant mort pour nos péchés vous êtes reſſuſcité pour notre juſtification. Daignez, s'il vous plaît, chef adorable, nous communiquer votre vie nouvelle par une opération efficace & une influence abondante : que cette vie toute ſpirituelle, toute céleſte & toute divine s'imprime en nous ; qu'elle nous ſépare de nous-mêmes & nous attire à vous par ſa vertu toute-puiſſante, & qu'elle ſoit en nous une ſource de grace & de force. Mais cette vie nouvelle dans laquelle vous êtes entré par votre Réſurrection, n'eſt pas ſeulement pour nous un principe de vie & un miſtère de ſalut auquel nous devons tout l'amour & toute la reconnoiſſance de notre cœur : c'eſt encore un modéle digne de toute notre attention, & ſur lequel nous devons former notre vie.

Sorti une fois du tombeau, vous n'y êtes plus rentré. Faites,

ô divin Sauveur, que reſſuſcité de la mort à la vie par la grace d'une véritable converſion, nous faſſions un divorce éternel avec le péché : que notre courſe ne ſoit jamais interrompue par aucune chute mortelle : que lavés & purifiés par nos larmes & dans votre ſang adorable, nous ne nous ſouillions plus de nouveau : qu'animés d'une foi vive & d'une ferme confiance, nous ne commettions jamais de ces fautes qui d'un ſeul coup tuent l'ame : que morts aux déſirs déréglés de la concupiſcence, nous ceſſions de pécher ; & que durant tout le tems qui nous reſte de cette vie mortelle, nous ne vivions plus ſelon les paſſions des hommes, mais ſelon la volonté de Dieu.

Le monde eſt infiniment dangereux pour une ame vraîment reſſuſcitée : faites, s'il vous plaît, Seigneur, qu'à votre exemple nous n'y paroiſſions qu'autant que la néceſſité & la charité le demanderont : que nous ayons en horreur les maximes du monde, ſes uſages profanes, ſes plaiſirs pernicieux, ſa vie molle & oiſive ; que nous ne participions jamais à ſon eſprit. Ah, divin Sauveur, que nous avons beſoin d'une grace forte & puiſſante pour vaincre ce monde ſi dangereux avec ſes erreurs, ſes careſſes & ſes menaces ! Notre ſureté eſt dans la fuite & dans l'éloignement du monde : faites donc que nous nous en ſéparions de plus en plus ; mais ſur-tout que nous nous procurions une retraite au fond de notre propre cœur, pour nous y entretenir ſouvent avec vous, & pour nous fortifier de plus en plus dans votre ſaint amour.

Que pénétrés d'une vive reconnoiſſance de la miſéricorde infinie que vous nous avez faite, en nous délivrant de la mort du péché, nous travaillions avec une nouvelle ardeur à notre avancement dans la vertu par l'accompliſſement fidéle de tous nos devoirs, en gémiſſant ſans ceſſe ſur les reſtes de langueur & de corruption qui ſont encore en nous, en ſoupirant continuellement après notre parfaite délivrance, & en nous appliquant ſans relâche à nous rendre dignes par votre grace de la vie du ſiécle à venir, dont votre vie reſſuſcitée eſt une prédication, une promeſſe & un gage aſſuré. Amen.

LE LUNDI DE PASQUE.

Lecture des Actes des Apôtres, Ch. 10. v. 37-45.

PIERRE ouvrant la bouche, dit ces paroles: Vous avez entendu parler de ce qui eſt arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, après le Baptême que Jean a prêché: comment Dieu a oint de l'Eſprit ſaint & de force Jeſus de Nazareth, qui allant de lieu en lieu faiſoit du bien *par-tout*, & guériſſoit tous ceux qui étoient ſous la puiſſance du diable, parce que Dieu étoit avec lui; & nous ſommes témoins de toutes les choſes qu'il a faites dans la Judée & dans Jeruſalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix: mais Dieu l'a reſſuſcité le troiſieme jour, & a voulu qu'il ſe montrât *vivant*, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choiſis avant tous les tems, à nous qui avons mangé & bû avec lui depuis qu'il eſt reſſuſcité d'entre les morts. Et il nous a commandé de prêcher & de témoigner au peuple, que c'eſt lui qui a été établi de Dieu pour être le Juge des vivans & des morts. Tous les Prophétes lui rendent ce témoignage: Que quiconque croira en lui, recevra par ſon nom la rémiſſion de ſes péchés.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 24. v. 13-35.

LE jour même de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, deux de ſes Diſciples s'en alloient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de ſoixante ſtades de Jeru-

ſalem, parlant enſemble de tout ce qui s'étoit paſſé. Et il arriva que lorſqu'ils s'entretenoient & conféroient enſemble ſur cela, Jeſus vint lui-même les joindre, & ſe mit à marcher avec eux. Mais leurs yeux étoient retenus *par une vertu divine* qui les empêchoit de le reconnoître; & il commença à leur dire: De quoi vous entretenez-vous ainſi dans votre chemin, & d'où vient que vous êtes *ſi* triſtes? L'un d'eux, appellé Cléophas, lui répondit: Etes-vous ſeul ſi étranger dans Jeruſalem, que vous ne ſçachiez pas ce qui s'y eſt paſſé ces jours-ci? Et quoi, leur dit-il? Ils lui répondirent: Touchant Jeſus de Nazareth qui a été un Prophéte, puiſſant en œuvres & en paroles devant Dieu & devant tout le peuple; & la maniere dont les Princes des Prêtres & nos Sénateurs l'ont livré *au Gouverneur* pour être condamné à mort, & l'ont crucifié? Cependant nous eſpérions que ce ſeroit lui qui racheteroit Iſraël; & après tout cela néanmoins voici déja le troiſieme jour que ces choſes ſe ſont paſſées. Il eſt vrai que quelques femmes de celles qui étoient avec nous, nous ont étonnés: car ayant été dès le grand matin à ſon ſépulcre, & n'y ayant point trouvé ſon corps, elles ſont revenu dire que des Anges mêmes leur ont apparu, qui les ont aſſûrées qu'il eſt vivant. Et quelques-uns des nôtres ayant été au ſépulcre, ont trouvé toutes choſes comme les femmes les leur avoient rapportées: mais pour lui ils ne l'ont point vû. O inſenſés, dit alors Jeſus, dont le cœur eſt peſant & tardif à croire tout ce que les Prophétes ont dit! ne falloit-il pas

que le Chriſt ſouffrît tout cela, & qu'il entrât ainſi dans ſa gloire? Et commençant par Moyſe, & *continuant* par tous les Prophétes, il leur expliquoit ce qui avoit été dit dans toutes les Ecritures. Lorſqu'ils furent proches du bourg où ils alloient, il fit ſemblant d'aller plus loin; mais ils le forcerent *de demeurer* en lui diſant: Demeurez avec nous, parce qu'il eſt déja tard, & que le jour eſt ſur ſon déclin; & il entra avec eux. Etant avec eux à table, il prit le pain & le bénit, & l'ayant rompu il le leur donna. En même-tems leurs yeux s'ouvrirent, & ils le reconnurent: mais il diſparut de devant eux. Alors ils ſe dirent l'un à l'autre: N'eſt-il pas vrai que notre cœur étoit tout brûlant dans nous, lorſqu'il nous parloit dans le chemin, & qu'il nous expliquoit les Ecritures? Et ſe levant à l'heure même, ils retournerent à Jeruſalem, & trouverent que les onze *Apôtres*, & ceux qui demeuroient avec eux, étoient aſſemblés, & diſoient: Le Seigneur eſt vraîment reſſuſcité, & il eſt apparu à Simon. Ils raconterent auſſi ce qui leur étoit arrivé en chemin, & comment ils l'avoient reconnu dans la fraction du pain.

INSTRUCTION.

L'EGLISE, durant cette ſemaine, mes Freres, eſt principalement occupée de la ſolemnité du Baptême, qui ne ſe donnoit anciennement qu'à Pâque & à la Pentecôte: preſque tout l'Office de la ſemaine de Pâque a rapport aux nouveaux baptiſés. Rien ne paroît donc plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe, que de traiter pendant ce tems du Baptême: c'eſt ce que nous ferons dans cette Inſtruction, & dans les deux ſuivantes, en vous expliquant ce que c'eſt que le

Baptême, les cérémonies qui accompagnent l'adminiſtration de ce Sacrement, & les effets qu'il produit en nous. Nous ſommes d'autant plus obligés d'être attentifs à cette importante matiere, que nous avons reçu le Baptême ſans connoiſſance ; que c'eſt par ce Sacrement que nous ſommes entrés dans le ſein de l'Egliſe, & qu'en le recevant nous avons contracté les plus ſolemnels engagemens.

Jeſus-Chriſt étant près de monter au ciel, dit à ſes Diſciples : *Allez, inſtruiſez toutes les nations, en les baptiſant au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit. Celui qui croira & qui ſera baptiſé ſera ſauvé : mais celui qui ne croira point, ſera condamné.* Voilà la néceſſité du Baptême marquée bien clairement. Quiconque croira à la parole de Jeſus-Chriſt, prêchée par ſes Miniſtres, ſera plongé ou lavé dans l'eau : & ce Baptême ne ſera pas une pure cérémonie, mais un ſigne efficace du don de la juſtice que le Saint Eſprit répandra dans ſon ame, & qui le conduira au ſalut éternel : *Celui qui croira & qui ſera baptiſé, ſera ſauvé.* Matth. 28. 19. Marc. 16. 16.

C'eſt ce qui fait la différence du Baptême inſtitué par Jeſus-Chriſt d'avec celui de S. Jean. Le Baptême du ſaint Précurſeur n'opéroit rien : ce n'étoit qu'un ſigne, qui faiſoit ſeulement entendre à ceux qui le recevoient, qu'ils devoient ſe préparer par la pénitence à profiter de la venue du Meſſie qu'ils attendoient. Mais dans le Baptême de Jeſus-Chriſt, l'homme eſt inondé intérieurement par la vertu de l'Eſprit-Saint, & purifié par le feu de l'amour divin. *Pour moi*, diſoit S. Jean, *je vous baptiſe dans l'eau, afin que vous faſſiez pénitence : mais celui qui vient après moi eſt plus puiſſant que moi ..... C'eſt lui qui vous baptiſera dans le Saint Eſprit & dans le feu.* Matth. 3. 11.

Les paroles de l'inſtitution du Baptême, nous apprennent ce qui eſt eſſentiel à ce Sacrement, & ce que nous en appellons la ſubſtance. C'eſt 1°. d'être lavé avec de l'eau naturelle : car c'étoit avec de telle eau que S. Jean & Jeſus-Chriſt lui-même baptiſoient ; c'étoit de telle eau que les Juifs employoient à leurs baptêmes ou purifications ; & Jeſus-Chriſt parlant à Nicodême, dit qu'il faut que l'homme renaiſſe par *l'eau* & par l'Eſprit. 2°. C'eſt de recevoir ce Baptême au nom Joan. 3. 5.

du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. L'eau naturelle appliquée ſur le corps, & les paroles : *Je te baptiſe*, (ou comme diſent les Grecs : *Que le ſerviteur de Jeſus-Chriſt ſoit baptiſé*,) *au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit*, ſont donc les deux choſes qui conſtituent le Sacrement de Baptême.

La néceſſité de ce Sacrement ne peut être exprimée en termes plus clairs que ceux dont Jeſus-Chriſt s'eſt ſervi en par-
Joan. 3. 5. lant à Nicodême : *Nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu, s'il ne renaît de l'eau & de l'Eſprit-Saint.* Nous naiſſons tous dans le péché ; & cette premiere naiſſance en Adam nous exclut du Royaume du ciel : qui que ce ſoit n'y ſera admis, s'il ne renaît en Jeſus-Chriſt par l'eau du Baptême & par l'Eſprit-ſaint & ſanctificateur.

Néanmoins, ceux qui ne reçoivent pas ſur eux l'action extérieure du Baptême, ne ſont pas tous privés de ſes effets. Dieu qui eſt infiniment libre dans la diſtribution de ſes graces, ſupplée par ſa miſéricorde au défaut de ce Sacrement dans les adultes qui ne peuvent le recevoir, mais en qui il voit, avec la foi & la converſion ſincére du cœur, un ardent déſir d'être lavé dans cette eau ſalutaire. Il y ſupplée encore en faveur de ceux qui n'ayant point été baptiſés dans l'eau, ſouffrent la mort pour Jeſus-Chriſt. Le martyre leur tient lieu de Baptême ; & c'eſt ce que l'Egliſe appelle *être baptiſé dans ſon ſang.* Ce privilége s'étend aux enfans mêmes qui ont été maſſacrés à Bethléhem par l'ordre du Roi Hérode en haine de Jeſus-Chriſt, quoique dans un âge où ils ne pouvoient ni le confeſſer ni le connoître : l'Egliſe les a toujours regardés comme Chrétiens, & honorés comme Martyrs.

A l'égard des autres enfans qui meurent ſans avoir pû ni recevoir ni déſirer le Baptême, c'eſt un article de notre foi, qu'ils ſont exclus de la vie & du bonheur éternel : exemple étonnant dont S. Auguſtin a fait uſage, pour montrer combien les jugemens de Dieu ſont impénétrables, & ſes voies incompréhenſibles, dans le diſcernement de ceux qu'il conduit au ſalut, ou qu'il laiſſe dans la maſſe de perdition. Car de deux enfans qui naiſſent également coupables à ſes yeux,

il

il frappe l'un de mort avant qu'il ait pû être baptiſé, & il laiſſe vivre l'autre juſqu'à ce qu'il ait reçu le Sacrement. Or il n'eſt pas poſſible de trouver, ni dans celui qui eſt baptiſé & ſauvé, aucun mérite perſonnel qui le diſtingue de l'autre qui eſt exclus du Baptême & du ſalut; ni dans celui-ci aucun démérite qui ne ſoit pas dans le premier: d'où S. Auguſtin conclut que le ſort ſi oppoſé de ces deux enfans ne peut avoir d'autre raiſon que le choix gratuit que Dieu fait de l'un, pour le mettre au nombre de ſes enfans bien-aimés, & le juſte jugement qu'il lui plaît d'exercer ſur l'autre à cauſe de ſon péché, ſelon cette parole qu'il dit à Moyſe, & que S. Paul a citée en preuve: *Je ferai miſéricorde à qui il me plaira de faire miſéricorde; & j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié.* Exod. 33. 14. Rom. 9. 15.

Au reſte, la bonté de Dieu a rendu facile la réception de ce Sacrement, à proportion de ſa néceſſité. Car outre que l'eau naturelle, telle que l'eau de la mer, de riviere, de fontaine, de puits, & de pluie, eſt ce qu'il y a au monde de plus commun; il n'y a perſonne qui ne puiſſe être le miniſtre de ce Sacrement dans la néceſſité. Il eſt vrai que l'Evêque ou le Curé en eſt le Miniſtre ordinaire: mais dans les cas extraordinaires, où l'on a lieu de craindre qu'un enfant ne meure avant d'avoir été régénéré, toute perſonne, quelle qu'elle ſoit, Eccléſiaſtique ou Laïque, homme ou femme, Catholique ou Hérétique ou Schiſmatique, devient le Miniſtre du Baptême, & l'enfant eſt juſtifié; pourvû que tout ſe faſſe ſelon les régles, & qu'on ne change rien à l'action ni aux paroles qui conſtituent le Sacrement.

Pour bien connoître le Baptême, ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir ce qui en fait la ſubſtance: il eſt encore néceſſaire de conſidérer les cérémonies qui s'obſervent dans l'adminiſtration de ce Sacrement, quand elle ſe fait à l'Egliſe: car elles répandent beaucoup de lumiere ſur ce que nous avons à dire dans la ſuite, & particuliérement ſur ce qui regarde les effets du Sacrement. Mais il faut d'abord expoſer en peu de mots l'ancienne diſcipline du Baptême, par où l'on connoîtra combien les cérémonies qui nous reſtent, ſont reſpectables par leur antiquité.

L'uſage ordinaire, dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, étoit de ne baptiſer ſolemnellement que deux fois l'année, la veille de Pâque & la veille de la Pentecôte, après qu'on avoit béni l'eau baptiſmale, comme on la bénit encore aujourd'hui avec des priéres & des cérémonies, que nous avons reçues de l'antiquité.

Comme la plupart de ceux qui demandoient le Baptême, étoient adultes, c'eſt-à-dire, en âge de raiſon & de diſcrétion; avant que de les y admettre, on prenoit du tems pour les y préparer. Pendant ce tems, qui étoit ordinairement de deux ans, on les inſtruiſoit, & l'on tâchoit de s'aſſurer par un ſoigneux examen, de la ſincérité de leur converſion: ils portoient le nom de *Catéchuménes*, qui ſignifie des perſonnes qu'on inſtruit de vive voix; & ceux qui étoient chargés de leur enſeigner les vérités de la foi, s'appelloient *Catéchiſtes*. C'étoit principalement en Carême qu'on faiſoit les ſcrutins ou examens de ceux qui devoient être baptiſés à Pâque, & qu'on appelloit *Compétens* ou *élûs*. Le jour du grand ſcrutin étoit le Mercredi de la quatrieme ſemaine de Carême. Les Catéchuménes ſe rendoient à l'Egliſe à l'heure de l'aſſemblée des Fidéles: & l'on faiſoit ſur eux pluſieurs cérémonies, dont les principales ſe ſont conſervées juſqu'aujourd'hui, comme le ſouffle du Prêtre ſur le viſage, les exorciſmes, le ſel dans la bouche. Entre les lectures de l'Ancien Teſtament & celle de l'Evangile, on faiſoit la cérémonie de l'ouverture des oreilles, pour les mettre en état d'écouter les paroles de l'Evangile, & le ſymbole de la foi. On leur liſoit le commencement des quatre Evangiles, avec une courte explication: puis on leur récitoit le ſymbole des Apôtres avec l'Oraiſon Dominicale, qu'on expliquoit de même: cela s'appelloit la *Tradition* du ſymbole & de l'Oraiſon Dominicale.

Le Samedi Saint, avant que de commencer l'Office de l'après midi, on faiſoit aux Catéchuménes la derniere inſtruction: ils y rendoient compte de ce qu'ils avoient appris: enſuite l'Evêque ayant fait ſur eux le dernier exorciſme, les interrogeoit ſur le triple renoncement à ſatan, à ſes pompes, & à ſes œuvres, & leur faiſoit ſur la poitrine & ſur les épaules

l'onction de l'huile des Catéchuménes. Les lectures & les priéres finies, on alloit proceſſionellement au Baptiſtère, où l'on faiſoit la bénédiction de l'eau : après quoi les Catéchuménes étoient préſentés à l'Evêque, les hommes & les garçons par leurs parreins, les femmes & les filles par leurs marreines. L'Evêque les interrogeoit ſur le ſymbole de la foi ; & ils répondoient à chaque article : *Je crois*. Enfin, après s'être aſſuré par la déclaration qu'ils lui en faiſoient, du déſir qu'ils avoient de recevoir le Sacrement de la régénération, il les baptiſoit, ou par lui-même, ou par les mains des Prêtres, en les plongeant chacun trois fois dans l'eau, & invoquant les trois Perſonnes de la ſainte Trinité. Au ſortir de l'eau, un Prêtre faiſoit ſur le haut de la tête de chacun des baptiſés l'onction du ſaint Chrême. Après qu'ils avoient pris leurs habits, ils étoient conduits à l'Evêque, qui les revêtoit d'une robe blanche de lin ; & on leur mettoit à la main un cierge allumé : enſuite on les rangeoit tous devant l'Evêque, qui prioit ſur eux, en tenant les mains étendues, & leur faiſoit l'onction du ſaint Chrême ſur le front : c'étoit le Sacrement de la Confirmation. La proceſſion retournoit à l'Egliſe ; & l'on y célébroit les ſaints Miſtères, où les *Néophites*, c'eſt-à-dire, les nouveaux baptiſés, communioient au corps & au ſang de Jeſus-Chriſt, & mangeoient un peu de lait & de miel, ce qui marquoit leur enfance ſpirituelle, & leur entrée dans la vraie terre promiſe.

Dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, des parens Chrétiens préſentoient leurs enfans au Baptême, ſans attendre l'âge de raiſon ; & les Miniſtres ſacrés les y admettoient : on les apportoit à l'Egliſe les jours de ſcrutin, & le Samedi Saint, & l'on faiſoit ſur eux les mêmes cérémonies que ſur les Catéchuménes adultes. Les parreins & marreines de ces enfans répondoient pour eux aux demandes ordinaires, & faiſoient le triple renoncement, & la profeſſion de foi. Après le Baptême, ces enfans étoient confirmés avec les autres, & communioient à la Meſſe : mais ceux qui étoient encore à la mammelle ne recevoient l'Euchariſtie que ſous l'eſpéce du vin.

Pour conſerver quelque veſtige d'un uſage ſi ancien & ſi

reſpectable, il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût toujours, ſurtout dans les grandes Paroiſſes, quelqu'un à baptiſer après la bénédiction des Fonts les veilles de Pâque & de Pentecôte.

Tit. 4. de Bapt. Le Concile tenu l'an 1279. à Reding en Angleterre, veut que les enfans qui naîtront dans les huit jours avant Pâque & la Pentecôte, ſoient réſervés pour être baptiſés la veille de ces deux Fêtes, en cas qu'il n'y ait aucun péril.

C'eſt dans le même eſprit que le Rituel de ce Diocèſe ordonne que, hors le cas de néceſſité, on n'adminiſtre le Baptême aux adultes que ces deux jours-là : il veut de plus que le Néophite ou nouveau baptiſé, participe aux ſaints Miſtères à la Meſſe qui ſe chante au retour de la proceſſion des Fonts. A l'égard des enfans, le même Rituel exhorte les Curés à faire enſorte qu'on réſerve pour le Baptême du Samedi Saint & de la veille de la Pentecôte, les enfans nés trois jours auparavant, s'il n'y a aucun danger; & il leur ordonne d'en avertir le peuple chaque année, le Dimanche des Rameaux, & le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion. Lorſque ces jours-là quelqu'un, ſoit enfant, ſoit adulte, eſt préſenté pour le Baptême, voici ce qui s'obſerve. Avant la bénédiction du cierge paſchal, ſi c'eſt le Samedi Saint; ou avant la lecture des prophéties, ſi c'eſt la veille de la Pentecôte; le Curé revêtu d'aube, avec l'étole & la chape, précédé de la croix, de ſes Miniſtres, & de ſon Clergé, va à la porte de l'Egliſe, où ſont ceux qu'on préſente au Baptême : & là il fait les interrogations, les exorciſmes, les priéres & les cérémonies ordinaires, juſqu'à l'onction de l'huile des Catéchuménes incluſivement. Après la bénédiction de l'eau baptiſmale, il acheve ſur les Catéchuménes ou les enfans les cérémonies du Baptême, dont nous vous parlerons demain.

PRIERE.

TRINITE' ſainte, quelles louanges, quelles actions de graces ne devons-nous pas vous rendre pour le bienfait ineſtimable de notre Baptême ? quel effet de votre infinie miſéricorde, de nous avoir par préférence à tant d'autres rendus participans d'une grace ſi précieuſe, qui a conſacré &

ſanctifié en nous tous vos autres dons, & qui eſt au-deſſus de toute reconnoiſſance humaine!

Pouvons-nous, ô mon Dieu, penſer ſans frémir, à l'état déplorable de notre ame avant que nous ayons été préſentés à votre Egliſe? Infectés par la corruption originelle, nous étions les objets de votre colere, eſclaves du démon, & victimes dignes de l'enfer. Graces immortelles vous ſoient rendues de nous avoir conſervé la vie pour nous régénérer par les eaux ſalutaires du Baptême.

Soyez béni à jamais, ô Pere éternel, de nous avoir élevés au rang de vos enfans pour vous rendre le reſpect, la ſoumiſſion, la confiance & l'amour qui vous ſont ſi juſtement dûs: ſoyez à jamais béni, Fils unique du Pere, adorable Jeſus, qui nous avez fait entrer dans votre corps miſtique comme des membres vivans pour y vivre de votre eſprit, & pour régler notre vie ſur la vôtre: ſoyez à jamais béni, ô Eſprit ſanctificateur, qui avez fait de notre ame & de notre corps vos temples pour être en nous une ſource de lumiere, de grace, de force & de conſolation.

Mais qui n'admirera, ô mon Dieu, les effets prodigieux de votre puiſſance ſouveraine dans le Baptême, où un peu d'eau joint à quelques paroles produit dans une ame un changement ſi merveilleux? Il eſt réſervé à vous ſeul, ô Dieu tout-puiſſant, d'opérer ainſi les plus grands prodiges. A peine l'eau touche-t-elle l'enfant, qu'il eſt délivré de la puiſſance du démon, que le péché diſparoît, que la juſtice régne dans ſon cœur: & qui peut comprendre l'excellence de cette conſécration baptiſmale, où par le choix gratuit de votre miſéricorde, par l'opération toute-puiſſante de votre Eſprit, nous avons été transférés de la famille d'Adam, dans celle de Jeſus-Chriſt; du corps des pécheurs, dans celui de votre Fils; de la puiſſance des ténébres, dans le royaume de votre charité, pour être des enfans de lumiere, qui incorporés à Jeſus-Chriſt continuent ſa vie & ſon ſacrifice? Ah, mon Dieu! que celui-là eſt heureux, qui a conſervé la grace d'une conſécration ſi ſainte! quel eſt-il? & nous le louerons; car vous avez ſignalé votre miſéricorde envers lui. Inſpirez aux peres & aux meres

une volonté efficace de veiller ſans relâche pour la conſervation du précieux tréſor de l'innocence baptiſmale dans leurs enfans, & à ceux-ci le déſir de plutôt mourir que de jamais ſouiller par le péché cette précieuſe robbe.

Faites-nous à tous cette grace d'eſtimer la qualité glorieuſe de Chrétien, que nous ne recherchions que ce qui peut la perfectionner en nous, & que nous évitions avec un ſoin extrême tout ce qui peut la deshonorer. Heureux tems, où les Fidéles ne ſe glorifioient que de cette auguſte prérogative ! que toute notre vie réponde à une vocation ſi ſainte ; afin qu'après avoir marché ici bas ſous vos yeux dans la ſainteté & la juſtice tous les jours de notre vie, nous puiſſions jouir de vous face à face dans le ſéjour de la gloire. Amen.

LE MARDI DE PASQUE.

Lecture des Actes des Apôtres, Ch. 13. v. 23 - 33.

PAUL s'étant levé, dit : Ç'a été de la race de David que Dieu, ſelon ſa promeſſe, a ſuſcité Jeſus *pour être* le Sauveur d'Iſraël ; Jean ayant prêché avant lui à tout le peuple d'Iſraël le baptême de la pénitence pour préparer à ſon avenement. Et lorſque Jean achevoit ſa courſe, il diſoit : Qui croyez-vous que je ſois ? Je ne ſuis point celui que vous penſez ; mais il en vient un autre après moi, dont je ne ſuis pas digne de délier les ſouliers. C'eſt à vous, mes Freres, qui êtes enfans de la race d'Abraham, & à ceux d'entre vous qui craignent Dieu, que cette parole de ſalut a été envoyée. Car les habitans de Jeruſalem & leurs Princes ne l'ayant point connu pour ce qu'il étoit, & n'ayant point entendu les paroles

des Prophétes qui ſe liſent chaque jour du Sabbat, ils les ont accomplies en le condamnant. Et quoiqu'ils ne trouvaſſent rien en lui qui fût digne de mort, ils demanderent à Pilate qu'il le fît mourir. Et lorſque tout ce qui avoit été écrit de lui fut accompli, on le deſcendit de la croix, & on le mit dans le tombeau. Mais Dieu l'a reſſuſcité d'entre les morts le troiſieme jour. Et il a été vû durant pluſieurs jours par ceux qui étoient venus avec lui de Galilée à Jeruſalem, qui lui rendent encore aujourd'hui ce témoignage devant le peuple. Ainſi nous vous annonçons l'accompliſſement de la promeſſe qui a été faite à nos peres, Dieu nous en ayant fait voir l'effet, à nous qui ſommes leurs enfans, en reſſuſcitant Jeſus, ſelon qu'il eſt écrit dans le ſecond Pſeaume: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 24. v. 36-47.

JESUS ſe préſenta au milieu de ſes diſciples, & leur dit: La paix ſoit avec vous; c'eſt moi, n'ayez point de peur. Ils furent frappés d'étonnement & de crainte, & ils s'imaginoient voir un eſprit. Mais Jeſus leur dit: Pourquoi vous troublez-vous? & pourquoi s'éleve-t-il tant de différentes penſées dans vos cœurs? Regardez mes mains & mes pieds: c'eſt moi-même. Touchez-*moi*, & conſidérez qu'un eſprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai. Après avoir dit cela, il leur montra ſes mains & ſes pieds. Mais eux ne croyant point encore *ce qu'ils voyoient*, tant ils étoient tranſportés de joie & d'admiration,

il leur dit : N'avez-vous point ici quelque choſe à manger? Et ils lui préſenterent un morceau de poiſſon rôti, & un rayon de miel. Il en mangea devant eux, & ayant pris les reſtes il les leur donna, & leur dit : Vous voyez ce que je vous avois dit lorſque j'étois encore avec vous : Qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moyſe, dans les Prophétes, & dans les Pſeaumes, fût accompli. En même tems il leur ouvrit l'eſprit, afin qu'ils entendiſſent les Ecritures, & leur dit : C'eſt ainſi qu'il eſt écrit, & c'eſt ainſi qu'il falloit que le Chriſt ſouffrît, & qu'il reſſuſcitât d'entre les morts le troiſieme jour, & qu'on prêchât en ſon nom la pénitence & la rémiſſion des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jeruſalem.

INSTRUCTION.

QUELLE conſolation pour nous, mes chers Freres, d'entendre aujourd'hui notre Seigneur Jeſus-Chriſt ordonner à ſes Apôtres de prêcher en ſon nom la pénitence & la rémiſſion des péchés dans toutes les nations, & d'avoir nous-mêmes éprouvé l'effet de ce commandement, lorſque nous avons eu le bonheur d'être régénérés dans les eaux ſalutaires du Baptême, qui nous a purifiés du péché, délivrés de la cruelle tyrannie du démon dont nous étions les malheureux eſclaves ; qui nous a rendu la juſtice, nous a réconciliés avec Dieu dont le péché nous avoit fait encourir la diſgrace ; qui enfin nous a fait les enfans de Dieu, & nous a donné droit à ſon royaume éternel ! Ce que nous allons dire des cérémonies du Baptême, qui ſont la plupart très-anciennes, nous convaincra de plus en plus de la foi de l'Egliſe ſur l'état de péché dans lequel nous naiſſons tous, & ſur les admirables effets que ce Sacrement a opérés en nous. Elevons nos eſprits

&

& nos cœurs en haut pour attirer ſur nous l'eſprit de ſageſſe & d'intelligence dont nous avons beſoin, & commençons.

L'enfant ou le Catéchuméne, qu'on préſente pour le Baptême, eſt d'abord arrêté à la porte de l'Egliſe, pour marquer qu'il eſt indigne d'y entrer, parce qu'il eſt pécheur, & que le ciel, dont le temple matériel eſt la figure, lui eſt fermé, ſans qu'il puiſſe par lui-même y entrer, ou mériter que la porte lui en ſoit ouverte.

Le Prêtre parlant au parrein & à la marreine qui ſe rendent caution pour l'enfant, dit: *Que demande-t-il?* ils répondent, *le Baptême*: par où l'Egliſe nous fait ſentir que le Baptême ne nous eſt pas dû; que c'eſt une grace à laquelle nous n'avons aucun droit, & qu'il faut demander avec inſtance. La réponſe du parrein & de la marreine ſuppoſe auſſi que l'enfant eſt ſouillé, puiſqu'ils demandent qu'il ſoit lavé & purifié.

Le Prêtre continue: *Voulez-vous vivre & mourir dans la foi de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine?* Le Prêtre fait cette demande pour s'aſſurer ſi l'entrée du Catéchuméne dans l'Egliſe eſt libre & volontaire; parce que Dieu ne veut pas à ſon ſervice ceux qui y entrent par force: c'eſt auſſi pour nous faire comprendre que la foi, *ſans laquelle*, ſelon S. Paul, *il eſt impoſſible de plaire à Dieu*, eſt le fondement de la Religion Chrétienne & des autres vertus. *Hebr.* 11. 6.

L'enfant par la bouche du parrein & de la marreine, répond: *Oui, je le veux par la grace de Dieu.* Ainſi la premiere choſe néceſſaire pour entrer dans l'Egliſe, c'eſt une ſoumiſſion d'eſprit & de cœur à tout ce qu'elle nous enſeigne, & une volonté ſincére de l'accomplir juſqu'à la fin de notre vie. Cette réponſe eſt auſſi une profeſſion authentique de la néceſſité de la grace pour vouloir le bien, & du beſoin que les Fidéles en ont pour pratiquer ce que l'Egliſe leur enſeigne.

Le Prêtre fait enſuite l'inſtruction marquée dans le Rituel, ou quelqu'autre qui tende à faire connoître l'état déplorable où le péché originel a réduit l'enfant; les merveilles qui vont s'opérer en lui par le Baptême; les engagemens importans que les parrein & marreine contractent à l'égard de l'en-

ſant qu'ils tiennent ſur les Fonts ; & les ſentimens de Religion avec leſquels ils doivent s'acquitter de cet office de charité.

Rien ne paroît mieux placé que cette inſtruction, non-ſeulement pour exciter la foi des aſſiſtans, attirer leur attention aux cérémonies du Baptême, & les pénétrer d'une ſalutaire componction pour la perte qu'ils ont peut être faite de leur innocence baptiſmale ; mais auſſi pour apprendre aux parreins & aux marreines avec combien de modeſtie, de foi, d'humilité & de piété, ils doivent faire une action auſſi ſainte, que celle par laquelle ils concourent en leur maniere à la ſanctification d'une ame. Cet office de charité eſt grand aux yeux de la foi ; mais ſouvent les gens du monde le réduiſent à un pur cérémonial qu'ils rempliſſent comme par maniere d'acquit, & même avec un air de diſſipation & de mondanité, ſans faire attention aux graces que l'enfant reçoit, ni ſans comprendre les obligations qu'ils contractent à ſon égard, & qui conſiſtent à l'aimer comme leur enfant ſpirituel ; veiller à ſon éducation chrétienne ; la recommander à ſes parens, & à leur défaut s'en charger eux-mêmes ; lui parler ſouvent des promeſſes qu'ils ont faites pour lui dans le Baptême, veiller pour les lui faire garder, & prier beaucoup pour lui.

Après que l'on a donné le nom à l'enfant, (& ce nom doit être celui d'un Saint, ou d'une Sainte, afin qu'ils lui ſervent d'interceſſeurs auprès de Dieu, & de modéles pour la conduite de la vie,) le Prêtre ſouffle trois fois ſur lui, en diſant : *Eſprit impur, ſors de cette image de Dieu, & fais place au Saint Eſprit* ; paroles qui font voir que l'enfant par le péché originel eſt ſous la tyrannie & dans la poſſeſſion du démon, & que par le Baptême il va devenir le temple du Saint Eſprit.

Le Prêtre alors marque du ſigne de la croix le front, & enſuite la poitrine de l'enfant ; pour montrer qu'il commence à en prendre poſſeſſion au nom de Jeſus-Chriſt, le marquant de ſon ſceau qui eſt la croix, dont l'enfant ne doit jamais rougir, & qu'il doit aimer de tout ſon cœur. Cette cérémonie eſt

ſuivie de trois priéres ; nous nous contenterons d'en rapporter la principale : les deux autres ſont dites à même fin. « Dieu » éternel & tout-puiſſant, Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, » jettez les yeux de votre miſéricorde ſur votre ſerviteur, » que vous avez daigné appeller aux principes de la foi ; rom- » pez toutes les chaînes dont ſatan le tenoit lié ; ouvrez lui, » Seigneur, la porte de votre bonté, afin qu'étant marqué » du ſceau de votre ſageſſe, il ſoit exempt de la corruption » de tous les déſirs du ſiécle, & qu'étant rempli de la bonne » odeur de vos commandemens, il vous ſerve avec joie dans » votre Egliſe, & qu'il avance de jour en jour dans la perfe- » ction ; Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. »

Ces priéres étant faites, le Prêtre exorciſe le ſel pour en chaſſer la malignité du démon, qui s'étant rendu maître de l'homme par le péché, l'eſt devenu en quelque ſorte de toutes les créatures, qui avoient été créées pour ſon ſalut, mais dont cet eſprit de malice ſe ſert pour le perdre. L'Egliſe lui ôte donc la poſſeſſion & le droit qu'il avoit ſur ce ſel, afin qu'il n'empêche pas l'uſage qu'elle en veut faire pour ſanctifier l'homme.

Le Prêtre après avoir béni le ſel pour l'employer comme le ſymbole de la ſageſſe, qui nous fait goûter les choſes de Dieu, en met quelques grains dans la bouche de l'enfant, diſant : *Recevez le ſel de la ſageſſe, afin que le Seigneur par ſa miſéricorde vous donne la vie éternelle* ; à quoi il ajoute cette priére : « Dieu de nos peres, Dieu Créateur de toutes choſes, nous » vous ſupplions humblement de faire miſéricorde à votre » ſerviteur, & de ne pas permettre qu'ayant goûté ce ſel, il » ait plus long tems faim, mais qu'il ſoit maintenant raſſaſié » de la nourriture céleſte ; afin qu'il ſoit toujours dans la fer- » veur de l'eſprit & dans la joie de l'eſpérance, & qu'il per- » ſévére dans la fidélité à vous ſervir. Conduiſez-le à la fon- » taine de la régénération, afin qu'il ait part aux récompenſes » éternelles que vous avez promiſes aux Fidéles. » Le Prêtre ajoûte une ſeconde priére, où il demande à Dieu qu'il envoie ſon Ange pour garder cet enfant, & pour le conduire à la grace du Baptême.

Ces priéres ſont ſuivies des exorciſmes, qui ſont des commandemens accompagnés de malédictions & d'imprécations par leſquelles le Miniſtre preſſe le démon de ſortir de ce ſerviteur de Dieu, au nom de la ſainte Trinité. « Reconnois, » dit le Prêtre au démon, reconnois, maudit calomniateur, » la ſentence qui a été prononcée contre toi, & par laquelle » tu as été condamné à perdre la puiſſance que tu avois ſur » les hommes; rends gloire au Dieu vivant & véritable, » rends gloire à Jeſus-Chriſt ſon Fils, & au Saint Eſprit; ſors » de ce ſerviteur de Dieu, parce que Dieu & notre Seigneur » J. C. par un pur effet de ſa miſéricorde, a bien voulu l'ap- » peller à ſa ſainte grace & à la bénédiction du Baptême. » Là le Prêtre fait le ſigne de la croix ſur le front de l'enfant, & continue de s'adreſſer au démon, diſant: « Ne ſois jamais, » maudit calomniateur, ſi hardi que de violer le ſceau ſacré de » la croix dont nous venons de marquer le front de cet enfant. » Puis il adreſſe à Dieu une priére où il l'invoque comme *auteur de la lumiere & de la vérité*, & le conjure *d'éclairer l'enfant* non d'une lumiere ſuperficielle, mais *d'une lumiere d'intelligence* qui lui faſſe pénétrer le fond des vérités chrétiennes, afin qu'il puiſſe les bien comprendre & les pratiquer fidellement. Il demande enſuite à Dieu *qu'il purifie l'enfant de la tache du péché, qu'il le ſanctifie, & qu'il lui accorde la véritable ſcience*, la ſcience des Saints que Jeſus-Chriſt eſt venu nous enſeigner; *afin qu'étant devenu digne de la grace du Baptême, il ſoit établi dans une eſpérance ferme* & inébranlable à toutes les ſecouſſes des tentations & des afflictions qui peuvent lui arriver durant ſa vie; *qu'il ſe ſoumette aux avis des ſupérieurs & des perſonnes ſages* qui le conduiront ſelon les régles de l'Evangile, & *qu'il faſſe profeſſion de ſuivre* en toutes choſes, *la Doctrine de l'Egliſe* qui eſt appellée *ſainte*, parce qu'elle nous porte à la ſéparation & au détachement entier des choſes créées, pour nous unir étroitement à Dieu. Le Prêtre demande toutes ces graces par notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Alors le Prêtre ſe couvrant, & mettant la main droite ſur la tête de l'enfant, le parrein & la marreine mettent auſſi leurs mains de côté & d'autre ſans ſe toucher ſur ſa poitrine; ce

qui apprend à ceux-ci qu'ils doivent concourir par leurs priéres à faire ſortir le démon de l'enfant, & qu'ils s'engagent mutuellement à veiller, afin qu'il n'y rentre plus lorſqu'il en ſera une fois ſorti. Le Prêtre donc après avoir menacé cet eſprit impur du jugement dernier où il doit être pour toujours relegué dans l'abîme de l'enfer, lui adreſſe ces paroles: « Rends, maudit damné, rends honneur au Dieu vivant & » véritable; rends honneur à Jeſus Chriſt ſon Fils, & au Saint » Eſprit; c'eſt en ſon nom & par ſa puiſſance, que je te com- » mande, qui que tu ſois, eſprit impur, de ſortir & de t'é- » loigner de ce ſerviteur, que le même Dieu, & notre Sei- » gneur Jeſus-Chriſt, a daigné appeller aujourd'hui par une » faveur toute gratuite à ſa ſainte grace, & à la bénédiction » du Baptême, afin qu'il devienne ſon temple par l'eau de » la régénération où ſes péchés ſeront remis, au nom du mê- » me Jeſus-Chriſt notre Seigneur, qui doit venir juger les » vivans & les morts, & le ſiécle par le feu. »

Cette réitération des exorciſmes nous apprend l'opiniâtreté du démon, la peine qu'il a de quitter une place dont le péché originel l'avoit mis en poſſeſſion, & la néceſſité d'une priére perſévérante pour être délivrés de ſon empire tyrannique. Quoi! l'Egliſe fait tant de priéres & d'exorciſmes, lorſqu'il s'agit de délivrer de la puiſſance du démon, un enfant qui n'eſt coupable que d'une ſeule faute qu'il a commiſe en Adam; & quand il eſt queſtion de quitter une vie criminelle dans laquelle, à la profanation de ſon Baptême, & peut-être d'autres Sacremens, on a ajouté une multitude de péchés, on penſera que la choſe ſoit ſi aiſée & ſe faſſe en ſi peu de tems! c'eſt n'avoir guères d'idée de l'outrage fait à Dieu par le péché des Chrétiens, & de la puiſſance énorme qu'acquiert le démon ſur le pécheur.

Ces exorciſmes étant finis, le Prêtre prend de ſa ſalive, à l'imitation de Jeſus-Chriſt qui guérit un homme ſourd & muet en lui mettant de ſa ſalive ſur la langue & ſes doigts dans les oreilles: le Prêtre met de ſa ſalive ſur les deux oreilles de l'enfant, en diſant cette parole de J. C. *Ephpheta*, c'eſt-à-dire, *Soyez ouvert*; & ſur les narines, en ajoutant, *En odeur*

de ſuavité. Cette ſalive eſt le ſigne de la ſageſſe qui nous délivre de la ſurdité ſpirituelle, & nous fait gouter la douceur des miſtères de la religion & des commandemens de Dieu, dont l'accompliſſement nous rend la bonne odeur de Jeſus-Chriſt.

Alors le Prêtre introduit l'enfant dans l'Egliſe, en le prenant par les langes, & diſant: *Entrez dans le Temple du Seigneur, afin que vous ſoyez participant de la vie éternelle avec Jeſus-Chriſt.* Ceci nous montre que l'enfant par lui-même n'eſt pas digne ni capable de paroitre devant Dieu; qu'il a beſoin d'être préſenté par l'Egliſe, & que la vie éternelle eſt la récompenſe de ceux qui incorporés à Jeſus-Chriſt vivent & meurent dans la foi de l'Egliſe.

Après que l'enfant eſt entré dans la maiſon du Seigneur avec le parrein & la marreine, ceux ci récitent à voix intelligible le ſymbole, parce que c'eſt la profeſſion de la vraie foi qui mérite l'entrée dans l'Egliſe, la grace du Baptême, & enfin la gloire du ciel.

Le ſymbole étant fini, le parrein & la marreine prennent l'enfant, & le tiennent droit ſur la piſcine des Fonts, & le Prêtre lui adreſſant la parole, & l'appellant de ſon nom, dit: N. *Renoncez-vous à ſatan?* Le parrein & la marreine répondent pour lui, *J'y renonce. Renoncez-vous à toutes ſes œuvres? J'y renonce. Et à toutes ſes pompes? J'y renonce.*

Après cet engagement, le Prêtre fait à l'enfant l'onction ſur la poitrine & entre les épaules, & dit: *Je vous oins de l'huile du ſalut en Jeſus-Chriſt notre Seigneur pour la vie éternelle.* Cette onction marque l'onction intérieure de la grace, qui rend le joug de Jeſus-Chriſt doux & aimable, & par laquelle l'enfant dans le Baptême eſt entierement conſacré à Dieu.

Le Prêtre enſuite interroge le Catéchuméne ſur ſa foi, & lui en fait faire une profeſſion expreſſe ſur la toute-puiſſance de Dieu le Pere, ſur les principaux Miſtères de Jeſus-Chriſt, ſur le Saint Eſprit, ſur la ſainte Egliſe Catholique, ſur la communion des Saints, ſur la rémiſſion des péchés, la réſurrection de la chair & la vie éternelle. Le Catéchuméne répond

par la bouche de ſes parrein & marreine, qu'il croit toutes ces vérités.

Le Prêtre lui demande encore une fois pour s'aſſurer de plus en plus de la ſincérité de ſes diſpoſitions, s'il veut être baptiſé : après qu'il a répondu qu'il le veut, on en vient à l'eſſentiel du Sacrement qui eſt de verſer de l'eau ſur l'enfant, en diſant : *Je vous baptiſe, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit.* Cette invocation des trois perſonnes de la ſainte Trinité, marque que c'eſt elle qui opère les effets que produit ce Sacrement ; que celui qui le confére, n'eſt que l'inſtrument ; & que ce n'eſt qu'au nom de Dieu qu'il agit.

L'enfant étant baptiſé, le Prêtre lui fait l'onction du ſaint chrême ſur le ſommet de la tête, & dit : « Que Dieu tout-» puiſſant, Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui vous a » fait renaître de l'eau & de l'eſprit, & qui vous a pardonné » tous vos péchés, vous oigne du crême du ſalut en Jeſus-» Chriſt notre Seigneur pour la vie éternelle. » C'eſt la marque que nous devenons par le Baptême Prêtres & Rois en Jeſus-Chriſt & avec Jeſus-Chriſt, ſelon ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe : *Vous nous avez rendus Rois & Prêtres pour la gloire de notre Dieu.* Apoc. 5. 10.

Après cette onction, le Prêtre bénit le cremeau, ou voile blanc qui eſt un reſte des habits blancs que les Catéchuménes portoient durant huit jours ; & en le mettant ſur la tête de l'enfant, il lui dit : *Recevez ce vêtement blanc ; & portez-le ſans tache devant le tribunal de notre Seigneur Jeſus Chriſt, afin que vous ayez la vie éternelle.* Cet habit blanc eſt le ſymbole de la juſtice & de la pureté que nous avons reçue par le Baptême ; & l'Egliſe nous exhorte à le conſerver juſqu'à la mort.

Le Prêtre met enſuite dans la main de l'enfant un cierge allumé (ſymbole d'une foi animée de la charité,) & dit : *Recevez ce cierge allumé ; gardez votre Baptême par une vie pure & irrépréhenſible, & par l'obſervation des commandemens de Dieu ; afin que vous puiſſiez avec tous les Saints aller au-devant de l'Epoux, quand il viendra aux nôces, & que vous ayez la vie éternelle.*

Alors la Sage-femme porte l'enfant ſur l'autel, non-ſeulement pour l'offrir à Dieu comme une victime pure, mais auſſi pour marquer que l'enfant eſt incorporé à Jeſus-Chriſt, figuré par l'autel, & qu'il lui eſt uni comme un membre vivant à ſon chef.

Cependant le parrein & la marreine récitent au nom de l'enfant avec le Prêtre l'Oraiſon Dominicale en françois; cette oraiſon, ſelon S. Auguſtin, eſt proprement la priére des baptiſés: c'eſt alors que l'enfant commence à avoir droit de dire *Notre Pere*, parce qu'étant régénéré de l'eau & du Saint Eſprit, il eſt devenu enfant de Dieu.

Le ſon des cloches qui ſuit le Baptême de l'enfant, annonce la joie que l'Egliſe reſſent de ſa naiſſance ſpirituelle, & invite les Fidéles à s'unir aux Anges pour en témoigner à Dieu leur reconnoiſſance.

Enfin toute la cérémonie ſe termine par la récitation que fait le Prêtre ſur l'enfant, du commencement de l'Evangile ſelon S. Jean, pour apprendre aux Chrétiens que l'Evangile eſt leur régle, & combien ils doivent reſpecter ce ſaint livre, & ſur-tout le commencement de l'Evangile ſelon S. Jean, qui renferme les plus ſublimes vérités, & le Miſtère de l'Incarnation, & dont la récitation faite avec foi, eſt très-propre à attirer ſur l'enfant de nouvelles bénédictions.

Terminons cette Inſtruction par quelques réflexions ſur les trois vœux du Baptême.

1°. Renoncer *à Satan*, c'eſt déclarer hautement qu'on ne veut plus lui appartenir, ni lui obéir, ni écouter ſes ſuggeſtions.

2°. Renoncer *aux pompes de Satan*, c'eſt renoncer à tout ce que le monde aime, eſtime & recherche. Le monde n'aime que les biens terreſtres & charnels, les plaiſirs des ſens, l'eſtime, l'amitié, les louanges des hommes, la diſtinction & la ſupériorité, l'éclat des richeſſes, la magnificence des habits, des meubles & des équipages: ce ſont là les pompes que le démon expoſe aux yeux des hommes, & par leſquelles il réveille & irrite les déſirs déréglés de leur concupiſcence: car comme ils ont tous un penchant violent à aimer ces

faux

faux biens, la vûe des objets, les diſcours & les exemples des amateurs du monde, ſont des moyens qu'il emploie pour leur en inſpirer l'amour. Le Catéchuméne, par le renoncement aux pompes de ſatan, s'engage donc à ne jamais aimer ni rechercher ces biens, à les mépriſer, & à rejetter avec horreur ce qui tend à lui en inſpirer le goût.

3°. Renoncer *aux œuvres de ſatan*, c'eſt renoncer à tout péché, c'eſt-à-dire, à toute penſée, tout déſir, toute parole, toute action, dont la cupidité ſoit le principe, & qui ait pour fin derniere autre choſe que Dieu : car les péchés ſont les œuvres du démon ; & tout ce qui a la cupidité pour principe eſt péché.

En renonçant ainſi au démon, nous nous ſommes donnés irrévocablement à Dieu : nous nous ſommes engagés à vivre pour lui ; nous lui avons conſacré notre eſprit, notre volonté, tous les membres de notre corps, pour n'en faire uſage que ſelon ſa volonté & pour ſa gloire, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui par le Baptême devient non-ſeulement notre Seigneur & notre chef, mais encore notre maître & notre modéle. Nous ne devons plus déſormais penſer, aimer, ni agir, que comme Jeſus-Chriſt a penſé, aimé & agi : ſa doctrine eſt la régle de nos ſentimens ; & ſes exemples, celle de nos actions : & toute notre vie doit être employée à l'étudier & à le copier.

Telles ſont les promeſſes qu'on a exigées de nous, avant que de nous donner le Baptême, & que nos parreins & marreines ont faites en notre nom. Notre ſalut éternel dépend de la fidélité à remplir un ſi ſaint & ſi ſolemnel engagement : ces vœux, comme on les appelle, n'admettent ni diſpenſe, ni changement, ni reſtriction, ni adouciſſement, parce qu'ils tombent ſur des devoirs eſſentiels & indiſpenſables : & ſi on regarde avec raiſon comme une apoſtaſie digne d'horreur, l'action d'un homme, qui, après s'être conſacré à Dieu par les trois vœux ſolemnels de religion, quitte l'habit de profeſſion, rentre dans la vie du monde, & s'engage dans le mariage ; que doit-on penſer du crime d'un Chrétien, qui abandonne ſon Dieu pour ſe livrer de nouveau au démon ? Car en-

fin, le genre de vie qu'embraſſe ce Religieux dont nous parlons, n'eſt pas mauvais en ſoi : il ne le devient qu'à cauſe de la circonſtance du vœu par lequel il y avoit renoncé. Mais aimer les pompes, & faire les œuvres de ſatan, mener une vie oppoſée aux maximes & aux exemples de Jeſus-Chriſt, c'eſt une choſe criminelle, & en elle-même, & à raiſon du vœu que le Chrétien a fait d'y renoncer.

Rien donc n'eſt plus ſérieux, rien ne peut avoir de plus heureuſes ou de plus triſtes ſuites pour nous, que les promeſſes de notre Baptême ; & par conſéquent rien ne doit nous être plus préſent tous les jours de notre vie, que ces ſaints vœux qui nous lient au ſervice de Dieu, & dont l'accompliſſement ou le violement fera notre bonheur ou notre malheur éternel. Il eſt très-utile de les renouveller ſouvent en la préſence de Dieu, mais particulierement le jour anniverſaire de notre Baptême, & aux Fêtes de Pâque & de Pentecôte, les ſeules où l'on baptiſoit autrefois ſolemnellement, & où l'on fait encore à préſent la bénédiction des Fonts. Nous devons y remercier Dieu par Jeſus-Chriſt, de ce que par ſa grande miſéricorde il nous a arrachés de la puiſſance des ténébres, pour nous faire paſſer dans le royaume de ſon Fils bien-aimé ; & après avoir ratifié de nouveau les conditions auxquelles nous avons été admis au nombre de ſes enfans, lui demander qu'il grave profondément dans notre cœur cette doctrine de
Rom. 6. 9. S. Paul, Que comme *Jeſus-Chriſt étant une fois reſſuſcité, ne meurt plus, mais* qu'*il vit pour Dieu* ; auſſi nous, après *être morts au péché*, & reſſuſcités à *une vie nouvelle* par le Baptême, nous ne devons plus *vivre* que *pour Dieu en Jeſus-Chriſt* ; & qu'enfin il ne permette pas que nous oublïions jamais les paroles qui nous ont été adreſſées au nom de l'Egliſe, quand on nous a donné la robe blanche : *Recevez ce vêtement blanc, & portez-le ſans tache devant le tribunal de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, afin que vous ayez la vie éternelle* : ni celles qu'on nous a dites, en nous mettant en main le cierge allumé : *Recevez ce cierge allumé : gardez votre Baptême par une vie pure & irrépréhenſible, & par l'obſervation des commandemens de Dieu ; afin que vous puiſſiez avec tous les Saints aller au-devant de l'E-*

poux quand il viendra aux nôces, & que vous ayez la vie éternelle.

PRIERE.

SEIGNEUR, les obligations eſſentielles que nous avons contractées par le Baptême, ſe réduiſent particuliérement aux vœux ſacrés que nous y avons faits. Souffrez, ô mon Dieu, que pénétrés d'une ſalutaire confuſion de les avoir ſi mal obſervés, & remplis de confiance en votre grace toute-puiſſante, qui ſeule peut nous les faire mieux garder à l'avenir, nous les renouvellions en votre préſence.

Nous renonçons donc à ſatan, à ſes œuvres & à ſes pompes, pour nous attacher à vous, ô Trinité adorable, Pere, Fils, & S. Eſprit.

Nous renonçons à ſatan. Qu'il ſoit à jamais confondu cet eſprit de malice; c'eſt un cruel tyran qui tue ſes ſujets pour les rendre éternellement malheureux: faites, ô mon Dieu, que délivrés de ſa dure captivité, nous ayons en horreur ſon orgueil & ſes preſtiges; que nous n'écoutions jamais ni ſes ſuggeſtions, ni ſes illuſions; que nous ſoyons en garde contre ſes dangereux artifices, & que nous ſortions toujours victorieux des combats qu'il nous livre: il tourne ſans ceſſe autour de nous comme un lion rugiſſant, cherchant qui il pourra dévorer; faites-nous la grace de lui réſiſter en demeurant fermes dans la foi.

Nous renonçons à ſes œuvres. Eh! de quoi eſt-il capable cet eſprit d'orgueil & de malice, ſi ce n'eſt de nous porter ſans ceſſe au péché? c'eſt donc au péché que nous renonçons; & comment après être morts au péché par le Baptême, ſerions-nous aſſez malheureux pour vivre encore dans le péché? quel rapport entre la lumiere & les ténébres, la juſtice & l'iniquité, Jeſus-Chriſt & Belial! Que nous ſoyons donc devant vous, ô mon Dieu, comme des enfans nouvellement nés, éloignés de toute ſorte de malice, de tromperie & de diſſimulation; ne permettez pas que nous attriſtions jamais par le péché votre Eſprit Saint dont vous nous avez marqués comme d'un ſceau, & que vous nous avez donné pour gage

de la fidélité éternelle : plutôt mourir que d'être ſouillé par le péché ; c'eſt la deviſe d'un Chrétien.

Nous renonçons aux pompes du démon, c'eſt-à-dire, au faux brillant des honneurs, des richeſſes & des plaiſirs du monde, c'eſt à-dire, à tout ce que le monde a d'attirant, de flatteur, & de capable d'irriter nos paſſions. Que le monde ne ſoit donc plus rien pour nous ; que nous n'aimions ni le monde, ni tout ce qui eſt dans le monde : il eſt tout plongé dans la corruption ; comment un Chrétien pourroit-il encore l'aimer ? Faites, Seigneur, que nous ne participions jamais à ſon eſprit ; que nous déteſtions ſes maximes ; que nous mépriſions ſes menaces ; que nous ayons en horreur ſes careſſes. Il paſſe, ce monde tant de fois anathématiſé ; il paſſe avec toute ſa gloire & ſon éclat trompeur ; il n'y a que fauſſeté dans ſes biens ; qu'amertume dans ſes plaiſirs, que baſſeſſe dans ſes honneurs. Un cœur fait pour vous, ô mon Dieu, & deſtiné à vous poſſéder, ſe dégrade & s'avilit en ſe livrant à l'amour du monde & de ce qui eſt dans le monde.

C'eſt à vous ſeule, ô Trinité adorable, que nous voulons nous attacher ſans réſerve & ſans partage : vous êtes le ſeul objet dont il nous ſoit permis de jouir ; c'eſt en vous ſeule que nous voulons mettre notre bonheur & notre fin derniere ; c'eſt pour vous ſeule que nous voulons vivre & mourir.

Pere éternel, qui avez daigné nous adopter en Jeſus-Chriſt pour vos enfans, & nous appeller à votre héritage ; faites que nous ne vivions que de vous & pour vous, & que nous ne travaillions que pour votre gloire.

Jeſus Fils unique du Pere, qui nous avez faits membres de votre corps miſtique, & qui nous avez animés de votre Eſprit ; faites-nous la grace d'agir par vos motifs, de pratiquer vos vertus, & d'être une vive image de ce que vous avez été ſur la terre durant votre vie mortelle.

Eſprit ſaint, principe adorable de l'adoption divine & de la naiſſance chrétienne, ſoyez auſſi le principe de notre vie, de nos actions, de nos penſées & de tous les mouvemens de notre cœur ; afin qu'ils ſoient dignes d'enfans de Dieu & de membres de J. C. à qui ſoit tout honneur & toute gloire dans les ſiécles des ſiécles. Amen.

LE DIMANCHE DE QUASIMODO.

I. Epître de Saint Jean, Ch. 5. v. 4-10.

MES très-chers Freres, tous ceux qui ſont nés de Dieu ſont victorieux du monde ; & cette victoire par laquelle le monde eſt vaincu eſt *l'effet de* notre foi. Qui eſt celui qui eſt victorieux du monde, ſinon celui qui croit que Jeſus eſt le Fils de Dieu? C'eſt ce même Jeſus-Chriſt qui eſt venu avec l'eau & avec le ſang ; non-ſeulement avec l'eau, mais avec l'eau & avec le ſang. Et c'eſt l'Eſprit qui rend témoignage que *Jeſus*-Chriſt eſt la vérité. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Pere, le Verbe, & le Saint-Eſprit ; & ces trois ſont une même choſe. Et il y en a trois qui rendent témoignage dans la terre : l'eſprit, l'eau & le ſang ; & ces trois ſont une même choſe. Si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu eſt plus grand. Or c'eſt Dieu même qui a rendu ce grand témoignage de ſon Fils. Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans ſoi-même le témoignage de Dieu.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 20. v. 19. *juſqu'à la fin.*

SUR le ſoir du même jour, qui étoit le premier de la ſemaine, les portes du lieu où les diſciples étoient aſſemblés, de peur des Juifs, étant fermees, Jeſus vint & ſe tint au milieu *d'eux*, & leur dit : La

paix ſoit avec vous. Ce qu'ayant dit, il leur montra ſes mains & ſon côté. Les diſciples eurent donc une extrême joie de voir le Seigneur. Il leur dit une ſeconde fois : La paix ſoit avec vous : comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoie auſſi de même. Ayant dit ces mots, il ſouffla ſur eux, & leur dit : Recevez le Saint Eſprit : les péchés ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Mais Thomas l'un des douze *Apôtres*, appellé Didyme, n'étoit pas avec eux lorſque Jeſus vint. Les autres diſciples lui dirent donc : Nous avons vû le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ſes mains la marque des cloux, & que je ne mette mon doigt dans le trou des cloux, & ma main dans la plaie de ſon côté, je ne le croirai point. Huit jours après, les diſciples étant encore dans le même lieu, & Thomas avec eux, Jeſus vint les portes étant fermées, & ſe tint au milieu *d'eux*, & leur dit : La paix ſoit avec vous. Il dit enſuite à Thomas : Portez ici votre doigt, & conſidérez mes mains ; & approchez auſſi votre main, & la mettez dans mon côté ; & ne ſoyez pas incrédule, mais fidéle. Thomas répondit, & lui dit : Mon Seigneur & mon Dieu. Jeſus lui dit : Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vû : heureux ceux qui croyent ſans avoir vû. Jeſus a fait pluſieurs autres miracles à la vûe de ſes diſciples, qui ne ſont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci ſont écrits afin que vous croyiez que Jeſus eſt le Chriſt le Fils de Dieu, & qu'en croyant vous ayez la vie en ſon nom.

INSTRUCTION.

QU'IL eſt conſolant, mes chers Freres, ce ſouhait que Jeſus-Chriſt fait à ſes Apôtres, en leur diſant : *La paix ſoit avec vous.* En effet rien n'eſt ſi déſirable que la paix : il n'y a perſonne qui ne la ſouhaite ; l'homme dans tout ce qu'il fait, tend à ſe la procurer ; on n'entreprend même la guerre, que pour parvenir à la paix. Mais cette paix que Jeſus-Chriſt ſouhaite à ſes Apôtres, eſt bien différente de celle du monde : celle-ci n'eſt qu'une paix fauſſe, trompeuſe & apparente ; puiſqu'elle conſiſte dans la jouiſſance des biens & des avantages temporels, qui ne ſont pas capables de contenter le cœur de l'homme : au contraire la paix de Jeſus-Chriſt eſt une paix ſolide, durable, une paix qui porte la joie & la conſolation dans le cœur ; parce qu'elle eſt l'effet & le fruit d'une ſoumiſſion parfaite à la volonté de Dieu, d'une union ſincére avec le prochain, & de l'empire que nous exerçons ſur nos paſſions. Il n'y a donc de véritable paix qu'autant que l'on participe à la juſtice chrétienne : ainſi en recevant la grace ſanctifiante par le Baptême, on poſſéde cette paix. Mais ce n'eſt pas le ſeul effet que produit ce Sacrement, comme nous allons voir en achevant d'expliquer ce qui concerne le Sacrement de Baptême.

Le moyen de bien connoître les effets du Baptême, c'eſt d'obſerver d'abord en quel état eſt celui qui demande ce Sacrement : & c'eſt ce que nous apprennent, après les ſaintes Ecritures, pluſieurs des cérémonies & des priéres que nous avons rapportées dans la derniere Inſtruction. Le ſouffle de la bouche du Prêtre, les exorciſmes réitérés, le ſel mis dans la bouche de l'enfant, & la ſalive dans ſes oreilles & dans ſes narines, font voir que l'enfant eſt ſous la puiſſance du démon ; & qu'il eſt dans un état de ſurdité & d'inſenſibilité univerſelle à l'égard des choſes de Dieu : ce qui ne peut venir que du péché originel, c'eſt-à-dire, du péché qu'il tire de ſon origine, comme deſcendant d'Adam notre premier pere en qui tous ont péché : car rien autre choſe que le péché n'a pu ſoumettre au pouvoir du démon une créature intelli-

gente, qui a été faite pour Dieu. Cette privation de tout ſentiment à l'égard des choſes ſpirituelles, n'eſt pas naturelle à une ame qui eſt eſprit : c'eſt un déſordre ; & ce déſordre ne peut avoir d'autre cauſe que le péché, qui eſt ſa mort, parce qu'il la prive & la ſépare de Dieu, en qui ſeul elle peut trouver la vie.

L'enfant qu'on préſente au Baptême, eſt donc coupable *d'un péché qui a donné la mort à ſon ame :* il eſt *impur & ſouillé*, ſuivant ces paroles de Job, que les Peres ont citées conformément à la Verſion des Septante : *Nul n'eſt exempt de la ſouillure* du péché, *non pas même l'enfant qui n'a qu'un jour de vie ſur la terre.* Il eſt *injuſte d'une injuſtice qui lui eſt propre, & qu'il contracte par la naiſſance qu'il tire d'Adam :* ces expreſſions ſont du Concile de Trente, & fondées ſur ces paroles de David : *J'ai été conçu dans l'iniquité, & ma mere m'a conçu dans le péché :* & ces autres de S. Paul : *La mort a paſſé dans tous les hommes par un ſeul homme, en qui tous ont péché :* & cette injuſtice le rend *enfant de colère*, c'eſt-à-dire, l'objet de la colère & de la juſtice vengereſſe de Dieu.

Conc. Trid. Seſſ. 5. c. 2. *Job. 14. 4.* *Trid. Seſſ. 6. c. 3.* *Pſ. 50. 7.* *Rom. 5. 10.* *Eph. 2. 3.*

Si cet enfant eſt *injuſte*, comme la foi nous l'apprend, ce n'eſt que par l'oppoſition de ſa volonté à celle de Dieu, & par un amour habituel & dominant de ſoi-même & des créatures : car qu'eſt-ce que la juſtice, ſinon la charité répandue dans nos cœurs par l'Eſprit-Saint, c'eſt-à-dire, l'amour de Dieu habituel & dominant qui rend notre volonté conforme à celle de Dieu ? La volonté de cet enfant eſt donc dominée par le mauvais amour ; non pas qu'elle s'y livre par un acte & une détermination libre, dont elle n'eſt point capable, mais parce qu'elle y eſt entraînée par une pente vicieuſe qu'elle contracte dans le moment que l'ame eſt unie à une chair corrompue en Adam.

C'eſt une vérité catholique, que le péché originel étant une injuſtice réelle qui donne la mort à l'ame, qui rend l'homme ennemi de Dieu, l'objet de ſa colère, eſclave du démon ; quiconque n'a point été purifié de ce péché, ni régénéré par l'eau & par l'Eſprit-Saint, demeure éternellement dans la mort, ennemi de Dieu, & aſſujetti au pouvoir du

du démon. Au reſte, on peut croire avec raiſon que la peine des enfans morts ſans Baptême, ſera la plus douce de toutes, parce qu'ils n'ont offenſé Dieu par aucun acte libre de leur volonté: & S. Auguſtin approuve cette penſée; mais il prononce en même tems, que *quiconque enſeigne qu'ils ne ſouffriront point la peine éternelle de la damnation, ſe trompe lui-même, & trompe les autres.* *Aug. de pec. mer. & rem. l. 1. c. 16. n. 21.*

De ce qui vient d'être dit, on peut recueillir les différens effets du Baptême, & les avantages ineſtimables qu'il procure à celui qui le reçoit.

1°. Il nous trouve dans un état de mort, d'aveuglement, de ſurdité & d'inſenſibilité ſpirituelle; & il nous rend la vie, la lumiere & le ſentiment par la Foi, l'Eſpérance & la Charité, que le Saint-Eſprit qui nous eſt donné répand dans nos cœurs.

2°. Il nous trouve eſclaves du démon & du péché, ennemis de Dieu, exclus du royaume du ciel; & il nous délivre de cette funeſte captivité, fait perdre au démon le droit qu'il avoit ſur nous à cauſe du péché, nous réconcilie pleinement avec Dieu, nous rend ſes enfans, & héritiers de ſon royaume.

3°. Avant le Baptême, nous n'avions aucune part à J. C. à ſes Miſtères, à ſes mérites, aux avantages de ſon Egliſe. Par le Baptême nous nous revêtons de Jeſus-Chriſt; nous lui ſommes unis & incorporés; nous devenons les membres du corps dont il eſt le chef, les pierres vivantes de l'édifice ſpirituel dont il eſt la pierre angulaire; & nous entrons ainſi dans tous les droits attachés à l'auguſte qualité de membres de Jeſus-Chriſt & d'enfans de l'Egliſe.

Mais pour concevoir une idée encore plus parfaite de ce que nous devenons par le Baptême, écoutons S. Paul qui nous montre dans ce Sacrement une image admirable des trois grands Miſtères de la Rédemption, la mort, la ſépulture & la réſurrection de Jeſus-Chriſt. *Ne ſçavez-vous pas*, dit cet Apôtre, *que nous tous qui avons été baptiſés en Jeſus-Chriſt, nous avons été baptiſés en ſa mort? En effet, nous avons été enſevelis avec lui par le Baptême pour mourir* au péché; *afin que* *Rom. 6. 3. &c.*

comme Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité après ſa mort par la gloire de ſon Pere, nous marchions auſſi dans une vie nouvelle. Car ſi nous avons été entés en lui *par la reſſemblance de ſa mort, nous y ſerons auſſi* entés *par la reſſemblance de ſa Réſurrection; ſçachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché ſoit détruit, & que déformais nous ne ſoyons plus eſclaves du péché. Car celui qui eſt mort, eſt affranchi du péché: ſi nous ſommes morts avec Jeſus-Chriſt, nous croyons que nous vivrons auſſi avec Jeſus-Chriſt.*

Pour bien entrer dans le ſens de ces paroles, il faut ſe ſouvenir que ſelon l'ancien uſage, on donnoit le Baptême, ſoit aux adultes, ſoit aux enfans, en les plongeant dans l'eau, où ils demeuroient cachés, & comme enſevelis pour un moment.

L'Apôtre ſuppoſant donc cette vérité eſſentielle, qui eſt que les Miſtères de Jeſus-Chriſt nous ſont communs avec lui; que nous lui avons été unis dans tous ſelon ſon deſſein; qu'il nous a repréſentés dans tous; que c'eſt pour nous & en notre nom qu'il les a accomplis; qu'il nous en a communiqué le fruit & le mérite; qu'il les continue & les fait revivre en nous par ſa grace, & nous en fait porter l'impreſſion & l'image: l'Apôtre, dis-je, ſuppoſant cette vérité, enſeigne que celui qui reçoit le Baptême, meurt, eſt enſeveli, & reſſuſcite avec Jeſus-Chriſt & comme Jeſus-Chriſt: c'eſt ce qu'il faut expliquer en peu de mots.

Le Fils de Dieu revêtu d'une chair ſemblable à la chair d'Adam pécheur, mais infiniment pure, vivoit, comme les autres hommes, d'une vie mortelle. Ayant été attaché à la croix, il eſt mort à cette premiere vie qu'il tiroit d'Adam: ſon corps a été caché dans le tombeau, & il en eſt ſorti le troiſieme jour par la vertu toute-puiſſante de la Divinité, avec une vie nouvelle. Le corps reſſuſcité eſt le même qui a été crucifié, qui eſt mort, & qui a été enſeveli: mais c'eſt une autre vie, & un état tout différent. Le corps du vieil homme étoit terreſtre, peſant, ſujet à toutes ſortes de miſéres, & à la mort: le corps de l'homme nouveau eſt céleſte, impaſſible & immortel. Jeſus-Chriſt reſſuſcité n'a plus rien de

la vie d'Adam : c'eſt le même homme ; & c'eſt un autre homme, dégagé de toutes les choſes de la terre, délivré de toute la ſervitude des créatures, menant une vie cachée en Dieu, qu'il n'interrompt que pour achever l'œuvre pour laquelle ſon Pere l'a envoyé.

Le Baptême, ſelon la penſée de S. Paul, retrace en nous ces différens états de Jeſus-Chriſt, & nous fait entrer dans la participation réelle de ces trois Miſtères. Notre vieil homme, c'eſt-à-dire, la nature corrompue en Adam, y eſt d'abord crucifié par un triple renoncement, qui le met à la gêne, & qui le cloue, pour ainſi dire, à la croix, en lui interdiſant ſévérement ce qu'il aime & qu'il recherche le plus. Nous deſcendons enſuite dans l'eau, pour y mourir à tout ce qui eſt de l'ancien Adam, de l'ancien pécheur : le vieil homme y demeure ſubmergé & enſeveli ; & en ſortant de l'eau, où nous avons diſparu aux yeux des hommes, comme Jeſus-Chriſt enfermé dans le tombeau, nous ſommes revêtus du nouvel Adam, du nouvel homme, de Jeſus-Chriſt principe de toute juſtice & de toute ſainteté : nous lui ſommes incorporés comme de nouvelles greffes entées par l'efficace de ſa grace dans l'arbre dont il eſt la racine. Ainſi après avoir participé au fruit de ſa mort & de ſa ſépulture en mourant au péché, nous paſſons par la vertu de ſa Réſurrection à une vie toute nouvelle ; nouvel eſprit, nouveau cœur, nouveaux ſentimens, nouvelles inclinations, nouveaux plaiſirs, nouvelles eſpérances ; habitant par nos déſirs dans le ciel dont nous nous regardons comme citoyens ; vivant d'une vie cachée avec Jeſus-Chriſt dans le ſein de Dieu ; animés de ſon eſprit, remplis de ſes maximes ; faiſant comme lui notre nourriture, notre vie, notre bonheur, d'accomplir la volonté & l'œuvre de Dieu : enſorte que, au lieu qu'avant le Baptême c'étoit Adam qui vivoit en nous par la cupidité que nous avions reçue de lui, & à laquelle ſon péché nous avoit aſſujettis avec lui ; après le Baptême c'eſt Jeſus Chriſt qui vit en nous par la charité qui vient de lui, qui nous unit à lui, & nous transforme en lui : *Je vis, ou plutôt ce n'eſt plus moi qui vis, c'eſt Jeſus-Chriſt qui vit en moi.* Gal. 2. 20.

Tel eſt le changement que le Saint Eſprit opére dans l'ame dont il prend poſſeſſion par le Baptême. Ce changement qui ſe faiſoit autrefois appercevoir dans les adultes régénérés, ne paroît pas dans les enfans : mais il n'a pas pour cela moins de réalité ; & la foi ſuppléant au défaut des ſens, doit nous faire voir l'ame d'un enfant qu'on baptiſe, affranchie de la ſervitude du démon, & paſſant de la mort du péché à la vie de la charité par une réſurrection, que nous ne pouvons aſſez ni admirer ni reconnoître.

Ce qui fait que ce renouvellement n'offre rien aux ſens qui les frappe, c'eſt qu'il ſe fait dans l'homme intérieur, tandis que l'homme extérieur demeure toujours le même. Nous ne ſommes pendant la vie préſente renouvellés, pour ainſi dire, qu'à demi. Le Baptême & les autres Sacremens, en uniſſant notre volonté à Dieu par la charité, détruiſent en nous l'empire du péché: mais ils ne nous en ôtent pas les ſuites, & ne nous rétabliſſent pas dans l'état heureux où étoit Adam innocent. 1°. Nous demeurons toujours condamnés à manger notre pain à la ſueur de notre viſage, c'eſt-à-dire, par un travail rude & pénible. 2°. Notre corps eſt également ſujet aux infirmités, aux peines & aux miſéres de cette vie, aux maladies & à la mort. 3°. Le Baptême ne nous rend pas l'empire qu'avoit Adam innocent ſur ſes penſées & ſur ſes ſentimens : les nôtres déſobéiſſent encore à notre volonté après la régénération. Les objets extérieurs font toujours ſur nous une impreſſion néceſſaire : & lorſque ces objets ſont abſens, il n'arrive que trop ſouvent que notre imagination nous les rappelle malgré nous, & les peint à notre eſprit en mille manieres différentes, que nous ne ſommes pas maîtres d'écarter ; nos efforts & notre réſiſtance ne font même ſouvent que les rendre plus préſens à notre imagination. 4°. L'eſprit de celui qui eſt baptiſé, eſt toujours dans les ténébres de l'ignorance, même à l'égard des vérités de la religion : il eſt vrai que ces vérités ſont dans ſon cœur par la foi qu'il a reçue au Baptême ; mais elles n'y ſont que d'une maniere très-obſcure, telle à peu près qu'elles ſont dans un homme endormi : & nous éprouvons tous les jours combien il y a de difficultés

à ſurmonter pour en acquérir la connoiſſance diſtincte. 5°. Enfin la concupiſcence, ſource funeſte de péché, demeure en nous après la juſtification, & nous ſollicite ſans ceſſe au mal : & le démon s'y joint, & l'irrite à tout moment, pour nous faire ſuccomber à ſes attaques, & conſentir à ſes mauvais déſirs.

Nous ſommes ſurpris de cette conduite de Dieu ſur ceux mêmes qu'il a reçus en ſa grace, & mis au nombre de ſes enfans bien-aimés : nous voudrions, ſelon nos foibles lumieres, qu'après avoir été purifiés de leurs péchés, ils ne demeuraſſent point aſſujettis à de telles miſéres, qui deviennent pour pluſieurs, des occaſions de pécher de nouveau. Mais il n'appartient pas à l'homme de conteſter avec Dieu, ni de lui demander pourquoi il n'a pas fait plus pour des criminels & des ennemis, à qui il ne devoit rien. La rémiſſion de nos péchés étant toute gratuite de ſa part, il nous l'accorde à telles conditions qu'il lui plaît, & avec les réſerves qu'il juge convenables ſelon les régles de ſa profonde ſageſſe. C'eſt à nous de recevoir le bienfait avec reconnoiſſance, & d'accepter les conditions & les réſerves dans un eſprit de ſoumiſſion & d'humilité. Au reſte, il n'eſt pas impoſſible de découvrir quelques-unes des raiſons pour leſquelles Dieu, en accordant la grace à l'homme, laiſſe ſur lui pendant la vie préſente, ces impreſſions ſenſibles de ſa juſtice.

1°. Si l'homme étoit délivré par le Baptême de toutes les miſéres qui ſont des ſuites du péché, il perdroit bien-tôt le ſouvenir de ſon premier état ; & il s'attribueroit les dons de Dieu, & les confondroit avec ſon propre fond. Ce qui lui reſte du vieil homme, & l'impuiſſance où il ſe ſent d'achever de le détruire, le convainc de celle où il étoit de commencer ce grand ouvrage, & du beſoin qu'il a de la main de Dieu pour le continuer. Rien n'eſt plus propre que cette conviction pour le rendre tout enſemble reconnoiſſant & humble.

2°. Le deſſein de Dieu eſt de conduire ſes Elus à la paix de l'autre vie par les combats de la vie préſente ; & c'eſt afin que la force de ſa grace paroiſſe avec plus d'éclat au milieu de la foibleſſe même : *Virtus in infirmitate perficitur.* Il veut qu'ils 2. Cor. 12. 9.

portent le précieux tréſor de l'innocence dans des vaſes de terre, c'eſt-à-dire, dans une chair foible & fragile; afin que ce qu'il y a en eux de fort & de ſublime, ſoit attribué à la puiſſance de Dieu, & non pas à eux. Environnés d'ennemis au dedans & au dehors, avec leſquels ils ne peuvent avoir ni paix ni tréve; la vûe des périls où ils ſont ſans ceſſe expoſés, les tient dans une vigilance & une attention continuelle ſur eux-mêmes; les oblige de mortifier leurs ſens, & de travailler ſans relâche à fortifier l'homme intérieur par l'affoibliſſement de l'homme extérieur: mais ils ſentent à chaque moment que ni leurs précautions ni leurs efforts ne peuvent rien, ſi la main du Tout-puiſſant ne les ſoutient dans le combat, & ne les rend victorieux par la perſévérance. C'eſt ce qui les oblige de prier ſans ceſſe; de s'attacher étroitement à Jeſus-Chriſt leur unique Sauveur, par une confiance ſans bornes; de ſe jetter entre ſes bras, comme dans le ſeul aſyle où ils puiſſent être en ſureté; & d'avoir une ferme eſpérance qu'il daignera par ſa bonté infinie achever le ſaint ouvrage qu'il a commencé. Cette humble confiance, qui fait toute leur force, les rend invincibles, & les diſpoſe à recevoir de la main de celui qui les fait vaincre, une couronne d'autant plus glorieuſe, qu'elle eſt méritée par plus de travaux & de périls.

2. Cor. 4. 7.

PRIERE.

OUE les effets du Baptême ſont merveilleux, ô mon Dieu; qu'ils ſont dignes de toute la reconnoiſſance dont notre cœur eſt capable! Par le Baptême nous ſommes devenus enfans de lumiere, l'objet de vos complaiſances, membres vivans du corps miſtique de Jeſus-Chriſt votre Fils, le ſanctuaire de la juſtice & les héritiers du ciel. Régénérés en Jeſus-Chriſt par le Baptême, unis à ſes miſtères & à ſes mérites, nous ſommes entrés dans tous les droits & les avantages attachés à la qualité d'enfans de l'Egliſe ſon Epouſe. Mais plus ces dons ſont excellens & conſolans, plus notre douleur doit être amére, ſi nous avons eu le malheur de perdre ces précieux avantages en perdant notre innocence baptiſmale. Ah! Seigneur, pouvons-nous y réfléchir ſans être pénétrés de la plus vive

douleur ? Qui donnera à nos yeux des ſources d'eau pour pleurer un ſi grand malheur ? Cette robe d'innocence & de juſtice avec laquelle nous devions paroître devant vous, & être préſentés à votre tribunal, nous l'avons ſouillée par le péché ; ce flambeau d'une foi animée de la charité, que l'on nous avoit mis en main, nous l'avons éteint par nos infidélités : la beauté de notre ame a été défigurée, & nous ſommes devenus à vos yeux un objet d'horreur. « Ouvrons les yeux de la foi, nous » dit un de vos Docteurs, & conſidérons ce que nous étions » par le Baptême, & ce que nous ſommes devenus par le pé» ché. Par le Baptême nous étions les épouſes du Très-haut, » les temples du Dieu vivant ; nous étions des vaſes d'élec» tion, le lit du Roi éternel, le trône du véritable Salomon, » le ſiége de la ſageſſe ; nous étions les freres des Anges, & » les héritiers du ciel ; & autant de fois que je dis, Nous étions, » autant de fois nous devons fondre en larmes, en voyant le » changement déplorable qui eſt arrivé en nous par le péché. » Notre ame, ô mon Dieu, qui étoit votre épouſe, eſt devenue » l'adultère du diable ; ce temple du S. Eſprit a été changé en » une caverne de voleurs ; ce vaſe d'élection, en vaſe de cor» ruption ; cette demeure de Jeſus-Chriſt, en une étable d'ani» maux immondes ; ce trône de la ſageſſe, en une chaire em» peſtée : la ſœur des Anges eſt devenue la compagne des » démons. Notre ame qui autrefois par l'ardeur de ſes déſirs » s'élevoit comme une colombe vers le ciel, rampe préſen» tement par ſes inclinations toutes terreſtres ; & celle qui » auparavant faiſoit le ſujet de la joie de l'Egliſe du ciel & » de la terre, eſt préſentement le ſujet de ſa douleur & de ſa » triſteſſe, parce que nous avons péché, & que nous n'avons » pas fait pénitence de nos péchés. » Daignez, Seigneur, jetter ſur nous un regard de compaſſion, & nous faire ſentir les effets de votre infinie miſéricorde ; que la conſidération d'un état ſi déplorable nous excite à rentrer ſérieuſement en nous-mêmes, & à laver notre robe dans le ſang de l'Agneau & dans un torrent de larmes ; que nous n'épargnions ni priéres, ni bonnes œuvres, ni ſoins, ni travaux pour parvenir à une véritable pénitence ; afin que ſi nous n'avons pas l'avantage

de l'innocence conſervée, nous puiſſions jouir de celui de l'innocence reparée: c'eſt la grace que nous vous demandons au nom & par les mérites de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Amen.

LE II. DIMANCHE APRE'S PASQUE.

FE'TE DE LA DE'DICACE DE L'EGLISE.

Lecture de l'Apocalypſe, Ch. 21. v. 2-5.

JE vis la ville ſainte, la nouvelle Jeruſalem, qui venant de Dieu deſcendoit du ciel, étant parée comme une épouſe qui ſe pare pour ſon époux. Et j'entendis une grande voix qui venoit du trône, & qui diſoit : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; & il demeurera avec eux, & ils ſeront ſon peuple, & Dieu demeurant avec eux ſera leur Dieu. Dieu eſſuiera toutes les larmes de leurs yeux, & la mort ne ſera plus. Les pleurs, les cris & les travaux ceſſeront, parce que le premier état ſera paſſé. Et celui qui étoit aſſis ſur le trône, dit : Je vais faire toutes choſes nouvelles.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 21. v. 10-17.

LORSQUE Jeſus entroit dans Jeruſalem, toute la ville en fut émue; & chacun demandoit : Qui eſt donc celui-ci ? Mais ces troupes *qui l'accompagnoient* diſoient : C'eſt Jeſus le Prophéte, qui eſt de Nazareth en Galilée. Jeſus étant entré dans

dans le Temple de Dieu, chaſſa tous ceux qui vendoient & qui achetoient dans le Temple; il renverſa les tables des changeurs & les chaiſes de ceux qui y vendoient des colombes, & leur dit: Il eſt écrit: Ma maiſon ſera appellée la maiſon de la priére, & vous en avez fait une caverne de voleurs. Alors des aveugles & des boiteux vinrent à lui dans le Temple, & il les guérit. Mais les Princes des Prêtres & les Docteurs *de la loi* voyant les merveilles qu'il avoit faites, & les enfans qui crioient dans le Temple: Hoſanna, *ſalut & gloire* au Fils de David; en conçurent de l'indignation, & lui dirent: Entendez-vous bien ce qu'ils diſent? Oui, leur répondit Jeſus: mais n'avez-vous jamais lû *cette parole*: Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfans, & de ceux qui ſont à la mammelle? Et les laiſſant là, il ſortit de la ville, & s'en alla à Béthanie où il paſſa la nuit.

INSTRUCTION.

DE'DIER une Egliſe, c'eſt la deſtiner par des cérémonies particulieres à être la maiſon de Dieu, où les Fidéles s'aſſemblent pour le prier, pour écouter ſa parole, pour chanter ſes louanges, pour célébrer les ſaints Miſtères, & pour recevoir les Sacremens. On renouvelle tous les ans dans chaque Egliſe la mémoire de ſa Dédicace. L'Office de cette Fête eſt très-ſolemnel: & il eſt du devoir des Fidéles de la célébrer avec les ſentimens d'une foi vive, d'une piété tendre, & d'une confiance mêlée de joie & de reconnoiſſance. Pour entrer dans ces diſpoſitions, il ſuffit de faire attention aux inſtructions ſolides qui ſont renfermées dans l'Office de cette ſolemnité: l'Egliſe nous y remet devant les yeux trois

ſortes de Temples, 1°. nos Egliſes, 2°. nos ames & nos corps, 3°. enfin l'Egliſe du ciel.

1°. *Nos Egliſes ſont les Temples de Dieu.* Dieu qui eſt l'Eſprit éternel, immenſe & incompréhenſible, ne peut proprement demeurer qu'en ſoi-même : lui-même eſt ſon lieu, ſon monde & ſon Temple. Cependant pour s'accommoder à notre foibleſſe & à l'état préſent des choſes, il a bien voulu que ſur cette terre où nous habitons, on lui élevât des Temples pour y raſſembler ſes enfans, qui ont été adoptés en Jeſus-Chriſt, & qui l'adorant avec lui & par lui ſont les vrais adorateurs qu'il cherche. Ainſi quoiqu'il ſoit vrai que Dieu habite partout par ſon immenſité, il réſide néanmoins d'une maniere particuliere dans nos Egliſes, 1°. parce que Jeſus-Chriſt y demeure ſur nos autels par ſa préſence réelle & corporelle ; 2°. parce que c'eſt dans ces ſaints lieux conſacrés par l'invocation du ſaint nom de Dieu & par les priéres de l'Egliſe, que Dieu opére les grandes merveilles de ſa puiſſance & de ſa miſéricorde : c'eſt là qu'il répand ſon eſprit d'adoption ſur les enfans d'Adam pour en faire des enfans de Dieu, des membres de Jeſus-Chriſt & des temples ſpirituels du Saint Eſprit : c'eſt là que le pécheur après avoir eu le malheur de perdre ſon innocence la recouvre dans la piſcine ſalutaire de la pénitence : c'eſt là que les Fidéles ſont nourris du pain de la parole de Dieu qui leur eſt diſtribué avec autorité : c'eſt là que ce Dieu plein de bonté daigne entretenir un ſaint commerce avec ſes créatures en recevant leurs hommages, leurs vœux & leurs ſacrifices, & en répandant ſur elles ſes bénédictions les plus abondantes : c'eſt enfin dans les Temples de l'Egliſe chrétienne, que Jeſus-Chriſt s'immole à Dieu ſon Pere, pour nous appliquer les fruits de ſa mort, & pour nous mettre en état de rendre à l'Etre ſuprême tous les devoirs que la créature doit à ſon Créateur. Et ce qui eſt au-deſſus de nos penſées, c'eſt que nous n'y poſſédons pas ſeulement le ſacrifice du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt ; nous le recevons même dans nos corps & dans nos ames ; nous en ſommes nourris : & cette divine nourriture nous transforme, pour ainſi dire, en lui, & devient en nous le gage de la vie éternelle &

bienheureuſe. En faut-il davantage pour nous inſpirer le reſpect le plus profond, l'attention la plus religieuſe, & l'empreſſement le plus vif toutes les fois que nous entrons dans nos Egliſes ?

1. *Le reſpect le plus profond.* Si Dieu exigeoit autrefois des Juifs tant de reſpect pour le tabernacle, ſelon ces paroles : *Tremblez devant mon ſanctuaire* ; dans quels ſentimens d'anéantiſſement, de reſpect & de crainte religieuſe doit être un Chrétien dans nos Egliſes, où nous avons la réalité de ce que les Juifs ne poſſédoient qu'en figure ? Jacob dans un champ voit pendant ſon ſommeil une échelle miſtérieuſe, & il s'écrie : *Le Seigneur eſt vraiment dans ce lieu.... Que ce lieu eſt terrible ! c'eſt véritablement la maiſon de Dieu & la porte du ciel.* Il n'y a perſonne qui ne comprenne combien ces paroles conviennent davantage à nos Egliſes qu'à l'endroit dont parle Jacob. Cependant ce Patriarche paroît en cet endroit tout pénétré d'une ſainte frayeur ; il y adore Dieu avec un profond reſpect : & ſouvent dans nos Egliſes où l'on ſçait que la majeſté de Dieu réſide, & où il eſt adoré par Jeſus-Chriſt réellement préſent, on y aſſiſte avec un air tout diſſipé, ſans recueillement, ſans modeſtie ; on y jette les yeux de côté & d'autre pour ſatisfaire ſa curioſité ; on y parle, on s'y entretient à peu près comme on feroit dans une place publique ; on pouſſe même quelquefois l'irrévérence juſqu'à y rire & y badiner. Mon Dieu, que nous avons peu de foi !

Levit. 26. 2.

Gen. 28. 16 17.

2. *Une religieuſe attention.* Il ne ſuffit pas d'avoir à l'Egliſe un air de modeſtie & de recueillement, un extérieur grave & compoſé ; on peut tromper les hommes par ces beaux dehors : mais Dieu ne s'en contente pas. *Il eſt eſprit* & vérité, & il veut *être adoré en eſprit & en vérité* : c'eſt-à-dire, que le culte que nous lui rendons, doit être intérieur, ſpirituel, & tel à ſes yeux qu'il paroît aux yeux des hommes. « Quand vous entrez » dans l'Egliſe, dit S. Baſile, ſouvenez-vous que les Anges y » ſont, que Dieu y eſt préſent, qu'il y examine le cœur de ceux » qui y entrent ; & qu'il ſçait faire le diſcernement des priéres qui partent du fond du cœur d'avec celles qui ne » ſont que ſur le bord des lévres, & que l'on ne récite que

Joan. 4. 24.

Serm. in Pſ. 28. *Edit. Bened.* 1721.

» par maniere d'acquit. » Ah! combien de Chrétiens dont
Iſ. 29. 13. Dieu pourroit dire comme il diſoit des Juifs autrefois: *Ce*
Matth. 15. 8. *peuple m'honore du bout des lévres: mais ſon cœur eſt bien éloigné de moi.* On eſt préſent de corps à l'Egliſe; mais l'eſprit y eſt rempli d'une multitude de penſées vaines & même dangereuſes auxquelles on ſe livre: on penſe à toute autre choſe qu'à Dieu & à ſes beſoins ſpirituels: on s'occupe de ſoins domeſtiques, d'affaires temporelles, & trop ſouvent des objets de ſes paſſions. On penſe volontiers à ce qu'on aime: ainſi parce que le cœur eſt livré à l'amour des choſes terreſtres, à peine l'eſprit peut-il donner quelque attention aux choſes ſpirituelles. Nous ſommes recueillis & modeſtes à l'Egliſe: mais y ſommes-nous ſérieuſement appliqués aux grandes merveilles qui s'y opérent? y ſommes-nous anéantis d'eſprit & de cœur devant la majeſté divine, pénétrés de douleur à la vûe de nos péchés, attendris ſur nos beſoins qui ſont extrêmes, pleins de reconnoiſſance pour les bienfaits de Dieu qui ſont ſans nombre, remplis de confiance en ſa bonté infi-
Aug. Ep. ad Prob. c. 10. nie? « La priére, dit S. Auguſtin, eſt une ſorte d'affaire qui » ſe traite plutôt par des gémiſſemens & des larmes, que par » des paroles & des diſcours. » Parmi ce grand nombre de Chrétiens qui viennent dans nos Temples, & qui prient dans
Iſ. 66. 2. nos Egliſes, Dieu ne regarde que *celui qui eſt pauvre, qui a le cœur briſé & humilié*, & *qui écoute* ſes *paroles avec tremblement.* Le ſuperbe Phariſien eſt rejetté de Dieu, pendant que l'hum-
Luc. 18. 14. ble *Publicain s'en retourne chez lui juſtifié.*

3. *Un ſaint empreſſement.* Une ame chrétienne, à l'exemple de David, brule d'une ſainte ardeur d'aller à la maiſon du Seigneur; où il daigne ſe rendre préſent pour recevoir nos priéres & nous communiquer ſes graces: & comme ce ſaint
Pſ. 83. 1. 2. Prophéte, elle lui dit: *Que vos tabernacles ſont aimables, ô Dieu des armées! Mon ame brule d'ardeur & ſe conſume par le déſir d'entrer dans la maiſon du Seigneur: mon cœur & ma chair*
Pſ. 41. 3. 5. *treſſaillent de joie pour le Dieu vivant. Quand ſera-ce que j'irai paroître devant la face de Dieu? Oui, j'irai au lieu où eſt ſon tabernacle admirable; j'irai à la maiſon de Dieu.* Sont-ce là les diſpoſitions d'un grand nombre de Chrétiens, qui ne trouvent

jamais de tems plus long que celui qu'ils paſſent à l'Egliſe ; qui murmurent, qui ſe plaignent de la longueur des Offices & des Inſtructions ; qui n'y viennent qu'avec répugnance ; qui n'y aſſiſtent qu'avec dégoût, & qui n'en ſortent qu'avec une joie ſecrette, comme s'ils étoient délivrés d'un peſant fardeau ; qui rarement aſſiſtent aux Offices publics ; qui même déſertent leurs Paroiſſes, pour trouver dans des Egliſes étrangères, une Meſſe plus courte & un Office plus abrégé ? Ne rougirons-nous point de voir les gens du monde courir avec tant d'ardeur à leurs aſſemblées profanes, où le tems leur paroît toujours trop court ; pendant que nous avons ſi peu d'empreſſement pour les aſſemblées de l'Egliſe, pour ces aſſemblées ſi auguſtes & ſi ſalutaires, où les Fidéles réunis à leur Paſteur, font à Dieu une ſainte violence qui lui eſt ſi agréable, & qui attire ſur eux les bénédictions du ciel les plus abondantes ? Une marque à laquelle S. Chryſoſtôme jugeoit que ſon peuple profitoit de ſes inſtructions & avançoit dans la piété, étoit l'ardeur avec laquelle il aſſiſtoit à nos ſaintes aſſemblées. « Rien, leur diſoit ce ſaint Docteur, ne me cauſe » tant de conſolation que l'empreſſement plein de joie avec » lequel vous venez en foule aux aſſemblées de l'Egliſe. » *Hom. 1. in Vidi Domin.*

2°. *Nous ſommes nous-mêmes le temple de Dieu.* « La Fête » de la Dédicace, dit S. Bernard, eſt notre propre Fête ; non- » ſeulement parce que c'eſt la Fête de notre Egliſe, mais en- » core plus parce que c'eſt la Fête de nous-mêmes. » Mais comment eſt-elle la Fête de nous-mêmes ? ſinon parce que Dieu habite en nous, & que par le Baptême nous lui avons été conſacrés comme des temples vivans : c'eſt ce que notre divin Sauveur nous apprend par ces paroles ſi conſolantes : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Pere l'aimera, nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure. Le Temple de Dieu eſt ſaint*, dit l'Apôtre, *& c'eſt vous-mêmes qui êtes ce temple. Ne ſçavez-vous pas*, dit-il encore, *que vos corps ſont les temples du Saint Eſprit qui habite en vous & que vous avez reçu de Dieu ?* Mais ſi nous ſommes les temples de Dieu, quels ſont nos devoirs envers ces Temples ? Nous devons 1°. les honorer, 2°. les orner, & 3°. en faire une maiſon de priére. *Bern. in dedic. ſerm. 1.* *Joan. 14. 23.* *1. Cor. 3. 17.* *1. Cor. 6. 19.*

1°. Nous devons les *honorer* & les reſpecter, en concevant de ces Temples une haute idée, en n'y faiſant jamais rien qui ne ſoit digne de la majeſté & de la ſainteté de celui qui y réſide, & en évitant avec un ſoin extrême tout ce qui peut déplaire à ſes yeux. On les déshonore, ces ſaints Temples, non-ſeulement par des actions criminelles; mais encore par de mauvaiſes penſées, par des déſirs injuſtes & corrompus, par des paroles équivoques, par des entretiens dangereux: on les déshonore en faiſant ſervir au péché nos ſens qui nous ont été donnés pour ſervir d'inſtrumens à la juſtice. Rien n'eſt plus capable de nous donner de l'horreur du crime, que de penſer qu'en le commettant on profane le Temple du Dieu vivant. Nous ne pourrions voir ſans frémir, couvrir de boue & d'ordure l'autel & le tabernacle d'une Egliſe : cependant qu'eſt-ce que la profanation d'un autel & d'un tabernacle materiel, en comparaiſon de la profanation du temple ſpirituel, c'eſt-à-dire, d'une ame ſeule capable d'une ſainteté véritable? La ſainteté des Temples & des autels n'eſt que figurative: mais la ſainteté d'une ame étant réelle, ſa profanation eſt effective; & cette ame devient réellement l'objet de
1. Cor. 3. 17. l'horreur & de la colère de Dieu : *Si quelqu'un profane le Temple de Dieu*, dit le grand Apôtre, *Dieu le perdra : car le Temple de Dieu eſt ſaint, & c'eſt vous qui êtes ce temple.*

2°. Nous devons *orner*, parer & embellir de plus en plus ces Temples par la pratique des bonnes œuvres, & par l'exercice des vertus chrétiennes, qui en ſont l'ornement le plus pré-
Apoc. 22. 11. cieux. *Que celui qui eſt juſte*, eſt-il dit dans l'Apocalypſe, *devienne encore plus juſte; & que celui qui eſt ſaint ſe ſanctifie encore.* On eſt curieux d'une beauté qui paſſe comme l'ombre, & que le moindre accident flétrit; on donne tous ſes ſoins à nourrir, à entretenir & à parer une chair de péché qui deviendra bien-tôt la pâture des vers: mais penſe-t-on à la beauté de ſon ame, ſeule digne de l'attention d'un Chrétien? a-t-on la même application pour purifier & ſanctifier cette ame im-
1. P. iii. 3. 3. 4. mortelle qui eſt le Temple de Dieu même? *Ne mettez point votre ornement*, écrivoit autrefois Saint Pierre à des femmes chrétiennes, *ne mettez point votre ornement à vous parez au*

dehors par la friſure des cheveux, par les enrichiſſemens d'or, & par la beauté des habits; mais à parer l'homme inviſible caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un eſprit plein de douceur & de paix, ce qui eſt un magnifique ornement aux yeux de Dieu. Vous êtes le Temple de Dieu, dit S. Paul, *ſelon qu'il eſt écrit: J'habiterai en eux; je me promenerai au milieu d'eux; je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple. Ayant donc reçu de telles promeſſes*, continue l'Apôtre, *purifions-nous de tout ce qui ſouille le corps & l'eſprit, achevant l'œuvre de notre ſanctification dans la crainte de Dieu.* 2. Cor. 6. 16. & 7. 1.

3°. Nous devons *faire* de ces Temples *une maiſon de priére. Ma maiſon*, dit Dieu, *eſt une maiſon de priére.* Puiſque nous ſommes par le Baptême la maiſon & la demeure de Dieu, nous devons donc faire de nous-mêmes une maiſon de priére. Mais qu'eſt-ce que faire de nous-mêmes une maiſon de priére? c'eſt adorer Dieu au dedans de nous-mêmes; c'eſt l'y louer; c'eſt l'y aimer; c'eſt y avoir recours à lui & l'y invoquer; c'eſt enfin lui conſacrer toutes les facultés de notre ame & tous les mouvemens de notre corps: car les actions mêmes corporelles, lorſqu'elles ſont rapportées à Dieu, ſont de véritables priéres, & font partie de ce ſacrifice ſpirituel & univerſel qui eſt dû à Dieu, ſelon ces paroles de S. Paul: *Je vous conjure, mes Freres, par la miſéricorde de Dieu de lui offrir vos corps comme une hoſtie vivante, ſainte & agréable à Dieu; ce qui eſt le culte ſpirituel que vous lui devez.* Et qu'eſt-ce qu'offrir à Dieu ſon corps comme une hoſtie vivante, ſinon faire dans la vûe de plaire à Dieu & par un eſprit de priére & de ſacrifice, toutes les bonnes œuvres qui s'exercent par le miniſtère du corps. Le vrai moyen de ſanctifier nos actions même les plus communes, comme le boire & le manger, & d'en faire autant de priéres & de ſacrifices qui ſoient agréables à Dieu; c'eſt de les rapporter à ſa gloire, en reconnoiſſant que tout vient de lui, & en lui en rendant graces par Jeſus-Chriſt, comme S. Paul nous l'ordonne par ces paroles: *Quelque choſe que vous faſſiez, en parlant ou en agiſſant, faites tout au nom de Jeſus-Chriſt, rendant graces par lui à Dieu le Pere.* Et ailleurs: *Soit que vous mangiez, ſoit que vous buviez,* Iſ. 56 7. Matth. 21. 13. Rom. 12. 1. Col. 3. 17.

1.Cor. 10.31. *ou quelqu'autre choſe que vous faſſiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* Au reſte ce rapport ne conſiſte pas dans une oblation ſtérile & ſans effet : mais dans un déſir ſincére & ardent de plaire à Dieu & de rendre toutes nos actions conformes à ſa divine volonté. Agir ainſi, c'eſt prier continuellement, c'eſt faire de ſon ame & de ſon corps une maiſon de priére.

3°. Enfin ce qui fait le troiſieme objet de la piété des Fidéles dans cette ſolemnité, c'eſt *l'Egliſe du ciel*, ce Temple admirable dont les pierres vivantes ſe préparent ici bas & dans toute la durée des ſiécles, mais qui ſe conſtruit dans le ciel, ne ſera achevé qu'à la fin du monde, & dont la Dédicace ſe célébrera durant toute l'éternité : c'eſt ce Temple par excellence, où Dieu ſe répandra avec profuſion dans les cœurs de ceux qui le compoſeront. Là plus de diſtractions, parce que la préſence de Dieu occupera tout l'eſprit & tout le cœur : là plus d'interruption dans les louanges, parce qu'il n'y aura plus aucun aſſujettiſſement aux néceſſités de la vie : là plus de pleurs, plus de cris, plus d'affliction, parce que le premier état ſera paſſé : là plus de ténébres, ni d'erreurs, ni d'illuſion, parce qu'on y contemplera la vérité dans ſa ſource : plus de péché, parce que c'eſt le royaume de la juſtice : plus de trouble ni d'agitation, parce que c'eſt le royaume éternel d'une paix qui ſurpaſſe tout ſentiment. Les ſaints Prophétes qui parloient par l'inſpiration de l'Eſprit de Dieu, ne trouvent pas de termes qui puiſſent nous expliquer les délices ineffables de cet heureux ſéjour. Ils nous diſent que c'eſt la maiſon de Dieu, le royaume de Dieu ; que ce ſont des nôces ; que c'eſt
Pſ. 15. 10. un feſtin. *Vous me raſſaſierez de joie*, dit le Pſalmiſte, *par la vûe de votre viſage, & vous me ferez goûter éternellement à votre*
Pſ. 35. 9. *droite des délices ineffables.* Vos bien-aimés, ô mon Dieu, s'écrie-t-il ailleurs, *ſeront enivrés des biens de votre maiſon ; vous les ferez boire du torrent de vos délices ; parce que la ſource*
2. Cor. 4. 17. *de la vie eſt en vous. Le moment ſi court & ſi léger des peines & des afflictions de cette vie*, dit S. Paul, *produit en nous le poids*
1. Cor. 15. 28. *éternel d'une gloire ſouveraine & incomparable. Dieu*, dit encore le même Apôtre, *ſera tout en tous.* » Qu'eſt-ce à dire, *tout en tous*,

» *tous*, reprend S. Auguſtin, c'eſt à-dire, qu'il ſera leur vie, » leur ſanté, leur nourriture, leurs richeſſes, leur gloire, » leur paix, leur joie, & tout ce qu'ils pourront légitime- » ment déſirer. » Dieu les rendra participans de ſon propre bonheur, ſelon cette parole de l'Evangile: *Bon & fidéle ſerviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur.* « Il ſera la fin » de tous leurs déſirs: ils le verront ſans fin; ils l'aimeront » ſans dégout; ils le loueront ſans jamais ſe laſſer de le louer. » En un mot *l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, & le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment.*

L. 22. c. 30. de civ. Dei. *Matth. 25. 21.* *Aug. de civ. Dei, l. 22. c. 30.* *1. Cor. 2. 9.*

Mais que faut-il faire pour être admis dans ce Temple céleſte & pour en faire partie? Il faut ſouvent penſer au bonheur dont on y jouit, le déſirer & le demander ſans ceſſe, tout faire & tout ſouffrir pour s'en rendre digne: c'eſt ce qui eſt renfermé dans ces paroles de S. Bernard: « La foi m'apprend » que Dieu a préparé à ſes fidéles ſerviteurs des biens immen- » ſes & incompréhenſibles; l'eſpérance dit: Ils me ſont ré- » ſervés; & la charité, Je cours vers ces biens. »

Bern. in Pſ. 90. ſerm. 10.

Ainſi la premiere diſpoſition où nous devons être à l'égard du bonheur du ciel, eſt d'en avoir une foi vive, d'y penſer ſouvent, de nous en occuper ſérieuſement: car l'effet de la foi eſt de nous en réaliſer les biens ineffables, & d'y attacher notre eſprit & notre cœur. Le caractère d'un vrai Chrétien eſt de conſidérer non les choſes temporelles qui ſe voient, mais les éternelles qui ne ſe voient point. *Pour nous*, dit S. Paul, *nous vivons déja dans le ciel comme en étant citoyens.* C'eſt ainſi que les Saints de l'ancien Teſtament enviſageant cette céleſte patrie ſous l'emblême de la terre promiſe, ſe regardoient ici bas comme *étrangers & comme voyageurs*, dans l'eſpérance de cette *cité bâtie ſur un ferme fondement dont Dieu lui-même eſt le fondateur & l'architecte.* Si cette foi des biens céleſtes étoit plus vive en nous, rien ne ſeroit plus efficace d'un côté pour nous faire mépriſer tous les biens & les avantages du ſiécle; parce qu'elle nous en feroit ſentir la baſſeſſe, la vanité & le néant: & d'un autre côté pour nous faire ſurmonter tous les maux & ſouffrir toutes les miſéres de cette vie, en nous

2. Cor. 4. 18. *Phil. 3. 20.* *Hebr. 11. 10.*

faiſant comprendre que toutes les ſouffrances d'ici bas n'ont point de proportion avec ce poids immenſe de gloire qui eſt réſervé aux Saints dans le ciel.

Seconde diſpoſition. Nous devons être animés d'une ferme confiance d'entrer un jour dans ce Temple éternel, le déſirer avec ardeur & avec empreſſement, & nous regarder comme étant de ces pierres qui doivent entrer dans la compoſition de ce temple. Les premiers Chrétiens n'étoient occupés que de cette bienheureuſe eſpérance : ils demandoient ſans ceſſe l'avenement du royaume de Dieu ; ils comptoient même les jours ; & ils ſe conſoloient à meſure qu'ils en voyoient le nombre diminuer : ils ſe réjouiſſoient même comme d'un grand bonheur, de ce que le ſalut étoit moins éloigné d'eux après quelques années de Chriſtianiſme. Le déſir du ciel n'eſt pas une choſe de conſeil ; c'eſt une diſpoſition eſſentielle à la piété chrétienne. « Celui, dit S. Auguſtin, qui conſentiroit volon-» tiers d'être privé de la vûe de Dieu, n'auroit pas encore » commencé à aimer Dieu. » Et ſelon le même Pere, « Celui » qui ne gémit pas ici bas comme étranger, ne ſe réjouira » pas dans le ciel comme citoyen ; parce qu'il ne déſire » point la vie bienheureuſe. » Mais ce déſir quand il eſt ſincére, doit purifier le cœur, le détacher des biens de la terre, éteindre la ſoif des louanges, déraciner le déſir d'être ici bas quelque choſe, inſpirer plus de patience dans les afflictions, & plus de conſolation dans ce qu'on peut avoir à ſouffrir pour Jeſus-Chriſt.

Tit. 2. 13. 2. *Petr.* 3. 12. *Hebr.* 10. 25.

Rom. 13. 11.

In Pſ. 85. *n.* 11.

In Pſ. 148. *n.* 4.

Troiſieme diſpoſition. Enfin la charité doit nous faire tout entreprendre & tout ſouffrir pour devenir des pierres vivantes de ce Temple éternel. Jettons les yeux ſur l'exemple des Saints ; & voyons ce qu'ils ont fait pour ravir le ciel Ils n'ont négligé ni priéres, ni travaux, ni veilles, ni jeûnes, ni mortifications pour y arriver. Croyons-nous pouvoir l'acquérir avec moins d'efforts & moins de travaux ? Que ne fait-on pas tous les jours pour ſe procurer les avantages du ſiécle & les biens de la terre ! Pouvons-nous donc eſpérer d'obtenir cette récompenſe infiniment grande, ſans qu'il nous en coûte, ſans nous faire violence, ſans pratiquer la mortification chrétien-

ne, & une continuelle vigilance ſur nous-mêmes ? « Quelle » honte & quelle confuſion pour nous, dit S. Bernard ! Les » gens du monde ont plus d'ardeur pour leur malheur, que nous » n'en avons pour notre bien. Ils courent avec plus de viteſſe » & de promptitude à la mort, que nous ne courons à la » vie. » Et pourquoi, dit S. Auguſtin, la charité ne feroit- » elle pas pour la béatitude, ce que la cupidité fait pour les » biens de ce monde, qui ne ſont qu'une miſére effective ? »

De diverſis 36. n. 3.

De verb. Dom. ſec. Mat. ſerm. 11.

PRIERE.

O MON Dieu, ſoyez béni à jamais de ce que vous, qui ne pouvez proprement demeurer qu'en vous-même, avez bien voulu par un effet de votre infinie bonté vous choiſir parmi nous un Temple pour entretenir avec vos créatures un ſaint commerce, en recevant leurs hommages, leurs vœux, leurs louanges & leurs ſacrifices, & en leur communiquant vos graces les plus précieuſes, & vos bénédictions les plus abondantes. Eſt-il donc croyable, ô mon Dieu, que vous habitiez véritablement ſur la terre avec les hommes ? Si le ciel & les cieux des cieux ne peuvent vous renfermer, combien moins cette maiſon bâtie de la main des hommes ! Ah ! Seigneur, plus votre grandeur, votre magnificence & votre miſéricorde éclatent dans ces ſaints lieux, plus nous devons nous humilier en votre préſence à la vûe des fautes que nous y avons commiſes par notre inattention, par nos diſtractions ſi fréquentes, & par le peu de préparation que nous y avons apportées. Daignez, s'il vous plaît, ô Dieu de miſéricorde, nous les pardonner, & nous renouveller dans les ſentimens d'un amour tendre, & d'un ſaint empreſſement pour ces ſaints Temples : faites que nous n'y entrions jamais qu'avec un profond abaiſſement d'eſprit & de cœur, une crainte religieuſe, un reſpect mêlé de joie & de confiance ; & que nous y conſervions toujours un ſaint recueillement & une attention religieuſe.

Mais, ô mon Dieu, ces temples matériels ne ſont que les images de Temples bien plus excellens & plus précieux à vos

yeux : c'eſt nous-mêmes qui par le Baptême ſommes devenus vos temples. Quelle grandeur ! quelle dignité, que celle d'un Chrétien qui a conſervé ſon innocence baptiſmale, ou qui l'a reparée par une véritable pénitence : Puiſque vous avez bien voulu, Seigneur, faire de nos ames & de nos corps vos temples vivans ; faites, s'il vous plaît, que nous aimions la beauté & la ſainteté de ces Temples ; que nous ſçachions les reſpecter, en évitant avec un ſoin extrême tout ce qui peut les déshonorer ; que nous n'ayons rien tant à cœur que leur embéliſſement, & ſur-tout que nous faſſions de ces Temples une maiſon de priére, par une attention ſérieuſe à vous y louer, honorer & adorer, & par une grande fidélité à vous rapporter par amour toutes les actions de notre vie.

C'eſt le moyen de mériter d'être un jour du nombre de ces pierres vivantes qui compoſeront ce Temple miſtérieux dont la Dédicace ſe célébrera durant toute l'éternité. Quand viendra l'heureux moment, où délivrés des liens de ce corps mortel, & affranchis de toutes les miſéres de la vie préſente, nous entrerons en poſſeſſion de ce royaume qui a la vérité pour Roi, la charité pour régle, & l'éternité pour durée ? Faites, Seigneur, que l'eſpérance d'un ſi grand bonheur nous inſpire un nouveau courage au milieu des maux & des dangers de la vie préſente ; que nous nous humiliions ici bas, pour être un jour élevés dans la gloire ; que nous gémiſſions ſur la terre comme étrangers, pour nous réjouir dans le ciel comme citoyens ; que nous ſemions maintenant dans les larmes de la pénitence, pour recueillir un jour dans la joie les biens ineffables que vous préparez à ceux qui vous aiment. Nous vous demandons toutes ces graces au nom & par les mérites de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Amen.

LE III. DIMANCHE APRE'S PASQUE.

FESTE DES SS. SIXTE ET SINICE,

Premiers Evêques de Soiſſons.

I. Epître de Saint Paul aux Theſſaloniciens, Ch. 2. v. 2-13.

NOUS n'avons pas laiſſé, en nous confiant en notre Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de combats. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté, & nous n'avons point eu deſſein de vous tromper : mais comme Dieu nous a choiſis pour nous confier ſon Evangile, nous parlons auſſi, non pour plaire aux hommes, mais *pour plaire* à Dieu qui voit le fond de nos cœurs. Car nous n'avons uſé d'aucune parole de flatterie, comme vous le ſçavez ; notre miniſtère n'a point ſervi de prétexte à notre avarice, Dieu m'en eſt témoin ; & nous n'avons point auſſi recherché aucune gloire de la part des hommes, ni de vous, ni d'aucun autre. Nous pouvions, comme étant Apôtres de *Jeſus*-Chriſt, vous charger *de notre ſubſiſtance*, mais nous nous ſommes conduits parmi vous avec toute ſorte de douceur, comme une mere qui nourrit & qui aime tendrement ſes propres enfans. Ainſi dans l'affection que nous reſſentions pour vous, nous aurions ſouhaité de vous donner non-ſeulement la connoiſſance de l'Evangile de Dieu, mais auſſi notre propre vie,

tant étoit grand l'amour que nous vous portions. Vous vous ſouvenez, mes Freres, de la peine & de la fatigue que nous avons ſoufferte, & comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu, en travaillant jour & nuit pour n'être à charge à aucun de vous. Vous êtes témoins vous-mêmes, & Dieu l'eſt auſſi, combien la maniere dont je me ſuis conduit envers vous qui avez embraſſé la foi, a été ſainte, juſte & irréprochable. Car vous ſçavez que j'ai agi envers chacun de vous, comme un pere envers ſes enfans, vous exhortant, vous conſolant, & vous conjurant de vous conduire d'une maniere digne de Dieu, qui vous a appellés à ſon royaume & à ſa gloire. C'eſt pourquoi auſſi nous rendons à Dieu de continuelles actions de graces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainſi qu'elle l'eſt véritablement, la parole de Dieu, qui agit en vous qui êtes fidéles.

Evangile ſelon Saint Matthieu, Ch. 10. v. 7-15.

JESUS dit à ſes douze Diſciples : Allez & prêchez, en diſant : Le royaume du ciel eſt proche. Rendez la ſanté aux malades ; reſſuſcitez les morts ; guériſſez les lépreux ; chaſſez les démons : donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement. Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ou d'autre monnoie dans votre bourſe. Ne préparez pour le chemin, ni ſac, ni deux habits, ni ſouliés, ni bâton ;

car celui qui travaille mérite qu'on le nourriſſe. En quelque ville, ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui eſt digne *de vous loger*, & demeurez chez lui juſqu'à ce que vous vous en alliez. Entrant dans la maiſon, ſaluez-la en diſant: Que la paix ſoit dans cette maiſon. Si cette maiſon en eſt digne, votre paix viendra ſur elle; & ſi elle n'en eſt pas digne, votre paix retournera à vous. Lorſque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles; en ſortant de cette maiſon, ou de cette ville, ſecouez la pouſſiere de vos pieds. Je vous dis en vérité qu'au jour du jugement Sodôme & Gomorrhe ſeront traités moins rigoureuſement que cette ville.

INSTRUCTION.

NOUS célébrons aujourd'hui, mes Freres, la mémoire de deux ſaints Evêques, qui ont été dans la main de Dieu des inſtrumens de ſa grande miſéricorde, pour nous arracher de la puiſſance des ténébres, & nous transférer dans le royaume de ſon Fils bien-aimé. Le Soiſſonnois, & toutes les provinces qui compoſent aujourd'hui le royaume de France, étoient plongées dans l'ignorance la plus profonde: on n'y connoiſſoit ni le Dieu Créateur de l'univers, ni Jeſus-Chriſt l'unique Sauveur des hommes: tous, depuis le premier juſqu'au dernier, étoient livrés à la ſuperſtition & à l'idolâtrie. Enfin, le tems de la viſite du Seigneur étant venu, une grande lumiere ſe leva ſur tous ces peuples qui étoient dans les ténébres de la mort. Les Saints Martyrs Creſpin & Creſpinien avoient déja répandu dans ces contrées les premieres ſemences de la foi: S. Sixte & S. Sinice vinrent continuer leurs travaux, & furent les premiers Evêques de cette Egliſe naiſſante. C'eſt ainſi que la foi s'eſt établie parmi nous; & ce précieux tréſor s'y eſt conſervé juſqu'à préſent par

la grace de Dieu. Nous faiſons profeſſion de croire les mêmes vérités, & d'attendre les mêmes biens que ces Saints ont fait connoître à nos peres ; & nous ſommes chargés d'en tranſmettre la connoiſſance à ceux qui viendront après nous.

Oh ! ſi nous connoiſſions le don de Dieu ! ſi nous ſçavions eſtimer le bonheur qu'il y a de connoître le ſeul vrai Dieu & Jeſus-Chriſt qu'il a envoyé ; la grace de la juſtice que ce Sauveur nous a acquiſe, l'alliance qu'il a établie par ſon ſang entre Dieu & nous, la gloire éternelle qu'il nous a méritée ; quelles actions de graces ne rendrions-nous pas à Dieu, qui par un choix tout gratuit a daigné nous appeller des ténébres à ſon admirable lumiere, tandis qu'il a laiſſé & qu'il laiſſe encore tant de peuples marcher dans leurs voies, & ſe précipiter aveuglément dans la damnation éternelle ! Quel ſoin n'aurions-nous pas de nous inſtruire d'une Religion, où c'eſt Dieu même qui nous parle par ſon Fils, pour nous apprendre la voie qui conduit au bonheur éternel : C'eſt ſur ce devoir ſi important, mes très-chers Freres, de l'obligation où vous êtes d'étudier la Religion chrétienne dont vous faites profeſſion, que nous nous propoſons de vous entretenir aujourd'hui.

La plupart des Fidéles ſont là deſſus dans des préjugés très-faux & très-funeſtes : ils s'imaginent que cette étude ne regarde que les enfans à qui l'on enſeigne le Catéchiſme ; & qu'après qu'on a fait ſa premiere communion, il ne reſte plus rien à apprendre. Ils conſervent tout au plus le ſouvenir de ces vérités générales ; Qu'il y a un Dieu en trois perſonnes ; Que le Fils de Dieu s'eſt fait Homme, & eſt mort ſur la croix pour nous racheter du péché & des peines de l'enfer, & nous mériter la vie éternelle. Ils ſçavent le Symbole des Apôtres, l'Oraiſon Dominicale, les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, & les définitions des Sacremens. Voilà ce qu'ils appellent *ſçavoir leur religion*, ou, comme ils parlent, *ſçavoir leur croyance* ; c'eſt ſelon eux tout ce qui eſt néceſſaire. Nous en ſçavons aſſez, diſent-ils, & plus que nous n'en ferons : ſi nous faiſions tout ce que nous ſçavons, nous ſerions de grands

grands ſaints. C'eſt à quoi ils s'en tiennent, ſans vouloir aller plus loin. Mais ces perſonnes n'ont que de fauſſes idées de l'étude de la Religion, qui fait partie des devoirs du Chrétien.

Etudier la Religion, c'eſt travailler par tous les moyens poſſibles à s'avancer de plus en plus dans la connoiſſance de Dieu, de ſes divines perfections, des œuvres de ſa ſageſſe, de ſa juſtice & de ſa miſéricorde; à croître dans la connoiſſance de Jeſus-Chriſt, de ſes miſtères, de ſa doctrine, de ſes exemples, & des exemples de ſes ſerviteurs qui l'ont imité plus parfaitement; à ſe remplir des vrais principes de la morale chrétienne, des régles que ſuit l'Egliſe dans l'adminiſtration des Sacremens, & de tout ce qui peut contribuer à former une piété ſolide; enfin à recueillir tous les rayons de lumiere qui peuvent éclairer nos pas: & pour tout dire en un mot, étudier la Religion, c'eſt étudier Jeſus-Chriſt.

Les moyens qu'on doit employer pour connoître Dieu & Jeſus-Chriſt, ſont en général, 1°. d'aſſiſter aſſidûment aux Inſtructions publiques, ſur-tout à celles de la Paroiſſe; 2°. de ſe nourrir de la parole divine par la lecture des Livres ſaints, & par celle des Livres de piété les plus ſolides & les plus propres à nous faire entrer dans l'eſprit des Ecritures, & à nous apprendre la doctrine de l'Egliſe; 3°. de s'inſtruire & de s'édifier par la lecture des Vies des Saints, où l'on voit les différentes manieres dont ils ont copié Jeſus-Chriſt, modéle unique & univerſel de ſainteté; 4°. de lire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour étudier l'œuvre de Jeſus-Chriſt dans l'établiſſement & le gouvernement de ſon Egliſe. C'eſt à chacun à voir ce qu'il peut, & ce qu'il ne peut pas; & à faire uſage des moyens que la Providence lui a mis en main. Mais il eſt certain que l'étude de la Religion eſt d'obligation pour tous les Chrétiens; qu'elle eſt l'étude de toute la vie; qu'enfin elle eſt de toutes les études la plus néceſſaire & la plus indiſpenſable.

Premierement, elle eſt d'obligation pour tous les Chrétiens. Les hommes ſont partagés en différentes profeſſions: & chacun d'eux travaille à ſe rendre habile dans celle qu'il a.

embraſſée : mais il y en a une qui eſt commune à tous, la plus importante, la plus néceſſaire, & ſans laquelle toutes les autres ne menent à rien ; c'eſt celle du Chriſtianiſme. Cette profeſſion a ſes régles & ſes devoirs, qui ſont d'une grande étendue : il eſt donc néceſſaire à tout Chrétien de l'étudier, &, ſi je puis parler ainſi, de s'y rendre habile ; & il n'y a perſonne qui ait droit de s'en diſpenſer : car comme tout Chrétien eſt obligé d'aimer Dieu, & de croître dans cet amour ; tout Chrétien de même eſt obligé de tendre à s'avancer de plus en plus dans la connoiſſance de Dieu

Matth. 23. 10. Nous ſommes tous diſciples de Jeſus-Chriſt : il eſt notre maître, & notre unique maître : notre premier devoir eſt donc d'écouter ſes leçons, d'étudier ſa doctrine, & de nous en remplir ; de méditer & de ſe rendre familieres les vérités & les maximes de ſon Evangile, & de ſe propoſer pour modéles les grands exemples qu'il nous donne en ſa perſonne.

Secondement, cette étude eſt le travail de toute la vie : point d'âge dans la vie, où nous ſoyons diſpenſés de nous y appliquer. Le caractère de l'homme juſte, ſelon l'Ecriture, *Pſ.* 1. 2. eſt de *mettre toute ſon affection dans la Loi du Seigneur, & de la méditer jour & nuit.* Donc point de vraie juſtice ſans une volonté perſévérante de s'avancer dans la connoiſſance de Dieu par l'étude & la méditation de ſa loi, & par l'uſage de tous les moyens poſſibles de nous en inſtruire.

La même Ecriture étend à tous les tems, &, s'il étoit poſſible, à tous les momens de la vie, l'obligation d'étudier *Deut.* 6. 6. la loi de Dieu. *Les paroles & les ordonnances du Seigneur*, dit Moyſe, *ſeront gravées dans votre cœur ; vous les raconterez à vos enfans : vous les méditerez, aſſis dans votre maiſon, & marchant dans le chemin, la nuit dans les intervalles du ſommeil, & le matin à votre réveil. Vous les lierez comme un ſigne dans votre main : vous les porterez ſur le front & entre vos yeux : vous les écrirez ſur le ſeuil & ſur les poteaux de votre porte.*

Prov. 6. 21. Le Sage nous recommande la même choſe, & preſque dans les mêmes termes. Il y a une ſi grande fécondité dans les paroles du Saint Eſprit, & dans les vérités qui ſont l'objet de notre foi, ou la régle de notre conduite, que plus on les

étudie, & plus on y découvre de profondeurs. Une lecture aſſidue & réflechie nous met en poſſeſſion de ces tréſors, dont une lecture rapide & ſuperficielle nous priveroit : c'eſt pour cela que l'Ecriture ne veut pas que nous ceſſions d'avoir ſous les yeux, & de méditer ces divines paroles.

Ce précepte de l'Ecriture eſt fondé ſur une autre raiſon qui eſt d'un grand poids. Quelque inſtruits & éclairés que nous ſoyons, nous avons toujours beſoin de nous fortifier contre les tentations du dedans & du dehors, & de nous animer à la vertu, à la pénitence, au mépris du monde, & au déſir des biens futurs : car tout ce qui nous environne, tout ce qui entre par nos ſens, tend à nous diſſiper, à nous affoiblir, à nous corrompre, à nous faire oublier Dieu, à nous remplir de l'eſprit du monde. Or un des grands moyens de nous ſoutenir contre des ennemis ſi ſéduiſans & ſi infatigables, c'eſt d'oppoſer ſans ceſſe à l'impreſſion funeſte qu'ils font ſur nous, l'impreſſion ſalutaire des vérités de la religion & des maximes de l'Evangile ; de les enviſager de près, de les méditer, & de les approfondir : autrement elles perdent bien-tôt toute leur force ; on n'a plus d'armes alors pour ſe défendre, & l'on eſt vaincu.

En troiſieme lieu, l'étude de la Religion eſt de toutes les études la plus néceſſaire, & d'une plus étroite obligation. Les études & les occupations propres à chaque état, ſont ſans doute dans l'ordre de Dieu : mais elles doivent céder à l'étude de la Religion, & ne marcher qu'à ſa ſuite. Nous ſommes Chrétiens avant que d'être magiſtrats, gens de guerre, marchands, artiſans. Si donc un homme ſe croit avec raiſon obligé d'étudier les choſes de ſa profeſſion, parce qu'il eſt homme d'épée ou de robe, ou attaché au commerce ou aux arts : combien plus eſt-il obligé d'étudier le Chriſtianiſme, parce qu'il eſt Chrétien ? Car enfin toutes ces profeſſions particulieres ne ſont que pour le tems de la vie préſente ; mais on eſt Chrétien pour l'éternité. L'œuvre du ſalut pour laquelle nous ſommes Chrétiens, eſt une œuvre eſſentiellement néceſſaire à l'égard de nous tous. Or il eſt indubitable que, s'inſtruire des vérités de l'Evangile, s'appliquer à connoître

Dieu & Jeſus-Chriſt, & à s'avancer dans cette ſcience, fait partie de l'œuvre du ſalut, ſelon ce que Jeſus-Chriſt dit lui-
Joan. 17. 3. même parlant à Dieu ſon Pere : *La vie éternelle conſiſte à vous connoître, vous qui êtes le ſeul vrai Dieu, & Jeſus-Chriſt que vous avez envoyé.* Toutes les ſciences imaginables ſans celle-là, ne ſont rien : toutes les études qui ne ſont pas ſanctifiées par cette divine étude, ſont un vain amuſement & une perte
Phil. 3. 8. de tems. *Tout me ſemble une perte*, diſoit S. Paul, *au prix de la haute & ſublime connoiſſance de Jeſus-Chriſt mon Seigneur.*

Une ſeconde preuve ſe tire de l'obligation indiſpenſable où nous ſommes de ſortir par la voie de l'inſtruction, de l'état d'ignorance où le péché nous a réduits : car l'ignorance où nous naiſſons à l'egard de Dieu & des choſes du ſalut, eſt, comme la concupiſcence, une peine du péché originel, un déſordre que ce péché a cauſé dans l'homme, une miſére que l'homme ne ſçauroit trop déplorer. Il doit donc travailler à ſortir de l'ignorance par l'étude de la vérité, comme il doit travailler à affoiblir & à vaincre la concupiſcence par l'accroiſſement de la charité.

En matiere de Religion, l'ignorance n'eſt bonne à rien. J'avoue qu'il n'eſt pas abſolument néceſſaire que chacun des Fidéles ſçache toutes les vérités de la Religion : mais certainement, qui n'en ignoreroit aucune, auroit un avantage très-réel que n'a point celui qui n'en connoît qu'une partie. J'avoue qu'on peut faire un très-mauvais uſage des connoiſſances mêmes les plus ſaintes & les plus utiles ; mais quel bon uſage peut-on faire de l'ignorance ? Et de qui a-t-on jamais dit qu'il étoit heureux d'avoir ignoré telles & telles vérités de la Religion de Jeſus-Chriſt ? Ce ne ſont pas les vérités ignorées, mais les vérités connues, qui nous conduiſent au ſalut : & ſi un homme ſe perd malgré ſes lumieres ; on ne peut pas dire de lui qu'il s'eſt perdu pour n'avoir pas été dans l'ignorance : il faut dire que ſon malheur vient de ce qu'il n'a point fait de ſes lumieres l'uſage pour lequel il les avoit reçues de Dieu.

Mais ce n'eſt pas aſſez de dire que l'ignorance, en matiere

de Religion, n'eſt bonne à rien : il faut ajouterque rien n'eſt plus funeſte dans ſes ſuites. Combien de péchés commet-on par ignorance, dont on ne penſe ni à ſe corriger, ni à faire pénitence, parce que l'eſprit n'a aucune lumiere, à la faveur de laquelle on puiſſe les découvrir ? Combien de faux principes de morale, de fauſſes idées de Dieu, de ſa bonté, de ſa juſtice, de ſa providence, trouvent entrée dans l'eſprit d'un homme qui n'eſt pas inſtruit, ou qui ne l'eſt que d'une maniere ſuperficielle ? Et ces faux principes une fois reçus dans l'eſprit, influent dans tout le reſte de la vie : on s'y affermit en avançant en âge ; & ils deviennent en quelque maniere ineffaçables par l'habitude. Ainſi il arrive preſque toujours que ceux qui n'ont pas le bonheur d'être inſtruits, meurent dans leurs ténébres, parce que les rayons de la vérité ne peuvent plus percer de ſi épais nuages, ſans une eſpéce de miracle, que Dieu ne doit à perſonne, & qu'il n'opére qu'en faveur d'un petit nombre.

A quels dangers n'eſt pas expoſé dans le commerce du monde celui qui n'eſt point ſolidement inſtruit des vérités de la Religion, & des devoirs eſſentiels du Chrétien ? Il n'a point d'armes, pour parer les attaques que lui livre l'eſprit de menſonge & de ſéduction, par les diſcours, ſoit des hérétiques mal convertis, ſoit des corrupteurs de la morale Evangélique, ſoit des incrédules ou libertins, ſoit des amateurs du monde. S'il n'a pas un grand fond de reſpect pour la religion, il ſera infailliblement entraîné dans le libertinage. S'il a le cœur tourné vers la piété, il eſt expoſé à donner dans une dévotion fauſſe & ſuperficielle, au lieu de s'attacher à la vraie & ſolide piété ; car il n'a point de régle pour diſcerner l'une de l'autre : il ne le pourroit qu'à l'aide d'un bon guide, d'un Directeur plein de lumiere & de charité ; mais les bons Directeurs ſont ſi rares que S. François de Sales, qui s'y connoiſſoit aſſurément, ne craint pas de dire qu'il en faut choiſir un entre dix mille. Que fera donc le Chrétien dont nous parlons, qui ne connoît ni l'importance ni la difficulté de ce choix ? Il prendra à l'aveugle le premier venu : il lui donnera ſa confiance : moins il eſt éclairé, & plus il ſe ſentira porté à

ſe repoſer ſur les lumieres de ſon Directeur, & ſur ſa docilité à le ſuivre. Qu'il eſt à craindre qu'on ne lui faſſe prendre le change; & qu'au lieu de l'élever à cette piété ſolide & évangélique, qui conſacre à Dieu l'homme tout entier, & qui eſt la ſeule voie qui méne à la vie, on ne le retienne dans une dévotion fauſſe & toute humaine, laquelle ſe borne à régler l'homme extérieur, ſans réformer l'intérieur! Il ſera Chrétien & dévot comme le ſont une infinité de gens qui paſſent pour tels dans le monde. On s'abſtient des crimes groſſiers, dont un Païen rougiroit: on eſt attaché à certains exercices, à des pratiques de dévotion, à quelques bonnes œuvres: on va à la Meſſe, au Sermon, au Salut: on ſe confeſſe & on communie. Du reſte on eſt plein d'orgueil & de vanité: on marche au gré de ſes paſſions: on aime le monde; on parle & on agit comme le monde; on veut plaire au monde: on ſe partage entre Dieu & le monde; certaines heures de la journée ſont pour Dieu, & les autres pour le monde: en un mot, on ſe flatte d'avoir trouvé le ſecret de faire ce que Jeſus-Chriſt aſſure être impoſſible, je veux dire, de ſervir deux maîtres.

Les raiſons que nous venons de vous expoſer, mes chers Freres, ſuffiſent pour établir le devoir d'étudier notre ſainte Religion. Mais il me ſemble que j'entends pluſieurs de ceux qui m'écoutent, répondre en eux-mêmes que cette étude leur eſt impoſſible, & qu'ils n'ont ni le tems ni les moyens de s'y appliquer. Les uns ſont ſurchargés d'affaires, les autres ſont attachés à leurs travaux, qui ne leur laiſſent pas un moment libre. D'ailleurs combien de gens qui ne ſçavent pas lire? combien qui n'ont pas de quoi acheter des livres, quand ils pourroient avoir le tems de lire? Tâchons d'éclaircir cette difficulté d'une maniere qui ne ſouffre point de réplique.

Vous dites que vos emplois, vos affaires, vos travaux, les ſoins domeſtiques, mille incidens qui vous détournent, ne vous laiſſent pas le tems de vaquer à cette étude: mais toutes ces occupations, quelque preſſantes qu'elles ſoient, vous dérobent-elles le tems néceſſaire pour prendre vos repas durant le jour, & le ſommeil durant la nuit? Si malgré les affaires

& les travaux qui vous occupent, vous trouvez bien le tems de donner au corps la nourriture qui périt; eſt-il poſſible que vous n'ayez pas dans la journée un moment pour donner à l'ame la nourriture qui demeure pour la vie éternelle? Vous n'avez pas de tems! dites plutôt que vous n'avez pas de foi, ni un déſir ſincére de vous ſauver: car ſi vous l'aviez, vous ſçauriez ſi bien ménager votre tems, que vous en trouveriez pour vous occuper de cette grande affaire. Si vous examiniez de bonne foi, & ſans vous flatter, combien de momens vous perdez dans la journée, vous auriez honte d'alléguer une ſi vaine excuſe. Mais quand il ſeroit vrai que vous manqueriez de tems les jours deſtinés au travail, n'en avez-vous point les Dimanches & les Fêtes? Et les ſaintes lectures, ſoit en particulier, ſoit en famille, ne ſont-elles pas partie de la ſanctification de ces jours de repos? Enfin, que répondrez-vous à l'exemple des Proteſtans? cet exemple vous confondra au jugement de Dieu. On les a vûs parmi nous exercer les mêmes profeſſions, & dans les villes, & dans les campagnes. Cependant la plupart d'entr'eux étoient fort inſtruits de leur Religion: ils liſoient l'Ecriture ſainte, s'exerçoient à l'apprendre par cœur, & en poſſédoient pluſieurs parties, comme les Pſeaumes, & le nouveau Teſtament. On en voit encore quelques reſtes en Angleterre, en Hollande, & dans tous les pays Proteſtans d'Allemagne. Comment des enfans de l'Egliſe peuvent-ils prétendre que leurs travaux & leurs occupations leur ôtent abſolument le tems d'étudier la vraie Religion, tandis que leurs frères ſéparés d'eux par le ſchiſme, trouvent du tems au milieu des mêmes travaux, pour apprendre une Religion mêlée d'erreurs?

Il reſte un mot à dire de ceux qui ne ſçavent pas lire, & des pauvres qui n'ont pas de quoi acheter des livres; & c'eſt à eux-mêmes que j'adreſſe la parole. Avez-vous, mes chers Freres, un déſir ſincére d'être inſtruits? en comprenez-vous l'importance & la néceſſité? en prenez-vous tous les moyens poſſibles? aſſiſtez-vous aux inſtructions publiques, aux Prônes, aux Catéchiſmes, aux Sermons? ſi vous ſçavez lire, cherchez-vous à emprunter les livres que vous n'êtes

point en état d'acheter? & ſi vous ne ſçavez pas lire, priez-vous quelqu'un de vous rendre ce ſervice ? êtes-vous fidéles à mettre en pratique le peu que vous ſçavez? avez-vous ſur-tout recours à la priére? demandez-vous à Jeſus Chriſt, avec la même foi que l'aveugle de l'Evangile, qu'il ait pitié de vous, & qu'il vous ouvre les yeux, afin que vous voyiez ? Si vous êtes dans cette diſpoſition, & ſi vous y perſévérez ; ne doutez pas que Jeſus-Chriſt ne vous exauce, ſoit en vous procurant les moyens de vous inſtruire par le miniſtère des hommes, ſoit en éclairant par lui-même votre eſprit ſur les principales vérités de la Religion, & ſur-tout en répandant de plus en plus dans votre cœur l'amour de ces ſaintes vérités. Mais ſi, ſous prétexte que vous êtes pauvres, & que vous ne ſçavez pas lire, vous vous repoſez dans une ſtupide ignorance, ſans vouloir rien faire pour en ſortir ; ce ne ſont pas les moyens de vous inſtruire qui vous manquent, mais la volonté : vous reſſemblez à un pauvre, qui aimeroit mieux ſe laiſſer mourir de faim, que de ſe donner le moindre mouvement pour avoir du pain.

PRIERE.

GRACES vous ſoient rendues, ô Jeſus lumiere véritable, lumiere éternelle, qui rempli d'une tendre compaſſion ſur notre aveuglement, êtes deſcendu du haut des cieux pour nous viſiter & pour diſſiper nos épaiſſes ténébres. C'eſt vous, Seigneur, qui avez envoyé vos fidéles ſerviteurs pour faire luire l'admirable lumiere de votre Evangile dans cette contrée qui étoit plongée dans les ténébres & dans les ombres de la mort. C'eſt vous qui avez donné à nos peres ces yeux éclairés du cœur pour leur faire appercevoir la beauté de notre ſainte Religion, & l'excellence des biens auxquels ils étoient appellés. Enfin vous avez conſervé juſqu'à préſent au milieu de nous cette lumiere de vie & de grace, tandis que ce divin flambeau a été entierement éteint dans de vaſtes contrées & parmi une multitude de nations : ne permettez pas, Seigneur, que nous éprouvions un ſemblable malheur, & que nous retombions

retombions jamais dans nos anciennes ténébres, en perdant la connoiſſance des vérités du ſalut que S. Sixte & S. Sinice nous ont annoncées. C'eſt le peu d'eſtime, ou même le mépris des ſaintes vérités, c'eſt l'indifférence pour vos bienfaits, qui ont attiré ſur pluſieurs de nos freres un ſi terrible jugement. Donnez-nous, Seigneur, de ſentir tout le prix de la grace que vous nous avez faite d'être inſtruits des miſtères de votre royaume. La vie éternelle conſiſte à vous connoître, ô Jeſus, vous & votre Pere qui vous a envoyé: faites donc, Seigneur, que nous mettions toute notre application à acquérir cette connoiſſance ſalutaire, & à y faire chaque jour de nouveaux progrès; que nous mépriſions comme de vains & dangereux amuſemens, toutes les ſciences & les connoiſſances qui n'ont point de rapport à la ſcience du ſalut; que nous regardions l'étude de la Religion comme un devoir capital & indiſpenſable, & la profeſſion de Chrétien comme celle en laquelle nous devons ſur-tout nous perfectionner: que nous nous y appliquions tous les jours de notre vie avec un zéle qui nous faſſe ſurmonter tous les obſtacles: que nous nous montrions toujours vos fidéles diſciples en nous rappellant continuellement les vérités & les régles de conduite que vous nous avez enſeignées; afin qu'après avoir vêcu comme des enfans de lumiere, & avoir paru au milieu de ce monde corrompu comme des aſtres lumineux, nous méritions d'entrer dans cette ville bienheureuſe qui ſera éclairée de la lumiere de Dieu même pendant toute l'éternité. Ainſi ſoit-il.

LE IV. DIMANCHE APRE'S PASQUE.

Epître de Saint Jacques, Ch. 1. v. 17-21.

TOUTE grace excellente & tout don parfait vient d'en-haut, & deſcend du Pere des lumieres, qui ne peut recevoir ni changement, ni

ombre par aucune révolution. C'eſt lui, qui par *le mouvement de* ſa *pure* volonté nous a engendrés par la parole de la vérité ; afin que nous fuſſions comme les prémices de ſes créatures. Ainſi, mes chers Freres, que chacun de vous ſoit prompt à écouter, lent à parler, & lent à ſe mettre en colère : car la colère de l'homme n'accomplit point la juſtice de Dieu. C'eſt pourquoi rejettant *de vous* toutes les productions impures & ſuperflues du péché, recevez avec douceur & docilité la parole qui a été entée *en vous*, & qui peut ſauver vos ames.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 16. v. 5 - 14.

JESUS dit à ſes Diſciples : Maintenant je m'en retourne vers celui qui m'a envoyé, & aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai dit ces choſes, la triſteſſe vous a ſaiſi le cœur. Cependant je vous dis la vérité ; il vous eſt utile que je m'en aille : car ſi je ne m'en vais point, le Conſolateur ne viendra point à vous ; mais ſi je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorſqu'il ſera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la juſtice, & touchant le jugement. Touchant le péché, parce qu'ils n'ont point cru en moi : touchant la juſtice, parce que je m'en vais vers mon Pere, & que vous ne me verrez plus : & touchant le jugement, parce que le prince de ce monde eſt déja jugé. J'aurois encore beaucoup de choſes à vous dire : mais vous ne pourriez pas les porter préſentement. Quand l'Eſprit de vérité ſera venu, il vous fera entrer dans

toutes les vérités ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, & il vous annoncera les choſes à venir. C'eſt lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui eſt à moi, & il vous l'annoncera.

INSTRUCTION.

LA qualité de conſolateur que Jeſus-Chriſt donne au Saint-Eſprit dans l'Evangile de ce jour, mes Freres, doit ranimer en nous les ſentimens de foi, de confiance & d'amour envers cet Eſprit adorable, & exciter dans nos cœurs des déſirs enflammés, & un vif empreſſement pour le recevoir, ſur-tout à la Fête de la Pentecôte, à laquelle le ſaint tems où nous ſommes doit ſervir de préparation. Au milieu de ce déluge de maux dont nous ſommes inondés, qu'y a-t-il de plus capable d'adoucir nos peines & nos amertumes, que d'apprendre que le Saint Eſprit va venir pour être lui-même notre conſolateur? Rien n'eſt plus propre à l'attirer dans nos cœurs qu'une priére humble, fervente & perſévérante : mais auſſi rien pour l'ordinaire n'eſt moins connu que ce ſaint exercice. C'eſt pour vous en inſtruire, mes Freres, que nous traiterons aujourd'hui de la priére.

La priére en général eſt une élevation de l'ame vers Dieu : en ce ſens toute penſée de Dieu jointe à un bon mouvement de la volonté, eſt une priére : l'adoration, la louange, l'action de graces, les ſaints déſirs ; méditer les grandeurs de Dieu, les miſtères de Jeſus-Chriſt, dans un eſprit d'adoration ; former en la préſence de Dieu de ſaintes réſolutions ; s'offrir à lui ; tout cela s'appelle prier : les Pſeaumes & les Cantiques ſont pleins de ces ſentimens.

La priére proprement dite, eſt une demande & une humble requête que nous adreſſons à Dieu, pour obtenir de ſa miſéricorde les biens que nous croyons par la foi, & que nous déſirons & attendons par l'eſpérance. C'eſt la priére priſe dans ce ſecond ſens, que nous avons principalement en vûe.

La priére conſidérée comme demande eſt devenue plus particulierement & plus indiſpenſablement néceſſaire à l'homme depuis ſa chute. 1°. Cette néceſſité eſt fondée ſur l'extrême pauvreté où l'homme eſt réduit par le péché. Il n'a rien de lui-même ; il ne peut rien, & n'a droit à rien : c'eſt une vérité dont retentiſſent, 1°. les Ecritures, où le Prophéte ſe préſente à Dieu comme un pauvre, un indigent, un mendiant, un homme abandonné, & qui n'implore qu'à ce titre les regards & la compaſſion de Dieu ; où J. C. nous aſſure que ſans lui nous ne pouvons rien faire : *Sine me nihil poteſtis facere* : où ſon Apôtre nous dit, *Qu'avez-vous que vous n'ayez point reçu ?* 2°. Toutes les priéres de l'Egliſe. Par ces priéres, nous demandons tout à Dieu ſans exception : Secours extérieurs de providence : *O Dieu, dont la providence ne ſe trompe jamais dans l'ordre de ſes conſeils, nous vous ſupplions d'écarter de nous tout ce qui peut nous nuire, & de nous accorder tout ce qui peut contribuer à notre bien.* Saintes penſées : *O Dieu, de qui procéde tout ce qui eſt bon, nous vous ſupplions de nous inſpirer de ſaintes penſées.* Bonne volonté : *O Dieu, qui uniſſez tous les Fidéles dans une même volonté, accordez à votre peuple la grace d'aimer ce que vous commandez, & de déſirer ce que vous promettez.* Force d'accomplir le bien : *O Dieu, qui êtes la force de ceux qui eſpérent en vous, écoutez favorablement nos priéres : & parce que la foibleſſe de l'homme ne peut rien ſans vous, donnez-nous le ſecours de votre grace ; afin qu'en accompliſſant vos préceptes, notre volonté & nos actions vous ſoient agréables.* Le don précieux de la perſévérance : *Que votre grace, Seigneur, nous prévienne & nous accompagne toujours ; & que par ſon ſecours nous ſoyons ſans ceſſe appliqués à la pratique des bonnes œuvres.* Toutes ces priéres, & tant d'autres que nous pourrions ici vous rappeller, ſont fondées ſur la foi de l'Egliſe. Puis donc que l'Egliſe demande tout, c'eſt une preuve certaine qu'elle croit comme de foi que tout nous manque, & que c'eſt de Dieu ſeul que nous pouvons tout recevoir : ainſi la foi de l'Egliſe établit la néceſſité de prier.

Iſ. 39. 18. *Pſ.* 69. 6. *Pſ.* 24. 16. *Joan.* 15. 5. 1. *Corinth.* 4. 9. 7. *Dim. après la Pent.* 5. *Dim. après Pâque.* 4. *Dim. après Pâque.* 1. *Dim. après la Pent.* 16. *Dim. après la Pent.*

2°. La néceſſité de la priére ſe tire de ce que Dieu, qui ſeul peut remplir par ſa libéralité les beſoins de l'homme,

mais qui ne lui doit rien, n'accorde aucune grace qu'à la priére: ceci a beſoin d'être éclairci. Jeſus-Chriſt eſt la ſource de toutes les graces: il eſt lui-même la grace ſubſtantielle, eſſentielle & divine. Il a été promis aux hommes par une miſéricorde de Dieu gratuite, qui a prévenu tout déſir & toute priére: mais Dieu n'a voulu l'envoyer qu'après que les hommes ont long-tems déſiré & ſollicité ſon avénement par d'ardentes priéres. Enfin Jeſus-Chriſt eſt venu: il a formé ſon Egliſe par ſes priéres & par le mérite de ſon ſang: & Dieu depuis ce tems n'accorde aucune grace qu'aux déſirs, aux priéres, & aux gémiſſemens que cette Egliſe pouſſe vers lui ſans ceſſe, en s'uniſſant aux priéres & aux mérites de Jeſus-Chriſt. La converſion & la juſtification des pécheurs, la perſévérance des juſtes, l'accroiſſement des graces; tout en un mot depuis le premier ſouffle de vie dans l'ordre de la grace juſqu'à la conſommation de cette vie par la perſévérance finale & la glorification des élus, tout eſt obtenu par les priéres de l'Egliſe. Et cela eſt vrai même de l'effet des Sacremens: on s'y prépare par la priére: & leur adminiſtration eſt précédée, accompagnée & ſuivie des priéres de l'Egliſe.

3°. Une nouvelle preuve de la néceſſité de la priére, eſt le commandement & l'exemple de Jeſus-Chriſt. Il nous en a fait un commandement: *Soyez attentifs, veillez & priez.* *Veillez & priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation.* *Veillez & priez en tout tems. Il faut toujours prier, & ne point ſe laſſer de le faire.* Il nous en a donné l'exemple; car *il paſſoit* ſouvent *la nuit à prier Dieu.* Et dans ſon agonie du Jardin des Oliviers, *il redoubla ſes priéres*: « Par là, dit S. Auguſtin, ce » divin Sauveur, qui a prié ſi utilement pour nous dans les » jours de ſa chair, & qui dans les ſplendeurs éternelles de » ſa gloire, reçoit & exauce nos priéres avec ſon Pere céleſte, » n'a fait que nous marquer l'exemple que nous avons à ſuivre. »

Marc. 13. 33. *Matth.* 26. 41. *Luc.* 21. 36. *Luc.* 18. 1. *Luc.* 6. 12. *Luc.* 22. 43. *Aug. Ep. ad Prob.* 130. *n.* 19.

La priére a pour principe l'Eſprit de Dieu, appellé par un Prophéte *Eſprit de grace & de priéres.* La priére qui demande à Dieu les vrais biens, ne vient point & ne peut venir de nous. Si *nous ne ſommes point capables d'avoir de nous-mêmes*

Zach. 12. 10. 2. *Cor.* 3. 5.

aucune bonne penſée, comme de nous mêmes, & ſi c'eſt Dieu qui nous rend capables; comment pourrions-nous de nous-mêmes élever notre cœur à Dieu par de ſaints déſirs? Notre pauvreté eſt telle que tout nous manque, & la priére même, à laquelle les autres biens ſont promis. Nous ne pouvons de nous-mêmes, ni avoir la confiance de recourir à Dieu, & de lui demander les vrais biens, ni déſirer ces biens: nous ne connoiſſons pas même nos maux, ni nos beſoins: nous ſommes plongés dans une telle inſenſibilité, & un tel aveuglement, que nous aimons notre état, tout déplorable qu'il eſt: & ſi l'Eſprit de Dieu ne vient au ſecours de notre foibleſſe; s'il ne nous ouvre les yeux, & ne nous découvre l'abîme de miſére où nous ſommes, la main ſalutaire qui peut ſeule nous en tirer, les biens qui nous ſont préparés, & que la miſéricorde de Dieu nous offre; s'il ne nous inſpire le déſir de ces biens, & la confiance de les demander au Pere céleſte; s'il ne forme lui-même en nous ce cri & ce gémiſſement ineffable du cœur, que Dieu écoute; jamais nous ne prierons, jamais même nous ne ſçaurons ce qu'il faut demander dans la priére. *L'Eſprit*, dit S. Paul, *nous aide dans notre foibleſſe: car nous ne ſçavons ce que nous devons demander à Dieu dans la priére pour le prier comme il faut: mais l'Eſprit demande lui-même pour nous par des gémiſſemens ineffables; & celui qui pénétre le fond des cœurs, ſçait bien quels ſont les déſirs de l'Eſprit, parce qu'il ne demande pour les Saints que ce qui eſt ſelon Dieu.*

Rom. 8. 26. 27.

Ce ſeroit abuſer de cette doctrine, qui eſt une vérité de foi, que de vivre ſans précaution, dans la diſſipation du monde, dans des occupations auxquelles on ſe livre tout entier; & de prétendre ſe juſtifier, en diſant qu'on n'a point l'eſprit de priére abſolument néceſſaire pour goûter la retraite, ſanctifier les occupations, & élever le cœur à Dieu; & qu'on attend qu'il plaiſe à l'Eſprit-Saint de venir fondre la glace du cœur, l'embraſer d'amour pour Dieu, & y produire ces gémiſſemens ineffables dont parle S. Paul.

Je dis que raiſonner & agir ainſi, ce ſeroit abuſer de la doctrine de la foi que je viens d'expoſer. L'Eſprit de Dieu eſt le principe de la priére: mais il y a certains moyens extérieurs

qui lui préparent l'entrée du cœur, & qui l'invitent, ſi j'oſe ainſi parler. Au contraire il y a des choſes qui forment par elles-mêmes un obſtacle à ſon entrée dans un cœur. Attendre que cet Eſprit vienne, lorſqu'on fait tout ce qu'il faut pour le repouſſer & l'éloigner ; c'eſt tenter Dieu, & lui demander des miracles, que sûrement il n'a pas promis d'accorder à de telles diſpoſitions.

Un Chrétien à qui Dieu a fait la grace de connoître le prix de ce grand don, craint & évite ſoigneuſement tout ce qui y eſt contraire, lectures & converſations, non-ſeulement dangereuſes pour les mœurs, mais même amuſantes, qui ne ſont propres qu'à diſſiper l'eſprit, & à deſſécher le cœur ; ſpectacles, dont l'effet eſt encore plus dangereux que celui des lectures ; vie de jeu, de viſite, d'inutilités, & d'amuſemens ; occupations qui font perdre de vûe Dieu, & la grande affaire du ſalut : il craint même tout ce qui peut *attriſter l'Eſprit de Dieu*, comme parle S. Paul ; une curioſité, un mouvement d'orgueil, une action faite contre l'ordre, une faute négligée, une vaine complaiſance dans ſa juſtice, le déſir de la louange & de l'approbation dans les choſes mêmes qui la méritent : il craint, dis-je, toutes ces choſes, parce qu'il ſçait qu'elles peuvent mettre obſtacle aux bonnes penſées & aux ſaints déſirs. *Epheſ.* 4. 30.

Au contraire il emploie tous les moyens les plus propres à attirer en lui l'eſprit de priére, à le conſerver & à le fortifier ; vie ſérieuſe, vie de retraite, mortification des ſens, ſaintes lectures, vigilance ſur toutes ſes paroles & ſur toutes ſes démarches, ſur ſes déſirs & ſur ſes penſées mêmes, pour ne laiſſer rien entrer dans le cœur que ce qui peut le porter à Dieu.

Mais en quelle diſpoſition faut-il être pour prier ? Pour répondre à cette queſtion, ſouvenons-nous d'un mot de S. Paul que nous venons de rapporter : *L'Eſprit lui-même demande pour nous par des gémiſſemens ineffables.* Nous apprenons delà que le fond & l'ame de la priére eſt ce gémiſſement ineffable produit dans nos cœurs par le Saint Eſprit. Sans ce gémiſſement, la priére n'eſt qu'un vain ſon de paroles, ou tout au

plus une occupation de l'eſprit : ou, pour mieux dire, ſans ce gémiſſement il n'y a point de priére. Car lire des yeux, ou prononcer de la langue les plus belles formules de priéres, ce n'eſt point prier : y avoir même l'eſprit attentif, ce n'eſt point prier. Qu'on ne s'y trompe pas, on ne prie que par le gémiſſement intérieur.

Or ce gémiſſement a ſon principe dans la faim & la ſoif de la juſtice, c'eſt-à-dire, dans un ardent déſir d'être uni à
Matth. 5. 6. Dieu par une charité parfaite. *Heureux*, dit Jeſus-Chriſt, *ceux qui ont faim & ſoif de la juſtice ; parce qu'ils ſeront raſſaſiés.* La juſtice n'eſt autre choſe que la charité : elle eſt le bien, la vie & le bonheur de l'homme : & Jeſus-Chriſt veut que nous en ayons faim & ſoif, c'eſt-à-dire, que nous la déſirions avec la même ardeur qu'un pauvre qui eſt affamé & altéré, déſire de recevoir de quoi ſe raſſaſier.

Quiconque a dans le cœur cet ardent déſir, ſoupire continuellement vers la vie future, où cette union avec Dieu ſera parfaite. En attendant l'heureux moment qui le mettra en poſſeſſion de ſon unique bien, il gémit de s'en voir éloigné, relégué & errant dans un pays étranger, pauvre & dénué de tout, environné d'ennemis, expoſé à mille dangers, aſſailli par de continuelles tentations, tombant à chaque pas, & toujours ſur le point de ſe bleſſer mortellement. Et comme toute ſon eſpérance & ſa reſſource eſt dans la bonté de Dieu, le vif ſentiment de ſes miſéres l'avertit à tout moment de tourner les yeux vers lui, de lui expoſer ſes beſoins & ſes dangers, de l'entretenir de ſes douleurs, & de chercher dans lui ſeul ſa conſolation, & le reméde à ſes maux.

Luc. 18. 1. Jeſus-Chriſt dit qu'*Il faut toujours prier, & ne ſe pas laſſer*
1. *Theſſ.* 5. 17. *de le faire* : & S. Paul dit : *Priez ſans ceſſe.* Pour bien entendre cette doctrine du Maître & du Diſciple, diſtinguons deux choſes : 1°. le déſir & le gémiſſement du cœur, qui eſt l'ame de la priére ; 2°. l'effet & l'expreſſion de ce déſir, qui eſt l'exercice actuel de la priére.

Le déſir & le gémiſſement du cœur doit être continuel & ſans interruption ; & c'eſt dans ce ſens qu'on doit entendre
Aug. Ep. 130. *ad Prob.* le précepte de Jeſus-Chriſt & de S. Paul. « Un déſir continuel formé

» formé par la charité, & ſoutenu par la foi & par l'eſpé-
» rance, eſt, dit S. Auguſtin, une priére continuelle.....
» Lors donc que l'Apôtre nous dit, *Priez ſans ceſſe*, c'eſt
» comme s'il diſoit, Déſirez ſans ceſſe la vie bienheureuſe qui
» n'eſt autre que la vie éternelle ; & demandez-la ſans ceſſe
» à celui qui ſeul peut la donner. Il ne faut donc que la dé-
» ſirer ſans ceſſe, en l'attendant de Dieu, pour prier ſans
» ceſſe.

» Mais comme les ſoins & les occupations de la vie, ajoute *Aug. Ibid.*
» le même Pere, attiédiſſent ce ſaint déſir ; de tems en
» tems nous quittons tout autre ſoin, & nous revenons à
» l'exercice de la priére, pour nous rappeller la préſence de
» Dieu, nous remettre devant les yeux l'objet de ce déſir,
» le rendre par là plus vif & plus ardent : autrement, ſem-
» blable à un feu qui manque d'aliment, il perdroit ſans ceſſe
» de ſon ardeur, & viendroit à s'éteindre tout-à-fait. »

Delà ſuit la néceſſité de l'exercice actuel & fréquent de la priére : il n'importe qu'elle ſoit plus longue ou plus courte, pourvû qu'elle ſoit animée de ce ſaint déſir, & de ce gémiſſement ineffable, dont l'Eſprit-Saint eſt le principe. Chacun doit ſuivre en cela l'attrait de ſa piété, & ce que ſes occupations lui permettent.

PRIERE.

O MON Dieu, que vous êtes riche en miſéricorde ! Nous avons tout perdu par le péché, & vous voulez que tout nous ſoit rendu par la priére : vous vous engagez même par ſerment à nous exaucer toutes les fois que nous vous prierons comme il faut. Votre bonté infinie, Seigneur, pouvoit-elle jamais mettre les dons de la grace & de la gloire à un prix & plus facile & plus à la portée de tout le monde ? Pour être raſſaſié de la juſtice, il ſuffit d'en avoir une grande faim & une ſoif ardente : pour devenir riche des biens de la grace, il ſuffit de les déſirer ardemment, & de vous les demander par Jeſus-Chriſt : que nous ſommes donc coupables, ſi nous en ſommes ſi dépourvûs ! Si un Prince puiſſant & plein de

bonté s'offroit d'enrichir tous les pauvres de ſon royaume, combien ſeroient inexcuſables ceux qui aimeroient mieux languir dans leur indigence que de s'adreſſer à ce Prince? C'eſt vous-même, ô mon Dieu, qui êtes ce Roi tout-puiſſant: & que ſommes-nous à vos yeux ſinon des pauvres & des miſérables? Quand nous nous préſentons devant vous à la priére, nous ſommes comme à votre porte pour y demander quelque choſe, & ce quelque choſe n'eſt rien moins que vous-même: & cependant nous aimons mieux périr d'inanition & d'épuiſement auprès d'une ſource intariſſable de toutes ſortes de biens, que de nous baiſſer pour y puiſer. O étrange corruption du cœur de l'homme! Depuis le peché, ſon aveuglement eſt ſi déplorable, que ſi votre grace ne le prévient, il ne ſent ni ſa miſére extrême, ni ſes beſoins infinis. Semblable à cet Evêque de l'Apocalypſe, il ſe dit à ſoi-même: Je ſuis riche, je ſuis comblé de biens, rien ne me manque; & il ne comprend pas qu'il eſt malheureux, miſérable, aveugle, nud & pauvre. *Apoc. 3. 17.*

Diſſipez donc, ô mon Dieu, ces ténébres épaiſſes qui nous dérobent la connoiſſance de nos propres miſéres: apprenez-nous vous-même à prier, en nous faiſant ſentir notre indigence affreuſe & le beſoin infini que nous avons du ſecours de votre grace, & en détachant notre cœur de l'amour des choſes préſentes pour l'attirer & l'élever vers vous, ô ſource inépuiſable de tout bien. Et comme la priére eſt une ſorte d'affaire qui ſe traite plus par les déſirs du cœur & par les gémiſſemens intérieurs que par des paroles & des diſcours; rendez-nous des hommes de déſirs: répandez ſur nous l'Eſprit de grace & de priéres, afin que toutes nos actions animées de cet eſprit ſoient à vos yeux une priére continuelle.

Mais comme cet eſprit de gémiſſement qui nous fait ſoupirer vers vous, & qui fait la vraie priére, eſt en danger de s'affoiblir au milieu des occupations journalieres, & par le poids de la concupiſcence qui nous entraîne ſans ceſſe vers la terre; qu'il eſt important de le ranimer & de l'exciter de plus en plus par le ſaint exercice de la priére! Faites, Sei-

gneur, que les priéres que nous vous adreſſerons étant ſoutenues d'une foi vive, d'une humilité profonde, d'une attention ſérieuſe, montent juſqu'au trône de votre majeſté comme un encens d'agréable odeur: faites que ce divin exercice qui eſt comme l'eſſai de ce que nous ferons un jour dans le ciel, faſſe toujours nos délices ſur la terre; afin qu'après avoir prié & gémi ici bas comme des voyageurs, nous puiſſions éternellement nous réjouir comme citoyens dans le ſéjour de la gloire. Amen.

LE V. DIMANCHE APRE'S PASQUE.

Epître de Saint Jacques, Ch. 1. v. 22-27.

MES très-chers Freres: Ayez ſoin d'obſerver la parole, & ne vous contentez pas de l'écouter, en vous ſéduiſant vous-mêmes: car celui qui n'eſt qu'auditeur, & non obſervateur de la parole, eſt ſemblable à un homme qui jette les yeux ſur ſon viſage naturel qu'il voit dans un miroir, & qui après y avoir jetté les yeux s'en va, & oublie à l'heure même quel il étoit. Mais celui qui regarde fixement la loi parfaite, *qui eſt la loi* de liberté, & qui demeure attentif *à la regarder*; celui-là n'écoutant pas ſeulement pour oublier auſſi-tôt, mais faiſant ce qu'il écoute, trouvera ſon bonheur dans ſon action. Si quelqu'un d'entre vous ſe croit êrre religieux, & qu'il ne retienne pas ſa langue avec un frein, mais que lui-même ſéduiſe ſon cœur, ſa religion eſt vaine & infructueuſe. La religion & la piété pure & ſans tache aux yeux de Dieu notre Pere, conſiſte à viſi-

ter les orphelins & les veuves dans leurs afflictions, & à ſe conſerver pur *de la corruption* du ſiécle.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 16. v. 23-33.

JESUS dit à ſes Diſciples : En vérité, en vérité je vous le dis : Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Pere, il vous le donnera. Juſqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez & vous recevrez, afin que votre joie ſoit pleine & parfaite. Je vous ai dit ceci en paraboles. Le tems vient que je ne vous entretiendrai plus en paraboles, mais que je vous parlerai ouvertement de mon Pere. En ce tems-là vous demanderez en mon nom, & je ne vous dis point que je prierai mon Pere pour vous : car mon Pere vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé, & que vous avez cru que je ſuis ſorti de Dieu. Je ſuis ſorti de *mon* Pere, & je ſuis venu dans le monde : maintenant je laiſſe le monde, & je m'en retourne à mon Pere. Ses Diſciples lui dirent : C'eſt à cette heure que vous parlez ouvertement, & que vous n'uſez point de paraboles. Nous voyons bien à cette heure que vous ſçavez tout, & qu'il n'eſt pas beſoin que perſonne vous interroge, c'eſt pour cela que nous croyons que vous êtes ſorti de Dieu. Jeſus leur répondit : Vous croyez maintenant ? Le tems va venir, & il eſt déja venu, que vous ſerez diſperſés chacun de ſon côté, & que vous me laiſſerez ſeul : mais je ne ſuis pas ſeul, parce que mon Pere eſt avec moi. Je vous ai dit ceci, afin que vous trouviez la paix en moi. Vous aurez des

afflictions dans le monde : mais ayez confiance ; j'ai vaincu le monde.

INSTRUCTION.

RIEN n'eſt plus conſolant pour nous, mes Freres, que la promeſſe que Jeſus-Chriſt nous fait dans l'Evangile de ce jour, en nous aſſurant que Dieu ſon Pere nous accordera tout ce que nous lui demanderons en ſon nom : c'eſt pourquoi ce divin Sauveur ajoute : *Demandez, & vous recevrez, afin que votre joie ſoit pleine & parfaite.* Si donc nous ſommes ſi pauvres, & ſi dépourvûs des biens de la grace, c'eſt que nous ne les demandons pas, ou que nous les demandons mal. Une infinité de Chrétiens ne ſçavent ce que c'eſt que prier ; ils n'ont même que de l'averſion pour ce ſaint exercice : eſt-il étonnant qu'ils demeurent toujours dans une indigence affreuſe des biens ſpirituels ? D'autres prient ; mais ils ne ſont pas exaucés, parce qu'ils prient mal. *Vous ne recevez pas*, dit S. Jacques, *parce que vous demandez mal.* Ainſi tous nos maux viennent ou de ce que nous ne prions pas, ou de ce que nous ne prions pas comme il faut. Il eſt donc bien important que les Fidéles ſoient ſolidement inſtruits de ce qui concerne la priére. Nous vous avons expoſé Dimanche dernier la néceſſité de la priére, le principe qui la produit, en quelle diſpoſition il faut être pour prier, & comment on ſatisfait à l'obligation de prier ſans ceſſe : nous continuerons aujourd'hui cette matiere en vous expliquant les différentes manieres de prier. *Jac.* 4. 3.

On diſtingue deux ſortes de priéres : l'une appellée *mentale*, parce qu'elle eſt toute intérieure ; l'autre *vocale*, ſoit parce qu'elle joint aux penſées de l'eſprit & aux mouvemens intérieurs du cœur, des paroles qui les expriment ; ſoit parce que les paroles qu'on y prononce, ſuggérent à celui qui prie des penſées & des ſentimens. La premiere de ces deux eſpéces de priéres peut être ſéparée de la ſeconde, & être très-excellente & très-agréable à Dieu : il n'en eſt pas de même de la ſeconde, qui n'eſt qu'un vain ſon de paroles, que Dieu

n'écoute point, ſi elle n'eſt animée par la prière intérieure.

On ſe trompe, ſi l'on penſe qu'il n'y ait que les Eccléſiaſtiques, ou les perſonnes religieuſes, qui ſoient obligés à l'Oraiſon mentale. Tout Chrétien eſt obligé de penſer à Dieu; de s'occuper de ſes divines perfections, de ſa ſageſſe, de ſa providence, de ſa juſtice, de ſa miſéricorde; de méditer ſa ſainte loi & les miſtères de la religion, à l'exemple de celui qui dit:
Pſ. 18. 15. *Les penſées de mon cœur ſont toujours en votre préſence*, ô mon
Pſ. 118. 47. Dieu: & encore: *Je méditois vos ordonnances, & je m'exerçois dans vos commandemens.* Ce devoir eſt marqué clairement
Prov. 6. 20. par ces paroles de la Sageſſe: *Conſervez, mon fils, les préceptes de votre pere,* (c'eſt-à-dire, de Dieu,) *& n'abandonnez point la loi de votre mere,* (c'eſt-à-dire, de l'Egliſe,) *Tenez-les ſans ceſſe liés à votre cœur; & attachez-les autour de votre cou: lorſque vous marchez, qu'ils vous accompagnent: lorſque vous dormez, qu'ils vous gardent; & en vous réveillant, entretenez-vous avec eux.* Tout Chrétien eſt obligé de penſer à l'éternité, à la mort, aux jugemens de Dieu; de réfléchir ſur ſoi-même, ſur ſes défauts, ſur ſes miſéres; d'examiner ſérieuſement l'état de ſon ame, ſes progrès dans la vertu, ou ſes affoibliſſemens & ſes déchets. Tout Chrétien eſt obligé de s'avancer de plus en plus dans la connoiſſance comme dans l'amour de Jeſus-Chriſt. Or le moyen de croître dans cette divine ſcience, eſt d'étudier Jeſus-Chriſt dans ſon Evangile & dans S. Paul, par de ſérieuſes réflexions ſur ſes miſtères, ſur ſa doctrine, ſur ſes exemples. Une lecture rapide & paſſagère n'apprend point ſur des ſujets ſi grands & ſi intéreſſans pour le ſalut, tout ce qu'on doit ſçavoir: on ne l'apprend que par la méditation de la divine parole.

Or cette méditation ſur les différens ſujets dont je parle, ſi elle eſt faite dans un eſprit de foi & de religion, eſt naturellement ſuivie ou entremêlée de ſentimens de piété, de mouvemens de crainte, d'amour & de reconnoiſſance pour Dieu, de ſaints déſirs d'être unis à lui, d'être conformes à Jeſus-Chriſt, d'avoir part au bienfait de ſa rédemption; de gémiſſement ſur nos foibleſſes; de priéres à Dieu pour obtenir ſon ſecours dont nous ſentons un beſoin ſi preſſant; d'une humble

confiance que ſa miſéricorde nous exaucera : & voilà ce que j'appelle, & qui eſt en effet l'Oraiſon mentale, dont je dis que l'obligation eſt générale & indiſpenſable.

Venons à la priére vocale : celle qui ſe fait par les Fidéles en commun, a de grands avantages au deſſus de la priére que chacun fait en particulier. Jeſus-Chriſt dit dans l'Evangile : *Je vous déclare que ſi deux d'entre vous s'accordent enſemble ſur la terre, quoi que ce ſoit qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Pere qui eſt dans le ciel : car où il y a deux ou trois perſonnes aſſemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux.* Notre Sauveur, qui promet ailleurs en général, que quiconque demande recevra, & que quiconque cherche trouvera, nous déclare ici quelle eſt la priére qui obtient plus sûrement tout ce qu'elle demande : c'eſt celle qui eſt préſentée à Dieu par deux ou trois perſonnes aſſemblées en ſon nom, & unies par le lien de la charité & de la concorde fraternelle. Or ſi tout eſt promis à la priére de deux ou trois perſonnes unies enſemble ; & ſi Jeſus-Chriſt eſt lui-même au milieu d'eux pour offrir leurs vœux au Pere céleſte, combien plus tout eſt-il promis à la priére qui eſt faite par une multitude de Fidéles aſſemblés en ſon nom, qui chantent les louanges de Dieu, & pouſſent des cris vers le ciel dans un même eſprit de foi, d'eſpérance & de charité ? Dans ces ſaintes aſſemblées les Fidéles, ſelon la penſée de Tertullien, forment comme un bataillon ſerré, qui attaque Dieu avec les armes de la priére, & qui lui fait une violence qui lui eſt bien agréable.

Matth. 18. 19. 20.

Tertul. apologet.

En ſuivant cette belle idée de Tertullien, je trouve dans la priére publique un ſecond avantage très-conſidérable & très-conſolant pour chacun des Fidéles. Dans une Egliſe où une multitude de Chrétiens prient dans un même eſprit, ſous les yeux de leur Paſteur, & en union de cœur avec lui ; il y en a de plus & de moins fervens : mais la vûe de ceux qui prient avec plus d'ardeur & d'humilité, excite les autres, & réveille dans leurs cœurs les ſentimens de la piété ; leur rappelle la préſence de Dieu, leurs miſéres, leurs beſoins, leur indignité ; les humilie & les confond par le ſentiment de leur lâcheté & de leur tiédeur. De toutes ces priéres, inégales

entr'elles en ferveur & en mérite, ſe forme une ſeule & unique priére qui s'éléve juſqu'au trône de la miſéricorde de Dieu. Les priéres des Fidéles aſſemblés, quoiqu'imparfaites chacune en particulier, compoſent par leur union un parfum d'excellente odeur, qui eſt offert à Dieu par les Anges ſur l'autel du ciel, & que Dieu reçoit favorablement, parce que c'eſt ſon Eſprit même, eſprit d'unité & de charité, qui l'a formé. *Apoc. 8. 3. 4.*

Tout Chrétien eſt obligé de prendre part à la priére publique en toutes les manieres poſſibles. Il doit aſſiſter aux divins Offices à ſa Paroiſſe les Dimanches & les Fêtes : c'eſt un devoir d'obligation, dont rien autre choſe ne peut le diſpenſer, que l'impuiſſance de le remplir. Les autres jours, ſi on n'eſt point arrêté par des occupations néceſſaires, & dans l'ordre de Dieu, c'eſt une dévotion très-ſolide d'aſſiſter à l'Office divin, en tout ou en partie, ſoit à la Paroiſſe, ſoit dans quelque Egliſe voiſine.

La vie d'un vrai Chrétien eſt une vie de priéres & de bonnes œuvres. Les devoirs de ſon état remplis fidellement, dans un eſprit de ſoumiſſion à l'ordre de Dieu, avec des ſentimens de piété, & des vûes de religion, ſont une priére & une priére très-agréable à Dieu. Mais ſi ſon état lui laiſſe une certaine liberté, & quelques heures de loiſir ; entre les bonnes œuvres qui doivent remplir ce tems, la priére actuelle eſt une des plus indiſpenſables : & de toutes les manieres de prier, la plus excellente & la plus utile, étant la priére publique ; elle devient pour lui une eſpéce de devoir, & il doit ſe regarder comme étant du nombre de ceux que l'Egliſe a délégués pour attirer ſur elle, & ſur ceux de ſes enfans qui ſont occupés aux travaux néceſſaires de la vie humaine, la bénédiction de Dieu, qu'ils ne peuvent demander que par des priéres courtes & interrompues.

Ceux qui ne peuvent aſſiſter de corps aux Offices publics, ne ſont pas pour cela diſpenſés d'y prendre part, 1°. en récitant, s'ils le peuvent, l'Office divin en tout ou en partie aux différentes heures du jour, & s'uniſſant d'eſprit & de cœur à l'Egliſe qui prie : car l'Office divin renferme les vœux de tous.

Les

Les Eccléſiaſtiques & les Religieux qui le chantent, parlent au nom de tous les enfans de l'Egliſe : & ceux qui ne peuvent mêler leur voix avec celle des Miniſtres du Seigneur, ne doivent pas pour cela ſe priver de la conſolation de s'unir à eux en eſprit, & de contribuer de tout ce qu'ils peuvent à la compoſition du précieux parfum de la priére publique. 2°. S'ils ne peuvent réciter l'Office entier, ils peuvent du moins lire quelques Pſeaumes, ou ſeulement quelques verſets de Pſeaume à chaque heure du jour, c'eſt-à-dire, de trois en trois heures, & y joindre l'Oraiſon du jour : tout devient facile quand on a de la piété.

C'eſt encore une pratique très-ſolide & même néceſſaire, d'entrer dans l'eſprit de l'Egliſe, par rapport aux Fêtes qu'elle célébre. Un Laïc, par exemple, & un Clerc inférieur, doivent ſçavoir de quel Saint on fait la Fête chaque jour dans le Diocèſe où ils ſont ; régler là-deſſus leurs priéres, & entendre la Meſſe dans le même eſprit, en ſuivant, s'il eſt poſſible, les priéres & les lectures de ce jour, ou du moins en rapportant là leurs priéres particuliéres, & l'oblation du ſacrifice.

Les Conſtitutions qu'on nomme Apoſtoliques, ordonnent aux Fidéles, de prier le matin, à Tierces, à Sextes, & à Nones, au ſoir, & à minuit. Saint Cyprien marque les mêmes heures pour la priére. Saint Jerôme témoigne que les laboureurs & les vignerons de Bethléem accompagnoient leur travail du chant des Pſeaumes. L'Empereur Théodoſe le jeune dès le point du jour récitoit les Pſeaumes avec les Princeſſes ſes ſœurs. Charlemagne, au milieu des ſoins inſéparables du gouvernement d'un grand Empire, aſſiſtoit aux Offices du jour & de la nuit, à moins que quelque incommodité ne l'en empêchât. Alfrede Roi d'Angleterre, qui vivoit au IX. ſiécle, prioit huit heures tous les jours. Saint Louis aſſiſtoit tous les jours à tout l'Office Canonial, & vouloit que les Princes ſes enfans y aſſiſtaſſent : & ni dans ſes voyages, ni pendant ſa priſon en Egypte, il ne manqua jamais de réciter l'Office divin. Louis XIII. avoit une eſpéce de Bréviaire, où étoient pluſieurs verſets tirés des Pſeaumes & des prié-

Lib. 8. c. 34.

De or. Dom.

Epiſt. ad Marcellam.

Socrat. hiſt. l. 7. c. 22.

Eginhard.

Guill. de Malmesburi l. 2.

Duchêne tom. 5.

res pour les différentes heures du jour.

Il y a un grand nombre d'autres exemples que je ſupprime pour éviter la longueur, & qui font voir qu'on a toujours été perſuadé dans l'Egliſe de ce qu'enſeigne S. Pierre de Damien dans un Traité fait exprès, que la récitation des Heures Canoniales eſt un devoir qui regarde généralement tous les Fidéles, & un moyen d'accomplir les préceptes de l'Ecriture, qui nous ordonnent de prier ſept fois le jour, & de prier ſans ceſſe.

Ce n'eſt pas que tous ſoient obligés à la rigueur, de réciter le Breviaire : mais tous ſont obligés de mener une vie de priére. Or il eſt difficile de mener une vie de priére, ſans ſe faire une régle de prier pluſieurs fois le jour: & ſi on ſe fait une régle de prier pluſieurs fois le jour, on ne ſçauroit choiſir de priéres plus convenables que celles qui compoſent l'Office de l'Egliſe, ni en faire une diſtribution plus ſage que celle qu'elle a établie dès les premiers tems.

Après la priére publique, il n'en eſt point de plus excellente ni de plus utile que la priére domeſtique: j'appelle priére domeſtique celle qui ſe fait par les familles aſſemblées. Chaque famille chrétienne eſt une petite Egliſe, dont tous les membres ſe réuniſſent le matin & le ſoir, pour adorer Dieu, lui rendre graces & le prier. Le pere de famille, qui en eſt comme l'Evêque, ſelon la penſée de S. Auguſtin, préſide à ce ſaint exercice, & rompt à ſes enfans & à ſes domeſtiques le pain de la parole de Dieu par une lecture du nouveau Teſtament, ou de quelque livre de piété. Et l'on retrouve ainſi dans cette priére, cette union de pluſieurs perſonnes aſſemblées au nom de Jeſus-Chriſt, au milieu deſquelles il a promis de ſe trouver. Combien donc les chefs de famille ſont-ils obligés de tenir la main à une pratique ſi ſalutaire, qui eſt comme la marque à laquelle on reconnoît les familles vraîment chrétiennes ? Qu'eſt-ce qu'une maiſon, où la priére, & la lecture de la parole de Dieu ſont laiſſées à la diſcrétion des particuliers, la plupart ſans éducation & ſans piété ? Comment de telles gens s'acquitteront-ils dans la journée des devoirs eſſentiels du Chriſtianiſme, s'il n'y a dans la maiſon

aucun exercice réglé qui les y rappelle ?

Mais je ne puis m'empêcher d'obſerver ici combien on néglige aujourd'hui une priére des plus néceſſaires : c'eſt celle d'avant & après le repas. Le *Benedicite* & les Graces ſont dans toutes les Communautés des actions ſolemnelles de Religion. Avant que de ſe mettre à table, tous uniſſent leurs voix pour proteſter en la préſence de Dieu qu'ils ſe regardent comme des pauvres, qui n'attendent la nourriture que de ſa pure libéralité ; & pour le prier qu'il répande ſa bénédiction ſur eux & ſur les alimens qu'ils vont prendre, afin qu'ils en uſent ſelon les régles de la ſobriété chrétienne. Après le repas, on ſe réunit de nouveau, pour lui rendre graces de ſes dons ; dans pluſieurs Communautés, on va même à l'Egliſe, en récitant le Pſeaume *Miſerere* : & c'eſt là qu'on acheve les Graces. Autrefois il étoit ordinaire dans les familles que le dîner & le ſouper fuſſent précédés de la priére, & ſuivis de l'action de graces en commun : quelqu'un de la compagnie, ſoit le chef de la famille, ſoit un des enfans, la prononçoit à haute voix : tous les autres debout & nue tête, écoutoient & répondoient. Aujourd'hui il ne reſte plus dans la plupart des familles, même chez les Eccléſiaſtiques, aucun veſtige de cette ſainte pratique. On eſt venu juſqu'au point de ne plus prier du tout, ni avant ni après les repas : l'indévotion a tellement pris le deſſus, que ceux mêmes qui ſe ſentiroient portés d'inclination à prier, ſi les autres le faiſoient, n'ont pas la force de réſiſter au torrent. Ils craignent de paroître Chrétiens au milieu de tant de gens qui ne le ſont pas ; & ils méritent qu'on leur applique ce que Jeſus-Chrit dit dans l'Evangile : *Si quelqu'un rougit de moi & de mes paroles, le Fils de l'homme rougira auſſi de lui, quand il viendra dans ſa gloire.* Luc. 9. 26.

PRIERE.

QUEL bonheur, ô mon Dieu, & quel ſujet de conſolation pour nous de pouvoir nous entretenir avec vous dans la priére par de bonnes penſées, de pieux déſirs & des réflexions ſalutaires, en répandant nos cœurs en votre préſence,

en vous expoſant nos beſoins qui ſont infinis, & en rentrant au dedans de nous-mêmes pour y entendre votre voix ? D'où vient donc, ô mon Dieu, qu'un exercice par lui-même ſi conſolant & ſi ſalutaire eſt néanmoins ſi peu connu & ſi négligé ? d'où vient nous en faiſons-nous une eſpéce de phantôme, & le regardons-nous comme une véritable gêne ? Ah ! Seigneur, nous en comprenons la raiſon : c'eſt que notre foi eſt foible, & notre charité languiſſante : c'eſt que nous n'aimons pas à rentrer dans notre propre cœur. Eſt-il donc ſi pénible à un enfant bien né de converſer à cœur ouvert avec un pere tendrement aimé ? avec quelle ſatisfaction un malade n'expoſe-t-il pas à un Médecin en qui il a confiance tous les différens ſymptômes & accidens de ſa maladie ? avec quelle conſolation un pauvre s'explique-t-il ſur ſes beſoins vis-à-vis d'un homme riche & plein de bonté ? Et que ſommes-nous à vos yeux, Seigneur, ſinon des enfans foibles, des malades couverts de plaies & des pauvres remplis de beſoins ? Attirez-nous donc à vous par les charmes de votre grace ; & nous comprendrons par une heureuſe expérience combien vous êtes bon, doux & libéral envers ceux qui gémiſſent en votre préſence, & qui aiment à rentrer en eux-mêmes par de ſolides réflexions ſur leurs propres beſoins & ſur les vérités importantes de la Religion. Rien n'eſt plus à craindre que la diſpoſition de celui qui eſt toujours hors de chez ſoi, & qui ne rentre jamais dans ſon propre cœur. *La terre*, dit un de vos Prophétes, *eſt dans une déſolation affreuſe, parce que perſonne ne rentre en ſoi-même.* Jer. 12. 11.

Mais, ô mon Dieu, comme nos priéres ſont par elles-mêmes foibles & languiſſantes ; faites que nous trouvions notre conſolation dans les priéres publiques, où la ferveur des priéres de nos freres ſupplée à ce qui manque aux nôtres, & où les vœux du Paſteur unis à ceux du peuple forment un cri puiſſant qui pénétre juſqu'au trône de votre divine miſéricorde. Que nous ſçachions eſtimer de plus en plus l'excellence & les avantages de ces ſaintes aſſemblées, où préſide votre Eſprit ; de ces aſſemblées où l'affligé trouve ſa conſolation, le foible ſa force, le malade ſa guériſon, le pécheur

ſon ſalut, le juſte ſa perfection. Que les gens du monde nous vantent tant qu'ils voudront leurs aſſemblées profanes & ſouvent ſi criminelles : quelle différence entre celles-ci & nos aſſemblées de priéres ! Là, ce n'eſt que trouble, agitation, inquiétude, paſſion, crimes, remords : ici l'on trouve la tranquillité de l'ame, la paix du cœur, la joie du Saint Eſprit, les effuſions les plus abondantes de la grace. O mon Dieu, faites que nous nous ſéparions toujours des premieres, que nous faſſions nos délices de celles-ci, & que nous regardions comme un devoir capital d'y aſſiſter réguliérement. Mais ce qui doit augmenter encore notre eſtime & notre reſpect pour ces ſaintes aſſemblées, c'eſt qu'elles ſont l'image du ciel, & la figure de cette auguſte aſſemblée où Jeſus-Chriſt à la tête des Saints, rend à votre divine majeſté tout l'honneur & l'hommage qui lui ſont dûs : ou plutôt, c'eſt la même aſſemblée, avec cette différence que ſur la terre la vérité eſt jointe aux ſignes, & que votre Verbe adorable nous y eſt préſenté ſous des voiles ; au lieu que dans le ciel la vérité ſe manifeſtera à nous dans tout ſon éclat, & que nous vous verrons face à face & à découvert, que nous vous aimerons ſans dégoût, & que ſans jamais nous laſſer nous vous louerons dans les ſiécles des ſiécles. Amen.

LE LUNDI DES ROGATIONS.

Epître de Saint Jacques, Ch. 5. v. 16-20.

MES très-chers Freres : Confeſſez vos fautes l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre ; afin que vous ſoyez guéris : car la priére fervente du Juſte peut beaucoup. Elie étoit un homme ſujet comme nous à toutes les miſéres de la vie ; & cependant ayant prié Dieu avec une grande ferveur, qu'il ne

plût point, il ceſſa de pleuvoir ſur la terre durant trois ans & demi. Et ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie, & la terre produiſit ſon fruit. Mes Freres, ſi l'un d'entre vous s'égare *du chemin* de la vérité, & que quelqu'un l'y faſſe rentrer ; qu'il ſçache que celui qui convertira un pécheur, & le retirera de ſon égarement, ſauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de *ſes* péchés.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 11. v. 5-13.

JESUS dit à ſes Diſciples : Si quelqu'un d'entre vous avoit un ami, & qu'il l'allât trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Mon *cher* ami, prêtez-moi trois pains ; parce qu'un de mes amis faiſant voyage vient d'arriver chez moi, & je n'ai rien à lui donner ; & que cet homme lui répondît de dedans ſa maiſon : Ne m'importunez point : ma porte eſt déja fermée, & mes enfans ſont couchés auſſi-bien que moi ; je ne puis me lever pour vous en donner : n'eſt-il pas vrai que quand il ne ſe leveroit pas pour lui en donner, à cauſe qu'il eſt ſon ami ; ſi néanmoins il perſévéroit à frapper, il ſe leveroit à cauſe de ſon importunité, & lui en donneroit autant qu'il en auroit beſoin ? Je vous dis de même : Demandez, & il vous ſera donné : cherchez, & vous trouverez : heurtez, & on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit ; & qui cherche, trouve ; & on ouvrira à celui qui heurte. Qui eſt le pere d'entre vous, qui donnât à ſon fils une pierre lorſqu'il lui demanderoit du pain ; ou qui lui donnât un ſerpent,

lorſqu'il lui demanderoit un poiſſon ; ou qui lui donnât un ſcorpion, lorſqu'il lui demanderoit un œuf. Si donc vous autres, étant méchans comme vous êtes, vous ſçavez *néanmoins* donner de bonnes choſes à vos enfans, à combien plus forte raiſon votre Pere céleſte donnera-t-il le bon Eſprit à ceux qui le lui demandent ?

INSTRUCTION.

LES trois jours qui précédent celui de l'Aſcenſion, s'appellent *Rogations*, d'un mot latin qui ſignifie *Priéres*, parce que ce ſont des jours deſtinés à la priére, & ſur-tout à des Proceſſions établies pour appaiſer la colere de Dieu, attirer ſa bénédiction ſur les fruits de la terre, & faire deſcendre ſur nous la roſée de ſa grace. Il n'eſt pas néceſſaire de vous rien dire de la modeſtie, du recueillement & des ſentimens d'humilité & de componction avec leſquels vous devez aſſiſter à ces Proceſſions ſolemnelles ; ce qui en fait le ſujet, ſuffit pour vous inſpirer ces diſpoſitions : nous vous ferons ſeulement remarquer qu'il ſeroit bien à déſirer que l'on vît parmi vous un empreſſement plus grand pour une pratique ſi ancienne, & qu'on ne s'en diſpensât pas ſi aiſément, & très-ſouvent pour des raiſons frivoles, afin qu'unis tous enſemble d'eſprit & de cœur nous puiſſions faire une ſainte violence au ciel pour attirer ſur nous les graces du Seigneur, ſa bénédiction ſur les biens de la terre, & le bon uſage de ces biens.

L'Egliſe, pour exciter en nous l'eſprit de priéres dont nous devons être animés, ſur-tout durant ce ſaint tems, a choiſi pour les Meſſes des trois jours des Rogations, des Evangiles qui nous inſtruiſent de la néceſſité de la priére, de ſes effets, & des conditions qu'elle doit avoir pour être exaucée de Dieu ; car il ne ſuffit pas de demander à Dieu des biens ſoit ſpirituels, ſoit temporels, il faut encore les bien demander : nous nous propoſons donc de vous expliquer durant ces trois jours les qualités que doit avoir une bonne priére,

pour être agréable à Dieu ; la premiere, eſt qu'elle ſoit faite *avec attention* : c'eſt ce que nous vous expliquerons aujourd'hui.

De orat. Dom. « Mes très-chers Freres, dit S. Cyprien, quand nous » nous préſentons devant Dieu pour la priére ; nous devons » veiller & nous appliquer de tout notre cœur à cette ſainte » action. Banniſſons-en alors toute penſée charnelle & mondaine ; & que notre eſprit ne penſe à rien autre choſe qu'à » ce qu'il demande : c'eſt pour cela que le Prêtre dans la préface qu'il prononce avant le canon de la Meſſe, y prépare » les eſprits des freres, en diſant : Elevez vos cœurs ; afin » que le peuple qui répond, Nous les avons élevés vers le » Seigneur, ſoit averti qu'il ne doit être occupé que de la » penſée de Dieu : que le cœur ſoit donc alors fermé à l'ennemi, & qu'il ne ſoit ouvert qu'à Dieu ſeul..... Quelle » négligence de ſe laiſſer emporter par des penſées folles » & profanes dans le tems qu'on prie le Seigneur ; comme » s'il y avoit quelque choſe dont on doive être plus occupé » que de ce qu'on dit à Dieu ! Hé ! comment demandez-vous que Dieu vous écoute, lorſque vous ne vous écoutez » pas vous-même ! vous voulez qu'il ſe ſouvienne de vous » dans le tems que vous vous oubliez vous même. »

Cependant Dieu eſt ſi bon & ſi miſéricordieux, qu'il ne rejette pas toute priére qui eſt troublée & interrompue par des diſtractions ; ainſi il faut diſtinguer deux ſortes de diſtractions : les unes ſont involontaires ; les autres ſont volontaires : à l'égard des premieres, elles n'empêchent pas le fruit de la priére, quand on fait ce qui eſt en ſoi pour les combattre, quand on ſçait en gémir, & qu'on s'en humilie devant Dieu.

Ces diſtractions involontaires ſont les effets de notre foibleſſe ; il y a dans l'homme depuis le péché un fond d'éloignement de Dieu & des choſes ſpirituelles, de diſtraction & d'inſenſibilité à l'égard de ſes miſéres & de ſes beſoins eſſentiels, que l'on ſent mieux qu'on ne le conçoit. Tout ce qui eſt purement ſpirituel lui échappe : au contraire tout ce qui frappe ſes ſens & ſon imagination, fait ſur ſon ame une impreſſion très-forte

forte & très-durable. Auſſi lorſqu'il veut ſe recueillir par la priére, & réunir toutes les puiſſances de ſon ame vers le ſeul objet digne de l'occuper, il arrive qu'une infinité de penſées étrangères & d'images frivoles, ou même indécentes, viennent troubler une ſi ſainte action, & rompre l'union ſecrette & intime qui avoit commencé de ſe former entre Dieu & lui.

Ces diſtractions ſont auſſi les effets de la malice du démon qui ſe gliſſe, dit S. Cyprien, & s'inſinue par les moindres ouvertures qu'il trouve, & tâche de nous enlever la priére intérieure du cœur, pour ne nous en laiſſer que les paroles & les dehors. *Cypr. de orat. Domin.*

Ces diſtractions, quoiqu'involontaires, doivent nous humilier & nous faire gémir, parce qu'elles viennent d'un mauvais principe, je veux dire de la concupiſcence, ou, comme parle S. Paul, *de la chair* qui a des déſirs contraires à ceux de l'eſprit, & qui fait de continuels efforts contre lui. Ces diſtractions ſont la punition de la révolte de l'homme contre Dieu. L'homme a quitté Dieu, pour être indépendant, & devenir ſon ſeul maître, & tout s'eſt ſoulevé contre lui ; il a été livré à un peuple révolté en punition de ſa rébellion : ainſi dans le peu d'autorité qu'il a ſur lui-même, il doit non-ſeulement reconnoître ſa propre miſére, mais auſſi adorer humblement la juſtice divine. *Gal. 5. 17.*

Au reſte ces diſtractions ne doivent point nous décourager, ni nous abattre, parce que Dieu plein de bonté & de douceur, les ſouffre avec une patience inconcevable. Il n'y a point de Magiſtrat qui ne fût irrité contre une perſonne qui lui demanderoit audience, & qui le laiſſeroit ſur ſon tribunal pour courir après des choſes frivoles ; mais ce que les hommes n'excuſent pas dans un de leurs ſemblables, Dieu le ſouffre de la part des hommes ſans ſe rebuter de leurs égaremens qui lui ſont ſi injurieux. Quel effet de ſa bonté infinie à notre égard ! quel nouveau motif de nous confondre humblement en ſa préſence !

Une autre raiſon pourquoi nos diſtractions ne doivent point nous décourager, c'eſt que la bonté de Dieu qui ſçait tirer

le bien du mal, & faire ſervir à ſa gloire & à notre ſalut ce qui paroît y être un obſtacle, permet pour notre utilité ſpirituelle, & notre avancement dans l'humilité ; que nos priéres ſoient ſi traverſées par des penſées inutiles, ſi coupées, & ſi interrompues par des choſes frivoles. Depuis le péché rien n'eſt plus naturel à l'homme que l'orgueil & l'ingratitude: nous nous attribuons volontiers tout le bien que nous faiſons avec facilité. Dieu ennemi de l'orgueil, & plein de compaſſion pour nous, prend ſoin de nous avertir, que c'eſt lui qui donne tout, de peur que ſi nous venions à l'oublier, il ne fût obligé de nous refuſer tout. Il permet que nous éprouvions combien notre cœur eſt froid, de peur que nous ne devenions ingrats à l'égard de celui qui le rend tendre & ſenſible. Il ſouffre que dans la priére nous ne ſentions que notre impuiſſance pour prier ; afin que le peu de ſuccès de nos efforts & de notre travail nous apprenne combien ils ſeroient inutiles ſans ce ſouffle intérieur de grace & de vie, qui produit en nous le gémiſſement & l'amour. Enfin il nous laiſſe quelquefois tomber dans un tel oubli de la priére & de nous-mêmes, que nous ne ſçavons plus où nous ſommes ; afin que par un égarement ſi prodigieux, nous connoiſſions à qui nous devons l'attention, la religion & la ferveur dont nous ſommes pleins dans d'autres tems.

Il eſt vrai qu'il eſt bien affligeant pour une ame qui cherche Dieu ſincérement, de ſe voir tout d'un coup & à tout moment emportée loin de lui dans la priére, & loin d'elle-même ſans preſque s'en appercevoir, & ſouvent malgré ſes efforts : mais la bonté de Dieu eſt ſi grande, qu'il excuſe ce qui manque à notre priére, ſi nous en gémiſſons ſincérement, ſi nous en ſommes affligés ; il regarde même comme une priére l'aveu que nous faiſons avec larmes & humilité, de l'impuiſſance où nous ſommes de le prier avec plus de ſentiment & plus de liberté : *La douleur que nous en avons*, dit S. Auguſtin, *eſt elle-même une priére.*

Voilà, ce me ſemble, ce qu'on peut dire des diſtractions involontaires, pour nous porter à en gémir, mais à le faire utilement & ſans perdre courage.

Les diſtractions volontaires ſont de deux ſortes : les unes ſont volontaires en elles-mêmes, lorſque de propos délibéré on ſe détourne de l'attention à la priére pour penſer à autre choſe, ou qu'on admet volontairement des penſées qui ſe préſentent, & qu'on s'y arrête ſans les combattre & les déſavouer : les diſtractions de ce genre rendent la priére inutile & même mauvaiſe. Ce ſeroit un grand péché de ne point prier Dieu, puiſque notre miſére & nos beſoins ſont ſi grands, & que la priére nous eſt ſi expreſſément commandée ; mais c'en eſt encore un plus grand de le prier mal, & de l'inſulter juſqu'au pied du trône où l'on vient ſe proſterner pour implorer ſa miſéricorde.

Les diſtractions peuvent être auſſi involontaires dans leur principe ; ce qui arrive lorſqu'elles ſont l'effet de la diſſipation où l'on s'eſt jetté volontairement, ou de l'amour du monde dont on a le cœur rempli. Ces diſtractions ne peuvent pas être plus excuſées qu'une mauvaiſe action faite ſans connoiſſance par un homme ivre qui s'eſt enivré volontairement.

Quand nous parlons de diſtractions volontaires dans leur origine, nous n'entendons pas ſeulement celles qu'éprouvent dans leurs priéres ceux qui ſont poſſédés par l'amour du monde, plongés dans les plaiſirs ou dans l'embarras des affaires, & dont la vie eſt une continuelle diſſipation ; ces perſonnes, loin de combattre dans le moment de la priére contre les diſtractions, ne s'apperçoivent pas même le plus ſouvent ſi elles ſont diſtraites. Nous parlons ſur-tout de ceux qui ont des ſentimens de religion, dont la vie eſt réglée, & qui ont dans la priere un extérieur recueilli & édifiant : ils avouent eux-mêmes avec confuſion qu'il eſt rare que leur attention ſoit ſoutenue, que leur priére ſoit digne de Dieu & des grands & ineffables biens qu'ils demandent. On eſt en apparence appliqué à Dieu, & mille penſées inutiles nous enlevent à nous-mêmes & nous tranſportent comme une pouſſiere légére, bien loin de nous, & de l'objet qui devroit nous occuper. Or cette diſſipation d'eſprit ſi déplorable, ſouvent n'eſt pas exempte de faute, parce qu'elle n'eſt pas tout-à-fait invo-

lontaire dans ſon principe ; elle a ſa racine dans un cœur attaché à différentes choſes, qui ſe porte encore à la vanité, & qui n'eſt pas pleinement aſſujetti à la vérité.

Que faut-il donc faire, me direz-vous, pour éviter les diſtractions que nous appellons volontaires dans leur principe? Je réponds qu'il faut, ſelon l'avis du Sage, *ſe préparer à la priére, & n'être pas comme un homme qui tente Dieu.* Or il y a deux ſortes de préparations à la priére ; l'une éloignée, l'autre prochaine. La préparation éloignée conſiſte à éviter tout ce qui peut bannir ou attriſter l'eſprit de priéres ; à veiller avec attention ſur toutes nos démarches, nos paroles, nos déſirs & nos penſées mêmes ; à régler toute ſa vie de maniere qu'on y conſerve une diſpoſition continuelle à la priére. La préparation prochaine conſiſte à mettre quelque intervalle entre les occupations & les exercices les plus conformes à l'ordre de Dieu, & la priére ; à remplir cet intervalle par quelques lectures, ou quelques réflexions, qui rappellent le cœur à des ſentimens de religion.

Eccli. 18.23.

PRIERE.

DAIGNEZ en ces ſaints jours, ô Dieu de miſéricorde, répandre ſur nous avec plénitude l'eſprit de grace & de priéres, afin qu'animés de cet eſprit, & réunis enſemble dans ces Proceſſions ſi anciennes, & ſi univerſellement établies, nous rendions hommage à votre majeſté ſuprême, nous fléchiſſions votre colère, nous attirions votre bénédiction ſur les fruits de la terre, & ſur nous-mêmes vos dons les plus excellens. Faites, s'il vous plaît, que nous ne ſoyons pas ſeulement préſens de corps à ces ſaintes aſſemblées, mais que nous y aſſiſtions avec tout le reſpect, la modeſtie & le recueillement poſſibles, & avec les ſentimens d'un eſprit humilié & d'un cœur contrit : car c'eſt l'ame qui eſt triſte à la vûe de ſes fautes & profondément abaiſſée devant vous, qui rend gloire à votre nom. Tout eſt accordé à une priére humble, perſévérante, & ſoutenue d'une ferme confiance. Si ſelon la parole de Jeſus-Chriſt votre Fils, vous vous trouvez au mi-

lieu de deux ou trois perſonnes aſſemblées en votre nom ; que ne devons-nous pas attendre de ces Proceſſions ſolemnelles où les Paſteurs réunis à leurs troupeaux vous font une ſainte violence par l'ardeur de leurs déſirs pour faire deſcendre du ciel la roſée de la grace ?

Une des premieres conditions d'une priére qui attire cette grace, c'eſt l'attention. Daignez, Seigneur, rendre attentifs nos eſprits & nos cœurs, non-ſeulement à ces priéres publiques, mais auſſi à toutes celles que nous vous préſenterons. Ne permettez pas que nous nous laiſſions jamais emporter par des penſées vaines & profanes : élevez nos cœurs en haut ; qu'ils ſoient toujours fermés à l'ennemi, & qu'ils ne ſoient ouverts qu'à vous ſeul : & ſi la malice du démon qui ſe gliſſe & qui s'inſinue par les moindres ouvertures ; ſi notre éloignement naturel pour les choſes ſpirituelles ; ſi la légéreté de nos ſens, & la vivacité de notre imagination nous enlevent quelquefois l'attention durant la priére, faites que nous en gémiſſions avec larmes. Ayez égard à notre foibleſſe, & ne nous imputez pas comme fautes ces diſtractions ; qu'elles nous humilient & nous rappellent notre révolte contre vous, en nous inſtruiſant de notre impuiſſance pour prier, & de l'inutilité de nos efforts ſans ce ſouffle intérieur de grace & de vie, qui produit en nous le gémiſſement & l'amour ; & qu'elles nous faſſent comprendre que c'eſt à votre miſéricorde que nous devons l'attention, la religion & la ferveur dont nous ſommes remplis dans certains tems. Nous vous demandons toutes ces graces par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Amen.

LE MARDI DES ROGATIONS.

I. *Epître de Saint Paul à Tim.* Ch. 2. v. 1 - 6.

MON très-cher Frere ; Je vous conjure avant toutes choſes, que l'on faſſe des ſupplications, des priéres, des demandes & des actions de

graces pour tous les hommes, pour les Rois, & pour tous ceux qui ſont élevés en dignité; afin que nous menions une vie paiſible & tranquille dans toute ſorte de piété & d'honnêteté. Car ce *que je vous ordonne en cela* eſt bon & agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes ſoient ſauvés, & qu'ils viennent à la connoiſſance de la vérité. Car il *n'*y a *qu'*un Dieu, & un Médiateur entre Dieu & les hommes, Jeſus-Chriſt homme, qui s'eſt livré lui-même pour *être* le prix de la rédemption de tous, en rendant ainſi témoignage *à la vérité* au tems deſtiné de Dieu.

Evangile ſelon S. Luc, Ch. 11. v. 1-4.

COMME Jeſus étoit en priére en un certain lieu, après qu'il eut ceſſé de prier, l'un de ſes Diſciples lui dit: Seigneur, apprenez-nous à prier, ainſi que Jean l'a appris à ſes Diſciples. Et il leur dit: Lorſque vous prierez, dites: Pere, que votre nom ſoit ſanctifié; que votre regne arrive: donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; & remettez-nous nos offenſes, puiſque nous remettons auſſi nous-mêmes à tous ceux qui nous ont offenſés; & ne nous laiſſez point ſuccomber à la tentation.

INSTRUCTION.

NOUS allons continuer, mes chers Freres, à vous expliquer les qualités d'une bonne priére: nous vous avons montré hier, que la premiere eſt une grande attention à ce que l'on dit à Dieu; nous vous ferons voir aujourd'hui qu'il faut auſſi prier *avec humilité* & *avec confiance*.

1°. Prier avec humilité, c'eſt paroître devant Dieu avec un vif ſentiment de notre pauvreté & de notre indignité. Tout nous manque ; nos beſoins ſont infinis, & Dieu ſeul peut les remplir : mais il ne nous doit rien ; tout ce que nous recevons de lui, eſt un don de ſa pure libéralité : non-ſeulement nous ne méritons pas qu'il nous donne ; mais il eſt vrai de dire, que nous ne méritons par nous-mêmes que des refus. Prier avec un cœur pénétré de ces ſentimens, c'eſt ce qu'on appelle prier avec humilité. C'eſt ainſi que prioit David dans les Pſeaumes : *Pour moi je ſuis un mendiant & un pauvre. Je ſuis dans la pauvreté & dans l'indigence ; mon Dieu, ſecourez-moi.* Ce S. Prophéte ſe comparoit à ces pauvres qui demandent l'aumône : & c'eſt en ſuivant cette comparaiſon que S. Auguſtin nous dit : « Vous êtes à l'égard de Dieu, comme ces men- » dians qui ſont à votre porte. Car tous tant que nous ſom- » mes, lorſque nous prions, nous ſommes des mendians à » l'égard de Dieu : nous nous tenons à la porte du grand » Pere de famille ; nous y demeurons même proſternés, » gémiſſant, demandant, & voulant obtenir quelque choſe ; » & ce que nous demandons, c'eſt Dieu même. »

Pſ. 39. 18. *Pſ.* 69. 6. *Aug. ſerm.* 83. c. 2.

C'eſt ainſi que prioit Daniel, en s'humiliant pour ſes fautes & pour celles de ſon peuple. *Lorſque je priois*, dit-il, *& que je confeſſois mes péchés & les péchés d'Iſraël mon peuple, & que je proſternois mes priéres en la préſence de mon Dieu.* Cette expreſſion admirable marque combien ſa priére partoit d'un cœur humble & touché, & combien il y avoit de rapport entre ſes ſentimens intérieurs & ſes paroles, lorſqu'il diſoit à Dieu : *Abaiſſez, mon Dieu, votre oreille juſqu'à nous, & écoutez-nous ; ouvrez les yeux, & voyez notre déſolation. Car ce n'eſt point par la confiance en notre propre juſtice que nous vous offrons nos priéres, & que nous les proſternons devant vous ; mais c'eſt dans la vûe de la multitude de vos miſéricordes.*

Dan. 9. 20. *v.* 19.

C'eſt ainſi que prioit le Publicain, qui n'oſoit même lever les yeux au ciel, marquant par-là qu'il ſe reconnoiſſoit indigne de la miſéricorde qu'il imploroit : & c'eſt pour cela qu'il a été exaucé, tandis que la priére orgueilleuſe du Phariſien a été rejettée. C'eſt ainſi que prioit l'Enfant prodigue, qui

avouant qu'il étoit indigne du nom de fils, s'eſtimoit heureux d'être traité comme l'un des ſerviteurs de ſon pere. Enfin, c'eſt ainſi que prioit Jeſus-Chriſt qui ſe préſentoit devant la majeſté de Dieu ſon Pere, avec les ſentimens d'un pauvre, comme il paroît par pluſieurs Pſeaumes, où c'eſt certainement lui qui parle : par exemple, dans le Pſeaume XXI.

Pſ. 21. 25. où il dit : *Que toute la race d'Iſraël craigne le Seigneur, parce qu'il n'a point mépriſé, ni rejetté l'humble priére du pauvre* ; &

Pſ. 68. 30. dans le Pſeaume LXVIII. où il dit : *Je ſuis pauvre, & dans la douleur.*

On ſçait ce que Dieu a dit du pauvre qui a le cœur briſé, & qui tremble à ſa parole : il a déclaré qu'il ne regardoit

Iſaï. 66. 1. *& ſeq.* que lui ; qu'en vain on lui bâtiſſoit des temples ; qu'en vain on lui offroit des victimes & de l'encens ; que tout le culte extérieur lui étoit en abomination ſans cet eſprit humble & touché, & qu'on l'irritoit par la pompe des ſolemnités au lieu de lui plaire, ſi cette diſpoſition intérieure n'en étoit l'ame. *Sur qui jetterai-je les yeux*, dit Dieu dans Iſaïe, *ſinon ſur le pauvre qui a le cœur briſé & humilié, & qui écoute mes paroles avec tremblement.*

Rentrons ſérieuſement en nous-mêmes, & voyons ſi ce ſont là les ſentimens avec leſquels nous nous préſentons devant Dieu dans la priére. Hélas ! ſouvent l'aveuglement eſt ſi prodigieux, que l'on ne ſent pas même les miſéres de l'ame ; comment donc pourroit-on les expoſer à Dieu ? On eſt ſenſiblement touché des maux extérieurs, & on ne gémit point ſur ceux qui ſont intérieurs, ou parce qu'on ne les connoît point, ou parce qu'on les aime.

2°. L'humilité néceſſaire dans la priére ne diminue en rien la confiance ; l'une & l'autre jointes enſemble, donnent à la priére une merveilleuſe efficace. Car rien n'eſt plus agréable à Dieu que la diſpoſition d'un homme, qui ſe reconnoiſſant pécheur & indigne de toutes graces, ſe fait de ſon indignité & de ſa miſére même un titre pour avoir accès auprès d'une miſéricorde que les plus grands crimes ne peuvent épuiſer ; qui invite avec une tendreſſe inconcevable les pécheurs les plus déſeſpérés ; & qui ſe communique à proportion de la confiance

confiance avec laquelle ils s'approchent d'elle.

L'Ecriture donne ſouvent à la confiance le nom de *foi.* Demander avec foi, c'eſt la même choſe que demander avec confiance. *Tout ce que vous demanderez dans la prière*, dit Jeſus-Chriſt, *ſi vous le demandez avec foi, vous l'obtiendrez*; c'eſt-à-dire, ſi vous le demandez avec une ferme confiance. Mais cette foi ou confiance ſuppoſe, & a pour fondement, la foi proprement dite, par laquelle nous croyons avec une certitude abſolue, que Dieu peut faire tout ce que nous lui demandons. *Seigneur*, diſoit le Lépreux, *ſi vous voulez, vous pouvez me guérir.* Et Jeſus-Chriſt diſoit aux deux aveugles : *Croyez-vous que je puiſſe faire ce que vous me demandez? Oui, Seigneur*, répondirent-ils. Auſſi-tôt il leur toucha les yeux, diſant : *Qu'il vous ſoit fait ſelon votre foi.* Par cette foi nous croyons, ſelon que Jeſus-Chriſt nous en aſſure, que Dieu exauce tous ceux qui le prient comme il faut. *Demandez, & on vous donnera; cherchez, & vous trouverez; heurtez, & on vous ouvrira : car quiconque demande, reçoit; & qui cherche, trouve; & on ouvrira à celui qui heurte.* Matth. 21. 22. Matth. 8. 2. Matth. 9. 28. Luc. 11. 9.

De ces vûes générales nous paſſons à l'application particuliere, & nous nous approprions en quelque ſorte par la confiance, la puiſſance & la bonté de Dieu; ne croyant pas ſeulement qu'il peut nous accorder tout ce que nous lui demandons; mais nous confiant très-fermement qu'il le veut, & qu'il le fera : cette confiance qui a, comme nous avons dit, la foi pour fondement, croît & s'augmente à proportion que l'eſtime & le déſir des vrais biens croiſſent en nous avec le ſaint amour; & c'eſt ce qui rend notre priére plus vive, plus ardente & plus puiſſante auprès de Dieu.

Tout cela nous eſt montré dans l'exemple de la femme malade d'une perte de ſang, qui toucha le bord du vêtement de Jeſus-Chriſt, en diſant : *Si je touche ſeulement ſa robe, je ſerai guérie.* Elle croyoit avec une entiere certitude la puiſſance de Jeſus-Chriſt, & elle attendoit de ſa bonté avec une grande confiance une guériſon qu'elle déſiroit ardemment : auſſi Jeſus-Chriſt lui dit-il : *Votre foi vous a guérie.* On voit la même foi dans la Chananée, à qui Jeſus-Chriſt Matth. 9. 21. Ibid. 22.

Matth. 15. 22-28. dit avec une eſpéce d'admiration : *O femme, votre foi eſt grande !*

C'eſt à cette foi que tout eſt promis ; & l'on ne peut rien obtenir ſans elle, parce qu'elle eſt une diſpoſition abſolument Jac. 1. 5. néceſſaire pour rendre notre priére efficace. *Si quelqu'un de vous manque de ſageſſe*, dit S. Jacques, *qu'il la demande à Dieu qui donne à tous libéralement ſans reprocher ſes dons ; & la ſageſſe lui ſera donnée : mais qu'il la demande avec foi, ſans aucun doute ; car celui qui doute eſt ſemblable au flot de la mer qui eſt agité, & emporté ça & là par la violence du vent : il ne faut donc pas qu'un tel homme s'imagine qu'il obtiendra quelque choſe du Seigneur.*

Plus cette confiance eſt néceſſaire, plus nous devons travailler à nous y établir ſolidement. Jeſus-Chriſt nous en propoſe dans l'Evangile que nous avons lû hier, un motif qui ne peut être ni plus preſſant ni plus conſolant, & qu'il tire de la qualité de Pere que Dieu veut bien prendre à notre égard, & de l'exemple de ce que font les peres charnels à l'égard de leurs enfans. Après nous avoir aſſuré que ſi nous demandons, nous obtiendrons l'effet de nos demandes, il Luc. 11. 11-13. ajoute : *Y a-t-il parmi vous un pere qui donne une pierre à ſon fils, lorſqu'il lui demande du pain ? & s'il lui demande un poiſſon, lui donnera-t-il un ſerpent au lieu d'un poiſſon ? & s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un ſcorpion ? Si donc vous, tout méchans que vous êtes, vous ſçavez donner de bonnes choſes à vos enfans ; à combien plus forte raiſon, votre Pere céleſte donnera-t-il le bon eſprit à ceux qui le lui demandent ?* Et dans l'Evangile de S. Matth. 7. 11. Matthieu, nous liſons que Jeſus-Chriſt diſoit auſſi : *Si donc vous, tout méchans que vous êtes, vous ſçavez donner de bonnes choſes à vos enfans ; à combien plus forte raiſon votre Pere qui eſt dans le ciel donnera-t-il les vrais biens à ceux qui les lui demandent ?*

PRIERE.

O DIEU tout-puiſſant, qui avez en horreur le pauvre orgueilleux, qui rejettez ceux qui ſont grands & riches à leurs propres yeux, tandis que vous vous communiquez aux

petits & aux ſimples ; qui réſiſtez aux ſuperbes, & qui accordez votre grace aux humbles : daignez, s'il vous plaît, guérir en nous cette enflure ſecrette de l'orgueil qui nous aveugle ſur nos beſoins ſpirituels, & qui fait que ſouvent nous nous croyons riches en bonnes œuvres & en mérites, pendant que nous ſommes miſérables, pauvres, aveugles & nuds à vos yeux. Donnez-nous un cœur humble, touché ; un cœur qui tremble à votre parole, & ſans lequel tout le culte extérieur de la religion, eſt en abomination devant vous : que nous ſentions toute l'étendue de notre propre corruption, toute la malignité de nos paſſions les plus cachées ; que nous comprenions la dépendance entiere où nous ſommes à votre égard, & le beſoin infini que nous avons de votre grace pour faire le bien ; afin que vivement pénétrés de notre indignité & de notre miſére extrême, nous puiſſions vous offrir une priére humble, une priére qui partant d'un cœur humilié & anéanti en votre préſence, monte comme un encens d'agréable odeur juſqu'au trône de votre gloire.

C'eſt cette humilité profonde qui prépare les voies à une ferme confiance : car notre indignité même & notre miſére, loin de nous troubler, doivent nous ſervir de titre pour avoir accès auprès de votre miſéricorde ; & ſi la vûe de nos péchés & de nos beſoins nous tient abbattus & anéantis devant vous, la confiance en votre bonté toute-puiſſante doit nous relever & nous conſoler. C'eſt cette confiance fondée ſur une foi vive qui nous obtient tout ; mais que notre cœur toujours orgueilleux lui eſt oppoſé ! Daignez, s'il vous plaît, détruire en nous ce fond d'incrédulité & de défiance que nous éprouvons ſi ſouvent dans nos priéres : ne permettez pas que ſemblables à des flots emportés çà & là, nous nous laiſſions aller aux héſitations, aux doutes ſi injurieux à votre infinie bonté : ranimez, fortifiez, perfectionnez en nous la confiance chrétienne, afin qu'elle rende notre priére plus vive, plus ardente, plus puiſſante auprès de vous pour nous obtenir les graces qui nous ſont néceſſaires dans cette vie, & le bonheur éternel dans l'autre. Amen.

LE MERCREDI DES ROGATIONS.

I. Epître de Saint Jean, Ch. 5. v. 10-15.

MES très-chers Freres; Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans ſoi-même le témoignage de Dieu: celui qui n'y croit pas, fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de ſon Fils. Et ce témoignage eſt que Dieu nous a donné la vie éternelle; & c'eſt dans ſon Fils que ſe trouve cette vie. Celui qui a le Fils, a la vie; celui qui n'a point le Fils, n'a point la vie. Je vous écris ces choſes afin que vous ſçachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. Et ce qui nous donne de l'aſſurance envers Dieu, eſt qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons qui eſt conforme à ſa volonté. Nous ſçavons qu'il nous exaucera dans tout ce que nous lui demandons; nous le ſçavons, parce que nous avons déja reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites.

Evangile ſelon S. Luc, Ch. 18. v. 1-8.

JESUS dit à ſes Diſciples cette parabole, *pour faire voir* qu'il faut toujours prier, & ne ſe point rebuter. Il y avoit dans une certaine ville un juge qui ne craignoit point Dieu, & qui ne ſe ſoucioit point des hommes: & il y avoit auſſi dans cette même ville une veuve qui venoit ſouvent le trouver en lui

disant : Faites-moi justice de ma partie : & il fut long-tems sans vouloir le faire. Mais enfin il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, & que je ne me soucie point des hommes ; néanmoins parce que cette veuve m'importune, je veux lui faire justice, de peur qu'à la fin elle ne me charge d'injures. Vous voyez, ajouta le Seigneur, ce que dit cet injuste Juge : & Dieu ne fera pas justice à ses élus qui crient à lui jour & nuit, & il souffrira plus longtems qu'on les opprime ? Je vous dis en vérité qu'il leur fera justice dans peu de tems. Mais lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ?

INSTRUCTION.

NOUS acheverons aujourd'hui, mes Freres, de vous expliquer les qualités d'une bonne priére, d'une priére qui est exaucée de Dieu. Nous vous avons déja montré qu'il faut prier avec attention, avec humilité & avec confiance ; nous ajoutons qu'il faut aussi le faire *avec persévérance & au nom de Jesus-Christ.*

1°. Rien ne doit nous lasser dans la priére, ni nous faire perdre courage : quoique Dieu différe de nous exaucer, il faut persévérer à demander jusqu'à nous rendre importuns, s'il étoit possible que Dieu fût importuné par nos priéres : nous trouvons la preuve de cette vérité dans l'Evangile dont vous venez d'entendre la lecture. *Il faut*, dit Jesus-Christ, *toujours prier, & ne se rebuter jamais*, lors même que Dieu paroît sourd à nos priéres. Ce divin Sauveur apporte ensuite l'exemple d'une veuve qui demandoit depuis long-tems justice à un juge sans conscience, & qui arracha de lui par ses importunités une sentence favorable. Comparons la conduite de ce Juge avec les retardemens de Dieu, & demandons-

nous à nous-mêmes, s'il eſt poſſible que nous trouvions dans ſon ſilence, dans ſes rebuts apparens, dans la lenteur de ſon ſecours, quelque choſe qui ſoit auſſi capable de nous rebuter, que ce que cette veuve déſolée trouvoit dans ſon Juge. Cependant quand tout ſeroit égal à l'extérieur dans la conduite de Dieu à notre égard, & dans celle du Juge à l'égard de cette veuve, nous devrions toujours nous roidir, comme cette femme qui nous ſert d'exemple, contre tous les rebuts, & eſpérer enfin que notre importunité vaincra tous les obſtacles, puiſque le pire de tous les maux à notre égard, ſeroit de nous décourager, & de ceſſer de demander grace & miſéricorde.

Jeſus Chriſt pour nous inſtruire de cette perſévérance dans la priére, lors même que Dieu différe de nous accorder ce que nous lui demandons, apporte encore un autre exemple
Luc. 11. 5. que nous vous avons lû dans l'Evangile de Lundi dernier. C'eſt l'exemple d'un homme qui va demander à minuit quelques pains à un ami pour un hôte qui lui eſt ſurvenu, & qui ne ſe rebutant point par le refus de ſon ami, l'oblige par ſon opiniâtre perſévérance à ſe lever, & à lui donner les pains dont il a beſoin. Jeſus-Chriſt termine cette parabole par une exhortation vive & preſſante de prier ſans relâche, & par une promeſſe expreſſe que nous obtiendrons tout ce que nous demanderons par une priére perſévérante. *Demandez, & on vous donnera; cherchez, & vous trouverez; heurtez, & on vous ouvrira: car quiconque demande, reçoit; & qui cherche, trouve; & on ouvrira à celui qui heurte.*

Nous avons dans la femme Chananéenne de l'Evangile un modéle admirable de la perſévérance dans la priére; & Jeſus-
Matth. 15. 22. Chriſt par la conduite qu'il tint envers elle, nous découvre parfaitement le ſecret des refus de Dieu. Cette femme, qui étoit du pays & de la race des Chananéens, que les Iſraélites avoient eû ordre d'exterminer, vint demander à Jeſus-Chriſt la délivrance de ſa fille, qui étoit miſérablement tourmentée par le démon: Jeſus-Chriſt ne lui répondit pas un mot. Ce ſilence qui ne lui étoit pas ordinaire, ne fut pas capable de ralentir les inſtances & les cris de cette femme: les Apô-

tres, qui en étoient importunés, prierent Jeſus-Chriſt de la renvoyer; la réponſe de ce divin Sauveur fut encore plus accablante que ſon ſilence. *Je n'ai*, dit-il, *été envoyé qu'aux brebis perdues de la maiſon d'Iſraël.* Cette réponſe ſembloit ne laiſſer à cette femme aucune eſpérance, puiſqu'elle étoit d'une race ennemie de la maiſon d'Iſraël. Mais bien loin de ſe décourager, elle ne ſe contenta plus de ſuivre Jeſus-Chriſt de loin, elle vint *ſe jetter à ſes pieds, & l'adora, en diſant: Seigneur, ſecourez-moi.* A une priére ſi humble, ſi preſſante, Jeſus-Chriſt répondit: *Il n'eſt pas juſte de prendre le pain des enfans, & de le jetter aux chiens.* Cette réponſe ſi dure, ſi injurieuſe en apparence, devoit, ce ſemble, la rebuter; une telle épreuve eût converti notre eſpérance en déſeſpoir: mais la Chananée plus humble & plus fidelle, ſe ſervit de la réponſe même de Jeſus-Chriſt pour animer ſa confiance & pour faire inſtance dans ſa priére; elle lui répliqua: *Il eſt vrai, Seigneur; mais les petits chiens mangent au moins les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres:* il ne me convient pas d'être aſſiſe à la table des enfans, les pains ſont pour eux; mais, Seigneur, vous ne refuſerez pas les miettes aux petits chiens au rang deſquels vous m'avez miſe. *O femme*, s'écria pour lors Jeſus-Chriſt avec admiration; *votre foi eſt grande! qu'il vous ſoit fait comme vous le déſirez.* Ces dernieres paroles de Jeſus-Chriſt accompagnées du miracle qui en fut l'effet, découvrirent le fond de ſon cœur, couvert juſques-là par une apparente dureté. Il n'avoit mis la foi & l'eſpérance de cette femme à une ſi longue épreuve, que pour les faire croître par les obſtacles mêmes, & pour nous donner l'exemple de l'inſtance & de la perſévérance qui nous ſont commandées.

v. 24. 25. 26. 27. 28.

Toutes les promeſſes ſont attachées à une patience perſévérante, on perd tout par trop d'empreſſement à recevoir, & par l'impatience. Les plus longs délais de Dieu ne ſont pas des refus: ce ſont des épreuves & un artifice ſecret de ſa miſéricorde qui différe de nous exaucer, 1°. pour augmenter notre ferveur & notre perſévérance dans la priére, nous rendre plus dignes de ſes dons, & mieux préparés à les recevoir. Nous recevrions moins, ſi nous recevions prompte-

ment : le cœur s'enflamme & s'élargit par des déſirs qui n'obtiennent pas dans l'inſtant ce qu'ils ſouhaitent : il ſeroit plus reſſerré, ſi ſes premiers déſirs étoient ſatisfaits ; & il ſeroit plus expoſé à l'ingratitude & à l'orgueil, ſi les biens qu'il déſire lui coutoient moins, & ſi le délai même ne lui apprenoit qu'il en eſt indigne. 2°. Parce que Dieu qui connoît le prix de ce que nous lui demandons, le compare avec nos priéres, & qu'il attend pour nous l'accorder, qu'il y ait une eſpéce de proportion entre nos priéres & ſes graces : il ne rejette pas les premieres demandes ; mais il les compte, & les regarde comme inſuffiſantes, ſi elles ne ſont ſuivies de beaucoup d'autres.

2°. Enfin la plus eſſentielle qualité d'une bonne priére, c'eſt qu'elle ſoit faite au nom de Jeſus-Chriſt. *En vérité*, dit Jeſus-Chriſt, *en vérité je vous le dis : tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, il vous le donnera.* Et ailleurs : *Quelque choſe que vous demandiez à mon Pere en mon nom, je le ferai, afin que le Pere ſoit glorifié dans le Fils.* Demander ainſi n'eſt pas ſeulement un moyen ſûr d'obtenir, c'eſt un moyen abſolument néceſſaire : c'eſt un devoir dont l'omiſſion eſt un péché, juſques-là que S. Auguſtin prononce que *la priére qui n'eſt point faite au nom de Jeſus-Chriſt, non-ſeulement n'obtient pas le pardon des péchés, mais eſt elle-même un péché.* La priére eſt une requête que nous préſentons à Dieu, mais qui ne ſera jamais admiſe, ſi elle n'eſt en quelque façon ſignée & préſentée par ſon Fils unique.

Joan. 16. 23. 14. 16.

Aug. in Pſal. 108.

Ce qui rend ſi néceſſaire l'interpoſition du nom de Jeſus-Chriſt dans toutes nos priéres, c'eſt que comme enfans d'Adam, nous ne ſommes dignes que d'être rejettés de Dieu ; nous n'avons en nous & par nous-mêmes aucun motif qui puiſſe engager Dieu à nous écouter : au contraire tout ce que nous lui offrons comme de nous-mêmes, eſt ſouillé par la cupidité, & par conſéquent indigne de lui. Il ne nous écoute qu'en Jeſus-Chriſt, parce qu'il ne nous aime qu'en Jeſus-Chriſt. Nos ſacrifices, nos louanges, nos actions de graces, nos demandes, nos œuvres ne lui ſont agréables qu'autant qu'elles lui ſont préſentées au nom de ſon Fils, & produites

produites en nous par l'eſprit de ſon Fils : tout ce qui n'eſt pas marqué au coin, & ne porte pas l'empreinte de ce Fils uniquement aimé, mérite d'être rejetté. *Il n'y a point de ſalut par aucun autre ; car nul autre nom ſous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être ſauvés.* Act. 4. 12.

Qu'eſt-ce donc proprement que prier au nom de Jeſus-Chriſt ? c'eſt s'appuyer uniquement ſur ſes mérites, ſur ſa charité, ſur le prix de ſon ſang : c'eſt lorſqu'on ſe préſente devant Dieu, s'unir à la priére & au ſacrifice de notre Médiateur ; c'eſt ne rien demander que par rapport aux biens que Jeſus-Chriſt nous a mérités, & qui ne ſoit avoué de lui ? Car ſelon S. Auguſtin, *ce n'eſt pas prier au nom du Sauveur, que de demander des choſes qui ſoient contraires à notre ſalut.* Aug. Tr. 102. in Joan. n. 1. C'eſt être intimement perſuadé que c'eſt lui-même qui forme en nous notre priére, par ſon Eſprit qui parle & qui crie en nous. « C'eſt pourquoi, dit M. Boſſuet, on entend toujours » dans les priéres de l'Egliſe cette concluſion auſſi humble » que conſolante, *Par Jeſus-Chriſt notre Seigneur* ; humble, » parce qu'elle confeſſe notre impuiſſance ; conſolante, parce » qu'elle nous montre en qui eſt notre force : & cela s'étend » ſi loin que lorſque nous interpoſons envers Dieu les inter- » ceſſions & les mérites des Saints, même ceux de la Sainte » Vierge ; nous y ajoutons encore cette néceſſaire concluſion, » *Par Jeſus-Chriſt notre Seigneur* ; par où nous confeſſons qu'il » n'y a de mérites, ni de priéres, ni de dignité dans les Saints, à » quelque degré de gloire qu'ils ſoient élevés, que par Jeſus- » Chriſt & en ſon nom. » Elev. ſur les Miſt. jour. 106. to. 4.

Combien peu de Chrétiens prient ainſi ? combien au contraire à qui Jeſus-Chriſt peut faire le reproche qu'il faiſoit à ſes Apôtres : *Juſqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom.* Joan. 16. 23.

PRIERE.

RIEN n'eſt plus juſte, ô mon Dieu, que les délais & les retardemens dont vous uſez envers nous dans les priéres que nous vous adreſſons ; vous nous apprenez par là que nous n'avons droit à rien, que nous ſommes indignes de

tout. C'eſt auſſi pour nous faire eſtimer davantage l'excellence de vos dons en mettant une eſpèce de proportion entre nos priéres & vos graces ; c'eſt pour nous préparer à les recevoir avec une meſure d'autant plus abondante, que nous les aurons déſirées avec plus d'ardeur ; enfin c'eſt pour nous les faire conſerver avec plus de reconnoiſſance, & une fidélité d'autant plus grande qu'il nous en aura couté davantage pour les obtenir. Daignez donc, s'il vous plaît, nous ſoutenir au milieu de ces rebuts apparens : inſpirez-nous une patience à l'épreuve de tout délai ; faites qu'inſtruits de l'artifice ſecret de votre miſéricorde, qui uſe de ces délais pour faire croître notre eſpérance par les obſtacles mêmes, nous redoublions nos cris & nos inſtances ſans jamais nous laſſer de votre lenteur à nous exaucer ; puiſque le plus grand mal qui peut nous arriver, ſeroit de nous décourager, & de ceſſer de vous demander grace & miſéricorde.

Mais en vain, ô mon Dieu, notre priére ſeroit perſévérante ſi nous n'avions auprès de vous un Médiateur tout-puiſſant qui ne ceſſe d'intercéder en notre faveur. Comme enfans d'Adam, nous ſommes indignes de paroître devant votre majeſté, & incapables de rien lui offrir qui ſoit digne d'elle. Nous n'avons de ſalut qu'en Jeſus-Chriſt, & il n'y a point d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous puiſſions être ſauvés. Faites, s'il vous plaît, ô mon Dieu, que nous ne vous demandions rien que par Jeſus-Chriſt, qu'en nous appuyant ſur ſes mérites, ſur ſa charité, ſur le prix de ſon ſang ; que nous uniſſions nos priéres aux ſiennes & à ſon ſacrifice ; & que nos priéres n'aient pour objet que ce qui eſt digne de ſa médiation, & avoué de lui.

Pere de miſéricorde, dans ces jours deſtinés à la priére, apprenez-nous à prier, & donnez-nous ce qui eſt néceſſaire pour vous prier comme il faut. Vous nous ordonnez de prier avec attention, avec humilité, avec confiance, avec perſévérance, & au nom de Jeſus-Chriſt : donnez à notre priére ces qualités que vous exigez de nous. Pere céleſte, nous ſommes vos enfans ; nous n'avons rien de nous-mêmes ; nous attendons tout de vous : accordez-nous les graces que nous

vous demandons dans la priére ; accordez-nous même la grace de la priére, par laquelle nous puiſſions demander & obtenir les autres graces. Amen.

L'ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR.

Lecture des Actes des Apôtres, Ch. 1. v. 1-11.

J'AI parlé dans mon premier livre, ô Théophile, de tout ce que Jeſus a fait & enſeigné depuis le commencement juſqu'au jour où il fut élevé *dans le ciel*, après avoir inſtruit par le Saint-Eſprit les Apôtres qu'il avoit choiſis. Il s'étoit auſſi montré à eux depuis ſa paſſion, & leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant, leur apparoiſſant durant quarante jours, & leur parlant du royaume de Dieu. Et mangeant avec eux il leur commanda de ne point partir de Jéruſalem, mais d'attendre la promeſſe du Pere, que vous avez, leur dit-il, ouie de ma bouche : car Jean a baptiſé dans l'eau, mais dans peu de jours vous ſerez baptiſés dans le Saint-Eſprit. Alors ceux qui ſe trouverent préſens lui demanderent : Seigneur, ſera-ce en ce tems que vous rétablirez le royaume d'Iſraël ? Et il leur répondit : Ce n'eſt pas à vous à ſçavoir les tems & les momens que le Pere a réſervés à ſon *ſouverain* pouvoir. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Eſprit qui deſcendra ſur vous ; & vous me rendrez témoignage dans Jeruſalem, & dans toute la Judée & la Samarie, & juſqu'aux extrémités de la terre.

Après qu'il leur eut dit ces paroles, ils le virent s'élever *vers le ciel*, & il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant dans le ciel, deux hommes vêtus de blanc ſe préſenterent ſoudain à eux, qui leur dirent: Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? ce Jeſus qui en vous quittant s'eſt élevé dans le ciel, viendra de la même maniere que vous l'y avez vû monter.

Evangile ſelon Saint Marc, Ch. 16. v. 14-20.

JESUS apparut aux onze diſciples lorſqu'ils étoient à table. Il leur reprocha leur incrédulité, & la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avoient point cru ceux qui l'avoient vû reſſuſcité, & il leur dit: Allez par tout le monde; prêchez l'Evangile à toutes les créatures. Celui qui croira & ſera baptiſé, ſera ſauvé; & celui qui ne croira point, ſera condamné. Et ces miracles accompagneront ceux qui auront cru: Ils chaſſeront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les ſerpens *avec la main*; & s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils impoſeront les mains ſur les malades, & les malades ſeront guéris. Le Seigneur Jeſus après leur avoir ainſi parlé, fut élevé dans le ciel, où il eſt aſſis à la droite de Dieu. Et eux étant partis, prêcherent par tout, le Seigneur cooperant avec eux, & confirmant ſa parole par les miracles qui l'accompagnoient.

INSTRUCTION.

SI nous réuniſſons au récit que vous venez d'entendre, mes Freres, ce que nous apprennent encore S. Matthieu & S. Luc dans leurs Evangiles, voici ce que nous recueillerons des diverſes circonſtances du miſtère dont l'Egliſe s'occupe en ce jour.

Jeſus s'étoit fait voir pluſieurs fois à ſes Apôtres depuis ſa Paſſion, & les avoit convaincus par différentes preuves, qu'il étoit vivant, leur apparoiſſant durant l'eſpace de quarante jours, & les inſtruiſant du royaume de Dieu. Enfin, le jour même qu'il devoit monter au ciel, il leur apparut, mangea avec eux, & leur dit: *Toute puiſſance m'a été donnée dans le ciel & ſur la terre. Allez donc par tout le monde; prêchez l'Evangile à toutes les Nations, & baptiſez les au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit, leur apprenant à obſerver toutes les choſes que je vous ai preſcrites. Celui qui croira, & qui ſera baptiſé, ſera ſauvé; mais celui qui ne croira point, ſera condamné. Or voici les miracles que feront ceux qui croiront: ils chaſſeront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues; ils manieront les ſerpens; & s'ils boivent quelque poiſon mortel, il ne leur fera point de mal: ils mettront les mains ſur les malades, & les malades ſeront guéris. Et aſſurez-vous que je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles.*

Act. 1. 3. & 4.

Matth. 28. 18. & *ſeq.* *Marc* 16. 15. & *ſeq.*

Enſuite il leur commanda de ne point partir de Jéruſalem, mais d'y attendre la promeſſe du Pere, *laquelle*, dit-il, *vous avez entendue de ma propre bouche. Car Jean a baptiſé dans l'eau: mais dans peu de jours vous ſerez baptiſés dans le Saint-Eſprit.* Et il ajoûta: *Voilà ce que je vous diſois, lorſque j'étois encore avec vous; qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la Loi de Moyſe, dans les Prophétes & dans les Pſeaumes, fût accompli.* En même tems il leur ouvrit l'eſprit, afin qu'ils entendiſſent les Ecritures. Et il continua: *C'eſt ainſi qu'il eſt écrit, & c'eſt ainſi qu'il falloit que le Chriſt ſouffrit, qu'il reſſuſcitât d'entre les morts le troiſieme jour, & qu'on prêchât en ſon nom la pénitence & la rémiſſion des péchés à toutes les Nations,*

Act. 1. 4. & 5.

Luc. 24. 44. & *ſeq.*

en commençant par Jeruſalem. Or c'eſt vous qui êtes les témoins de ces choſes ; & moi je vais vous envoyer le don que mon Pere vous a promis : cependant demeurez dans la ville de Jeruſalem, juſqu'à ce que vous ſoyez revêtus de la force d'en-haut.

Act. 1. 6. & ſeq. Alors quelques-uns de ceux qui étoient préſens, lui firent cette demande : *Seigneur, ſera-ce en ce tems que vous rétablirez le royaume d'Iſraël ?* Ils parloient ainſi, parce qu'ils étoient encore pleins de l'idée du royaume temporel du Meſſie, dont ils ne devoient être déſabuſés qu'après la deſcente du Saint-Eſprit. Jeſus donc ſe contenta de leur dire : *Ce n'eſt point à vous qu'il appartient de connoître les tems & les momens que le Pere a réſervés à ſon ſouverain pouvoir : mais vous recevrez la vertu du Saint-Eſprit qui deſcendra ſur vous ; & vous rendrez témoignage de moi dans Jeruſalem, dans toute la Judée & la Samarie, & juſqu'aux extrémités de la terre.*

Luc. 24. 50. & ſeq. Après qu'il leur eut ainſi parlé, il les mena dehors juſqu'à Béthanie : étant là, il leva les mains pour les bénir, & en les bénissant, il ſe ſépara d'eux, & fut enlevé au ciel. Après qu'ils l'eurent vû s'élever, une nuée le déroba à leurs yeux :

Act. 1. 9. & ſeq. & comme ils le regardoient monter au ciel, deux hommes vêtus de blanc parurent auprès d'eux, qui leur dirent : *Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jeſus qui en vous quittant s'eſt élevé dans le ciel, viendra de la même maniere que vous l'y avez vû monter.* Les Diſciples alors ſe proſternerent & adorerent Jeſus aſſis à la droite de Dieu : puis étant partis de la montagne des Oliviers, ils s'en retournerent à Jeruſalem remplis de joie, & ſe retirerent dans une maiſon, où tous enſemble animés du même eſprit, ils perſévéroient dans la priére avec Marie mere de Jeſus, les autres femmes & ſes freres, attendant l'accompliſſement de ce qu'il leur avoit promis.

Tel eſt le miſtère que l'Egliſe honore dans cette Fête, l'une des plus anciennes & des plus ſolemnelles de toute l'année ; miſtère de triomphe & de gloire pour Jeſus-Chriſt, de conſolation, de joie & d'eſpérance pour les Chrétiens. Jeſus-Chriſt, après avoir accompli ſur la terre l'œuvre pour laquelle il avoit été envoyé, monte au ciel, pour y jouir à la droite

de la majeſté de Dieu, de la gloire éternelle qu'il a méritée par ſes humiliations & par ſes ſouffrances. Il y monte comme notre Roi, notre Sauveur & notre Libérateur, pour achever & conſommer ſa victoire ſur le monde, ſur l'enfer & ſur le péché : comme notre Pere, pour y préparer une demeure à ſes enfans qu'il a engendrés ſur la croix : comme notre Précurſeur, pour nous en frayer le chemin, & nous en ouvrir l'entrée : comme notre Chef, afin de prendre poſſeſſion du royaume du ciel, non-ſeulement pour lui-même, mais encore pour nous qui ſommes ſes membres : comme notre Avocat, pour y défendre les droits qu'il nous a acquis par ſon ſang : comme notre Médiateur, pour nous préſenter à ſon Pere, nous donner accès auprès de lui, & conſommer notre réconciliation avec lui : comme notre ſouverain Pontife, pour porter dans le ſanctuaire céleſte le ſang qu'il a répandu, & pour intercéder pour nous auprès de Dieu, en lui offrant juſqu'à la fin du monde le prix de notre ſalut.

Suivons donc par la foi Jeſus-Chriſt montant au ciel ; & renonçant à toutes les affections terreſtres, habitons-y dès-à-préſent d'eſprit & de cœur, comme l'Egliſe le demande à Dieu pour nous dans la Collecte de ce jour. Souvenons nous que le ciel eſt notre patrie ; que c'eſt là qu'eſt notre héritage & notre royaume ; & parmi les miſéres, les tentations & les combats de la vie préſente, ne connoiſſons pas de plus ſolide conſolation que l'eſpérance d'en ſortir bien-tot, & d'être réunis à notre Chef adorable dans le ſéjour éternel de la paix, de la félicité & de la gloire.

Mais ne nous flattons pas d'avoir part au royaume de Jeſus-Chriſt ſans qu'il nous en coûte. Il y a pluſieurs demeures dans la maiſon de notre Pere : mais il n'y a pas deux chemins pour y aller : notre frere aîné, notre Chef n'y eſt arrivé que par la voie des humiliations & des ſouffrances : c'eſt par-là que nous devons marcher en le ſuivant. *Soyons*, dit S. Paul, *dans les mêmes ſentimens & dans les mêmes diſpoſitions où a été Jeſus-Chriſt, qui s'eſt abaiſſé & anéanti lui-même, ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort & à la mort de la croix : c'eſt pourquoi Dieu l'a élevé* à une *Phili.* 2. 5. *& ſeq.*

ſouveraine grandeur. Si la difficulté du chemin & la vûe de notre foibleſſe nous effraie, raſſurons-nous par la promeſſe que Jeſus-Chriſt nous a faite avant que de monter au ciel, de nous revêtir de la force d'en-haut. Rien n'eſt difficile à celui qui aime ; & l'Eſprit-Saint qu'il nous a promis, eſt un eſprit d'amour qui applanit les difficultés les plus rebutantes, & qui nous fait faire avec une admirable facilité ce qu'il y a de plus pénible à la nature.

Si nos péchés nous accuſent devant Dieu, & nous ôtent la confiance de nous approcher de lui, ſouvenons-nous que nous avons dans le ciel en la perſonne de Jeſus-Chriſt, un Avocat auprès de lui, qui défend nos intérêts contre ſa juſtice vengereſſe, à laquelle il a pleinement ſatisfait pour nous ; un Médiateur toujours vivant pour intercéder pour nous, & tout-puiſſant pour ſauver ceux qui s'approchent de Dieu par ſon entremiſe ; un Pontife enfin qui étant au-deſſus des cieux aſſis à la droite du trône de la majeſté Divine, eſt néanmoins plein de compaſſion pour nous, compatiſſant à nos miſéres, & toujours prêt à venir au ſecours de notre foibleſſe.

Que le fruit de cette grande Fête ſoit donc de nous établir ſolidement dans la dévotion envers Jeſus-Chriſt aſſis à la droite de ſon Pere. Adorons-le dans cet état ſous les différentes qualités qu'il a par rapport à nous : & ſoyons perſuadés que nous ne l'honorerons d'une maniere digne de lui, qu'autant que nous tendrons à lui par l'ardeur de nos déſirs, & que nous nous repoſerons dans ſa charité infinie, & dans ſa puiſſante interceſſion, par une confiance inébranlable.

Faiſons aujourd'hui & pendant cette Octave une attention particuliere à ces paroles des Anges aux Apôtres : *Ce Jeſus qui, en vous quittant, s'eſt élevé dans le ciel, viendra de la même maniere que vous l'y avez vû monter.* Jeſus-Chriſt qui eſt monté au ciel, & qui y réſide maintenant comme notre Chef, notre Médiateur, & notre Pontife, en deſcendra un jour comme notre Juge, pour aſſocier les élus à ſa gloire, & pour condamner les réprouvés à un ſupplice & à un opprobre éternel. Car il a acquis par ſa mort le droit de regner ſur tous les hommes ; aucun d'eux ne peut ſe ſouſtraire à ſon empire ;

pire: il faut ou qu'ils ſe ſoumettent volontairement à lui pendant cette vie par l'amour & la confiance, & par une exacte fidélité à ſuivre ſes maximes & ſes exemples, ou qu'ils demeurent pendant toute l'éternité aſſujettis à la ſévérité de ſa juſtice. Son Evangile eſt néceſſairement ou la régle immuable de notre vie, ou l'arrêt irrévocable de notre condamnation. Profitons donc pendant que nous en avons encore le tems, du fruit de la Rédemption qu'il nous a acquiſe, ſi nous ne voulons être au dernier jour les victimes de ſa juſte vengeance.

Les dix jours depuis cette Fête juſqu'à la Pentecôte, ſont des jours de déſirs, de gémiſſemens, & d'une attente vive & pleine d'eſpérance du don ineſtimable que Dieu veut nous faire de ſon Eſprit. Les Apôtres, auſſi-tôt après l'Aſcenſion de leur divin Maître, s'en retournerent à Jeruſalem, & y demeurerent pendant dix jours en retraite & en priéres, pour ſe préparer à recevoir l'effet de ſa promeſſe. C'eſt l'exemple que tous les autres Diſciples de Jeſus-Chriſt doivent ſuivre; & ſi nous ſçavions ce que c'eſt que le don de Dieu, & le beſoin infini que nous avons de ſon Eſprit pour connoître la voie où nous devons marcher, & pour y marcher en effet, il ne faudroit pas nous exhorter à lui préparer la demeure de nos cœurs, & à l'attirer en nous par une priére humble & perſévérante: le ſentiment de notre pauvreté nous en avertiroit aſſez; & après une ſi excellente préparation, le retour de la Pentecôte ſeroit pour nous chaque année une nouvelle ſource de graces & de richeſſes. Excitons notre foi & nos déſirs pendant ces dix jours: paſſons-les, autant qu'il nous ſera poſſible, dans la retraite, le ſilence & la priére: prenons au moins chaque jour quelque tems pour nous préſenter devant Dieu, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans notre chambre: là proſternés & humiliés, nous demanderons pardon à Dieu & à Jeſus-Chriſt ſon Fils de l'indignité avec laquelle nous avons traité ſon Eſprit, de toutes les infidélités que nous avons commiſes contre lui, & de tous les obſtacles que nous portons en nous-mêmes à ſon entrée & à ſa demeure dans nos cœurs. Pour en faire quelque pénitence, nous pouvons réciter en

eſprit de confuſion & de douleur le Pſeaume L. *Miſerere mei, Deus.* Enſuite nous ſupplierons avec inſtance Jeſus-Chriſt qu'il daigne nous redonner ſon Eſprit, le renouveller en nous, & nous y diſpoſer lui-même, en ôtant de notre cœur tout ce qui eſt un obſtacle au retour de cet Eſprit, & ſur-tout la paſſion & le défaut qui domine en nous, & à quoi nous avons plus de peine à renoncer. On peut réciter pour cela l'Hymne *Veni, Creator*, ou la Proſe *Veni, Sancte Spiritus.*

PRIERE.

NOUS vous adorons, ô Jeſus Fils unique de Dieu, dans le miſtère de votre Aſcenſion triomphante, qui vous ſéparant de la terre vous éleve au-deſſus de tous les cieux pour y être éternellement à la droite de la majeſté de Dieu. La terre eſt trop indigne de vous; & il n'y a que le ciel qui mérite de vous poſſéder, & de recevoir votre humanité ſainte toute pénétrée & toute éclatante de la gloire que vous y avez comme Dieu avant tous les ſiécles. C'eſt donc là que nous vous regardons conſommant en Dieu tous vos miſtères : c'eſt là que nous vous adorons dans la plénitude de cette joie qui eſt la récompenſe de tant de larmes & de douleurs.

Que la vûe de votre admirable Aſcenſion dans le ciel, allume dans le fond de nos cœurs un ardent déſir de vous ſuivre, & de nous unir à vous : que nous mépriſions & que nous haïſſions ſincérement tout ce qui peut nous empêcher d'arriver à vous, ou nous arrêter dans notre courſe : que nous nous élevions ſans ceſſe au-deſſus de tout ce qui eſt créé, & qui doit finir : que nous ne reſpirions que le ciel ; que nous n'aſpirions qu'à la bienheureuſe éternité. Elle eſt notre patrie, notre héritage, & le royaume de notre Pere céleſte & de notre divin Chef : c'eſt là que vous nous avez préparé des places, & que vous nous attendez. Ne permettez pas, ô mon Dieu, que nous oublïions jamais ce bienheureux ſéjour : faites-nous goûter les premices des délices dont vous enivrez vos Elûs ; afin que l'amour des plaiſirs du monde ne ſéduiſe point notre cœur.

Digitized by Google

C'eſt parce que vous vous êtes humilié & rendu obéiſſant juſqu'à la mort de la croix, que vous êtes aujourd'hui couronné de gloire & d'honneur : c'eſt parce que vous êtes infiniment éloigné de tout péché, que vous pénétrez les cieux : c'eſt parce que vous avez ſouffert, prié, conſommé l'œuvre que votre Pere vous avoit donnée, que vous entrez dans ſon repos. Rendez-nous fidéles à vous ſuivre dans le ciel par le chemin de l'humilité, de la mortification, de l'obéiſſance, de la pureté, de la fidélité à tous nos devoirs, que vous nous avez marqué par votre exemple. Donnez-nous une confiance vraîment chrétienne envers vous, comme le demande tout ce que vous avez fait pour nous ſur la terre, & toutes les qualités que vous voulez avoir à notre égard dans le ciel.

Puiſque ſans vous nous ne pouvons rien, ô divin Jeſus, envoyez-nous l'Eſprit-Saint que vous nous avez promis : qu'il vienne ce divin Eſprit éclairer nos ames par ſa lumiere, & répandre l'amour divin dans nos cœurs : qu'il vienne ſoutenir notre foibleſſe par les ſecours continuels de ſa grace : qu'il ſoit lui-même notre conducteur pour nous faire marcher dans la voie de vos commandemens, & nous faire arriver enfin à la béatitude éternelle du ciel dont vous nous ouvrez aujourd'hui l'entrée ; afin que nous ſoyons où vous êtes, & que nous contemplions éternellement la gloire que votre Pere vous a donnée. Amen.

LE DIM. DANS L'OCT. DE L'ASCENSION.

LA VE'NE'RATION DES Stes RELIQUES.

I. Epître de S. Paul aux Corinthiens, Ch. 15. v. 31-44.

IL n'y a point de jour que je ne meure, je vous en aſſure, mes Freres, par la gloire que je reçois de vous en Jeſus-Chriſt notre Seigneur. Si je n'ai

fait qu'une action humaine en combattant à Epheſe contre *des hommes auſſi cruels que* des bêtes, quel avantage en tirerai-je, ſi les morts ne reſſuſcitent point? Ne penſons qu'à boire & à manger, puiſque nous mourrons demain. Ne vous laiſſez pas ſéduire: les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs. Sortez de votre aſſoupiſſement pour embraſſer la juſtice, & abſtenez-vous de pécher. Car il y en a quelques-uns *parmi vous* qui ne connoiſſent point Dieu; je vous le dis pour vous faire honte. Mais quelqu'un *me* dira: En quelle maniere les morts reſſuſciteront-ils, & quel ſera le corps dans lequel ils reviendront? Inſenſé que vous êtes, *ne voyez-vous pas que* ce que vous ſemez *dans la terre*, ne reprend point de vie, s'il ne meurt auparavant? Et quand vous ſemez, vous ne ſemez pas le corps *de la plante* qui doit naître, mais la graine ſeulement, comme du blé ou de quelqu'autre choſe. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, & il donne à chaque ſemence le corps qui eſt propre à chaque plante. Toute chair n'eſt pas la même chair; mais autre eſt la chair des hommes, autre la chair des bêtes, autre celle des oiſeaux, autre celle des poiſſons. Il y a auſſi des corps céleſtes & des corps terreſtres; mais l'éclat & la beauté des corps céleſtes eſt autre que celle des corps terreſtres. Le ſoleil a ſon éclat, la lune le ſien, & les étoiles le leur; & entre les étoiles l'une eſt plus éclatante que l'autre. Il en arrivera de même dans la réſurrection des morts. Le corps maintenant comme une ſemence eſt mis en terre plein de corrup-

tion, & il reſſuſcitera incorruptible. Il eſt mis en terre tout difforme, & il reſſuſcitera tout glorieux. Il eſt mis en terre privé de mouvement, & il reſſuſcitera plein de vigueur. Il eſt mis en terre *comme* un corps tout animal, & il reſſuſcitera *comme* un corps tout ſpirituel.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 20. v. 27-38.

QUELQUES-UNS des Sadducéens, qui ſont ceux qui nient la réſurrection, vinrent trouver Jeſus, & lui propoſerent cette queſtion : Maître, Moyſe nous a laiſſé cette ordonnance par écrit : Si le frere de quelqu'un étant marié meurt ſans laiſſer d'enfans, ſon frere ſera obligé d'épouſer ſa veuve pour ſuſciter des enfans à ſon frere *mort*. Or il y avoit ſept freres, dont le premier ayant épouſé une femme eſt mort ſans enfans. Le ſecond l'a épouſée après lui, & eſt mort encore ſans enfans. Le troiſieme l'a épouſée de même, & les quatre autres enſuite, & tous les ſept ſont morts ſans laiſſer d'enfans. Enfin la femme même eſt morte après eux tous. Lors donc que la réſurrection arrivera, duquel des ſept *freres* ſera-t-elle femme, puiſqu'elle l'a été de tous ? Jeſus leur répondit : Les enfans du ſiécle préſent épouſent des femmes, & les femmes des maris : mais pour ceux qui ſeront jugés dignes d'avoir part au ſiécle à venir, & à la réſurrection des morts, ni les hommes n'épouſeront plus de femmes, ni les femmes de maris. Car alors ils ne pourront plus mourir ; parce qu'ils deviendront égaux aux Anges, & qu'é-

tant enfans de la réſurrection, ils ſeront enfans de Dieu. Et quant à ce que les morts doivent reſſuſciter un jour, Moyſe le déclare aſſez lui-même, lorſqu'étant auprès du buiſſon il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob. Or Dieu n'eſt pas le Dieu des morts, mais des vivans; parce que tous ſont vivans devant lui.

INSTRUCTION.

CE que Jeſus-Chriſt nous dit ici de l'état des Bienheureux après la réſurrection, nous apprend, mes Freres, qu'ils ſeront affranchis de toutes les miſéres de la vie préſente, & juſqu'à quel point de gloire & de félicité ils ſeront élevés. Egaux aux Anges, ils ne s'occuperont plus qu'à voir Dieu, qu'à l'aimer, qu'à le louer, ſans diſtraction, ſans interruption, ſans partage. Heureux état, auquel nous ne ſçaurions trop ni penſer ni aſpirer. Admirons la bonté de Dieu qui nous prépare un tel bonheur. Méditons ſouvent avec foi la gloire du ciel, pour nous exciter à mépriſer les plaiſirs charnels & tous les biens terreſtres. Eſpérons avec confiance une gloire dont nous nous ſommes rendus très-indignes, mais que Dieu propoſe à tous les Fidéles, & qu'il donnera certainement à tous les Elus, du nombre deſquels nous devons avoir la confiance de nous trouver. Travaillons à mériter par la charité & par les bonnes œuvres qu'elle fait faire, le bonheur qu'il nous prépare. Efforçons-nous d'imiter dès-à-préſent l'état où nous devons être élevés un jour, & de devenir ſpirituels dès cette vie, afin de l'être parfaitement en l'autre. Faiſons dès ici bas l'eſſai & le noviciat de la vie du ciel; & puiſque nous ſommes deſtinés à être un jour ſemblables aux Anges, faiſons ſur la terre à proportion ce que les Anges font dans le ciel: appliquons-nous à nous tenir en la préſence de Dieu, à l'aimer, à le bénir, à lui obéir avec joie, & à le louer de tout notre cœur.

Digitized by Google

C'eſt ainſi que les Saints dont nous honorons aujourd'hui les précieuſes reliques ſont parvenus à la gloire dont ils jouiſſent dans le ciel, & qu'ils ont mérité pour leurs corps mêmes une réſurrection glorieuſe : ce n'eſt auſſi qu'en les imitant que nous pouvons eſpérer d'arriver au même bonheur. Et c'eſt entrer dans l'eſprit de l'Egliſe en cette Fête que de vous expoſer ſa doctrine ſur le culte & l'invocation des Saints, & ſur la vénération des Reliques & des Images, comme nous allons faire.

L'Egliſe Catholique, ſuivant la tradition de tous les ſiécles, honore les Saints : elle les invoque : elle honore leurs Reliques & leurs Images. Le culte que l'homme doit à Dieu, eſt un culte d'adoration & de ſervitude : on l'honore par la foi, l'eſpérance & la charité, & par un profond abaiſſement de l'ame devant ſa ſuprême majeſté, comme devant celui qui ſeul peut faire notre félicité, par la communication du bien infini, qui eſt lui-même. L'honneur que nous rendons aux Saints, eſt dans l'ordre de la ſociété fraternelle, le même au fond que le reſpect & la vénération que nous témoignons à ceux de nos freres vivans parmi nous, dont nous connoiſſons l'éminente ſainteté : nous nous recommandons avec confiance à leurs priéres ; & nous ne doutons pas qu'elles ne puiſſent nous être d'un grand ſecours auprès de Dieu. Or perſonne n'a jamais prétendu que ces reſpects qu'on rend aux Saints de la terre, & ces priéres qu'on leur adreſſe, fuſſent injurieuſes à Dieu notre Créateur & ſouverain Seigneur, ou à Jeſus-Chriſt notre ſeul Médiateur.

C'eſt Dieu qui eſt l'objet du culte religieux ; & c'eſt à lui ſeul qu'il ſe rapporte néceſſairement. Si donc l'honneur que l'Egliſe rend à la Sainte Vierge & aux Saints, peut être appellé religieux, c'eſt à cauſe qu'il ſe rapporte à Dieu : c'eſt Dieu, ce ſont les dons de ſa grace, c'eſt ſa ſainteté, ſa bonté, ſa miſéricorde toute-puiſſante, que nous honorons dans les Saints. A Dieu ne plaiſe que nous nous arrêtions à la créature !

Nous ne conſacrons point de temples ni d'autels aux Saints, mais à Dieu ſeul en mémoire des Saints : c'eſt à lui

ſeul, & non pas aux Saints, que nous offrons le ſacrifice : car le ſacrifice eſt un acte d'adoration ; & nous n'adorons pas les Saints : mais nous les honorons comme les ſerviteurs & les amis de Dieu ; les fidéles diſciples & les imitateurs de Jeſus-Chriſt ; les membres de ſon corps intimement unis pour toujours à leur chef ; & les pierres vivantes du Temple où Dieu eſt adoré éternellement dans le ciel.

Il eſt vrai que ces ſentimens ſe produiſent quelquefois au dehors par des actions aſſez ſemblables à celles du culte que nous rendons à Dieu, génuflexions, proſternemens, encenſemens, ornemens des Egliſes, ſolemnité des Offices divins. Mais ſuivant le principe établi, c'eſt à Dieu que toutes ces actions ſe rapportent : c'eſt à lui que tous ces honneurs ſont rendus en mémoire des Saints, & en reconnoiſſance des graces qu'il leur a faites. D'ailleurs, pour les choſes, que ni la Loi divine, ni l'inſtitution humaine n'a point déterminées à ſignifier le culte ſouverain qui n'eſt dû qu'à Dieu, il eſt permis de les obſerver pour honorer les créatures, comme pour adorer Dieu : il n'y a alors de différence que dans les ſentimens intérieurs. Or l'Egliſe proteſte qu'elle adore Dieu ſeul, & qu'elle n'honore la Sainte Vierge, les Anges, les Martyrs & les autres Saints, que comme des créatures & des ſerviteurs de Dieu. Puis donc que l'Egliſe déclare ſans équivoque ſes ſentimens ; on ne peut avec la moindre ombre de juſtice, l'accuſer d'égaler les Saints à l'Etre ſuprême, ni de nous détacher de Dieu & de Jeſus-Chriſt, pour nous attacher à des créatures.

Aug. lib. 20. contr. Fauſt. c. 21.

« Le peuple Chrétien, dit S. Auguſtin, célébre en commun les Fêtes des Martyrs avec une pompe religieuſe, » afin de s'exciter à imiter leurs exemples, d'être aſſocié à » leurs mérites, & aidé par leurs priéres. Ce n'eſt pas cependant pour les Martyrs, que nous dreſſons des autels dans » leurs Mémoires, (c'eſt-à-dire, dans les lieux où ſe conſervent les Reliques des Martyrs,) mais c'eſt pour le Dieu » des Martyrs. Car quel eſt l'Evêque ou le Prêtre, qui étant » à l'autel dans les lieux où repoſent leurs ſaints corps, ait » dit : Nous vous offrons ce ſacrifice, Pierre, Paul, Cyprien ?

Mais

» Mais le ſacrifice qu'on offre dans les lieux où l'on honore » leurs reliques, eſt offert à Dieu, qui les a couronnés; afin » que la vûe de ces ſaints lieux excite en nous des ſentimens » plus vifs de piété, & qu'elle enflamme notre amour, tant » envers ceux que nous pouvons imiter, qu'envers celui dont » la grace nous aide afin que nous le puiſſions. Nous hono- » rons donc les Martyrs par le même eſprit de charité & » de ſociété, qui nous porte à honorer pendant cette vie » les ſerviteurs de Dieu, qui ſont, comme nous le croyons, » préparés du fond du cœur à répandre leur ſang, comme » les Martyrs, pour la vérité de l'Evangile. Toute la diffé- » rence qu'il y a, c'eſt que nous honorons les premiers » avec d'autant plus de dévotion, que nous avons une con- » noiſſance plus certaine qu'ils ne peuvent décheoir de l'état » de ſainteté où ils ſont. Et comme nous ſçavons qu'après » leur victoire ils jouiſſent d'une félicité inaltérable dans l'au- » tre vie; nous publions leurs louanges avec plus de confian- » ce que celles des Saints qui combattent encore au milieu » des périls de la vie préſente. Mais pour le culte d'adoration » & de ſervitude, nous ne le rendons qu'à Dieu ſeul; & » nous enſeignons qu'il ne doit être rendu qu'à lui. Comme » donc le ſacrifice appartient à cette ſorte de culte, nous ne » l'offrons jamais, & nous n'enſeignons pas qu'on puiſſe l'of- » frir, ſoit aux Martyrs, ſoit aux ſaintes ames, quelles qu'elles » ſoient, ſoit aux Anges. Quiconque tomberoit dans une telle » erreur, en ſeroit repris par la ſaine doctrine, afin ou qu'il » ſe corrigeât, ou qu'on ſe donnât de garde de lui par la crain- » te d'être ſéduit. »

Nous honorons principalement les Saints en les invoquant, c'eſt-à-dire, en leur adreſſant nos priéres; & cette invocation eſt une ſuite de l'union ou communion, qui eſt entre l'Egliſe de la terre & celle du ciel. Rien n'eſt plus pur, ni plus digne de notre attention, que la doctrine qu'enſeigne le Concile de Trente. Ce Concile voulant preſcrire à ceux qui ſont chargés d'inſtruire les Fidéles comment ils doivent parler de l'invocation des Saints, leur ordonne d'enſeigner: " Que les „ Saints qui régnent avec Jeſus-Chriſt, offrent à Dieu leurs

Seſſ. 25. Decr. de Invoc. &c.

» priéres pour les hommes ; qu'il eſt bon & utile de les invo-
» quer d'une maniere ſuppliante, & d'avoir recours à leurs
» priéres, à leur aide, & à leur aſſiſtance, pour obtenir de
» Dieu ſes bienfaits par ſon Fils notre Seigneur Jeſus-Chriſt,
» qui eſt ſeul notre Rédempteur, & notre Sauveur. »

Tant qu'on demeurera attaché à la vraie doctrine de l'Egliſe que nous venons d'expoſer, on tiendra le juſte milieu entre deux extrémités vicieuſes, qu'on ne ſçauroit éviter avec trop de ſoin, ſçavoir le mépris du culte & de l'invocation des Saints, & la dévotion mal réglée envers les Saints. Le mépris eſt une impiété : la dévotion mal réglée peut aller juſqu'à la ſuperſtition.

J'appelle dévotion mal réglée, celle qui oublie en quelque maniere Dieu & Jeſus-Chriſt, pour ne penſer qu'aux Saints ; & qui s'adreſſe à eux avec plus de confiance qu'à l'auteur même de notre ſalut. J'appelle encore dévotion mal réglée, celle qui ſe borne à s'enroller dans des Confreries ; à obſerver certaines pratiques extérieures en l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints ; à réciter quelques priéres ; à porter ſur ſoi certains ſignes de dévotion, une médaille bénite, un chapelet, un ſcapulaire ; au moyen de quoi on ſe flatte qu'on ſera préſervé de tout accident fâcheux, & du malheur de mourir en péché mortel. On ne penſe, ni à s'acquitter des devoirs eſſentiels du Chriſtianiſme, ni à retourner à Dieu par la pénitence, ni à imiter la Sainte Vierge & les Saints : & l'on eſt aſſez aveugle pour ſe promettre qu'en reconnoiſſance de la prétendue dévotion qu'on a pour eux, ils déſarmeront par la force de leurs priéres la juſtice divine ; & qu'après avoir vécu au gré de ſes paſſions, on ſera tout d'un coup à l'heure de la mort réconcilié avec Dieu par la réception des Sacremens.

Qu'on ait ſoin d'inſtruire ſolidement les Fidéles, ſelon l'eſprit du Concile de Trente ; & toutes ces fauſſes dévotions tomberont d'elles-mêmes. On ne mettra point ſa confiance dans ces pratiques deſtituées de la religion du cœur, qui eſt l'amour de Dieu : on ſera bien perſuadé que pour obtenir le ſecours des priéres de la Sainte Vierge & des Saints, il faut

ſuivre l'exemple de leur vie ; & qu'on ne peut leur plaire non plus qu'à Dieu & à Jeſus-Chriſt, ni mériter la protection de leurs priéres, que par l'innocence, ou la pénitence.

L'Egliſe Catholique a regardé de tout tems avec une religieuſe vénération les corps des Saints, comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre, ou par la pénitence, les membres vivans de Jeſus-Chriſt, & les temples du Saint-Eſprit. La vûe de ces os ſecs & de ces cendres, qui doivent être un jour ranimés & revêtus d'une gloire éternelle, réveille en nous la foi de la réſurrection future ; & les miracles que Dieu opére par la préſence de ces ſaintes Reliques, comme autrefois par l'ombre de S. Pierre, & par les linges qui avoient touché au corps de S. Paul, nous invitent à nous en approcher avec une confiance reſpectueuſe ; à y expoſer à Dieu nos beſoins ; & à le ſupplier de nous accorder par l'interceſſion des Saints, les bienfaits, ſoit ſpirituels, ſoit temporels, que nous lui demandons. *Concil. Trid. Seſſ. 25.*

Ce reſpect pour les Reliques des Saints naît des ſentimens d'amour & de reſpect que nous avons pour les Saints eux-mêmes, & qui ne peuvent être que très-agréables à Dieu, parce qu'ils ſe rapportent à lui, comme au principe de toute ſainteté, & à l'auteur de toute grace. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans les Reliques aucune vertu, dont nous puiſſions rien attendre. Toute notre confiance eſt fondée ſur la puiſſance & la bonté de celui qui honore ſes fidéles ſerviteurs comme il lui plaît, & qui exauce nos vœux de la maniere qu'il le juge à propos pour ſa plus grande gloire, pour la conſolation de ſon Egliſe, & pour l'affermiſſement de la foi de ſes enfans.

Le ſaint Concile de Trente décide qu'*on doit avoir & conſerver, principalement dans les Egliſes, les Images de Jeſus-Chriſt, de la Vierge mere de Dieu, & des autres Saints, & qu'il faut leur rendre l'honneur & la vénération qui leur eſt dûe*. « Les Evêques, dit encore le même Concile, doivent s'appliquer » à faire entendre que les hiſtoires des miſtères de notre » rédemption, exprimées par la peinture, ou autrement, » ſont pour inſtruire le peuple, & pour l'affermir dans la *Seſſ. 25.*

» pratique de ſe ſouvenir continuellement des articles de » notre foi ; que l'on tire encore un avantage conſidérable » de toutes les ſaintes images, non-ſeulement en ce qu'elles » rappellent au peuple la mémoire des bienfaits & des graces » qu'il a reçues de Jeſus-Chriſt ; mais encore parce qu'elles » expoſent aux yeux des Fidéles les miracles que Dieu a » opérés, & les exemples ſalutaires qu'il nous a donnés par » les Saints ; afin qu'ils lui en rendent graces, & qu'ils ſoient » excités par la vûe de ces objets à imiter les exemples des » Saints, à adorer & aimer Dieu, & à vivre dans la piété. „ Le Concile déclare en général qu'il ne veut pas qu'*on expoſe aucunes Images qui puiſſent induire à quelque fauſſe doctrine, ou donner occaſion aux perſonnes groſſiéres de tomber dans quelque erreur dangereuſe. Et s'il arrive quelquefois qu'on faſſe quelques tableaux des hiſtoires tirées de la ſainte Ecriture, ſelon qu'on le jugera utile pour l'inſtruction du ſimple peuple ; on aura ſoin de lui faire bien entendre qu'on ne prétend point par là repréſenter la divinité, comme ſi elle pouvoit être apperçue par les yeux du corps, ou exprimée par des couleurs & des figures.*

Sur l'honneur qu'on doit rendre aux Images, le Concile s'exprime ainſi : « Ce n'eſt pas que nous croyions qu'il y ait » dans ces Images aucune divinité, ou aucune vertu, pour » laquelle on doive les révérer ; ni leur demander aucune » grace ; ni mettre en elles notre confiance, comme faiſoient » les Payens, qui mettoient leur eſpérance dans les idoles : » mais l'honneur qu'on leur rend ſe rapporte aux originaux » qu'elles repréſentent ; enſorte que par les Images que nous » baiſons, & devant leſquelles nous nous découvrons & nous » nous proſternons, nous adorons Jeſus-Chriſt, & nous hono- » rons les Saints, dont elles portent la reſſemblance. » Elles n'ont donc point d'autre vertu que celle d'exciter en nous le ſouvenir des objets qu'elles repréſentent : & c'eſt ſur cela qu'eſt fondé l'honneur que nous leur rendons. « Enfin on » peut connoître, dit M. Boſſuet, dans quel eſprit l'E- *Expoſit. c. 5.* » gliſe honore les Images, par l'honneur qu'elle rend à la » croix, & au livre de l'Evangile. Tout le monde voit » bien, que devant la croix elle adore celui *qui a porté nos cri-*

» *mes ſur le bois* ; & que, ſi ſes enfans inclinent la tête devant » le livre des Evangiles, s'ils ſe levent par honneur quand on » le porte devant eux, & s'ils le baiſent avec reſpect ; ce n'eſt » point au livre même qu'ils rendent tous ces honneurs, mais » à la Vérité éternelle » qui leur parle, & dont les paroles ſont peintes & rendues viſibles par les caractères de ce livre. 1. Petr. 2. 2.

Nous n'ignorons pas qu'il s'eſt introduit divers abus dans l'uſage & la vénération des Images & des Reliques, auſſi bien que dans le culte des Saints : mais ces abus ne doivent pas être imputés à l'Egliſe, qui loin de les autoriſer, en déſire & en ordonne la correction. *S'il s'eſt gliſſé quelques abus parmi des obſervations ſi ſaintes & ſi ſalutaires, le ſaint Concile ſouhaite extrêmement qu'ils ſoient entierement abolis* ; qu'on banniſſe toute ſuperſtition, tout gain ſordide, tout ce qui eſt contraire à la ſainteté de la maiſon de Dieu. Il enjoint aux Evêques d'y apporter tout le ſoin & l'application poſſible : il ne veut point qu'on mette aucune Image nouvelle dans les Egliſes ſans l'approbation de l'Evêque Diocéſain ; qu'on propoſe à la vénération des Fidéles aucunes nouvelles Reliques, qu'après qu'il les aura examinées ; qu'on admette aucuns nouveaux miracles, qu'il ne les ait vérifiés & approuvés ; à quoi il doit procéder ſans délai, & avec toute la maturité poſſible, pour faire ce qu'il jugera conforme à la vérité & à la piété. Seſſ. 25.

PRIERE.

RIEN n'eſt plus juſte ni plus raiſonnable, ô mon Dieu, que le culte que nous rendons à vos Saints : ils ſont vos ſerviteurs & vos amis : vous les avez remplis de votre Eſprit ſur la terre, & vous les comblez de gloire dans le ciel : ils ſont donc bien dignes de nos reſpects & de nos honneurs. C'eſt vous-même que nous honorons en les reſpectant comme vos images vivantes, comme vos ſanctuaires, comme des vaſes de miſéricorde, comme les héritiers de votre gloire & de votre félicité.

Pénétrez-nous donc, ô mon Dieu, d'une affection tendre, d'une eſtime ſinguliere, d'un profond reſpect, & d'une véné-

ration religieuſe pour tous les Saints, & ſur-tout pour Marie, la très-digne mere de Jeſus-Chriſt votre Fils unique. Puiſque vous voulez bien nous les donner pour interceſſeurs auprès de vous; rien n'eſt plus utile ni plus raiſonnable que de les invoquer dans nos beſoins. Agréez ſur-tout, Seigneur, que nous réclamions leur puiſſante interceſſion auprès de vous pour les beſoins de notre ame. Nous ne craignons point que les priéres qu'ils vous adreſſent pour nous, nuiſent à la médiation de Jeſus-Chriſt, puiſque le pouvoir qu'ils ont de nous obtenir de vous les graces que nous demandons par leur interceſſion eſt le fruit des mérites de Jeſus-Chriſt, & qu'ils ne nous obtiennent rien que par la vertu de ſon ſang adorable. Mais notre culte envers les Saints n'eſt ſolide & véritable qu'autant que nous ſommes fidéles à marcher ſur leurs traces: faites, s'il vous plaît, que nous ſoyons animés du même eſprit qui les a remplis, & que nous étudiions leurs vertus pour les imiter.

Tout eſt digne de reſpect dans les Saints. Quelle profonde vénération ne devons-nous pas avoir pour leurs corps mêmes qui ont été les membres vivans de Jeſus-Chriſt, les temples du Saint-Eſprit, les inſtrumens des bonnes œuvres & vos victimes par le martyre ou par la pénitence! Faites, ô mon Dieu, que ces précieuſes Reliques réveillent en nous la foi de la réſurrection future, & de cette puiſſance ſouveraine dont les effets merveilleux ont ſi ſouvent éclaté par leur attouchement: qu'elles nous rappellent le ſouvenir des vertus des Saints, pour nous exciter à les pratiquer; & le pouvoir qu'ils ont auprès de vous, pour nous porter à les invoquer avec confiance.

Tout ce qui nous rappelle le ſouvenir de ceux que vous avez ſanctifiés ici bas, & glorifiés dans le ciel, doit nous être cher & précieux. Faites-nous donc, ô mon Dieu, reſpecter juſqu'aux images des Saints, non pas dans la penſée qu'il y ait dans ces Images quelque vertu ſecrette, mais parce qu'elles nous rappellent le ſouvenir des Saints qu'elles repréſentent, & nous portent à les honorer, à les invoquer & à imiter les vertus dont ils nous ont donné l'exemple.

Grands Saints, dont nous honorons aujourd'hui les pré-

cieuſes Reliques, nous nous adreſſons à vous avec confiance. Obtenez-nous par votre puiſſante interceſſion la grace de vous rendre un culte réglé par la foi, & conforme aux vûes de l'Egliſe; afin qu'après avoir été ici bas les imitateurs de vos vertus, nous puiſſions un jour être aſſociés à votre gloire. Amen.

LE SAINT JOUR DE LA PENTECOSTE.

Lecture des Actes des Apôtres, Ch. 2. v. 1-11.

QUAND les jours de la Pentecôte furent accomplis, les Diſciples étant tous enſemble dans un même lieu, *& dans un même eſprit*, on entendit tout d'un coup un grand bruit comme d'un vent violent *&* impétueux qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maiſon où ils étoient aſſis; en même tems ils virent paroître comme des langues de feu qui ſe partagerent, & qui s'arrêterent ſur chacun d'eux. Auſſi-tôt ils furent tous remplis du Saint-Eſprit, & ils commencerent à parler diverſes langues, ſelon que le Saint-Eſprit leur mettoit les paroles en la bouche. Or il y avoit alors dans Jeruſalem des Juifs religieux & craignans Dieu, de toutes les nations qui ſont ſous le ciel. Après donc que ce bruit fut répandu, il s'en aſſembla un grand nombre, qui furent tous épouvantés de ce que chacun d'eux les entendoit parler en ſa langue; ils en étoient tous hors d'eux-mêmes, & dans cet étonnement ils s'entrediſoient: Ces gens-là qui nous parlent ne ſont-ils pas tous Galiléens? comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays? Parthes, Medes,

Elamites, ceux d'entre nous qui habitent la Méſopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont, l'Aſie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, & la Libye qui eſt proche de Cyrene, & ceux qui ſont venus de Rome; Juifs ou Proſelytes, Cretois & Arabes; nous les entendons tous parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 14. v. 23-31.

JESUS dit à ſes Diſciples: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, & mon Pere l'aimera, & nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles; & la parole que vous avez entendue n'eſt point ma parole, mais celle de mon Pere qui m'a envoyé. Je vous ai dit ceci demeurant encore avec vous. Mais le Conſolateur, qui eſt le Saint-Eſprit, que mon Pere enverra en mon nom, vous apprendra toutes choſes, & vous fera reſſouvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laiſſe la paix; je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne ſe trouble ni ne s'épouvante: vous avez oui que je vous ai dit: Je m'en vais, & je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous rejouiriez de ce que je vous ai dit, Je m'en vais à mon Pere; parce que mon Pere eſt plus grand que moi. Et je vous le dis maintenant avant que cela arrive, afin que vous le croyiez lorſqu'il ſera arrivé. Déſormais je ne vous parlerai plus guères; car le Prince du monde va venir, & il

n'y

n'y a rien en moi qui lui appartienne. Mais afin que le monde connoiſſe que j'aime mon Pere, c'eſt pour cela que je fais ce que mon Pere m'a ordonné.

INSTRUCTION.

LE nom de *Pentecôte* ſignifie cinquantiéme : & l'on donne ce nom à la Fête d'aujourd'hui, parce que c'eſt le cinquantiéme jour après Pâque. La Pentecôte que nous célébrons, a ſuccédé à celle des Juifs ; & l'on ne peut bien entendre le miſtère de la Pentecôte Chrétienne, ſi l'on ne ſçait auparavant quel étoit le ſujet de la Pentecôte Judaïque : c'eſt ce que nous allons d'abord, mes Freres, vous expoſer.

Les Iſraélites, après le paſſage de la mer Rouge, entrerent dans un vaſte déſert, qu'il falloit traverſer pour aller dans la Terre promiſe. Quand ils furent arrivés près de la montagne de Sinaï, Dieu appella Moyſe du haut de cette montagne, & lui dit : *Voici ce que vous direz* de ma part *aux enfans d'Iſraël : Vous avez vû de quelle maniere j'ai traité les Egyptiens, & comme je vous ai portés ſur mes ailes, & vous ai pris pour être à moi. Si donc vous écoutez ma voix, & ſi vous gardez mon alliance, vous ſerez le ſeul de tous les peuples que je poſſederai comme mon bien propre : vous ſerez pour moi un royaume de ſacrificateurs, & une nation ſainte.* Moyſe ayant expoſé aux enfans d'Iſraël ce que Dieu lui avoit commandé de leur dire, ils répondirent tout d'une voix : *Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit.* Moyſe rapporta au Seigneur les paroles du peuple ; & le Seigneur lui dit : *Retournez vers ce peuple ; purifiez-les aujourd'hui & demain, & qu'ils ſe tiennent prêts pour le troiſieme jour : car dans trois jours le Seigneur deſcendra devant tout le peuple ſur la montagne de Sinaï.....* Le troiſieme jour dès le matin, on commença à entendre des tonnerres, & à voir briller des éclairs : une nuée épaiſſe couvrit la montagne : une trompette ſonna avec grand bruit, & le peuple qui étoit dans le camp fut ſaiſi de frayeur. Moyſe les fit ſortir du camp : ils vinrent juſqu'au pied de la montagne, où ils s'arrêterent. *Exod. 19.*

Alors le Seigneur fit entendre ſa voix du milieu des feux, & publia les dix Commandemens de ſa Loi.

Exod. 20. 18. *& ſeq.* Cependant le peuple entendoit les tonnerres & le ſon de la trompette: il voyoit les éclairs, & la montagne toute couverte de fumée: & dans la crainte & l'effroi dont ils étoient ſaiſis, ils ſe tinrent éloignés, & dirent à Moyſe: *Parlez-nous vous-même, & nous vous écouterons: mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.* Moyſe leur répondit: *Ne craignez point; c'eſt pour vous éprouver que Dieu eſt venu, & pour imprimer ſa crainte en vous, afin que vous ne péchiez point.* Ils lui dirent: *Approchez-vous plutôt vous-même, & écoutez tout ce que le Seigneur notre Dieu vous dira. Vous nous le rapporterez enſuite; & quand nous l'aurons appris, nous le ferons.* Ce que le Seigneur ayant entendu, il dit à Moyſe: *J'ai entendu ce que ce peuple vient de vous dire: ils ont bien parlé dans tout ce qu'ils vous ont dit. Qui leur donnera un cœur pour me craindre, & pour garder en tout tems mes Commandemens, afin qu'ils ſoient heureux à jamais? Allez, dites-leur de retourner dans leur camp: pour vous, demeurez ici; je vous ferai ſçavoir mes volontés, & vous les leur apprendrez.*

Deut. 5. 27. *& ſeq.*

Exod. 24. 3. *& ſeq.* Moyſe monta donc ſur la montagne, où Dieu parla à lui ſeul: après quoi il vint rapporter au peuple toutes les paroles & les ordonnances du Seigneur; & le peuple répondit tout d'une voix: *Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit.* Alors Moyſe mit par écrit toutes les Loix de Dieu: il éleva un autel; & ayant fait égorger des victimes, il répandit une partie du ſang ſur l'autel, & réſerva l'autre dans des coupes. Puis il prit le Livre de la Loi, & en fit la lecture devant tout le peuple, qui dit: *Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, & nous lui obéirons.* Alors Moyſe prenant du ſang des victimes avec de l'eau, de la laine teinte en écarlate, & de l'hyſſope, il en jetta ſur le Livre & ſur tout le peuple, en diſant: *Voilà le ſang de l'alliance que Dieu a faite avec vous.* C'eſt là ce qu'on appelle l'ancienne alliance, dont Moyſe fut le médiateur ou l'entremetteur, dont les conditions furent d'abord écrites par la main de Moyſe ſur le parchemin, & enſuite ſur deux tables de pierre par le doigt de Dieu même: & la Fête de

la Pentecôte que les Juifs célébroient, étoit la mémoire de cette alliance de Dieu avec le peuple Iſraélite.

Or malgré les promeſſes ſolemnelles que ce peuple avoit faites, les conditions de cette alliance furent très-mal gardées de ſa part. Il tomba preſque auſſi-tôt après dans l'idolâtrie, en adorant un veau d'or; & il devint ainſi tranſgreſſeur de la Loi de Dieu dans le premier, le plus grand, & le plus indiſpenſable de tous les Commandemens. Ce premier exemple de déſobéiſſance & d'infidélité, & une infinité d'autres qui ſuivirent, ſoit pendant que ce peuple étoit dans le déſert, ſoit depuis qu'il fut établi dans la Terre promiſe, rendoient ſenſible cette vérité enſeignée depuis par S. Paul, que la *Loi* ancienne *ne conduiſoit rien à la perfection*; que *la premiere alliance*, dont Moyſe avoit été l'entremetteur, *étoit défectueuſe, impuiſſante & inutile*; & qu'à cauſe de cela elle devoit être abolie, pour faire place à une autre *plus parfaite, établie ſur de meilleures promeſſes*; dont le Fils unique de Dieu ſeroit le Médiateur; dont l'effet ne ſeroit pas ſeulement de montrer à l'homme ſes devoirs, mais de lui en inſpirer l'amour; où la Loi de Dieu ſeroit *écrite*, comme le dit encore S. Paul, *non avec de l'encre, mais par l'Eſprit du Dieu vivant; non ſur des tables de pierre, mais dans les cœurs.* C'eſt cette alliance que Dieu annonçoit aux Juifs par ſes Prophétes en termes auſſi clairs que magnifiques. *Le tems vient*, dit-il dans Jérémie, *où je ferai une nouvelle alliance avec la maiſon d'Iſraël & avec la maiſon de Juda; alliance bien différente de celle que je fis avec leurs peres, lorſque je les pris par la main pour les tirer de l'Egypte: car ils ont violé cette alliance, & c'eſt pour cela que je leur ai fait ſentir mon pouvoir. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maiſon d'Iſraël, quand ce tems-là ſera venu: j'imprimerai ma Loi dans leur ame, & je l'écrirai dans leur cœur; je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple.* Et dans Ezéchiel Dieu parle ainſi aux Juifs: *Je répandrai ſur vous une eau pure; & vous ſerez purifiés de toutes vos ſouillures; & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un eſprit nouveau au milieu de vous. Je vous oterai votre cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair: je*

Exod. 32.

Hebr. 7. & 8.

2. *Cor.* 3. 3.

Jer. 31. 31. & *ſeq.*

Ezech. 36. 25. & *ſeq.*

mettrai mon Eſprit au milieu de vous ; & je vous ferai marcher dans la voie de mes préceptes & garder mes ordonnances, & vous les exécuterez. Vous ſerez mon peuple, & je ſerai votre Dieu : vous vous ſouviendrez alors de vos voies criminelles, & de vos affections déréglées ; & vos iniquités & vos crimes vous feront horreur. Mais ce n'eſt point à cauſe de vous que je ferai ceci : je veux bien que vous le ſçachiez : je le ferai pour la gloire de mon ſaint nom que vous avez déshonoré. Ces promeſſes de Dieu commencerent à s'accomplir d'une maniere éclatante par la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres, & par la formation de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt : c'eſt le miſtère de la Pentecôte des Chrétiens, qu'il faut expliquer en peu de mots.

Act. 2. La lecture que nous venons de vous faire du ſaint livre des Actes des Apôtres, vous a appris que le jour même de la Pentecôte des Juifs, comme les diſciples de Jeſus-Chriſt étoient tous aſſemblés dans un même eſprit, & dans un même lieu, où ils perſévéroient dans la priére depuis que Jeſus étoit monté au ciel ; vers la troiſieme heure du jour, c'eſt-à-dire ſur les neuf heures du matin, on entendit tout à coup comme le bruit d'un vent impétueux. Au même moment ils virent paroître comme des langues de feu : alors ils furent tous remplis du Saint-Eſprit ; & ils commencerent à parler diverſes langues. La ſolemnité avoit attiré à Jeruſalem, des Juifs de toutes les nations : dès que ce bruit ſe fut répandu, il s'en aſſembla un grand nombre ; & dans leur étonnement ils diſoient : *Ces gens-là ne ſont-ils pas tous Galiléens ? Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays ?* Mais quelques-uns s'en mocquoient, & diſoient : *Ce ſont des gens pleins de vin.*

Alors Pierre leur dit : *Ces gens ne ſont pas yvres comme vous*
Joël. 2. 28. *le penſez : mais c'eſt ici l'accompliſſement de ce qui a été dit par le Prophéte Joël : Dans les derniers tems, dit le Seigneur, je répandrai mon Eſprit ſur toute chair : vos fils & vos filles prophétiſeront : vos jeunes gens auront des viſions ; & vos vieillards auront des révélations en ſonge.... Iſraélites, vous ſçavez que Jeſus de Nazareth a été un homme autoriſé de Dieu parmi vous par les merveilles, les prodiges & les miracles que Dieu a faits par lui*

au milieu de vous. Ce Jesus vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un décret de sa prescience, vous l'avez fait mourir, en le sacrifiant par les mains des méchans: mais Dieu l'a ressuscité, en le délivrant de la corruption du tombeau, parce qu'en effet il étoit impossible qu'il y fût retenu..... Dieu l'a ressuscité, & nous en sommes tous témoins; & c'est lui qui ayant été élevé au ciel par la puissance de Dieu, a fait cette effusion de l'Esprit-Saint que vous voyez & que vous entendez. Que toute la maison d'Israël sçache donc certainement que ce Jesus que vous avez crucifié, Dieu l'a fait le Seigneur & le Christ.

Ayant entendu ce discours, ils eurent le cœur pénétré de componction; & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres: *Freres, que faut-il que nous fassions?* Pierre leur répondit: *Faites pénitence; & que chacun de vous soit baptisé au nom de Jesus-Christ pour la rémission de vos péchés; & vous recevrez le don du Saint-Esprit.* Ceux donc qui reçûrent sa parole, furent baptisés; & il y eut en ce jour-là environ trois mille personnes qui se joignirent aux Disciples. Ils demeuroient attachés à la doctrine des Apôtres, persévérant dans la priére, & dans la communion de la fraction du pain. Tout le monde étoit saisi de crainte & d'étonnement à la vûe des prodiges & des miracles qui se faisoient à Jerusalem par les Apôtres. Ceux qui avoient embrassé la foi, vivoient dans une grande union les uns avec les autres, & tout ce qu'ils avoient étoit en commun. Ils vendoient leurs terres & leurs biens, & les distribuoient à tous selon le besoin que chacun avoit. Ils continuoient aussi d'aller tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit; & rompant le pain dans les maisons, ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur, louant Dieu, & se faisant aimer de tout le peuple.

Cependant le Seigneur augmentoit tous les jours dans son Eglise le nombre de ceux qui devoient être sauvés. Il y en eut jusqu'à cinq mille dans un seul jour, qui touchés de la guérison d'un homme perclus de ses jambes, & du discours de Pierre & de Jean, se convertirent. Toute la multitude de ceux qui avoient embrassé la foi, n'étoit qu'un cœur & qu'une ame: *Act. 4. 4.* *Act. 4. 32. & seq.*

aucun d'eux ne conſidéroit ce qu'il poſſédoit, comme étant à lui en particulier; mais toutes choſes étoient communes entre eux. Les Apôtres rendoient témoignage avec grande force à la réſurrection de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & la grace étoit grande dans tous les Fidéles: auſſi perſonne n'étoit pauvre parmi eux, parce que tous ceux qui poſſédoient des fonds de terre, ou des maiſons, les vendoient, & en apportoient l'argent qu'ils mettoient aux pieds des Apôtres: enſuite on le diſtribuoit à chacun ſelon le beſoin qu'il en avoit. Tous étant unis dans un même eſprit, s'aſſembloient dans le portique de Salomon: aucun des autres n'oſoit ſe joindre à eux: mais le peuple leur donnoit de grandes louanges. Ainſi la parole de Dieu ſe répandoit de plus en plus, & le nombre des Diſciples s'augmentoit beaucoup dans Jeruſalem: pluſieurs même d'entre les Prêtres ſe ſoumettoient à la foi.

Act. 5. 12. & ſeq.

Ce récit tiré du ſecond Chapitre des Actes des Apôtres, & des trois ſuivans, fait voir dans les Apôtres & dans les Fidéles de Jeruſalem, l'accompliſſement exact des prophéties de Jérémie & d'Ezéchiel, & le vrai caractère de la nouvelle alliance. On voit des hommes tout autres qu'ils n'avoient paru juſques-là; nouvelles penſées, nouvelles maximes, nouvelles inclinations, nouveau genre de vie; en un mot nouvel eſprit & nouveau cœur. Les Apôtres, ces hommes auparavant pleins d'idées baſſes & charnelles, ſont devenus tout ſpirituels: ils étoient foibles & timides; & ils ſont remplis d'une force & d'un courage qui étonne leurs ennemis: ils avoient abandonné leur maître au tems de ſa Paſſion; & ils publient maintenant au milieu de Jeruſalem la gloire de ſa Réſurrection au péril de leur liberté & de leur vie même. Le premier d'entre eux qui avoit renoncé Jeſus-Chriſt à la demande d'une ſimple ſervante, rend un témoignage éclatant à ſa qualité de Chriſt & de Sauveur devant ce même Conſeil qui l'avoit condamné à mort comme un blaſphémateur. Leur foi les éleve au-deſſus des ſentimens de la nature; & ne connoiſſant plus d'autre bonheur ſur la terre, que de reſſembler à Jeſus-Chriſt ſouffrant, les outrages qu'ils eſſuient pour ſon nom juſqu'à être fouettés publiquement, ſont pour eux des

ſujets de joie & d'actions de graces. *La Loi donnée par* le miniſtère de *Moyſe*, avoit laiſſé les Juifs tels qu'ils étoient auparavant, injuſtes, déſobéiſſans & ingrats envers Dieu, pleins de l'amour d'eux-mêmes & des faux biens, eſclaves de leurs paſſions; parce que cette Loi étoit une lettre morte qui ne frappoit que leurs yeux & leurs oreilles, ou n'alloit tout au plus qu'à éclairer leur eſprit. *La grace donnée par Jeſus-Chriſt* les rend juſtes & fidéles, humbles, détachés de toutes les choſes préſentes, pleins de la plus parfaite charité, victorieux du monde & de ſes cupidités; parce que cette grace eſt un eſprit vivifiant qui change leurs cœurs, les crée de nouveau, & y écrit cette même loi que le miniſtère de Moyſe n'avoit écrit que ſur la pierre & le parchemin. Tels ſont les effets merveilleux de la deſcente du Saint-Eſprit, dont la vertu, après avoir inondé la ville de Jeruſalem, ſe répandit en peu de tems dans les autres villes de la Judée & de la Samarie, & delà dans toutes les parties du monde, par la prédication des Diſciples de Jeſus-Chriſt: & de cette multitude de peuples, Juifs & Gentils, s'eſt formée l'Egliſe Chrétienne, ce corps dont Jeſus-Chriſt eſt le chef, dont les Fidéles ſont les membres, dont le Saint-Eſprit eſt l'ame, dont la charité eſt la vie. *Joan. 1. 17.*

Ce même Eſprit qui a opéré de ſi grands prodiges dans l'établiſſement de l'Egliſe, l'anime encore aujourd'hui, la ſanctifie & la gouverne. Il n'eſt pas moins puiſſant qu'il étoit alors: s'il n'agit pas en nous comme dans les premiers Fidéles; s'il n'eſt pas le principe de nos déſirs, de nos paroles & de nos actions, c'eſt ſans doute parce qu'il n'habite pas dans notre cœur. Nous l'avions reçu dans le Baptême comme le ſceau de notre adoption, & comme le gage de notre héritage éternel; nous étions ſon temple, & il habitoit en nous; mais nous avons profané ce temple, & forcé l'Eſprit-Saint d'en ſortir: nous ne pouvons le rappeller en nous que par un ardent déſir, & une ſincére pénitence.

Concevons donc d'abord, & ſoyons bien perſuadés par la lumiere de la foi, que la perte d'un don ſi précieux eſt pour nous le plus grand de tous les malheurs, & qu'il n'y a rien

que nous ne devions être prêts à faire pour la réparer. Conjurons aujourd'hui & pendant toute l'Octave cet Eſprit de charité, de venir reprendre pour toujours poſſeſſion d'une demeure qui lui appartient ; de ſurmonter par ſa vertu la réſiſtance opiniâtre d'une volonté qui aime ſon eſclavage, & de rétablir en nous l'image de Dieu, en y créant un cœur nouveau & un eſprit nouveau. L'heure de Tierces, qui eſt l'heure où il eſt deſcendu ſur les Apôtres, eſt particuliérement deſtinée à le prier de venir en nous. Souvenons-nous de réciter à cette heure-là l'hymne *Veni, Creator* ; & uniſſons-nous à l'Egliſe qui chante à la Meſſe la Proſe *Veni, Sancte Spiritus.*

Mais la pratique de l'Egliſe, qui ne ceſſe de demander tous les jours dans l'Hymne de Tierces, que l'Eſprit-Saint vienne dans nos cœurs, & y répande la charité, nous avertit que l'invocation de cet Eſprit doit être perſévérante pour tous les tems. Il ſeroit donc fort à ſouhaiter que les Fidéles ſe fiſſent une régle d'adreſſer tous les jours à neuf heures du matin une courte priére au Saint-Eſprit, laquelle en leur rappellant le ſouvenir du miſtère de la Pentecôte, les avertiroit du beſoin qu'ils ont à tout moment de la lumiere & du ſecours de cet Eſprit, ſans lequel ils ne ſont que ténébres & que foibleſſe.

PRIERE.

ESPRIT-SAINT, nous vous adorons dans tout ce que vous êtes dans l'éternité & dans le tems, dans l'adorable Trinité & dans ſes œuvres, dans vous-même & dans tous vos dons, vos graces, & vos opérations intérieures & extérieures. Vous êtes le don de Dieu par excellence, & en cette qualité vous êtes le principe de Jeſus-Chriſt ſelon ſa nature humaine ; c'eſt vous qui avez formé ſon corps naturel dans le ſein de Marie : c'eſt vous auſſi qui dans ce jour digne d'une mémoire & d'une reconnoiſſance éternelle, avez formé ſon corps myſtique, c'eſt-à-dire, ſon Egli e, en deſcendant ſous la figure de langues de feu dans le cœur de ſes

ſes Apôtres & de ſes Diſciples. Ah ! quel changement n'avez-vous pas fait en eux ! auparavant ſi timides, ſi foibles, ſi peu intelligens, ils deviennent tout à coup ſpirituels, forts, intrépides, & diſpoſés à tout ſouffrir pour porter par-tout la lumiere de l'Evangile.

Daignez, Eſprit adorable, opérer en nous quelques-uns de ces merveilleux effets. Diſſipez les ténébres de notre eſprit en y répandant la lumiere de la vérité : embraſez nos cœurs du feu de votre amour pour les ſacrifier & conſacrer à Dieu : renouvellez & perfectionnez en nous tout ce que vous y avez commencé : achevez d'y former Jeſus-Chriſt, d'y imprimer ſes miſtères, de nous en appliquer les mérites, la grace & la vertu, de nous faire aimer ſa croix & ſes maximes : ſoyez l'ame de notre ame, la vie de notre vie, l'eſprit de notre eſprit : ſoyez en nous l'onction qui nous conſacre à Dieu, le ſceau dont il nous marque comme étant à lui, & le gage des biens éternels qu'il nous a promis : habitez en nous pour nous diriger & nous conduire dans toutes nos démarches, pour nous conſoler & nous ſoutenir au milieu des dangers de la vie préſente.

C'eſt vous, ô Eſprit Saint, que l'on attendoit depuis quatre mille ans pour faire une alliance nouvelle, je veux dire, une ſociété ſainte entre Dieu & les hommes, non en écrivant comme autrefois ſa loi ſur la pierre, mais en l'imprimant vous-même dans les cœurs par une effuſion abondante de votre amour. Qu'elle eſt avantageuſe cette divine alliance, puiſqu'en délivrant des plus grands maux, elle procure des biens ineffables ! qu'elle eſt gratuite, puiſque l'on n'y eſt admis que par l'effet d'une miſéricorde infinie ! qu'elle eſt efficace & abſolue, puiſqu'elle renferme la fin & les moyens, la récompenſe & le mérite ! qu'elle eſt honorable, puiſque ceux qui y entrent, deviennent une race choiſie, un ſacerdoce royal, une nation ſainte, un peuple conquis ! Daignez donc, ô Eſprit adorable, nous rendre participans de cette divine alliance : imprimez vos loix dans nos cœurs ; & écrivez-les dans nos entrailles : donnez-nous un eſprit nouveau & un cœur nouveau : faites nous marcher dans la voie de vos comman-

demens dont le fidéle accompliſſement nous procurera un bonheur éternel. Amen.

LE LUNDI DE LA PENTECOSTE.

Lecture des Actes des Apôtres, Ch. 10. v. 42-48.

PIERRE ouvrit la bouche, & dit : Mes Freres, le Seigneur nous a commandé de prêcher & de témoigner au peuple que c'eſt lui qui a été établi de Dieu pour être le Juge des vivans & des morts. Tous les Prophétes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra par ſon nom la rémiſſion de ſes péchés. Pierre parloit encore, lorſque le Saint-Eſprit deſcendit ſur tous ceux qui écoutoient la parole. Et tous les fidéles circoncis, qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement, de voir que la grace du Saint-Eſprit ſe répandoit auſſi ſur les Gentils ; car ils les entendoient parler *diverſes* langues, & glorifier Dieu. Alors Pierre dit : Peut-on refuſer l'eau du baptême à ceux qui ont déja reçu le Saint-Eſprit comme nous ? Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur Jeſus-Chriſt.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 3. v. 5-21.

JESUS dit à Nicodéme : En vérité, en vérité je vous le dis ; que ſi un homme ne renaît de l'eau & de l'Eſprit Saint, il ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. Ce qui eſt né de la chair, eſt chair ;

& ce qui eſt né de l'eſprit, eſt eſprit. Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naiſſiez encore une fois. L'eſprit ſouffle où il veut, & vous entendez ſa voix; mais vous ne ſçavez d'où il vient, ni où il va : il en eſt de même de tout homme qui eſt né de l'eſprit. Nicodême lui répondit : Comment cela ſe peut-il faire ? Jeſus lui dit : Quoi ! vous êtes maître en Iſraël, & vous ignorez ces choſes ? En vérité, en vérité je vous le dis, que nous *ne* diſons *que* ce que nous ſçavons bien, & que nous *ne* rendons témoignage *que* de ce que nous avons vû; & cependant vous ne recevez point notre témoignage : mais ſi vous ne me croyez pas lorſque je vous parle des choſes de la terre, comment me croirez-vous quand je vous parlerai des choſes du ciel ? Auſſi perſonne n'eſt monté au ciel, que celui qui eſt deſcendu du ciel ; *ſçavoir* le Fils de l'homme qui eſt dans le ciel. Et comme Moyſe dans le déſert éleva en haut le ſerpent *d'airain*, il faut de même que le Fils de l'homme ſoit élevé en haut; afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne ſe perde, mais qu'ils aient tous la vie éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné ſon Fils unique; afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne périſſe, mais qu'ils ayent tous la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé ſon Fils dans le monde, pour condamner le monde; mais afin que le monde ſoit ſauvé par lui. Celui qui croit en lui, ne ſera pas condamné; mais celui qui ne croit pas, eſt déja condamné, parce qu'il ne croit pas au nom

du Fils unique de Dieu. Et le sujet de cette condamnation est que la lumiere est venue dans le monde, & que les hommes ont mieux aimé les ténébres que la lumiere, parce que leurs œuvres étoient mauvaises. Car quiconque fait le mal, hait la lumiere, & ne s'approche point de la lumiere, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait, mais celui qui fait *ce que* la vérité *lui prescrit*, s'approche de la lumiere, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles ont été faites en Dieu.

INSTRUCTION.

QUOIQU'IL n'y ait rien qui ne soit infiniment admirable dans tout ce que Jesus-Christ a fait pour le salut des hommes, nous pouvons dire néanmoins, mes Freres, que le mistère de la descente du Saint-Esprit est le plus grand de tous ses ouvrages, puisqu'il en est la fin & le dernier accomplissement: car tout ce qu'il a fait dans sa naissance, dans sa vie, dans sa mort & dans sa résurrection, n'a eu pour but que la formation de son Eglise; & c'est le jour de la Pentecôte qu'il l'a formée en l'animant de son Esprit. C'est proprement en ce saint jour que les Apôtres sont devenus Apôtres, que le corps de l'Eglise a été formé, & que cette assemblée du Sauveur, qui a commencé il y a plus de dix-sept siécles, & qui doit durer jusqu'à la fin du monde, a paru d'abord toute divine & toute céleste, étant remplie de l'Esprit de Dieu envoyé du ciel.

Nous nous proposons de vous entretenir aujourd'hui de l'œuvre du Saint-Esprit dans la formation de l'Eglise Chrétienne; nous avons dessein de vous montrer les progrès étonnans que la prédication des Apôtres a faits en peu de tems dans le monde par la conversion des Juifs & des Gentils à la foi de Jesus-Christ, & de vous faire voir la vérité de la Religion Chrétienne, prouvée par l'établissement même de cette Religion sainte.

La fin des miſtères de Jeſus-Chriſt étoit de détruire le régne du menſonge, de l'erreur & du péché; d'établir dans les cœurs le régne de la vérité & de la juſtice, & de donner à Dieu des adorateurs dignes de lui. Il avoit inſtruit les hommes pendant ſon ſéjour ſur la terre, par ſa parole & par ſes exemples : il leur avoit montré le chemin de la vie, & y avoit marché le premier. Mais la maladie de l'homme eſt intérieure; & tout ce qui ne fait que frapper les ſens, ne peut la guérir : il falloit créer en lui un cœur nouveau & un eſprit nouveau, de nouvelles penſées & de nouveaux déſirs; écrire la loi de Dieu dans ſon cœur; y graver les paroles de Jeſus-Chriſt; & lui inſpirer le courage de le ſuivre dans la voie étroite qui conduit à la vie. Cet ouvrage étoit réſervé au Saint-Eſprit : Jeſus-Chriſt l'avoit promis pluſieurs fois à ſes Diſciples; & ce grand don étoit le fruit de ſa mort ſur la croix : mais ils ne devoient le recevoir qu'après ſa glorification. *Jean. 7. 39.*

Après donc qu'il fut monté au ciel, il leur envoya de la part du Pere cet Eſprit de vérité le jour de la Pentecôte, lorſqu'ils étoient aſſemblés en un même lieu, où ils perſévéroient en priéres avec Marie mere de Jeſus. Un ſouffle impétueux ſe fit entendre; & ils virent paroître comme des langues de feu, qui ſe partageant, s'arrêterent ſur chacun d'eux : alors ils furent tous remplis du Saint Eſprit, & ils commencerent à parler diverſes langues. Des Juifs venus de tous les pays du monde pour la Fête, furent témoins de cette merveille, qui leur cauſa une extrême ſurpriſe. *Act. 1. 14.* *Act. 2.*

Mais rien n'étoit plus admirable que de voir des hommes tels que les Apôtres, auparavant groſſiers, ignorans, foibles, timides, être tout-à-coup transformés en d'autres hommes, pleins de lumiere, de force & de courage; annoncer aux Juifs au milieu de Jeruſalem, que ce Jeſus qu'ils avoient crucifié, étoit reſſuſcité, & monté au ciel, & que perſonne ne pouvoit être ſauvé que par la foi en ſon nom. Le Grand-Prêtre, & tout le conſeil de la nation, en ſont allarmés : on fait défenſe aux Apôtres de parler au nom de Jeſus : on les menace; on les met en priſon : on les fait battre de verges; & ils

ſe retirent pleins de joie de ce qu'ils ont été trouvés dignes de ſouffrir des opprobres pour le nom de Jeſus-Chriſt. Leur
Act. 5. 41. ardeur n'eſt ralentie, ni par ce qu'ils ont ſouffert, ni par ce qu'ils ont à craindre : ils ne ceſſent point d'enſeigner tous
v. 42. les jours, & d'annoncer Jeſus-Chriſt dans le Temple & dans les maiſons.

Leur prédication ſoutenue par les grands miracles qu'ils faiſoient au nom de Jeſus reſſuſcité, fit en peu de tems des
Act. 5. 14. progrès étonnans. Trois mille hommes ſe convertirent dès le premier jour, & cinq mille quelques jours après. Le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant hommes que femmes, ſe multiplioit tous les jours de plus en plus ; & ces hommes régénérés par le Baptême, & renouvellés par le Saint-Eſprit, montroient au monde des exemples de la plus parfaite vertu.

Les Apôtres prêcherent la parole de Dieu avec le même ſuccès dans toute la Judée & la Samarie. S. Jacques le Mineur fut alors établi premier Evêque de Jeruſalem. La perſécution obligea les Diſciples de Jeſus-Chriſt de ſe diſperſer : & bien-tôt les Apôtres paſſerent dans la Syrie. Ce fut à Antioche que les Fidéles commencerent à être appellés Chrétiens ; ce fut là que S. Pierre établit d'abord ſon Siége. Enſuite les Apôtres pénétrerent dans l'iſle de Chypre, dans les Provinces de l'Aſie
Act. 11. 19. Mineure, dans la Macédoine, dans la Gréce ; ils prêcherent à Epheſe, à Corinthe, à Athenes ; ils paſſerent juſqu'à Rome, où S. Pierre fixa ſon Siége. S. Marc ſon Diſciple établit le Siége d'Alexandrie. La parole de Dieu fructifioit de tous côtés.

Par-tout les Apôtres annonçoient l'Evangile, mais d'abord aux ſeuls Juifs, parce que c'étoit à eux que Jeſus-Chriſt avoit été promis, & que les étrangers ne devoient être appellés qu'après eux. Dieu néanmoins voulant dès le commencement faire connoître aux Apôtres & aux Fidéles circoncis, les deſſeins de miſéricorde qu'il avoit ſur les Gentils, (c'étoit le nom que les Juifs donnoient à tous les peuples, qui n'étoient point de la race d'Iſraël,) avoit envoyé Pierre à Céſa-
Act. 10. rée chez Corneille Centurion Romain, pour y prêcher Jeſus-

Chriſt : & afin qu'on ne pût révoquer en doute la part qu'il faiſoit aux Gentils auſſi bien qu'aux Juifs du don de la pénitence, pour les conduire à la vie, il fit alors deſcendre le Saint-Eſprit ſur tous ceux qui écoutoient la parole de Pierre, avant même qu'ils euſſent reçu le Baptême.

Cependant les chefs de la Synagogue, & le corps de la nation Juive, réſiſtoient opiniâtrément à la parole de l'Evangile, & perſécutoient avec fureur les Diſciples de Jeſus-Chriſt : ce fut ce qui donna lieu aux Apôtres de le prêcher aux Gentils. L'Apôtre S. Paul le déclare expreſſément aux Juifs dans la Synagogue d'Antioche de Piſidie. *Vous êtes les premiers*, leur dit il, *à qui il falloit annoncer la parole de Dieu ; mais puiſque vous la rejettez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous allons préſentement vers les Gentils. Car le Seigneur nous l'a ainſi commandé, ſelon qu'il eſt écrit : Je vous ai établi pour être la lumiere des Gentils, afin que vous ſoyez leur ſalut juſqu'aux extrémités de la terre.* Act. 13. 42. 47.

Les Gentils étoient depuis pluſieurs ſiécles attachés aux ſuperſtitions de l'idolâtrie. On ne leur avoit jamais parlé du Meſſie, & la promeſſe leur en étoit abſolument inconnue : ils n'avoient ni entendu les paroles de Jeſus-Chriſt, ni vû ſes miracles : cependant ils crurent à la prédication de ſes Diſciples ; & renonçant à leurs idoles, ils ſe convertirent au vrai Dieu, & reconnurent ſon Fils Jeſus pour leur Sauveur. En peu de tems la Religion Chrétienne s'établit par-tout ; & les Gentils convertis s'uniſſant par une même foi au petit nombre des Juifs fidéles, entrerent avec eux dans la nouvelle alliance, & devinrent les vrais enfans d'Abraham, & héritiers des promeſſes faites à ce ſaint Patriarche & à ſa poſtérité.

Les Apôtres n'avoient pas encore achevé leur courſe, lorſque S. Paul écrivant aux Romains, appliquoit aux Apôtres cette parole du Pſalmiſte : *Leur voix s'eſt fait entendre dans toute la terre, & leur parole a pénétré juſqu'aux extrémités du monde.* Il diſoit aux Coloſſiens *que l'Evangile étoit prêché à toutes les créatures qui étoient ſous le ciel ; qu'il fructifioit & qu'il croiſſoit par tout l'univers.* Sous leurs diſciples, il n'y Pſ. 11. 5. Rom. 10. 18. Col. 1. 6. 23.

avoit preſque plus de pays ſi reculé dans le monde alors connu, où l'Evangile n'eût pénétré. Cent ans après Jeſus-Chriſt, S. Juſtin comptoit déja parmi les Fidéles beaucoup de nations ſauvages, & juſqu'à ces peuples vagabonds qui erroient çà & là ſur des chariots ſans avoir de demeure fixe. Ce n'étoit point une vaine exagération ; c'étoit un fait conſtant & notoire, qu'il avançoit en préſence des Empereurs, & à la face de tout l'univers.

De cette multitude de peuples ſi différens de génie, de mœurs & de religion, s'eſt formé un royaume & un peuple nouveau, un corps & une ſociété d'hommes unis tous enſemble par l'adoration d'un même Dieu, par la profeſſion d'une même doctrine, par l'attente & le déſir des mêmes biens, par la communication d'un même Eſprit, par la participation des mêmes Sacremens, par l'oblation d'un même ſacrifice, par une charité de freres ; ayant un même chef, un même maître, un même Paſteur inviſible, qui les éclaire, les conduit, les anime & les vivifie par ſon Eſprit, & les nourrit de ſa chair ; inſtruits & gouvernés viſiblement par des Paſteurs que lui-même envoie, & qui tiennent de lui leur autorité : ce corps & cette ſociété s'appelle l'Egliſe.

Les Juifs ne furent pas les ſeuls qui s'oppoſerent au progrès de l'Evangile. Tout ce qu'il y avoit de plus grand parmi les Gentils, ſe déclara d'abord ennemi de cette nouvelle Religion, & de ceux qui entreprenoient de l'établir. Les Apôtres, & les premiers Prédicateurs du Chriſtianiſme, ont preſque tous répandu leur ſang pour le nom de Jeſus-Chriſt, & pour atteſter les vérités qu'ils annonçoient de ſa part, dont la principale étoit ſa Réſurrection.

La perſécution ne finit pas avec la vie des Apôtres : toutes les Puiſſances continuerent durant trois cens ans de faire la guerre à l'Egliſe ; & il y a eu une multitude innombrable de Chrétiens, qui ont ſouffert les tourmens & la mort pour demeurer fidelles à Jeſus-Chriſt. On compte juſqu'à dix perſécutions autoriſées par les Empereurs Romains : mais rien n'égale la fureur avec laquelle s'éleverent contre le Chriſtia-

iſme

niſme ſix d'entr'eux, je veux dire : Néron, ſous lequel les ſaints Apôtres Pierre & Paul ſouffrirent le martyre dans Rome ; Domitien, ſous lequel S. Jean fut jetté dans l'huile bouillante, & relegué dans l'iſle de Patmos ; Dece, ſous lequel le Pape S. Fabien fut un des premiers qui ſouffrit le martyre ; Valerien, ſous lequel le Pape S. Sixte eut la tête tranchée, ainſi que S. Cyprien Evêque de Carthage ; Aurelien, dont les cruelles entrepriſes furent promptement arrêtées par la mort dont Dieu le frappa ; Dioclétien, dont la perſécution fut ſi vive, que les ennemis de Jeſus-Chriſt oſerent par des inſcriptions publiques attribuer à cet Empereur d'avoir aboli de l'univers le nom Chrétien. Mais Jeſus Chriſt avoit prédit lui-même qu'après qu'il auroit été élevé de terre, c'eſt-à-dire, attaché à la croix, il attireroit tout à lui : & rien ne prouve mieux ſa divinité, & le ſouverain empire qu'il a ſur toutes les choſes du monde, que l'accompliſſement littéral de cette prédiction, malgré l'oppoſition perſévérante que toutes les Puiſſances y ont formée pendant trois ſiécles. Enfin, après qu'il eut fait voir par une ſi longue expérience, qu'il n'avoit pas beſoin du ſecours humain, ni des Puiſſances de la terre, pour établir ſon Egliſe, il y appella les Empereurs. Le grand Conſtantin, collégue & ſucceſſeur de Dioclétien, rendit la paix aux Fidéles, & devint un protecteur déclaré du Chriſtianiſme. Depuis ce tems-là les Rois ont accouru de toutes parts à l'Egliſe ; & tout ce qui étoit écrit dans les Prophétes touchant ſa gloire future, s'eſt accompli aux yeux de toute la terre. D'où je conclus : La Religion Chrétienne eſt l'ouvrage de Dieu ; elle eſt donc la vraie Religion.

Hiſt. mir. 2. part. c. 10.

En effet, ſi je prouve que la Religion Chrétienne dans ſon établiſſement, eſt l'ouvrage de Dieu, il s'enſuivra évidemment que la Religion Chrétienne eſt, à l'excluſion de toute autre, la vraie Religion ; la Religion à laquelle on eſt indiſpenſablement obligé de s'attacher ; la Religion où Dieu parle & ſe communique aux hommes, où il les inſtruit de la vérité, & par laquelle il les conduit à la félicité. Car Dieu ne peut être l'Auteur de l'établiſſement de cette Religion, s'il n'eſt en même tems l'Auteur de cette Religion même.

Pour avoir la preuve de la propoſition que j'avance, que la Religion Chrétienne, dans ſon établiſſement, eſt l'ouvrage de Dieu; je me tranſporte en eſprit au milieu de l'Empire Romain, à la fin de la derniere & de la plus cruelle perſécution excitée contre les Chrétiens par l'Empereur Dioclétien, & ſuivie de la converſion du grand Conſtantin qui rendit la paix & la liberté à l'Egliſe. Placé dans ce point de vûe, je parcours tout l'Empire Romain, c'eſt-à-dire, la plus grande partie du monde connu alors: je vois dans toutes les villes grandes & petites, & juſques dans les bourgades, de nombreuſes Egliſes ou ſociétés de Chrétiens, gouvernées par des Evêques & des Prêtres; on accourt en foule de tous côtés pour embraſſer cette Religion, & les temples des Idoles ſont abandonnés. Sur cela je raiſonne ainſi: Il n'y a pas trois cens ans qu'on ne parloit pas de Chrétiens dans le monde: depuis près de deux ſiécles, la Religion Chrétienne eſt répandue dans tout l'Empire Romain; & dans cet intervalle elle a fait de ſi grands progrès, qu'enfin malgré les efforts des hommes voilà tout l'Empire devenu Chrétien: cette Religion s'étend même beaucoup au-delà chez les nations barbares; tous les peuples ont quitté leurs anciennes Religions pour embraſſer celle de Jeſus Chriſt. Cet événement eſt-il naturel, comme l'eſt, par exemple, une révolution dans un état? n'eſt-il pas ſurnaturel & divin? voilà ce qu'il s'agit d'examiner.

C'eſt un principe certain, & confirmé par l'expérience de tous les tems, que tout changement de Religion trouve de grandes oppoſitions de la part des peuples, & qu'il n'y a rien à quoi les hommes tiennent autant qu'à la Religion dans laquelle ils ſont nés & ont été élevés. C'eſt pour cela que de tout tems la politique humaine a pris pour maxime fondamentale de ne point toucher à l'ancienne Religion.

Le changement de Religion devient néanmoins poſſible dans certaines circonſtances: par exemple, ſi la nouvelle Religion n'eſt pas abſolument contraire aux anciens préjugés; ſi elle laiſſe ſubſiſter, du moins en partie, les dehors de l'ancien culte; ſi elle favoriſe les inclinations naturelles & les paſſions des hommes; ſi ceux qui travaillent à l'établir ſont des

Digitized by Google

hommes ſçavans, éloquens, de grande réputation, habiles négociateurs, & s'ils ont affaire à des gens ignorans & groſſiers; & ſur-tout ſi ces moyens ſe trouvent encore appuyés & fortifiés par la puiſſance temporelle. Mais il ne paroît rien de tout cela dans l'établiſſement de la Religion Chrétienne; il n'y a rien même qui n'y ſoit directement oppoſé, & qui ne dût naturellement rendre cet établiſſement impoſſible.

L'Auteur & les Prédicateurs du Chriſtianiſme étoient des Juifs, peuple haï & mépriſé de toutes les autres nations. Jeſus-Chriſt par ſa naiſſance ſelon la chair, étoit un homme du bas peuple, pauvre & ſans étude: & l'on ſçavoit que ceux mêmes de ſa nation l'avoient fait condamner à la mort de la croix comme un ſéditieux. Les plus conſidérables de ſes Diſciples étoient preſque tous des pêcheurs, ſans biens, ſans ſcience, ſans talens, ſans éloquence, ſans protection, ſans eſpérance de fortune: leur Maître, en les envoyant prêcher par tout le monde, ne leur avoit promis que des perſécutions, des tourmens & la mort. Ces hommes ainſi dénués de tout, n'ayant d'autres armes que la parole, ni d'autre défenſe qu'une patience à toute épreuve, s'en vont, chacun de ſon côté, attaquer toutes les anciennes Religions du monde: ils entreprennent de changer toutes les idées, & de détruire tous les préjugés, pour établir une Religion contre laquelle l'eſprit & le cœur de tous les hommes doivent ſe révolter.

Cette Religion doit révolter contre elle tous les eſprits: car la doctrine qu'annoncent ces Prédicateurs, eſt non-ſeulement nouvelle & inouie; elle eſt encore, de leur propre aveu, un ſcandale pour les Juifs & une folie pour les Gentils. Cette Religion doit révolter tous les cœurs: car la doctrine qu'elle enſeigne, ne favoriſe aucune des paſſions & des inclinations de l'homme; elle les contredit toutes & les attaque de front.

Si donc nous euſſions été au tems des Apôtres, ſans rien ſçavoir encore du miſtère de Jeſus-Chriſt, de ſon œuvre, & de ſa toute-puiſſance, & que ces douze pêcheurs nous euſſent parlé du projet qu'ils avoient conçu de publier cette doctrine, & de la faire recevoir par-tout; ne les aurions-nous pas traités d'inſenſés? Ils l'ont néanmoins prêchée cette doctrine;

& ce n'a point été d'abord chez des nations barbares & ignorantes, mais dans l'Empire Romain, dans les plus grandes villes, les plus riches, les plus ſçavantes, les plus polies, les plus voluptueuſes. Ils l'ont prêchée, non dans un ſeul pays, mais par-tout, & chez des peuples de génies, de mœurs & de Religions toutes différentes.

Tout s'eſt ſoulevé contre cette nouvelle doctrine : le peuple, par zéle de Religion, & par une oppoſition naturelle à toute nouveauté dans cette matiere ; les Philoſophes & les Sçavans, par la répugnance qu'inſpire la raiſon orgueilleuſe ; les Miniſtres des anciennes Religions, par intérêt ; les Magiſtrats & les Empereurs, par politique. Rien n'eſt plus fort que toutes ces vûes, ni plus capable de porter les hommes aux dernieres extrémités. Auſſi tout a été mis en œuvre pour étouffer le Chriſtianiſme, & en arrêter les progrès : pertes de biens, exils, priſons, ſupplices les plus cruels. En moins de trois cens ans, il y a eu, comme nous l'avons remarqué, dix perſécutions ſuſcitées par des Edits qu'on exécutoit avec une extrême rigueur : mais dans tous les tems, & ſous les Empereurs mêmes qui n'étoient pas ouvertement déclarés contre les Chrétiens, on en voit pluſieurs tourmentés & mis à mort par ordre des Magiſtrats pour cauſe de Religion, pluſieurs ſacrifiés à la fureur du peuple dans des émotions excitées à ce ſujet : & certainement durant ces trois ſiécles, le Chriſtianiſme n'a jamais été protégé hautement par l'autorité publique ; jamais on n'a rien eu à eſpérer en l'embraſſant : au contraire on a tout riſqué en faiſant profeſſion d'être Chrétien. Ainſi aucun des motifs qui font impreſſion ſur l'eſprit & le cœur humain, n'attiroit à la Religion Chrétienne ; & tout conſpiroit à en éloigner.

Cependant au commencement du ſecond ſiécle, cent ſoixante & dix ans après la mort de J. C. il y avoit par tout des Chrétiens, & en ſi grand nombre, que Tertullien aſſure qu'il n'y a point d'armées de Barbares, ſi nombreuſes qu'elles puiſſent être, dont l'Empire eût plus à craindre que de cette multitude de Chrétiens répandus par toutes les villes & les bourgades, ſi leur Religion ne leur commandoit une ſoumiſſion

& une patience à toute épreuve. Enfin il n'y avoit pas encore trois cens ans qu'on avoit commencé à prêcher Jesus-Christ : & l'Empire Romain, après tant de sang répandu, est obligé de céder, & les Empereurs mêmes deviennent Chrétiens.

Ainsi le Christianisme, la chose du monde la plus difficile à persuader, s'établit par-tout par la seule voie de la persuasion, malgré tout ce que peuvent lui opposer les Puissances, la sagesse humaine, la Religion, l'interêt, la politique & la violence la plus outrée ; &, ce qui est bien digne de remarque, cette Religion opére dans ceux qui l'embrassent, une conviction si intime, & une persuasion si efficace, qu'ils sont prêts, & s'estiment heureux de donner leur vie pour rendre témoignage à la vérité de la doctrine dont ils font profession. Dès qu'ils connoissent par la foi ce Jesus crucifié qu'ils n'ont jamais vû, ils sacrifient tout pour lui témoigner leur attachement & leur fidélité: on les voit renoncer avec joie à tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, & à la vie même, plutôt que de l'abandonner. Certainement il n'y a là rien de naturel : je m'érendrois inutilement pour le prouver ; c'est une vérité de sentiment, à laquelle tout homme de bonne foi ne peut se refuser.

Donc l'établissement de la Religion Chrétienne n'est pas l'ouvrage des hommes, mais l'effet, &, si j'ose ainsi parler, le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu. Car enfin ou les Prédicateurs de cette Religion ont confirmé leurs paroles par des miracles, capables de rendre leurs auditeurs attentifs, & de les convaincre de la vérité de ce qu'ils leur prêchoient : ou ils ont persuadé les hommes sans miracles. S'ils ont fait des miracles, qui ne peuvent être que l'effet d'une vertu divine, ma proposition est démontrée ; c'étoit donc Dieu qui présidoit à cette œuvre ; c'étoit lui qui parloit & qui agissoit dans les Prédicateurs de la Religion Chrétienne. S'ils ont persuadé le monde sans miracles, la démonstration n'en est que plus forte, puisqu'il n'y a qu'une vertu divine qui puisse opérer cette persuasion dans tous les esprits, malgré tous les motifs les plus puissans qui s'y opposent. Une telle persuasion opérée sans miracles, est elle-même le plus grand miracle qu'on

puiſſe concevoir. Car quoique tout ſoit également poſſible à un Etre tout-puiſſant, on comprend néanmoins que ſa toute-puiſſance éclate davantage dans le changement des volontés, que dans la guériſon des maladies & dans la réſurrection des corps, parce qu'il y a de plus grands obſtacles à ſurmonter pour changer les volontés, que pour rétablir ou ranimer les corps. Donc la Religion Chrétienne a Dieu pour Auteur; donc elle eſt la vraie Religion.

PRIERE.

ESPRIT adorable, vous avez été envoyé, & par la création de nouveaux hommes vous avez renouvellé la face de la terre. Cette terre déſerte juſqu'alors & dépeuplée de Saints, devient un ſanctuaire rempli d'une infinité de Martyrs, de Vierges & de Juſtes parfaits: il s'en forme dans toutes les parties du monde, parmi les nations les plus reculées & les peuples les plus barbares. Ces contrées autrefois ſi abandonnées & ſi ſtériles, à peine ſont-elles animées de votre divin ſouffle, & arroſées du ſang de Jeſus-Chriſt, qu'on les voit refleurir & pouſſer un germe de vérité & de juſtice; l'Egliſe preſqu'en un inſtant ſe dilate ſans meſure. Quel autre que vous, ô Eſprit-Saint, pouvoit opérer une merveille ſi prodigieuſe? Que le ciel & la terre s'uniſſent enſemble pour vous en bénir à jamais.

Envain toutes les nations ſe ſont-elles ſoulevées, & les peuples ont-ils formé des deſſeins contre votre œuvre; en vain les Rois de la terre s'y ſont oppoſés, & les Princes ſe ſont ligués contre elle: vous vous êtes ri & mocqué de leurs vains projets. Il n'y a ni ſageſſe, ni prudence, ni conſeil contre le Seigneur: toute la rage des ennemis de l'Egliſe n'a ſervi qu'à faire triompher d'une maniere plus éclatante la force invincible de votre bras tout-puiſſant: vous avez même fait tourner à ſon avantage tout ce que les portes de l'enfer ont employé de cruauté & d'artifice pour ſa ruine; le ſang des Martyrs eſt devenu une ſemence de Chrétiens. Comme autrefois les Iſraélites ſe multiplierent en Egypte malgré la fureur de

Pharaon qui paroiſſoit avoir pris les meſures les plus efficaces pour abolir leur poſtérité : ainſi l'Egliſe s'eſt accrue au milieu des perſécutions, qui n'ont ſervi qu'à la rendre & plus brillante & plus féconde. C'eſt ce grain de ſénevé qui étant le plus petit de tous les légumes, devient un arbre conſidérable, à l'ombre duquel les oiſeaux du ciel viennent ſe repoſer. Rien de ſi petit que votre Egliſe dans ſes commencemens ; mais par la ſuite des tems les grands du ſiécle, les Princes de la terre, les Empereurs ſe ſont empreſſés à venir y chercher la vie, la paix & le repos : c'eſt votre ouvrage, ô divin Eſprit ; ſoyez-en béni à jamais.

Daignez ſanctifier de plus en plus votre Egliſe par une effuſion abondante de vos dons les plus précieux. Vous êtes l'Eſprit de vérité ; faites que votre lumiere y brille de toutes parts : vous êtes l'Eſprit de charité ; allumez votre feu ſacré dans tous les cœurs : vous êtes l'Eſprit d'unité ; formez parmi ſes enfans une union ſi étroite qu'ils ne ſoient tous qu'un cœur & qu'une ame ; éteignez-y tout ſchiſme & toute diviſion.

Quelles actions de graces, ô mon Dieu, n'avons-nous pas à vous rendre de ce que par une miſéricorde infinie vous avez bien voulu nous éclairer des lumieres de la foi, & nous faire devenir enfans de votre Egliſe ! Faites que nous aimions ſincérement & tendrement cette chere Epouſe de Jeſus-Chriſt : que nous trouvions toute notre ſureté à lui demeurer étroitement unis, notre bonheur à lui obéir, & notre conſolation à jouir des avantages infinis qui ſont renfermés dans ſon ſein : que nous nous réjouiſſions de ſes gains, que nous nous affligions de ſes pertes ; afin qu'après vous avoir adoré en eſprit & en vérité dans l'Egliſe de la terre, nous puiſſions vous poſſéder dans celle du ciel. Amen.

LE MARDI DE LA PENTECOSTE.

Lecture des Actes des Apôtres, Ch. 8. v. 14 - 17.

LES Apôtres qui étoient à Jeruſalem ayant appris que ceux de Samarie avoient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyerent Pierre & Jean, qui étant venus firent des priéres pour eux, afin qu'ils reçuſſent le Saint-Eſprit: car il n'étoit point encore deſcendu ſur eux; mais ils avoient ſeulement été baptiſés au nom du Seigneur Jeſus. Alors ils leur impoſerent les mains, & ils reçurent le Saint-Eſprit.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 10. v. 1 - 10.

JESUS dit aux Phariſiens: En vérité, en vérité je vous le dis: Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, eſt un voleur & un larron. Mais celui qui entre par la porte eſt le paſteur des brebis. C'eſt à celui-là que le portier ouvre, & les brebis entendent ſa voix. Il appelle ſes propres brebis par leur nom, & il les fait ſortir: & lorſqu'il a fait ſortir ſes propres brebis, il va devant elles, & les brebis le ſuivent, parce qu'elles connoiſſent ſa voix. Et elles ne ſuivent point un étranger, mais le fuient plutôt, parce qu'elles ne connoiſſent point la voix des étrangers. Jeſus leur dit cette parabole; mais ils n'entendirent point dequoi il leur parloit. Jeſus donc leur dit

dit encore : En vérité, en vérité je vous le dis ; je ſuis la porte des brebis. Tous ceux qui ſont venus avant moi ſont des voleurs & des larrons ; & les brebis ne les ont point écoutés. Je ſuis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il ſera ſauvé ; il entrera, il ſortira, & il trouvera des pâturages. Le voleur ne vient que pour voler, pour égorger & pour perdre. Mais pour moi je ſuis venu, afin que les brebis aient la vie, & qu'elles l'aient abondamment.

INSTRUCTION.

LA Pentecôte a été la Confirmation des Apôtres, & la Confirmation eſt la Pentecôte des Chrétiens : le Saint-Eſprit deſcendant inviſiblement dans leurs cœurs, quand ils reçoivent ce Sacrement, auſſi véritablement qu'il deſcendit d'une maniere viſible ſur les Apôtres. C'eſt donc entrer dans l'eſprit de l'Egliſe durant cette auguſte ſolemnité, que de vous inſtruire du Sacrement de Confirmation : afin que ceux qui ont eu le bonheur de le recevoir, connoiſſant l'excellence du don que Dieu leur a fait, en ſoient pénétrés de la plus vive reconnoiſſance, & qu'ils comprennent l'obligation qu'il leur impoſe de mener une vie digne de l'Eſprit Saint qui leur a été communiqué ; & que ceux qui ne l'ont point encore reçu, apprennent quelle doit être la ſainteté des diſpoſitions qu'ils doivent y apporter, pour recevoir l'abondance des graces que Jeſus-Chriſt a attachées à ce Sacrement. Ce n'eſt pas à un homme mortel, c'eſt à un Dieu d'une majeſté infinie, qu'il s'agit de préparer une demeure ; & ils ſont eux mêmes cette demeure.

Vous voyez par-là de quelle conſéquence il eſt d'être bien inſtruits de ce qui regarde ce grand Sacrement, pour éviter le malheur ſi commun aujourd'hui de le prophaner en le recevant comme une pure cérémonie, ſans être ſuffiſamment inſtruits des principaux miſtères de notre foi, ſans y apporter l'inno-

cence du Baptême ou conſervée ou réparée par une ſincére pénitence, ſans la modeſtie, le recueillement & la dévotion que demande une action ſi ſainte.

Le mot de *Confirmation* ſignifie *affermiſſement*. On appelle ainſi le ſecond Sacrement, parce qu'on le donne à ceux qui ont été baptiſés; afin que par une nouvelle effuſion du S. Eſprit, ils ſoient affermis dans la Foi, l'Eſpérance, & la Charité, qu'ils ont reçues dans le Baptême. L'Evêque eſt le Miniſtre de ce Sacrement: il le confére par l'impoſition des mains, & par l'onction du ſaint Chrême. La grace propre à la Confirmation eſt une grace de force, pour nous faire confeſſer Jeſus-Chriſt par nos paroles & par nos œuvres, malgré les tentations qui nous ſont ſuſcitées de la part du démon, du monde & de nous-mêmes.

C'eſt pour le Chrétien une obligation indiſpenſable de confeſſer Jeſus-Chriſt dans toutes les occaſions qui ſe préſentent. *Quiconque*, dit Jeſus-Chriſt, *ſe déclarera pour moi devant les hommes, je me déclarerai moi-même pour lui devant mon Pere qui eſt dans le ciel: & quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai devant mon Pere qui eſt dans le ciel.* Et ailleurs: *Si quelqu'un rougit de moi & de mes paroles, le Fils de l'homme rougira auſſi de lui, quand il viendra dans ſa gloire.* Or il y a deux manieres de remplir cet important devoir; & le témoignage que nous devons à Jeſus-Chriſt, ſe peut rendre par les paroles & par les œuvres.

Matth. 10. 32. *Luc.* 9. 26.

Nous confeſſons Jeſus-Chriſt par nos paroles, non-ſeulement lorſque nous rendons témoignage à la vérité de ſa Religion devant les perſécuteurs, comme les Martyrs; mais encore lorſque nous nous déclarons en faveur de la vérité & de la juſtice attaquée ou opprimée; lorſque nous prenons, quand nous en ſommes capables, la défenſe des maximes de l'Evangile contre ceux qui entreprennent de les décrier, ou de les affoiblir.

Nous le confeſſons par nos œuvres, lorſqu'elles ſont conformes à ſes maximes & à ſes exemples; enſorte que toute notre vie porte des caractères viſibles de reſſemblance avec celle de Jeſus-Chriſt, & qu'on nous reconnoiſſe à cette marque

pour ſes fidéles Diſciples. Ce témoignage eſt un devoir pour tous les Chrétiens : il eſt de tous les tems & de tous les lieux : il eſt le plus capable de *faire révérer à tout le monde*, comme le dit S. Paul, *la doctrine de Dieu notre Sauveur.* Tit. 2. 10.

Pour remplir nos devoirs envers la vérité, qui eſt Jeſus-Chriſt, nous avons de grands obſtacles à ſurmonter, & de rudes combats à ſoutenir contre trois ſortes d'ennemis, le démon, le monde & nous-mêmes. Il n'y a que la force d'enhaut promiſe par Jeſus-Chriſt, qui puiſſe nous rendre victorieux de tels ennemis ; & la Confirmation eſt le moyen que le Sauveur a établi pour nous donner cette force ſi néceſſaire : c'eſt dans ce Sacrement que nous ſommes revêtus par l'Eſprit-Saint qui nous eſt donné, de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir nous défendre des piéges du démon, de la ſéduction du monde, & des ſollicitations importunes de la chair.

Toutes les actions & les paroles que l'Egliſe emploie dans l'adminiſtration du Sacrement de Confirmation, ſervent à nous faire connoître les effets que le Saint-Eſprit opére dans l'ame du Chrétien qui le reçoit avec les diſpoſitions néceſſaires. L'Evêque impoſe ſur nous ſes mains ; & cette cérémonie marque la protection de la main toute-puiſſante de Dieu ſur nous par la préſence de ſon Eſprit. En même tems l'Evêque demande à Dieu qu'il nous envoie cet Eſprit conſolateur : *Eſprit de ſageſſe*, qui nous faſſe connoître le vrai bonheur, & prendre les moyens les plus ſûrs pour y arriver : *Eſprit d'intelligence*, qui nous faſſe pénétrer par ſa lumiere les vérités & les miſtères de la Religion : *Eſprit de conſeil*, pour diſcerner dans les différentes occaſions ce que Dieu demande de nous, & ce que nous avons à faire pour ſuivre ſa volonté : *Eſprit de force*, qui nous attache à Dieu & à nos devoirs, ſans que rien puiſſe nous ébranler, ni nous affoiblir : *Eſprit de ſcience*, qui nous donne la vraie & utile connoiſſance de Dieu & de nous-mêmes : *Eſprit de piété*, qui fait que nous nous portons à tout ce qui eſt du ſervice de Dieu, avec un plaiſir & une facilité qui vient d'un ſincére & ardent amour : *Eſprit de crainte de Dieu*, qui nous fait éviter avec ſoin tout ce qui peut

l'offenſer, non pas tant parce que nous craignons d'être punis, que parce que nous regardons comme le plus grand de tous les malheurs de lui déplaire.

Enſuite l'Evêque imprime ſur le front le ſigne de la croix avec le ſaint Chrême, en diſant : *Je vous marque du ſigne de la croix, & je vous confirme par le Chrême du ſalut, au nom du Pere*, &c. Le ſaint Chrême eſt une compoſition d'huile d'olive, & de baume. Le baume répand une excellente odeur ; l'huile adoucit & fortifie. On frottoit d'huile les Athlétes, afin qu'ils euſſent les membres plus ſouples & plus vigoureux pour le combat. Cette onction appliquée en forme de croix ſur le front qui eſt le ſiége de la pudeur, marque l'onction de la charité, que le Saint-Eſprit répand dans nos ames ; laquelle nous fortifie inviſiblement contre les ennemis de notre ſalut ; adoucit par la patience les peines les plus ſenſibles à la nature ; nous fait mettre toute notre gloire dans la croix de Jeſus-Chriſt, & répandre par une vie édifiante la bonne odeur de Jeſus-Chriſt parmi nos freres.

Enfin l'Evêque frappe légérement la joue de celui à qui il vient de faire l'onction, en diſant, *Que la paix ſoit avec vous* ; & c'eſt pour nous apprendre, que ce Sacrement donne par la patience la paix que le monde ne peut donner, cette paix qui ſurpaſſe toute penſée, comme parle S. Paul, & qui garde nos cœurs & nos eſprits en Jeſus-Chriſt.

Phil. 4. 7.

Ce que nous venons de dire de la fin pour laquelle la Confirmation a été inſtituée, & des effets qu'elle produit, ſuffit pour fixer notre jugement ſur la néceſſité de la recevoir. Il eſt vrai qu'il ſuffit abſolument pour le ſalut, d'avoir reçu le Baptême, & d'en conſerver la grace : mais ce tréſor peut nous être enlevé ; & nous ſommes à toute heure en danger de le perdre, étant, comme nous avons vû, attaqués par des tentations que notre foibleſſe laiſſée à elle-même ne peut ſurmonter. Puis donc que Jeſus-Chriſt en inſtituant la Confirmation, nous a préparé un moyen de les vaincre par la vertu de ſon Eſprit ; il s'enſuit évidemment qu'il n'y a point de Chrétien qui ne doive s'empreſſer de la recevoir, & ſe mettre en état de le faire dignement.

Dans la Confirmation, Jeſus-Chriſt a préparé au Chrétien qui ſe trouve expoſé aux dangers des tentations du demon, de la chair & du monde, des armes ſpirituelles, & une puiſſante protection contre les ennemis de ſon ſalut. L'Egliſe l'exhorte à prendre ces armes, & à ſe fortifier de ce ſecours: elle lui en fait même un précepte: s'il le néglige, il ſe rend coupable, & s'expoſe au danger évident de périr; & lui ſeul ſera cauſe de ſa perte, parce qu'il a eu des moyens de ſe ſauver, dont il n'a pas voulu faire uſage.

L'intention de l'Egliſe eſt que les enfans ne ſoient admis à la Confirmation, que lorſqu'ils ont aſſez de lumiere & de diſcernement pour ſçavoir ce qu'ils reçoivent; & qu'ils paroiſſent être dans les diſpoſitions & les ſentimens où l'on doit entrer, pour recevoir dans ce Sacrement l'abondance des graces du Saint-Eſprit. Un enfant pour être confirmé, doit ſçavoir les choſes dont la connoiſſance eſt néceſſaire à tous les Chrétiens, telles que ſont les principaux miſtères de la foi contenu dans le ſymbole des Apôtres, les commandemens de Dieu & de l'Egliſe, l'Oraiſon Dominicale, à laquelle on ajoute la Salutation Angelique. Il doit être inſtruit en particulier de la ſainteté & des effets du Sacrement de Confirmation.

On ne peut pas dire que les enfans ſoient inſtruits des principaux miſtères de la foi, ni des devoirs du Chrétien, ni de ce qu'ils doivent demander dans la priére, s'ils n'entendent le ſymbole, les commandemens de Dieu, le *Pater*, & les autres choſes qu'on leur a fait apprendre par mémoire. Il faut que le ſens de ces textes ſoit dans leur eſprit, & qu'ils ſçachent ce qu'ils diſent & ce qu'ils croient: s'il n'y a que les paroles dans leur mémoire & ſur leur langue; ils ne ſont pas plus avancés que ceux qui n'auroient appris ces textes qu'en une langue inconnue; ni plus capables d'être confirmés qu'un enfant de quatre ans, qui les prononce ſans les entendre. L'intention de l'Egliſe eſt donc que les enfans en âge de raiſon ſoient inſtruits des vérités capitales du Chriſtianiſme, & des devoirs eſſentiels du Chrétien: qu'ils ſçachent diſcerner le bien & le mal; ce qui plaît à Dieu, & ce qui l'offenſe; l'obligation où ils ſont de l'aimer, de le craindre, de

l'adorer, de le ſervir, de le prier : qu'ils comprennent que celui qui a eu le malheur de l'offenſer, ne peut obtenir le pardon, s'il ne déteſte le péché, & ne retourne à lui de tout ſon cœur. Car enfin ces enfans peuvent avoir perdu l'innocence: peut-on leur laiſſer ignorer ce que c'eſt qu'être vraîment pénitent, ſans les expoſer à la profanation de deux Sacremens, la Pénitence & la Confirmation ? Quel avantage leur reviendra-t-il d'être confirmés en âge de raiſon ? n'y auroit-il pas plus de ſureté à leur conférer ce Sacrement avant qu'ils fuſſent en âge d'offenſer Dieu ? c'eſt ce qui s'eſt pratiqué pendant quelque tems dans l'Egliſe. Cet uſage eſt changé ; & c'eſt afin que recevant ce Sacrement avec connoiſſance & avec amour, ils en reçoivent la grace avec plus d'abondance. Mais le contraire arrive, & l'intention de l'Egliſe eſt fruſtrée, lorſqu'on envoie à la Confirmation des enfans qui ne ſçavent preſque rien de ce qu'il faut ſçavoir ; parmi leſquels il y en a qui ſont coupables de péchés, que peut être ils ne connoiſſent pas faute d'inſtruction, ou qu'ils n'ont point expiés autrement qu'en ſe confeſſant la veille de la Confirmation, ſans en avoir une douleur ſalutaire.

Rit. d'Alet de la Confirm.

Au reſte, « un des principaux ſoins des Paſteurs & des » Catéchiſtes, doit être, dit le Rituel d'Alet, de les diſpoſer » à ce Sacrement, non tant en leur rempliſſant la mémoire » de beaucoup d'inſtructions, qu'en leur inſpirant la crainte » de Dieu, & les formant dans la piété, ſelon que cet âge en » eſt capable. » Pour cela, on s'attache à leur préſenter tout ce qui peut exciter en eux des penſées dignes de Dieu, & des ſentimens d'amour pour lui. On leur parle de ſa toute puiſſance qui les a créés ; de ſa providence qui les nourrit ; de ſa lumiere, à qui rien de ce qu'ils font & de ce qu'ils diſent ne peut être caché ; de ſa bonté qui les a créés pour les rendre éternellement heureux, s'ils l'aiment & lui obéiſſent durant cette vie ; de ſa juſtice, qui punira le péché par des ſupplices éternels ; de ſa miſéricorde, qui pardonne aux pécheurs qui retournent à lui de tout leur cœur. On leur fait ſentir qu'étant nés pécheurs, ennemis de Dieu, & eſclaves du démon, ils étoient perdus pour toute l'éternité, ſi Dieu ne les avoit aimés juſqu'à

leur donner ſon Fils unique ; que c'eſt pour eux que le Fils de Dieu s'eſt fait homme, & qu'il a répandu ſon ſang ſur une croix. On leur fait comprendre autant qu'il eſt poſſible, la charité immenſe de Jeſus-Chriſt pour eux, & celle qu'ils doivent avoir pour lui, après avoir été rachetés par ſon ſang, & faits enfans & héritiers de Dieu par la vie nouvelle qu'ils ont reçue dans le Baptême : le beſoin continuel qu'ils ont du ſecours de ſa grace, & l'obligation où ils ſont de l'implorer par une humble priére. En un mot, on leur rappelle tout ce qui eſt le plus capable de les toucher, de leur inſpirer une grande dévotion envers Jeſus-Chriſt, & de les tenir dans une continuelle dépendance de ſon Eſprit.

Si pour recevoir la Confirmation, il eſt néceſſaire d'être inſtruit des vérités & des devoirs du Chriſtianiſme ; il l'eſt encore plus d'apporter à la réception de ce Sacrement la pureté du cœur, & les ſentimens d'une ſincére piété. Ce Sacrement ſuppoſe le Chrétien dans l'état de la juſtice : il n'eſt donc que pour celui qui a conſervé le précieux tréſor de l'innocence de ſon Baptême, ou qui l'ayant perdu par le péché, l'a recouvré depuis par la Pénitence.

Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui ſont admis à la Confirmation, achevaſſent de ſe purifier, & de ſe préparer à ce Sacrement par la retraite & la priére, à l'exemple des Apôtres, dont l'Ecriture rapporte qu'auſſitôt après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, ils ſe retirerent à Jeruſalem, & qu'*étant montés dans une chambre haute, ils perſévéroient tous d'un même cœur dans la priére, avec Marie mere de Jeſus, & ſes freres*, ſelon l'ordre que Jeſus-Chriſt leur avoit donné de ne point ſortir de Jeruſalem, mais d'y attendre la promeſſe du Pere, c'eſt-à-dire, l'effuſion du Saint-Eſprit. *Act.* 1. 13. 14.

PRIERE.

ESPRIT SAINT, vous ne vous êtes pas contenté de nous faire renaître dans le Sacrement de Baptême, vous avez bien voulu encore nous rendre parfaits Chrétiens dans le Sacrement de Confirmation. Soyez béni à jamais, ô Dieu d'amour, d'un bienfait ſi ſignalé : heureux ceux qui ont conſervé de ſi précieuſes graces ! Mais, hélas ! qui de nous n'a pas ſujet de craindre de les avoir perdues? & ſi ce malheur nous eſt arrivé, de quels ſentimens de douleur & de componction ne devons nous pas être pénétrés ? Quel ſujet d'humiliation & d'amertume de vous avoir contriſté par notre tiédeur & notre négligence, de vous avoir éteint en nous par des fautes mortelles, de vous avoir outragé par nos infidélités & nos prévarications ! Daignez, ô Eſprit adorable, renouveller & faire revivre en nous cette précieuſe grace de la Confirmation par une nouvelle Pentecôte, je veux dire, par une effuſion abondante de votre amour. Soyez en nous un eſprit de pénitence & de componction, pour nous faire pleurer toutes nos ingratitudes : ſoyez en nous un eſprit de grace & de priére, afin que nous obtenions par des gémiſſemens ineffables le pardon de nos péchés : opérez en nous les mêmes prodiges que vous avez opérés dans les Apôtres. Nous ne demandons pas que vous deſcendiez ſur nous avec les mêmes ſignes extérieurs ; mais que vous daigniez renouveller en notre faveur les mêmes miracles d'amour & de ferveur que vous avez opérés dans les premiers diſciples.

Vous êtes *l'Eſprit de ſageſſe* : faites-nous connoître le vrai bonheur, & prendre les moyens pour y arriver. Que la juſtice ſoit pour nous comme un pain délicieux : que nous la goûtions par le cœur : que reſſuſcités avec Jeſus-Chriſt, nous n'ayons plus de goût que pour les choſes du ciel. Vous êtes *l'Eſprit d'intelligence* : diſſipez les ténébres épaiſſes qui nous environnent : faites-nous pénétrer par votre divine lumiere les vérités & les miſtères de la Religion :

gion : rempliſſez-nous de la connoiſſance de la volonté divine, en nous donnant toute la ſageſſe & l'intelligence ſpirituelle ; afin que nous nous conduiſions d'une maniere digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choſes, portant les fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres, & croiſſant en la connoiſſance de Dieu. Vous êtes *l'Eſprit de conſeil* : faites-nous diſcerner dans les différentes occaſions ce que Dieu demande de nous & ce que nous avons à faire pour ſuivre ſa volonté : préſidez à toutes nos démarches : réglez toutes nos entrepriſes : fixez nos incertitudes & nos perplexités, en nous montrant ſelon le beſoin la voie que nous devons ſuivre. Vous êtes *l'Eſprit de force* : attachez-nous à Dieu & à nos devoirs, ſans que rien puiſſe jamais ni nous abattre ni nous affoiblir : fortifiez-nous contre les tentations intérieures & extérieures : rempliſſez-nous de courage pour faire une profeſſion ouverte de la foi & de la piété ; enſorte que nous ne ſoyons jamais ébranlés ni par les railleries picquantes, ni par les vaines menaces des mondains. Vous êtes *l'Eſprit de ſcience* : apprenez-nous à nous connoître : diſſipez les nuages que l'amour-propre répand ſouvent ſur notre propre cœur, & qui font que tant de perſonnes s'aveuglent ſur leur état : faites-nous croître dans la connoiſſance de Dieu en nous découvrant de plus en plus ſes perfections adorables, en nous faiſant comprendre qu'il eſt le principe de tout bien, que ſa volonté eſt la régle de nos actions, & que ſa gloire doit en être la fin derniere. Vous êtes *l'Eſprit de piété* : faites que nous nous portions à tout ce qui eſt du ſervice de Dieu avec plaiſir & avec une facilité qui vienne d'un ſincére & ardent amour ; que nous ne craignions rien tant que la tiédeur, & que nous évitions avec un ſoin extrême tout ce qui peut y conduire, puiſqu'il eſt écrit : *Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment.* Enfin vous êtes *l'Eſprit de crainte* : imprimez dans nos cœurs une crainte ſalutaire des jugemens de Dieu : faites-nous éviter avec fidélité tout ce qui peut l'offenſer, non parce que nous craignons d'être punis, mais parce que nous regardons comme le plus

Eccli. 48. 10. *ſec. ſept.*

grand de tous les malheurs de lui déplaire : que nous ayons horreur de tout péché, que nous nous abſtenions de la moindre apparence du mal, & que toute notre ambition ſoit de vous plaire en tout : c'eſt par là que nous mériterons de parvenir un jour à la poſſeſſion de l'héritage éternel dont vous êtes, ô Eſprit adorable, les arrhes & le gage aſſuré. Amen.

INSTRUCTIONS POUR LES FESTES.

Le 8. Decembre.

FESTE DE LA CONCEPTION DE LA Sainte Vierge.

Lecture de la Geneſe, Ch. 3. 9.- 15.

LE Seigneur Dieu appella Adam, & lui dit: Où êtes vous? Adam lui répondit: J'ai entendu votre voix dans le Paradis, & ayant eu peur, parce que j'étois nud, je me ſuis caché. Le Seigneur Dieu lui répartit: Et d'où eſt venue cette penſée que vous étiez nud, ſinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avois défendu de manger? Adam lui répondit: C'eſt la femme que vous m'avez donnée pour compagne qui m'a préſenté du fruit de cet arbre, & j'en ai mangé. Le Seigneur Dieu dit à la femme: Pourquoi avez-vous fait cette faute? Elle lui répondit: C'eſt le ſerpent qui m'a trompée, & *l'ayant crû*, j'ai mangé de ce fruit. Alors le Seigneur Dieu dit au ſerpent: Parce que tu as fait cela, tu ſeras maudit entre tous les animaux & toutes les bêtes de la terre. Tu ramperas ſur le ventre, & tu mangeras la terre tous les jours de ta vie. Je met-

trai une inimitié entre toi & la femme, entre ſa poſterité & la tienne : elle te briſera la tête, & tu tâcheras de la mordre par le talon.

Evangile ſelon S. Matthieu. Ch. 1. v. 1-16.

LA généalogie de Jeſus-Chriſt, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Iſaac. Iſaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda & ſes freres. Juda engendra de Thamar Pharès & Zara. Pharès engendra Eſron. Eſron engendra Aram. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naaſſon. Naaſſon engendra Salmon. Salmon engendra Booz de Rahab. Booz engendra Obed de Ruth. Obed engendra Jeſſé : & Jeſſé engendra David *qui fut* Roi. Le Roi David engendra Salomon, de celle qui avoit été femme d'Urie. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Aſa. Aſa engendra Joſaphat. Joſaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias. Ozias engendra Joathan. Joathan engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias. Ezéchias engendra Manaſſé. Manaſſé engendra Amon. Amon engendra Joſias. Joſias engendra Jechonias & ſes freres vers le tems où les Juifs furent tranſportés à Babylone. Et depuis qu'ils furent tranſportés à Babylone, Jechonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Azor. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Eliud. Eliud engendra Eleazar. Eleazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob. Et Jacob engendra Joſeph l'époux de Marie, de laquelle eſt né Jeſus qui eſt appellé Chriſt.

INSTRUCTION.

LE miſtère du Verbe incarné eſt, mes Freres, le grand objet de la piété de l'Egliſe : tout ce qui a rapport à ce miſtère lui eſt précieux. C'eſt pour cela qu'elle honore par pluſieurs ſolemnités la Sainte Vierge qui a eu tant de part à l'accompliſſement de ce miſtère : aujourd'hui elle remonte juſqu'au premier moment de la ſanctification de Marie, juſqu'à cet inſtant connu de Dieu ſeul, où celui qui devoit être un jour ſon Fils, commença à ſe montrer ſon Sauveur, en répandant ſur elle l'abondance de ſes graces.

Entrons dans les vûes de l'Egliſe en célébrant la mémoire de la Conception de celle que Dieu avoit deſtinée de toute éternité pour donner la naiſſance temporelle à ſon Fils : appliquons-nous à imiter ſes vertus, afin que Jeſus-Chriſt vienne auſſi prendre naiſſance en nous : c'eſt un bonheur que nous pouvons partager avec Marie. Elle ne l'a pas ſeulement conçu ſelon la chair par l'opération du Saint-Eſprit : le même Saint-Eſprit le lui avoit fait auparavant concevoir ſpirituellement. Jeſus-Chriſt ſera conçu & naîtra en nous, quand nous commencerons à être animés de ſon Eſprit. C'eſt par la foi que la Sainte Vierge a mérité d'être Mere de Dieu. *Vous êtes heureuſe d'avoir crû*, lui dit Elizabeth ; *car* c'eſt pour cela que *ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, ſera accompli.* Nous devons donc avoir la foi : nous devons croire tout ce qui nous a été dit de la part du Seigneur. Mais la foi de la Sainte Vierge n'étoit pas une foi morte : elle étoit remplie de grace ; elle vivoit ſelon cette foi. Si nous voulons avoir part à ſon bonheur, nous ne devons pas nous contenter d'une foi ſans œuvres : nous devons à ſon imitation conſerver fidellement la juſtice dont nous avons été revêtus dans le Baptême, éviter tout ce qui eſt contraire à la ſainteté de notre état de Chrétiens, & avancer tous les jours de vertus en vertus pour avoir un jour part à la gloire dont elle jouit dans le ciel. Luc. 1. 45.

Ce qui répond en nous à la premiere grace qu'a reçue la Sainte Vierge, c'eſt la grace de notre Baptême ; grace pré-

cieuſe & ineſtimable qui nous a donné en Jeſus-Chriſt un nouvel être & une vie nouvelle ; grace qui d'enfans de colere, d'eſclaves du démon, de victimes de l'enfer, nous a rendus les enfans de Dieu, les membres du Sauveur, les organes de l'Eſprit Saint & les héritiers du ciel ; grace que nous n'eſtimons point aſſez, parce que nous y penſons trop peu. Les premiers Fidéles faiſoient une ſi grande eſtime de l'auguſte qualité d'enfans de Dieu qu'ils avoient reçue au Baptême, que mépriſant toutes les choſes de la terre, ils s'appliquoient continuellement à plaire à celui qui les avoit délivrés de ſi grands maux, comblés de tant de graces, & appellés à une ſi haute gloire. Penſons donc auſſi nous-mêmes ſérieuſement à cette grace qui eſt l'origine & la ſemence de notre bonheur éternel : eſtimons la qualité de Chrétien plus que tous les honneurs & tous les avantages du monde : préferons-la à tout ce que nous pourrions poſſéder ou déſirer ſur la terre : ne ceſſons point d'en bénir Dieu, de l'en louer & de l'en remercier : ſouvenons-nous toujours que toutes les actions de notre vie doivent répondre à cette premiere grace : & conjurons la Mere de Dieu qu'elle daigne ſolliciter auprès de ſon Fils le renouvellement de cette grace en nous. Nous portons cet ineſtimable tréſor dans des vaſes extrêmement fragiles : avec quel ſoin & quelle vigilance ne devons-nous donc pas travailler à le conſerver en nous-mêmes & en ceux qui dépendent de nous ? La retraite, l'éloignement du monde, la fuite des occaſions dangereuſes, l'amour du travail, la mortification des ſens, l'étude & la méditation de la parole de Dieu, une priére humble, fervente & perſévérante ſont les moyens dont la Mere de Dieu nous a donné l'exemple, & que nous devons employer pour être fidéles à la grace que nous avons reçue dans le Baptême & qu'il eſt ſi rare de conſerver.

Où trouver en effet dans le malheureux ſiécle où nous vivons, des Chrétiens qui ayent eu le bonheur de conſerver pure & ſans tache la robe blanche de l'innocence & de la juſtice qu'ils avoient reçue au Baptême ? N'a-t-on pas la douleur de voir que la plupart des enfans perdent aujourd'hui la grace preſque

auſſitôt qu'ils ſont parvenus à l'âge de raiſon, par un effet de ce funeſte penchant qui réſide en nous & qui nous porte ſans ceſſe au mal, par la vûe des ſcandales du monde corrompu qui nous ſéduit par ſes erreurs, nous effraie par ſes menaces, & nous attire par ſes careſſes meurtrieres; par le conſentement aux ſuggeſtions du démon notre ennemi qui comme un lion rugiſſant tourne ſans ceſſe autour de nous pour nous dévorer; enfin par un effet de la négligence des peres & meres à donner ou à procurer une éducation chrétienne à leurs enfans?

Mais s'il eſt rare de conſerver la grace du Baptême, l'eſt-il beaucoup moins de la recouvrer quand on a eu le malheur de la perdre par le péché mortel? La pénitence n'eſt véritable que lorſqu'elle fait haïr, quitter & expier le péché; qu'elle change le cœur & le convertit à Dieu par l'amour; qu'elle met dans la diſpoſition de préférer Dieu & ſa loi à toutes les choſes du monde. Or eſt-il bien commun de trouver des pénitens qui quittent ainſi l'action, l'affection & l'occaſion du péché; qui expient leurs péchés par les larmes, les jeûnes, les priéres & toutes les bonnes œuvres dont ils ſont capables? Pour le plus grand nombre la pénitence n'eſt qu'une ſimple formalité: ils s'imaginent fauſſement qu'après avoir commis des péchés qui méritent la damnation éternelle, ils en ſeront quittes pour les confeſſer, réciter quelques priéres, ou donner quelque légére aumône: auſſi ces faux pénitens font-ils de leur vie un cercle perpétuel de confeſſions & de rechutes ſans jamais recouvrer véritablement la juſtice. C'eſt ſe tromper groſſiérement que de croire qu'une ame paſſe ſi communément & ſi promptement du péché mortel à la juſtice, & de la juſtice au péché mortel: car quoiqu'on puiſſe perdre l'innocence & décheoir de la grace qu'on a reçue par le Sacrement de Pénitence, & la recouvrer de nouveau après l'avoir perdue, on ne doit pas s'imaginer que la vie chrétienne puiſſe ſe paſſer dans des révolutions ſucceſſives d'état de crime, & d'état de juſtice, aujourd'hui en grace, & demain dans le péché. L'Egliſe a toujours ſuppoſé au contraire, non que ces ſortes de Chrétiens perdent la grace qu'ils ont reçue, mais

qu'ils ne l'ont pas recouvrée. « La vie chrétienne, dit M. » Boſſuet, n'eſt pas un mouvement perpétuel du bien au mal, » & du mal au bien ; mais quelque choſe de ſtable & de per- » manent, » ſur-tout quand on recouvre la juſtice dans un âge où l'on eſt inſtruit & en état de comprendre combien elle eſt un don précieux. Nous avons dans la Sainte Vierge un modéle parfait de cette juſtice qu'elle a conſervée ſans aucune interruption depuis le premier moment de ſa ſanctification: toujours elle a été pleine de grace, comme l'Ange l'en félicita en lui annonçant le miſtère de l'Incarnation: prions-la de nous obtenir cet eſprit de force qui nous affermiſſe pour jamais dans l'état de la juſtice.

Méd. ſur les Evang. t. 3. p. 430.

Cette juſtice eſt un don ſi excellent, qu'on ne doit épargner ni ſoin, ni vigilance, ni combats, ni travaux, pour le conſerver, quand on a le bonheur de le poſſéder. Il n'en eſt pas de notre juſtice comme de celle de la Sainte Vierge, qui n'a point eu à ſurmonter dans ſon ame ſainte, d'inclination au péché & d'oppoſition à la vertu: car Marie par un privilége particulier n'a point reſſenti en elle ce funeſte penchant que nous avons au mal, & contre lequel nous devons combattre continuellement. C'eſt une pente qui nous fait toujours gliſſer en bas, à moins que nous ne faſſions un effort continuel pour nous élever en haut: c'eſt un torrent qui nous entraîne, à moins que nous ne nous roidiſſions contre ſon cours: c'eſt un poids malheureux qui eſt toujours en action: c'eſt une racine amere qui pouſſe toujours des rejettons qui défigureroient entierement notre ame, ſi nous n'avions un ſoin continuel de retrancher ces mauvaiſes productions. Voilà notre œuvre, dit S. Auguſtin, notre devoir & notre milice. La grace du Baptême efface les péchés par les mérites de Jeſus-Chriſt: mais elle ne guérit pas ſitôt l'homme de ſes foibleſſes & des inclinations corrompues qu'il a héritées d'Adam. C'eſt l'ouvrage de toute la vie, qui nous eſt donnée pour les combattre & pour les affoiblir par la priére, par la vigilance, par la mortification des ſens, & par toutes ſortes de bonnes œuvres.

L'orgueil & l'impureté ſont les deux plus déplorables effets de

de la corruption de notre nature, & les deux ſources les plus générales de tous les péchés. L'humilité & la pureté ſont au contraire les deux vertus qui ont plus éclaté dans la Sainte Vierge : & l'on a auſſi ſujet de croire qu'elle s'emploie plus particulierement auprès de ſon Fils pour nous obtenir la grace de ces deux vertus, & que les ames pures & humbles ſont celles qui lui ſont les plus agréables : c'eſt principalement par ces vertus qu'il faut s'étudier à lui plaire, & à ſe faire connoître pour ſes vrais ſerviteurs & pour ſes enfans. Il faut donc recourir à la Sainte Vierge pour cela : mais il faut ſe ſouvenir que c'eſt tenter Dieu & ſe moquer de ſa ſainte Mere, que de ne ſe pas retirer des occaſions, ou de s'y expoſer même dans le tems que l'on ſollicite la Sainte Vierge d'obtenir pour nous ces graces de ſon Fils. Il faut que la bouche, la main & le cœur ſoient d'intelligence, & travaillent de concert, c'eſt-à-dire, qu'il faut que le cœur déſire ſincérement d'obtenir ce que la bouche demande ; & que la pénitence, les aumônes, les lectures de piété, la fuite des mauvaiſes compagnies, & les autres bonnes œuvres ſoutiennent la priére, & rendent témoignage de la ſincérité des déſirs du cœur.

Non-ſeulement la Sainte Vierge a conſervé fidellement la grace de ſa premiere ſanctification, mais elle l'a fait croître pendant toute ſa vie. Quoique ſa ſainteté ait été parfaite dès le commencement, ſi on la compare aux autres Saints ; néanmoins comme ces plénitudes à l'égard de Dieu ſont fort différentes, elle n'a pas laiſſé de croître toujours comme la lumiere du ſoleil qui eſt claire auſſitôt qu'il paroît à ſon lever, mais qui eſt encore beaucoup plus vive & plus éclatante dans ſon midi. L'Ange Gabriel la trouve pleine de grace lorſqu'il lui annonce le miſtère de l'Incarnation. Mais combien cette plénitude a-t-elle dû s'augmenter lorſque ce miſtère s'eſt effectivement accompli en elle, lorſqu'elle a mis Jeſus-Chriſt au monde par une naiſſance toute miraculeuſe, qu'elle a coopéré à ſes miſtères, qu'elle a reçu le Saint-Eſprit avec l'abondance de ſes graces le jour de la Pentecôte, & qu'enfin elle a trouvé la conſommation de ſa juſtice par une mort très-précieuſe aux yeux de Dieu ?

Cette fidélité de Marie à faire croître ſa juſtice, nous apprend avec quelle ardeur nous devons travailler à croître de jour en jour dans l'amour de Dieu. *Le ſentier des Juſtes*, dit le Sage, *eſt comme une lumiere brillante qui avance & qui croit juſqu'à ce qu'elle ait atteint ſa perfection.* Le vrai Chrétien doit, à l'exemple de S. Paul, oublier tout ce qui eſt derriere lui pour s'avancer ſans ceſſe dans la voie de Dieu & dans le chemin du ciel. Jeſus-Chriſt nous ordonne d'être *parfaits comme notre Pere céleſte eſt parfait*, c'eſt-à-dire, de tendre ſans ceſſe & ſans bornes à la perfection. *Que celui qui eſt juſte*, eſt-il dit dans l'Apocalypſe, *s'applique à être encore plus juſte.* Delà cette faim & cette ſoif de la juſtice qui nous ſont preſcrites par la quatrieme béatitude, & qui conſiſtent ſelon S. Jerôme, à croire que nous ne ſommes jamais aſſez juſtes, & à ſoupirer ſans relâche après une juſtice plus abondante. Sans ce déſir ardent de la juſtice, envain, dit S. Auguſtin, eſpére-t-on de parvenir au bonheur d'en être un jour éternellement raſſaſié. A quelque dégré de perfection que nous ſoyons arrivés, ne diſons jamais : C'eſt aſſez ; parce que parler ou penſer de la ſorte, c'eſt, ſelon ce ſaint Docteur, s'arrêter dans ſa courſe, & ceſſer d'être voyageur. Ce n'eſt pas être bon, dit auſſi S. Bernard, que de ne tendre point à être meilleur : on ceſſe d'être bon dès qu'on ceſſe d'aſpirer à un plus haut dégré de bonté. L'Ecriture en nous ordonnant d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre ame, de tout notre eſprit & de toutes nos forces, ne nous permet pas de mettre de bornes à notre amour.

Prov. 4. 18.

Phil. 3. 13.

Matth. 5. 48.

Apoc. 2.

Matth. 5. 6.

S. Hieron. Comment. in Mat. 5.

S. Aug. de perf. juſt. hom. c. 8. *n.* 17.

Ep. 91. *ad Abbates. n.* 3.

Mais quand ce déſir de croître dans la juſtice & dans la charité eſt ſincére, il ſe fait connoître par les fruits qu'il produit, par l'affection qu'il donne pour tout ce qui peut procurer la gloire de Dieu, notre propre ſanctification, & l'édification ou le ſoulagement du prochain, pour remplir avec fidélité & avec amour tous nos devoirs, ſoit ceux qui ſont impoſés à tous les Chrétiens généralement, ſoit ceux auxquels chacun en particulier eſt obligé à raiſon de ſon état, de ſon rang, de ſes facultés, de ſes talens & des différentes circonſtances où il eſt placé par la divine Providence. L'arbre ſtérile, *tout*

Matth. 7. 19.

arbre qui ne produit pas de bons fruits, eſt condamné à être *coupé & mis au feu*, auſſi bien que l'arbre qui en porte de mauvais. *Le ſerviteur inutile*, qui néglige de faire valoir le talent que ſon maître lui a confié, eſt *jetté dans les ténébres extérieures, où il y aura des pleurs & des grincemens de dents.* « L'inutilité, » dit S. Bernard, ou l'omiſſion des bonnes œuvres, eſt toute » ſeule une cauſe ſuffiſante de damnation. » *Epiſt. 94. n. 2.*

PRIERE.

NOUS honorons avec un profond reſpect, Vierge Sainte, avec toute la joie & toute la reconnoiſſance de notre cœur, tous les dons extraordinaires dont Dieu a rempli votre ame pour faire de vous une Sainte d'un ordre tout ſingulier & tout privilégié ; & nous révérons particulierement le premier moment où vous avez commencé à vivre de la vie de la grace. Béni ſoit ce premier moment qui vous donne à nous, ô Vierge incomparable : ce moment qui commence à ranimer nos eſpérances ; ce moment où celui que vous deviez enfanter un jour, s'eſt rendu d'une maniere toute ſinguliere votre Sauveur avant que d'être votre Fils. Faites par votre puiſſante interceſſion, ô la plus ſainte des créatures, qu'en honorant les prémices de la grace de Jeſus-Chriſt en vous, nous penſions auſſi ſouvent à ce moment heureux où la miſéricorde de Dieu & la grace de votre Fils nous ont délivrés de la ſervitude du péché & de la damnation éternelle, pour nous rendre participans de la nature divine, & nous donner l'eſpérance & le droit à la gloire éternelle du ciel.

Mais que la fidélité parfaite avec laquelle vous avez conſervé la grace de votre premiere ſanctification, & qui l'a fait croître en vous durant toute votre vie, nous porte à déplorer l'oubli où nous avons vêcu ſi long-tems de la grace de notre Baptême, & toutes les infidélités qui ont ou étouffé ou affoibli en nous cette ſemence divine qui devoit porter ſi abondamment des fruits de ſainteté. Obtenez-nous, Vierge fidéle, la grace de réparer cette perte ou cet affoibliſſement par une converſion ſolide qui nous établiſſe pour toujours dans une juſtice & une ſainteté véritable.

Vous connoiſſez nos foibleſſes & la malheureuſe inclination au péché que nous avons apportée en naiſſant, & qui demeure en nous juſqu'à la mort; nous vous conjurons par le glorieux privilége qui vous en a exemptée, de nous obtenir le ſecours du ciel; afin que nous travaillions fidellement, courageuſement & perſévéramment à combattre, à affoiblir & à détruire ce funeſte penchant; qu'une fois ſolidement établis dans la juſtice nous y marchions à votre exemple tous les jours de notre vie, & que nous y faſſions toujours de nouveaux progrès en nous avançant ſans ceſſe de vertu en vertu juſqu'à ce que nous ayons le bonheur de voir Dieu dans la céleſte Sion. Amen.

LE 25. DÉCEMBRE.

FESTE DE LA NATIVITE'

DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

POUR LA MESSE DE LA NUIT.

Epître de S. Paul à Tite, Ch. 2. v. 11-14.

LA grace de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes; & elle nous a appris que renonçant à l'impiété & aux paſſions mondaines, nous devons vivre dans le ſiécle préſent avec tempérance, avec juſtice & avec piété; étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous eſpérons, & de l'avenement glorieux du grand Dieu & notre Sauveur Jeſus-Chriſt, qui s'eſt livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, &

de nous purifier pour ſe faire un peuple particuliérement conſacré à ſon ſervice, & fervent dans les bonnes œuvres.

Evangile ſelon S. Luc, Ch. 2. v. 1 - 14.

EN ce tems-là, on publia un Edit de Ceſar Auguſte, pour faire un dénombrement *des habitans* de toute la terre. Ce fut le premier dénombrement qui ſe fit, Quirinius étant Gouverneur de Syrie. Et chacun allant ſe faire enregiſtrer dans la ville dont il étoit, Joſeph partit auſſi de la ville de Nazareth, qui eſt en Galilée, & vint en Judée à la ville de David, appellée Bethléem, parce qu'il étoit de la maiſon & de la famille de David, pour ſe faire enregiſtrer avec Marie ſon Epouſe qui étoit groſſe. Pendant qu'ils étoient en ce lieu, il arriva que le tems auquel elle devoit accoucher s'accomplit. Et elle enfanta ſon fils premier-né, & l'ayant emmaillotté, elle le coucha dans une crêche, parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hôtellerie. Or il y avoit en cet endroit des Bergers qui paſſoient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau. Et tout d'un coup un Ange du Seigneur ſe préſenta à eux, & une lumiere divine les environna; ce qui les remplit d'une extrême crainte. Alors l'Ange leur dit: Ne craignez point; car je viens vous apporter une nouvelle, qui ſera pour tout le peuple le ſujet d'une grande joie. C'eſt qu'aujourd'hui dans la ville de David il vous eſt né un Sauveur qui eſt le Chriſt, le Seigneur; &

la marque *à laquelle vous le reconnoîtrez*, c'eſt que vous trouverez un enfant emmaillotté couché dans une créche. Au même inſtant il ſe joignit à l'Ange une grande troupe de l'armée céleſte, louant Dieu, & diſant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, & paix ſur la terre aux hommes de bonne volonté.

POUR LA MESSE DE L'AURORE.

Epître de S. Paul à Tite, Ch. 3. v. 4-7.

DEPUIS que la bonté de Dieu notre Sauveur, & ſon amour pour les hommes a paru *dans le monde*, il nous a ſauvés, non à cauſe des œuvres de juſtice que nous euſſions faites, mais à cauſe de ſa miſéricorde, par l'eau de la renaiſſance, & par le renouvellement du Saint-Eſprit, qu'il a répandu ſur nous avec une riche effuſion par Jeſus-Chriſt notre Sauveur ; afin qu'étant juſtifiés par ſa grace, nous devinſſions héritiers de la vie éternelle, ſelon l'eſpérance *que nous en avons*.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 2. v. 15-20.

LES Bergers ſe dirent l'un à l'autre : Paſſons juſqu'à Bethléem, & voyons ce qui eſt arrivé, & ce que le Seigneur nous a fait connoître. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouverent Marie & Joſeph, & l'enfant couché dans une créche ; & l'ayant vû, ils reconnurent *la vérité de* ce qui leur avoit été dit touchant cet enfant : & tous ceux qui l'entendirent admirerent ce qui leur avoit été rapporté par les Ber-

gers. Or Marie conſervoit toutes ces choſes *en elle-même*, les repaſſant dans ſon cœur. Et les Bergers s'en retournerent, glorifiant & louant Dieu de toutes les choſes qu'ils avoient entendues & vûes, ſelon qu'il leur avoit été dit.

POUR LA MESSE DU JOUR.

Epître de Saint Paul aux Hebreux, Ch. 1. v. 1 - 12.

DIEU ayant parlé autrefois à nos peres en diverſes occaſions & en diverſes manieres par les Prophétes, nous a parlé en ces derniers tems par ſon Fils, qu'il a établi héritier de toutes choſes, & par lequel il a fait le monde. Et comme il eſt la ſplendeur de ſa gloire & le caractère de ſa ſubſtance, & qu'il ſoûtient tout par la puiſſance de ſa parole, après nous avoir purifiés par lui-même de nos péchés, il eſt aſſis au plus haut du ciel à la droite de la *ſouveraine* majeſté, étant auſſi élevé au-deſſus des Anges, que le nom qu'il a reçu eſt plus excellent que le leur. Car qui eſt l'Ange à qui Dieu ait jamais dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui? Et ailleurs: Je ſerai ſon Pere, & il ſera mon Fils. Et encore lorſqu'il introduit ſon premier-né dans le monde, il dit: Que tous les Anges de Dieu l'adorent. Auſſi l'Ecriture dit touchant les Anges: Dieu ſe ſert des eſprits pour en faire ſes Ambaſſadeurs & ſes Anges, & des flammes ardentes pour en faire ſes miniſtres: mais elle dit au Fils: Votre trône, ô Dieu, ſera un trône éternel; le ſceptre de votre empire ſera un ſceptre d'equité & de juſtice. Vous

avez aimé la juſtice, & vous avez haï l'injuſtice : c'eſt pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a ſacré d'une huile de joie, en une maniere plus excellente que tous ceux qui participeront *à votre gloire*. Et ailleurs : Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du monde, & les cieux ſont l'ouvrage de vos mains : ils périront, mais vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un vêtement, & vous les changerez comme un manteau, & ils ſeront changés ; mais pour vous, vous êtes toujours le même, & vos années ne finiront point.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 1. v. 1-14.

AU commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit avec Dieu, & le Verbe étoit Dieu. Il étoit au commencement avec Dieu. Toutes choſes ont été faites par lui, & rien de ce qui a été fait, n'a été fait ſans lui. Dans lui étoit la vie, & la vie étoit la lumiere des hommes. Et la lumiere luit dans les ténébres, & les ténébres ne l'ont point compriſe. Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelloit Jean. Il vint pour ſervir de témoin, pour rendre témoignage à la lumiere, afin que tous cruſſent par lui. Il n'étoit pas la lumiere : mais *il étoit venu* pour rendre témoignage à *celui qui étoit* la lumiere Celui-là étoit la vraie lumiere qui illumine tout homme venant dans le monde. Il étoit dans le monde, & le monde a été fait par lui, & le monde ne l'a point connu. Il eſt venu chez ſoi, & les ſiens ne l'ont point reçu. Mais il a donné à tous ceux qui l'ont

l'ont reçu, le pouvoir d'être faits enfans de Dieu ; à ceux qui croient en ſon nom, qui ne ſont point nés du ſang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même. Et le Verbe a été fait chair, & il a habité parmi nous ; & nous avons vû ſa gloire, ſa gloire, *dis-je*, comme du Fils unique du Pere, étant plein de grace & de vérité.

INSTRUCTION.

JESUS-CHRIST vient au monde, mes Freres, dans l'humiliation, dans la pauvreté & dans la ſouffrance, pour détruire l'ouvrage du démon, & appliquer des remédes efficaces aux bleſſures que nous avons reçues de l'ancien ſerpent.

L'homme a été créé pour être heureux. Tant qu'il eſt demeuré uni à Dieu dans l'état d'innocence, il trouvoit en Dieu ſon bonheur. Mais cette union ayant été rompue par le péché, & l'homme ne trouvant pas en lui-même ce qu'il avoit perdu en ſe ſéparant de Dieu, il s'eſt répandu avec une ardeur démeſurée dans l'amour des créatures, afin d'y trouver le bonheur dont le péché l'avoit dépouillé. Delà ce penchant violent qui nous porte ſans ceſſe à chercher notre bonheur dans les honneurs, les richeſſes & les plaiſirs ; delà cette triple concupiſcence que nous apportons tous en naiſſant, l'orgueil, l'avarice & la ſenſualité, qui ſont comme autant de ſources empoiſonnées d'où découlent toutes les autres paſſions & tous les péchés que nous commettons : ce ſont elles qui font l'ame & l'eſprit du monde : ce ſont comme autant de traits mortels qui ont fait dans notre cœur de profondes plaies ; & c'eſt pour nous en guérir que Jeſus-Chriſt eſt venu au monde : c'eſt pour nous mériter la grace d'une vie humble, pauvre & mortifiée, & pour nous exciter plus efficacement à la pratiquer, qu'il a voulu lui-même nous en donner l'exemple. C'eſt ce que nous voyons d'une maniere admirable dans les circonſtances de ſa naiſſance, où il pré-

pare par ſes humiliations & ſon obéiſſance, un reméde à notre orgueil ; par ſon extrême pauvreté, un reméde à notre amour pour les biens de ce monde ; & par ſon état de ſouffrance & de mortification, un reméde à notre amour pour les plaiſirs des ſens.

Jeſus-Chriſt en naiſſant combat notre orgueil par ſes humiliations. La premiere plaie du cœur de l'homme eſt l'orgueil : mais qu'eſt-ce que l'orgueil ? c'eſt de toutes les paſſions la plus injuſte, la plus dangereuſe, & la plus étendue : ſon poiſon s'inſinue ſi ſubtilement dans les cœurs, que ſouvent on en eſt mortellement coupable ſans s'en appercevoir ; le propre de l'orgueil étant d'aveugler ceux en qui il domine : il infecte juſqu'aux actions les plus ſaintes, & ſouvent il s'en nourrit. L'orgueil renaît de ſes cendres mêmes ; & on devient orgueilleux pour avoir vaincu l'orgueil. Cette paſſion ſi dangereuſe conſiſte principalement dans un fond d'amour & d'eſtime de ſoi-même & de ſa propre excellence, qui fait 1°. qu'on n'aime point à dépendre ni à obéir ; 2°. que l'on ne craint rien tant que tout ce qui humilie aux yeux des hommes ; 3°. que l'on recherche tout ce qui peut relever dans leur eſprit. Or c'eſt là ce que Jeſus-Chriſt combat dans ſa naiſſance.

1°. Rien n'eſt plus digne d'attention que l'obéiſſance qu'il y fait paroître non-ſeulement à l'égard de Dieu ſon Pere dont il exécute fidellement toutes les volontés, mais même à l'égard des hommes. L'Empereur Auguſte ſoit par vanité, ſoit par intérêt, ſoit par caprice, ordonne que l'on faſſe le dénombrement de ſes ſujets, & que chaque particulier ſe faſſe enregiſtrer à l'endroit d'où il tire ſon origine. A peine l'Edit eſt-il publié, que la Sainte Vierge & S. Joſeph ſe mettent en chemin ; & Jeſus-Chriſt obéit avec choix & avec connoiſſance aux ordres de l'Empereur. Eſt-ce ainſi que nous ſommes fidéles à obéir à Dieu & à toutes les perſonnes qui tiennent ſur la terre ſa place à notre égard ? notre obéiſſance eſt-elle prompte, entiere, filiale ? Hélas ! combien notre orgueil ne nous fournit-il pas tous les jours de vains prétextes pour nous diſpenſer de l'obéiſſance ? Rien ne coute plus à l'amour-propre que la dépendance : car depuis que nos premiers parens ont

voulu devenir ſemblables à Dieu & indépendans à ſon égard, il a toujours reſté en eux & dans leurs deſcendans un malheureux penchant pour l'indépendance & l'indocilité. Mais quand nous voyons le Fils de Dieu obéir ſi ponctuellement aux ordres d'un Empereur payen, pouvons-nous refuſer d'obéir, & ne pas ſuivre l'exemple qu'il nous donne d'une obéiſſance ſi parfaite?

2°. Après les fatigues d'un voyage de plus de quarante lieues, la Sainte Vierge & S. Joſeph arriverent à Bethléem: mais les hôtelleries étant remplies, il ne ſe trouva point de place pour eux, & ils furent obligés de ſe retirer dans une caverne ou pauvre étable. Ainſi le maître de l'univers, le Roi du ciel & de la terre eſt mépriſé & rejetté: il ne trouve pas parmi les hommes d'endroit pour ſe loger; il eſt obligé d'emprunter des bêtes une demeure qu'il ne trouve point parmi ſon peuple. Rien n'eſt plus ſenſible à l'homme orgueilleux que le mépris, les affronts, les rebuts: mais quelque grands que ſoient ceux auxquels nous pouvons être expoſés, comment pourrions-nous jamais nous plaindre en voyant le Fils de Dieu ainſi expoſé aux mépris & à l'humiliation? Apprenons donc à ſouffrir avec patience & en eſprit de penitence les différentes inſultes, mépris & contradictions qui peuvent nous arriver, ſur-tout lorſque nous nous trouvons dans l'ordre de Dieu & dans l'accompliſſement fidéle de nos devoirs.

3°. Jeſus-Chriſt naît ſans éclat, dans l'obſcurité, dans l'oubli des hommes: ſeulement de pauvres bergers inſtruits par un Ange viennent lui rendre viſite. Quelle ambition peut tenir contre un tel exemple d'humiliation & d'abaiſſement? Et quelque choſe pourra-t-il nous guérir de cette paſſion, ſi la vûe d'un Dieu ainſi humilié dans l'étable de Bethléem ne fait ſur nos cœurs une vive impreſſion, & ne nous inſpire l'éloignement des grandeurs & l'amour de l'obſcurité? « Quel reméde » peut guérir notre orgueil, dit S. Auguſtin, s'il n'eſt guéri » par l'humilité du Fils de Dieu? » Que l'homme enfin rougiſſe » d'être orgueilleux, dit le même Pere, puiſque Dieu s'eſt » humilié pour lui. » Pourquoi, ô homme, dit encore Saint

De Agone. Chriſt. c. 11. n. 12.

In Pſ. 18. Enarr. 2. n. 15.

In Joan. Tract. 25. n. 16.

» Auguſtin, vous enflez-vous d'orgueil? c'eſt pour vous que » le Fils de Dieu s'eſt rendu humble. Peut-être auriez-vous » honte d'imiter l'humilité d'un homme; imitez au moins » celle de Dieu. » Après avoir adoré Jeſus-Chriſt ſi profondément abaiſſé dans ſa naiſſance, pourrions-nous encore conſerver un cœur enflé d'orgueil & de préſomption, rempli de vanité & d'ambition, brûlant du déſir de l'eſtime, des louanges & des conſidérations humaines? Nous devons enviſager la créche comme une chaire d'où l'enfant Jeſus nous inſtruit par une prédication vivante & efficace: c'eſt delà qu'il nous crie: *Apprenez de moi que je ſuis doux & humble de cœur.* Apprenons donc à cette ſainte école à devenir humbles & petits à nos propres yeux, à avoir de nous-mêmes de bas ſentimens; aimons la dépendance; conſentons volontiers à vivre dans l'obſcurité & dans l'oubli du monde; ne craignons rien tant que l'élevation & les grandeurs du ſiécle. « N'aimez » point toutes ces choſes, dit S. Auguſtin; car s'il étoit per» mis de les aimer, celui qui s'eſt fait homme pour l'amour » de nous, les auroit aimées. »

Matth. 11. 29.

De Agon. Chriſt. c. 11. n. 12.

Telle eſt la leçon que Jeſus-Chriſt nous donne en entrant dans le monde: voilà le reméde qu'il applique à notre premiere plaie qui eſt celle de l'orgueil: mais nous en avons une ſeconde qui n'eſt guère moins dangereuſe.

Cette ſeconde plaie que le péché a cauſée dans le cœur de l'homme eſt l'avarice, je veux dire, l'amour déréglé des richeſſes & des biens de ce monde. Quels ravages cette paſſion ne cauſe-t-elle pas parmi les hommes? *Rien n'eſt plus déteſtable que l'avare*, dit le Sage. S. Paul nous apprend que *le déſir des richeſſes eſt la ſource de tous les maux.* C'eſt de cette ſource empoiſonnée que naiſſent les injuſtices, les envies, les haines, les parjures, les procès, les querelles, les animoſités, la dureté envers les pauvres: tels ſont les malheureux fruits de cette racine ſi amere. Eſt-il étonnant après cela que Jeſus-Chriſt qui eſt venu ſur la terre pour guérir les paſſions des hommes, nous donne en naiſſant l'exemple de la plus grande pauvreté pour nous en inſpirer l'eſprit, & pour préparer un reméde à cette inclination ſi pernicieuſe que nous avons pour

Eccli. 10. 9.

1. *Tim.* 6. 10.

les biens de ce monde ? C'eſt donc pour nous détromper de l'illuſion dangereuſe qui nous fait regarder les riches comme heureux, & les pauvres comme malheureux, que Jeſus-Chriſt a voulu naître dans une privation ſi grande de toutes les commodités qui nous paroiſſent ſi néceſſaires.

Vous trouverez, dit l'Ange aux Paſteurs, *vous trouverez un enfant enveloppé de langes, & couché dans une créche.* Quoi de plus ſimple ! quoi de plus pauvre ! Une étable tient lieu de palais à ce nouveau Roi, une crêche lui ſert de berceau, un peu de paille compoſe ſon lit, & de pauvres bergers forment toute ſa cour. Qu'eſt-ce que ce divin enfant nous apprend par ces différens traits de pauvreté, ſinon le mépris que nous devons faire des biens & des richeſſes de ce monde, l'eſtime & l'amour que nous devons avoir pour la pauvreté & pour les pauvres ? Depuis que Jeſus-Chriſt a choiſi l'état de pauvreté, il l'a annobli & mis en honneur. « Jeſus-Chriſt » devenu pauvre, dit S. Paulin, eſt la honte des riches & la » gloire des pauvres. » *Que le Chrétien*, dit S. Jacques, *qui eſt dans la pauvreté & dans la baſſeſſe, ſe glorifie de ſon élevation, & que le riche au contraire ſe confonde dans ſa baſſeſſe*, en voyant que ſon état a ſi peu de conformité avec celui de Jeſus-Chriſt. Ah, mon Dieu ! où ſont les Chrétiens qui ayent ces ſentimens dans le cœur ? Que nous ſerions heureux ſi l'exemple de Jeſus-Chriſt ſi pauvre dans ſa naiſſance éteignoit en nous le déſir des richeſſes & des biens de ce monde ! Et qui ſera capable, dit S. Auguſtin, de guérir notre avarice, ſi la pauvreté du Fils de Dieu ne le fait pas ? Que nous ſerions heureux ſi pour fruit du miſtère d'un Dieu qui naît dans la pauvreté, nous apprenions à connoître le venin des richeſſes, & les dangers infinis qui en ſont inſéparables !

Luc. 2.

Jacob. 1. 9.

De Agon. Chriſt. c. 11. *n.* 12.

Elles nourriſſent l'orgueil, elles attachent le cœur à la vie préſente ; elles ruinent la confiance en Dieu ; elles éteignent les ſentimens de compaſſion pour les pauvres ; enfin elles ſont l'inſtrument de toutes ſortes de paſſions. Ah ! qu'il eſt difficile que les riches ſe ſauvent ! Supplions donc notre divin Sauveur, en mémoire de l'extrême pauvreté dans laquelle il eſt venu au monde, de vouloir bien nous inſpirer l'eſprit de pau-

vreté, eſprit qui conſiſte à être détachés des richeſſes, à ne les point déſirer ni aimer, à uſer des biens de ce monde comme n'en uſant point, à vivre contens dans l'état où Dieu nous a mis, à ne point nous élever au-deſſus de notre condition, & à ne point porter envie à ceux qui ſont au-deſſus de nous.

Puiſque la Religion conſiſte à imiter ce que l'on honore, imitons donc Jeſus-Chriſt: aimons ce qu'il a aimé; craignons de rechercher ce qu'il a mépriſé; regardons comme un bonheur de participer en quelque choſe à ſa pauvreté. L'état de
Matth. 5. 3. pauvreté eſt un état heureux: *Heureux les pauvres*, dit Jeſus-Chriſt. Quel ſujet de conſolation d'avoir ce trait de reſſemblance avec notre divin Chef! La pauvreté en nous rendant humbles nous fraie le chemin au ciel, & eſt un titre aſſuré pour la vie éternelle. Je parle ici d'un état de pauvreté pris en eſprit de pénitence, avec ſoumiſſion à l'ordre de Dieu, ſans murmures, ſans plaintes: car ſi la grace de Jeſus-Chriſt eſt aſſez puiſſante pour faire conſerver l'eſprit de pauvreté au milieu des plus grandes richeſſes, la corruption du cœur de l'homme eſt ſi extrême, que ſouvent elle fait trouver le poiſon des richeſſes au milieu même de la plus grande pauvreté. Combien de pauvres dont le cœur brule du déſir des biens de ce monde! C'eſt par le cœur que Dieu juge de nous. Pour avoir donc le mérite de la pauvreté, il faut être pauvre de cœur: ſans cette diſpoſition, au milieu de la pauvreté
Luc. 6. 24. même, on ſubira les malédictions prononcées contre les riches.

Enfin la derniere plaie que le péché a faite à l'homme, c'eſt la ſenſualité. Cette funeſte paſſion conſiſte dans l'amour déréglé des plaiſirs que l'on goûte par les ſens: c'eſt de cette malheureuſe racine que naiſſent les excès dans le boire & le manger, l'amour exceſſif du repos, du ſommeil, des aiſes & des commodités; l'oiſiveté, la vie molle, l'impureté; le déſir des ſpectacles, des aſſemblées profanes; le luxe dans les habits, dans la table, dans les meubles; en un mot tous les plaiſirs illicites qui ſe goûtent par les ſens. C'eſt pour nous guérir de cette dangereuſe maladie que ce divin Sauveur vient

au monde dans la ſouffrance & dans la mortification. Il naît durant la nuit, dans la ſaiſon la plus rigoureuſe de l'année, & dans la privation de toutes les commodités de la vie : à peine eſt-il né qu'il eſt couché ſur la paille dans une pauvre créche. Quelle leçon pour les Chrétiens ! Qui de nous, s'il eût été admis au conſeil de la majeſté ſuprême, eût décidé pour une ſituation ſi humiliante & ſi mortifiante ? Jeſus-Chriſt eſt égal à Dieu ſon Pere, le Roi des Anges, & le Seigneur univerſel de toutes choſes : ne ſemble-t-il pas qu'il auroit dû naître au milieu de l'abondance & de la magnificence ? Mais la ſageſſe de l'homme n'eſt que folie. Jeſus-Chriſt ayant pris la forme d'eſclave & de pécheur pour ſauver les pécheurs, a voulu s'aſſujettir à toutes les peines qui leur ſont dûes. Or la douleur & les ſouffrances ſont le partage des pécheurs : ainſi Jeſus-Chriſt qui étoit venu pour expier nos péchés, a voulu naître & vivre dans la pénitence & la mortification : c'eſt la voie que ce divin Sauveur nous a tracée pour arriver au bonheur éternel. Et bien loin que ſes ſouffrances nous diſpenſent de l'obligation de ſouffrir & de mener une vie pénitente & mortifiée, elles nous rendent au contraire inexcuſables, ſi nous refuſons de le faire : car après que le Médecin lui-même a pris le reméde dont il n'avoit pas beſoin, pourquoi les malades à qui il eſt abſolument néceſſaire, refuſeroient-ils de le prendre ?

Comprenons donc que nous ſommes ſur la terre pour ſouffrir ; que la vie d'un Chrétien eſt une pénitence continuelle, comme dit le ſaint Concile de Trente ; qu'il n'y a rien de plus contraire à l'eſprit de l'Evangile, qu'une vie de délices, de plaiſirs & d'amuſement, qu'une vie molle, douce, aiſée, & où l'on ſe procure toutes les commodités de la vie ; que nous ſommes appellés à renoncer à nous-mêmes, à porter notre croix tous les jours, & à ſuivre Jeſus-Chriſt. Comprenons que le royaume des cieux ſouffre violence, & qu'il n'eſt que pour ceux qui s'en font une continuelle ; que notre vie doit être une vie ſérieuſe, pénible, laborieuſe & mortifiée. Nous devons, ſelon S. Paul, *porter* continuellement *ſur notre corps la mortification de Jeſus-Chriſt.* Cette mortification des ſens paroît difficile à l'homme charnel & terreſtre : mais de quoi n'eſt pas

2. Cor. 4. 10.

capable celui qui eſt animé de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, de l'eſprit de pénitence & de mortification ? Et n'eſt-ce pas l'effet de la grace de ce divin Sauveur de nous élever au-deſſus de tous les plaiſirs charnels pour nous faire goûter les douceurs
pſ. 48. 13. de la juſtice, & de la félicité éternelle ? *L'homme comblé d'honneur n'en a pas compris l'excellence* ; puiſqu'au lieu de faire ſes délices de la connoiſſance & de l'amour de la vérité éternelle & de la juſtice ſouveraine pour leſquelles Dieu l'a créé; *il s'eſt rendu ſemblable aux bêtes* en ſe livrant à l'amour des plaiſirs terreſtres & charnels. Rougiſſons d'avoir encore pour ceux-ci tant de penchant & d'attrait, pendant que nous ſommes ſi peu ſenſibles aux délices ineffables que les ames ſaintes goûtent en ſe nourriſſant de la parole de Dieu, du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt par la Communion, & de l'eſpérance des biens éternels.

PRIERE.

O FILS de Dieu fait homme pour nous & humilié dans l'étable de Bethléem, nous vous adorons avec les ſentimens de l'humilité la plus profonde, en reconnoiſſant votre pouvoir ſouverain ſur nous & ſur toutes les créatures : faites que nous nous y ſoumettions ſans réſerve & ſans partage. L'hommage de notre cœur vous eſt dû: daignez, s'il vous plaît, le recevoir, & nous embraſer ſans ceſſe du feu ſacré de votre amour ; car en vain, ô Sauveur des hommes, nous honorerons le miſtère de votre naiſſance temporelle, ſi vous ne naiſſez d'une maniere ſpirituelle dans nos cœurs, en retraçant en nous l'image de Dieu qui a été effacée par le péché, & en nous communiquant vos ſaintes diſpoſitions. Ah ! quel ravage la concupiſcence ne cauſe-t-elle pas en nous ? L'orgueil, l'avarice & l'amour des plaiſirs en ſont les funeſtes ſuites. Vous venez, ô divin Jeſus, comme un médecin tout-puiſſant pour nous guérir de ces dangereuſes playes : par votre humiliation dans l'étable de Bethléem, vous préparez un remède à notre orgueil ; par votre pauvreté extrême, vous nous méritez l'eſprit de détachement des biens de ce monde ; &

par

par votre état de douleur & de ſouffrance vous nous méritez la grace d'une mortification univerſelle. Que toute notre vie porte donc l'impreſſion de ce miſtère ſi inſtructif & ſi ſalutaire. Que toute notre conſolation ſoit de dépendre de vous, & d'obéir à ceux qui ſont revêtus de votre autorité à notre égard : ſi nous ſommes dans un état de baſſeſſe & d'obſcurité, faites que nous l'acceptions volontiers & avec ſoumiſſion : ſi nous ſommes élevés au-deſſus des autres par notre rang, que ce ſoit pour nous un nouveau motif de nous humilier davantage devant vous. L'état de pauvreté dans lequel vous naiſſez, nous fait comprendre que la pauvreté n'eſt point un malheur ni un déshonneur : ſi vous voulez, ô mon Dieu, que nous y ſoyons réduits, donnez-nous-en l'eſprit ; faites que nous nous eſtimions heureux d'avoir ce trait de reſſemblance avec vous : ſi vous nous donnez des biens & des richeſſes, faites-nous-en comprendre le danger ; faites que nous en uſions comme n'en uſant point, ſans jamais nous y attacher. Oui, mon divin Sauveur, c'eſt ſe dégrader & s'avilir que de ſe livrer à l'amour des plaiſirs ſenſibles : une ame faite à l'image de Dieu, rachetée de votre précieux ſang, & deſtinée à ſe nourrir éternellement de vous, ô Vérité éternelle, doit s'élever au-deſſus des ſatisfactions charnelles ; c'eſt la leçon que vous nous donnez en naiſſant dans la ſouffrance & la mortification : vous nous apprenez que la vie d'un Chrétien en qui vous avez pris naiſſance, eſt une vie laborieuſe, pénitente, mortifiée, & détachée de tous les plaiſirs ſenſibles ; faites donc que nous les prenions toujours avec la modération d'une perſonne qui en uſe ſimplement, & non avec l'affection de celui qui en joüit. Voilà, ô divin Jeſus, ce que nous vous demandons pour fruit de votre naiſſance ; afin qu'après avoir vêcu ici bas dans l'eſprit d'humilité, de pauvreté & de mortification dont vous nous donnez l'exemple en naiſſant, nous puiſſions un jour avoir part à votre gloire ſuprême, à vos biens ineffables, & à votre félicité éternelle. Amen.

LE 26. DÉCEMBRE.

FESTE DE SAINT ETIENNE,

PREMIER DIACRE ET PREMIER MARTYR.

Lecture des Actes des Apôtres. Ch. 7. v. 55-59. & 8. 1-2.

ETIENNE étant rempli du Saint-Eſprit, & levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, & Jeſus qui étoit debout à la droite de Dieu, & il dit : Je vois les cieux ouverts, & le Fils de l'homme qui eſt debout à la droite de Dieu. Alors ils s'écriérent tous d'une voix, & ſe bouchant les oreilles, ils ſe jetterent ſur lui tous enſemble ; & l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidérent ; & les témoins mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul. Ils lapidoient Etienne ; & lui invoquoit Jeſus, & diſoit : Seigneur Jeſus, recevez mon eſprit. Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole il s'endormit au Seigneur. Or Saul avoit conſenti comme les autres, à la mort d'Etienne. Au même tems il s'éleva une grande perſécution contre Jeruſalem ; & tous *les fidéles*, excepté les Apôtres, furent diſperſés en divers endroits de la Judée & de la Samarie. Or quelques hommes, qui craignoient Dieu, prirent ſoin d'*enſevelir* Etienne, & firent *ſes funérailles avec* un grand deuil.

Evangile ſelon S. Matthieu. Ch. 23. v. 34-39.

JESUS dit aux Scribes & aux Phariſiens : Je vais vous envoyer des Prophétes, des Sages & des Docteurs ; & vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, vous en foüetterez d'autres dans vos Synagogues, & vous les perſécuterez de ville en ville ; afin que tout le ſang innocent qui a été répandu ſur la terre, retombe ſur vous, depuis le ſang d'Abel le juſte, juſqu'au ſang de Zacharie fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple & l'autel. Je vous dis en vérité que tout cela viendra *fondre* ſur cette race qui eſt aujourd'hui. Jeruſalem, Jeruſalem, qui tues les Prophétes, & qui lapides ceux qui ſont envoyés vers toi ; combien de fois ai-je voulu raſſembler tes enfans comme une poule raſſemble ſes petits ſous ſes aîles, & tu ne l'as pas voulu ? Le tems s'approche que votre maiſon demeurera déſerte. Car je vous dis en vérité que vous ne me verrez plus déſormais, juſqu'à ce que vous diſiez : Béni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur.

INSTRUCTION.

SAINT Etienne dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, mes Freres, fut le premier des ſept Diacres que les Apôtres établirent pour les aſſocier au ſaint Miniſtère, & pour ſe décharger ſur eux de l'adminiſtration & de la diſpenſation du temporel : cette fonction demandoit beaucoup de ſoin & d'application, parce que les premiers Fidéles de Jeruſalem vendoient leurs biens, & en mettoient le prix entre les mains des Apôtres. Nous ne ſçavons rien de notre

Saint juſqu'à ſon élévation au Diaconat : mais l'Ecriture nous le repréſente dans cette occaſion comme un homme plein de foi & du Saint-Eſprit. Après avoir reçu l'impoſition des mains, Etienne animé d'un nouveau zéle pour la gloire de Jeſus-Chriſt & pour le ſalut des ames, ne s'occupoit pas ſeulement au ſervice des pauvres & des veuves ; mais ſans manquer à ce devoir, il travailloit encore à faire connoître le miſtère de la Rédemption des hommes par l'Incarnation du Fils de Dieu. L'auteur ſacré nous aſſure qu'il étoit plein de grace & de force pour annoncer la parole du Seigneur & pour exercer les fonctions de ſon miniſtère ; & que ſes prédications étoient ſoutenues par des prodiges & par de grands miracles.

Act. 6. 5. & ſeq.

Une telle conduite lui attira bien-tôt la haine des Juifs qui perſiſtoient dans leur incrédulité. Ceux qui ſe déclarerent le plus ouvertement contre lui furent des Juifs originaires d'Egypte, de Cilicie & d'Aſie, qui étoient établis à Jeruſalem : ils l'attaquerent donc & diſputerent contre lui ; mais ils ne pouvoient réſiſter à la ſageſſe & à l'eſprit qui parloit par ſa bouche. Le dépit de ſe voir vaincus, leur ſuggéra ce qu'ont coutume de faire au défaut de bonnes raiſons, ceux qui ne ſont pouſſés que par un zéle amer, & une fauſſe ſcience, qui n'eſt pas ſelon Dieu : ils eurent recours au menſonge & aux voies de fait ; ils ſuborнerent des gens pour dire qu'ils avoient entendu Etienne, blaſphémer contre Moyſe & contre Dieu. Ils avoient ſans doute entendu dire à S. Etienne que Jeſus-Chriſt étoit le Fils de Dieu, & Dieu lui-même ; que les cérémonies de la loi le figuroient, & que les prophéties l'annonçoient ; enfin que la loi ſans Jeſus-Chriſt montroit à l'homme ſes devoirs, ſans lui donner par elle-même la force de les accomplir : ces vérités ne leur plaiſoient pas, parce qu'ils faiſoient conſiſter leur juſtice dans leurs propres œuvres & dans l'accompliſſement extérieur de la loi. C'étoient à leurs yeux des blaſphêmes contre Moyſe & contre Dieu ; c'en fut aſſez pour les porter aux plus grandes violences.

Ils émurent le peuple, les anciens & les Docteurs de la Loi ; & ſe jettant ſur le ſaint Diacre, ils ſe ſaiſirent de lui & l'en-

traînerent au conſeil. Ils y produiſirent leurs faux témoins, qui dirent : *Cet homme ne ceſſe de proférer des paroles de blaſphème contre le temple & contre la loi : car nous lui avons ouï dire que Jeſus de Nazareth détruira ce lieu, & changera les ordonnances que Moyſe nous a laiſſées.* Pendant que ces zélés partiſans de la loi vouloient faire paſſer Etienne pour un impie & un homme ſans religion ; Dieu prit ſa défenſe, en faiſant un miracle pour prouver ſon innocence : car tous ceux qui étoient dans cette aſſemblée, l'ayant conſidéré, apperçurent ſon viſage environné d'une lumiere éclatante & ſurnaturelle. Alors le Grand-Prêtre lui demanda ſi ce que l'on diſoit de lui étoit véritable.

Etienne pour ſe défendre tint un long diſcours, dans lequel il fit comme un abrégé de l'hiſtoire des Juifs, depuis la vocation d'Abraham juſqu'à David. Les Juifs l'avoient accuſé d'avoir blaſphémé contre Dieu, contre Moyſe, & contre le temple, parce qu'ils croyoient que la loi & le culte extérieur qu'on rendoit à Dieu dans le temple, étoient les ſeuls néceſſaires pour le ſalut, & devoient durer juſqu'à la fin des ſiécles. Le ſaint Diacre, pour les déſabuſer de cette erreur, leur fait voir le contraire par l'hiſtoire de leurs peres qu'ils eſtimoient tant. Il parle d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob, de Joſeph & de Moyſe avec beaucoup de reſpect, pour leur montrer l'injuſtice des accuſations qu'on formoit contre lui. Il leur fait remarquer que ces ſaints perſonnages n'avoient rien poſſédé dans cette terre à laquelle leurs deſcendans étoient ſi fort attachés. Il fait l'éloge de la Circonciſion, de la loi, du tabernacle & du temple, en diſant que Dieu en étoit l'auteur : mais pour montrer que ce n'étoit pas delà que venoit la juſtice de l'homme, il dit qu'Abraham avoit été juſtifié avant que d'être circoncis ; que Dieu étoit avec Joſeph avant les cérémonies de la loi ; que Moyſe avoit été agréable à Dieu ſans tabernacle, & David ſans temple, puiſque le temple n'avoit été bâti que par Salomon fils de David ; qu'ils avoient tous été juſtifiés par la foi en Jeſus-Chriſt qui étoit ce Prophéte promis à Moyſe, & par leur obéiſſance parfaite aux ordres de Dieu. Enſuite, pour leur donner des idées plus

Act. 7. 1. & ſeq.

juſtes de Dieu, il ajoute que cet Etre ſuprême n'habite point dans des édifices faits par la main des hommes : qu'ainſi le culte extérieur n'étoit que la figure du culte intérieur que Dieu demande de nous, & de l'Egliſe où on doit l'honorer en eſprit & en vérité ; que pour eux ils s'étoient toujours tellement attachés à l'extérieur, qu'ils avoient préféré des Idoles d'or & d'argent au ſeul vrai Dieu. Il leur repréſente auſſi les déſobéiſſances, les murmures & tous les autres crimes que leurs peres avoient commis contre cette loi pour laquelle ils paroiſſoient ſi zélés, & il leur reproche d'être ſemblables à leurs peres, rébelles à Dieu, incirconcis de cœur & d'oreilles, c'eſt-à-dire, que pendant qu'ils ſe vantoient d'être circoncis dans leur chair, ils ſuivoient leurs paſſions ſans écouter les ordres de Dieu, quoique la circonciſion de la chair ne fût que la figure du retranchement des paſſions. Il les accuſe de réſiſter au Saint-Eſprit comme leurs peres, qui avoient perſécuté Joſeph, Moyſe & les Prophétes, qui étoient les figures de Jeſus-Chriſt, & qui leur prédiſoient, ſoit de paroles, ſoit d'actions, ce Juſte qu'eux-mêmes venoient de livrer aux Gentils, & dont ils avoient été les meurtriers. Car Joſeph & Moyſe avoient été les figures de Jeſus-Chriſt, principalement en trois points : 1°. en ce qu'ils étoient choiſis & envoyés de Dieu pour délivrer leurs freres : 2°. en ce qu'ils ont été perſécutés par ceux-là même qu'ils devoient délivrer : 3°. en ce que par ces perſécutions, ils ont accompli la volonté de Dieu. Il leur reproche leurs prévarications en leur diſant : *Vous avez reçu la loi par le miniſtère des Anges, & vous ne l'avez pas gardée.*

A ces mots, les Juifs entrerent dans une fureur ſi grande, qu'ils grinçoient les dents contre lui, pendant qu'Etienne ſoutenu par la grace du Saint-Eſprit dont il étoit rempli, étoit tranquille & intrépide au milieu de tous ces furieux. Dans le tems qu'il étoit expoſé à la rage de ſes ennemis, il vit la gloire de Dieu & Jeſus-Chriſt qui étoit debout à la droite de ſon Pere, pour lui faire connoître par cette poſture, qu'il étoit là pour le ſecourir dans le combat, & le couronner après ſa victoire. Alors il s'écria : *Je vois les cieux ouverts, & le Fils*

de l'homme qui eſt debout à la droite de Dieu. La déclaration de cette viſion qui atteſtoit la réſurrection de Jeſus-Chriſt & ſa divinité en même tems, leur fit pouſſer de grands cris: ils ſe boucherent les oreilles pour ne pas entendre, & ſe jetterent tous ſur lui avec violence. L'ayant traîné hors de la ville, ils le lapiderent: les témoins, qui, ſelon la loi, devoient lui jetter les premieres pierres, quitterent leurs habits pour être moins embarraſſés dans l'exécution, & ſatisfaire leur haine plus aiſément: ils les mirent aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, & depuis appellé Paul, dont le nom devint dans la ſuite ſi célébre dans l'Egliſe par les travaux qu'il a endurés pour elle après l'avoir perſécutée.

Etienne reſta debout pendant qu'on l'accabloit de pierres; & ſans rien perdre de la tranquillité qui convenoit à un diſciple de Jeſus Chriſt, il l'invoquoit dans ſes ſouffrances, en diſant: *Seigneur Jeſus, recevez mon eſprit.* Il ne fit paroître aucun reſſentiment contre ceux qui le traitoient ſi cruellement: au contraire s'étant mis à genoux, il s'écria à haute voix: *Seigneur, ne leur imputez point ce péché*, c'eſt-à-dire, pardonnez-leur le péché qu'ils commettent; faites-leur connoître la vérité, & qu'ils deviennent vos ſerviteurs, en l'embraſſant & en la pratiquant. Après cette priére, il s'endormit dans le Seigneur, pour aller joüir de la gloire que Dieu lui deſtinoit. Saint Etienne mourut, à ce qu'on croit, ſur la fin de la même année que Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, l'an 33. On trouva dans la ſuite ſes ſaintes reliques; & Dieu fit une multitude de miracles en faveur de ceux qui le prioient par l'interceſſion de ce ſaint Martyr.

Entre toutes les vertus dont S. Etienne nous a donné l'exemple une des plus importantes, & ſur laquelle la plupart des Chrétiens ne ſont pas aſſez inſtruits, c'eſt l'amour des ennemis: nous en ferons aujourd'hui le ſujet de nos réflexions, comme l'Egliſe veut qu'il ſoit l'objet de nos priéres; puiſque c'eſt la grace qu'elle nous fait demander dans la Collecte de cette Fête.

Voici ce que Jeſus-Chriſt dit ſur cette matiere dans ſon admirable diſcours ſur la montagne. *Vous avez appris qu'il* *Matth. 5. 43-48.*

a été dit : Vous aimerez votre prochain, & vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, & priez pour ceux qui vous persécutent & qui vous calomnient.... Soyez, vous autres, parfaits comme votre
Luc. 6. 36. *Pere céleste est parfait. Soyez pleins de miséricorde comme votre Pere est plein de miséricorde.* Voilà notre modéle : aimons ceux-mêmes qui nous haïssent ; faisons-leur tout le bien que nous pouvons, comme Dieu nous comble de bienfaits dans le tems même que nous sommes ses ennemis.

Saint Paul, fidéle interpréte de l'Evangile, nous enseigne la même doctrine. *Bénissez*, dit-il, *ceux qui vous persécutent :*
Rom. 12. 14. & seq. *bénissez-les* en leur souhaitant toute sorte de bonheur, & *ne faites point d'imprécation contre eux. Ne rendez à personne le mal pour le mal : ne vous vengez point vous-mêmes.... Au contraire, si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire..... Ne vous laissez point vaincre par le mal ; mais travaillez à vaincre le mal par le bien* : surmontez par votre patience le mal qu'on vous fait.

Jesus-Christ ne s'est pas contenté de nous faire de l'amour des ennemis un précepte indispensable ; il a bien voulu encore nous en donner l'exemple sur la croix, & nous proposer en la personne de son premier Martyr un illustre modéle de cette vertu. Quels vindicatifs pourroient tenir contre ces deux exemples, s'ils les considéroient avec attention & dans l'esprit de la foi ? Et comment peut-on nourrir de sang froid dans son cœur, quelquefois des années entieres, de la haine, de l'antipathie, du ressentiment souvent pour de légeres injures, pour une parole désobligeante, pour un geste de mépris, pour un manque d'égards, pour un préjudice de rien qu'on aura souffert, pendant qu'on voit le Fils de Dieu offrir sa vie pour ceux qui le crucifioient, & S. Etienne demander miséricorde pour ces furieux qui le faisoient mourir sous une grêle de pierres & de cailloux ?

Y eut-il jamais un spectacle plus capable de toucher des cœurs chrétiens que de voir le Fils de Dieu, le Sauveur des hommes, pendant les cruelles douleurs de son crucifiement, étendu sur la croix, & les yeux levés vers le ciel, tout occupé

à

à attirer ſur ſes ennemis & ſurſes bourreaux, la miſéricorde de Dieu ſon Pere par la plus puiſſante & la plus ſainte priére qui ait jamais paſſé de la terre au ciel ? *Mon Pere*, dit-il, *pardonnez-leur ; car ils ne ſçavent ce qu'ils font.* Luc. 23. 34.

Pour S. Etienne, il eſt remarquable que quand il prie pour lui-même, en diſant : *Seigneur Jeſus, recevez mon eſprit*, il prie debout ; c'eſt la poſture de celui qui offre un ſacrifice, & S. Etienne offroit à Dieu celui de ſa vie. Mais quand il veut demander miſéricorde pour ſes ennemis, il ſe jette à genoux comme un ſuppliant, il crie à haute voix, & il prie le Pere des miſéricordes de ne point imputer ſa mort à ceux qui le maſſacroient. *S'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché.* Act. 7. 59.

C'eſt par les effets que nous devons nous rendre témoignage à nous-mêmes & aux autres de la ſincérité de notre amour pour nos ennemis ; c'eſt en priant pour eux ; c'eſt en leur pardonnant entierement & du fond du cœur ; c'eſt en leur faiſant du bien ; c'eſt en faiſant même les premieres démarches pour la réunion, quand il y a lieu d'eſpérer qu'elles réuſſiront : l'Evangile eſt formel ſur tous ces points. Quelle eſt donc la religion de ces prétendus Chrétiens, qui diſent de leur ennemi : Je lui pardonne ; je ne lui ſouhaite point de mal : mais je ne puis le voir ; & c'eſt à celui qui a tort, à faire les premieres démarches.

Je lui pardonne, dit-on. Qu'il eſt à craindre que ce pardon ne ſoit que ſur les lévres, & que le cœur n'y ait point de part ! Jeſus-Chriſt ne nous ordonne pas ſeulement de pardonner de bouche, mais du fond du cœur, comme Dieu nous a pardonné, & comme nous déſirons qu'il nous pardonne. Sans cette diſpoſition, nous prononcerions tous les jours notre condamnation en faiſant la priére qu'il nous a appriſe, lorſque nous diſons : *Notre Pere .... pardonnez-nous nos offenſes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés. Car*, dit Jeſus-Chriſt, *ſi vous ne pardonnez point aux hommes lorſqu'ils vous ont offenſés, votre Pere ne vous pardonnera point non plus vos péchés.* Rappellons-nous en tremblant le jugement terrible que le Maître de la parabole de l'Evangile exerça à l'é- Matth. 6. 12. 15. Matth. 18. 23-35.

gard de ce mauvais ſerviteur qui ayant reçu de lui la remiſe de dix mille talens, ne voulut pas remettre cent deniers à un autre ſerviteur qui les lui devoit. Ce maître ému de colère, le livra entre les mains des bourreaux juſqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il lui devoit. *C'eſt ainſi*, ajoute Jeſus-Chriſt, *que mon Pere, qui eſt dans le ciel, vous traitera, ſi chacun de vous ne pardonne du fond de ſon cœur à ſon frere qui l'a offenſé.* Que nous ſommes donc intéreſſés à pardonner! Pour quelque légere offenſe que nous aurons pardonnée, Dieu nous remettra des dettes immenſes dont nous lui ſommes redevables. Si nous refuſons de pardonner, tous nos péchés, qui ſont peut-être énormes & innombrables, demeureront à jamais ſur nos têtes.

Je ne lui veux point de mal, ajoute-t-on. Mais cette diſpoſition ſuffit-elle? un pareil langage n'eſt-il pas pour l'ordinaire un prétexte dont on ſe ſert pour couvrir la haine que l'on conſerve dans le cœur? Jeſus-Chriſt nous ordonne de
Matth. 5. 44. ſouhaiter & de faire du bien à nos ennemis. *Faites du bien*, dit ce divin Sauveur, *à tous ceux qui vous haiſſent, & priez pour ceux qui vous perſecutent & qui vous calomnient.*

Je ne puis le voir, continue-t-on; & c'eſt à celui qui a tort, à faire les premieres démarches. Mais ſi l'on aime bien ſincérement ſon frere, pourquoi ne pratiquera-t-on pas à ſon égard ce que Jeſus-Chriſt nous ordonne en la perſonne de
Matth. 18. 15. S. Pierre? *Si votre frere*, lui dit-il, *a péché contre vous, allez lui repréſenter ſa faute en particulier entre vous & lui. S'il vous écoute*, c'eſt-à-dire, s'il reconnoît ſa faute, la condamne & s'en repent, *vous aurez gagné votre frere* pour Dieu, pour vous & pour lui-même; car il étoit péri à tous ces égards.

Il eſt vrai que celui qui a offenſé ſon frere eſt obligé de faire les premieres démarches, de réparer ſa faute en la maniere convenable, & de ſe réconcilier au plutôt. Mais ſi le coupable par un orgueil aveugle & inſenſé, ne peut ſe réſoudre à s'humilier en faiſant les premiers pas pour la réconciliation, que doit faire alors celui qui a été offenſé? Il eſt indubitable qu'il doit pardonner ſincérement l'offenſe qu'il a reçue, étouffer dans ſon cœur tout reſſentiment, toute

aigreur & toute rancune ; conſerver une vraie charité pour celui par qui il a été offenſé, & être diſpoſé à lui faire du bien, ſur-tout dans les choſes qui ont rapport à ſon ſalut : voilà pour les diſpoſitions du cœur. Malheur à ceux qui ſe font illuſion ſur un point ſi eſſentiel : ils peuvent bien ſe tromper eux-mêmes, & tromper les autres hommes ; mais ils ne tromperont pas le ſouverain Juge qui ſonde les cœurs & les reins.

Pour la conduite extérieure, c'eſt la prudence qui doit la régler. Si des perſonnes déſintéreſſées & éclairées jugent qu'on ne gagneroit rien à s'humilier & à prévenir celui qui eſt en faute ; que cela même pourroit lui être nuiſible, & l'empêcher de reconnoître ſon tort ; alors on doit demeurer en repos, ſe contenter de lui témoigner de la charité par ſes priéres, & attendre que Dieu lui ouvre les yeux & amoliſſe ſon cœur. Mais ſi on a lieu de croire que le coupable ſent ſa faute, qu'il déſire la réconciliation, & qu'il n'eſt retenu que par un miſérable point d'honneur au-deſſus duquel il n'a pas le courage de s'élever ; alors celui qui a été offenſé, doit faire les premieres démarches pour procurer la réconciliation : s'il refuſe conſtamment de le faire, après en avoir été averti, il eſt bien à craindre qu'il n'ait pas une véritable piété.

En effet, ſi l'amour de Dieu, dit l'Apôtre S. Jean, ne peut demeurer dans un homme qui manque d'aſſiſter ſon prochain qui eſt dans la néceſſité, pendant qu'il en a les moyens ; ſi dans l'occaſion tout Chrétien eſt obligé à donner ſa vie pour le ſalut de ſes freres ; quelle peut être la piété & la charité de celui qui voyant ſon frere atteint d'une bleſſure mortelle, aime mieux le laiſſer périr que d'uſer de condeſcendance envers lui, & de s'abbaiſſer à le prévenir par des témoignages de bonté & d'amitié ? C'eſt à ceux qui ſe trouvent dans ces circonſtances délicates, à faire une ſérieuſe attention ſur ces vérités, & à ſe conduire par les avis de perſonnes pieuſes & éclairées. Mais qu'ils ſe ſouviennent toujours qu'on ne ſe moque pas de Dieu ; que la Religion Chrétienne eſt toute fondée ſur la charité, & qu'elle ſe réduit toute entiere à l'amour de Dieu & du prochain.

1. Joan. 3. 17.

1. Joan 3. 16.

Si ces maximes étoient fidellement obſervées, on n'auroit pas la douleur de voir tant de familles diviſées, tant d'amitiés refroidies. Mais chacun refuſe de faire les premieres démarches ; & rien n'eſt plus frivole que les prétextes que l'on allégue pour s'en diſpenſer : cependant le cœur demeure toujours ulcéré, & l'antipathie ſe manifeſte en toute occaſion. Que l'on s'épargneroit de peines, d'inquiétudes & de fautes, ſi chacun faiſoit tout ce qui eſt en ſoi & tout ce que la charité exige pour concourir à la paix & à l'union !

PRIERE.

SOYEZ béni & loué à jamais, Seigneur, de ce que vous avez choiſi votre ſerviteur Etienne pour le mettre à la tête du ſacré collége des Diacres de votre Egliſe : ſoyez béni de la ſainteté & des vertus par leſquelles vous l'avez préparé à ce ſacré miniſtère, & de celles qui ont éclaté dans ſa vie & dans ſa mort. C'eſt vous, ô Jeſus, qui êtes l'auteur & le conſommateur de la foi, & qui en avez donné une ſi pleine & ſi parfaite à votre ſerviteur Etienne : ranimez-la en nous, Seigneur ; nous vous le demandons par ſon interceſſion : ranimez-la dans tous ceux que vous avez appellés à la même dignité qu'Etienne. Donnez à votre Egliſe des Miniſtres pleins de foi & du Saint-Eſprit, pour venir à votre autel avec le reſpect & la Religion que demande la ſainteté des miſtères qui leur ſont confiés, pour être de fidéles diſpenſateurs de votre parole, & pour ſoutenir vos intérêts avec un zéle & une intrépidité accompagnées de douceur & de modération. Revêtez-les, Seigneur, de la force & de l'onction de votre grace ; que votre Eſprit qui parloit dans S. Etienne, tempére tellement en eux la force & la douceur, que cette douceur ne dégénére point en lâcheté & en molleſſe, ni cette force en aigreur & en dureté.

C'eſt, ô mon Sauveur, ce que vous avez opéré par votre Eſprit dans le cœur de votre premier Diacre, en y répandant cette ardente charité qui lui a fait ſacrifier ſa vie pour la gloire de votre nom, & pour le ſalut de ſes perſécuteurs.

Daignez embraſer nos cœurs de cette double charité, & faites-la croître de plus en plus dans votre Egliſe. Malheur à nous, ſi nous ne vous aimons pas, & ſi nous nous imaginons vous aimer lorſque nous n'aimons pas nos freres : préſervez-nous de cette illuſion ; & ſi nous avions le malheur d'y être tombés, faites par votre miſéricorde que nous en témoignions notre repentir par le changement de notre conduite ; & que la froideur que nous aurions peut-être encore pour nos freres, ſoit bannie par le feu de votre amour. Que loin de regarder comme des ennemis ceux qui nous calomnient ou qui nous perſécutent, nous les traitions comme des perſonnes à qui nous avons obligation, puiſqu'ils ſervent à nous purifier, & à nous rendre dignes d'entrer dans le royaume de la charité : que nous leur témoignions la ſincérité de notre amour en leur pardonnant, en leur ſouhaitant & leur faiſant du bien, & que nous ayons la généroſité de les prévenir pour nous réconcilier avec eux, ſoit que nous les ayons offenſés, ou même que nous ayons ſujet de nous plaindre d'eux ; afin que toute inimitié & toute diviſion ſoient éteintes parmi nous, & qu'étroitement unis par les liens de la paix, nous ne ſoyons qu'un cœur & qu'une ame ſur la terre, & que dans le ciel nous ſoyons éternellement conſommés dans celui qui eſt la ſouveraine unité & la vraie charité, & avec qui vous vivez & regnez dans l'unité du Saint-Eſprit dans tous les ſiécles des ſiécles. Ainſi ſoit-il.

Le 27. Decembre.

FESTE DE SAINT JEAN,

Apostre et Evangeliste.

I. Epître ſelon Saint Jean, Ch. 2. v. 7-12.

MES chers Freres, je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le commanden ent ancien que vous avez reçu dès le commen-

cement ; & ce commandement ancien eſt la parole que vous avez entendue dès le commencement. Et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle eſt nouveau, ce qui eſt vrai en Jeſus-Chriſt & en vous ; parce que les ténébres ſont paſſées, & que la vraie lumiere commence déja à luire. Celui qui prétend être la lumiere, & qui néanmoins hait ſon frere, eſt encore dans les ténébres. Celui qui aime ſon frere, demeure dans la lumiere, & rien ne lui eſt un ſujet de chûte & de ſcandale. Mais celui qui hait ſon frere eſt dans les ténébres, il marche dans les ténébres, & il ne ſçait où il va, parce que les ténébres l'ont aveuglé. Je vous écris, mes petits enfans, parce que vos péchés vous ſont remis par le nom de Jeſus-Chriſt.

Evangile ſelon Saint Jean, Ch. 21. v. 19-24.

JESUS dit à Pierre : Suivez-moi. Pierre ſe retournant, vit venir après lui le Diſciple que Jeſus aimoit, qui pendant la Céne s'étoit repoſé ſur ſon ſein, & lui avoit dit : Seigneur, qui eſt celui qui vous trahira ? Pierre donc l'ayant vû, dit à Jeſus : Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il ? Jeſus lui dit : Si je veux qu'il demeure juſqu'à ce que je vienne, que vous importe ? Pour vous, ſuivez-moi. Il courut ſur cela un bruit parmi les freres, que ce Diſciple ne mourroit point. Jeſus néanmoins n'avoit pas dit : Il ne mourra point ; mais *ſeulement* : Si je veux qu'il demeure juſqu'à ce que je vienne, que vous importe ? C'eſt ce même Diſciple qui rend témoignage

de ces choſes, & qui a écrit ceci ; & nous ſçavons que ſon témoignage eſt véritable.

INSTRUCTION.

JEAN qui fut le Diſciple bien-aimé de Jeſus, & que les Grecs ont appellé le Théologien, étoit de Galilée, fils de Zébédée & de Salomé, & frere de S. Jacques le Majeur. Ces deux freres gagnoient leur vie à la pêche avec leur pere, avant leur vocation à l'apoſtolat. Mais après la pêche miraculeuſe, Jeſus-Chriſt les appella, & ils quitterent, ſans héſiter, leur pere, leur barque, leurs filets, en un mot tout ce qu'ils avoient, pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Ils furent enſuite préſens à la guériſon de la belle-mere de S. Pierre, & témoins de la réſurrection de la fille de Jaïr. Quand Jeſus-Chriſt appella les deux freres à l'apoſtolat, il leur donna le nom de *Boanergès*, c'eſt-à-dire, *fils du Tonnerre*, pour marquer la grandeur de leur foi & de leur zéle.

Matth. 4. 21. & 22. *Marc.* 1. 19. & 20. *Luc.* 5. 10. & 11. *Marc.* 1. 29. *Marc.* 5. 37. *Luc.* 8. 51. *Marc.* 3. 17.

On croit que S. Jean étoit le plus jeune de tous les Apôtres, & cela paroît ſur-tout par le grand nombre d'années qu'il a vêcu après la mort de Jeſus-Chriſt : mais tout jeune qu'il étoit, il menoit une vie pure & irrépréhenſible ; & l'on croit qu'il demeura vierge. On attribue à ſa chaſteté l'affection particuliere que Jeſus-Chriſt lui témoignoit. Cet Apôtre aimoit auſſi ſon maître, & crut lui donner une preuve de ſon amour, en empêchant un homme de chaſſer les démons en ſon nom, parce qu'il n'étoit pas de ſes diſciples : Jeſus à qui il vint le dire, lui répondit : *Ne l'empêchez pas ; car il n'y a perſonne qui ayant fait un miracle en mon nom, puiſſe auſſitôt après parler mal de moi : celui qui n'eſt pas contre vous, eſt pour vous.* Quelque tems après la transfiguration de Jeſus, dont ſon frere & lui avoient été témoins, ils furent picqués de ce que les Samaritains ne vouloient pas recevoir Jeſus dans leur ville, & ils lui dirent : *Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu du ciel deſcende ſur eux pour les dévorer?* Mais Jeſus, pour leur apprendre à modérer leur zéle par la charité, leur dit : *Vous ne connoiſſez pas l'eſprit auquel vous êtes appellés.*

Marc. 9. 37. & *ſeq.* *Luc.* 9. 49. 50. *Matth* 17. 1. *Marc.* 9. 1. *Luc.* 9. 28. *Luc.* 9. 54. & *ſeq.*

Le Fils de l'homme n'eſt pas venu pour perdre les hommes, mais pour les ſauver. Il parut encore qu'ils n'étoient pas bien remplis de l'eſprit de l'Evangile, lorſqu'ils firent demander par leur mere d'être aſſis, l'un à la droite, & l'autre à la gauche de J. C. ce qui leur attira cette réponſe de Jeſus: *Vous ne ſçavez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire, & être baptiſés du baptême dont je dois être baptiſé? Nous le pouvons*, lui dirent-ils. *Vous boirez en effet*, reprit Jeſus, *le calice que je dois boire, & vous ſerez baptiſés du baptême dont je dois être baptiſé.* Jeſus vouloit leur faire entendre qu'ils participeroient à ſes ſouffrances.

Matth. 20. 21. *& ſeq.* *Marc.* 10. 35. *& ſeq.*

Quelque tems avant ſa paſſion, ils lui demanderent quand la ruine du temple devoit arriver, & lui donnerent occaſion de prédire la deſtruction de Jeruſalem, & ce qui doit arriver à ſon dernier avénement. Lorſque Jeſus-Chriſt voulut faire ſa derniere Pâque avec ſes Apôtres, il envoya Pierre & Jean préparer ce qui étoit néceſſaire: dans ce dernier ſouper, où ce divin Sauveur nous a laiſſé à tous le plus précieux gage de ſon amour, il en donna une marque particuliere à Jean en permettant qu'il ſe reposât ſur ſon ſein: circonſtance que l'Apôtre nous fait remarquer en plus d'un endroit. Ce fut dans cette poſture qu'il demanda à Jeſus-Chriſt quel étoit celui qui devoit le trahir: & Jeſus-Chriſt ne refuſa pas de le lui découvrir lorſqu'il le cachoit aux autres. Après la Cêne, Jean fut un des trois Apôtres que Jeſus-Chriſt voulut rendre témoins de ſon agonie & de ſa triſteſſe volontaire dans le jardin de Gethſémani; & il fut le ſeul de tous les Apôtres, qui ſuivît ſon maître juſqu'à la croix. Il y reçut une marque bien ſinguliere de ſon affection: car Jeſus ayant vû ſa mere, & près d'elle le diſciple qu'il aimoit, dit à ſa mere: *Femme, voilà votre fils.* Puis il dit au diſciple: *Voilà votre mere.* Et depuis ce tems-là le diſciple la prit chez lui pour en avoir ſoin. Après la mort du Sauveur, Jean reſta auprès de la croix; & il nous aſſure d'une maniere particuliere, qu'il vit ſortir le ſang & l'eau du côté de Jeſus-Chriſt, percé d'une lance.

Marc. 13. 3. *&* 4. *Luc.* 22. 8. *Joan.* 13. 23. *& ſeq.* *Matth.* 26. 37. *Marc.* 14. 33. *Joan.* 19. 26. 27. *Joan.* 19. 35.

Le jour de la réſurrection, Jean & Pierre ayant entendu dire à Madelaine, que l'on avoit enlevé le corps de Jeſus, coururent

Joan. 20. 2. *& ſeq.*

coururent tous deux au ſépulchre : Jean y arriva le premier ; mais il n'y entra qu'après Pierre : & n'ayant pas trouvé le corps de Jeſus, ils crurent l'un & l'autre qu'on l'avoit enlevé, & s'en retournerent rejoindre les autres Apôtres. Le ſoir du même jour ils le virent reſſuſcité. Quelques jours après, Jean & pluſieurs Diſciples de Jeſus-Chriſt étant en Galilée, allerent pêcher ; Jeſus s'apparut à eux, ſans qu'ils le reconnuſſent d'abord : mais Jean dit à Pierre : *C'eſt le Seigneur.* Tous les Diſciples mangerent enſuite avec Jeſus : & après le repas, Pierre voyant que Jean le ſuivoit, demanda à Jeſus-Chriſt ce qu'il deviendroit. Ces deux Apôtres étoient fort unis enſemble : la charité qui les animoit, les avoit ſi étroitement liés l'un à l'autre, qu'il ſembloit que S. Pierre ne voulût pas être ſéparé de S. Jean. *Joan. 21. 2. & ſ.q.*

Après la deſcente du Saint-Eſprit, allant tous deux au temple à la priére de trois heures après midi, ils guérirent un homme qui avoit toujours été boiteux. Ce miracle fut cauſe qu'on les mit en priſon : le lendemain on les en tira, & on leur défendit de parler de Jeſus-Chriſt : mais ils répondirent qu'il falloit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; & ils continuerent malgré les menaces des principaux de la nation Juive, à rendre témoignage de ce qu'ils avoient vû & entendu. On les prit une ſeconde fois avec tous les autres Apôtres : un Ange les délivra. On les arrêta de nouveau, & on leur défendit encore de prêcher : mais comme ils continuoient de dire qu'il falloit plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes ; qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'annoncer la réſurrection de Jeſus-Chriſt, & ce que le Saint-Eſprit leur inſpiroit, on les fouetta, & on leur fit de nouvelles menaces. Les Apôtres ſortirent de l'aſſemblée, ravis d'avoir ſouffert des opprobres pour Jeſus-Chriſt. *Act. 3. 1. & ſeq.* *Act. 5. 18. & ſeq.*

La perſécution qui s'éleva contre l'Egliſe après la mort de S. Etienne, diſperſa tous les Fidéles & les Diſciples, excepté les Apôtres. Le Diacre Philippe alla à Samarie, & y baptiſa pluſieurs perſonnes : quand les Apôtres le ſçurent, ils y envoyerent S. Pierre & S. Jean, pour leur faire recevoir le S. Eſprit par l'impoſition des mains. Ils prêcherent en pluſieurs *Act. 8. 14.*

bourgs de ce pays, & s'en retournerent à Jeruſalem. Nous ne ſçavons pas ce que fit Jean juſqu'au Concile de Jeruſalem, où il parut comme une des colomnes de l'Egliſe. On croit qu'après cela il alla prêcher l'Evangile aux Parthes: il eſt certain du moins qu'il parcourut l'Aſie mineure; qu'il éclaira ce pays des lumieres de la foi, & qu'il demeuroit ordinairement à Ephèſe: cependant il n'étoit pas attaché au gouvernement de cette Egliſe particuliere, à laquelle S. Paul avoit donné S. Timothée pour Evêque, avant que S. Jean arrivât en cette ville. Comme Apôtre il prenoit ſoin de toutes les Egliſes; il y établiſſoit des Evêques, & veilloit ſur leur conduite: il alloit de provinces en provinces, même dans ſa vieilleſſe, pour le ſalut des Fidéles, & quelquefois pour mettre dans le Clergé une ſeule perſonne que le Saint-Eſprit lui avoit marquée.

Col. 2. 9.

Dans la perſécution de Domitien, S. Jean fut conduit à Rome & plongé dans l'huile bouillante auprès de la porte Latine: mais Dieu lui conſerva la vie miraculeuſement. Loin d'en recevoir aucune incommodité, il en ſortit plus vigoureux & plus ſain qu'il n'y étoit entré. S. Jean fut enſuite envoyé en exil dans l'iſle de Patmos, pour y travailler aux mines & aux carriéres. Ce fut dans le lieu de ſon exil, qu'il eut les révélations qu'il a écrites dans l'Apocalypſe, & qui concernent, ſelon la remarque de S. Auguſtin, l'état de l'Egliſe depuis le premier avénement de Jeſus-Chriſt juſqu'à ſon dernier avénement. Domitien fut tué l'année ſuivante 96e. de Jeſus-Chriſt; & S. Jean délivré de ſon exil, retourna à Ephèſe. Il étoit alors âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, ſans qu'une ſi grande vieilleſſe l'empêchât de viſiter les Egliſes pour y ordonner des Evêques: ce fut dans ce tems-là qu'il ordonna ſaint Polycarpe pour la ville de Smyrne. Ce fut auſſi alors qu'arriva la converſion d'un chef de voleurs, qui eſt trop remarquable pour ne la pas rapporter ici.

Aug. de civ. l. 20. c. 8.

S. Jean, avant ſon exil à Patmos, étant allé à une ville peu éloignée d'Ephèſe, pour régler les affaires de l'Egliſe, & pour établir la paix entre les Chrétiens, avoit préſenté à l'Evêque du lieu un jeune homme bien fait & agréable de viſa-

ge, fort, & robuſte de corps, & d'un caractère vif & ardent, en lui diſant : « Je vous recommande ce jeune homme autant » que je puis vous le recommander ; je vous le donne comme » en dépôt en préſence de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe. » L'Evêque s'en étoit chargé, & avoit promis d'en avoir ſoin. S. Jean, avant que de s'en retourner à Ephèſe, lui avoit répété la même choſe, en le conjurant d'en prendre un grand ſoin. L'Evêque avoit pris le jeune homme chez lui, l'avoit nourri & entretenu ; & pendant quelques années il n'avoit rien oublié de tout ce qui étoit néceſſaire pour le porter à la vertu. Quand il l'eut jugé ſuffiſamment diſpoſé à recevoir la grace du Baptême, il lui conféra ce Sacrement, & celui de la Confirmation qui eſt comme le ſceau du Seigneur, & la perfection de la vertu du Chrétien : mais après cela, il crut pouvoir l'abandonner à ſa propre conduite. Ce jeune homme vivant dans une aſſez grande liberté, avoit fait ſociété avec de jeunes gens de ſon âge, fort corrompus & accoutumés à toutes ſortes de vices. Ils l'avoient gagné d'abord par des repas magnifiques ; enſuite ils l'emmenerent avec eux pour dépouiller les paſſans pendant la nuit Après quelques manteaux, ils volerent des choſes de plus grand prix : ils ne s'en étoient pas encore tenus là ; ils l'avoient engagé à de plus grands crimes. Enfin peu à peu ce jeune homme en étoit venu aux derniers excès : il ne gardoit plus de meſures ; & prenant avec lui tous ſes camarades, il en avoit formé une compagnie de voleurs, dont il étoit le chef, comme le plus hardi.

Il y avoit déja quelque tems qu'il s'étoit ainſi précipité dans l'abyſme de tous les crimes, lorſque Dieu qui avoit des vûes de miſéricorde ſur lui, conduiſit S. Jean dans cette ville pour quelque affaire qui lui étoit ſurvenue. L'Apôtre après avoir mis ordre à ce qui faiſoit le ſujet de ſon voyage, dit à l'Evêque : « Rendez moi le dépôt que Jeſus Chriſt & moi vous » avons confié en préſence de l'Egliſe à laquelle vous préſidez. » L'Evêque fut d'abord ſurpris : il croyoit qu'on lui demandoit un dépôt d'argent ; & il ſçavoit bien qu'il n'en avoit pas reçu, & n'oſoit ſoupçonner S. Jean de lui redemander ce qu'il ne lui auroit pas donné. « C'eſt le jeune homme,

» dit l'Apôtre, que je vous ai confié autrefois, que je deman-» de; c'eſt l'ame de notre frere. » Alors le vieillard baiſſant les yeux, dit en ſoupirant: « Il eſt mort. » Comment, dit » l'Apôtre? & de quelle mort? « Il eſt mort à Dieu, dit-il; » il eſt devenu un méchant, un perdu, &, pour tout dire, » un voleur; il s'eſt emparé d'une montagne où il demeure » avec une troupe de gens ſemblables à lui. » A ces paroles le ſaint Apôtre déchira ſa robe en jettant de profonds ſoupirs, & dit: « J'avois laiſſé un bon gardien à l'ame de notre » frere! Qu'on me donne promptement un cheval & un gui-» de. » Auſſitôt il ſort de l'Égliſe, monte à cheval, & ſe rend au lieu où on lui avoit dit qu'étoient les voleurs. Lorſqu'il y fut arrivé, voyant venir à lui leur ſentinelle, il ne s'enfuit point; mais il demanda hardiment à parler au chef: « Je » ſuis venu exprès pour cela, dit-il; menez-moi à votre capi-» taine. » On le mena vers ce jeune homme, qui attendoit tout armé: mais quand il reconnut l'Apôtre, il s'enfuit de honte. S. Jean, ſans penſer à ſon grand âge, le pourſuit à toute bride, en criant: « Mon fils, pourquoi me fuyez-vous? » pourquoi fuyez vous votre pere? pourquoi fuyez-vous un » vieillard ſans armes? Mon fils, ayez pitié de moi: ne crai-» gnez point; il y a encore eſpérance pour votre ſalut: je » répondrai pour vous à Jeſus-Chriſt: je donnerai volontiers » ma vie pour vous, comme Jeſus-Chriſt a donné la ſienne » pour nous tous. Arrêtez, croyez-moi; c'eſt Jeſus-Chriſt » qui m'a envoyé vers vous. » A ces mots, le voleur s'arrêta, tenant les yeux baiſſés vers la terre, & jetta ſes armes: enſuite il commença à pleurer amérement; & allant au devant de l'Apôtre, il l'embraſſa: il tenoit cependant ſa main droite cachée, comme étant ſouillée par tant de crimes. Le S. Apôtre le raſſura, en lui promettant de nouveau d'obtenir du Sauveur par ſes priéres le pardon de ſes péchés. Il ſe mit à genoux en ſa préſence pour prier, lui baiſa la main droite, & le ramena à l'Egliſe. Après cela il offrit des priéres fréquentes pour lui: il jeûna continuellement avec lui: il l'entretenoit de diſcours édifians, & adouciſſoit ſon eſprit & ſon cœur par diverſes paroles de l'Ecriture Sainte. Enfin il ne ſe

ſépara point d'avec lui, qu'il ne l'eût rétabli dans la participation des Sacremens.

Saint Jean demeuroit à Ephèſe lorſqu'il écrivit ſon Evangile, après ſon retour de Patmos. Il avoit plus de quatre-vingt-dix ans ; cependant il s'étoit contenté juſqu'alors d'enſeigner de vive voix ſes Diſciples. Les Evêques d'Aſie & les Fidéles de pluſieurs Egliſes le conjurerent de leur laiſſer par écrit le dépôt de la foi. Enfin vaincu par leurs inſtances, il ordonna un jeûne & des priéres publiques, pour implorer les lumieres du Saint-Eſprit : & quand il eut connu la volonté de Dieu, il commença à écrire. Les autres Evangéliſtes avoient aſſez parlé de ce qui regarde l'humanité de Jeſus-Chriſt : c'eſt ce qui le porta à établir particulierement ſa divinité. Il s'appliqua auſſi à parler de la prédication de Jeſus-Chriſt depuis ſon Baptême juſqu'à la priſon de S. Jean-Baptiſte. Nous avons encore trois lettres du même Apôtre, qui font voir que ſon cœur étoit entiérement embraſé du feu de la charité. Dans les derniers tems de ſa vie, on étoit obligé de le porter à l'Egliſe : & comme la foibleſſe où ſon grand âge & la fatigue l'avoient réduit, l'empêchoient de faire de longs diſcours, il répétoit ſouvent ces mots : « Mes chers enfans, » aimez-vous les uns les autres. » Ses diſciples ennuyés de cette répétition, lui dirent : « Maître, vous nous dites tou» jours la même choſe. » Il répondit : « C'eſt le commande» ment du Seigneur ; ſi on l'exécute bien, il ſuffit. » Ce S. Apôtre mourut à Ephèſe, âgé de près de cent ans, vers l'an 100. de Jeſus-Chriſt.

Que nous ſerions heureux ſi pour fruit de la Fête de celui qui fut d'une maniere ſi particuliere le Prédicateur de la charité, nous remportions la grace de nous aimer ſincérement les uns les autres ! Rien ne nous eſt plus recommandé dans les divines Ecritures que cet eſprit d'union, de charité & de concorde : & cependant rien n'eſt plus rare aujourd'hui parmi les Fidéles. Qu'il eſt triſte & affligeant d'y voir regner tant de diſcordes, de diviſions, de diſſentions, tant d'antipathies & d'averſions ſecrettes ! Que nous avons dégénéré de l'eſprit des premiers Chrétiens, dont il eſt dit qu'ils n'étoient

Act. 4. 32. *qu'un cœur & qu'une ame!* Notre divin Sauveur nous apprend
Joan. 13. 35. que la marque à laquelle on reconnoîtra que nous ſommes ſes diſciples, c'eſt ſi nous nous aimons les uns les autres. Ah! qu'il y a peu de diſciples de Jeſus Chriſt, puiſque la charité eſt ſi refroidie parmi nous! Que l'homme entend peu ſon vrai bonheur & ſes véritables intérêts! Jamais la paix du cœur ne ſe trouvera dans la diviſion ni dans la diſſention.
Pſ. 132. *Qu'il eſt doux & avantageux*, dit le Roi Prophéte, *de vivre enſemble unis par les liens d'une charité fraternelle! c'eſt là que Dieu répand la bénédiction & la vie.* Heureuſes les familles où régne l'eſprit d'union & de concorde, & où tous ceux qui les compoſent ſont animés de l'eſprit de charité! Rien ne ſeroit plus doux ni plus agréable que la ſociété parmi les hommes, ſi la charité en étoit l'âme & le principe; ſi on en banniſſoit l'eſprit d'orgueil & d'intérêt; ſi on ſçavoit s'y ſupporter les uns les autres avec bonté; ſi on ſe prévenoit mutuellement par des témoignages ſincéres d'amitié & d'honnêteté; ſi on y étoit attentif à ſupprimer tout ce qui pourroit faire peine aux autres & cauſer de la diviſion. *Qu'il y ait entre*
1. *Petr.* 3. 9. *vous tous*, dit S. Pierre, *une union parfaite, une bonté compatiſſante, une amitié de freres, une charité indulgente accompagnée de douceur & d'humilité. Je vous conjure, mes Freres,*
1. *Corint.* 1. 10. *au nom de Jeſus-Chriſt notre Seigneur*, dit S. Paul, *d'avoir tous un même langage, & de ne point ſouffrir de diviſion parmi vous, mais d'être unis tous enſemble dans un même eſprit & dans les mêmes ſentimens.* Nous devons nous rendre d'autant plus attentifs à ce divin précepte, que la charité eſt plus rare préſentement, & qu'il n'y a rien dont le démon ſoit ſi ennemi que de l'union des Fidéles: delà cette fureur implacable avec laquelle il ſouffle par tout le feu de la diſcorde & de la diviſion. C'eſt pour nous un nouveau motif de nous tenir ſur nos gardes, & de nous unir tous plus étroitement par les liens d'une charité ſincére, qui ait pour principe & pour modéle celle qui unit les perſonnes de la Sainte Trinité, & à laquelle S. Jean
1. *Joan.* 3. 18. nous exhorte, en diſant: *Mes petits enfans, n'aimons pas de parole, ni de langue; mais par les œuvres & en vérité.*

PRIERE.

GRAND Saint, Apôtre, Evangéliſte, Prophéte de la loi nouvelle, Diſciple bien-aimé de l'Homme-Dieu, nous rendons graces au Vèrbe incarné des faveurs ſignalées qu'il a daigné vous accorder. Nous adorons avec vous les vérités ſublimes que vous avez puiſées dans ſon ſein & dont vous avez éclairé la terre. Obtenez nous par votre puiſſante interceſſion la grace de rompre les liens qui nous attachent aux créatures & à nous-mêmes, & de renoncer à tout à votre exemple pour ſuivre Jeſus-Chriſt pauvre, humilié & perſécuté : demandez-lui pour nous l'amour de la pureté, l'eſprit de priére, un zéle réglé par la charité, la conſtance dans les croix & dans les épreuves. Généreux Diſciple qui avez ſuivi votre divin Maître juſqu'au pied de la croix, ſans craindre ni l'infamie ni le ſupplice, que votre courage héroïque nous anime à le bénir dans nos peines, & nous faſſe mettre notre joie & notre gloire à ſouffrir des opprobres pour le nom de Jeſus. Que votre exemple nous apprenne l'eſtime que nous devons faire de notre ame, & de celles des perſonnes dont nous répondrons à Dieu ; avec quelle attention, quel ſoin, quelle ſollicitude on doit veiller toujours ſur l'éducation des jeunes gens, de peur que leur liaiſon avec des hommes corrompus ne les entraîne dans le déréglement & dans les derniers excès.

La bouche parle de l'abondance du cœur : parce que votre cœur étoit tout brûlant d'amour, vos diſcours ne reſpiroient que l'amour : obtenez-nous quelque étincelle de ce feu ſacré dont votre cœur étoit embraſé. Que nous aimions Dieu de tout notre cœur, de toute notre ame, de tout notre eſprit & de toutes nos forces : que nous demeurions dans la charité, afin que nous demeurions en Dieu, & que Dieu demeure en nous : que nous aimions ſincérement nos freres pour l'amour de celui qui nous a tant aimés le premier : que nous marchions juſqu'à la mort dans la vérité & dans la charité ; afin que nous ſoyons admis un jour dans la céleſte Jeruſalem,

dont vous nous avez dépeint les beautés raviſſantes & les délices ineffables. Amen.

LE 1. JANVIER.

LA CIRCONCISION
DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Epître de S. Paul aux Coloſſiens, Ch. 2. v 6-11.

MES freres, continuez à vivre en Jeſus-Chriſt *notre* Seigneur, ſelon l'inſtruction que vous en avez reçue, étant attachés à lui comme à votre racine, & édifiés ſur lui comme ſur votre fondement; vous affermiſſant dans la foi qui vous a été enſeignée, & la faiſant croître en vous de plus en plus par de continuelles actions de graces. Prenez garde que perſonne ne vous ſurprenne par la philoſophie, & par des raiſonnemens vains & trompeurs, *qui ne ſont fondés que* ſur les traditions des hommes, & ſur les principes d'une ſcience mondaine, & non ſur *Jeſus*-Chriſt: car *c'eſt* en lui *que* toute la plénitude de la divinité habite corporellement; & *c'eſt* en lui qui eſt le chef de toutes principautés & de toutes puiſſances, *que* vous êtes remplis *de graces*; comme *c'eſt* en lui *que* vous avez été circoncis d'une circonciſion qui n'eſt pas faite par la main des hommes, mais qui conſiſte dans le dépouillement du corps des péchés que produit la concupiſcence charnelle; c'eſt-à-dire, de la circonciſion de *Jeſus*-Chriſt.

Evangile

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 2. v. 21.

LE huitieme jour, auquel l'enfant devoit être circoncis, étant arrivé, il fut nommé JESUS, qui étoit le nom que l'Ange lui avoit donné avant qu'il fût conçu dans le ſein *de ſa mere*.

INSTRUCTION.

L'EGLISE propoſe aujourd'hui, mes Freres, à la piété de ſes enfans des objets qui ſont bien dignes de leur attention : 1°. la Circonciſion de Jeſus-Chriſt ; 2°. le nom adorable de JESUS qu'il reçoit dans cette humiliante & douloureuſe cérémonie ; 3°. les devoirs qu'exigent de nous le commencement d'une nouvelle année. Nous nous bornons à faire quelques réflexions ſur chacun de ces différens objets.

1°. Dieu avoit ordonné à Abraham la circonciſion, comme la marque & le ſceau de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Par la même loi, tous les enfans mâles de ce ſaint Patriarche, & de ſes deſcendans devoient être circoncis le huitiéme jour après leur naiſſance. C'eſt pour obéir à cette loi, que Jeſus-Chriſt qui deſcendoit d'Abraham ſelon la chair, a voulu être circoncis huit jours après être venu au monde : il s'y eſt ſoumis, auſſi bien qu'à toutes les autres obſervances de la Loi de Moyſe, pour nous affranchir de ce joug dont le peuple Juif étoit chargé. Mais en nous diſpenſant de la circonciſion charnelle, il nous en a impoſé une autre, dont celle-ci étoit la figure : c'eſt la circonciſion ſpirituelle, la circonciſion du cœur. Elle conſiſte à retrancher non-ſeulement toute action & toute parole, mais encore tout déſir & toute penſée contraire à la loi de Dieu & à la régle de l'Evangile. C'eſt là, ſelon l'Apôtre S. Paul, la véritable circonciſion, la circonciſion de Jeſus-Chriſt : c'eſt elle qui eſt la marque des vrais enfans d'Abraham, c'eſt-à-dire, des Chrétiens, qui ſont héritiers & imitateurs de ſa foi : ſans elle nous n'avons point de part à l'alliance ni aux promeſſes de Dieu.

Gen. 17. 10. *& ſeq.*

Rom. 2. 29. *Col.* 2. 11.

Rien n'eſt donc plus important que de bien comprendre

à quoi oblige cette circonciſion ſpirituelle : elle oblige à retrancher du cœur l'amour du monde, l'amour des choſes temporelles, en un mot l'amour des créatures, dans lequel l'homme ſe trouve engagé dès ſa naiſſance ; parce que ſe trouvant détourné de Dieu par le péché qu'il tire de ſon origine, il tache de remplir par la joüiſſance des créatures le vuide effroyable qu'il ſent par la privation de ſon véritable bien : & le déſir de cette joüiſſance eſt ce qu'on appelle la cupidité ou la concupiſcence, qui comprend généralement tout ce que la volonté peut aimer ſans le rapporter à Dieu. Ainſi être obligé à la pratique de la circonciſion ſpirituelle, c'eſt être obligé à combattre ſans ceſſe l'inclination qui nous porte à la joüiſſance de tous les objets de la concupiſcence, ſoit ſpirituels, ſoit corporels. Il n'eſt point permis à un Chrétien de faire aucune trêve avec cet ennemi intérieur & domeſtique : ſe livrer à lui, c'eſt ſe livrer à la mort ; parce que le régne de la concupiſcence étant l'extinction de l'amour de Dieu, eſt proprement la mort de l'ame. Dieu ne régne dans le cœur que par la deſtruction de l'empire de l'amour du monde : & ſitôt que l'amour du monde y régne, Dieu ceſſe d'y régner ; c'eſt-à-dire, que l'ame ceſſe de vivre.

Mais pour diſtinguer plus préciſément à quoi nous oblige ce retranchement de l'amour du monde & des inclinations de la concupiſcence, il faut ſuppoſer cette maxime indubitable fondée ſur la loi éternelle, Que tout amour des créatures pour elles-mêmes eſt mauvais & déréglé ; parce qu'il met ſa fin dans la créature, & qu'il tend à joüir de ce qui n'eſt pas notre véritable bien. Il ne s'enſuit pas delà que tout uſage des créatures nous ſoit interdit ; car on peut en uſer ſans les aimer, lorſqu'on en uſe ſimplement pour une fin que Dieu approuve : en uſer de cette ſorte, c'eſt obéir à Dieu, bien loin de violer ſes loix. Ainſi Dieu nous ayant commandé de conſerver notre vie, l'uſage réglé que nous faiſons des alimens dans cette vûe, loin d'être mauvais ou défendu, nous eſt même ordonné : mais il faut pour cela que ce ſoit la néceſſité ou l'utilité qui nous porte à cet uſage. Sitôt que ces motifs ceſſent, comme on n'y eſt alors attiré que par le plaiſir,

ou par un autre mauvais motif, comme, par exemple, par la curioſité ou la vanité, cet uſage devient illégitime ; & ce n'eſt plus proprement uſage, mais joüiſſance ; c'eſt-à-dire, que l'ame s'attache à la créature pour elle même.

Un autre principe également certain, c'eſt que rien n'eſt proprement néceſſaire à l'homme que Dieu, parce qu'il n'y a que Dieu qui ſoit le véritable bien de l'homme. S'il y a d'autres choſes que l'on nomme néceſſaires ; elles ne le ſont que parce que Dieu nous commande de les conſerver. Il faut conſerver ſa vie, ſa ſanté, ſon bien, mais parce que Dieu l'ordonne & le veut : c'eſt ſa volonté qui rend toutes ces choſes néceſſaires. Ainſi quand la volonté de Dieu ſe déclare au contraire, & qu'il nous fait connoître par les événemens, qu'il veut que nous ſoyons privés de quelqu'une des choſes du monde, il nous oblige en même tems à renoncer à l'amour & au déſir de ces choſes ; puiſque l'ordre de Dieu qui nous en prive, nous marque en même tems qu'elles ne nous ſont plus néceſſaires, & que nous ne pouvons les déſirer que par cupidité. On eſt donc obligé généralement d'accepter toutes les privations où Dieu nous réduit par les évenemens qui nous marquent ſa volonté, quand ce ſeroit même la privation de la vie. La circonciſion du cœur s'étend à tout cela, & elle doit réprimer toutes les réſiſtances que la cupidité pourroit y faire. Une telle circonciſion n'eſt pas l'ouvrage de la ſeule main des hommes, mais de l'Eſprit de Dieu : elle ne ſe fait pas en un moment ; mais c'eſt le travail de toute la vie : de ſorte qu'il eſt vrai de dire de la vie du Chrétien, qu'elle eſt une circonciſion continuelle.

2°. Notre Seigneur, au jour de ſa Circonciſion, reçut le nom de JESUS qui ſignifie *Sauveur* ; parce qu'en effet, ſelon ce que dit l'Ange du Seigneur à S. Joſeph, *il devoit ſauver ſon peuple, en le délivrant de ſes péchés. Il n'y a point*, dit S. Pierre, *de ſalut par aucun autre que par lui : car nul autre nom ſous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous puiſſions être ſauvés.* Et il eſt bien nommé JESUS, dès ſa naiſſance même, puiſqu'à peine eſt-il né qu'il commence à répandre ſon ſang pour le ſalut de ſon peuple : car ce nom n'eſt pas vuide en lui ;

Matth. 1. 21.

Act. 4. 12.

il en remplit la ſignification, en nous ſauvant & nous délivrant des péchés dont nous ſommes coupables, des peines que nous avons méritées, des dangers où nous ſommes expoſés.
1. *Cor.* 6. 11. C'eſt en ſon nom que nous ſommes *lavés*, *ſanctifiés*, *juſtifiés*: c'eſt à ce divin Sauveur que nous ſommes redevables du recouvrement de notre innocence, de la perfection de notre juſtice, de tout ce que nous avons de grace & de ſainteté. Il eſt la ſeule victime qui nous juſtifie par l'effuſion de ſon ſang, par l'application de ſes mérites, par la bonne odeur de ſes vertus: il eſt le ſeul médiateur de notre réconciliation, le ſeul modéle de notre juſtice, la ſeule ſource & le ſeul canal de la grace & de la ſanctification. Ne nous préſentons donc jamais devant le Pere, qu'au nom du Fils, & nous y aurons toujours un accès favorable: ne ſéparons jamais nos actions de celles du Fils de Dieu fait homme, & elles ſeront toujours telles qu'elles doivent être aux yeux de Dieu ſon Pere: ne demandons & n'offrons jamais rien au Pere, qu'au nom de ce Fils adorable, que dans ſon eſprit; & nos priéres ſeront toujours écoutées, nos ſervices ſeront toujours bien reçus.

Le ſaint nom de JESUS eſt donc toute notre eſpérance & notre gloire; & ſi nous avions de la foi, ſi nous comprenions bien de quel abyſme de miſere Jeſus-Chriſt nous a tirés, nous ne prononcerions jamais le nom de JESUS, que dans un eſprit d'adoration, de reconnoiſſance, & de confiance. En effet nous étions perdus par le péché; & Dieu par une miſéricorde que nous ne pouvions ni mériter ni exiger, nous a donné ſon propre Fils pour être notre Sauveur & notre Libérateur. Ce Sauveur que Dieu nous a donné, eſt infiniment bon, comme il eſt tout-puiſſant: non ſeulement il peut nous conduire au ſalut; mais il le veut. C'eſt la fin de ſon Incarna-
Gal. 2. 20. tion, & chacun de nous doit dire avec l'Apôtre: *Jeſus-Chriſt m'a aimé, & il s'eſt livré pour moi.* Nous avons reçu dans le Baptême le premier gage de ſon amour, & comme les arrhes de notre ſalut: nous reſſentons tous les jours de nouveaux effets de ſa bonté par les graces dont il nous prévient: malheur à nous, ſi nous négligeons d'en profiter. Car le même JESUS qui eſt notre Sauveur, eſt auſſi notre Juge: ſa bonté

mépriſée nous abandonnera enfin à toute la rigueur de ſa juſtice. Prions-le humblement qu'il détourne de nous un ſi grand malheur ; qu'il diſe à notre ame qu'il eſt ſon Sauveur, & qu'il le diſe de telle ſorte, qu'elle l'entende ; c'eſt-à-dire, qu'il lui inſpire un déſir ſincére de ſon ſalut, & qu'il l'y faſſe travailler avec courage & perſévérance, non en s'appuyant ſur ſes propres forces, mais en mettant toute ſa confiance au nom du Seigneur. Prononçons ſouvent le ſaint nom de JESUS ; mais prononçons-le toujours avec reſpect, par eſprit de priéres, pour demander ſon ſecours, pour obtenir le ſalut.

3°. Ce jour qui eſt le premier de l'année, devroit être tout conſacré à Dieu : car c'eſt à lui que les prémices de toutes choſes appartiennent. Mais la coutume eſt chez la plûpart des Chrétiens plus forte que le devoir : on emploie ce jour preſque tout entier à des viſites d'une civilité toute humaine ; & il n'eſt que trop vrai qu'à l'égard du plus grand nombre, ce jour ſe paſſe dans une diſſipation extraordinaire.

Si nous ſommes de vrais diſciples de Jeſus-Chriſt, & animés de ſon eſprit, ne penſons qu'à commencer l'année chrétiennement. Faiſons de ſérieuſes réflexions ſur la maniere dont nous avons paſſé celle qui vient de finir : remercions Dieu de tous les bienfaits ſpirituels & temporels dont il nous y a comblés : humilions-nous & confondons-nous devant lui pour les péchés que nous y avons commis : penſons que nous ne verrons peut-être pas la fin de l'année dans laquelle nous entrons aujourd'hui ; & dans la vûe d'une mort peut-être très-prochaine, prenons en la préſence de Dieu par une vraie confiance en ſa grace & aux mérites de Jeſus-Chriſt, prenons la réſolution de faire un meilleur uſage du tems que ſa miſéricorde nous donne encore pour réparer celui que nous avons perdu. Jettons les yeux ſur nos principales obligations, ſoit communes ou particulieres : prévoyons les moyens d'éviter les péchés où nous ſommes tombés, & de faire le bien que la loi de Dieu & notre état demande de nous, & celui que la charité pour le prochain & le zéle de notre perfection doivent nous inſpirer. Enfin que chacun de nous faſſe le plan

de la vie qu'il doit mener durant cette année ſelon l'Evangile. Commençons dès aujourd'hui à ſervir Dieu avec un entier dévouement, & travaillons ſans ceſſe à mériter le ciel par une vie vraîment chrétienne. Aſſiſtons avec piété aux Offices divins & aux inſtructions de notre Paroiſſe : attirons ſur nous la bénédiction de Dieu par des aumônes & autres œuvres de miſéricorde ; retranchons, en un jour ſi ſaint, toutes les viſites qui peuvent ſe remettre à un autre ; & ne rendons même celles qui ſont néceſſaires, qu'après avoir ſatisfait à tous les devoirs de la Religion. Que les civilités que nous rendons à nos freres ne ſoient pas des menſonges, mais une marque que nous les aimons pour Dieu.

PRIERE.

NOUS vous adorons, ô JESUS, ſous le couteau de la circonciſion, baigné de vos larmes & de votre ſang, & recevant dans votre chair divine la marque honteuſe du péché : & nous voulons vous rendre en cet état toute l'adoration, toute la reconnoiſſance, tout l'amour & tous les devoirs dont notre cœur eſt capable par votre grace. O charitable Médecin, qui prenez pour vous toute l'amertume du reméde qui doit nous guérir, apprenez-nous à nous humilier & à nous ſoumettre de bon cœur à tout ce que vous nous ordonnerez, quelque déſagréable qu'il paroiſſe à la nature. Apprenez-nous à retrancher de nos ames toutes les affections & les déſirs déréglés : donnez-nous la force de combattre & de déraciner notre paſſion dominante & notre vice favori : ou plutôt faites vous-même cette circonciſion ſpirituelle dans toutes les puiſſances de notre ame & dans tous nos ſens. Otez de notre eſprit les penſées vaines & dangereuſes : retranchez de nos cœurs tous les mouvemens qui ne ſont pas conformes à votre ſainte loi : enfin dépouillez-nous entierement du vieil homme, afin que nous ne vivions plus nous-mêmes, mais que vous viviez ſeul en nous.

Puiſque vous commencez dès aujourd'hui à faire l'office de Sauveur, il eſt bien juſte, Seigneur, que vous commenciez

dès aujourd'hui d'en porter le nom, ce nom ſacré de JESUS, ce nom qui eſt au-deſſus de tous les noms, qui eſt l'amour & les délices des Anges, l'eſpérance & le ſalut des hommes, l'effroi & la terreur des démons. O nom de force & de puiſſance, mettez en fuite tous nos ennemis; guériſſez l'infirmité & la foibleſſe de nos cœurs. O nom de miſéricorde & de ſalut, que nous ne vous prononcions jamais qu'avec un eſprit pénétré de vos grandeurs, & un cœur ſenſible à vos bienfaits. O JESUS, ſoyez-nous JESUS tout le tems de notre vie, & au redoutable moment de notre mort.

Soit que nous jettions les yeux ſur les années de notre vie qui ſont paſſées, ou que nous conſidérions celle qui commence aujourd'hui; mon Dieu, que ne vous devons-nous point, & de quels ſentimens de reconnoiſſance nos cœurs ne doivent-ils point être pénétrés? Nous nous proſternons donc en eſprit devant vous qui êtes notre Créateur, pour vous remercier par Jeſus Chriſt de tout ce que nous avons reçu de votre libérale bonté pour l'ame & pour le corps depuis que nous ſommes au monde. Nous vous demandons auſſi très-humblement pardon par lui de tous les péchés que nous avons commis, & nous acceptons toute la pénitence qu'il vous plaira de nous en impoſer pour ſatisfaire à votre juſtice.

Vous daignez, ô bonté infinie, nous donner le tems d'expier nos péchés, en nous accordant peut-être encore cette année: ne permettez pas que nous ſoyons ſi inſenſés que de la perdre, & de nous perdre nous-mêmes en la laiſſant échapper ſans en faire l'uſage pour lequel vous nous la donnez. Hélas! nos premieres années ſe ſont écoulées dans les vains amuſemens de l'enfance: nous n'avons ſongé depuis qu'à contenter nos paſſions, ſans preſque penſer à l'importante affaire de notre ſalut. Faites donc, s'il vous plaît, Seigneur, que nous commencions aujourd'hui à ſatisfaire à votre juſtice, & à vous ſervir d'une maniere digne de vous; que nous nous hâtions de marcher dans la voie de vos ſaints commandemens, de peur que la mort ne nous ſurprenne dans la tiédeur ou dans le péché. Nous commençons cette année, & nous n'en verrons peut-être pas la fin: accordez-nous la

grace, ô mon Dieu, de réparer le tems perdu, & de n'en plus perdre à l'avenir: faites que nous ne demeurions jamais un moment dans l'état auquel nous ne voudrions pas être à l'heure de notre mort: que nous mettions toute notre application à bien vivre pour bien mourir, & pour mériter de recevoir la récompenſe que vous avez promiſe à vos fidéles ſerviteurs, & dont vous les mettrez en poſſeſſion en les faiſant entrer dans votre joie & dans votre bonheur éternel. Amen.

LE 6. JANVIER.

EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Epître de S. Paul aux Epheſiens, Ch. 2. v. 8-18.

MES Freres; C'eſt par la grace que vous êtes ſauvés par *le moyen de* la foi; & cela ne vient pas de vous, c'eſt un don de Dieu. Cela ne vient pas de vos œuvres, afin que nul ne ſe glorifie. Car nous ſommes ſon ouvrage, étant créés en Jeſus-Chriſt dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées *avant tous les ſiécles*, afin que nous y marchaſſions. C'eſt pourquoi ſouvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine, & étant appellés incirconcis par ceux qui ſont appellés circoncis à cauſe de la circonciſion charnelle faite par la main des hommes, vous n'aviez point alors part au Meſſie; vous étiez entierement ſéparés du peuple d'Iſraël; vous étiez étrangers à l'égard des alliances *divines*; vous n'aviez point l'eſpérance

l'eſpérance des biens promis, & vous étiez ſans Dieu en ce monde. Mais maintenant *que vous êtes* en Jeſus-Chriſt; vous qui étiez autrefois éloignés *de Dieu*, vous êtes devenus proches *de lui* par le ſang de *Jeſus*-Chriſt. Car c'eſt lui qui eſt notre paix; qui des deux *peuples* n'en a fait qu'un; qui a rompu en ſa chair la muraille de ſéparation, cette inimitié *qui les diviſoit*; & qui a aboli *par ſa mort* la loi chargée de préceptes & d'ordonnances, afin de former en ſoi-même un ſeul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix *entr'eux*; & que *les ayant ralliés* tous deux en un ſeul corps, il les réconciliât avec Dieu par ſa croix, y ayant détruit l'inimitié *qui les diviſoit*. Ainſi il eſt venu annoncer la paix, tant à vous qui étiez éloignés *de Dieu*, qu'à ceux qui en étoient proches; parce que *c'eſt* par lui *que* nous avons accès les uns & les autres vers le Pere dans un même Eſprit.

Evangile ſelon S. Matthieu. Ch. 2. v. 1-12.

JESUS étant né dans Bethléhem *ville de la tribu* de Juda, au tems du Roi Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jeruſalem, & ils demanderent: Où eſt le Roi des Juifs qui eſt *nouvellement né?* car nous avons vû ſon étoile en Orient, & nous ſommes venus l'adorer. Ce que le Roi Hérode ayant entendu, il en fut troublé, & toute la ville de Jeruſalem avec lui. Et ayant aſſemblé tous les Princes des Prêtres & les Docteurs du peuple, il s'enquit d'eux où devoit naître le Chriſt. Ils lui dirent *que*

c'étoit dans Bethléhem *de la tribu* de Juda, ſelon ce qui a été écrit par le Prophéte : Et vous, Bethléhem, terre de Juda, vous n'êtes pas la derniere parmi les principales villes de Juda ; car *c'eſt* de vous *que* ſortira le chef qui conduira mon peuple d'Iſraël. Alors Hérode ayant appellé les Mages en ſecret, s'enquit d'eux avec grand ſoin, du tems que l'étoile leur étoit apparue ; & les envoyant à Bethléhem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant ; & lorſque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi ſçavoir, afin que j'aille auſſi moi-même l'adorer. Ayant entendu ces paroles du Roi, ils partirent : & en même tems l'étoile qu'ils avoient vûe en Orient *parut, & elle* alloit devant eux, juſqu'à ce qu'étant arrivée ſur le lieu où étoit l'enfant, elle s'y arrêta. Lorſqu'ils virent l'étoile, ils furent tranſportés d'une extrême joie ; & entrant dans la maiſon, ils trouverent l'enfant avec Marie ſa mere ; & ſe proſternant en terre, ils l'adorerent. Puis ouvrant leurs tréſors, ils lui offrirent pour préſens, de l'or, de l'encens, & de la myrrhe. Et ayant reçu en ſonge un avertiſſement du ciel, de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournerent dans leur pays par un autre chemin.

INSTRUCTION.

JESUS-CHRIST attire aujourd'hui à ſa créche les Mages qui viennent l'adorer en notre nom & au nom de toutes les nations : mais ce qu'ils ont fait pour nous, ne nous décharge pas de l'obligation de le faire nous-mêmes ; au contraire leur exemple eſt à notre égard une régle & une loi. Ils ſont nos prémices & nos modéles : ſoyons fidéles à les

étudier & à les ſuivre. Conſacrons entierement ce ſaint jour avec ſon Octave à tous les ſentimens qu'une piété éclairée inſpire à un cœur chrétien : mais ſur-tout ayons ſoin d'adorer Jeſus-Chriſt, de le remercier du précieux don de la foi, d'en demander la conſervation & l'accroiſſement, & de nous renouveller dans la connoiſſance & dans l'amour de ce divin Sauveur.

Adorons Jeſus-Chriſt comme les Mages, avec la même foi, la même humilité, le même amour. Leur foi eſt ſi vive, ſi perçante, qu'elle leur fait voir & adorer la majeſté d'un Dieu à travers les foibleſſes d'un enfant: leur humilité eſt ſi profonde à la vûe d'un Dieu anéanti, qu'ils s'anéantiſſent, pour ainſi dire, eux-mêmes & de corps & d'eſprit & de cœur, ſe proſternant profondément en ſa préſence, lui ſoumettant leur eſprit, & lui aſſujettiſſant leur cœur: leur charité eſt ſi ardente, qu'elle leur fait tout quitter, tout entreprendre, tout riſquer, tout donner, tout ſacrifier, pour le Roi qu'ils adorent. Nous ne devons donc pas adorer Jeſus-Chriſt ſeulement de corps, en nous inclinant, en nous proſternant devant lui, en lui diſant, Je vous adore; ce n'eſt là que le ſigne extérieur de l'adoration : mais comme *il eſt eſprit & vérité*, *Joan. 4. 24.* nous devons auſſi *l'adorer en eſprit & en vérité.* Nous devons le regarder comme notre Dieu, notre Seigneur, notre fin derniere, notre ſouverain bien, notre Libérateur, notre Sauveur: nous devons être pénétrés d'un profond reſpect intérieur pour ſa divine majeſté, reconnoître ſon ſuprême domaine ſur nous, & nous ſoumettre parfaitement à ſon aimable empire : nous devons nous offrir & nous conſacrer à ce nouveau Roi ſans réſerve & ſans partage. Quel meilleur uſage pouvons-nous jamais faire de nous-mêmes? qui mérite à plus juſte titre que Jeſus-Chriſt ce dévouement de tout ce que nous ſommes? Offrons-lui notre cœur, afin qu'il ne brûle plus déſormais que du feu ſacré de ſon amour : offrons-lui notre eſprit, afin qu'il lui ſoit conſacré par l'étude & la connoiſſance de la vérité : offrons-lui notre corps comme une victime ſainte & agréable à ſes yeux par une vie pénitente & mortifiée.

L'Epiphanie eſt proprement la Fête de notre entrée dans la grace & dans le corps miſtique de Jeſus-Chriſt, de notre adoption en lui, de notre vocation au Chriſtianiſme & au ſalut éternel : elle doit être par conſéquent une Fête toute d'action de graces, devoir qui après l'adoration tient le premier rang entre les devoirs de la Religion. « Reconnoiſſons, » mes chers Freres, dans les Mages qui viennent adorer » Jeſus-Chriſt, les prémices de notre vocation & de notre » foi ; & célébrons avec des tranſports de joie les commen- » cemens de notre bienheureuſe eſpérance : car depuis ce » jour nous avons commencé à entrer dans l'héritage éter- » nel. » Ce ſont les paroles que le Pape S. Léon adreſſoit aux Fidéles de Rome le jour même de l'Epiphanie, & que l'Egliſe nous adreſſe à nous-mêmes dans cette grande ſolemnité, pour nous apprendre qu'un de nos plus importans devoirs eſt de la célébrer dans les ſentimens d'une ſainte joie & d'une parfaite reconnoiſſance pour la grace ineſtimable que Dieu nous a faite de nous appeller au Chriſtianiſme. Que notre cœur ſe répande donc aujourd'hui en action de graces à la vûe de notre vocation toute gratuite à la foi dans la perſonne des Mages. Qu'étions-nous avant que Dieu eût fait luire ſur nous la lumiere de l'Evangile ? Nous étions ſans Dieu, ſans Jeſus-Chriſt, ſans lumiere, ſans vie, ſans eſpérance ; livrés à toutes ſortes de crimes & de déſordres, ennemis de Dieu, les objets de ſa colère, eſclaves du démon, victimes dignes de l'enfer. Peut-on faire une ſérieuſe attention à un état ſi horrible, ſans bénir Dieu de toute la plénitude de ſon cœur, de ce qu'il a bien voulu ſe faire connoître à nous ? Quel bonheur de connoître l'adorable miſtère de la Sainte Trinité ! quel ſujet de joie & d'action de graces de connoître Jeſus-Chriſt, & tout ce qu'il a fait & ſouffert pour notre ſalut ! Qu'avons-nous fait à Dieu pour avoir été préférés à tant de Juifs, d'Hérétiques, de Turcs, d'Infidéles qui ſont péris, & qui périſſent encore tous les jours dans leur ignorance & dans leurs péchés ? Nous ne ſommes pas plus dignes de cette grace que ces peuples infortunés. Si nous naiſſons dans l'Egliſe, pendant que tant d'autres périſſent hors de ſon ſein,

Leo. ſirm. 2. in Epiph.

c'eſt un effet de la juſtice de Dieu à leur égard, & d'une miſéricorde infinie envers nous: ne ceſſons donc pendant cette Octave d'en bénir & d'en remercier le Dieu des miſéricordes.

Les premiers Fidéles pleins de reconnoiſſance pour le don précieux de la foi, célébroient cette ſolemnité avec une joie toute ſpirituelle & toute ſainte, qui éclatoit en cantiques de louanges & d'actions de graces, & qui étoit toujours accompagnée de ſobriété & de modeſtie. Mais le démon a trouvé moyen de faire prendre le change aux Chrétiens de nos jours, & de ſubſtituer à une joie ſi ſainte des divertiſſemens profanes & des excès ſcandaleux. On paſſoit autrefois la plus grande partie de la nuit en priéres; maintenant pluſieurs la paſſent dans les feſtins & la débauche. Le moins que l'Egliſe demande de nous, c'eſt que nous retranchions des réjoüiſſances de cette fête tout déréglement: il ne nous ſuffit pas même d'éviter ces excès; nous devons encore nous y oppoſer de tout notre pouvoir, les condamner par nos paroles & par notre conduite; empêcher que ceux ſur qui nous avons autorité ne violent les régles de la tempérance, de la modeſtie & de la piété chrétienne; gémir & pleurer ſur ce que nous ne ſommes pas maîtres d'empêcher. N'y en a-t-il pas même un grand nombre qui devroient expier par la pénitence les fautes qu'ils ont commiſes à pareil jour les années précédentes, lorſqu'emportés par le torrent de la coutume, ils ſe ſont laiſſés aller aux excès & aux folies dont on fait gloire dans le monde? Ne faiſons de dépenſes extraordinaires que pour la nourriture des pauvres, des malades & des priſonniers: c'eſt une excellente maniere de témoigner à Dieu notre reconnoiſſance de la miſéricorde qu'il nous a faite, en nous appellant par le bienfait de la foi au feſtin de la bienheureuſe éternité.

Mais en remerciant Dieu du précieux don de la foi, n'oublions pas d'en demander la conſervation, l'accroiſſement, l'uſage, & la grace de vivre vraîment de notre foi; afin que notre foi ne porte pas témoignage contre nous, & ne ſoit pas notre condamnation. Qu'il y a peu de foi ſur la terre! Hélas!

on ne voit par-tout qu'une foi foible & languiſſante, qu'une
Jac. 2. 19. foi morte : quelques-uns n'ont pas même la foi des *démons*, qui *croient* qu'il y a un Dieu, & qui *tremblent* devant lui, dit l'Apôtre S. Jacques. Quel ſujet de nous humilier & de nous confondre en préſence de Jeſus-Chriſt de notre peu de foi, du peu d'uſage que nous avons fait juſqu'ici de ce don précieux & de tous les moyens de ſalut que nous trouvons dans l'Egliſe ; du peu d'eſtime que nous faiſons de la grace du Chriſtianiſme ! Qui de nous n'a pas une infinité de choſes à ſe reprocher ſur ces différens points ? Nous avons le bonheur d'être éclairés des lumieres de la foi : mais quel uſage faiſons-nous de ces lumieres ? Notre vie répond-elle à notre foi, à la ſainteté des vérités & de la Religion dont nous faiſons profeſſion ? eſt-elle conforme aux maximes de l'Evangile & aux exemples que Jeſus Chriſt nous a donnés ? Eſtimons-nous, aimons-nous, pratiquons-nous ce qu'il a eſtimé, aimé & pratiqué ? Avons-nous pour notre ſainte Religion toute l'eſtime qu'elle mérite ? en faiſons-nous notre capital ? Préférons-nous la qualité de Chrétien à tous les honneurs & à tous les avantages du monde, à tout ce que nous pourrions poſſéder ou déſirer ſur la terre ? Apportons-nous à la réception des Sacremens tout le ſoin que demande une action ſi ſainte ? en recueillons-nous les fruits que Jeſus-Chriſt y a attachés ?

C'eſt ſur tous ces points que chacun de nous doit s'examiner ſans ſe flatter, & qu'il eſt d'une conſéquence infinie pour nous de ne pas prendre le change : faiſons-y aujourd'hui une très-ſérieuſe attention. N'avons-nous pas tout ſujet de craindre qu'en punition de notre peu de foi & de l'abus de tant de moyens de ſalut, Dieu ne nous ôte ſon Royaume pour le donner à un peuple qui en produira les fruits ? Quelle eſt la raiſon pour laquelle les Juifs ont ceſſé d'être le peuple de Dieu ? C'eſt leur ingratitude, leur infidélité, leur préſomption, leur confiance en eux-mêmes & dans les avantages extérieurs. Si nous les imitons dans ces diſpoſitions funeſtes, nous ſommes menacés du même malheur : c'eſt à nous que S. Paul adreſſe
Rom. 11. 20. 21. 22. ces effrayantes paroles dans ſa lettre aux Romains : *Vous*

demeurez ferme par votre foi, ô Gentil; mais prenez garde de ne pas vous élever, & tenez-vous dans la crainte : car ſi Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, c'eſt-à-dire les Juifs, *vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas non plus..... Si vous ne demeurez pas ferme dans votre foi, vous ſerez retranché* comme les Juifs.

Ce qui eſt arrivé à tant de nations, ne peut-il pas nous arriver à nous-mêmes? La Religion a été très-floriſſante dans l'Aſie & dans l'Afrique : & aujourd'hui ces deux grandes parties du monde ne ſont preſque plus habitées que par des Idolâtres, des Mahométans, des Hérétiques ou des Schiſmatiques. Et dans l'Europe même, combien l'héréſie & le ſchiſme ont-ils enlevé de Royaumes à l'Egliſe ? Tous ces pays ont été Catholiques, & ils ne le ſont plus. Nous n'avons que trop de reſſemblance avec les Juifs & avec les peuples dont nous venons de parler : nous devons donc bien craindre leur déplorable ſort, & pour l'éviter, faire un meilleur uſage du don de la foi.

Cette Fête s'appelle *Epiphanie*, c'eſt-à-dire, Manifeſtation, parce que l'Egliſe y célébre trois grands miſtères par leſquels Jeſus-Chriſt a manifeſté ſa gloire aux hommes, l'adoration des Mages, le Baptême qu'il reçut de S. Jean, & le premier miracle qu'il fit en changeant l'eau en vin aux nôces de Cana. Demandons à ce divin Sauveur pour fruit de ces miſtères, qu'il veuille bien ſe manifeſter & ſe faire connoître à nous d'une maniere particuliere. Que cette connoiſſance eſt néceſſaire ! mais qu'elle eſt rare ! Combien de Chrétiens à qui l'on pourroit dire ce que le S. Précurſeur diſoit aux Juifs : *Il y en a un au milieu de vous que vous ne connoiſſez pas* ? Car connoître Jeſus-Chriſt, ce n'eſt pas ſeulement ſçavoir qu'il eſt Dieu & homme, qu'il a vêcu, qu'il a ſouffert & qu'il eſt mort. Connoître ainſi J. C. ce n'eſt pas le connoître aſſez pour être inſtruit de ce que nous lui devons, & du beſoin que nous avons de lui. Mais connoître Jeſus-Chriſt ſalutairement, c'eſt le connoître ſous les qualités aimables & conſolantes de Libérateur, de Sauveur, de Médiateur, de Prêtre, de victime, de chef de l'Egliſe, de maître, de modéle, de

Joan. 1. 26.

lumiere & de force : c'eſt le connoître comme *notre ſageſſe*, *notre juſtice*, *notre ſanctification & notre rédemption* : c'eſt le connoître comme notre ſeule eſpérance & notre unique reſſource, comme notre Dieu & notre tout : c'eſt reconnoître le beſoin que nous avons à tout moment de ſa grace pour connoître, aimer & faire le bien. Il nous apprend lui-même que la vie éternelle conſiſte à le connoître. *La vie éternelle conſiſte à vous connoître*, dit-il à ſon Pere, *vous qui êtes le ſeul Dieu véritable, & Jeſus-Chriſt que vous avez envoyé.* Auſſi les Saints Apôtres nous exhortent-ils à faire tous les jours de nouveaux progrès dans cette connoiſſance. *Croiſſez de plus en plus*, nous dit S. Pierre, *dans la grace & dans la connoiſſance de notre Seigneur & notre Sauveur Jeſus-Chriſt.* S. Paul faiſoit profeſſion de ne ſçavoir & de ne prêcher *que Jeſus Chriſt & Jeſus-Chriſt crucifié. Tout me ſemble une perte*, dit ce grand Apôtre, *au prix de la haute connoiſſance de Jeſus-Chriſt mon Seigneur, pour l'amour duquel je me ſuis privé de toutes choſes, les regardant comme des ordures, afin... que je connoiſſe Jeſus-Chriſt.*

1. Cor. 1. 30.
Joan. 17. 4.
2. Petr. 3. 18.
1. Cor. 2. 2.
Phil. 3. 8. 10.

Mais où pouvons nous mieux apprendre à connoître Jeſus-Chriſt que dans le ſaint Evangile, dans ce livre qui nous inſtruit des miſtères, des actions, des miracles, des ſouffrances, des maximes, de l'eſprit & des diſpoſitions de ce divin Sauveur ? Le livre de l'Evangile eſt proprement le livre des Chrétiens. La vie d'un Chrétien doit être formée ſur celle de Jeſus Chriſt : elle en doit être une vive image & une fidéle expreſſion : nous ne ſommes ſur la terre que pour continuer la vie que Jeſus-Chriſt y a menée : tous ſes miſtères, ſes diſpoſitions ſaintes, ſes états adorables doivent être retracés dans chaque fidéle. Avec quel ſoin & quelle ardeur un Chrétien ne doit il donc pas s'appliquer à connoître par la lecture du ſaint Evangile les miſtères que nous devons adorer & qui doivent ſe retracer en nous, la vie que nous devons imiter, les maximes que nous devons pratiquer & l'eſprit qui doit nous animer ?

Il y a cette différence entre le ſaint Evangile & les autres parties de l'Ecriture Sainte, que celles-ci renferment à la vérité des

des choſes très-importantes, & ont été compoſées par des hommes inſpirés de l'Eſprit de Dieu : mais l'Evangile contient les actions & les paroles de l'Homme-Dieu. Delà ce profond reſpect & cet amour ſingulier que les premiers Chrétiens avoient pour l'Evangile de Jeſus-Chriſt, dont ils connoiſſoient le prix. Ils ne le liſoient qu'avec des ſentimens d'adoration : il y en avoit même qui le portoient continuellement ſur leur cœur ; d'autres en avoient une partie attachée à leur col : & il s'en eſt trouvé qui ne pouvant ſe réſoudre à en être ſéparés même à la mort, le faiſoient mettre avec eux dans le tombeau. Quelle étoit la raiſon de ces différentes pratiques, ſinon la profonde vénération qu'ils avoient pour ce livre ſacré? De plus ils étoient perſuadés que rien n'eſt plus important que d'avoir la vie de J. C. continuellement préſente à notre eſprit comme le modéle de la nôtre, & que ces régles immuables du Chriſtianiſme qu'il nous a preſcrites, doivent nous ſervir de flambeau au milieu des ténébres épaiſſes de ce ſiécle corrompu.

« La vûe ſeule du livre de l'Evangile, dit S. Chryſoſtôme, » eſt capable de nous porter à régler nos penſées & nos déſirs, » & de nous donner du dégoût des choſes de cette vie. » Quand ce livre ſacré eſt dans une maiſon, dit encore ce S. » Docteur, c'eſt comme un arſenal rempli d'armes, qui met » cette maiſon en ſûreté & en éloigne toute puiſſance de » l'enfer. Jetter les yeux deſſus avec reſpect, c'eſt aſſez quelquefois pour ſe préſerver de tomber dans le péché ; c'eſt aſſez » pour remuer notre conſcience, & nous faire concevoir de » la honte de nos crimes, ſi nous ſommes aſſez malheureux » pour nous y être laiſſés aller. »

Hom. 3. in Lazar.

Hom. 31. in S. Joan.

Renouvellons-nous donc en ce ſaint jour dans des ſentimens d'eſtime, de reſpect, d'amour & d'adoration pour ce ſaint livre. Liſons-le aſſidûment : liſons le avec un déſir ſincére de connoître de plus en plus J. C. d'entrer dans ſes maximes, d'imiter ſes vertus, & de participer à l'eſprit dont il a été animé dans toutes les actions de ſa vie Faiſons de ce livre nos plus cheres délices : n'y cherchons que la vérité & la charité : prions Dieu de graver dans notre cœur ce que

nous y liſons : ne quittons jamais cette divine lecture ſans être plus touchés, plus anéantis devant Dieu, & plus remplis de l'amour de tous nos devoirs.

PRIERE.

UNIS d'eſprit & de cœur à ces heureux Mages que vous attirez aujourd'hui à vous, ô Jeſus, nous vous adorons comme notre Sauveur, notre Roi & notre Dieu. Nous vous faiſons un hommage univerſel de tout ce que nous avons & de tout ce que nous ſommes : nous nous dévouons & nous nous ſacrifions à vous par une ſoumiſſion pleine & entiere à toutes vos volontés. Inſtruits par les lumieres de la foi, de l'état infiniment déplorable où nous étions réduits, avant que vous euſſiez fait luire ſur nous ce divin flambeau ; & connoiſſant les biens ineffables que ce don précieux nous a procurés, pourrions-nous n'être pas pénétrés des ſentimens de la plus vive reconnoiſſance pour une faveur ſi ineſtimable & ſi peu méritée ?

O miſéricorde de notre Dieu, que vous êtes immenſe ! que vous êtes incompréhenſible ! Qu'avions-nous fait pour mériter d'être appellés à vous connoître, plutôt que tant de millions de pécheurs qui ſont péris dans les ténébres de l'idolâtrie & de l'infidélité, ou qui y ſont encore enſevelis ? Que pouvions-nous, Seigneur, être à vos yeux avant que vous euſſiez fait luire à notre ame les premiers rayons de la foi ? que pouvions-nous être que des objets de haine & d'averſion ? & vous nous avez faits des objets de votre amour en nous faiſant renaître en votre Fils, en qui vous avez mis toute votre affection, en qui ſeul vous rendez aimables ceux que vous voulez aimer.

C'eſt par le ſentiment du don précieux de la foi & de toutes ſes ſuites, que nous vous offrons, ô mon Dieu, par Jeſus-Chriſt votre Fils le ſacrifice de notre reconnoiſſance & de notre amour ? Que notre cœur en ce ſaint jour ne ſente point d'autre joie que celle de nous voir dans le ſein de votre Egliſe, d'y vivre de la foi, d'y être nourris de votre vérité, d'y recevoir la conduite de votre Eſprit, d'y être ſous la

protection de votre grace, d'y manger le pain des Anges, & d'y attendre par l'eſpérance chrétienne l'heureux jour de l'éternité. Que reconnoiſſant notre dignité de Chrétien qui nous rend participans de la nature divine, nous nous gardions bien de retomber dans notre premiere baſſeſſe en prenant part aux débauches, aux ſuperſtitions, aux folies, & aux réjoüiſſances toutes charnelles & toutes profanes que le démon a ſubſtituées à la joie toute ſpirituelle des premiers fidéles.

En vous remerciant, mon Dieu, de la grace de la foi, nous vous en demandons auſſi la conſervation, l'accroiſſement & l'uſage. Nous croyons; mais notre foi eſt ſi foible & ſi languiſſante, que tout ſe ſent de ſa langueur & de ſa foibleſſe dans l'accompliſſement de nos devoirs. Ranimez-la, Seigneur, augmentez-la en nous: rendez-la efficace & féconde en bonnes œuvres; afin que notre vie réponde à notre foi, & que notre foi ne porte pas témoignage contre nous au dernier jour, & ne ſoit pas notre condamnation.

Rendez-nous fidéles, Seigneur, à faire nos chaſtes délices de la lecture du ſaint Evangile: c'eſt dans ce divin livre que nous apprendrons à connoître de plus en plus Jeſus-Chriſt & toutes les qualités aimables & conſolantes qu'il a daigné prendre à notre égard.

Faites-nous la grace de le chercher comme les Mages, avec promptitude, avec courage & avec fidélité; afin qu'après avoir eu le bonheur de le trouver, de l'adorer & de lui offrir l'or d'une charité pure, l'encens d'une priére fervente, la myrrhe d'une vie pénitente & mortifiée, nous méritions de le trouver, de l'adorer & de nous conſacrer à lui pleinement, parfaitement & immuablement dans la gloire du ciel où il ſera avec vous & le Saint-Eſprit notre ſouveraine félicité pendant les ſiécles des ſiécles. Amen.

Le 20. Janvier.

FESTE DE SAINT SEBASTIEN.

II. Epître de S. Paul à Timothée, Ch. 2. v. 1-5.

MON Fils; fortifiez-vous par la grace qui eſt en Jeſus-Chriſt; & gardant ce que vous avez appris devant pluſieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidéles qui ſoient eux-mêmes capables d'en inſtruire d'autres. Souffrez conſtamment *toutes* les peines *de votre miniſtère* comme un bon ſoldat de Jeſus-Chriſt. Un ſoldat, pour ne s'occuper qu'à ſatisfaire celui qui l'a enrollé, ne s'embarraſſe point dans les emplois de la vie civile. Celui qui combat *dans les jeux publics*, n'eſt couronné qu'après avoir combattu ſelon *l'ordre &* la loi *de ces combats*.

Evangile ſelon S. Luc, Ch. 21. v. 12-19.

JESUS diſoit à ſes Diſciples: Ils ſe ſaiſiront de vous, & vous perſécuteront, vous entraînant dans les ſynagogues & dans les priſons; & vous ſerez amenés devant les Rois & les Gouverneurs à cauſe de mon nom: & cela vous ſervira pour rendre témoignage *à la vérité*. Gravez donc cette penſée dans votre cœur, de ne point préméditer ce que vous devrez dire pour votre défenſe. Car je vous donnerai moi-même une bouche & une ſageſſe que tous

vos ennemis ne pourront contredire, & à laquelle ils ne pourront réſiſter. Vous ſerez même trahis *&* livrés aux magiſtrats par vos péres & vos meres, par vos freres, par vos parens, par vos amis; & on en fera mourir *pluſieurs* d'entre vous. Et vous ſerez haïs de tout le monde à cauſe de mon nom. Mais cependant il ne ſe perdra pas un cheveu de votre tête. Par votre patience vous poſſederez *&* *ſauverez* vos ames.

INSTRUCTION.

SAINT SEBASTIEN né à Narbonne, étoit originaire de Milan, & il y fut élevé. L'engagement qu'il eut à la Cour de l'Empereur Carus & de ſes deux fils, puis de Dioclétien & Maximien qui l'honoroient de leur eſtime & de leur affection, & qui le firent Capitaine dans une des Compagnies de la garde Prétorienne, ne lui fit jamais rien faire contre ce qu'il devoit à Jeſus-Chriſt. Dieu qui le garantiſſoit de la corruption du ſiécle au milieu de tant de courtiſans impies & idolâtres qui en étoient infectés, le rendit véritable dans ſes paroles, judicieux dans ſes raiſonnemens, ſage dans ſes conſeils, fidéle dans ce qu'on lui confioit, conſtant dans ſes réſolutions, obligeant, affable, & plein de bienveillance pour tout le monde: c'eſt ce qui lui attira le reſpect des ſoldats, l'amitié des grands, & l'eſtime générale de tous ceux qui le connurent.

S. Ambroiſe a relevé par les plus grands éloges, le zéle qui lui a fait quitter le Milanès où l'Egliſe n'étoit point perſécutée, pour aller chercher la couronne du martyre à Rome, qui n'étoit jamais ſans quelque trouble ou quelque eſpéce de perſécution contre les Chrétiens. Et bien-tôt il parut, par les grands ſuccès des converſions qu'il procura dans la ville & à la Cour, que c'étoit l'Eſprit de Dieu qui lui avoit enſeigné la maniere de demeurer caché ſous ſon habit militaire, & d'allier un miniſtère tout divin avec les fonctions d'une

charge ſéculiere, qui ne le diſtinguoit point extérieurement des profanes parmi les profanes. Par ce moyen il fit un grand nombre de nouveaux Chrétiens : il en rétablit & fortifia beaucoup d'anciens que les tentations diverſes avoient ébranlés ; & il affermit pluſieurs Martyrs contre la crainte des ſupplices & de la mort.

Enfin arriva le tems du ſacrifice que Sebaſtien avoit toujours ſouhaité de faire de ſa vie à Dieu depuis qu'il étoit venu à Rome. Le Juge Fabien reconnut par la trahiſon d'un faux Chrétien nommé Torquat, qu'il étoit le chef des Chrétiens ; que c'étoit lui qui les animoit à la mort, & qui retenoit par ſon autorité ceux qui n'auroient pû d'ailleurs réſiſter aux ordres des puiſſances. Mais conſidérant le rang qu'il tenoit à la Cour à cauſe de ſon emploi, au lieu de mettre la main ſur lui, il ſe crut obligé d'aller trouver l'Empereur Dioclétien, pour lui donner avis qu'il étoit la premiere cauſe de tout le mal auquel on vouloit remédier dans la ville ; & que ſous l'habit d'Officier de ſes gardes on trouveroit un Chrétien très-dangereux, & le plus grand ennemi qu'euſſent les Dieux de l'Empire. Ce Prince manda auſſitôt Sebaſtien : il lui fit reproche d'avoir ſi mal répondu à la confiance & à l'affection qu'il avoit toujours eue pour lui, de s'être ainſi déclaré avec tant d'ingratitude contre les Dieux & les Empereurs, & en particulier d'avoir voulu attirer la colère du ciel contre ſa majeſté, en introduiſant juſque dans ſon palais une ſecte de religion ſi pernicieuſe à l'Etat. Sebaſtien lui répondit en peu de mots, que loin de ſe déclarer contre lui dans le culte qu'il rendoit à Jeſus-Chriſt, il n'avoit pas crû pouvoir lui donner de preuve plus ſincére de ſa fidélité qu'en priant pour la conſervation de ſa perſonne & de ſon Empire, non pas les Dieux chimériques, mais le ſeul Dieu véritable & tout-puiſſant qu'il avoit toujours adoré, parce qu'il jugeoit que c'étoit une choſe bien inutile & bien extravagante de vouloir s'adreſſer à des pierres pour en obtenir du ſecours. Dioclétien irrité de cette réponſe, ordonna ſans autre forme de procédure que Sebaſtien fût conduit par une compagnie d'archers dans un champ proche de la ville, qu'on l'y liât à un poteau,

& qu'on le perçât à coups de fléches: ce qui fut rigoureuſement exécuté. Une ſainte femme nommée Irene qui vint la nuit ſuivante pour le détacher & l'enſevelir, fut bien ſurpriſe de le trouver encore vivant: elle le fit emporter ſecrétement dans ſa maiſon, où il fut en peu de tems guéri de toutes ſes bleſſures.

Les Chrétiens qui venoient le voir, le conjuroient de ſe retirer; mais il n'en voulut rien faire. Après avoir invoqué le ſecours de Dieu, il alla ſe placer ſur un eſcalier par où l'Empereur devoit paſſer; & s'étant préſenté devant lui, il lui reprocha avec liberté, l'injuſtice qu'il commettoit en perſécutant les Chrétiens, eux qui étoient ſes plus fidéles ſujets, & qui prioient ſans ceſſe pour ſa proſpérité. Dioclétien qui le croyoit mort, fut fort ſurpris de le voir, & pouvoit à peine en croire ſes yeux: mais le Saint l'aſſura que c'étoit lui-même, & que Jeſus-Chriſt lui avoit rendu la vie, afin qu'il vînt lui proteſter devant tout le monde que c'étoit une extrême injuſtice de perſécuter les Chrétiens. L'Empereur ne pouvant ſupporter de tels reproches, le fit aſſommer à coups de bâtons; & ſon corps fut jetté dans un cloaque: une femme chrétienne l'en tira, & lui donna la ſépulture. On bâtit depuis une Egliſe ſur ſon tombeau. En 680. Rome fut délivrée d'une grande peſte par ſon interceſſion: & c'eſt delà qu'eſt venue la coutume d'invoquer ce Saint en tems de peſte.

La plus célébre & la plus importante des tranſlations des reliques de S. Sebaſtien, eſt celle qui ſe fit en France du tems de Louis le Débonnaire, qui ayant obtenu ce riche tréſor du Pape Eugene II, le fit tranſporter ſolemnellement à Soiſſons, & placer par l'Evêque Rothade dans la célébre Abbaye de S. Médard l'an 826. Les Calviniſtes ayant pris la ville de Soiſſons l'an 1562 pillerent les Egliſes, & principalement l'Abbaye de S. Médard, briſerent les châſſes de S. Sebaſtien, & jetterent ſes reliques dans les foſſés de l'Abbaye: on en recouvra quelque choſe, auſſi bien que de celles de S. Gregoire Pape & de S. Médard; & ce que l'on put alors recouvrer de ces ſaintes reliques ſe conſerve encore en partie

dans l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons, & en partie dans celle de S. Médard.

Saint Sebaſtien & un grand nombre de Chrétiens s'étant ſanctifiés dans la profeſſion des armes, & étant même parvenus à la gloire du martyre, nous font voir qu'on peut ſe ſanctifier & ſe ſauver dans cette profeſſion. En effet par elle-même elle n'a rien de contraire à l'Evangile: auſſi le ſaint Précurſeur ne diſoit pas aux ſoldats d'abandonner leur profeſſion, mais d'y vivre ſaintement. Dans tous les tems on a vû parmi les gens de guerre, des Saints auſſi diſtingués par leur piété que par leur bravoure. Le Roi David s'étoit rendu fameux par ſes combats & ſes victoires. Les ſaints Rois de Juda étoient redoutés de leurs ennemis. Les premiers Empereurs Romains n'avoient pas de meilleurs ſoldats que les Chrétiens. S. Louis Roi de France avoit le courage & l'intrépidité d'un brave ſoldat, & l'habileté d'un grand Capitaine. On a vû de nos jours pluſieurs vaillans guerriers pratiquer à la guerre les plus ſublimes vertus du Chriſtianiſme. On peut donc ſe ſanctifier dans la profeſſion des armes; & on doit même travailler à s'y ſanctifier. En effet aucune profeſſion ne nous diſpenſe d'être Chrétiens & de vivre en Chrétiens. L'Officier & le ſoldat ſont par leur Baptême membres de Jeſus-Chriſt; ils participent aux Sacremens des Saints; ils ſont appellés à la ſainteté: ils ſont donc obligés de travailler à leur ſanctification auſſi bien que tous les autres Chrétiens.

La ſainteté d'un homme de guerre conſiſte à remplir fidélement tous les devoirs d'un Chrétien & d'un brave guerrier. L'eſſentiel de la ſainteté eſt le même dans tous les états: il conſiſte dans la volonté ſincére & efficace d'obſerver les commandemens de Dieu. A la guerre comme dans le cloître, on eſt obligé d'obſerver les divins commandemens; parce que toute créature doit obéir à ce ſouverain Maître. Or les commandemens de Dieu impoſent des obligations communes à tous les Chrétiens, & des obligations propres à chaque état: s'acquitter fidélement des devoirs communs du Chriſtianiſme & des devoirs propres de ſa profeſſion, c'eſt être ſaint. Tant de

de braves ſoldats ne ſont honorés dans l'Egliſe, que parce qu'ils ont été bons Chrétiens & bons ſoldats. Un homme de guerre n'eſt jamais meilleur guerrier, que lorſqu'il vit en bon Chrétien.

Un Officier Chrétien ſe croit obligé en conſcience de maintenir dans ſa troupe la diſcipline militaire, d'y faire obſerver les loix de la guerre & les Ordonnances du Roi ; de contenir le ſoldat dans ſon devoir ; de l'animer & de l'encourager par ſon exemple, par ſa vigilance & par ſa fermeté ; de remplir fidellement tous les autres devoirs que ſon rang lui impoſe ; de former de bons ſoldats à ſon Prince ; de ſe rendre lui-même habile dans la profeſſion qu'il a embraſſée.

Un ſoldat Chrétien eſt en tout fidéle à ſon Prince & à ſa patrie ; il regarde la déſertion comme une action honteuſe & déteſtable ; & à l'exemple des premiers ſoldats Chrétiens il aimeroit mieux ſouffrir la mort que de déſerter : il apprend avec application les exercices qui lui conviennent ; il obéit à tous ceux qui ont autorité ſur lui avec ſoumiſſion & ſans murmure ; il fait ſes fonctions avec exactitude, garde ſon poſte avec fermeté & avec fidélité, & ſe comporte par-tout, & à l'égard de tout le monde, avec juſtice & avec modération : rempli d'une charité vraîment fraternelle pour ſes camarades, il ſupporte leurs défauts, les ſoulage dans leurs beſoins, & leur donne en ſa perſonne l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Après avoir conſidéré S. Sebaſtien comme le modéle de ceux qui embraſſent la profeſſion des armes, nous pouvons encore le conſidérer comme un modéle pour tous les Chrétiens. Donner à ſes freres, ſur-tout lorſqu'il s'agit des intérêts de Dieu, le ſoutien, le conſeil, l'exemple, & les ſecours dont on eſt capable ; vivre pour celui pour qui notre S. Martyr eſt mort ; s'élever au-deſſus de la crainte des hommes par la crainte de Dieu ; vaincre l'appréhenſion de la mort par le déſir de la vie éternelle ; mépriſer le ſiécle, ſouffrir avec courage, ne point rougir de Jeſus-Chriſt ; confeſſer & défendre hautement la vérité & la juſtice ; réſiſter au péché aux dé-

pens de ſa vie ; vouloir être ſauvé à quelque prix que ce ſoit, & quoi qu'il puiſſe en coûter ; c'eſt la leçon que nous donne S. Sebaſtien : & le fruit le plus précieux que nous puiſſions tirer de ſa Fête, c'eſt de nous en bien convaincre, & de travailler ſérieuſement à mettre en pratique ces ſaintes maximes.

PRIERE.

GRAND Saint, qui ayant embraſſé la profeſſion des armes, vous y êtes fait aimer de tout le monde par votre bonté, votre ſincérité, votre prudence, & par pluſieurs autres bonnes qualités ; qui avez caché ſous un habit militaire, l'eſprit d'un humble Chrétien, & d'un généreux ſoldat de Jeſus-Chriſt, pour mieux ſervir les Chrétiens dans les perſécutions qu'on leur ſuſcitoit ; qui viſitiez ceux qui étoient dans les priſons pour la foi, & les encouragiez à ſouffrir pour une ſi belle cauſe ; qui plein d'un zéle apoſtolique prêchiez Jeſus-Chriſt aux idolâtres, & qui eûtes la joie d'en convertir pluſieurs qui reçurent le Baptême & furent même couronnés du martyre : obtenez, s'il vous plaît, de Dieu par votre puiſſante interceſſion, à ceux qui ont embraſſé la profeſſion des armes la grace de marcher ſi fidellement ſur vos traces, qu'ils évitent avec un extrême ſoin les vices que la corruption des mœurs y a preſque fait paſſer en loi ; & qu'ils rempliſſent de telle ſorte tous leurs devoirs généraux & particuliers, qu'à votre imitation ils ſoient par-tout la bonne odeur de Jeſus-Chriſt.

Généreux Martyr de Jeſus-Chriſt, ſi nous n'avons pas la gloire de mourir comme vous pour ce divin Sauveur, obtenez-nous de vivre pour lui ; de chercher avant tout le Royaume de Dieu & ſa juſtice ; de réſiſter, s'il le faut, juſqu'à l'effuſion de notre ſang en combattant contre le péché ; de nous détacher ſans ceſſe de la vie & de tout ce qui paſſe avec elle, pour ne déſirer que les biens ſolides de l'éternité.

Les Fidéles ont ſouvent reſſenti les effets merveilleux de votre protection contre le fleau de la peſte : que notre confiance en votre puiſſante interceſſion nous mérite d'être pré-

ſervés de ce terrible fleau, & ſur-tout de l'air contagieux du monde corrompu qui ſe communique ſans qu'on s'en apperçoive, & des ſcandales publics & viſibles, qui ſont comme une peſte qui ravage en plein midi; afin que délivrés de l'infection du péché nous ayons part à cet héritage où rien ne peut ni ſe détruire, ni ſe corrompre, ni ſe flétrir; à cet héritage qui nous eſt réſervé dans les cieux. Amen.

LE 2, FEVRIER.

PRE'SENTATION DE J. C. AU TEMPLE, ET PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

Lecture du Prophéte Malachie, Ch. 3. v. 1 - 4.

JE vais envoyer mon Ange qui préparera ma voie devant ma face, & auſſitôt le Dominateur que vous cherchez viendra en ſon temple, & l'Ange de l'alliance que vous ſouhaitez. Le voici qui vient, dit le Seigneur des armées; & qui pourra ſeulement penſer au jour de ſon avénement? qui demeurera ferme pour le contempler? Car il ſera comme le feu qui purifie les métaux, & comme l'herbe dont ſe ſervent les foulons. Il s'aſſeyra, il mettra l'argent dans le feu, & il l'épurera; & il purifiera les enfans de Lévi, & les éprouvera comme l'or & l'argent qui a paſſé dans le feu. Ils offriront alors des ſacrifices au Seigneur dans la juſtice; & le ſacrifice de Juda & de Jeruſalem ſera agréable au Seigneur, comme aux premiers jours du monde, & comme aux ſiécles anciens.

Evangile ſelon Saint Luc, Ch. 2. v. 22-32.

LE tems de la Purification de Marie étant accompli ſelon la loi de Moyſe, ils porterent Jeſus à Jeruſalem, pour le préſenter au Seigneur, ſelon qu'il eſt écrit dans la loi du Seigneur, Tout enfant mâle premier-né ſera conſacré au Seigneur; & pour donner ce qui devoit être offert en ſacrifice ſelon la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes. Or il y avoit dans Jeruſalem un homme juſte, & craignant Dieu, nommé Simeon, qui vivoit dans l'attente de la conſolation d'Iſraël; & le Saint-Eſprit étoit en lui. Il lui avoit été révélé par le Saint-Eſprit qu'il ne mourroit point, qu'auparavant il n'eût vû le Chriſt du Seigneur. Il vint donc au Temple par un *mouvement de* l'eſprit *de Dieu* : & comme le pere & la mere de l'enfant Jeſus l'y portoient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi avoit ordonné, il le prit entre ſes bras, & bénit Dieu, en diſant : C'eſt maintenant, Seigneur, que vous laiſſerez mourir en paix votre ſerviteur ſelon votre parole; puiſque mes yeux ont vû le Sauveur que vous nous donnez, & que vous deſtinez pour être expoſé à la vûe de tous les peuples, comme la lumiere qui éclairera les nations, & la gloire de votre peuple d'Iſraël.

INSTRUCTION.

RIEN n'eſt plus étonnant, mes Freres, que le ſpectacle que l'Evangile expoſe aujourd'hui aux yeux de notre foi. Un Dieu devient victime; le Légiſlateur ſe ſoumet lui-même à la loi; le Rédempteur qui vient racheter le monde,

eſt lui-même racheté ; & une mere qui eſt ſans tache, ſe purifie. Arrêtons-nous quelques momens à conſidérer un ſpectacle ſi nouveau & ſi divin : une foi éclairée nous y fera découvrir d'excellens modéles des plus importantes vertus pour tous les âges & pour tous les états. 1°. La Sainte Vierge préſente Jeſus-Chriſt ſon Fils au Pere éternel : beau modéle de l'offrande que les parens Chrétiens doivent faire à Dieu de leurs enfans. 2°. Jeſus-Chriſt préſenté au temple s'offre lui-même à Dieu ſon Pere : bel exemple du ſacrifice que chacun de nous en particulier doit faire à Dieu en lui offrant ſon corps & ſon ame. 3°. La Purification de la Sainte Vierge nous apprendra de quelle maniere nous devons nous purifier.

1°. La Sainte Vierge en offrant Jeſus-Chriſt à Dieu dans le temple, apprend aux peres & aux meres que le premier de leurs devoirs à l'égard de leurs enfans, eſt de les offrir & de les conſacrer à Dieu, non-ſeulement en les faiſant baptiſer & en les lui préſentant par leurs priéres, mais encore en leur donnant une éducation Chretienne. *Si quelqu'un*, dit S. Paul, *n'a pas ſoin des ſiens, il a renoncé la foi, & eſt pire qu'un infidéle.* 1. Tim. 5. 8. Ils doivent donc ſe reſſouvenir que leurs enfans ne ſont pas proprement à eux, mais à Dieu ; que c'eſt un dépôt précieux qu'il leur a mis entre les mains, & dont il leur demandera un jour un compte rigoureux. Ils doivent les regarder comme autant de Princes que Dieu & l'Egliſe leur ont confiés pour les élever d'une maniere qui réponde à l'auguſte qualité d'enfans de Dieu, de freres & de membres de Jeſus-Chriſt, de temples du Saint-Eſprit, qu'ils ont reçue dans le Baptême ; ils doivent les regarder comme des hommes deſtinés à régner éternellement avec Dieu dans le ciel. Quels ſeroient nos ſentimens, ſi un Roi de la terre s'en repoſoit ſur nous pour l'éducation de l'héritier préſomptif de ſa couronne ? Quelle ſeroit notre attention, notre vigilance, notre zéle pour répondre à ce que ce Prince attendroit de nous ? Foible image de l'attention, de la vigilance, du zéle & des ſoins que nous devons avoir pour répondre aux deſſeins de Dieu & de ſon Egliſe à l'égard des enfans qui nous ſont confiés.

Il n'y a point de milieu, ou les parens conſacrent leurs enfans à Dieu, ou ils les conſacrent au monde, & par conſéquent au démon, qui eſt le prince du monde. C'eſt l'amour ſeul qui diſcerne les enfans de Dieu d'avec les enfans du diable, c'eſt-à-dire, d'avec le monde pervers. Les peres & meres conſacrent donc leurs enfans à celui pour qui ils leur inſpirent de l'amour & de l'affection. Ainſi les parens qui par une éducation Chrétienne inſpirent à leurs enfans l'amour de Dieu & de ſa loi, l'amour des exercices de la piété, l'horreur du péché, la haine du monde corrompu, de ſon eſprit, de ſes maximes, de ſes coutumes; qui font tout leur poſſible pour les conſerver dans l'innocence, ou pour la leur faire réparer quand ils ont eu le malheur de la perdre; qui veillent exactement ſur leur conduite pour empêcher qu'ils ne ſe dérangent; qui les avertiſſent, les reprennent & les corrigent, mais toujours avec prudence & avec charité; qui les inſtruiſent & les font inſtruire des vérités néceſſaires au ſalut; qui ſoutiennent leurs inſtructions par une conduite édifiante & par une priére continuelle: ceux-là offrent & conſacrent leurs enfans à Dieu.

Au contraire les peres & meres qui au lieu de donner à leurs enfans une éducation telle que nous venons de dire, les laiſſent vivre dans l'indifférence & l'inſenſibilité pour Dieu & pour la Religion; qui même les ſcandaliſent par leurs mauvais exemples; qui leur inſpirent l'amour du monde, l'amour des honneurs, des richeſſes & des plaiſirs; ces parens offrent, conſacrent & ſacrifient leurs enfans au démon. Qu'ils ſe réforment donc aujourd'hui ſur l'exemple de la Sainte Vierge & de S. Joſeph, & qu'ils demandent à Dieu par leur interceſſion la grace de bien élever leurs enfans. Cette obligation eſt une des plus importantes de leur état: c'eſt l'omiſſion de ce devoir qui eſt la ſource de preſque tous les déſordres dont le monde eſt inondé, & la cauſe de la réprobation de la plupart des peres & des meres.

2°. Jeſus-Chriſt en s'offrant à Dieu ſon Pere, nous apprend
1. Cor. 8. 6. auſſi à nous offrir à Dieu. 1°. Il eſt eſſentiel à une créature raiſonnable de s'offrir elle-même & de ſe ſacrifier à celui de

qui elle tient tout, & qui ne l'a faite que pour lui. « Celui, » dit S. Auguſtin, qui vous a fait tout entier, exige que vous » ſoyez à lui tout entier. » 2°. Nous appartenons encore à Dieu à titre de rédemption. Jeſus-Chriſt nous a délivrés de l'eſclavage du péché & du démon par le mérite infini de ſes ſouffrances & de ſa mort : c'eſt le prix ineſtimable dont il nous a achetés. Nous ne ſommes plus à nous-mêmes : il ne nous eſt plus permis de vivre à nous-mêmes & pour nous-mêmes ; mais nous devons vivre à Dieu & pour Dieu. *Vous n'êtes plus à vous-mêmes*, nous dit S. Paul en la perſonne des Corinthiens : *car vous avez été achetés d'un grand prix. Glorifiez donc & portez Dieu dans votre corps*, le Grec ajoute, *& dans votre eſprit, puiſque l'un & l'autre eſt à Dieu. Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous*, dit encore l'Apôtre, *afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui eſt mort & qui eſt reſſuſcité pour eux.* 3°. Une troiſieme raiſon pour laquelle nous devons nous offrir à Dieu, c'eſt parce que nous lui avons été conſacrés par le Baptême, & que nous nous y ſommes engagés à conſumer notre vie pour lui. L'Egliſe nous fait ſouvenir aujourd'hui de cette obligation en nous mettant entre les mains un cierge qui ſe conſume à l'honneur de Dieu. Ainſi nous nous devons à Dieu à titre de création, à titre de rédemption & à titre de vocation. 4°. Ce devoir eſt fondé enfin ſur l'obligation d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre ame, de tout notre eſprit, & de toutes nos forces, & de rapporter toutes nos actions à ſa gloire. C'eſt cet important devoir qu'enſeigne l'Apôtre lorſqu'il dit : *Soit que vous mangiez, ſoit que vous buviez, & quelque choſe que vous faſſiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* Et ailleurs : *Quoi que vous faſſiez, ou en parlant, ou en agiſſant, faites tout au nom du Seigneur Jeſus-Chriſt, rendant graces par lui à Dieu le Pere.* Voilà la néceſſité de ce devoir bien établie : quelle en eſt l'étendue ?

Totum te exigit, qui uetum te fecit.

1. Cor. 6. 19. 20.

2. Cor. 5. 15.

S. Bern. Quidquid habes... totum debes Deo creanti, redimenti, vocanti.

1°. Cor. 10. 31.

Coloſſ. 3. 17.

Il faut que notre ſacrifice ſoit entier, parfait & ſans la moindre réſerve ; c'eſt-à-dire, que nous conſacrions à Dieu notre corps avec tous ſes membres, notre ame avec toutes ſes puiſſances & toutes ſes facultés, notre eſprit, notre cœur & notre liberté. Souſtraire quelque choſe à la totalité de ce ſacrifice,

Serm. 40. c'eſt dérober à Dieu une choſe qui lui appartient. « Il faut, » dit S. Gregoire de Nazianze, que nous ſoyons de parfaites » victimes, & que notre holocauſte ſoit entier. » *Rom.* 12. 1. *Je vous conjure, mes freres*, dit S. Paul, *par la miſéricorde de Dieu de lui offrir* juſqu'à *vos corps* en ſacrifice *comme une hoſtie vivante, ſainte & agréable à ſes yeux, pour lui rendre un culte ſpirituel.*

On fait à Dieu un ſacrifice de ſon eſprit, en ne penſant qu'à lui, qu'à ce qui porte à lui, & en ne penſant à rien que par rapport à lui. On lui fait un ſacrifice de ſon cœur, quand tous les mouvemens & toutes les affections du cœur vont à lui & ne tendent qu'à lui; quand on ne déſire que lui, & qu'on ne veut rien que par rapport à lui. On lui ſacrifie le corps, ſoit par la continence & la mortification, ſoit auſſi en faiſant ſervir tous ſes membres à la juſtice, à la piété, à la charité & aux bonnes œuvres: on lui ſacrifie, par exemple, les yeux par de ſaintes lectures, & en conſidérant la beauté de ſes ouvrages pour s'élever à lui: on lui ſacrifie les oreilles en écoutant ſa parole, les merveilles qu'il a opérées, & les vérités ſaintes que les Miniſtres de Jeſus-Chriſt annoncent: *Hebr.* 13. 15. on lui ſacrifie la bouche, en lui *offrant par Jeſus-Chriſt une hoſtie de louange*, comme dit S. Paul, *c'eſt-à-dire, le fruit des lévres qui rendent gloire à ſon nom*; en publiant ſes merveilles, & en chantant des cantiques & des hymnes en ſon honneur; en s'accuſant de ſes fautes, en confeſſant ſes miſeres; en inſtruiſant, en conſolant & en exhortant le prochain: on lui ſacrifie les pieds & les mains, en les faiſant ſervir aux œuvres de charité & d'humilité. Il n'y a donc aucune de nos actions ni petites ni grandes, qui ne doive être animée de cet eſprit de ſacrifice. Cependant trouve-t-on beaucoup de Chrétiens qui immolent à Dieu leur eſprit avec toutes ſes penſées, leur cœur avec tous ſes déſirs & toutes ſes affections; qui faſſent de leur corps un ſacrifice de mortification, d'humilité & de charité? En trouve-t-on beaucoup qui ayent ſoin de n'agir que pour Dieu, de faire tout pour ſa gloire, & de lui rapporter toutes leurs actions? N'eſt-il pas évident au contraire qu'un très-grand nombre font un ſacrifice de ce qu'ils ont, au démon & au monde, en immolant leur corps & leur ame,

ame, leurs vies, leurs ſoins, leurs penſées, leurs affections, leurs déſirs, leurs paroles & leurs actions à leurs cupidités, à l'ambition, au luxe, à la vanité, à l'impureté, à l'avarice, à la curioſité, à la bonne chere & à l'intempérance ? Ceux-là paſſent preſque pour innocens, à qui ſacrifient tout au plaiſir, à l'inutilité, à la négligence, au relâchement & à la tiédeur.

3°. Marie qui avoit conçu le Fils de Dieu par l'opération du Saint-Eſprit, & qui l'avoit mis au monde d'une maniere toute pure & toute miraculeuſe, n'étoit point ſujette à la loi de la purification des femmes après leurs couches. Cette loi ne l'obligeoit qu'aux yeux de ceux à qui les miſtères étoient encore cachés : elle voulut bien néanmoins s'y ſoumettre par humilité & pour le bon exemple. En ſe ſoumettant à une loi qui n'étoit pas faite pour elle, elle apprend aux Chrétiens de tout état & de toute condition à obéir à toute la loi de Dieu & aux moindres ordonnances de ſon Egliſe, & à les remplir avec toute l'exactitude de la lettre & toute la perfection de l'eſprit. Mais cette humble obéiſſance de Marie trouve-t-elle aujourd'hui parmi les Chrétiens beaucoup d'imitateurs ? Combien n'y en a-t-il pas au contraire qui ſe font un jeu d'employer le ſaint jour du Dimanche à leurs affaires, à des parties de promenades, à des divertiſſemens profanes, & qui ſous les prétextes les plus légers, ſe diſpenſent d'aſſiſter à la Meſſe de Paroiſſe & d'entendre les inſtructions dont elle eſt accompagnée ?

L'obéiſſance à la loi de Dieu n'eſt pas le ſeul exemple que Marie nous donne dans la cérémonie de ſa Purification : Marie la plus ſainte des meres & la plus pure des Vierges s'abſtenant pendant quarante jours de toucher les choſes ſaintes, & d'entrer dans le temple, apprend encore à ceux qui ont eu le malheur de ſouiller leur ame par le péché mortel, à s'abſtenir de la participation à la ſainte Euchariſtie pendant un tems raiſonnable & ſuffiſant pour ſe purifier par les exercices de la pénitence, afin de ſe rendre dignes d'y participer enſuite avec les diſpoſitions néceſſaires.

Elle apprend à tous les Chrétiens, & même aux plus juſtes,

à ſe purifier ſans ceſſe de leurs fautes paſſées, & de celles qu'ils contractent tous les jours par la fragilité de leur nature. Rentrons en nous-mêmes, & nous verrons combien nous ſommes impurs; combien de défauts & de cupidités ſecrettes ſe gliſſent même dans nos meilleures actions, & en corrompent ſouvent le premier principe. Qui de nous n'a pas à ſe reprocher une infinité de fautes d'amour-propre, de vanité ſecrette, de préſomption, de vaine complaiſance, d'eſprit d'intérêt, de reſpect humain? Nous ne pouvons donc pas nous diſſimuler à nous-mêmes que nous ſommes impurs.

Mais comment devons nous nous purifier de nos ſouillures? C'eſt 1°. en offrant à Dieu pour l'expiation de nos péchés le ſacrifice de Jeſus-Chriſt, ſur-tout lorſque nous aſſiſtons à la ſainte Meſſe. Il n'y a point de péché que le ſang de ce divin Agneau ne puiſſe effacer: & ce n'eſt auſſi que ſur ſon innocence & ſa juſtice, que nous devons fonder la nôtre. C'eſt 2°. en offrant le ſacrifice que la loi du Seigneur preſcrit aux pécheurs, c'eſt à-dire, le ſacrifice de la componction & de la pénitence. *Le ſacrifice que Dieu demande d'un pécheur*, dit le Roi Prophéte, *c'eſt l'affliction de ſon ame; le ſacrifice qu'il ne rejette jamais, c'eſt celui d'un cœur humilié & briſé de douleur.* Pſ. 50. 19. 3°. Si nous ne pouvons pas offrir le ſacrifice des riches, offrons comme Marie le ſacrifice des pauvres: c'eſt-à-dire, ſi nous n'avons pas le courage d'offrir à Dieu des actions héroïques de zéle, de charité, de juſtice; offrons des actions d'humilité, de douceur, de patience, de ſupport, de ſilence, de modeſtie. Si nous ne vendons pas tout notre bien pour le diſtribuer aux pauvres; retranchons au moins tout ſuperflu dans la table, les ameublemens, les habits; réduiſons-nous au ſimple néceſſaire; travaillons même pour avoir de quoi donner plus abondamment à ceux qui ſont dans le beſoin. Si nous n'avons pas aſſez de ſanté ou aſſez de vertu pour pratiquer de longues veilles, des jeûnes rigoureux, de grandes auſtérités; faiſons une pénitence proportionnée à nos forces; obſervons exactement les régles de la tempérance & de la ſobriété; privons-nous des plaiſirs non néceſſaires; & par ces moyens nous nous purifierons de nos impuretés. Demin-

dons à Dieu par l'interceſſion de la Sainte Vierge la grace de nous acquitter de cet important devoir.

PRIERE.

NOUS vous rendons graces, ô mon Dieu, des vérités ſaintes dont vous venez de nous inſtruire : gravez-les, s'il vous plaît, dans nos eſprits & dans nos cœurs par l'onction intérieure de votre eſprit. Faites-nous la grace de nous ſouvenir toujours qu'étant vos créatures nous ſommes tout à vous ; qu'ayant été rachetés par le ſacrifice de votre Fils, nous vous appartenons d'une maniere plus ſpéciale, & qu'ainſi nous devons nous conſidérer comme des victimes qui doivent s'immoler à vous. Nous nous préſentons donc à vous en ce ſaint jour comme des hoſties qui veulent être ſacrifiées à votre honneur : purifiez-nous, ſanctifiez-nous de plus en plus ; faites mourir en nous tout ce qui vous déplaît, & qui pourroit rendre notre oblation indigne de vous : répandez dans notre cœur le feu de votre amour, pour brûler & conſumer notre hoſtie. Nous vous demandons, Seigneur, l'intégrité & la plénitude dans notre ſacrifice ; afin que nous nous immolions à vous tout entier, & que nous vous conſacrions toutes nos actions : faites que nous commencions notre ſacrifice dès ce moment, ſans aucun délai, s'il n'eſt pas encore commencé, & que nous ne le finiſſions qu'à notre mort : rendez-nous fidéles à vivre ſelon cet eſprit de ſacrifice, en faiſant ſervir ce que nous avons & ce que nous ſommes à votre honneur, en n'agiſſant que pour votre gloire, & en faiſant tout par votre Eſprit & pour l'amour de vous. Donnez-nous quelque part à la piété & aux déſirs enflammés de cet heureux vieillard qui reçoit aujourd'hui le Sauveur entre ſes bras ; & mettez-nous dans la diſpoſition de ces ames parfaites qui ſouffrent la vie avec patience, & qui reçoivent la mort avec joie. Nous vous demandons toutes ces graces, ô mon Dieu, par l'interceſſion de la bienheureuſe Marie, & par les mérites infinis de la victime adorable dont cette Vierge ſainte vous a fait aujourd'hui une oblation publique & ſolemnelle. Amen.

LE 25. MARS.

ANNONCIATION DE LA STE VIERGE, ET INCARNATION DE NOTRE SEIGNEUR J. C.

Leſture du Prophete Iſaïe, Ch. 7. v. 10-15.

LE Seigneur continuant de parler à Achaz, lui dit : Demandez au Seigneur votre Dieu, qu'il vous faſſe voir un prodige ou du fond de la terre, ou du plus haut du ciel. Achaz répondit : Je ne demanderai point *de prodige*, & je ne tenterai point le Seigneur. Alors Iſaïe dit : Ecoutez donc, maiſon de David : ne vous ſuffit-il pas de laſſer la patience des hommes, ſans laſſer encore celle de mon Dieu? C'eſt pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un ſigne. Une Vierge concevra & elle enfantera un fils qui ſera appellé Emmanuel. Il mangera le beurre & le miel, juſqu'à ce qu'il ſçache rejetter le mal & choiſir le bien.

Evangile ſelon S. Luc, Ch. 1. v. 26-38.

L'ANGE Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée appellée Nazareth, à une Vierge qu'un homme de la maiſon de David nommé Joſeph avoit épouſée, & cette Vierge s'appelloit Marie. L'Ange étant entré où elle étoit, lui dit : Je vous ſalue, ô pleine de grace; le Seigneur eſt avec vous : vous êtes bénie entre *toutes* les femmes. Mais elle l'ayant

entendu fut troublée de ſes paroles, & elle penſoit *en elle-même* quelle pouvoit être cette ſalutation. L'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous concevrez dans votre ſein, & vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jeſus. Il ſera grand, & ſera appellé le Fils du Très-haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David ſon pere ; il régnera éternellement ſur la maiſon de Jacob, & ſon régne n'aura point de fin. Alors Marie dit à l'Ange : Comment cela ſe fera-t-il ? car je ne connois point d'homme. L'Ange lui répondit : Le Saint-Eſprit ſurviendra en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de ſon ombre : c'eſt pourquoi le fruit ſaint qui naîtra de vous, ſera appellé le Fils de Dieu. Voici qu'Eliſabeth votre couſine a conçu un fils en ſa vieilleſſe ; & c'eſt ici le ſixieme mois de celle qui étoit appellée ſtérile ; parce qu'il n'y a rien d'impoſſible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la ſervante du Seigneur ; qu'il me ſoit fait ſelon votre parole. Et l'Ange ſe ſépara d'elle.

INSTRUCTION.

L'HEUREUX moment deſtiné de toute éternité pour la réconciliation des hommes étant arrivé, l'Ange Gabriel qui avoit prédit au Prophéte Daniel l'avénement & la mort du Meſſie il y avoit plus de 400 ans, & qui depuis ſix mois avoit été envoyé au Prêtre Zacharie pour lui annoncer la naiſſance du Précurſeur de Jeſus-Chriſt, fut envoyé à une Vierge appellée Marie, de la tribu de Juda, & du ſang royal, puiſqu'elle étoit de la famille de David.

Iſaïe avoit prédit que le Meſſie naîtroit d'une Vierge ; & Dieu choiſit une Vierge qui étoit mariée, afin, dit ſaint *Iſaïe, 7. 14.*

Ambroiſe, qu'on n'eût pas lieu de l'accuſer d'avoir conçu par un crime. Marie demeuroit dans la petite ville de Nazareth en Galilée: ce fut là que l'Ange lui apparut, dans le tems, dit S. Bernard, qu'inviſible au reſte des créatures, elle s'immoloit à ſon Dieu dans la ferveur de la plus ſublime contemplation. Cet envoyé du Seigneur, plein de reſpect & de vénération pour celle à qui il étoit adreſſé la ſalua par ces paroles: *je vous ſalue, ô pleine de grace; le Seigneur eſt avec vous: vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Cette ſalutation contenoit l'éloge le plus magnifique qu'on puiſſe faire d'aucune créature.

Luc. 1. 26 & ſuiv.

La vûe d'un Ange ſous la figure d'un homme cauſa d'abord quelque trouble à la plus pure des Vierges, & elle penſoit en elle-même quelle pouvoit être cette ſalutation: mais l'Ange la raſſura en lui diſant: *Ne craignez point, Marie; vous avez trouvé grace devant le Seigneur: vous concevrez dans votre ſein, & vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jeſus. Il ſera grand, & il ſera appellé le Fils du Très-haut: le Seigneur lui donnera le trône de David ſon pere; il régnera éternellement ſur la maiſon de Jacob, & ſon régne n'aura point de fin.* Comme vrai Fils de Dieu, il dominera ſur tous les peuples de l'Univers; mais ſa couronne ne ſera point de même nature que celle des Rois de la terre: ce ſera dans l'Egliſe du Dieu vivant, dans la miſtérieuſe maiſon de Jacob, qu'il régnera ſans ſucceſſeur: l'Empire de ce grand Roi n'aura point d'autres bornes pour ſon étendue que l'Univers; point d'autre terme pour ſa durée que l'éternité même.

Marie ayant entendu les paroles de l'Ange, lui dit: *Comment ce que vous m'annoncez ſe fera-t-il? car je ne connois point d'homme.* Elle découvre par là qu'elle avoit réſolu de demeurer vierge. L'Ange répondit: *Le Saint-Eſprit ſurviendra en vous; & la vertu du Très-haut vous couvrira de ſon ombre: c'eſt pourquoi le Saint qui naîtra de vous ſera appellé le Fils de Dieu.* Pour confirmer cette promeſſe par un exemple éclatant, l'Ange ajouta: *Voilà que votre couſine Eliſabeth a elle-même conçu un fils dans ſa vieilleſſe; & c'eſt ici le ſixieme mois de celle qui étoit appellée ſtérile, parce que rien n'eſt impoſſible à Dieu.*

Pendant que l'Ange parloit, Marie éclairée d'une lumiere ſurnaturelle, & toujours prête à obéir à la volonté de Dieu, s'anéantit devant cet Etre ſuprême, & dit : *Voici la ſervante du Seigneur : que ce que vous venez de m'annoncer, s'accompliſſe.* L'Ange qui n'attendoit que ce conſentement, diſparut auſſitôt, & le Saint-Eſprit forma en elle un corps au Fils unique de Dieu, qui ſe fit Homme ſans ceſſer d'être Dieu.

C'eſt donc dans cet heureux jour que s'eſt opéré le grand, l'ineffable, l'incompréhenſible miſtère de l'Incarnation du Fils de Dieu ; que *le Verbe* qui *étoit en Dieu au commencement* & qui *étoit Dieu, par qui toutes choſes ont été faites*, que ce *Verbe s'eſt fait chair & a habité parmi nous*, prenant un corps & une ame ſemblables aux nôtres, & ſe les uniſſant de telle ſorte qu'ils ne font qu'une même perſonne avec lui, & que tant que Dieu ſera Dieu, c'eſt-à-dire, dans toute l'éternité, il ſera vrai auſſi de dire que Dieu eſt homme & d'une même nature que tous les autres hommes. Dans quels ſentimens devons-nous entrer pour célébrer dignement la Fête de ce grand miſtère ? Nous les réduirons à quatre principaux, qui ſont l'adoration, la reconnoiſſance, l'amour & la confiance. *Joan.* 1. 1.

Je dis premierement que nous devons célébrer cette Fête avec les ſentimens de l'adoration la plus profonde. Celui qui *s'anéantit lui-même* aujourd'hui *en prenant la forme & la nature de ſerviteur, & en ſe rendant ſemblable aux hommes*, eſt le même *qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point crû que ce fût pour lui-même une uſurpation d'être égal à Dieu.* *Phil.* 2. 5. 6.

« Celui qui eſt deſcendu des cieux pour nous hommes miſé- » rables & pour notre ſalut, qui a pris notre chair de la » Vierge Marie par l'opération du Saint-Eſprit, & a été fait » homme, eſt le Fils unique de Dieu, né du Pere avant tous » les ſiécles : Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, vrai Dieu » du vrai Dieu ; qui n'a pas été fait, mais engendré ; qui n'a » qu'une même ſubſtance avec le Pere, & par qui toutes cho- » ſes ont été faites. » Ce Fils que Marie *conçoit dans* ſon *chaſte ſein*, eſt le même dont l'Ange Gabriel vient de dire qu'il *ſera grand* & qu'il *ſera appellé le Fils du Très-haut.* Rendons. *Symbole de Nicée.* *Luc.* 1.

lui donc ſouvent, & ſur tout en ce ſaint jour, nos plus humbles hommages en reconnoiſſant le ſouverain domaine qu'il a ſur nous, & en nous y ſoumettant de toute la plénitude de notre cœur. Adorons le comme notre Seigneur & notre Dieu, comme Fils de Dieu & Fils de l'homme ; adorons le dans tous les états où ſon amour le met pour notre ſalut : c'eſt à quoi
Pſ. 94. 6. 7. le Prophéte Roi nous invite, en diſant : *Venez, adorons-le, humilions-nous profondément devant le Seigneur qui nous a créés : car il eſt notre Dieu, & nous ſommes ſon peuple & les brebis de ſon troupeau.* Souvenons-nous de rendre tous les jours à Jeſus-Chriſt cet important devoir quand nous récitons la priére qu'on nomme l'*Angelus* : ne la récitons jamais qu'en eſprit d'adoration pour ce miſtère, auquel l'Egliſe ne penſe jamais ſans marquer par la genuflexion l'abbaiſſement du cœur où chacun doit entrer.

Cette Fête en ſecond lieu doit être une fête toute d'action de graces : devoir qui après l'adoration tient le premier rang entre les devoirs de la Religion. Nous étions déſeſperément malades ; Jeſus-Chriſt eſt venu pour nous guérir. « Un grand » Médecin eſt deſcendu du ciel, dit S. Auguſtin ; parce que » toute la terre n'étoit qu'un grand hôpital rempli de mala- » des. » Nos péchés nous avoient rendus dignes des ſupplices éternels de l'enfer ; Jeſus-Chriſt eſt venu les laver dans ſon
Matth. 1. 21. ſang, & nous mériter le royaume des cieux. *Vous l'appellerez*
Luc. 19. 10. *Jeſus*, dit l'Ange à S. Joſeph en lui faiſant connoître l'accompliſſement de ce miſtère, *parce que ce ſera lui qui ſauvera ſon peuple en le délivrant de ſes péchés. Le Fils de l'homme*, dit ce divin Sauveur, *eſt venu chercher & ſauver ce qui étoit perau.* Dieu par ce miſtère donne un Sauveur à des pécheurs, un Libérateur à des eſclaves du démon, un Paſteur à des brebis égarées, un Prêtre & une victime à des excommuniés & des ennemis de Dieu, la force à la foibleſſe même, la lumiere à des aveugles, un maître & un modéle à l'ignorance, en un mot le ſalut & la vie à des morts. Recevons donc avec toute la reconnoiſſance dont notre cœur eſt capable ce don incompréhenſible de ſa libéralité qui comprend tous les autres dons. Admirons en ce ſaint jour, louons, publions les miſéricordes

miſéricordes du Seigneur : diſons avec le Prophéte *que le Seigneur eſt bon, que ſa miſéricorde eſt éternelle* ; & avec l'Egliſe : « Nous vous louons, nous vous béniſſons, nous vous » adorons, nous vous glorifions, nous vous rendons graces, » ô Seigneur notre Dieu, Roi du ciel, Pere tout puiſſant, » de ce que vous daignez faire éclater votre gloire & votre miſéricorde d'une maniere ſi magnifique & ſi admirable : nous déſirons que tout ce qui eſt capable de vous louer, vous chante éternellement ce cantique de votre Apôtre : *Graces à Dieu pour le don ineffable qu'il nous a fait.*

Pſ. 117. 1.

Cantique *Gloria in excelſis Deo.*

2. *Cor.* 9. 15.

Un miſtère que S. Paul appelle *le grand miſtère d'amour* par excellence ne ſe peut bien célébrer que par l'amour : c'eſt auſſi le troiſieme ſentiment dans lequel nous devons entrer pour reconnoître l'amour que Dieu nous a témoigné en nous donnant ſon Fils par l'Incarnation. *Dieu*, dit encore ce S. Apôtre, *n'a point épargné ſon propre Fils ; mais il l'a donné pour nous tous. Dieu*, dit Jeſus-Chriſt lui-même, *a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné ſon Fils unique.* Et le ſaint Prophéte Zacharie dans ſon admirable Cantique s'exprime en ces termes : *Par les entrailles de la miſéricorde de notre Dieu, ce ſoleil levant eſt venu nous viſiter, pour éclairer ceux qui ſont aſſis dans les ténébres & dans l'ombre de la mort, & pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.* Il eſt donc vrai que Dieu nous a tant aimé qu'il nous a donné pour nous ſauver, non un homme puiſſant, un homme ſaint & juſte, non un Ange ou un Archange du premier ordre, mais ſon Fils, ſon propre Fils, ſon Fils bien-aimé qui lui eſt parfaitement égal en toutes choſes. Mais ce qui confond la raiſon, & ce qui paſſe davantage toute intelligence créée, c'eſt de voir que c'eſt aux pécheurs mêmes & à ſes propres ennemis, que Dieu donne ſon Fils unique. *Aimons donc Dieu*, dit l'Apôtre Saint Jean, *puiſqu'il nous a ainſi aimés le premier.* En effet ſeroit-il poſſible que nous demeuraſſions froids & inſenſibles pour un Dieu qui nous a tant aimés ? Ce n'eſt pas trop de lui donner notre cœur tout entier : n'aimons donc que lui, ou n'aimons rien que pour lui : conſacrons tout ce que nous avons & tout ce que nous ſommes à ſon ſer-

1. *Tim.* 3. 16.

Rom. 8. 32.

Joan. 3. 16.

Luc. 1. 78. 79.

1. *Joan.* 4. 19.

vice, à l'accompliſſement de ſes volontés & pour les intérêts de ſa gloire.

Enfin nous devons célébrer cette Fête avec de grands ſentimens de confiance. En effet que n'avons-nous pas lieu d'attendre de Dieu après qu'il nous a donné ſon Fils ? *Si Dieu*, dit S. Paul, *n'a pas épargné ſon propre Fils, & s'il l'a livré pour nous tous, que ne nous donnera-t-il point après nous l'avoir donné ?* Demandons tout à Dieu par Jeſus-Chriſt, & attendons tout de lui avec une confiance inébranlable ; & tout nous ſera accordé en conſidération de ſes mérites infinis : la rémiſſion de nos péchés, quelque nombreux & quelque énormes qu'ils puiſſent être ; la victoire des plus terribles tentations ; les ſecours les plus puiſſans & les graces les plus efficaces pour éviter le mal & pour faire le bien, pour accomplir tous nos devoirs & pratiquer toutes les vertus. Quelque choſe que nous demandions au Pere au nom du Fils, il le fera : demandons, & nous recevrons ; afin que notre joie ſoit pleine & parfaite. Il eſt vrai que nous ſommes très-indignes de ces graces : mais il eſt digne de l'éternelle miſéricorde de Dieu & de ſon amour infini pour ce cher Fils, de tout accorder à ceux qui lui demandent en ſon nom & par ſa médiation la grace de vivre ſaintement ici bas & celle de le poſſéder éternellement dans le ciel.

Rom. 8. 32.

Joan. 14. 13.

Joan. 16. 24.

Remarquons encore que ce que Dieu demande principalement de nous dans cette ſolemnité, c'eſt que ce miſtère s'accompliſſe ſpirituellement en nous, & que nous travaillions à y former J. C. c'eſt le fruit de ce miſtère, & c'eſt la grace que nous devons particulierement demander à Dieu dans ce ſaint jour. Jeſus-Chriſt eſt conçu & formé dans nos ames lorſqu'il crée en nous un cœur nouveau, un eſprit nouveau ; lorſque les inclinations terreſtres & charnelles que nous avons héritées du premier homme y étant détruites pour faire place à des inclinations ſaintes, juſtes & toutes ſpirituelles, nous devenons en Jeſus Chriſt un nouvel être, une nouvelle créature. *Nous ſommes*, dit l'Apôtre S. Paul, *l'ouvrage de Dieu, ayant été créés en Jeſus-Chriſt dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchions. Vous avez appris*, dit encore ce S.

Eph. 3. 10.

Eph. 4. 24.

Apôtre, *à vous revêtir de l'homme nouveau, qui eſt créé ſelon Dieu dans une juſtice & une ſainteté véritable.* L'effet de la grace de Jeſus-Chriſt eſt de nous faire devenir des hommes nouveaux, des hommes ſpirituels & céleſtes. *Comme nous avons porté l'image de l'homme terreſtre*, dit le même Apôtre, *portons l'image de l'homme céleſte.* Jeſus-Chriſt eſt donc conçu & formé en nous, lorſqu'il y imprime ſes ſentimens, ſes inclinations, ſes diſpoſitions; de ſorte que nous penſions & que nous jugions de tout comme il en a penſé & jugé; que nous aimions ce qu'il a aimé; que nous mépriſions les richeſſes, les honneurs, les plaiſirs, comme il les a mépriſés; que nous fuyions la moleſſe, l'intempérance, comme il les a fuies; que nous ne craignions, ni la mortification, ni les ſouffrances, ni la mort même, comme il ne les a point appréhendées. *Soyez*, nous dit S. Paul, *dans les mêmes ſentimens & dans les mêmes diſpoſitions où a été Jeſus-Chriſt, qui s'eſt anéanti lui-même..... & qui s'eſt rabbaiſſé en ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort & à la mort de la croix.* Enfin Jeſus-Chriſt eſt conçu & formé en nous, lorſque par une fidéle imitation nous exprimons dans toute notre conduite les différentes vertus dont il nous a donné l'exemple.

1. Corinth. 15. 49.

Phil. 2. 5. 7. 8.

Cette formation de Jeſus-Chriſt dans nos cœurs a différens degrés. L'homme nouveau dont S. Paul veut que nous nous revêtions, l'homme intérieur dans lequel il demande à Dieu que nous nous fortifiions, a ſes premieres conceptions, ſes accroiſſemens & ſa perfection: ce ne ſera que dans le ciel qu'il aura ſon intégrité parfaite; mais tant que nous ſommes ſur la terre, nous devons travailler à le faire croître en nous juſqu'à ce que nous arrivions à la plénitude de l'âge de l'homme parfait.

Eph. 3. 16.

Eph. 4. 13.

Comme la Sainte Vierge a conçu Jeſus-Chriſt dans ſon chaſte ſein par la vûe de ſa baſſeſſe, *humilitate concepit*, dit S. Bernard, & par une foi vive ſelon ces paroles de ſainte Elizabeth à Marie: *Vous êtes heureuſe d'avoir crû; parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, ſera accompli*; nous ne pouvons auſſi le concevoir dans notre cœur que par un profond abaiſſement d'eſprit & de cœur, que par un vif

Luc. 1. 45.

ſentiment de notre indignité & de notre foibleſſe, qui nous porte à recourir à Dieu avec une humble confiance, & à nous fier pleinement à ſa bonté toute-puiſſante & à la fidélité de ſes promeſſes. *Dieu qui réſiſte aux ſuperbes, donne ſa grace aux humbles*; il ſe plaît à jetter ſes regards de miſéricorde ſur les ames pénétrées de leur extrême miſére & anéanties devant lui. Celui donc qui voit autre choſe en ſoi qu'un profond néant, qu'un abyſme de miſéres, qu'un beſoin univerſel; qui n'eſt pas petit à ſes yeux, qui préſume de ſoi-même & de ſes propres forces; celui-là n'eſt pas diſpoſé comme il faut pour concevoir Jeſus-Chriſt dans ſon cœur. Dépoſons donc tout orgueil, toute confiance en nous-mêmes; & ſoumettons-nous à la juſtice qui vient de Dieu par la foi, n'attendant que de Dieu par la foi cette juſtice qu'il nous donne en Jeſus-Chriſt & par Jeſus-Chriſt.

1. *Petr.* 5. 5.

PRIERE.

APRE'S quatre mille ans de déſirs, de priéres, de gémiſſemens & d'attente, vous accompliſſez enfin vos promeſſes, ô mon Dieu: vous envoyez votre Fils unique ſur la terre, ce Fils que vous engendrez éternellement dans votre ſein, ce Fils égal à vous en toutes choſes: & ce Fils adorable s'anéantit lui-même, en prenant un corps & une ame ſemblables aux nôtres, & ſe les uniſſant de telle maniere, qu'ils ne font qu'une même perſonne avec lui. Mais ce qui fait connoître l'excès de votre miſéricorde toute divine, c'eſt que c'eſt aux pécheurs mêmes & à vos propres ennemis que vous donnez ce cher Fils: en le leur donnant vous leur donnez un Sauveur & un Libérateur, & vous vous donnez à vous-même un Adorateur, un Prêtre, une Victime, qui étant Dieu comme vous, & homme comme nous, vous rendra un honneur proportionné à la grandeur & à la dignité infinie de votre ſouveraine majeſté.

Béni ſoit à jamais la ſageſſe infinie qui a ſçu concilier votre miſéricorde & votre juſtice: vous faites grace à l'homme coupable, & vous recevez de l'Homme-Dieu un honneur égal

à l'outrage que le péché vous a fait. Que le ciel & la terre, que les Anges & les hommes s'uniſſent pour vous rendre graces.

Pere éternel, que pourrions-nous vous offrir qui ſoit plus digne de vous que ce Fils adorable que vous nous donnez? Permettez-nous donc de vous l'offrir pour rendre hommage à votre ſouveraine grandeur, pour vous marquer notre reconnoiſſance de tout ce que vous nous avez donné en nous le donnant, pour ſatisfaire à votre juſtice irritée par nos péchés, & pour obtenir de votre miſéricorde toutes les graces qui nous ſont néceſſaires. Recevez en même tems le ſacrifice que nous vous faiſons de nous-mêmes: agréez notre offrande à cauſe du prix infini de la ſienne.

Puiſqu'en l'introduiſant dans le monde vous commandez même à vos Anges de lui rendre hommage & de l'adorer: il eſt bien juſte, & c'eſt votre volonté, ô mon Dieu, que nous lui rendions nos devoirs; car il eſt plus à nous qu'aux Anges.

O Fils du Dieu vivant, conſubſtantiel & coéternel à votre Pere, nous vous adorons dans le prodigieux abbaiſſement de votre incarnation. Faites, s'il vous plaît, que notre adoration ſoit digne de vous, qu'elle ſoit toujours accompagnée d'un profond reſpect intérieur pour votre divine majeſté, d'une ſoumiſſion parfaite à votre ſainte volonté, & d'une dépendance entiere de votre conduite ſur nous. Rempliſſez-nous d'une continuelle & toujours nouvelle reconnoiſſance pour le don ineffable que vous nous avez fait de vous-même. Et puiſque vous vous donnez tout à nous par un amour inconcevable, que nous ne mettions point de bornes au nôtre; que nous nous donnions auſſi à vous ſans exception, ſans partage, ſans ménagement. Que votre amour pour nous nous inſpire la ſainte hardieſſe de demander tout à votre Pere en votre nom, & nous rempliſſe de confiance d'obtenir tout ce que nous aurons ainſi demandé.

Eſprit Saint, qui avez opéré ce miſtère d'anéantiſſement dans la Sainte Vierge, opérez-en la reſſemblance & l'imitation dans nos cœurs. Formez Jeſus-Chriſt en nous par la

communication de ſes ſaintes diſpoſitions : préparez-nous à cette communication comme vous y avez préparé Marie, en nous inſpirant les ſentimens de l'humilité la plus profonde ; afin qu'après avoir été comblés ſur la terre des graces que Dieu donne aux humbles, nous ayons le bonheur d'être élevés en gloire dans le ciel à proportion que nous nous ſerons plus abaiſſés. Amen.

Le 25. Avril.

FESTE DE SAINT MARC,

Jour des grandes Litanies.

Lecture du Lévitique, Ch. 26. v. 1-6.

JE ſuis le Seigneur votre Dieu : vous ne vous ferez point d'idole ni d'image taillée : vous ne dreſſerez point *en leur honneur* de colonnes ni de monumens ; & vous n'érigerez point dans votre terre de pierre remarquable pour l'adorer. Car je ſuis le Seigneur votre Dieu. Gardez mes jours de ſabbat, & tremblez devant mon ſanctuaire : je ſuis le Seigneur. Si vous marchez ſelon mes préceptes, ſi vous gardez & pratiquez mes commandemens, je vous donnerai les pluies propres à chaque ſaiſon. La terre produira les grains, & les arbres ſeront chargés de fruits. La moiſſon, avant que d'être battue, ſera preſſée par la vendange ; & la vendange, avant que d'être achevée, ſera preſſée par le tems des ſemailles. Vous mangerez votre pain, & vous ſerez raſſaſiés, & vous habiterez dans votre terre ſans aucune crainte. J'établirai la

paix dans l'étendue de votre pays : vous dormirez en repos, & il n'y aura perſonne qui vous inquiette. J'éloignerai de vous les bêtes qui pourroient vous nuire ; & l'épée ne paſſera point par vos terres.

Evangile ſelon S. Marc, Ch. 11. v. 22-26.

JESUS dit à ſes Diſciples : Ayez de la foi en Dieu : car je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne, Ote-toi delà, & te jette dans la mer ; & cela ſans héſiter dans ſon cœur, mais croyant fermement que ce qu'il dit arrivera ; il le verra en effet arriver. C'eſt pourquoi je vous le dis : Quoi que ce ſoit que vous demandiez dans la priére, croyez que vous l'obtiendrez ; & il vous ſera accordé. Mais lorſque vous vous préſenterez pour prier, ſi vous avez quelque choſe contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Pere qui eſt dans le ciel vous pardonne auſſi vos offenſes. Si vous ne pardonnez point, votre Pere qui eſt dans le ciel, ne vous pardonnera point non plus vos péchés.

INSTRUCTION.

L'EGLISE célébre chaque année quatre jours de *Litanies :* ce mot ſignifie *Priéres* ; & ces Litanies ne ſont autre choſe que les priéres humbles & preſſantes que l'Egliſe adreſſe à Dieu dans les Proceſſions du 25 Avril, & des trois jours qui précédent la Fête de l'Aſcenſion de notre Seigneur : on les diſtingue, en appellant *grandes Litanies* les Priéres du jour de S. Marc ; & *Rogations* ou *petites Litanies* celles des trois jours de la ſemaine de l'Aſcenſion.

Ces Litanies étoient dans leur origine des cris redoublés

qu'on pouſſoit vers Dieu, en demandant miſéricorde par ces deux mots Grecs *Kyrie*, *eleiſon*, ou quelqu'autre priére courte & fervente. On y a enſuite inſéré les noms de la Sainte Vierge & des Saints, de telle ſorte qu'après l'invocation de chaque Saint on répéte la Litanie ou priére adreſſée à Dieu; & il y a de ces Litanies qui ſont très-belles & très-touchantes. Mais la Litanie la plus commune & d'un uſage plus univerſel parmi les Fidéles, eſt celle qui ſe trouve à la ſuite des ſept Pſeaumes de la Pénitence. L'Egliſe, après avoir invoqué le nom de Dieu, & imploré ſa miſéricorde, emploie, pour être exaucée, l'interceſſion de tous les Saints, dont elle nomme pluſieurs en particulier: elle expoſe enſuite les maux dont elle ſe voit preſſée, & les biens dont elle ſent le beſoin, conjurant la bonté de Dieu par tous les miſtères de Jeſus-Chriſt, & ſur-tout par ſa qualité d'Agneau & de Victime de Dieu pour nos péchés, qui eſt ce qu'il y a de plus capable d'appaiſer la colère de Dieu.

On rapporte communément l'inſtitution des grandes Litanies au commencement du Pontificat de Saint Grégoire le Grand, vers la fin du ſixiéme ſiécle, à l'occaſion d'une peſte furieuſe qui ravageoit la ville de Rome, & qui avoit enlevé Pelage II. ſon prédéceſſeur. Cet établiſſement paſſa de Rome en France vers le neuvieme ſiécle, avec le jeûne & la ceſſation des œuvres ſerviles pendant tout le jour: mais dans la ſuite l'obligation de chommer fut ôtée en pluſieurs endroits; en d'autres elle fut réduite à la matinée; elle ſubſiſte encore ainſi dans pluſieurs Diocèſes. On a auſſi retranché le jeûne, & l'on s'eſt contenté de la ſimple abſtinence, à cauſe du tems paſchal, d'où l'antiquité avoit toujours exclus le jeûne, comme une marque de triſteſſe incompatible avec la joie de la Réſurrection.

Les Rogations ou petites Litanies furent inſtituées par S. Mamert, Evêque de Vienne, au cinquieme ſiécle. Ce Saint voyant ſon Diocèſe affligé de fréquens tremblemens de terre, & averti par des ſignes extraordinaires, qu'on avoit à craindre de plus grands maux pour la ſuite, exhorta ſon peuple à les détourner par la pénitence. Il ordonna pendant les trois jours

jours d'avant l'Aſcenſion des priéres ſolemnelles & des jeûnes, qui appaiſerent la colère de Dieu. Les autres Egliſes de France, & enſuite toutes les Egliſes d'Occident, embraſſerent cette pratique, & célébrerent les Rogations avec une piété fort édifiante. Rien n'eſt plus touchant que ce que nous trouvons dans les monumens de ces tems-là, ſur la maniere de faire les Priéres & les Proceſſions ſolemnelles des Rogations. Le premier Concile d'Orléans veut que les maîtres diſpenſent leurs domeſtiques de toutes ſortes de travaux, afin que tout le peuple s'aſſemble pour prier & pour gémir. Le Concile de Mayence ordonne aux Fidéles d'aſſiſter aux Priéres & aux Proceſſions nuds pieds, revêtus de cilices, & couverts de cendre, à moins qu'ils n'en ſoient empêchés par quelque infirmité. L'Ordre Romain, après avoir rapporté l'inſtitution des Rogations par S. Mamert, parle ainſi: « Cette même coutume s'eſt établie parmi nous (à Rome), » & juſqu'à préſent elle y eſt pratiquée avec beaucoup de » piété pour diverſes calamités. Or durant ces jours perſonne » ne doit porter d'habits précieux, parce que nous devons » gémir dans le ſac & dans la cendre. On doit éviter toute » débauche, & tous les feſtins qu'on a coutume de faire parmi le peuple. Perſonne ne doit aller à cheval; mais tout » le monde doit marcher les pieds nuds. Les femmes doivent » s'abſtenir de leurs divertiſſemens; & tout le monde doit » chanter enſemble, *Kyrie*, *eleiſon*, (c'eſt-à-dire, les Litanies,) » & avec une vraie contrition de cœur implorer la miſéricorde de Dieu pour obtenir le pardon de nos péchés & » la paix, pour éloigner la peſte & les maladies contagieuſes, pour demander la conſervation des biens de la terre, » & tous les autres beſoins: car ces jours ſont des jours de » jeûne, & non pas de joie; & durant ces trois jours les » ſerviteurs mêmes & les ſervantes doivent être libres de » tout travail, afin que tout le peuple ſe trouve enſemble. » Durant ces trois jours de jeûne on ne mange que des viandes de Carême. » Ce jeûne dont parle l'Ordre Romain, a été retranché dans la ſuite: mais on a conſervé l'abſtinence. S. Charles Borromée publia des Inſtructions & des Lettres

Paſtorales, pour faire revivre en ces jours l'ancienne piété des Fidéles ; & fortifiant ſes exhortations par ſon exemple, il aſſiſta toujours aux Proceſſions des Rogations. Ces Proceſſions commençoient avant le jour par la réception des cendres, & duroient juſqu'après midi. Il y prêchoit tous les matins, pour exhorter les Chrétiens à la pénitence : il jeûnoit ces jours là au pain & à l'eau, & il ne ſouffrit jamais qu'aucun Eccléſiaſtique manquât à cette ſainte cérémonie.

Ces autorités & ces exemples joints aux Priéres que fait l'Egliſe dans ces ſaints jours, & aux endroits de l'Ecriture qu'elle lit à la Meſſe de la Proceſſion, nous donnent parfaitement à entendre quelles ſont ſes vûes, ce qu'elle déſire que nous demandions avec elle, & dans quel eſprit elle veut que nous le demandions. Nous devons donc pour nous conformer à l'intention de l'Egliſe, regarder ces jours comme conſacrés à la pénitence, à la priére, & aux bonnes œuvres ; nous faire une régle d'aſſiſter à la Proceſſion, à moins qu'une véritable néceſſité ou la charité ne nous appelle ailleurs ; y porter un extérieur modeſte & recueilli, avec un cœur contrit & profondément humilié ſous la puiſſante main de Dieu par la vûe de nos péchés & des châtimens qu'ils méritent ; ſolliciter avec inſtance au nom de Jeſus-Chriſt la divine miſéricorde pour nous & pour nos freres, pour tous les beſoins de l'Egliſe & de l'Etat, & en particulier pour la conſervation des fruits de la terre, qui ſont expoſés dans cette ſaiſon à une infinité d'accidens capables de nous faire paſſer tout d'un coup de l'abondance à une extrême diſette.

Des devoirs ſi néceſſaires, & fondés ſur des motifs ſi intéreſſans, ſont preſque univerſellement oubliés. On ne voit plus, ſur-tout dans les villes, qu'une petite poignée de monde aſſiſter à ces ſaintes Proceſſions. L'Egliſe univerſelle nous preſcrit des Priéres publiques pendant quatre matinées ſeulement, pour appaiſer la colère de Dieu, & pour détourner les fleaux que nos péchés méritent ; & preſque perſonne n'y prend part. On ne penſe à recourir à Dieu, que lorſqu'on ſe ſent preſſé par le beſoin ; & on l'oublie, pour peu

que le péril paroiſſe éloigné. Si dans un tems de calamité publique, les Eccléſiaſtiques refuſoient de faire des Proceſſions, que de plaintes, que de murmures de la part du peuple ! Ils en font quatre tous les ans dans la ſaiſon de l'année la plus périlleuſe pour les biens de la terre, afin de demander à Dieu qu'il y répande ſa bénédiction, & qu'il les conduiſe à une heureuſe maturité ; & le grand nombre des Chrétiens ne daignent pas ſe joindre à eux. Les prétextes les plus frivoles paroiſſent alors de ſolides raiſons de s'en diſpenſer : un des plus plauſibles eſt ſans doute la néceſſité de travailler, & de vacquer à ſes occupations ordinaires ; mais ces mêmes gens qui croient ne pouvoir pas même donner quelques heures à ces exercices de piété, combien de journées entieres perdent-ils dans toute l'année, ou à ne rien faire, ou à faire du mal ? On eſt prodigue de ſon tems, lorſqu'il s'agit de le donner à ſon plaiſir : on n'en devient avare, que lorſqu'on eſt invité à en conſacrer une très-petite partie à la piété.

Si l'on avoit une dévotion ſolide & éclairée ; ſi l'on reſpectoit ſincérement les ordonnances & les pratiques de l'Egliſe, il ſeroit aiſé à tous les Fidéles de ſe joindre pendant ces jours à ſes priéres & à ſa pénitence, ſans que les travaux fuſſent négligés ou interrompus. Chaque famille pourroit députer quelqu'un pour aſſiſter à la Proceſſion en ſon nom, & y porter ſes vœux & ſes priéres : & ceux qui ne pourroient point quitter leurs travaux, donneroient quelques momens, ſoit après la priére du matin, ſoit à l'heure de la Proceſſion, à réciter avec componction de cœur le Pſeaume *Miſerere* avec les Litanies, & les Verſets & Oraiſons qui ſont à la ſuite. Pluſieurs qui ne peuvent pas ſuivre la Proceſſion de leur Paroiſſe juſqu'au lieu de la ſtation, peuvent ſe joindre à une autre Proceſſion qui fait ſa ſtation dans une Egliſe voiſine : d'autres qui n'auroient pas ce moyen de ſatisfaire au déſir de leur piété, peuvent au moins aſſiſter à une Meſſe baſſe avec un redoublement de ferveur & de componction, & y préſenter leurs humbles priéres à Dieu par Jeſus-Chriſt, pour tous les ſujets que l'Egliſe a en vûe.

PRIERE.

NOUS voulons ſuivre l'eſprit de l'Egliſe, puiſque c'eſt le vôtre, ô mon Dieu : nous déſirons dans ces jours de priéres nous conformer à ſes intentions, & à tout ce qu'elle fait pratiquer à ſes enfans. Mais afin que nos péchés ne mettent point obſtacle à l'effet de nos priéres, nous vous en demandons très-humblement pardon, & nous implorons votre grande miſéricorde par la puiſſante interceſſion de la Sainte Vierge, de tous vos Anges & de tous vos Saints, & par tous les miſtères que Jeſus-Chriſt a opérés pour notre ſalut.

Nous vous adorons avec votre Egliſe comme la ſource de tous les biens dont vous nous donnez l'uſage en cette vie. C'eſt vous, mon Dieu, qui les avez créés, & qui les créez encore tous les jours : c'eſt vous qui les faites germer dans la terre, qui les en faites ſortir, qui leur donnez l'accroiſſement, qui les défendez des injures de l'air, qui les faites arriver à une parfaite maturité, qui leur donnez la force de nous nourrir, qui les conſervez même dans nos greniers contre tous les accidens qui peuvent nous les enlever d'un moment à un autre. Nous les regardons comme ſortant toujours de votre main par le don de votre libéralité, & comme y demeurant toujours par le pouvoir que vous avez d'en diſpoſer, & par la dépendance où nous ſommes de vous pour le fond & pour l'uſage : car vous nous les donnez à tous les momens, puiſqu'il n'y en a pas un où vous ne puiſſiez nous les ôter, ou en les laiſſant périr, ou en les donnant à d'autres.

Nous vous louons & vous béniſſons, Seigneur, de ce qu'il vous a plû nous les donner & nous les conſerver juſqu'à préſent, & nous vous demandons très-humblement la grace de n'oublier jamais que c'eſt de vous que nous les avons reçus : nous vous en rendons graces, non-ſeulement pour nous, mais pour tous ceux de qui vous vous êtes ſervi pour nous les faire avoir, pour tous ceux qui nous appartiennent

& à qui nous devons en faire part, & particulierement pour les pauvres, à qui vous avez aſſigné leur ſubſiſtance ſur ces biens qui ſont entre nos mains.

Nous vous remercions auſſi des biens que nous poſſédons déja par l'eſpérance, & dont la terre commence d'être couverte. Conſervez, Seigneur, par votre bonté ces biens que vous nous préparez par votre puiſſance : défendez-les contre tout ce que le démon, l'ennemi de vos œuvres, peut faire, pour étouffer dans leur naiſſance & dans leur progrès ces miracles que vous faites pour notre ſubſiſtance & pour tous nos autres beſoins: & éloignez-en tous les autres dangers qui pourroient tromper nos eſpérances.

Nous vous demandons ces biens de la terre néceſſaires à la conſervation de notre vie, & la grace de nous en ſervir pour votre gloire, & de les employer à la pratique des bonnes œuvres. Nous vous demandons bien plus ardemment encore les biens du ſalut, la chaleur de votre eſprit & de votre amour, la roſée de votre parole, la pluie de votre grace, & tout ce qui nous eſt néceſſaire, afin que nous portions des fruits de pénitence & de juſtice, que vous avez promis de récompenſer par l'abondance des biens de votre maiſon, & par un torrent de délices dont vous enivrerez vos Elus dans l'éternité. Ainſi ſoit-il.

Fin du Tome troiſieme.

VAL
15288th

150. a. 6

Digitized by Google